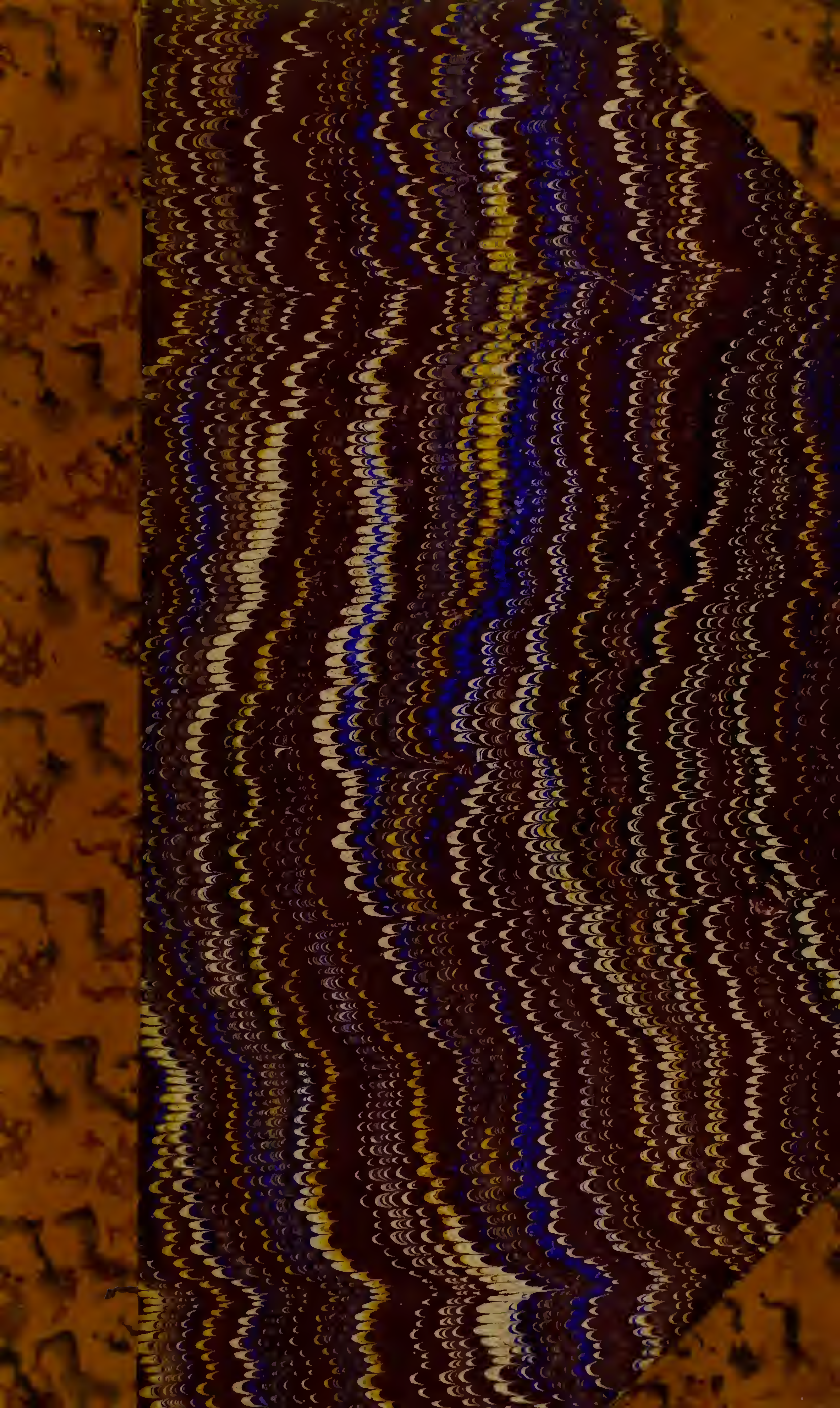



R.C.P. EDINBURGH LIBRARY
R19879K0236

LA

LONGÉVITÉ HUMAINE

OU

L'ART DE CONSERVER LA SANTÉ

ET DE PROLONGER LA VIE

PAR

LE DOCTEUR P. FOISSAC

Médecin en chef de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis.
Lauréat de l'Institut, Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de Saint-Sylvestre, Commandeur du Lion et du Soleil de Persè.
Chevalier de l'Ordre de Grégoire le Grand et du Médjidié.



PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

Rue Hautefeuille, 19, près le Boulevard Saint-Germain.

Londres — Hipp. BAILLIÈRE, 129, Regent street.



Madrid — C. BAILLY-BAILLIÈRE, Plaza de Topete.

1873

LA LONGÉVITÉ HUMAINE

OU

L'ART DE CONSERVER LA SANTÉ

ET DE PROLONGER LA VIE

CHAPITRE PREMIER

DES LOIS DE LA VIE DANS L'HÉRÉDITÉ.

A aucune autre époque, l'hygiène, si négligée pendant tant de siècles, ne prit un essor plus rapide que dans le nôtre, et n'excita un intérêt aussi vif et aussi général. On comprend que, de toutes les branches de l'histoire naturelle, elle est la plus utile, la plus pratique et la plus importante. Qu'elle s'occupe de l'homme comme individu, en lui signalant les maux qui le menacent, ou que, par des mesures appropriées, elle cherche à détruire ceux qui frappent les sociétés, jamais néanmoins l'hygiène ne pourra réaliser tous les progrès que l'on peut attendre de l'application intelligente de ses préceptes; jamais la perfectibilité humaine n'atteindra le degré que poursuivent la science et la morale, si l'on ne remonte à la source même du mal, si l'on ne prête une attention sérieuse aux lois de l'hérédité dans les familles et dans les races. Les

plus chers intérêts de la société demandent que l'on arrête la terrible mortalité qui moissonne tant de générations à leur berceau, que l'on remédie à l'encombrement des villes, des hôpitaux et des maternités, au travail énervant des enfants dans les manufactures, aux labeurs non moins périlleux de la vie intellectuelle dans les colléges ; ils demandent qu'on améliore l'alimentation, qu'on assainisse les établissements insalubres, qu'on détruise les foyers de fièvres, de goître et de crétinisme, qu'on repousse les épidémies cholériques et pestilentielles, qu'on fasse une guerre incessante à la paresse, à l'ivrognerie et à la débauche. L'hygiène bien comprise et sérieusement appliquée, non par des esprits superficiels ou des administrateurs insuffisants, mais par des hommes éclairés et pratiques, est la clef principale de ces améliorations. Si tous ces progrès, dont la réalisation n'exige qu'une volonté ferme, étaient obtenus, quels avantages la société ne devrait-elle pas s'en promettre ? Ces bienfaits néanmoins seraient incomplets, on serait condamné à recommencer chaque jour le travail de la veille, les réformes physiques et morales laisseraient beaucoup à désirer, si l'on ne cherchait l'amélioration de la race dans l'observation des enseignements que fournit l'hérédité.

Le problème de l'hérédité est l'un des plus obscurs de la physiologie et de l'histoire naturelle ; convenons-en même : intimement lié à celui de la génération, comme ce dernier, il reste insoluble. Prétendre découvrir la théorie des lois primordiales de la vie, serait vouloir remonter à l'explication de la force créatrice ; il faut se contenter de reconnaître que, sans pouvoir en pénétrer les véritables causes, les transmissions héréditaires sont des faits démontrés par l'expérience ; les observateurs de tous les siècles les ont constatés. Un très-petit nombre seulement, frappés

des contradictions apparentes, ou du moins de certaines anomalies ou difficultés inexplicables que présente le principe de l'hérédité, ont tenté de le nier. Pour nous, sans chercher à détourner les savants de l'explication de ces anomalies, nous n'envisagerons que la question de fait, et nous indiquerons les conséquences qui en découlent au point de vue de l'utilité.

Nous avons dit qu'entre les lois de l'hérédité et celles de la génération, il y a une connexion si intime, qu'on ne saurait approfondir l'une sans également étudier l'autre; aucun système de la génération n'a résisté à l'examen scientifique; par suite, la véritable théorie de l'hérédité est encore à trouver. Fidèle donc à la méthode scientifique, contentons-nous d'étudier ce mystérieux phénomène avec les lumières de l'observation et de l'induction qui ont guidé nos prédécesseurs. A ces moyens de vérification, les modernes ont ajouté l'expérimentation à l'aide de l'hybridation et du croisement des races. Quoique des faits très-curieux soient dus à ces tentatives, on n'en doit pas moins conclure avec Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (*Hist. des anomalies*, t. III, p. 378) que *l'explication complète des faits d'hérédité est hors de la portée de la science actuelle.*

Le spectacle de la nature est rempli de merveilles. D'où le Créateur a-t-il tiré les types, les espèces, les formes, les idées innombrables qu'elle renferme? Il pouvait dans sa toute-puissance en créer des milliers d'autres, non moins surprenants que ceux dont nous avons l'image sous les yeux, tandis qu'en les mesurant à notre nature bornée, nous ne nous figurons que des mondes et des êtres semblables aux nôtres. Dieu crée, l'homme imite. Aussitôt que, donnant le champ à sa fantaisie, l'artiste prétend aussi devenir créateur, il imagine des êtres et des formes

qui révoltent, des sphynx, des chimères, l'homme bœuf de la Chaldée, en un mot, des monstres sans réalité, que ne pourrait animer le souffle de la vie.

Le règne animal est à la fois un et divers dans ses divisions; tous les êtres animés respirent, se nourrissent, se meuvent et sentent. On trouve les rudiments des mêmes membres et plusieurs organes analogues dans la classe des vertébrés, mammifères, oiseaux, reptiles, poissons. Parmi les invertébrés, insectes, arachnides, crustacés, articulés, annélides, vers, zoophytes, et dans le règne végétal même, on rencontre une respiration, une température propre, un appareil circulatoire, une nutrition. Quoique l'humanité soit séparée de l'animalité par un abîme, on remarque entre l'homme et plusieurs animaux les mêmes propriétés vitales, un grand nombre d'organes analogues et de facultés pareilles. La figure du singe est le masque grossier et dégoûtant de celle de l'homme. Combien ne voit-on pas d'individus dont la conformation des traits et la physionomie rappellent le chien, le cheval, le bœuf, le mouton, le veau, le renard, le tigre, le hibou, le crapaud, l'aigle, le perroquet, etc.! Enfin, les animaux offrent, épars, les instincts, les penchants et les qualités que présente l'homme, ainsi que quelques vestiges de son intelligence, dans lesquels on s'est vainement efforcé de reconnaître la raison et le libre arbitre, apanages de l'humanité.

Quoique des novateurs insensés aient prétendu le contraire, il n'existe pas une moindre séparation entre les diverses classes d'animaux qu'entre ceux-ci et l'homme. Les espèces sont stables, immuables; ainsi l'avait proclamé la raison avant que la science l'eût démontré, avec une évidence qui ne laisse matière à aucun doute, à aucun refuge des sophistes contre la vérité. Non-seulement des

espèces différentes ne peuvent jamais se confondre et produire des métis, mais encore les animaux du même genre, dont l'organisation est pour ainsi dire la même, et qui diffèrent seulement par les instincts et les mœurs, ces animaux, tels que le cheval et l'âne, le lion et le tigre, la chèvre et le mouton, ne produisent que des individus stériles. On comprend exclusivement dans la même espèce toute collection d'individus ayant les mêmes caractères d'organisation, et pour élément essentiel la fécondité continue.

Ici se révèle la première et la plus importante loi de l'hérédité : la conservation ou la fixité de l'espèce avec ses caractères physiques et moraux. On ne trouve dans la science qu'un très-petit nombre d'exemples contraires en apparence à ce principe. L'âne et le zèbre, le loup et le chien, le chien et le chacal, le daim et l'axis, produisent ensemble; mais jusqu'ici, les individus nés de ces unions croisées n'ont eu qu'une fécondité bornée ; les métis se sont trouvés stériles dès la troisième ou quatrième génération. Toutefois, il ne paraît pas démontré d'une manière irréfragable que le chacal, le loup et le chien, ne soient pas de la même espèce et ne proviennent d'un type commun qui serait le chacal. Il existe moins de différences entre ces trois genres d'animaux qu'entre les variétés de chiens. Contrairement à l'expérience, on avait souvent pensé, d'après certaines analogies d'organisation, que le lapin et le lièvre pouvaiént avoir une souche commune ; cependant, les tentatives de plusieurs expérimentateurs étaient restées infructueuses. Mais, récemment, M. Gayot a reconnu que l'union du lièvre et de la lapine s'accomplit avec succès, quoique dans des circonstances à peu près indépendantes de l'action des éleveurs les plus experts. Aujourd'hui, la reproduction du léporide est un fait parfaitement démontré : M. Gayot possède deux lépo-

rides adultes, mâle et femelle, dont l'union a donné une première portée de sept petits. Néanmoins, une fécondité continue pourrait seule fournir la preuve que le lièvre et le lapin ont une origine commune.

Il résulte d'un grand nombre d'expériences entreprises par Buffon et Flourens, que l'union des espèces produit un animal mixte, mélange à peu près égal de l'un et l'autre générateur. Ces savants ont remarqué néanmoins que tous les types ne sont pas également dominants. Ainsi, le métis du chacal et du chien tient plus du premier que du second; celui du chien et du loup tient moins du loup que du chien.

Examinons le premier résultat de la première expérience : le métis du chacal et du chien a les oreilles droites, la queue pendante; il n'aboie pas, il est sauvage et par conséquent plus chacal que le chien. Si l'on continue à unir de génération en génération les produits successifs avec l'une des deux tiges primitives, avec le chien, par exemple, le second métis n'aboie pas encore, mais il a déjà les oreilles pendantes par le bout, il est moins sauvage. Le métis de troisième génération aboie; il a les oreilles pendantes, la queue relevée; il n'est plus sauvage. Enfin, le métis de quatrième génération est tout à fait chien. Il suffit donc de quatre générations pour ramener l'un des deux types primitifs; on peut, par des croisements inverses, reproduire le type chacal, ainsi qu'on a produit le type chien. (*De la longévité humaine*, etc. Paris 1856, p. 144.)

Aucune expérience ne saurait prouver avec plus d'évidence que, dans toute génération, le produit est un mélange à peu près égal, au moral comme au physique, de chacun des générateurs : tous les individus sont donc de véritables métis. En sera-t-il de même dans l'espèce hu-

maine? Il existe un fait invariable qui se renouvelle sur l'un et l'autre continent avec la même constance, et dont on peut tirer des conséquences certaines à l'appui des lois de l'hérédité : de l'union du blanc et du nègre naît immuablement un mulâtre, et jamais ni un blanc ni un nègre. Le blanc et le mulâtre engendrent un nouveau métis qui est le quarteron ; l'union du blanc avec celui-ci ramène le type blanc.

Les mêmes croisements dans la race jaune, américaine, ou polynésienne, nous font observer le même phénomène invariable : la participation égale et, pour ainsi dire, nécessaire du père et de la mère dans le produit de la génération. Cette participation, manifestée avec tant d'évidence par les signes extérieurs, s'étend-elle à tous les systèmes organiques et fonctionnels ? Il suffit qu'elle soit constatée dans les principaux caractères des races, tels que les traits et la couleur de la peau, pour nous autoriser à conclure, avec toute vraisemblance, qu'elle doit exister également pour tous les organes, pour tous les systèmes, mais peut-être à un degré moins prononcé et avec des nuances qui nous échappent ; toutefois cette dernière restriction nous paraît très peu vraisemblable.

Toutes puissantes et absolues qu'elles soient dans leur principe, les lois de l'hérédité subissent néanmoins quelques déviations et des anomalies dont la cause reste parfois inconnue; ces phénomènes se remarquent principalement chez l'homme. Dans la série animale, plus l'organisation est simple et plus les individus se ressemblent. Dans les classes des insectes, des vers, des poissons, des reptiles, il y a de très-faibles nuances entre les individus de la même espèce. Les oiseaux et les mammifères diffèrent davantage; cependant, les instincts des animaux sont tellement prononcés, qu'on ne

rencontrera jamais un rossignol qui ne chante pas, un renard qui n'invente pas des ruses, un castor qui ne cherche point à bâtir, un loup qui ne coure pas après la proie. Quelques différences se prononcent déjà parmi les races de chevaux, de chiens et de quadrumanes. Avec une organisation plus parfaite et le nombre prodigieux de ses penchants et de ses facultés, combien n'en remarque-t-on pas de plus fréquentes encore dans l'espèce humaine ! D'ailleurs, la raison et la conscience, luttant sans cesse avec les instincts, diversifient à l'infini les aspects de l'humanité. On peut dire des animaux, dans chaque espèce, qu'ils ne forment qu'un seul être, chacun toujours semblable à tous. Mais on ne peut considérer le genre humain comme un seul homme ; tous les individus diffèrent. C'est dans ces différences que résident le libre arbitre, et par conséquent le mérite et le démérite. On ne peut qu'admirer l'ordre providentiel : depuis six mille ans, plusieurs milliards d'hommes ont paru sur le globe ; eh bien! quoique doués tous des mêmes organes et ne présentant qu'un petit nombre de traits, on a rencontré sans doute quelques ressemblances plus ou moins frappantes entre les membres d'une même famille, mais jamais peut-être une ressemblance complète, tant au physique qu'au moral.

Les transmissions héréditaires chez l'homme offriront donc un double caractère : caractère absolu et nécessaire pour tout ce qui concerne la fixité de l'espèce ; caractère relatif et contingent dans les formes individuelles et les modes accessoires de la vie. Ces distinctions établies, il n'en restera pas moins évident que le principe d'hérédité présente des contradictions apparentes et quelques difficultés pour ainsi dire insolubles. Examinons d'abord la question de la ressemblance dans l'habitude extérieure

du corps, la physionomie principalement. On ne doit pas être surpris que, dans la longue suite des siècles et parmi tant de milliers d'individus, il se soit rencontré quelques ressemblances entre des hommes qui n'avaient aucun lien de parenté. Dans sa jeunesse, Périclès ressemblait de visage à Pisistrate; les vieux Athéniens prétendaient même qu'il lui ressemblait également par le son de la voix et son éloquence facile. Aussi, craignant que cette ressemblance ne le rendît suspect au peuple, Périclès, de bonne heure, favorisa-t-il les intérêts et le gouvernement de la multitude. Le portrait du célèbre chancelier de l'Hospital ressemblait aux médailles que nous avons d'Aristote. Le général Bonaparte, étant à Peluse, découvrit avec le pied parmi des ruines un beau camée d'Auguste auquel Denon trouva une grande ressemblance avec Napoléon. L'un des Tartares nommés pour s'entendre sur le traité de paix entre la Chine d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre, rappelait par ses traits et sa physionomie le célèbre Olivier Cromwell. Lorsque après la glorieuse campagne de Crimée, le maréchal Pelissier se rendit à Constantinople et vint à la Sublime Porte, chacun lui trouva, sous le rapport de la taille et des traits, une ressemblance frappante avec M. de Bruch, au point qu'on l'aurait pris pour le frère aîné du ministre. Les physiognomonistes pourraient signaler une ressemblance physique et une certaine similitude morale entre Trajan et Théodose, entre Cicéron et Guy-Patin, entre Vauquelin, Desgenettes et Velpeau; quelques-uns des traits de ces derniers rappelaient même ceux de Socrate. On rapporte que Barbeyrac, célèbre praticien de Montpellier, et Sydenham, l'Hippocrate anglais, tous deux gentilshommes, médecins par goût et vivant à la même époque, avaient les mêmes

traits, la même physionomie, la même noblesse de caractère, et l'un et l'autre des mœurs douces, honnêtes et pleines de candeur. Personne n'a oublié l'histoire de ce provincial grossier qui, arrivé fortuitement à Rome, attirait l'admiration générale par sa ressemblance avec l'empereur. Auguste prévenu voulut le voir et partagea l'étonnement général. Après l'avoir considéré longtemps avec attention : *Jeune homme*, lui demanda-t-il, *votre mère est-elle venue quelquefois à Rome? Non, Seigneur*, répondit le paysan, *mais mon père y venait souvent.*

Quelques-unes de ces ressemblances, d'ailleurs très-rares, peuvent être regardées comme des jeux de la nature; il n'en est pas de même pour celles qu'on remarque journellement dans les familles. Franklin rapporte dans son autobiographie que, suivant le témoignage des personnes âgées de son village, il y avait une telle analogie entre sa nature et celle de l'un de ses oncles, mort quatre ans avant sa propre naissance, que si ces deux événements eussent coïncidé, on aurait pu croire à une transmigration d'âme. On ne saurait également imaginer une ressemblance plus frappante que celle qui existait entre les deux frères Khasak et Ourbrusk, fils d'un prince persan, tué en 1815, au service de la Russie; on les distinguait difficilement l'un de l'autre. Khasak, plus âgé de trois ans que son frère, habita ordinairement Saint-Pétersbourg, et entreprit de fréquents voyages. Tout Paris connut Ourbrusk, que l'on trouvait constamment dans les bibliothèques et surtout à chaque première représentation de nos théâtres lyriques. On peut signaler une dernière ressemblance entre les deux frères : ils sont morts récemment l'un et l'autre vers l'âge de quatre-vingt-deux ans. L'ana-

logie qui existe fréquemment entre les membres d'une même famille, les jumeaux exceptés, n'entraîne pas toujours la ressemblance morale; tant de causes influent sur nos vertus et sur nos vices! Cicéron a fait cette remarque au sujet du petit-fils de L. Corn. Scipion l'*Asiatique;* sa figure était le portrait vivant de son aïeul; ses mœurs étaient celles des plus vils débauchés et des plus grands scélérats. (*Quest. Tusc.*, liv. I, ch. XXXIII.)

On a vu combien, dans le croisement des races, la participation des deux époux à la formation du nouvel être était évidente. Dans les sociétés modernes, le fusionnement mille fois renouvelé des types primitifs a créé des métis sans nombre qui ne présentent, pour la plupart, aucun des caractères de l'ancienne origine. C'est dans ces familles extrêmement mêlées que se remarquent principalement des ressemblances indécises. Existe-t-il chez les époux quelque caractère de race, quelque type accentué? On le retrouve avec certitude chez les enfants. Malgré certaines altérations, les types des Guise et des princes de la maison de Lorraine se transmirent à leurs descendants pendant une longue suite de générations. On connaît les traits des Bourbons, le nez d'aigle des Condé, la lèvre inférieure, grosse et avancée, léguée à la maison d'Autriche par une princesse polonaise. Entre des époux à types indécis, et n'étant rapprochés que par la convenance sinon par les contrastes, il naît parfois des enfants qui ne rappellent aucun des traits du père ni de la mère, et qui paraissent n'avoir aucun rapport entre eux; mais une observation plus attentive permet de reconnaître des ressemblances non douteuses dans les formes extérieures et les habitudes du corps : la taille, l'embonpoint, la couleur des yeux, la forme de la tête, de l'oreille, du nez, de la bouche, du menton, les inflexions de voix, les ges-

tes, la démarche, l'écriture. Des investigations plus approfondies font découvrir une distribution particulière des veines sous-cutanées, une ride spéciale, la saillie des pommettes, l'écartement des maxillaires, la forme de la main, la finesse ou la grossièreté de la jambe, l'élégance du pied, etc. Si l'on poursuivait ces ressemblances à l'intérieur des organes et dans l'état psychologique et pathologique, on en trouverait encore un grand nombre.

Nous avons dit qu'il peut se présenter certaines ressemblances entre personnes de familles étrangères l'une à l'autre. Ces analogies ne peuvent être considérées comme preuves absolues d'une paternité commune. Il nous paraîtrait, au contraire, peu philosophique de refuser à la ressemblance une très-grande valeur comme preuve de filiation. Pendant le court ministère d'Adisson, Madame Clarke, sollicitant une faveur, avait été invitée à se munir des pièces qui attestaient qu'elle était fille de Milton. Mais à peine entrée dans le cabinet du ministre, Adisson lui dit : *Madame, je n'ai besoin d'aucun témoignage, votre ressemblance avec votre illustre père est le meilleur de tous.*

Le marquis de Vernouillet, fils naturel de Louis XV, était le portrait indéniable de son père ; on remarquait en lui une tournure élégante, un esprit fin et railleur et la manie de rimer à tout propos. Un auteur dramatique des plus médiocres, Dorigny, passait également pour bâtard de Louis XV ; c'étaient la même figure et les mêmes mœurs. M. le comte de Pont, mort en 1867, presque centenaire, nous rapporta que, sous la Restauration, il avait rencontré dans les salons de M. Desmousseaux de Givré, préfet d'Arras, un homme qui fit sur lui l'effet d'une apparition sinistre, tant sa ressemblance avec Robespierre était frappante. On sait que le terrible triumvir avait un teint bi-

lieux, les cheveux frisés, les yeux enfoncés dans leur orbite, des lunettes de myope, une physionomie impénétrable. M. de Pont, vivement ému, fit part de son observation au préfet, qui lui dit en souriant que cet homme si semblable à Robespierre passait pour son fils naturel ; c'était un fait de notoriété. Par quelles qualités morales le fils ressemblait-il à son père ? C'était un employé ordinaire que ne signalait du commun rien de saillant, ni vices, ni vertus. Mais on sait que les occasions font les hommes. Avant que Robespierre parvînt à la domination, on le voyait silencieux, répondant par monosyllabes ; dans une conversation animée, rognant ses ongles comme Sylla ; à table, jouant avec sa fourchette et son couteau, comme un homme impatient. A ses gestes, on pouvait soupçonner un ambitieux : mais comment reconnaître une soif de sang inextinguible ? Du reste, le centenaire Noël des Quersonnières ne pouvait souffrir qu'on attaquât la mémoire de Robespierre : *On l'a calomnié*, nous disait-il, *c'était le meilleur enfant du monde !*

Certaines ressemblances peuvent donc être considérées comme preuves d'adultère. Comment conserver des doutes quand les fils de femmes perdues de vices n'offrent aucune analogie, ni physique ni morale, avec le père légal, et en présentent, au contraire, une frappante avec quelque étranger ? Personne n'a pris au sérieux le piquant paradoxe soutenu en séance des cinq académies, et ayant pour but de réhabiliter l'une des plus viles prostituées de l'antiquité, Faustine la jeune. « C'était dans les ténèbres, dit Juvénal, c'est déguisée et couverte d'un voile que Messaline désertait la couche impériale pour se livrer à ses débauches. » Plus dissolue, Faustine abdiqua toute honte et redoubla d'impudence et d'effronterie, à mesure que Marc-Aurèle, par le souvenir pieux de son père adoptif,

se montra plus tolérant, plus résigné, et, en apparence, plus aveugle. Car il remercia les dieux de lui avoir donné Faustine pour femme, et on éleva des autels à cette prostituée. L'auteur semble s'être proposé de prendre le contre-pied de l'histoire et de s'inscrire en faux contre la conscience du genre humain. L'abominable Commode, cette boue ignoble pétrie avec le sang de Faustine et d'un gladiateur, resta la vivante image de l'adultère, et la vie de ce monstre est la meilleure réfutation du panégyriste de Faustine.

Nous n'avons donc pas à démontrer que les transmissions héréditaires sont des faits établis par l'expérience journalière ; la science devrait plutôt rechercher la cause des anomalies et des déviations que présente quelquefois le principe d'hérédité, et quelles sont les règles les plus ordinaires qu'elle suit dans les transmissions. La bonne constitution des époux, des qualités morales irréprochables et une affection réciproque seront toujours les conditions les plus sûres pour l'intérêt des familles, l'amélioration de l'espèce et l'accomplissement des vœux de la nature. Cependant la prévoyance la plus sage ne prévient pas tous les écarts. Dans le règne animal comme dans l'humanité, il naît des individus, soit impropres à vivre, soit affligés d'infirmités natives, soit destitués des qualités morales propres aux parents ; les faits abondent.

Tous les naturalistes ont vu parmi les animaux des portées dont les petits étaient constamment difformes ou monstrueux ; quelle en était la cause ? On l'ignore. Peut-être faut-il accuser un défaut d'harmonie inconnu entre les deux générateurs. L'accouplement des animaux, qui offraient des singularités, continuant ces particularités dans les générations successives, a formé les races parmi les animaux de la même espèce. C'est ainsi que sont nées

également, par le caprice ou l'industrie de l'homme, la plupart des races domestiques. Grâce à la transmissibilité des modifications acquises par les accidents organiques, en unissant des chiens à longues oreilles ou à queue écourtée, on a obtenu des races pareilles; on a produit des bassets avec des chiens à jambes courtes, des terriers avec des chiens à museau allongé et à jambes sveltes; les dogues et les épagneuls n'ont pas une autre origine. « Ces « produits dégénérés, dit G. Cuvier en parlant de ces « derniers, sont les marques les plus fortes de la puis- « sance que l'homme exerce sur la nature. »

La génération reproduit toute modification organique spontanée; les mutilations accidentelles, n'ayant pas leur origine dans le système nerveux dont émanent tous les organes, ne se transmettent que rarement. Flourens ayant, à différentes reprises, fait accoupler des chiens à qui l'on avait enlevé la rate, les petits vinrent toujours au monde avec cet organe. Les petits des chevaux et des chiens dont on a coupé la queue ou les oreilles, naissent avec des oreilles et une queue. Depuis quatre mille ans que la circoncision est pratiquée chez les Israélites d'abord, et puis parmi les musulmans, aucun mâle ne naît circoncis. Cependant, Langsdorf rapporte qu'au Kamchatka, où l'on est dans l'usage de couper la queue aux chiens employés aux traîneaux, les petits viennent au monde avec une queue écourtée ou naissent même sans queue.

On lit dans Fréd. Cuvier qu'une louve de la ménagerie, accouplée avec un chien braque dont on avait coupé la queue, produisit des petits à queue très-courte. Les éleveurs anglais sont même parvenus à supprimer les cornes de leurs races bovines, comme le jardinier habile retranche les branches parasites de l'arbre fruitier. Blu-

menbach cite l'observation d'un officier qui, ayant été estropié de la main droite, par suite d'une blessure, se maria et eut des enfants qui offrirent la même difformité que leur père, au même doigt et à la même main. Dans la famille de Brantôme, dont un ancêtre avait eu la jambe coupée, la plupart des descendants naquireut boiteux. Néanmoins, de pareils exemples sont assez rares pour que la plupart des observateurs les aient révoqués en doute; aussi, la question reste-t-elle encore litigieuse, faute d'expériences assez répétées.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner comment se sont formées les races humaines qui peuplent la terre ; nous le ferons ailleurs. Au sein de ces races mêmes, on trouve des variétés innombrables qui empêcheront toujours une classification méthodique. C'est une observation qui n'avait échappé ni à Hippocrate, ni à Hérodote, ni à Strabon, et qui frappe tous les voyageurs modernes : chez les peuples renfermés dans un territoire circonscrit, au sein des races qui ne se mêlent pas avec les étrangers, dans certains climats très-caractérisés, tous les hommes se ressemblent. On ne retrouve pas seulement cette uniformité de physionomie chez les Tartares, les Japonais, les Sibériens, les Lapons, les Taïtiens, les Esquimaux, les Sioux, etc., on l'observe même à nos portes, dans quelques cantons suisses, dans plusieurs contrées d'Espagne ou d'Écosse, dans le village de Bruck auprès d'Amsterdam et dans presque toute la Hollande. Toutefois, pour être durables, les races humaines réclament non-seulement une procréation primitive, mais encore la continuité de plusieurs générations, ainsi que le concours du régime et du climat.

Il existe donc une loi de la nature, la même sans doute qui préside à la génération des êtres, ayant pour

effet, cette triple action : 1° maintenir la spécificité de l'espèce; 2° former chaque individu du concours mixte des deux générateurs; 3° transmettre certains caractères spéciaux de l'organisme. C'est grâce à la fixité de l'espèce, que l'homme conserve inaliénable son cachet divin et ne peut jamais, quoi qu'il fasse, descendre au niveau de la brute. C'est sur la variabilité, résultant du concours des deux sexes, qu'est fondée la liberté humaine. La nature a-t-elle confié plus particulièrement à la femelle la fixité de l'espèce et la formation des organes intérieurs? Le mâle influe-t-il davantage sur les caractères extérieurs et variables? On ne peut former une hypothèse sans rencontrer des contradictions. Contentons-nous d'indiquer ici que la plupart des phénomènes compris dans les transmissions héréditaires ont été attribués, les uns à une disposition organique des parents antérieure à la génération, les autres à la disposition actuelle au moment de la fécondation, quelques-uns à des maladies pendant la vie intra-utérine, quelques autres enfin à l'imagination de la mère pendant la gestation. Ces diverses hypothèses ont été discutées avec une grande sagacité, mais en laissant subsister toutes les incertitudes, dans les ouvrages de plusieurs zootechniciens, et surtout dans le savant traité de l'*Hérédité naturelle* de M. le docteur Prosper Lucas. (2 vol. in-8°, J. B. Baillière 1847.) La question de fait est la seule qu'il nous importe d'exposer ici.

Après la ressemblance, la vitalité ou la durée de la vie est l'un des plus importants caractères transmis par l'hérédité. Le père du célèbre Clairaut avait vu périr dix-neuf enfants dans un âge peu avancé; il perdit le vingtième, qui fut la gloire de l'Académie des sciences, âgé de cinquante-deux ans. Les deux filles de Victor-

Amédée II, la duchesse de Bourgogne et sa sœur Marie-Louise, mariée à Philippe V, l'une et l'autre si remarquables par la beauté, l'esprit et le grand cœur, moururent à vingt-six ans. Dans la famille Turgot, l'âge de cinquante ans était la limite ordinaire de la vie; le grand ministre, voyant ce terme approcher, fit observer aux siens, quoique bien portant, qu'il était temps de mettre ordre à ses affaires, et il mourut, en effet, à cinquante-trois ans. Notre contemporain, M. Turgot, naguère ambassadeur en Suisse, a terminé prématurément sa carrière. Dans la maison des Romanow, la durée de la vie est courte. Plusieurs de ses membres, il est vrai, Alexis, Pierre III, Iwan VI, Paul Ier, périrent de mort violente. Le chef de cette race illustre, Michel Fœderowitz, mourut à quarante-neuf ans, Alexis à quarante-six; Fœdor-Pierre Alexiowitz et Iwan V, ses fils, eurent une fin prématurée. Une dysurie cruelle enleva le dernier des frères, Pierre le Grand, à peine âgé de cinquante-trois ans. Pierre II mourut de la petite vérole dans sa quinzième année, l'impératrice Anne à quarante-sept ans; pour le malheur de son peuple, la bonne et clémente Élisabeth, qui avait fait vœu de ne faire mourir personne sous son règne, ne prolongea sa carrière que jusqu'à cinquante-un ans. Enfin, des quatre brillants rejetons de Paul, Alexandre mourut à quarante-huit ans, Constantin à quarante-deux, Nicolas à cinquante-neuf, le grand duc Michel à cinquante-un.

Dans les maisons de Saxe et de Prusse, au contraire, les exemples de longévité ne sont pas rares; on vint annoncer à Frédéric-Auguste, l'allié fidèle de la France, qu'un grand de sa cour avait succombé à l'âge de soixante-quinze ans : *Eh quoi!* s'écria-t-il, *il est mort si jeune!* Malgré ses guerres continuelles, et de fréquents excès de

table, le grand Frédéric dépassa l'âge de soixante-quatorze ans; Frédéric-Guillaume III atteignit celui de soixante-dix; le roi actuel est né le 22 mars 1797, et marche par conséquent vers sa soixante-seizième année. Néanmoins, c'est loin des cours minées par tant de périls, et où veillent de si cruels soucis, qu'on trouve les plus fréquents exemples de longévité. On peut citer chez tous les peuples des familles d'octogénaires, de nonagénaires et de centenaires. Le père de M. le duc Dec.... fut octogénaire. Sa mère atteignit quatre-vingt-quatorze ans et mourut d'accident. Malgré une vie traversée par de violents chagrins, le duc D*** parvint lui-même à soixante-dix neuf ans. Son frère, M. le vicomte D., vient de mourir à quatre-vingt-six ans, et leur sœur, Mme P**, octogénaire depuis cinq ans, est encore très-bien portante. Parfois, il est vrai, un seul membre isolé, tel que Fontenelle, prolonge sa carrière jusqu'à un siècle; mais ordinairement la longévité comme la brièveté de la vie sont héréditaires dans les familles. Les recueils, consacrés aux biographies des centenaires, contiennent de si fréquents exemples d'observations analogues que nous n'en citerons qu'un très-petit nombre. Le 1er avril 1716 mourait à Paris un sellier de Doulevant, en Champagne, âgé de plus d'un siècle; par une délicate flatterie, il avait été admis deux ans auparavant à présenter un bouquet à Louis XIV, à l'occasion de la fête de ce monarque; son père avait vécu cent treize ans, son aïeul cent douze. Un cultivateur des environs de Berghem, Jean Surrington, vécut cent soixante ans. La veille de sa mort, en plénitude de ses sens et de son intelligence, il partagea lui-même ses biens à ses enfants : l'aîné avait cent trois ans, et, ce qui est plus extraordinaire encore, le plus jeune n'en avait que neuf. Enfin, le plus vieux vétéran de nos armées,

Jean Golembiewski, venu en France avec le roi Stanislas Leczinski, appartenait à une famille de centenaires; le père du courageux vieillard avait vécu cent vingt-un ans, sa grand'mère cent trente.

On voit journellement un grand nombre de phénomènes organiques, tels que la taille, l'embonpoint, la dentition, la menstruation, la force, etc., se reproduire dans plusieurs générations ; Haller se vantait d'appartenir à une famille dont tous les membres avaient une haute taille. On vit plusieurs fois en Grèce un père, des fils et des petits-fils, remporter la palme aux jeux Olympiques. La calvitie comme la canitie sont héréditaires ; le docteur Izarié, atteint d'une canitie précoce, eut un fils, aujourd'hui consul en Amérique, dont les cheveux blanchirent à dix-huit ans. Moriceau fait mention d'un fait de claudication qui se transmit du père à ses trois fils. Claude de France, surnommée *la Bonne Reine*, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, mariée à François Ier, boitait un peu comme sa mère, et offrait, avec les traits de Louis XII, la douceur et toutes les qualités de ce prince.

Dans notre dernier ouvrage (*De l'influence des climats sur l'homme*, chap. *Des sens et des sensations*), nous avons cité de frappants exemples d'anomalies de la vision, se renouvelant et se perpétuant dans plusieurs générations. Un très-grand nombre d'amauroses, de cataractes, de surdités congéniales ou acquises, sont également héréditaires ; la plupart des observateurs en signalent quelques exemples. L'un des plus anciens, Pline, rapporte que, dans la famille des Lépidus, il naquit à divers intervalles trois enfans dont un même œil était recouvert *d'un cartilage* ; la plupart des membres de la famille des Condé étaient borgnes. L'observation suivante, insérée par Florent Cunier dans les *Annales d'oculistique* (1844), mérite

d'être rapportée ici : Une femme née d'une mère microphthalmique, mais ayant les deux yeux parfaitement développés, s'unit à un homme dont la grand'mère était sourde-muette. De ce mariage naquirent cinq enfans, trois garçons et deux filles ; ces deux dernières étaient affectées de microphthalmie. L'une d'elles, qui était sourde-muette, avait en même temps une absence complète de l'iris. L'autre, s'étant mariée, mit au monde un enfant sourd-muet, affecté en même temps de microphthalmie avec colobome de l'iris. Cette hérédité de la surdi-mutité et de la microphthalmie, dans une famille, vient à l'appui de l'opinion de Burggraeve, qui fait ressortir l'analogie qui existe entre les difformités innées de la vue et de l'ouïe.

En 1827, Adrien de Jussieu publiait l'observation d'une jeune femme qui était née comme sa mère avec trois mamelles. Quoique cette conformation singulière remonte évidemment à la formation de l'être, néanmoins, on ne cite d'autre transmission de la mère à la fille que l'exemple précédent. Julia, femme d'Alexandre Sévère, fut surnommée *Mamea*, comme la Fortune : elle était multimame. Percy et Fournier virent à Trèves une fort belle femme qui avait trois mamelles disposées en triangle ; Thomas Bartholin observa un fait semblable chez une Danoise. En 1671, il y avait à Rome une femme pourvue de quatre mamelles, deux de chaque côté, fournissant abondamment du lait à chaque grossesse. Les deux faits suivants sont plus extraordinaires encore : Gadner vit au Cap une mulâtresse ayant six mamelles qui donnaient du lait ; mère à quatorze ans, elle eut quatre enfans d'une grossesse et cinq de l'autre. Percy fut témoin du second fait ; ce chirurgien célèbre rapporte qu'une vivandière valaque, accouchée depuis vingt jours de deux enfans qu'elle allaitait,

fut trouvée parmi les prisonniers autrichiens que fit l'armée du Rhin en l'an VIII. Morte du froid, on reconnut qu'elle avait cinq mamelles dont quatre très-saillantes, remplies de lait et sur deux lignes; la cinquième, placée au-dessous et au milieu des quatre autres, n'avait pas plus de volume que le sein d'une fille impubère. Nous rappellerons enfin que l'infortunée Anne de Boulen était multimame et avait six doigts à chaque main.

Les vices de conformation des mains ne sont pas très-fréquents ; mais il n'en est point qui dénote avec plus d'évidence le pouvoir de l'hérédité. Chez les membres d'une famille de l'ancienne province d'Aunis, la main était posée en pronation, c'est-à-dire tournée en bas ; tous les doigts faisaient avec le métacarpe un angle de 130 degrés, saillant en dedans, rentrant en dehors ; les doigts quoique courts se prêtaient aux mouvemens ordinaires. Cette difformité existait chez la grand'mère, sur le père de famille et sur plusieurs de ses enfans, mais non chez tous ; de Montègre ne put savoir si elle remontait au delà de trois générations. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire rapporte plusieurs observations de polydactylie héréditaire chez les mammifères et les oiseaux. L'hérédité ne se rencontre pas moins fréquemment dans l'espèce humaine pour ce vice de conformation. Deux filles de Caïus Horatius, dit Pline, avaient six doigts à chaque main ; il en était de même de tous les membres d'une famille dont parle Morand. On lit dans le *Médical Times* (juin 1860) : « Un malade entré dernièrement dans le service de M. Dixon, à l'hôpital d'ophthalmologie, avait six doigts à chaque main ; le doigt surnuméraire était petit et développé dans le bord interne de la main ; la difformité était parfaitement symétrique. Le père et la grand'mère paternelle présentaient la même conformation. Six de ses sœurs en avaient hérité ainsi que

lui ; l'une d'elles, mariée, avait déjà un enfant avec un doigt surnuméraire. Du reste, cet homme était vigoureux, fortement constitué et d'une haute stature. Les *Transactions philosophiques* et l'*Histoire de l'Académie des sciences* contiennent un grand nombre d'exemples pareils ; le plus curieux est celui que rapporte Maupertuis, et relatif à la famille de Jacob Ruhe, chirurgien de Berlin : sa mère et sa grand'mère avaient six doigts aux pieds et aux mains ; il présenta lui-même cette conformation, ainsi que trois de ses frères ; quatre autres en furent exempts. Marié en 1733 à une femme bien conformée, Sophie-Louise de Thingen, il en eut six enfants, dont deux, du sexe masculin, naquirent sexdigitaires. (*Œuvres compl.*, t. II, *Lett.* XVII.) Le professeur de philosophie Belfinger, l'un des plus savants hommes du XVIIIe siècle, présentait ainsi que toute sa famille, de père en fils, douze doigts et douze orteils, ce qui lui valut le nom qu'elle portait, dérivé de *vielfinger*.

Moins fréquente que la difformité précédente, la palmidigitation est également héréditaire; elle consiste dans la réunion des doigts par une membrane analogue à celle des palmipèdes. Le chirurgien Van der Bach compta dans une seule famille espagnole, de San-Martino, quarante individus atteints de cette sorte de monstruosité ; on les désignait dans la contrée sous le nom de *Los Pedagos*. (*Recueil des mém. de méd., de chir. et de pharm.*, 1818.) De tous les exemples qu'on pourrait citer, nous n'en connaissons pas de plus intéressant que celui dont un excellent observateur, M. le Dr Bérigny, communiqua les traits principaux à l'Académie des sciences (2 nov. 1863) : La femme, point de départ de cette difformité, avait les troisième et quatrième orteils du pied droit palmés dans toute leur longueur. Dans la deuxième génération, composée

de sept enfants, quatre filles et trois garçons, issus de la première, aucun ne présente l'anomalie de leur mère. Dans la troisième, l'une des filles met au monde, entre autres enfants, une fille, l'aînée, dont le médius et l'annulaire de la main droite sont palmés comme ceux des orteils de sa grand'mère. Une autre sœur a aussi, au nombre de ses enfants, une fille et un garçon, portant tous deux à la main droite le médius et l'annulaire palmés. L'un des trois frères de ces deux filles a cinq enfants du sexe masculin; l'aîné vint au monde avec les doigts semblables à ceux de sa cousine et de son cousin. Voilà donc quatre enfants de la troisième génération qui héritent de la digitation anomale de leur aïeule maternelle. Dans la quatrième, l'un des arrière-petits-enfants, l'aîné des garçons, a aussi une soudure du médius et de l'annulaire de la main droite; il est à son tour père de deux filles jumelles, dont l'une reprodnit au pied droit l'anomalie des deux orteils de sa bisaïeule, et d'un garçon qui présente à la main droite le même phénomène que celui de son père.

Si quelqu'un était tenté d'attribuer au hasard la transmission des pères aux enfants de tels vices de conformation, nous lui opposerions le raisonnement de Maupertuis qui, dans sa lettre XVII sur la génération des animaux, a soumis au calcul la théorie de l'hérédité. Ce savant prend pour exemple la polydactylie, et il se demande, en supposant que cette difformité soit le fruit du hasard, quelle est la probabilité qu'elle ne se reproduirait pas du père dans ses descendants. Si on compte un seul sexdigitaire sur vingt mille hommes, la chance que l'enfant ne naîtra pas avec six doigts est de vingt mille contre un. La chance que le fils et le petit-fils ne seront pas à la fois sexdigitaires est de vingt mille fois vingt mille ou quatre cent

mille contre un. Enfin, la probabilité que cette anomalie ne se continuera pas pendant trois générations consécutives serait de huit trillions, nombre si grand que la certitude des choses le mieux démontrées en physique n'approche pas de ces probabilités.

Entre plusieurs infirmités transmises par la génération, nous citerons encore les suivantes : Marc avait connu une famille dans laquelle trois générations étaient affectées d'exomphale. Meckel rapporte qu'une femme, dont la famille comptait plusieurs hypospades, mit au monde deux enfants offrant ce vice de conformation. Enfin, Lebœuf cite l'exemple d'un jeune berger, dont le père et les quinze frères avaient tous les mois un écoulement de sang par l'urètre. Mais de tous les vices de conformation, il n'en est aucun dont la transmission soit aussi fréquente que le bec-de-lièvre. Une femme morte à la clinique d'accouchement, le 16 mars 1841, d'une fièvre puerpérale, présentait à la lèvre supérieure une cicatrice verticale résultant de l'opération du bec-de-lièvre qu'elle avait subie depuis longtemps; mère de deux enfants, le premier seul offrait la même difformité. Paul Dubois rapporte avoir vu à la Maternité une femme, atteinte de ce vice de conformation, le transmettre à l'enfant auquel elle donna le jour. Au mois d'avril 1847, on conduisit à la consultation du professeur Roux une petite fille de cinq ans, atteinte de bec-de-lièvre; le père et l'aieul paternel de cette enfant en étaient également affectés; son frère et ses deux sœurs ne se trouvaient pas tout à fait dans le même cas; mais chose non moins remarquable! ils portaient les traces de la réunion tardive des deux maxillaires supérieurs, et on voyait une petite dépression verticale sur le bord libre de la lèvre comme si l'opération eût été pratiquée. En 1843, ce clinicien célèbre avait opéré d'un bec-

de-lièvre une enfant qui avait six doigts à chaque main et six orteils à chaque pied ; l'hérédité se manifestait ainsi par plusieurs vices de conformation à la fois, transmis du père à la fille. Entre plusieurs autres, nous citerons encore l'observation suivante comme une preuve des plus frappantes du pouvoir de l'hérédité ; en 1859, Murray (de Bighton) opéra un enfant de dix-huit mois d'un bec-de-lièvre simple du côté gauche. Sur sept frères ou sœurs, tous, excepté la sœur aînée, étaient nés avec la même infirmité ; leur père avait été opéré par Liston d'un bec-de-lièvre double ; mais cette famille présentait une particularité plus curieuse encore, consistant en deux petites poches de la lèvre inférieure. Elles existaient chez le père ainsi que sur le premier, le troisième et le huitième enfant. Exempts du reste de maladies constitutionnelles, tous jouissaient d'une santé excellente. (*British and foreign medico-chirurgical Rewiew*, oct. 1860.)

Que des filles héritent des dispositions organiques et même des vices de conformation de leur mère, les savants le reconnaissent sans pouvoir cependant expliquer le phénomène. Car, qu'est-ce que l'ovule presque microscopique, cet embryon d'un nouvel être, détaché périodiquement de l'ovaire de la femme? Comment contient-il tout un organisme futur, os, muscles, nerfs, vaisseaux, organes, fonctions? Mais l'étonnement ou plutôt l'admiration redouble, en songeant que l'homme lui-même se retrouve dans le nouvel être, pareil à l'ouvrier qui imprime le cachet de son génie sur l'argile féconde. Et cependant, on sait que l'homme ne communique qu'une étincelle vitale, plus subtile encore que l'étincelle électrique. Eh bien, cette étincelle, cette *aura seminalis*, un esprit presque, suffit non-seulement pour animer l'ovule maternel, mais encore pour communiquer tous les attributs physi-

ques et moraux. L'être procréé contiendra dans son épanouissement la coloration, la forme, la vitalité, et jusqu'aux anomalies de l'organisme du père; ces qualités proviennent donc, soit d'un point nerveux, soit d'une force plastique qui organise à son image et façonne une vie d'homme avec les matériaux que lui fournit le sang de la mère. Existe-t-il une défectuosité ou un arrêt de développement dans l'un des systèmes nerveux du père ou de la mère, ils ne communiquent au nouvel être qu'un système nerveux incomplet. Nous le répétons, les mutilations accidentelles ne se reproduisent point, par cette raison que le système nerveux central d'où procède tout l'organisme reste entier.

Quant à l'hérédité morbide proprement dite, ce n'est pas la maladie même, n'existant pas quelquefois au moment de la génération, qui est transmise, mais bien une disposition plus ou moins invincible à la contracter. Une imminence étant donnée, l'effet ne sera détourné qu'en attaquant la cause à sa source même. La plupart des maladies aiguës sont accidentelles; il ne peut exister d hérédité pour celles qui sont déterminées par des intempéries, une cause infectante. Cependant, aux époques d'épidémies, on voit plusieurs membres de la même famille frappés en même temps, non-seulement parce qu'ils sont soumis aux mêmes influences, mais encore parce qu'ils offrent la même disposition organique; les épidémies cholériques de 1832, 1848, 1854, moissonnèrent des familles entières. Dans les trois premiers mois de 1855, les angines couenneuses firent à Paris de nombreuses victimes: Mme la comtesse de la Rochef... et un de ses fils, le fils et la fille de M. Mal..., M. Duc... et ses deux fils jumeaux. On peut sans doute imputer ces malheurs à la contagion; quelques-uns néanmoins doivent être attribués à la consangui-

nité, c'est-à-dire à l'hérédité des mêmes dispositions organiques. Au mois de novembre 1856, nous avons vu nous-même une mère, son fils et sa fille atteints en même temps de la scarlatine ; l'un était dans le haut du faubourg du Roule, l'autre au Sacré-Cœur, la troisième rue du Luxembourg.

Ce sont des dispositions de l'organisme analogues qui rendent les parents sujets aux mêmes maladies sporadiques, parfois au même âge ; le 13 décembre 1863, Frédéric VII, roi de Danemark, âgé de 56 ans, fut enlevé en six jours par un érysipèle de la face qui envahit rapidement le cuir chevelu ; son père avait succombé à la même affection. « Il n'est guère de maladie sans prédisposition, depuis l'engelure jusqu'au tubercule, depuis le simple rhumatisme jusqu'à la goutte, dit M. le professeur Bouillaud : je viens de voir tout récemment une malade qui a été atteinte d'une pneumonie exactement au même âge que son père. C'est que les dispositions morbides se transmettent par hérédité comme d'autres particularités individuelles, comme la ressemblance des traits.... Il n'est rien de plus rebelle à la thérapeutique que la diathèse, dit le même savant ; j'ai souvent comparé les individus condamnés à une maladie grave par une disposition originelle, innée, aux pêcheurs endurcis ; s'ils évitent la faute pour un temps, à la moindre tentation, ils retombent dans leur péché pathologique. » (Acad. de méd., 5 déc. 1854.)

On voit donc que, pour les maladies sporadiques, accidentelles, il existe une prédisposition individuelle transmise par l'hérédité. S'agit-il des lésions organiques ou des diathèses, la question ne se discute pas. « Chacun porte en soi, dit encore M. Bouillaud, son patrimoine organique. C'est là une question d'une si haute valeur pratique, que nous ne manquons jamais d'en signaler

l'importance. » (*Moniteur des hôp.*, 27 mars 1855.) Cette transmission est prouvée pour la phthisie, les névroses, les scrofules, le rhumatisme, le cancer, les dartres, etc. Nous avons cité ailleurs l'exemple d'une famille de dix-huit membres, moissonnée tout entière par la phthisie. « Si on met en doute la propriété contagieuse de la maladie scrofuleuse, dit Pinel (*Nosog. phil.*, t. III, p. 367), il n'en est pas de même de son hérédité; elle est prouvée d'une manière manifeste par des observations multipliées; il paraît même que les pères la communiquent plus facilement à leurs enfants que les mères. » On doit à M. Baillarger de précieuses recherches sur l'hérédité des plus terribles maladies du système nerveux; les mêmes remarques ont été faites par MM. Moreau de Tours et Brierre de Boismont. A l'époque où l'asile de Maréville était dirigé par M. Morel, cet établissement renfermait trois couples d'individus de la même famille, depuis la mère et la fille jusqu'au degré de cousin germain. Léon Foucault, le célèbre inventeur de l'application du pendule libre, oscillant dans l'espace, à la démonstration de la rotation du globe, est mort dans le mois de février 1868 d'un ramollissement cérébral; son père avait succombé au même âge et à la même maladie.

Morgagni, Cénac, Lancisi, Albertini, Corvisart, ont vu dans une même famille plusieurs générations atteintes d'affections organiques du cœur. Il nous a été permis également de faire un grand nombre d'observations analogues; la suivante est à divers points de vue l'une des plus remarquables. Madame la comtesse de Q... mourut très-jeune, en Bretagne, d'une hypertrophie du cœur. Son mari, tourmenté par la gravelle pendant de longues années, prolongea néanmoins sa carrière jusqu'à 78 ans. Un fils aîné succomba prématurément à la maladie qui avait enlevé sa mère. Le

second fils, le célèbre archevêque de Paris, atteint d'une lésion organique du cœur, mourut le 31 décembre 1839, dans un âge très-peu avancé. Le troisième frère, brave militaire, hérita des maladies de son père et de sa mère tout ensemble; pendant plus de vingt ans, j'eus souvent à combattre chez lui de violentes palpitations de cœur et des vertiges qui le renversaient à terre. Parvenu à l'âge de 70 ans, il rendit plusieurs calculs d'acide urique. Dans le cours des dix années suivantes, je le fis opérer par la lithotritie, deux fois par Leroy d'Étiolles, une troisième par Heurteloup, une quatrième par M. Mercier. Il succomba en 1867, âgé de 81 ans, à une hypertrophie du cœur compliquée d'hydropisie. On le voit, les affections calculeuses sont soumises à la loi de l'hérédité. Catherine de Médicis, ainsi que Henri III, furent tourmentés par des coliques néphrétiques; on retrouve la même diathèse chez Henri IV, cousin de ce dernier.

Entre tous les pathologistes, Alibert est celui dont les recherches ont jeté la plus vive lumière sur l'étude des dartres. Comme lui, Biett, Battemann, MM. Bazin, Devergie, Cazenave, Hardy, ont compté l'hérédité au premier rang des causes qui les engendrent. Nous avons rapporté ailleurs l'histoire si curieuse de la famille Lambert; souvent, comme dans cette observation, les enfants présentent absolument la même forme pathologique que leurs parents; parfois la symptomatologie diffère, mais non la diathèse. Alibert donna des soins à une famille dont les trois fils étaient tourmentés de la mentagre; il y avait chez les deux filles une dartre pustuleuse disséminée; la même affection avait existé chez le père et l'aïeul. « L'hérédité, dit cet auteur en traitant de la couperose, est la plus fréquente des causes organiques. J'ai toujours vu que les jeunes filles qui étaient atteintes de

cette éruption appartenaient à des parents frappés du même vice. Je connais une famille chez laquelle la couperose se transmet depuis quatre générations successives. Quand les parents n'ont pas la couperose, ils sont toujours sujets à d'autres sortes de dartres ou à des maladies qui annoncent une altération radicale et originaire du système lymphatique. » Nous le répétons, les auteurs ont recueilli des exemples innombrables de l'hérédité de la diathèse herpétique, et quand elle a existé chez des parents, on doit toujours en tenir compte dans le traitement des maladies qui se déclarent chez les enfants.

Le cancer est une des maladies les plus fréquentes et les plus redoutables de l'espèce humaine. Les causes en sont peu connues; le chagrin et toutes les affections tristes jouent un rôle important dans l'étiologie de cette affection. N'est-ce point, en effet, à des causes morales qu'est due la lésion de l'estomac qui a enlevé Trousseau à l'âge de 66 ans, malgré sa constitution excellente et une sobriété excessive ? Bien des personnes échapperaient à cette cruelle maladie sans le chagrin ; ce qui rend extrêmement probable l'opinion très-accréditée que le point de départ du cancer est dans le système nerveux. Charles Bonaparte mourut à Montpellier, à l'âge de 38 ans, d'un squirre de l'estomac; c'était un homme grand de taille, beau et bien fait, d'une chaleur d'âme et d'une énergie remarquables. Madame Lœtizia, l'une des plus belles femmes d'Ajaccio, prolongea sa carrière jusqu'à 90 ans. Des onze enfants nés de ce mariage prématurément rompu, huit survécurent et jouèrent un rôle dans les événements de notre siècle. Un seul, Napoléon, succomba à la maladie du père. Il se plaisait à répéter qu'il n'avait jamais senti son estomac ni sa tête; aussi, à sa mort, de violents soupçons planèrent-ils sur les lords Bathurst et Castelreagh,

autant que sur le lâche exécuteur de leur vengeance, et les accusa-t-on d'avoir empoisonné le grand homme qui mourait trop lentement à leur gré. L'opinion s'égarait ; c'est le poison moral qui avait fait son œuvre. Sans les chagrins, l'hérédité n'est point fatale. Anne d'Autriche mourut d'un cancer du sein au milieu d'atroces souffrances ; eh bien, ni Louis XIV, ni Philippe d'Orléans, ni leurs descendants, ne succombèrent à une affection cancéreuse.

Néanmoins, la vie étant pour l'ordinaire hérissée de cuisants soucis, le germe du mal organique se perpétue dans les générations ; mille exemples l'attestent. Parmi les illustres victimes, on peut citer madame Deshoulières et sa fille, qui succombèrent l'une et l'autre à un cancer du sein. Le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris, vient de mourir d'un carcinome de la langue, au mois de juin 1869. Son père, comme lui représentant de la Prusse à la cour de France, avait péri de la même maladie. C'est donc avec une approbation générale qu'Amussat put dire à l'Académie de médecine (séance du 21 novembre 1854) : « Quoique tous les auteurs considèrent l'hérédité comme une forte prédisposition au cancer, je trouve qu'on n'attache pas une assez grande importance encore à cette cause. Diagnostic, pronostic et traitement empruntent une extrême importance à la circonstance de l'hérédité. »

Avant de présenter quelques remarques sur l'hérédité des penchants, des qualités morales et des dons de l'esprit, nous examinerons les deux questions suivantes : 1° Quelle est l'influence des mariages consanguins sur les transmissions héréditaires? 2° Quelle est l'influence de l'imagination de la mère sur le fœtus? On ne saurait traiter un sujet aussi important que celui des mariages consanguins, au point de vue social, sans rechercher quels

sont à cet égard les enseignements de l'histoire. En Perse et en Égypte, le mariage entre frère et sœur était non-seulement autorisé par les lois, mais encore il était entré dans les mœurs; à Babylone même, en souvenir de Sémiramis, il était permis à la mère d'épouser son fils. Zoroastre prescrivait de se marier de bonne heure; en outre, conformément aux préceptes de ce législateur, les Guèbres avaient un goût particulier pour les mariages incestueux. Cambyse avait épousé sa sœur Méroë, qu'il tua d'un coup de pied dans le ventre; elle était alors enceinte. Il épousa également Atossa, comme lui issue du grand Cyrus. Ochus épousa sa sœur Parysatis, dont il eut Artaxerxès Mnémon, Amestris, Cyrus le Jeune, etc. Dans tout le règne des rois de Perse et dans cette immense monarchie qui pouvait mettre un million d'hommes sur pied, tant elle regorgeait de population (elle est réduite aujourd'hui à cinq ou six millions), les historiens ne signalent ni un plus grand nombre de difformités qu'ailleurs, ni une détérioration de la race. Bien plus, Montesquieu attribue aux mariages incestueux usités en Perse, non-seulement la force des liens de famille, mais la puissance même dont cet empire jouit si longtemps.

Les Égyptiens considéraient les mariages entre frère et sœur comme un objet de culte envers la mémoire d'Isis et d'Osiris, leurs divinités les plus vénérées. Cette contrée, l'une des plus anciennement civilisées, eut une grande splendeur, et fut pour les anciens l'école des sciences et de la politique. En parvenant au trône d'Égypte, Ptolémée et ses successeurs se conformèrent aux mœurs de la nation, et, contrairement aux lois macédoniennes, adoptèrent la pratique des mariages entre frère et sœur. Ptolémée Philadelphe répudia Arsinoë, fille de Lysimaque, pour épouser Arsinoë, sa sœur consanguine.

Évergète épousa sa sœur Bérénice qu'il aima avec idolâtrie. Philopator avait également épousé une sœur du nom d'Arsinoë, qu'il fit mettre à mort avant de rendre le dernier soupir; en un mot, les successeurs de Ptolémée se conformèrent à la coutume du pays, où le roi et la reine devaient être frère et sœur, mari et femme. Enfin, après une période d'environ trois siècles, nous voyons un des derniers descendants des Lagides, Ptolémée XII, âgé de 13 ans, épouser sa sœur, la célèbre Cléopâtre, qui en avait dix-sept, et celle-ci, après la mort de son premier mari, épouser Ptolémée XIII, son plus jeune frère. Ainsi, pour se conformer aux mœurs de l'Égypte, les Lagides épousèrent presque constamment leurs sœurs, et leur descendance légitime se maintint de père en fils jusqu'à Ptolémée Aulète, le joueur de flûte, fils naturel de Ptolémée Soter II. La descendance ne fit point faute aux Ptolémées; et combien n'aurait-elle pas été plus nombreuse et mieux assurée, si ces barbares, en montant sur le trône, n'avaient fait massacrer leurs frères et les autres membres de leur famille!

Le Séleucides se conformèrent à la coutume des mariages incestueux, qui était générale en Syrie comme dans presque tout l'Orient. Il en était tout autrement en Europe : les lois romaines prohibèrent les mariages en ligne directe, et cette défense s'étendit aux alliés dans la ligne collatérale, s'il restait des enfants. Seuls entre tous les peuples qui l'habitaient, les Athéniens autorisèrent le mariage du frère avec la sœur consanguine, et les Spartiates celui du frère avec la sœur utérine. Nous laissons de côté la question sociale et religieuse; nous cherchons seulement ici quels sont les inconvénients des unions consanguines, au point de vue de l'hygiène, de la détérioration ou de l'amélioration de la race. Sur ce

point, l'histoire est muette ; on ne peut augurer des renseignements qu'elle nous fournit, si plusieurs mariages incestueux furent stériles, ni s'ils procurèrent dans les familles un plus grand nombre de difformités que les mariages ordinaires. Aucun de ces faits par conséquent ne saurait être invoqué comme autorité scientifique, et la question reste entière devant la science moderne.

Parmi les espèces animales, la consanguinité fournit des renseignements qui ne peuvent être passés sous silence. Nous avons signalé la tendance des espèces à léguer à leur descendance les modifications et les qualités acquises dans une première génération, et c'est ainsi, avons-nous dit, que se sont formées, pour l'économie domestique, les plus belles races bovines, ovines et chevalines. Comment procèdent les éleveurs bien connus? Ils accouplent constamment les individus pourvus des qualités qu'on veut affermir et perpétuer dans les races. L'expérience a prononcé : la parenté la plus proche paraît le moyen le plus efficace d'obtenir les perfectionnements désirés. L'histoire généalogique des chevaux de course anglais et français prouve que les plus célèbres vainqueurs du turf sont issus d'unions consanguines.

S'il était permis d'appliquer à la physiologie humaine les documents empruntés à celle des animaux, aucun doute ne serait possible : les mariages consanguins, n'importe à quel degré, pourraient être considérés comme exempts de danger ; mais il ne serait pas étonnant que la loi morale qui les repousse se trouvât en harmonie avec la loi physiologique, dont la transgression aurait comme toujours sa punition et sa peine. Déjà, très-anciennement, quelques observateurs avaient signalé les inconvénients des mariages à tous les degrés de parenté. On le sait : l'humanité porte en elle un principe de maladie, de vice

et de décadence. C'est en vertu de sa libre nature et guidé par sa raison, que l'homme lutte contre ce penchant inné; c'est par suite d'efforts persévérants qu'il se perfectionne, grandit et se fortifie.

Nous avons prouvé l'hérédité de tous les vices organiques. Quelle est la famille qui soit exempte de quelque défectuosité physique et morale? Par conséquent, unir deux organismes d'une famille chez laquelle prédomine une qualité ou un vice commun, c'est en assurer la reproduction dans de nouveaux êtres. On invoque vainement l'exemple de nos races domestiques; entre l'homme et les animaux, il existe certainement quelques analogies d'organisation, quelques similitudes dans les affections morbides; mais l'identité n'existe en aucune manière. Les animaux n'étant sujets, ni à la fièvre intermittente, ni à la syphilis, ni à la rougeole, ni à la coqueluche, ni au scorbut, ni à l'aliénation, conclura-t-on de là que ces maladies sont étrangères à l'homme? D'ailleurs, dans l'accouplement des animaux dont on veut perfectionner la race, on choisit constamment les meilleurs reproducteurs. Il est à peu près certain qu'abandonnées au hasard pour la reproduction, les belles races domestiques suivraient la loi générale et se détérioreraient.

On sait quel est le mobile des mariages dans les sociétés modernes; on ne consulte ni le mérite, ni la santé, ni même les inclinations vertueuses; la question d'argent domine tout; aussi, de tous les contrats, le mariage est-il le plus aveugle et le plus aléatoire. Les motifs déterminants ne sont pas autres dans les unions consanguines; au point de vue héréditaire, les conséquences ne sauraient fournir matière à aucun doute : les maladies de famille se transmettent ainsi, presque fatalement. C'est par des croisements dirigés avec intelligence qu'on parviendra à

détruire certaines prédominances morbides ou vicieuses. Considérée sous le rapport de la fécondité des mariages ou des vices de conformation, la question nous paraît indécise. Nous ignorons s'il exista chez les anciens un plus grand nombre de difformités; on n'hésitait point alors à faire périr les enfants qu'on regardait comme des monstres. La législation de Lycurgue autorisait à précipiter dans les gouffres du Taygète les nouveau-nés contrefaits. Les Athéniens jetaient à la mer, et les Romains dans le Tibre, les prétendus hermaphrodites. C'est pour la même raison peut-être qu'on trouve un très-petit nombre de difformités chez les sauvages. Anciennement l'Égypte, la Perse, la Syrie étaient extrêmement peuplées. Si, après plusieurs siècles de grandeur, la population de ces contrées diminua, il faut en accuser les guerres, la servitude, la barbarie, la corruption, dont les effets sont partout les mêmes. Les unions incestueuses y furent-elles étrangères? Nous l'ignorons : c'est dans les temps modernes seulement que la question des inconvénients de la consanguinité a été étudiée attentivement.

Ménière, l'un des premiers, s'étant livré, sur le grand théâtre où il observait, à la recherche des causes de la surdi-mutité congéniale, reconnut que, dans le plus grand nombre des cas, cette infirmité ne pouvait être attribuée, ni aux impressions très-vives perçues pendant la grossesse, ni aux chutes ou aux coups agissant immédiatement sur l'utérus, ni aux maladies du fœtus pendant la durée de la gestation, ni même à l'hérédité proprement dite. Des statistiques publiées dans les diverses contrées de l'Europe, il ressort ce fait général : que le chiffre des sourds-muets varie beaucoup dans chacune; que, dans les unes, on en compte un sur trois mille individus, et dans d'autres, un sur deux cents et même davantage. Or,

quoique la détermination de ces différences et des causes générales qui les produisent ne fût point assez nettement caractérisée dans les documents, il en concluait néanmoins que le mariage entre parents ne se rencontre jamais plus fréquemment que dans les localités où naissent un plus grand nombre de sourds-muets. Tels sont les résultats des recherches exposées par Ménière dans un mémoire lu à l'Académie de médecine le 29 avril 1856; la mort de ce judicieux praticien l'empêcha de donner une base plus solide à ses premières observations.

Dans une communication adressée à l'Académie des sciences (16 juin 1862), Boudin, esprit chercheur et original, formula les siennes avec plus de hardiesse et de netteté encore. De l'ensemble des faits contenus dans ce mémoire, il déduit les propositions suivantes : 1° les mariages consanguins représentent en France environ 2 p. 100 de l'ensemble des mariages, tandis que la proportion des sourds-muets de naissance, issus de mariages consanguins, est à l'ensemble des sourds-muets de naissance : à Lyon, au moins de 25 p. 100; à Paris, de 28 p. 100; 2° la proportion des sourds-muets de naissance croît avec le degré de la consanguinité des parents. Si l'on représente par 1 le danger de procréer un enfant sourd-muet dans un mariage ordinaire, ce danger est représenté par 18 dans les mariages entre cousins germains; par 37 dans les mariages entre oncle et tante; par 70, dans les mariages entre neveu et tante; 3° à Berlin, on compte : 3, 1 sourds-muets sur 10,000 catholiques; 6 sourds-muets sur 10,000 chrétiens, en grande majorité protestants; 27 sourds muets sur 10,000 juifs. En d'autres termes, la proportion des sourds-muets croît avec la somme des facilités accordées aux unions consanguines par la loi religieuse; 4° on comp-

tait en 1848 dans le territoire de Jowa (États-Unis) 2,3 sourds-muets sur 10,000 blancs; 212 sourds-muets sur 10,000 esclaves; c'est-à-dire que dans la population de couleur, au sein de laquelle l'esclavage facilite les unions consanguines et même incestueuses, la proportion des sourds-muets était quatre-vingt-onze fois plus élevée que dans la population blanche, protégée par la loi civile, morale et religieuse.

Avant cette communication, M. le docteur Bémis (du Kentucky) avait signalé la funeste influence des mariages consanguins sur les enfants qui en naissent. De ses recherches dans divers établissements hospitaliers des États-Unis, il résulterait que sur 100 idiots, 15 sont nés d'époux cousins germains; que sur le même nombre de sourds-muets, 10 appartiennent au même genre de mariage; et, enfin, que sur 100 aveugles, il y en a 5 dans le même cas. Aussi, en 1860, la législation de l'Ohio édicta-t-elle diverses lois relatives aux mariages entre proches parents, et posa-t-elle surtout les restrictions les plus sévères aux unions entre cousins germains. Les débats fournirent des enseignements d'un haut intérêt : dans l'État de l'Ohio, 3,900 enfants sont nés de 873 mariages entre cousins. Dans le Massachussets, 17 familles comptent 95 enfants. La moyenne du nombre des enfants, dans le Massachussets, est donc de 5 1/2 par famille. Mais, sur ce nombre, 44 sont idiots et 14 scrofuleux; 37 seulement se trouvent dans des conditions de santé ordinaire. Dans l'Ohio, sur les 3,900 enfants, 2,490 sont affligés de difformités graves ou d'imbécillité complète; le nombre de ceux qui jouissent d'une bonne santé et d'une intelligence parfaite est dans une faible proportion. On cite l'exemple d'une famille qui, sur 9 enfants, compte 9 idiots. En présence d'une semblable situation, on ne

saurait qu'applaudir aux mesures restrictives de la législation.

Enfin, MM. les docteurs Rilliet (de Genève), Devay (de Lyon), Elliotson (de Londres), Liebrich (de Berlin), etc., communiquèrent également aux corps savants le résultat de leurs recherches, qui s'accordent à confirmer les fâcheuses conséquences des unions consanguines. Nous nous contenterons de citer la note suivante de M. le docteur Rochard : « Dans une période de quinze années, dit ce judicieux observateur, l'institution des sourds-muets de Nogent-le-Rotrou, dont je suis le médecin, a reçu cinquante-cinq enfants sourds-muets de naissance ; sur ce nombre, quinze sont nés de parents cousins germains, un de cousins issus de germains. »

Hâtons-nous de le déclarer : les opinions des adversaires de la consanguinité ne furent pas reçues sans protestations ; on en contesta les chiffres et les conséquences. Les inconvénients attribués aux mariages entre parents furent taxés d'imaginaires, et l'on chercha à démontrer que les documents fournis par Boudin et les autres observateurs étaient dépourvus de toute valeur scientifique et provenaient d'un habile groupement de chiffres. M. Isidor, grand rabbin à Paris, protesta avec énergie contre l'authenticité des faits concernant la population israélite; celle de Paris, composée d'environ 25,000 âmes, ne présente pas quatre sourds-muets : « L'établissement de la rue Saint-Jacques, dit M. Isidor, en renfermait trois il y a quelques semaines; il n'en reste plus que deux ; ces deux sont de Bordeaux, et le premier était de la Prusse rhénane. On compte généralement cent mille Israélites en France. Or, en prenant pour base la proportion qui existe à Paris, nous arrivons au chiffre de douze à quinze pour la France entière, et nous sommes loin de celui supposé par

Boudin. Je ne m'explique pas la statistique de M. le docteur Liebrich (de Berlin), qui trouve vingt-sept sourds-muets sur une population de dix mille âmes, bien moins encore le fait avancé par M. Elliotson (de Londres), qu'on ne voit nulle part plus de louches, de bègues, etc., qu'en Angleterre. Ces opinions, je le répète, ne me paraissent pas avoir une base certaine, et jusqu'à preuve du contraire, je prends la liberté de m'inscrire en faux contre elles. »

A la protestation indignée de M. le rabbin Isidor, il faut joindre les réfutations successives de quelques hommes de science. Déjà, dans une thèse inaugurale sur les résultats attribués aux alliances consanguines, M. le docteur Bourgeois avait fourni un document d'une grande valeur : c'était la généalogie d'une famille de quatre cent seize membres, issus d'un premier couple consanguin au troisième degré, dans un espace de cent soixante ans. Il s'agit d'unions consanguines répétées et superposées d'une manière plus ou moins immédiate, jusqu'à seize fois et à différents degrés de cousins, sans produire un seul cas de surdi-mutité ou de toute autre anomalie. De soixante-huit unions, surchargées de consanguinité, une seule fut inféconde. Il y a lieu de faire remarquer que l'état général de santé a toujours été remarquablement bon chez les descendants des mêmes auteurs, avec une consanguinité extrême chez plus de deux cents individus.

M. Séguin aîné communiqua également à l'Académie des sciences le résultat de quelques observations puisées dans sa propre famille et entièrement conforme à celui de M. le docteur Bourgeois. De dix alliances formées entre les Séguin et les Montgolfier sont nés soixante-un enfants, dont quarante-six vivent en 1863, et dont les années vécues jusqu'alors représentent le chiffre de mille huit cent qua-

rante-cinq ans. Il ne s'est produit parmi eux aucun cas de surdi-mutité, d'hydrocéphalie, de bégaiement ou de six doigts à la main. M. Séguin pense donc que les observations de M. Bourgeois et les siennes, entreprises sur une échelle aussi large, doivent contribuer à tranquilliser les familles sur les suites des mariages consanguins, et qu'elles réfutent péremptoirement des observations sans suite et sans liaison entre elles, que leurs auteurs néanmoins avaient jugées suffisantes pour servir de base à une loi chimérique. Ajoutons enfin que, dans un intéressant mémoire, M. le docteur Aug. Voisin a fourni des renseignements entiérement conformes à ceux de MM. Bourgeois et Séguin.

On le voit, le secours de la statistique est invoqué pour appuyer deux opinions essentiellement contradictoires et elle fournit à chacun des chiffres complaisants. Comment dégager la vérité de termes qui se combattent? Il nous semble que la conséquence des observations si précises, si authentiques apportées dans le débat par MM. Bourgeois, Séguin et Aug. Voisin, est très-significative. Elles prouvent évidemment que les unions consanguines opérées dans de bonnes conditions de santé, et dans des familles où n'existent pas des vices héréditaires, peuvent être exemptes d'inconvénients, et continuer pendant quelques générations les qualités des parents. Mais avant de tirer une conclusion définitive de ces faits, on ne doit point oublier les exemples fournis par les zoo techniciens; s'ils considèrent les unions consanguines comme le moyen le plus sûr et le plus efficace d'obtenir de belles races domestiques, d'un autre côté, avons-nous dit, ils ne choisissent comme reproducteurs que les animaux les plus beaux et les plus vigoureux. Ces faits sont parfaitement connus et doivent être acceptés sans contestation. Mais

enlèvent-ils toute signification aux statistiques des auteurs que nous avons cités? Non certainement. En admettant même que, dans le désir de faire prévaloir un système de prédilection, on ferme les yeux sur certains faits, on grossisse son opinion de quelques chiffres douteux, on tire des conséquences trop absolues d'un petit nombre d'observations, comment se refuser à reconnaître la nocuité des alliances consanguines, quand on a présentes à la mémoire les lois de l'hérédité? D'ailleurs, sans entrer dans la critique et l'appréciation des diverses statistiques, nous n'en rappellerons qu'une seule : dans une période de quinze années, l'institution de Nogent-le-Rotrou reçoit cinquante-cinq sourds-muets; sur ce nombre, seize sont nés de germains ou de cousins issus de germains. Personne ne prétendra qu'en France les mariages entre parents soient dans la proportion de seize à cinquante-cinq. Aucune subtilité ne saurait donc infirmer la valeur de ces chiffres, et leur éloquence suffit pour prouver le danger des mariages consanguins.

Il résulte des rapports d'un certain nombre de navigateurs que, dans les îles et partout où les alliances sont restreintes, la race s'abâtardit. On peut faire la même réflexion sur les maisons royales et sur les grandes familles, ainsi que sur les nations soumises au régime des castes. Quand le vice s'infiltre dans les veines d'une famille ou d'un peuple, il faut en retremper le sang à des sources nouvelles et pures, si l'on veut éviter une décadence mortelle.

En dehors de la statistique, devenue trop souvent un art raffiné de sophistes et un véritable escamotage scientifique, que nous apprend l'observation individuelle? Ainsi que MM. Bourgeois et Aug. Voisin, nous connaissons plusieurs faits d'alliances consanguines entre germains et

même d'oncle à nièce, chez lesquels, toutefois, il n'existe pas une trop grande différence d'âge, qui non-seulement ont été fécondes, mais dont les enfants, pareils à leurs parents, ne laissent rien à désirer sous le rapport de la bonne conformation et des qualités morales. Néanmoins, nous en avons observé un bien plus grand nombre, les deux tiers environ, dont les résultats ont été plus ou moins funestes. Nous avons dit que l'histoire ne nous apportait aucune lumière sur la fécondité relative des unions consanguines ; il en aurait été autrement peut-être si l'attention des observateurs eût été éveillée sur cette question importante; on peut citer à l'appui l'exemple suivant : Hérode ayant épousé dix femmes dont il eut plusieurs enfants, deux d'entre elles seulement furent stériles, les deux qui avaient avec lui un lien de parenté ; l'une était fille de son frère, l'autre sa cousine germaine. Tantôt les enfants issus de mariages consanguins meurent prématurément, tantôt ils traînent une vie languissante et portent le cachet d'une diathèse de famille. Le 18 janvier 1865, on célébrait à la Madeleine, au milieu d'un deuil général, le service funèbre de mademoiselle Man..., morte de la phthisie pulmonaire à l'âge de dix-huit ans ; une sœur, charmante personne comme elle, avait succombé un an auparavant au même âge et à la même maladie ; trois frères ou sœurs étaient morts rachitiques dans les premières années de l'enfance. Toute cette famille, enlevée prématurément, provenait de l'alliance d'un oncle avec sa nièce. Chacun de nous peut attester que les enfants issus de cousins germains sont atteints en très-grand nombre de phthisies, de scrofules, d'épilepsie, de lypémanie ou de surdi-mutité. Madame Gri... nous disait récemment qu'ayant épousé son cousin germain, l'ancien maire du Ve arrondissement de Paris, elle en avait eu trois enfants :

une fille qui vient de mourir d'une affection cancéreuse, une fille et un fils sourds-muets qui, mariés l'un et l'autre à des personnes sans infirmités, ont des enfants qui entendent parfaitement, et ne laissent rien à désirer sous le rapport de la santé et de l'intelligence. M. le comte de C... a eu cinq enfants de son mariage avec sa nièce ; il en a perdu quatre à divers âges ; la seule survivante, une fille atteinte de surdité congéniale, a épousé un sourd-muet et n'a pas d'enfants. Rappelons enfin que M. le comte et madame la comtesse de Chast..., cousins germains, dont la famille et les ascendants ne présentent aucune maladie spéciale, ayant eu quatre garçons et une fille venus à terme, non compris six fausses couches, la fille et trois garçons sont sourds-muets ; un seul, le troisième, jouit de l'intégrité de ses sens. Nous n'insisterons pas, persuadé que nous soutenons une cause gagnée au tribunal du bon sens et de l'opinion publique.

Dans le croisement des races, on ne parvient pas à éviter tous les dangers ; il y a des vices, des fautes et des maladies de famille qu'on dissimule et qu'on est exposé à rencontrer dans un époux inconnu. Mais la prudence conseille d'éviter les alliances consanguines : le sang ne ment jamais. Grâce à des unions étrangères, on parvient souvent à détruire les vices et les dispositions morbides qu'on rencontre particulièrement chez les grands et dans les maisons royales. Quoique on ait prétendu le contraire, c'est par le croisement plutôt que par la consanguinité que l'on conserve et perfectionne les races ; plus d'une famille a dû à de tels croisements le renouvellement ou la conservation de son lustre. Le sang romain et allemand, s'alliant à celui des Celtes, a créé le type français. De combien de tribus asiatiques se mêlant aux autochthones, sous un climat privilégié, ne se composa

pas la nationalité grecque! Miltiade était issu d'un citoyen d'Athènes et d'une femme thrace; Thémistocle avait pour père un Athénien et pour mère une Lydienne d'Halicarnasse. Platon était fils d'Ariston et de Périctione; celle-ci descendait d'un frère de Solon au sixième degré, celui-là tirait son origine de Codrus. Le prince Eugène était fils du comte de Soissons et d'une Italienne, Olympe Mancini; Turenne, celui du duc de Bouillon et d'une Hollandaise, Élisabeth de Nassau. Si les États se conservent par les mœurs et les institutions, c'est à des mariages intelligemment et honnêtement contractés, purs de tout alliage vicieux, que sont dus la noblesse, l'éclat et la prospérité de familles.

Si l'on jugeait une doctrine d'après les hommes célèbres qui l'ont soutenue, personne ne révoquerait en doute l'influence de l'imagination de la mère sur le fœtus. Elle a été admise par la plupart des médecins et des philosophes : Hippocrate, Empédocle, Ambroise Paré, Descartes, Perrault, Winslow, Malebranche, Fabrice de Hilden, Stahl, van Helmont, Boerhaave, van Swieten, Fréd. Hoffmann, Locke, Morgagni, etc., en un mot, par la presque universalité des grands observateurs. On ne saurait donc repousser dédaigneusement une opinion qui compte de tels partisans. Parmi ceux qui l'ont niée, figurent principalement les mécaniciens; ils ont taxé de crédulité superstitieuse la croyance des anciens sur l'efficacité des impressions agréables et la vue de belles statues. Combien, a-t-on ajouté, ne voit-on pas de femmes qui, ayant manqué à leur honneur, cherchent à détruire leur fruit et mettent au monde des enfants parfaitement conformés! Quelques-unes, frappées de terreur en rencontrant des aveugles, des sourds-muets, des infirmes, ne transmettent cependant aucune

de ces difformités. Les femmes du sérail, gardées par des eunuques noirs, n'engendrent jamais de nègres. Les plantes produisent de nombreuses difformités, des taches dans les feuilles, des fleurs bizarres, des fruits nains ou contrefaits; on voit des poules à deux têtes, des poissons doubles, ainsi que M. de Quatrefages vient récemment d'en montrer un à l'Académie des sciences. Dans la plupart des espèces de poissons, la femelle dépose sur le sable ou le gravier des œufs presque imperceptibles et en nombre immense (quelques-unes en contiennent plus de neuf millions); ces ovules sont fécondés par le mâle en l'absence même de la femelle. Des œufs extraits d'une truite morte depuis quatre jours ont pu être fécondés. Par conséquent, aucune imagination n'intervient ici. Il en est de même dans toute la classe des ovipares. Comment l'imagination des oiseaux ou des poules pourrait-elle faire naître des petits monstrueux dans les œufs éclos à la chaleur des fours, en Égypte? On a apporté d'Afrique des œufs de Bengalis et de Veuves ; couvés par des oiseaux de nos climats, ces œufs ont reproduit des petits en tout semblables à leurs parents, ayant les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, le même chant. On objecte enfin que, même chez les vivipares, il n'existe aucune continuité entre la mère et le fœtus, qu'ils vivent d'une vie pour ainsi dire indépendante et que, par conséquent, les impressions de l'une ne sauraient agir sur l'autre. Toutefois, ainsi que Burdach (*Traité de physiologie*, t. II) le fait parfaitement observer, si nous voulions nier un phénomène vital, par la seule et unique raison qu'il nous serait impossible de dire quelles en seraient les conditions matérielles, il faudrait aussi déclarer qu'il y a impossibilité à ce qu'une qualité quelconque passe du grand-père à son petit-fils, ou à ce que

le petit-fils hérite des traits, de la taille, de la constitution, des prédispositions morbides, des talents et des inclinations de son père. D'ailleurs, si on peut induire de la plupart des objections précédentes que, dès le moment de la conception, le nouvel être contient tous les principes de son développement, elles n'ont aucune valeur quand il s'agit des animaux supérieurs et surtout de l'homme. Il résulte des expériences de Vésale, de Legallois et de Flourens, que le fœtus des mammifères respire et se nourrit par l'intermédiaire de la mère. On savait, depuis Duhamel, que la garance mêlée pendant un certain temps à la nourriture des animaux en rougissait les os. Dans la séance du 4 juin 1860, Flourens communiqua à l'Académie des sciences un fait plus curieux encore. Il ne s'agissait pas des os d'un animal nourri avec de la garance, il s'agissait du squelette d'un fœtus dont tous les os et même les dents étaient devenus rouges, par suite du régime de la garance auquel la mère avait été soumise, pendant les quarante-cinq derniers jours de la gestation. Aucun autre organe ne présentait de coloration. Par conséquent, de quelque mode que ce phénomène s'opère, par endosmose ou autrement, il est certain que le sang de la mère communique directement avec l'intérieur du fœtus.

Dans la séance même où Flourens fit part à l'Académie de ses curieuses expériences, M. Coste signala un phénomène de coloration, non-moins extraordinaire, transmise par la mère, non point à l'embryon ni au fœtus développé, mais à l'œuf lui-même, à la substance du germe, avant que cette substance ait subi aucune des transformations dont elle doit devenir le siége pour créer les premiers linéaments de l'être nouveau. L'exemple de cette coloration est emprunté à la famille des

salmonidés : « Lorsque dans cette famille, dit le savant naturaliste, la chair des femelles est imprégnée de la matière particulière qui donne cette teinte plus ou moins intense, connue sous le nom de *couleur saumonée,* le contenu des œufs que pondent ces femelles est lui-même imprégné de cette matière colorante, et l'intensité de cette coloration est proportionnée à celle de la mère. Si, au contraire, les femelles sont placées dans des conditions où leur chair perd cette teinte, les œufs qu'elles pondent dans ces nouvelles circonstances n'en portent plus de traces ; ils sont blancs comme la chair de la mère dont ils proviennent. Or, si en donnant à la chair de la mère, par le seul fait de l'action des milieux ambiants, une qualité aussi fugitive, on peut faire que cette qualité soit répercutée dans la substance du germe, on voit comment, quand il s'agit d'une diathèse cancéreuse, tuberculeuse, etc., le mal devient nécessairement un héritage, et cet héritage ne se borne pas à l'introduction de l'élément morbide dans un point quelconque, mais à son infusion dans l'organisme tout entier, ce qui se démontre par la manière dont cet organisme se constitue... Mais si la physiologie montre la facilité avec laquelle s'accomplissent ces redoutables transmissions, elle constate aussi que le mal n'est pas irréparable, pourvu qu'on place les sujets qui viennent de naître dans des conditions contraires à celles dans lesquelles ils ont reçu cet héritage. En effet, lorsqu'on fait développer de jeunes saumons dans un milieu différent de celui où leur chair contracte la coloration caractéristique de cette espèce, l'empreinte originelle s'évanouit. »

Il reste donc bien démontré qu'indépendamment même des lois naturelles de l'hérédité, il s'opère dans l'organisme rudimentaire de l'embryon et du fœtus une trans-

mission des qualités accidentelles qui se produisent chez la mère. Cette empreinte se grave même avec plus de vivacité sur les organes du nouvel être, en raison de leur délicatesse, et Flourens faisait observer qu'avec le régime de la garance, le système osseux de ce dernier offrait une coloration plus vive et plus uniforme que celui de la mère. Ainsi, dans son développement, voilà le fœtus soumis à toutes les modifications que subit la mère par suite de son régime et des milieux ambiants. Si le genre d'alimentation agit avec tant de puissance, comment les impressions morales qui affectent violemment le système nerveux seraient-elles inoffensives? On ne saurait l'admettre. Parfois, les désordres les plus graves et des accidents mortels se déclarent immédiatement sous cette influence. Nous avons vu récemment une femme primipare, témoin des préludes d'un accès épileptique et saisie d'un grand trouble, être prise des symptômes d'une fausse couche qui s'affectua le troisième jour. Dans l'exemple suivant, une passion vivement excitée eut un effet plus funeste encore : « Une femme âgée de trente ans, dit Peu, étant sur le point d'accoucher, eut un accès de colère si violent en voyant maltraiter l'un de ses enfants, qu'elle dit aussitôt : *Il se passe en moi quelque chose d'extraordinaire qui causera ma mort.* En effet, quelques jours après, elle eut une hémorrhagie qui la fit périr avant qu'on pût lui porter secours. On trouva deux enfants dans l'utérus, qui était rempli de sang par suite du déchirement du placenta. »

Aucun médecin, que nous sachions, ne nie de tels faits, et des exemples pareils s'offrent journellement à l'observation de chacun. « J'ai vu, dit Fodéré, pendant les orages révolutionnaires, quelques femmes grosses traînées en prison accoucher ensuite heureusement d'en-

fants vivants; mais j'en ai vu un plus grand nombre, et pour de moindres causes, faire des faussescouches ou mettre au monde des enfants morts, et, qui pis est, périr ensuite de la fièvre puerpérale; de sorte que, malgré les exceptions heureuses, le principe, admis de toute antiquité, de l'influence de l'imagination de la mère sur son fruit n'en existe pas moins dans sa pleine et entière vérité. » (*Dict. des sc. méd.*, t. XXIV, p. 171.)

Puisque aucune raison physiologique n'empêche d'admettre l'influence sur l'enfant des émotions vives ressenties par les femmes enceintes, le problème se réduit donc à une question de fait, de bonne foi et de saine interprétation. Il s'agit pour le médecin de n'être pas dupe d'une illusion ou d'un mensonge sur un sujet qui prête tant à l'erreur. Relativement aux envies, aux taches que présentent quelques enfants au moment de la naissance et parfois pendant tout le cours de leur vie, les femmes sont unanimes : elles prétendent qu'ayant vivement désiré un objet et porté au hasard la main sur une partie du corps, la marque de l'objet désiré s'est imprimée sur la même partie du corps chez l'enfant. Quelques médecins eux-mêmes ont cité des faits à l'appui. H. Bayard (*Ann. d'hyg.*, t. XLV, p. 151) rapporte qu'au 3e mois de sa grossesse, une mère de quatre enfants, Mme B., désira manger des moules. On ne put satisfaire son désir que huit jours après; en les apercevant, elle fut prise d'un dégoût insurmontable. Au terme ordinaire, elle accoucha d'une fille portant à la jambe gauche une tache violacée de l'aspect d'une coquille de moule. L'imagination se plaît à retrouver une ressemblance entre quelques taches ou végétations et les fraises, les fleurs, les animaux. Fabius fut surnommé *Verrucosus* à cause, dit Plutarque, d'un *seing naturel*

qu'il avait sur l'une des lèvres, comme une petite verrue. La végétation en forme de pois chiche que Marcus-Tullius portait sur le nez lui valut le nom de Cicéron. En 1861, M. le docteur Timothée Riboli communiqua le fait suivant à la section des sciences médicales du congrès de Bordeaux : Mme Gilardini, de Turin, âgée de vingt-trois ans, accoucha d'une jolie petite fille à laquelle on donna le nom de Réodolinde. L'enfant avait à la 3e phalange du petit doigt de la main gauche un cordon de peau de la longueur de 4 centimètres, terminé par une boule assez considérable pareille à celles qu'on suspend aux bracelets. A l'instant même, M. Riboli en opéra la section sans en parler à la mère. Le lendemain, il fit naître l'occasion de l'interroger, afin de savoir si, pendant sa grossesse, elle ne s'était pas, dans ses promenades, arrêtée devant des boutiques de bijoutiers. Après quelque résistance, elle avoua qu'elle avait toujours pensé à un bracelet avec des breloques, et ce fut avec étonnement qu'elle apprit que son enfant était née précisément avec une petite boule attachée au petit doigt de la main gauche. Le fait suivant est plus extraordinaire encore : Le 19 août 1842, la femme Peaudecerf, âgée de 26 ans (son mari en avait 29), accoucha d'un enfant à terme qui vécut 52 heures. Toute la surface cutanée était sillonnée de bandes diversement colorées, depuis la nuance violacée jusqu'au rouge. M. le docteur Souty déposa ce monstre au musée Dupuytren et lut à cette occasion un mémoire à l'Académie de médecine. La mère, interrogée par lui, affirma qu'étant allée à Bourges pendant le temps du carnaval de 1842, elle fut poursuivie par des masques et que l'un d'entre eux, habillé de rouge et de jaune, l'avait surtout effrayée au point qu'elle était revenue à Asnières toute trem-

blante. Le bariolage du nouveau-né ressemblait parfaitement à celui d'un arlequin. (*Gaz. méd.*, 14 février 1843, p. 30.)

Il serait téméraire d'affirmer que la reproduction pour ainsi dire photographique des images d'un objet, vivement désiré par la mère, soit absolument impossible. Néanmoins, la plupart des taches et des végétations congéniales, des *nævi materni*, se produisent sans qu'on puisse faire intervenir l'imagination maternelle, et les mille caprices qui l'ont affectée sont parfois sans influence fâcheuse : « Que de figures singulières ne verrait-on pas, fait observer Buffon, si les vains désirs de la mère étaient écrits sur la peau de l'enfant ! Du reste, il ne faut point compter qu'on puisse jamais persuader aux femmes que les marques de leurs enfants n'ont aucun rapport avec les envies qu'elles n'ont pu satisfaire. Je leur ai quelquefois demandé, avant la naissance de l'enfant, quelles étaient les envies qu'elles n'avaient pu satisfaire, et quelles seraient par conséquent les marques que leur enfant présenterait. Par cette question, j'ai fâché les gens sans les avoir convaincus. » Sur toutes les questions qui touchent au merveilleux, il ne faut ajouter foi qu'aux faits authentiques ; il est si facile de s'abuser et de croire après coup, que tout observateur doit s'assurer que l'impression reçue par la mère était bien réelle et bien déterminée. D'un autre côté, peut-on exiger qu'une femme vienne déclarer ses craintes au médecin avant l'accouchement ? La plupart d'abord les dissimulent ; quelques-unes cependant les ont vivement exprimées au sein de leur famille. Nous avons été plusieurs fois en mesure de constater que, malgré leurs appréhensions, leurs terreurs, les catastrophes dont elles avaient été témoins ou victimes, bien plus, malgré les opérations chirurgicales qu'elles avaient subies, les femmes

étaient accouchées d'enfants bien portants et bien conformés. Existe-t-il des exemples contraires? Quelques observateurs très véridiques en ont recueilli un certain nombre d'une authenticité irréprochable, et nous pouvons nous-même en citer quelques-uns dont nous avons vérifié la parfaite exactitude. Entre ces faits extraordinaires, on peut donc, sans être taxé d'inconséquence, accepter les uns et rejeter les autres.

Du temps de Malebranche, on voyait aux Incurables un jeune homme, idiot de naissance, et dont le corps était rompu aux mêmes endroits dans lesquels on rompait les criminels. Il vécut plus de vingt ans en cet état ; plusieurs personnes le virent, et la reine mère, étant allée visiter cet hospice, eut la curiosité de le voir aussi et de toucher les bras et les jambes de ce jeune homme, aux endroits où étaient les fractures. (*Recherches de la vérité*, liv. II, ch. VII.) Quarante ans après, un médecin hollandais, Hartzoëker, en citant le passage de Malebranche, rapporta un fait du même genre : il s'agissait d'une femme qui, ayant assisté, disait-il, à l'exécution d'un malheureux par le supplice de la roue, aurait mis au monde quelques mois après une fille toute rompue. Ce dernier fait n'offre d'autre garantie que l'assertion de Hartzoëker ; quant à celui de Malebranche, il n'est pas prouvé non plus que la mère du jeune homme eût assisté à l'exécution d'un criminel. Plusieurs fœtus ont présenté des fractures multiples. Chaussier rapporte deux observations curieuses pour lesquelles on invoquerait sans raison l'imagination de la mère. Dans la première, le nouveau né présentait quarante-trois fractures distinctes, les unes récentes, les autres anciennes ; dans la deuxième, la jeune fille offrait cent-treize fractures, les unes consolidées, les autres non réunies ; la mère de cette dernière s'était toujours bien

portée. (*Bull. de la Fac. de méd. de Paris*, n° 3, 1813.) On trouve chez le fœtus, non-seulement des fractures, mais encore des gangrènes spontanées, des amputations de membres et plusieurs autres lésions inexplicables.

Entre un grand nombre d'exemples que nous pourrions citer, les observations suivantes, dues à des médecins très-éclairés, ne permettent pas de révoquer en doute l'influence des impressions de la mère sur l'enfant. Un savant aliéniste, Guislain, rapporte que la femme de l'un des membres de la société de médecine de Gand, étant grosse, fit une chute dans laquelle elle eut les genoux et les coudes fortement meurtris, avec plaie aux tégumens ; l'enfant dont elle accoucha présentait des meurtrissures aux genoux, aux cuisses, aux coudes, aux bras ; à l'époque où Guislain publia son observation, l'enfant, alors âgé de dix ans, portait encore les cicatrices des plaies congéniales. Le célèbre Montgomery accoucha une dame qui, pendant sa grossesse, ne voulait point sortir, dans la crainte de rencontrer un homme contrefait qui marchait sur les genoux et les mains, tenant élevés derrière lui ses pieds nus, difformes et comme coupés dans leur articulation. Cette dame mit au monde, avant terme, un enfant bien conformé du reste, à l'exception des pieds, objets de terreur pour la mère, et qui étaient exactement semblables à ceux du malheureux estropié. M. le docteur Philippart, de Roubaix, rapporte que, dans le mois de mars 1844, ayant amputé la jambe à un habitant de Béchin (Belgique), une jeune femme enceinte de six semaines entra, quelques jours après, dans la chambre où se trouvait l'opéré ; elle fut tellement frappée en voyant le moignon que, sans cesse, elle l'avait présent devant les yeux. Elle accoucha à six mois ; l'enfant avait la jambe droite telle que si on l'avait amputée au lieu d'élection ; la gauche offrait vers le tiers

inférieur une dépression circulaire très-prononcée, signe certain d'un arrêt de développement. Un second fait, observé par M. Philippart, n'est pas moins remarquable. Un de ses amis, M. S..., capitaine au 5e de ligne, en Belgique, se trouvait en garnison à Oudenarde. Un jour d'exécution, Mme S..., enceinte depuis peu de temps, eut l'imprudence de se mettre à la fenêtre de son appartement et vit tomber la tête du supplicié : elle accoucha à sept mois d'un enfant acéphale. Nous devons l'observation suivante à un médecin instruit dont la probité et la véracité sont au-dessus de tout soupçon, M. le docteur Minnich, de Bade : En 1829, la femme du maître d'école de Rohrdorf, district de Bade, en Argovie, âgée de vingt-sept ans, n'avait pas eu d'enfant, quoique mariée depuis quatre ans. Enfin, devenue enceinte, elle fit au deuxième mois de sa grossesse un pélerinage à *Notre-Dame des ermites*. Sur la route, elle rencontre un mendiant à qui l'on avait amputé l'avant-bras ; elle lui fait largement l'aumône. A une lieue de distance, le mendiant, qui avait pris un chemin à travers la montagne, s'offre encore à elle ; il demande une nouvelle aumône qu'elle accorde avec libéralité. Enfin, elle rencontre une troisième fois le mendiant à la porte de l'église. A cette vue, il lui vint subitement à la pensée que son enfant naîtrait sans avant-bras ; elle ne cessa de manifester cette crainte à son mari dans le cours de la grossesse et à M. Minnich pendant l'accouchement, qui se fit avec le forceps. L'enfant, ayant ses deux bras, fut présenté à la femme, qui se rassura ; mais, en l'habillant, la garde appela M. Minnich et lui fit remarquer que l'un des bras était flasque et rétracté ; on reconnût qu'il n'existait aucune trace de radius et de cubitus et que les muscles atrophiés ne formaient qu'un moignon indistinct. L'enfant mourut au bout de six semaines,

et les parents, honteux de la difformité qu'il présentait, refusèrent à M. Minnich d'en pratiquer l'autopsie.

De tous les vices de conformation, le bec-de-lièvre est celui qui se reproduit le plus fréquemment par l'effet de l'imagination maternelle. Carus et Varing avaient connu des femmes qui, ayant rencontré pendant leur grossesse des personnes atteintes de cette difformité, l'avaient transmise à leurs enfants. Roux rapporte avoir observé plusieurs faits semblables. Nous citerons nous-même l'exemple suivant : Au commencement de ce siècle, lady R..., enceinte de trois mois, étant allée pour des emplettes dans la Cité de Londres, un homme atteint de bec-de-lièvre vint ouvrir la portière de sa voiture ; elle se rejeta vivement dans le fond en s'écriant : *Mon enfant aura un bec-de-lièvre* ! Cette crainte se vérifia ; il n'en existait aucun exemple dans sa famille. L'observation suivante, dont nous pouvons garantir la parfaite authenticité, présente une lésion plus rare encore que le bec-de-lièvre, survenue dans les circonstances suivantes : Dans le premier mois de sa grossesse, Mme M.... se trouvait chez une parente, au moment où une personne survint et raconta avec de minutieux détails une opération de staphyloraphie, qui venait d'être pratiquée au Havre ; vivement impressionnée, Mme M.... écoutait ces détails avec terreur et sans oser avouer les motifs de ses appréhensions. Au terme de la grossesse, elle accoucha d'une belle fille, aujourd'hui âgée de dix-sept ans, mais atteinte d'une division du voile du palais. Deux autres enfans qu'elle a eus depuis sont parfaitement conformés ; il n'existe aucun exemple de difformité congéniale dans sa nombreuse famille ni parmi ses ascendants.

Si les vives impressions de la mère ont produit quelquefois des lésions graves, des difformités et des arrêts de

développement, à plus forte raison doit-on supposer qu'elles ont le pouvoir de déterminer des troubles du système nerveux cérébro-spinal ou ganglionaire. Dans son *Traité de l'épilepsie*, Tissot, désespérant d'expliquer comment la mère peut communiquer au fœtus une maladie qu'elle n'a point elle même, nie cette hypothèse, qui a été vivement soutenue par van Helmont, Boerhaave et Frédéric Hoffmann. Sans s'embarrasser dans des interprétations plus ou moins plausibles, on doit se demander s'il existe des faits authentiques de névroses déterminées par l'imagination maternelle. On sait qu'après l'hérédité, la frayeur est, dans l'état ordinaire, la cause la plus fréquente de l'épilepsie. Chez la femme enceinte, tous les genres de frayeur peuvent communiquer le germe de cette maladie au fœtus. Boerhaave s'exprime ainsi sur cette question : « *Altera epilepsia*, dit ce grand médecin, *est congenita, quæ* « *incipit ab utero et durat ad mortem usque; hæc fit, si gra-* « *vida animo turbatur maxime, imprimis si epilepticum ca-* « *dentem viderit.* » (*De morbis nervorum*, cap. *De Epilep.*, p. 654). Ainsi, Boerhaave reconnaît que l'enfant peut devenir épileptique, non-seulement quand la femme enceinte est témoin d'un accès, mais encore par tout autre violent trouble de l'esprit. Suivant Fabrice de Hilden, une dame de Cologne primipare et très-bien portante vit tomber un épileptique, dont les cris et les convulsions l'impressionnèrent vivement : quelques mois après, elle mit au monde un enfant atteint d'épilepsie et qui mourut en moins d'un an. Les autres enfants auxquels cette dame donna le jour ne présentèrent aucun symptôme de cette maladie. Il rapporte également qu'une personne de la même ville, étant enceinte et visitant une de ses voisines atteinte d'épilepsie, fut témoin d'un accès ; sa frayeur fut d'autant plus grande que, dans les préludes de l'attaque,

la malade lui saisit les mains, et au milieu de ses mouvements lui frappa le ventre. Peu après son accouchement, l'enfant qu'elle mit au monde eut un violent accès épileptique et mourut plus tard de la petite vérole. Horstius, à qui Fabrice fit part de ces curieuses observations, lui répondit qu'il en avait recueilli lui-même un certain nombre de pareilles. Esquirol, Vaillant et Villeneuve citent également des exemples d'épilepsie idiopathique qui ne reconnaissent point d'autres causes.

Toutefois, pour être en droit d'admettre que l'imagination maternelle est la cause réelle de l'épilepsie, il faut s'assurer que cette maladie ne saurait être attribuée à l'hérédité. Il y a des exemples où le doute existe ; tel est celui qui est rapporté par Hoffmann (t. III., obs. 13) : Un homme de qnarante ans, sous le coup d'une fausse accusation de crime, est frappé d'épilepsie en présence de sa femme alors enceinte ; celle-ci n'en arrive pas moins au terme ordinaire de la grossesse ; mais l'enfant qu'elle met au monde est pris à la moindre occasion d'attaques d'épilepsie. L'exemple suivant est plus complexe encore : Le marquis Ant.-Jules de Brignoles, de Gênes, âgé de vingt-quatre ans, d'une bonne constitution et d'une santé parfaite, est pris sans cause connue, le 10 janvier 1786, d'un faible accès d'épilepsie, puis, le 15 janvier 1787, d'un second accès plus intense, et enfin, le 20 et le 21 décembre 1787, d'une troisième et d'une quatrième attaque extrêmement violentes. Il eut de sa femme, jeune et bien portante, quatre fils et deux filles. L'aîné des enfans,né avant le premier accès du père, n'offrit jamais le moindre symptôme épileptique ; le second, dont la mère était enceinte à l'époque du premier accès, eut de fréquentes et terribles attaques. Le troisième, dont elle était également enceinte lorsque les derniers accès éclatèrent en sa présence, mou-

rut du mal caduc. Le quatrième garçon et les deux filles nés après la guérison du père, restèrent étrangers à cette cruelle maladie. (*Jour. univ. des sc. méd.*, t. XIII, p. 48,) Dans ce dernier exemple, la transmission de la maladie doit-elle être attribuée à l'hérédité ou bien aux effets de l'imagination maternelle vivement frappée ? Quelque opinion que l'on adopte, on ne peut l'établir que sur des conjectures. On doit exprimer les mêmes doutes au sujet de l'observation rapportée par M. le docteur Kohler : Récemment, une femme bien constituée, habitant là commune d'Ubertrass, était accouchée d'un enfant anencéphale. Durant le cours d'une seconde grossesse et jusqu'à son accouchement, qui eut lieu dans la nuit du 21 septembre 1861, elle ne cessa d'exprimer la crainte de mettre au monde un enfant semblable au premier, et cette crainte se vérifia. M. Kohler pense qu'il existe peu d'exemples de femmes qui accouchent de deux enfans anencéphales, et il se montre plutôt disposé à attribuer le second fait à l'imagination vivement frappée de la mère. (*Union méd.*, 17 oct. 1861.)

Le cadre entier des névroses fournit des observations attestant le pouvoir de l'imagination maternelle comme cause des maladies du fœtus. L'exemple suivant est puisé dans une famille où jamais il ne s'était produit rien d'analogue : M. C..., ingénieur en chef des ponts et chaussées, et M[me] C..., sont l'un et l'autre d'une bonne santé et d'une belle constitution ; il y a vingt cinq ans, Madame C..., enceinte de quatre mois, entra dans une maison de B..., où il y avait une femme terriblement contrefaite, ne prononçant que des mots inarticulés, hideuse à voir. Madame C... fut très-vivement impressionnée, et accoucha à terme d'un enfant qui vécut jusqu'à l'âge de quatorze ans, hydrocéphale, contrefait, idiot. Suivant Es-

quirol, cet observateur d'une si grande compétence, c'est dans le sein maternel qu'il faut rechercher quelquefois la cause première des névroses cérébrales, non-seulement pour l'imbécillité, mais encore pour les autres troubles intellectuels : « Je ne sais pourquoi, ajoute ce savant aliéniste, cette circonstance a échappé aux observateurs. A l'époque de la Révolution, plusieurs femmes enceintes ont mis au monde des enfans que la plus légère cause a rendus aliénés. Une femme enceinte, ménacée d'être frappée par son mari, pris de vin, accoucha quelque temps après d'un enfant délicat, sujet à des terreurs paniques et qui devint maniaque à l'âge de dix-huit ans. Une autre expose mille fois sa vie pour sauver celle de son mari : la fille dont elle accoucha, sujette aux frayeurs, se maria, eut quatre enfans ; à vingt-trois ans, elle devint furieuse, et sa pensée était sans cesse occupée des idées de terreur, de meurtre et d'assassinat. » Enfin, Digby rapporte que Jacques I[er] ne pouvait supporter la vue d'une épée nue ; on sait que Marie Stuart, enceinte de lui, avait vu massacrer Rizzio, son favori, sous ses yeux.

Après avoir prouvé que toutes les dispositions organiques, fonctions, maladies, difformités, durée de la vie, sont un patrimoine que se lèguent les familles, les générations et les races, après avoir examiné l'influence des unions consanguines et celle de l'imagination de la mère sur le fœtus, une question plus délicate encore que les précédentes s'offre aux méditations de l'observateur. La transmission héréditaire s'exerce-t-elle également des pères aux enfants pour les instincts, les penchants, les goûts, les aptitudes diverses, les vices et les vertus, l'intelligence et le génie ? Si l'on se prononce pour l'affirmative, ne porte-t-on pas atteinte aux principes de la spiritualité et de la liberté ? Comment explique-t-on les anomalies et les

contradictions dont on pourrait citer d'assez nombreux et frappants exemples ?

Il n'existe point dans les familles une moindre ressemblance au moral qu'au physique; qualités et défauts de l'esprit et de l'âme se transmettent non moins que ceux du corps. Horace dit avec un sens profond :

Fortes creantur
Fortibus et bonis . . . . .

Telle est la règle, telle est la loi. A côté de l'hérédité du bien, et plus irrésistiblement encore, se place l'hérédité du mal. L'histoire nous montre constamment la honte et l'infamie se transmettant des pères à leurs fils pendant plusieurs générations. Un petit nombre d'observateurs ont soutenu l'opinion contraire. Caligula, le seul rejeton de la famille de Germanicus que Tibère n'eût pas fait périr, était l'idole des légions et du peuple romain : « Tout homme sensé, dit Sextus Aurélius Victor (*De Cæsaribus*), croyait qu'il ressemblerait à ses parents, malgré cette loi toute contraire de la nature, qui, souvent, comme à dessein, fait naître le méchant de l'homme vertueux, l'ignorant de l'homme instruit, ainsi du reste et réciproquement : exemple qui a fait penser à bien des sages qu'il était plus avantageux de n'avoir pas d'enfants. » Josèphe, rappelant que les enfants de Samuel furent des juges prévaricateurs, ajoute : « Alors l'expérience fit voir que les enfants ne ressemblent pas toujours à leurs pères ; mais que, quelquefois, les méchants engendrent des gens de bien, et les gens de bien, au contraire, mettent des méchants au monde. » (*Hist. anc. des Juifs*, liv. VI, chap. III.) Les exemples cités par Aurélius-Victor et Josèphe ne sont que des exceptions, tandis que l'histoire fournit un très-grand nombre d'exemples opposés. Avec tous les philosophes pythagoriciens, Timée de Locres, dont Platon

développe les doctrines dans l'un de ses plus beaux dialogues, soutient que nos vices proviennent moins de nous-mêmes que de nos pères et des éléments qui nous constituent. On peut citer comme un des plus frappants exemples la famille même des Césars : le sang de Scribonie devint la source empoisonnée qui infecta la maison impériale depuis Julie jusqu'à Néron. Domitius Ahénobarbus disait que de lui et d'Agrippine il ne pouvait naître qu'un monstre : on sait comment l'élève de Burrhus et de Sénèque justifia cette prédiction. Heureusement s'éteignit avec lui cette famille infâme qui donna l'exemple de tous les crimes, de la cruauté, de l'adultère, de l'inceste et de vices plus abominables encore. Voulez-vous savoir pourquoi le fils de Cicéron ne fut qu'un ivrogne, un débauché, un être vil et méprisable ? Demandez-vous quelles étaient les mœurs de Térentia. Les deux Faustine, Caracalla, Héliogabale et mille autres justifient l'implacable loi de l'hérédité du vice.

Dans la nuit où Alcibiade fut tué dans un bourg de Phrygie, il était avec la courtisane Timandra, dont la fille fut la célèbre Laïs. En 1462, Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, épousa Charlotte, fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel. Non moins légère dans ses mœurs que sa mère, et surprise en flagrant délit d'adultère, Brézé la poignarda à Romiers, près de Dourdan, le 14 juin 1476. Marie Touchet, fille d'un apothicaire d'Orléans, devint, par sa rare beauté, la maîtresse de Charles IX ; de ses deux filles, la marquise de Verneuil fut la maîtresse de Henri IV, et la marquise d'Entragues celle de Bassompierre. Ninon de l'Enclos hérita des qualités de son père, homme d'esprit, de plaisirs et d'aventures, qui tua en duel, en 1630, le baron de Chabans, l'ami de Malherbe. L'épicurien des Barreaux, si connu par son

irréligion et son libertinage, était petit-fils de Geoffroi Vallée d'Orléans, un pauvre insensé qui fut brûlé en place de Grève, à Paris, pour avoir publié un livre rempli d'impiétés, sous ce titre : *La Béatitude des chrétiens ou le fléau de la foi.*

Le cardinal d'Armagnac, frère du connétable, était fils naturel de Jean II, comte d'Armagnac ; Jean d'Armagnac, maréchal de France sous Louis XI, fut également fils naturel de Jean IV ; cette famille fournit encore un bâtard, Pierre d'Armagnac, dont le fils devint archevêque d'Avignon et cardinal. Enfin, en 1455, le dernier membre de cette famille peu recommandable, faussaire, sacrilége, incestueux tout ensemble, fabriqua des actes qu'il disait émanés du saint-Père, tendant à lui accorder des dispenses pour épouser sa sœur Isabelle, dont il était violemment épris, et grâce à ce subterfuge, qui attira sur lui l'excommunication du pape, il fit célébrer le mariage par l'un de ses chapelains. On le voit, le mal engendre le mal, le vice naît du vice ; il y a tant de corruption et de perversité au fond du cœur humain, que l'homme échappe rarement à l'hérédité des inclinations funestes.

Aucun penchant n'est aussi terrible et aussi fatal que celui du meurtre, le mépris de la vie de ses semblables, la soif du sang. Nous en avons ailleurs emprunté tant d'exemples à l'histoire, que nous pouvons nous contenter d'en citer ici un très-petit nombre qui montrent plus spécialement le pouvoir de l'hérédité. Suivant Pasquier, Ravaillac était issu par les femmes de Poltrot de Méré, tous deux fanatiques aveugles, l'un du catholicisme, l'autre du protestantisme. Ils frappent celui qu'ils regardent comme l'ennemi redoutable de leur religion ; l'un et l'autre sont écartelés. Le fils du cruel Laubardemont, perdu de vices et de crimes, se fit voleur de grand che-

min, et fut tué en attaquant un carrosse. Le régicide Agésilas Mélano fut pendu à Naples, le 13 décembre 1856, pour tentative d'assassinat sur la personne du roi ; son frère avait été fusillé en 1848.

Les cours d'assises offrent des spectacles très-affligeants et féconds en grands enseignements : celle de Saint-Omer vient de condamner (10 mars 1869) à la peine de mort un jeune homme de 23 ans, nommé Legrand, exécuté le 6 avril suivant, dont le père expie ses crimes à Cayenne. Crochu, condamné à mort pour crime d'assassinat et exécuté à Rouen le 22 septembre 1856, était fils d'un supplicié. Souvent, plusieurs membres de la même famille, animés des mêmes instincts, coupables d'un crime partagé, sont assis sur les bancs d'infamie : ici, la fille à côté de la mère ; là, le père avec ses fils. Tantôt on y voit comparaître les deux familles Chrétien, Gægly et Samuel Ruch alliées entre elles, père, mère, fils, beaux-frères, sous le poids de quarante-cinq vols. Tantôt on apprend qu'une bande de malfaiteurs qui épouvantait le Calvados est traduite devant les assises ; elle se compose des trois frères Fossay, de leur sœur et de François Souvray, son mari ; les débats révèlent que le grand-père et le père des quatre Fossay ont été pendus, et que plusieurs membres des deux familles expient leurs crimes dans les bagnes. La disposition aux attentats à la pudeur, au vol, aux incendies, aux meurtres se transmet des pères aux fils ; l'histoire des colonies pénitentiaires compte un certain nombre de jeunes détenus, fils naturels ou abandonnés, et un non moins grand nombre de malheureux dont les parents sont en prison. Un dernier exemple de l'hérédité du crime, fortifiée par de nombreuses alliances consanguines, nous dispensera de plus amples développements.

Dans le drame lugubre qui se déroula devant la cour

d'assises de l'Aisne, au mois de novembre 1857, figuraient quatorze malfaiteurs accusés de 50 vols, de 2 incendies et 3 assassinats. La généalogie des familles Chrétien, Villet, Tanré, Lemaire, Hugot et Pilot, qui peuplent le pays de Vrély et en sont la terreur, contient des détails effrayants. Alliées entre elles, le crime et l'infamie sont leur commun héritage : c'est à peine si, dans plusieurs générations, on rencontre un seul homme honnête, une femme qui n'ait point eu un compte terrible à rendre à la justice. En vain l'échafaud les moissonne ; les drames judiciaires, les condamnations à mort paraissent ne devoir finir qu'avec les derniers survivants de ces familles déshéritées. Martin Chrétien fut condamné à mort pour assassinat, et exécuté à Rozière le 29 août 1826 ; son fils est mort à Cayenne ; son frère fut condamné aux travaux forcés à perpétuité pour assassinat sur la personne de sa femme. Un cousin germain, Jean-François Chrétien, condamné à perpétuité pour vols et assassinats, eut de son mariage avec Marie-Rose Tanré sept enfants, dont une fille seule, Victoire, n'a jamais eu de condamnation, mais dont le fils Lemaire, chef de la bande actuelle, portera sa tête sur l'échafaud. Un oncle de cette famille de sept membres, Parvillers, périt de la main du bourreau. Dans les familles Tanré, Villet, Hugot, Pillot, ce sont des condamnations continuelles. Détail incroyable ! à un moment donné, il y eut trois cents ans de bagne dans ces familles. Enfin, le 18 novembre 1857, la cour d'assises de l'Aisne prononce la peine de mort contre Lemaire, Hugot, Bourse, Hippolyte Villet ; condamne Prosper Villet aux travaux forcés à perpétuité, et le reste de la bande aux galères ou à la réclusion.

Ces faits d'hérédité sont incontestables et contiennent des enseignements dont il serait insensé de ne pas recon-

naître la signification. Convenons-en, néanmoins, les lois ordinaires de l'hérédité n'expliquent pas tout ; combien ne voit-on pas de grands criminels, nés au milieu de familles dont aucun des ascendants n'avait manifesté des instincts cruels ! Louis XI ne fut-il pas le fils de Charles VII, qui livrait son cœur aux amours plutôt qu'aux affaires ? Ne fut-il pas le père de Charles VIII, dont la bonté et la douceur n'eurent d'égaux que la générosité et le courage ? Domitien ne fut-il pas le fils de Vespasien et le frère de Titus ? Charles-Quint ne donna-t-il pas le jour à Philippe II ? Les pères de Pierre de Castille, de Cromwell, du duc d'Albe, de Marat, du docteur Francia furent-ils, comme leurs fils, implacables et sanguinaires ? Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ces terribles mystères. Cependant, il faut aussi tenir compte des circonstances au milieu desquelles les hommes se sont trouvés, des passions de la lutte, des orages de l'ambition. Ainsi se comprend, si elle ne se justifie, la conduite de Cromwel, de Danton, de Camille Desmoulins et de leurs pareils ; celle de Sieyès, votant par faiblesse *la mort sans phrases ;* celle du général en chef de l'expédition d'Égypte, faisant fusiller, en dehors du champ de bataille, douze cents prisonniers qui l'encombrent ; celle enfin de Blucher et des Prussiens, achevant le général Duhesme, blessé, et les glorieux vaincus de Waterloo. Aussi Danton, devant l'échafaud, exprima-t-il l'amer regret des sacrifices sanglants qu'il avait faits à la politique, et le duc d'Albe, en présence de la justice de Dieu, eut-il horreur des flots de sang qu'il avait fait répandre. Ensuite, on doit aussi tenir compte du naturel humain ou pervers des mères, des transmissions éloignées de quelque ancêtre inconnu, puis enfin de l'influence des passions dominantes au moment de la génération. Quelques-unes des raisons précédentes expliquent mieux en-

core, quoique ces exemples soient cependant très-rares, pourquoi certains fils de mauvais pères furent des hommes magnanimes.

Nous ne saurions assez répéter combien est important le rôle de la femme dans la génération ; c'est par elle principalement que les familles et les maisons se conservent, s'élèvent ou périssent. C'est par les femmes que se perdit le lustre des Médicis ; c'est une femme de cette famille, alors dégénérée, qui valut à la France François II, Charles IX et Henri III. Jeanne d'Albret, heureusement, transmit à Henri IV l'esprit gaulois, la valeur guerrière, le cœur magnanime ; mais, ayant pour mère Marie de Médicis, comment Louis XIII se fût-il montré l'égal de son glorieux père ? Il en eut peut-être le courage ; il en avait aussi le bon sens ; car, incapable de comprimer les partis et de résister à l'Europe, il choisit Richelieu, qu'il n'aimait pas, pour soutenir la monarchie ébranlée par tant de périls ; il subissait la loi inexorable de l'hérédité ; il eut le caractère inquiet et jaloux de sa mère, qui le rendit triste, malheureux, inconstant, insupportable aux autres et à lui-même.

Si on pouvait pénétrer dans le secret des familles, on expliquerait peut-être, par les qualités opposées des époux, pourquoi certains de leurs enfants ont des mœurs si dissemblables. Quel contraste entre les deux frères Blaise de Montluc, surnommé le boucher royaliste, dont la cruauté rivalisait avec celle du baron des Adrets, le boucher protestant, et Jean de Montluc, évêque de Valence, diplomate habile qui avait poussé la tolérance jusqu'à se faire soupçonner de calvinisme! Où reconnaître le sang de Bayard dans Boscosel de Chastelard, son petit-fils, qui, épris d'une folle passion pour Marie Stuart, la suit en Écosse, et, surpris caché dans sa chambre, est con-

damné à perdre la tête? Cujas, le grand légiste, génie rare, noble caractère plein de désintéressement (mort à Bourges, le 4 octobre 1590, à 70 ans), laissa de son second mariage une fille nommée Suzanne, qui se rendit célèbre par ses dérèglements. Racine ayant épousé une sotte, comment son génie se serait-il transmis à ses descendants? La postérité de Jean-Jacques Rousseau et de son ignoble femme s'est perdue dans le cloaque des enfants trouvés. Il suffit parfois d'une nature peu harmonieuse, cachée cependant à l'observation, pour agir défavorablement sur le fruit de la génération. Le 18 juillet 1858 mourut à Paris, rue de Fleurus, 24, âgée de 76 ans, Mme de Champagneux, fille unique de Mme Roland et du célèbre ministre girondin. Quelle fut pendant sa vie la fille de tels parents? Femme simple et bonne, on ne parla jamais d'elle, et tout autorise à penser qu'elle n'avait hérité ni des facultés du ministre ni des passions enthousiastes de l'auteur des *Mémoires*.

Ainsi se sont éteints, par suite de la violation des lois de l'hérédité, les grands noms, les beaux génies, les nobles caractères, les familles que la gloire avait marquées de son auréole. Il arrive souvent même que la famille des grands hommes finit avec eux. Dans la création de ces génies exceptionnels se sont épuisés les efforts de la nature humaine. Un grand homme laisse sa vie aux événements et à l'histoire ; en lui se terminent une destinée et peut-être un dessein providentiel. Aussi notre savant ami M. Moreau (de Tours) soutient-il cette hardie hypothèse : que *le génie est une névrose*. D'autres ont considéré le génie comme un enfant trouvé et célibataire, qui naît spontanément, vit isolé et meurt tout entier. C'est une flamme vive qui se consume en brûlant rapidement et épuise les sources de la sensibilité. Plusieurs grands

hommes, en effet, Homère, Lycurgue, Moïse, Platon, Romulus, Annibal, Archimède, Michel-Ange, Raphaël, le Dominiquin, le Tasse, le Dante, Galilée, Pascal, Bossuet, Newton, Turenne, le Poussin, Lesueur, Mozart furent monogynes. D'autres, tels qu'Alexandre, César, Descartes n'eurent que de véritables avortons. Quelques-uns enfin, tels que Cyrus, Aristide, Thémistocle, Socrate, Périclès, Marc-Aurèle, Trajan, Attila, Charlemagne, Képler ne laissèrent que des enfants peu dignes d'eux. C'est tout à fait exceptionnellement qu'on trouve des esprits supérieurs dans une suite de générations. Parvenue à l'époque du génie et de la puissance, on dirait qu'une famille a accompli sa tâche et s'ensevelit dans sa gloire. Néanmoins cette hypothèse n'est juste que pour les génies épuisés par l'accomplissement d'une grande pensée. Dans toute autre circonstance, la loi de l'hérédité reste absolue et avec ses conséquences inévitables : le semblable provient du semblable, l'homme médiocre naît de parents médiocres, le vicieux de gens corrompus, le cœur noble de familles vertueuses, les esprits éminents de pères et surtout de mères remarquables par le mérite.

Dans la nature humaine, l'inclination au mal étant supérieure à celle du bien, les qualités mauvaises se transmettent plus irrésistiblement que les bonnes. Néanmoins on peut citer un certain nombre d'exemples d'hérédité vertueuse; on en trouve aux époques mêmes des corruptions générales, et jusque sous l'affreux règne des Césars, alors que la licence des mœurs ne connaissait aucune borne. Le consul Silanus, ayant épousé la mère de Messaline, refusa de satisfaire la passion criminelle qu'il avait inspirée à sa belle-fille; pour se venger, cette courtisane couronnée le rendit suspect à Claude, qui le

fit poignarder. Son fils Lucius Junius étant fiancé à Octavie, et Agrippine ayant rompu son mariage, ce vertueux jeune homme se donna la mort.

De tous les sentiments qui élèvent l'âme, aucun ne se transmet avec plus de force que la piété. Dans les familles où dominent les sentiments religieux, les membres mêmes qui ont payé le tribut aux passions orageuses sont ramenés à la religion au moment où ils en paraissent le plus éloignés. Il n'est pas jusqu'à l'exagération superstitieuse qui ne se communique par l'hérédité. La mère de Priestley portait au plus haut degré le fanatisme de ses croyances, et, au moment de sa mort, elle témoigna une joie extatique en décrivant le bonheur du paradis qui lui apparaissait. Priestley, alors âgé de sept ans, fut vivement impressionné de cette scène. Toutefois ses parents l'élevèrent dans les principes d'un calvinisme très-modéré. Mais, vers l'âge de dix-huit ans, après d'excellentes études et des voyages sur le continent, il fut saisi de grands troubles de conscience et d'une exaltation religieuse qui ne lui laissait aucun repos; il voulut approfondir les mystères, et, pour mieux comprendre l'esprit de l'Écriture sainte, il apprit l'arabe, le syriaque, le chaldéen; enfin, il embrassa l'état ecclésiastique. Ce fut seulement à l'âge de 32 ans qu'un entretien avec le célèbre Franklin le détermina à s'occuper de sciences physiques, où il devait rendre son nom si célèbre. Mais l'enthousiasme religieux l'emporta parfois sur les préoccupations scientifiques et lui suscita des ennemis ardents qui s'acharnèrent après lui et le forcèrent même à s'expatrier. Il mourut en Amérique, des suites d'un empoisonnement.

Nous avons dit plus haut que la pureté de la race et la noblesse des familles reposaient principalement sur la

femme. C'est avec admiration que, dans celles où ne pénètre aucun indigne alliage, on voit aux générations d'hommes éminents succéder des générations d'hommes non moins remarquables. Ces faits se renouvelleraient pour ainsi dire constamment, si on ne violait aussi outrageusement les lois de la nature. Cimon fut un digne fils de Miltiade, Périclès celui de Xantippe, le vainqueur de Micale, Alcibiade celui de Clinias, Ptolémée celui de Philippe; l'histoire laisse planer quelques doutes sur la légitimité d'Alexandre; Antigone et Démétrius, Agésilas et Archidame, Conon et Timothée, Amilcar et Annibal, Charles-Quint et don Juan d'Autriche furent de grands capitaines. Aussi tous les peuples témoignèrent-ils une superstitieuse vénération pour les descendants des hommes célèbres, l'expérience leur ayant appris qu'on trouvait quelquefois chez eux les inclinations, les caractères et les vertus du chef de leur race. Ainsi furent honorés, pendant une longue suite de siècles, les hommes de la tribu de Juda et de la tribu de Lévi chez les Juifs, les fils de Brahma dans l'Inde, la race des Héraclides, qui régna à Sparte jusqu'à l'année 219 avant Jésus-Christ. A Rome, les familles des Fabius, des Décius, des Appius, des Cornélius transmirent à la plupart de leurs membres le legs sacré du courage sur le champ de bataille et du dévouement à la patrie. Les descendants du Prophète restent encore aujourd'hui un objet de vénération pour les musulmans. C'est sur l'autorité d'une telle observation que s'est établi, chez presque tous les peuples et dans les républiques même, le principe d'une noblesse et d'une royauté héréditaires, quelque contraire qu'il soit au droit naturel et à la justice. Peut-on méconnaître la loi d'hérédité dans la famille de Pépin le Vieux, maire du palais d'Austrasie sous Clotaire II? Son petit-fils,

Pépin d'Héristal, remporta sur Thierry la victoire de Testry, et ses descendants directs furent Charles Martel, Pépin le Bref et enfin Charlemagne. Ne trouve-t-on pas la même filiation illustre dans Philippe-Auguste, Louis VIII et saint Louis? Saladin et Malek-Adel étaient fils du curde Ayoub, grands hommes les uns et les autres ; ils eurent des fils dégénérés, mais cependant braves.

L'Europe moderne a fourni d'éclatants exemples de certaines qualités héréditaires dans quelques familles privilégiées. Est-il nécessaire de rappeler l'amour des arts et de la magnificence chez les Médicis, l'opiniâtreté et le génie stratégique des Nassau, l'intrépidité naturelle et l'entente de l'art militaire des Condé, le génie politique des Chatam? L'illustre famille des Montmorency fournit dix connétables et un grand nombre de maréchaux de France. De 1655 à 1710, il y eut de père en fils, dans la famille Koproli, quatre grands vizirs, politiques habiles qui gouvernèrent avec sagesse et se signalèrent par leur talent militaire. Turenne avait sous ses ordres deux de ses neveux du côté maternel, le duc de Duras et le duc de Lorges, l'un et l'autre braves et parvenus par de beaux services au grade de maréchal de France ; le fils du premier eut le même honneur. La famille de La Tour-d'Auvergne, dont Turenne faisait partie, vit un de ses derniers rejetons illustré par la plus brillante bravoure et mort aussi au champ d'honneur ; il était bègue comme Turenne. De père en fils, trois Roquelaure furent maréchaux de France. On compta dans la famille de Brienne des rois, des connétables, de vaillants capitaines. Le premier duc de Broglie, maréchal de France sous Louis XIV, eut un fils honoré de la même dignité, et dont l'intelligence et la bravoure se signalèrent principalement dans

les campagnes de 1733 et 1734. Le fils de ce dernier, le vainqueur de Bergen, donna un nouveau lustre à ce nom, porté encore avec tant de gloire par les descendants de ces hommes célèbres.

En dehors du trône, jamais famille n'exerça un aussi grand prestige que celle des Guise ; Claude de Lorraine, le chef de cette illustre maison, âgé seulement de 22 ans, reçut plus de vingt blessures à Marignan; François, le conquérant de Calais et de Thionville, fut le premier capitaine de son siècle; son fils Henri, dit le *Balafré*, comme son père, n'était ni moins brave ni moins ambitieux. Arrogants envers leurs égaux, familiers avec le peuple, une taille élevée, une beauté noble, une affabilité entraînante gagnaient tous les cœurs et les rendirent chacun l'idole du peuple ainsi que la terreur d'une royauté chancelante. Le fier esprit des Guise et leur caractère audacieux se retrouve chez la duchesse de Montpensier, la fille de François et la sœur du *Balafré*. Ennemie implacable de Henri III, qu'elle avait tenté de faire enlever et dont elle voulait faire couper les cheveux avec des ciseaux d'or qu'elle ne quittait pas, elle sauta au cou du premier qui lui annonça que ce prince venait d'être assassiné : « Je ne suis marrie que d'une chose, s'écria-t-elle, c'est qu'il n'ait pas su, avant de mourir, que c'est moi qui ai fait le coup. »

On ne saurait attribuer à l'éducation ni à l'imitation les exemples des dons spéciaux de l'esprit qui se transmirent comme un legs dans les familles des Cassini, des Bernouilli, des Vossius, des Scaliger, des Lamoignon, des Cauchy, des Necker. Le père de Pascal était très-versé dans les mathématiques ; mais, craignant que cette science ne détournât son fils de l'étude des langues, il cacha tous les livres qui en traitaient, et s'abstint même d'en parler

avec ses amis en sa présence. Cette précaution excita la curiosité de l'enfant, qui demanda en quoi consistait cette science. Son père lui répondit avec négligence que c'était le moyen de faire des figures justes et de trouver les rapports qu'elles avaient entre elles, en lui défendant de lui en parler davantage. Quelques jours après, le père, entrant sans être attendu dans la chambre de son fils, le trouva traçant des figures sur le parquet, et, l'ayant interrogé, découvrit avec stupéfaction qu'il avait en quelque sorte inventé la géométrie jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide. D'Antoine Arnauld, avocat général de Catherine de Médicis, sortirent des fils et des filles que distinguèrent un grand savoir, un rare désintéressement, la fermeté de caractère, la vie chrétienne et un zèle ardent. La plupart des fils, ainsi que les six filles, se consacrèrent à l'état religieux et entrèrent à Port-Royal. Mme de Sévigné, Mme de Grignan et Mme de Simiane furent remarquables, mère, fille et petite-fille, par l'esprit, le goût et la beauté : « Leurs lettres, dit La Harpe, ont un air de famille. » C'est l'hérédité et non point le hasard qui fait paraître des mérites analogues parmi les membres d'une même famille, tels que les deux frères Hubert van Eick et Jean Eick de Bruges, Pierre et Thomas Corneille, Pierre et André Chénier, les deux Garat, les trois Dupin, etc.

L'hérédité des dispositions intellectuelles se manifeste avec plus d'évidence encore dans la transmission du goût des arts. Paul Véronèse (Cagliari) était né d'un père sculpteur, et avait un oncle peintre; son frère Benoît, peintre et sculpteur tout ensemble, marchait sur les traces de l'auteur des *Noces de Cana*, et n'avait pas moins de vertu et de modestie que lui. Des deux fils de P. Véronèse, Charles aurait, dit-on, surpassé son père, si son

application ne lui eût coûté la vie à l'âge de 26 ans; Gabriel, son autre fils, se livra au commerce, et, néanmoins, cultiva avec un grand succès la peinture, qui ne fut pour lui qu'un délassement. Horace Vecelli promettait d'être l'égal du Titien, son père; mais il mourut très-jeune de la peste : d'ailleurs, sa grande opulence et son goût extravagant pour l'alchimie lui firent négliger les fortes études. Bassan le vieux eut pour maître son père, peintre distingué, et laissa quatre fils qui marchèrent sur ses traces. Les Roos forment une nombreuse famille de peintres qui, pendant un siècle et demi, se distinguent surtout dans le genre du paysage et des animaux. Sans égaler son illustre père, Antoine Coypel le rappelle quelquefois dans ses décorations du Palais-Royal; plusieurs de leurs descendants cultivèrent aussi la peinture. Breughel le vieux, qui excellait à rendre avec vivacité les fêtes champêtres, laissa deux fils également célèbres : l'un, Jean, dit Breughel de *velours*, fut peintre de paysages et de marine, souvent employé par Rubens; l'autre, surnommé Breughel d'*enfer*, se plut à représenter les incendies, les scènes de démons et de magiciens.

Le père de Raphaël fut un peintre médiocre, sans doute, mais son oncle Bramante avait le génie de l'art. Originaire de Malines, Fr. Stella eut pour fils Jacques, qui, après avoir séjourné onze ans en Italie, vint s'établir à Paris et fut nommé par Richelieu premier peintre du roi. Sa nièce Claudine excella dans la gravure; François, frère de Jacques, Antoine, son neveu, Françoise et Antoinette, ses nièces, se distinguèrent dans la sculpture et la peinture tout ensemble. Desportes eut un fils et un neveu qui furent, comme lui, très-appréciés comme peintres. Les Carrache, les Vanloo offrent toute une lignée d'artistes fort distingués. Le père et le frère du Bourguignon étaient

peintres, David fréquenta d'abord l'atelier de Boucher, son oncle; le génie fut héréditaire dans la famille des Vernet.

Neveux et élèves de Coysevox, les deux Coustou furent de très-habiles sculpteurs. Germain Pilon avait puisé dans le sang et puis dans l'atelier de son père le génie de l'art qui rendit son nom immortel. Pierre et Jean Mariette héritèrent de leur père le goût de la gravure, qui leur valut à l'un et à l'autre une grande célébrité; Drevet père et fils étaient également d'excellents graveurs, et Claude Drevet, leur parent, se distingua aussi dans le même art. Les Simoneau offrent toute une famille de graveurs remarquables.

De tous les dons naturels, la musique est celui qui se transmet le plus fréquemment par l'hérédité : la famille du célèbre Bach compta plus de quarante musiciens de mérite. Les trois frères Louis, Charles et François Couperon se distinguèrent par leur habileté à toucher de l'orgue et du clavecin; Louise, fille de François, avait une voix délicieuse et jouait du clavecin avec une grâce admirable; Charles laissa un fils qui fut un célèbre organiste, et celui-ci deux filles, Marianne et Marguerite-Antoinette, qui excellèrent, comme leurs aïeux, à toucher de l'orgue et du clavecin. Les Laborde, tant aimés de Louis XIV, furent tous de bons musiciens. La famille de Clérambault, l'auteur de la célèbre cantate d'*Orphée*, compta un grand nombre de musiciens depuis le règne de Louis XI jusqu'à celui de Louis XIV; ce dernier se plaisait beaucoup à l'entendre jouer du clavecin, et le nomma surintendant des concerts de Mme de Maintenon.

La mère du célèbre Thalberg était musicienne accomplie. Idoles de la belle société parisienne. Mme la comtesse M*** et sa fille avaient l'une et l'autre un goût exquis et

une voix délicieuse. Ajoutons, enfin, que l'incomparable Malibran eut pour père un musicien très-distingué, et que M[lle] Pauline Garcia, sa sœur, la rappelle encore aux admirateurs de cette grande mémoire.

Le plus délicat et le plus rare des dons de la nature, le génie poétique, n'échappe pas complétement à la loi de l'hérédité. Cynégire et Eschyle étaient frères par le cœur et le courage. Si le premier ne fût pas tombé glorieusement en combattant contre les ennemis de sa patrie, peut-être eût-il illustré son nom comme poëte; on en compta huit dans cette illustre famille. Le père du Tasse ne fut pas un poëte sans valeur. Dousa, surnommé le Varron de la Hollande, à cause de sa profonde érudition, et non moins célèbre par son courage que par ses poésies, laissa quatre fils, tous savants et dignes de la réputation de leur père. Fontenelle était fils d'une sœur des deux Corneille. En applaudissant *Médée*, *Béatrix*, *Adrienne Lecouvreur*, on songe au célèbre auteur d'*Epicharis et Néron* et du *Mérite des femmes*; le poëte à qui sont dus la *Ciguë*, *Gabrielle*, le *Gendre de M. Poirier*, est petit-fils de Pigault-Lebrun, qui fut à la fois auteur dramatique et romancier fécond. Toutefois, il faut reconnaître que, de toutes les branches du savoir et de l'art, la poésie est celle dont le legs est le plus aléatoire. C'est véritablement dans la famille des poëtes que les fils ressemblent rarement à leur père. Virgile, Horace, Dante, Pétrarque, le Tasse, Camoëns, Boileau vécurent dans le célibat. Les fils de Pierre et de Thomas Corneille, ceux de La Fontaine, de Milton, de Crébillon justifièrent le proverbe que les grands hommes n'engendrent pas de grands hommes. Nous ne saurions admettre que, en général, le travail intellectuel soit une cause d'épuisement, à moins qu'il ne soit poussé jusqu'aux veilles prolongées et à la privation de tout

exercice corporel. Mais le génie poétique devient parfois une passion dévorante, et tandis que le travail modéré fortifie toutes les fonctions, l'activité continuelle du cerveau chasse le sommeil, trouble les fonctions digestives et jette dans une angoisse continuelle. C'est alors que se manifeste pour tous les grands penseurs, pour les poëtes principalement, la mélancolie hypochondriaque qui atteignit et consuma le Tasse, Gilbert, Zimmermann, Beethowen, Paganini, Michel-Ange, Kotzebue, Grétry, Colin d'Harleville, Dupuytren, les poëtes, les sculpteurs, les hommes politiques. Aristote avait remarqué que tous les hommes de génie de son temps furent en proie à la mélancolie. A la suite d'une forte contention d'esprit, Zimmermann eut une céphalalgie qui le mettait hors de ses sens. Il arrive parfois aux poëtes de tomber, comme Bernardin de Saint-Pierre, dans une hypochondrie voisine de la folie. Quelle condition de santé et d'esprit peuvent-ils, dès-lors, transmettre à leurs enfants? Prenons pour exemple la famille de Bernardin de Saint-Pierre lui-même : le 28 juin 1854, la première chambre du tribunal de la Seine prononçait l'interdiction de Paul de Saint-Pierre, fils de l'illustre auteur de *Paul et Virginie*, qui avait donné à ses deux enfants les noms des héros de son immortel poëme. Quelques espérances, fleurs éphémères d'un esprit précoce chez ce jeune homme, furent bientôt détruites par des habitudes vicieuses éminemment préjudiciables à sa santé ; l'affaiblissement de son esprit se révéla graduellement ; bientôt il fut frappé d'hémiplégie et, finalement, d'une démence complète.

Rien n'est fatal, avons-nous dit, des qualités morales qui sont du ressort de la conscience et du libre arbitre. L'hérédité ne transmet que des dispositions plus ou moins impérieuses. Néanmoins, de ces dispositions aux actes

mêmes, il n'y a souvent qu'une question de circonstances; elles se sont présentées, pendant plusieurs siècles, dans les cours de l'Orient; elles s'offrent non moins entraînantes dans ces familles déshéritées que poussent au crime la misère, les vices et une éducation funeste. Enfin, comme la vérité, quelque affligeante qu'elle paraisse, renferme toujours quelque enseignement, nous citerons un petit nombre d'exemples particuliers de ces tendances converties en actes, et qui paraissent empreintes d'une sorte de prédestination. L'un des premiers qui se présente à notre esprit est celui de deux généraux spartiates, le père et le fils, dont la conduite honteuse fut d'autant plus condamnable qu'ils avaient été élevés à l'école de l'austérité et de la grandeur. Les Lacédémoniens avaient, dans l'Attique, une forte armée commandée par le roi Plistonax; comme il était fort jeune, les Ephores lui avaient adjoint, pour le conseiller, le vieux général Cléandrides. Celui-ci, gagné par l'or de Périclès, fit évacuer l'Attique à ses troupes. Les Spartiates furent tellement irrités de cette trahison qu'ils condamnèrent leur jeune roi à une forte amende; Cléandrides, s'étant sauvé de bonne heure, fut condamné à mort par coutumace. Son fils Gylippe, le vainqueur des Athéniens en Sicile, ayant été chargé par Lysandre, après la prise d'Athènes en 414, de faire transporter à Sparte 1,500 talents, en vola 300, et, dénoncé par un de ses esclaves, fut forcé de s'exiler. « Il semble, dit Plutarque, « que Nature imprima l'avarice comme une maladie héré- « ditaire de père en fils. » (*Vie de Périclès.*)

Une fatalité de mort violente ne s'attache-t-elle pas à la famille de Coligny, qui fut lâchement assassiné, ainsi que Guillaume *le Taciturne*, son beau-frère? Ne trouve-t-on pas le même caractère parmi trois membres d'une famille non moins illustre? Le dernier comte de Hornes, fils aîné

de Joseph de Montmorency, arrêté avec le comte d'Egmont, fut condamné à mort par le duc d'Albe. On sait que, à l'instigation de Richelieu, le duc Henri de Montmorency, le filleul aimé de Henri IV, fut décapité à Toulouse en 1632, et le duc de Bouteville à Paris, pour s'être battu en plein jour au milieu de la place Royale. C'est ainsi que la politique n'hésite pas à répandre un sang généreux pour des crimes, sinon imaginaires, du moins très-excusables et dignes de pitié.

On sait sous quels frivoles prétextes le cruel Henri VIII fit décapiter deux de ses femmes : Anne de Boleyn et Catherine Parr ; la digne héritière de ce moderne Tibère fit trancher la tête à ses deux amants, le duc de Leicester et le comte d'Essex. L'histoire des rois est remplie d'exemples de catastrophes et de morts violentes dont les causes sont parfaitement connues. Mais, ni l'histoire romaine dans l'antiquité, ni celle de la Russie dans les temps modernes, n'offrent une succession de meurtres ou d'accidents funestes, comparable à celle des rois d'Écosse et d'Angleterre. Jacques Ier fut assassiné par les nobles en 1457 ; Jacques II fut tué par l'éclat d'un canon qu'il essayait ; Jacques III périt dans une bataille qu'il livra à son fils révolté contre lui, et ce même fils fut défait et tué à Flodden. Chose plus extraordinaire et unique dans les annales du monde, Marie Stuart, fille de Jacques V, et Charles Ier, petit-fils de Marie-Stuart, furent décapités à Londres, après un semblant de jugement, l'une le 8 février 1587, l'autre le 30 janvier 1649.

Une mort subite et violente enlève, au même âge, les trois membres de la famille Berthier. Au retour de Napoléon, le prince de Neufchâtel s'était retiré à Bamberg, dans le palais de son beau-père, le duc Guillaume de Bavière : suivant les uns, il y fut tué par des gens mas-

qués, le 1er juin 1815 ; suivant les autres, ayant entendu le tambour de quelques régiments, il courut à un balcon pour les voir passer. La vue des troupes, dirigées contre la France, l'émut si violemment qu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie et précipité du balcon dans la rue, où il expira aussitôt; il avait soixante-deux ans. Le général César Berthier mourut d'une apoplexie foudroyante, le 17 août 1819, en tombant dans l'étang de Boissy, à Grosbois, résidence de sa belle-sœur, la princesse de Neufchâtel. Enfin, dans l'hiver de 1821, la comtesse d'Angéranville, leur sœur, s'habillant devant sa cheminée, fut frappée d'apoplexie et tomba dans le foyer ardent ; le docteur Moynier constata que la moitié gauche du corps avait été carbonisée par la violence du feu.

On ne rencontre dans l'histoire d'aucune autre famille royale les scènes de sombres regrets, de tombeaux et de sépultures que présentent les exemples suivants : la fille de Ferdinand et d'Isabelle, Jeanne d'Espagne, ayant perdu par le poison Philippe, archiduc d'Autriche, sa raison s'égara. Un jour de la Toussaint, elle se rendit, avec le nonce du pape, quelques évêques, les ambassadeurs et les grands de sa cour, à la Chartreuse de Miraflorès, où était le tombeau de son époux. Après avoir fait ses dévotions, et malgré les remontrances les plus vives, elle commanda avec menaces qu'on ouvrît le cercueil de Philippe, afin d'avoir la triste consolation de le voir encore une fois. Quoique le corps ne conservât presque aucune ressemblance humaine, elle le regarda avec recueillement et le toucha plusieurs fois de ses mains sans répandre une larme ; puis elle fit refermer le cercueil, sur lequel on déposa un drap d'or et de soie. Nous n'examinerons pas si Charles-Quint, le fils de Jeanne, fit célébrer à Saint-Just une messe d'enterrement, couché dans une bière ; mais nous

rappellerons que, quelques mois avant sa mort, arrivée le 1er novembre 1700, Charles II, l'un de ses descendants, fit, à l'imitation de son aïeule, ouvrir les tombeaux de son père, de sa mère et de sa première femme, Marie-Louise d'Orléans, et baisa avec recueillement leurs restes vénérés.

Ici, l'hérédité morale des actes se manifeste avec une vérité saisissante; dans l'observation suivante, on est conduit à reconnaître un concours fortuit de circonstances malheureuses plutôt qu'une transmission héréditaire. Le 24 novembre 1856, appelé par notre ami M. le docteur Despaulx-Ader dans une famille de la rue de Suresnes, nous apprenons que, quelques mois auparavant, un fils s'est noyé dans une embarcation en allant de Paris à Saint-Cloud. A la suite de ce malheur, le père fut en proie à une sombre tristesse, et, depuis la veille, il présentait des symptômes d'hydrophobie tellement effrayants que nous décidâmes le transport du malade à l'hôpital Beaujon. Ce transport effectué, à peine le malade fut-il installé dans son lit et avant que la camisole lui fût appliquée, que, profitant d'un moment où aucune surveillance n'était exercée sur lui, il se jeta par la fenêtre. Le 9 septembre 1857, la femme de ce dernier, torturée par tant de tristes souvenirs, se précipita également par la fenêtre et mourut sur le coup. Combien de fois, dans le cours des événements, n'avons-nous pas vu ce concours de circonstances malheureuses, nous allions dire fatales! La chasse au chamois a des dangers sans doute; néanmoins, doit-on attribuer à de pures coïncidences l'exemple cité par de Saussure? Un beau jeune homme de Sixt, marié depuis peu à une femme charmante, disait au célèbre naturaliste : « Mon grand-père est mort à la chasse, mon père y est mort également, et je suis si persuadé que j'y mourrai aussi, que ce sac que vous

voyez, Monsieur, et que je porte toujours avec moi, je l'appelle mon drap mortuaire, parce que je suis persuadé que je n'en aurai pas d'autre. Et pourtant, si vous m'offriez de faire ma fortune, à la condition de renoncer à la chasse au chamois, je n'y renoncerais pas. » Deux ans après, l'intrépide jeune homme poursuivant un chamois, le pied lui manqua au bord d'un précipice, où il tomba et périt. Un fait analogue vient de se produire dans les premiers jours de décembre 1869. Un chasseur distingué, M. de Vissach, chassant dans son domaine du Prieuré-Morbihan, fut renversé avec son cheval par un sanglier qu'il avait blessé, et expira quelques heures après au milieu d'atroces souffrances. Le père de M. de Vissach avait succombé, il y a 33 ans, aux suites d'un accident de chasse, et son grand-père avait été blessé à mort par un sanglier aux abois en 1817.

Un dernier exemple du pouvoir redoutable de l'hérédité psychologique, et nous finissons. En 1828, une femme encore jeune, après 12 ans de bonheur au sein d'une famille qui lui avait offert toutes les joies du cœur et les satisfactions de la fortune, s'éprend d'une folle passion et déserte le toit conjugal. Un divorce ayant été prononcé, elle épousa son complice, qui lui fit durement expier sa faute. Une fille avait devancé l'heure du mariage, et jamais éducation ne fut plus parfaite. On la maria, à 18 ans, à un jeune homme très distingué dont le mérite et la position sociale devaient satisfaire le cœur et la raison d'une femme. Dans le mois de mai 1857, les journaux allemands annoncèrent que Mme de L... avait quitté sa maison, en déclarant par un écrit qu'elle était résolue d'en finir avec une existence devenue insupportable. On sut qu'elle s'était dirigée vers un port de mer voisin, et on trouva sur la plage des vêtements

qui lui avaient appartenu. Mais ces apparences de suicide n'étaient qu'une feinte; son corps ne fut point retrouvé. M. le professeur Tardieu crut devoir annoncer dans les journaux que Mme de L... était entrée dans une maison d'aliénés.

On voit, par ces exemples, que l'hérédité psychologique ne se rencontre pas moins dans les familles que l'hérédité physiologique et pathologique. Néanmoins nous répudions avec énergie le dogme antisocial de la fatalité. Il serait facile de prouver qu'à l'exception de quelques monstruosités ou d'une maladie réelle, la liberté humaine conserve ses droits imprescriptibles, et que le sentiment du devoir peut triompher des passions les plus violentes et inspirer les actions les plus héroïques. Nous ne prétendons pas expliquer toutes les anomalies; cependant, si l'on voit parfois, ce qui est incontestable, des vicieux et des criminels dans des familles vertueuses, et quelques natures honnêtes dans des familles dégradées, il faut reconnaître, par ces exemples mêmes, que rien n'est fatal dans les destinées humaines. Enfin, les anomalies cesseraient de nous surprendre si l'on connaissait parfaitement la nature de l'être moral et le pouvoir de l'imagination, et surtout de l'imagination maternelle dans le mystérieux phénomène de la génération.

CHAPITRE II.

DE LA FÉCONDITÉ.

C'est par la fécondité que la nature s'entretient et se renouvelle dans les œuvres de sa magnificence. Si, au point de vue physique, rien ne se crée, rien ne se perd ; si, dans la série innombrable des corps, on peut toujours par l'analyse remonter à l'atome primitif ou élémentaire, il n'en est pas de même dans le règne organique. Ici la molécule vivante échappe au creuset et à la balance ; la force une ou multiple qui anime certains corps est insaisissable; l'esprit seul en observe les phénomènes, en connaît les propriétés, et tantôt esclave, tantôt maître de la nature, il la voit produire irrésistiblement des milliers d'êtres animés, ou se prêter avec une complaisance maternelle aux efforts de l'industrie humaine pour arrêter, modifier, diriger les œuvres de sa fécondité.

Suivant Hérodote (Liv. III, ch. XVIII, *Clio*) : « C'est la Providence divine dont la sagesse a voulu que tous les animaux timides et dont la chair sert de nourriture fussent très-féconds, de crainte que la grande consommation qu'on en fait n'en détruisît l'espèce, et qu'au contraire tous les animaux nuisibles et féroces fussent moins féconds. » Partisan convaincu des causes finales, nous voudrions que l'observation d'Hérodote fût juste; nous

demanderions même qu'il n'existât ni animaux malfaisants, ni plantes nuisibles : malheureusement il est loin d'en être ainsi, et nous avons même fait remarquer ailleurs (*De l'influence des climats sur l'homme*) que la multiplication des bonnes espèces est le fruit du travail de l'homme, et qu'il doit être sans cesse armé pour s'opposer à celle des espèces mauvaises et dangereuses.

On sait comment s'opère la multiplication des êtres organisés par des œufs et des graines, les uns éclos dans le sein maternel, les autres dans les entrailles de la terre, si justement nommée *notre mère commune.* Le grand principe : *Omne vivum ab ovo*, est absolu pour les animaux supérieurs ; à peine les vers et les polypes échappent-ils à cette loi et, séparés en plusieurs parties, ont-ils la propriété de former autant d'individus de la même espèce. Si parmi les plantes on observe un certain nombre d'exemples de reproduction par les racines, les rhizomes, les marcottes, les boutures, chaque graine ou bourgeon pouvant devenir l'origine d'un être entier, cependant la germination est le phénomène général du règne organique; c'est par les graines que la mousse comme le cèdre se reproduisent et propagent leur espèce. Le nombre des graines, c'est-à-dire le pouvoir fécondant, varie singulièrement pour chaque plante ; il est surtout augmenté par des qualités du sol, la chaleur et l'humidité. Un chêne qui vit quelques siècles produit chaque troisième ou quatrième année plusieurs milliers de glands qui, pendant la vie du premier générateur, auraient suffi pour couvrir de chênes la terre habitable. Une tige de maïs porte 2,000 graines, un soleil 5,000, un pied de pavot 32,000, un pied du tabac 360,000, un giroflier 700,000. Quoique l'orme ne soit pas l'arbre le plus fécond, néanmoins le docteur Dodart soumit à l'Acadé-

mie des sciences, dont il faisait partie, un calcul curieux sur le nombre des graines qu'un seul de ces arbres est susceptible de produire. Ayant fait couper au hasard, sur un orme de douze ans, une branche de 8 pieds de long, il compta sur cette seule branche 16,450 graines, et le nombre des branches réunies fournit au calcul 329,000 graines. Or, un orme vit plus de cent ans; c'est donc en minimum 33,000,000 de graines qu'il aura produits. Toutefois ces 33 millions sont au-dessous de la réalité et ne représentent pas la fécondité naturelle de l'arbre. Dodard supputant le nombre des branches et de nouveaux jets qu'un orme coupé un certain nombre de fois repousse de son tronc, ainsi que les embryons de branches invisibles et cachées qui ne peuvent se manifester toutes à la fois, arrive par le calcul à cette conclusion : qu'un seul orme, formé d'une seule graine, contient en lui-même et aura pour produit 15,810,000,000 de graines. Par conséquent, si chaque plante, algue marine, avoine, ortie, blé, bruyère, chêne, chardon, ciguë, palmier, pavot, tabac, genevrier, houque laineuse, igname, maïs, plantain, oseille, pistachier, bouleau, pin, hêtre, sumac, etc., avaient trouvé des circonstances propices de sol et de climat, une seule graine fécondée aurait pu se multiplier en un petit nombre d'années, au point de couvrir la terre entière. Il n'existe dans chaque région une quantité aussi considérable de plantes qu'à la condition de s'y livrer entre elles une guerre d'extermination qui détruit chaque année et livre à la mort un nombre prodigieux de graines.

Il en est de même des espèces animales; elles sont limitées dans leur propagation, tantôt par leur fécondité bornée, tantôt par la brièveté ou la fragilité de leur vie, tantôt par le manque de nourriture, et surtout par la

guerre qu'elles se livrent entre elles, et que leur livre leur ennemi le plus impitoyable, l'homme. Plusieurs espèces primitives sont anéanties, et par suite de leur extinction elles ont laissé un libre essor à l'accroissement de celles qui ont survécu. Bougainville rapporte que les Hollandais ayant importé des cerfs et des sangliers dans les Moluques, ces animaux s'y sont prodigieusement multipliés; la chair en est excellente. En 1864, on importa en Australie quelques lapins de garenne; en cinq ans, ils s'y sont tellement multipliés qu'ils dévastent toutes les cultures.

Il est généralement reconnu que pour les espèces animales la fécondité est en raison inverse de la taille. Parmi les mammifères, l'éléphant, le chameau, le dromadaire, les grands singes, l'aurochs, la jument, le zèbre, la vache, la biche, le renne, le chamois, le bouquetin, le rhinocéros, l'hippopotame, la baleine, le dauphin, le phoque, ne donnent qu'un petit par portée; cependant le bœuf, l'âne, le cheval, le zèbre en ont quelquefois deux; l'ours, la chèvre, la brebis, le chevreuil en mettent bas deux ou trois; le hamster, la souris, neuf ou dix; le cochon d'Inde, le surmulot, la musareigne en produisent jusqu'à quinze, et même vingt d'une seule portée; le lapin, la souris, mettent bas toutes les cinq ou six semaines. Le cochon d'Inde a jusqu'à huit portées par an.

La faculté d'engendrer se manifeste dès la deuxième année et dure 6 ans chez la chèvre, 7 chez la vache, 8 chez la chatte, 9 chez la martre, 10 chez le renard, 11 chez la brebis, 14 chez la chienne. D'autres ne peuvent se reproduire que la troisième année, et cette aptitude dure 9 ans chez le lama, 18 chez la jument, le zèbre, la louve, 27 chez l'ânesse. La polygamie est très-ordi-

naire parmi les animaux ; on peut compter dans ce nombre l'autruche, l'éléphant, le taureau, le sanglier, le cheval, l'âne, le renne, le cerf, la chèvre, le lapin, le coq, le faisan, la mésange, etc.

Les oiseaux pondent de 5 à 8 œufs; cependant la bécassine n'en pond que 4 et le pigeon que 2 seulement. Les moucherons et les sauterelles se multiplient à un degré prodigieux. Ainsi, dans ces dernières années, on a vu, en Algérie et dans d'autres contrées de l'Afrique, des nuées de sauterelles s'abattre sur les terres cultivées et dévorer les récoltes dans une étendue de 150 lieues. Les papillons pondent de 300 à 500 œufs, les fourmis de 4,000 à 5,000. Une reine abeille pond chaque année de 5,000 à 6,000 œufs. Un nid de guêpes de médiocre grandeur contient 10,000 cellules ; il s'y produit trois pontes annuelles, de sorte que le nombre des guêpes engendrées est de 30,000. Suivant Spallanzani, la *salamandra terrestris* pond jusqu'à 80 œufs, le *triton niger* en produit 200, l'écrevisse 200, le *bufo calamita* 1,200. Selon Rudolphi, un *ascaris nigrovenosa* contient 700 petits vivants, et d'après Cloquet un *echinorhyncus gigas* plus de 100,000. Réaumur trouva 20,000 œufs dans le corps d'une espèce de mouche; Poli, un million dans l'ovaire de l'*ostrea cristata*, et deux millions dans l'*arca Noœ*. Un puceron compte 5,944 millions de descendants à la cinquième génération. Le *philoxera vastatrix* qui vient d'envahir certains vignobles du Midi, avec son système de générations successives, produit des millions de milliards d'individus. On voit combien il importe que cette nuée d'insectes périsse ou serve de pâture à d'autres animaux. En se multipliant suivant l'ordre de leur fécondité, ils rendraient la terre inhabitable pour l'homme.

Dans son *Histoire des poissons*, publiée en 1554, Rondelet n'en décrivit que 250 espèces; Linné en reconnut 477, Bloch 2,000, Cuvier 6,000. Agassiz suppose que le nombre des espèces actuellement vivantes s'élève à 8,000 et que la nature fossile en offre jusqu'a 25,000 espèces; par conséquent on en trouve 17,000 distinctes de nos races actuelles. « Entre le travail de la nature qui a produit toutes ces espèces, dit Flourens, et le travail des grands naturalistes qui en ont fait l'histoire, notre admiration se partage; la nature semble inépuisable dans la production, comme l'esprit de ces hommes semble infatigable dans l'étude. » Si ces naturalistes ont pu compter les espèces, le dénombrement même approximatif des individus serait impossible. La mer couvre la plus grande partie du globe terrestre; ainsi que nous l'avons dit dans notre *Traité de météorologie*, la surface des continents se trouve à celle des mers sous le rapport de 100 à 270; l'étendue de l'océan Pacifique, à lui seul, est plus considérable que celle de tous les continents pris ensemble. Les savants ont vainement tenté d'en apprécier la profondeur moyenne; sous les tropiques, on a pu faire parvenir la sonde à 8,220 mètres et même, assure-t-on, à 13,643 mètres sans atteindre le fond de l'Océan. D'après cette étendue et cette profondeur, il est facile de juger combien doit être innombrable la quantité des poissons qui en peuplent les abîmes. Chaque année, les tribus de la Sibérie, de la Norwége, de l'Islande, du Groenland, des régions arctiques et de plusieurs îles en détruisent pour leur nourriture des quantités innombrables, sans jamais les épuiser. Malgré les pêches annuelles en Europe, en Asie, en Amérique, le nombre des harengs ne diminue pas; le banc de Terre-Neuve continue à fournir une abondance prodigieuse de mo-

rues. Chaque année on pêche sur les côtes de Bretagne six ou sept cents millions de sardines et un plus grand nombre encore sur les côtes d'Angleterre; chaque année la pêche recommence avec le même succès. Il est vrai que le nombre des grosses baleines a diminué; il faut des siècles pour les former, et si l'homme imprévoyant abattait tous les grands chênes, il aurait beau en multiplier le nombre, il faudrait encore le temps pour permettre à ces géants de nos forêts d'atteindre toute leur hauteur.

Pour comprendre les ressources inépuisables que le bassin des mers offre à l'alimentation de l'homme, il suffit de savoir que le nombre d'œufs attribués aux différentes espèces se compte par millions. Lenwenhoeck porte celui de la morue à 9,340,000 ; le muge à grosses lèvres en produit 13 millions. Une femelle d'esturgeon pondit 119 livres d'œufs ; sept de ces œufs pesaient cinq centig. ; de sorte que le tout pouvait être évalué à 7,633,200 œufs. Le poisson de nos étangs et de nos rivières est également très-prolifère; une carpe produit de 2 à 300,000 œufs, une perche jusqu'à 400,000. Si ces masses arrivaient à leur entier développement, elles encombreraient le bassin des mers et tous nos cours d'eau. Mais plusieurs causes s'y opposent ; d'abord, la manière dont s'opère la fécondation, qui en laisse une grande partie non fécondée ; ensuite, parmi ceux qui sont fécondés, un grand nombre n'arrive pas à maturité par suite de circonstances particulières ; puis enfin, ces œufs et ces jeunes poissons servent de pâture à une multitude d'animaux de proie qui peuplent les rivages des fleuves et les côtes maritimes.

Les lois de la fécondité, si différentes du reste chez les diverses espèces animales , ne sauraient s'appliquer à l'homme. Ainsi que nous l'avons dit ailleurs, c'est du

mois de février à celui de juillet presque exclusivement, et jamais pendant l'automne et l'hiver, que s'opère la fécondation dans tout le règne animal. C'est dans le mois de juillet que les couvées réussissent le mieux ; l'éclosion est même alors en avance de 2, 3 et parfois 4 jours. Il n'est aucune saison, aucun mois, aucun jour où cette fonction ne puisse s'accomplir dans l'espèce humaine. Cependant elle n'échappe pas entièrement aux influences météorologiques. En France, le maximum des naissances tombe au mois de février, ce qui suppose le maximum des conceptions en mai ; elles sont également plus nombreuses en novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, que dans les six autres mois. Transportés vers le nord et même dans les climats tempérés, les animaux des tropiques ne peuvent s'y reproduire ; aucune région du globe, aucun climat, ne forme un obstacle à la propagation de l'homme ; par conséquent, la conception est limitée dans toutes les espèces animales et sans limites pour l'espèce humaine.

Chez les animaux, l'époque de l'aptitude à la conception est annoncée par le phénomène du rut : rien de pareil ne se produit pour la femme ; nous dirons plus loin à quel âge se manifestent chez elle la puberté et la nubilité. La théorie de l'ovulation ou ponte périodique est aujourd'hui universellement admise par les naturalistes ; à chaque époque menstruelle, il se détache des vésicules de Graaf un ou plusieurs ovules qui sont aptes à être fécondés. Quant à assigner une limite de temps à la faculté génésique, il règne quelques divergences parmi les physiologistes. Déjà Fernel avait indiqué à Catherine de Médicis que l'époque la plus propice à la fécondation était celle qui suivait immédiatement la cessation de la période mensuelle. Les recherches de M. Pouchet prouvent en effet que la fécondation offre les plus grandes probabilités dans

les huit jours qui commencent à l'apparition des règles; il pense qu'ensuite elle est physiquement impossible. M. Avrard de la Rochelle, précisant davantage les observations et s'appuyant, assure-t-il, sur des milliers de faits avec épreuve et contre-épreuve, recueillis pendant quinze années, pose en principe absolu que la période génésique finit toujours le quatorzième jour après le début des règles, et qu'à toute autre époque, elle est absolument impossible. Un certain nombre d'observateurs, tout en adoptant la théorie de MM. Pouchet et Avrard sur le moment où se produit ordinairement la fécondation dans l'espèce humaine, n'admettent pas cependant qu'elle soit absolument impossible à toute autre époque.

Si l'homme obéissait aux impulsions de la nature, il ne régnerait pas tant d'incertitudes sur les lois relatives à la fécondité des mariages ; mais à côté de l'homme de la nature, on trouve toujours l'homme de la société ; ce que le premier demande, le second le refuse ; de cette lutte naît le désordre ou plutôt l'incertitude qui semble accompagner les phénomènes de la vie. On est autorisé à penser que tout accouplement parmi les animaux est fécond et qu'aucune femelle n'est stérile. Il est loin d'en être ainsi dans l'espèce humaine. On trouve des exemples de stérilité dans l'histoire de tous les peuples. Hérode eut 14 enfants de ses dix femmes ; deux furent stériles, sa nièce et sa cousine germaine. Ptolémée Philadelphe n'eut pas d'enfant de sa sœur Arsinoë qu'il avait épousée en violant les lois macédoniennes, mais en conformité des mœurs de l'Egypte ; il en eut plusieurs d'une autre Arsinoë, fille de Lysimaque, qu'il avait aussi épousée. Il serait difficile de décider si la stérilité est aujourd'hui plus fréquente qu'anciennement. On n'est même pas d'accord sur le nombre des mariages stériles, et tandis que certains observateurs l'éva-

luent à 10 sur 1,000 seulement, un ministre suédois dont le nom nous échappe aurait compté une femme stérile sur 10 femmes fécondes dans une paroisse de 800 âmes. La stérilité est plus fréquente chez la femme que chez l'homme.

Nous n'avons pas à rechercher toutes les causes de la stérilité ; les principales consistent dans un vice d'organisation et dans l'absence des fonctions physiologiques propres à la femme. On compte parmi les accessoires la crainte ou le désir trop vif de procréer (Théden), l'ivresse habituelle (Alberti), l'obésité excessive, l'antipathie et l'incompatibilité d'humeurs, les mariages consanguins, l'immoralité des époux. D'après Marc, 2,000 femmes publiques ne mettent au monde que deux ou trois enfans par an. Dans notre ouvrage : *De l'influence des climats*, nous avons signalé les terribles effets de la *Vénus* impudique sur la population de quelques îles de l'Océanie : « Une fille enceinte, dit M. Max Radiguet (*Revue des Deux-Mondes*) en parlant des Marquises, quelle que soit l'origine de sa grossesse, trouve aussitôt vingt épouseurs ; les *akaïhis* surtout se disputent sa possession : c'est que, par suite des débauches auxquelles s'abandonnent les femmes à peine âgées de douze ans, la fécondité est devenue une vertu fort rare dans le pays ; aussi l'enfant du hasard est-il adopté avec bonheur par le mari. »

A Sparte, les célibataires étaient notés d'infamie ; les magistrats leur interdisaient les jeux et les amusements de la place publique, et les contraignaient, même au cœur de l'hiver, de se trouver nus aux extrémités de la place publique. Auguste essaya d'arrêter les débauches par des impôts sur les célibataires ; Constantin décréta la peine de mort contre les vices infâmes. D'après Valère Maxime, au moment de se marier, les Romains étaient obligés d'af-

firmer par serment devant les censeurs que leur intention était de procréer des enfans ; toute femme convaincue d'avoir éludé le but du mariage était notée d'infamie et ne pouvait se présenter à l'autel de Junon, avant d'avoir expié son crime par le sacrifice d'un agneau.

L'incompatibilité d'humeurs peut-elle devenir une cause de stérilité dans le mariage? Un exemple, emprunté aux *Causes célèbres* (voyez aussi Tallemant des Réaux, *Historiettes*, 10 vol. in-12) ne permet pas d'en douter. Le mariage du marquis de Langeais et de Marie de Saint-Simon de Courtomer ayant été déclaré nul par arrêt du 8 février 1657, après quatre années de stérilité et pour cause d'impuissance, l'un épousa Diane de Montault Navaille et en eut sept enfants; l'autre se remaria au marquis de Boesse et accoucha successivement de trois filles. A la suite de cet éclatant démenti donné aux décisions de la justice, et sur la réquisition du procureur général de Lamoignon, le parlement, par arrêt du 18 février 1677, abolit la preuve *inutile et infâme du congrès* qui souillait la législation depuis le seizième siècle.

On manque de documents suffisants pour décider si l'on rencontre un plus grand nombre d'enfants chez le riche ou chez le pauvre: on peut citer des exemples contradictoires. Si des familles et même des provinces pauvres paraissent avoir beaucoup d'enfants, en formant ainsi des populations misérables; si la prévoyance et une certaine contrainte morale s'observent davantage chez les riches, d'un autre côté, nous voyons tous les malheurs publics, les guerres, les épidémies, les disettes, diminuer immédiatement le nombre des naissances, qui augmentent et se développent, au contraire, dans les années de paix et d'abondance.

Il ne faut point juger de la fécondité naturelle par la

moyenne des enfants dans les mariages. Tous ceux qui, comme nous, peuvent descendre dans le secret des familles, savent les obstacles qu'on oppose journellement à l'augmentation du nombre des enfants. Les économistes ont signalé la lenteur avec laquelle la population s'accroît en France : on y compte 3, 78 enfants par mariage; ce nombre varie singulièrement selon les provinces ; il est de 4, 35 en Alsace, de 4, 20 en Provence, de 4, 17 en Languedoc, de 4, 04 dans le Roussillon, de 3, 20 en Normandie et de 3, 06 seulement à Paris. Voici pour quelques autres contrées le nombre des enfants par mariage : il est, pour la Suède, de 4, 03; pour l'Angleterre, de 4, 07; pour la Prusse, de 4, 06; pour l'Autriche, de 4, 29; pour la Belgique, de 4, 40 ; pour la Hollande, de 4, 83; pour Genève, de 2, 75. Hâtons-nous d'ajouter que, contrairement à ce qui s'observe dans le règne végétal et même dans le règne animal, dont les feux du Midi favorisent et multiplient la propagation, c'est dans les contrées du Nord qu'on signale les plus nombreux exemples de fécondité pour l'homme. Toutefois, nous ferons remarquer combien les influences morales l'emportent sur toutes les autres. Les voyageurs prétendaient que les femmes des régions glaciales n'avaient, en toute leur vie, qu'un ou deux enfants; depuis l'introduction du christianisme, les femmes des Esquimaux ont perdu la stérilité qu'on leur attribuait sous le paganisme. Ainsi, vingt et une familles, dont un missionnaire morave a cité l'observation, avaient cent trente-cinq enfants, soit 6, 50 chacune ; et les deux tiers des femmes étaient encore en âge d'en avoir. Sur soixante-six femmes observées par ce missionnaire, deux étaient stériles. Nous empruntons, à la ville de Genève, un dernier exemple de l'influence morale sur la fécondité. Dans les dix dernières années du

XVIIIe siècle, un mariage y produisait plus de cinq enfants; la vie probable n'arrivait pas à vingt ans, et Genève comptait à peine 17,000 habitants. Vers la fin du XVIIIe siècle, il n'y avait plus que trois enfants par mariage; mais la vie probable dépassant trente et un ans, Genève avait 26,000 habitants : aujourd'hui, chaque mariage ne produit plus que 2, 75 enfants; la vie probable atteint quarante-cinq ans et la population 27,000 ames. Il est inutile de faire remarquer que dans cette ville d'industriels et d'économistes, la diminution du nombre des enfants doit être attribuée uniquement à la circonspection qualifiée de retenue morale par l'école de Malthus.

C'est à tort, suivant nous, qu'on a révoqué en doute les exemples de fécondité extraordinaire dont il est fait mention dans l'histoire. L'illustre Cornélie, fille de Scipion, eut douze enfants d'un mari, déjà avancé en âge; elle n'en conserva que trois, les deux Gracques, et Simpronie qui devint la femme de Scipion Émilien. On lit dans Pline qu'Eutychés de Tralles fut portée sur le bûcher par vingt de ses enfants: elle en avait eu trente. La famille Fabienne, à Rome, forma une armée; trois cents de ces héros périrent à la journée de Créméra. Le chiffre, fabuleux peut-être, de cinquante fils ou filles attribués à Priam, à Égyptus, à Danaüs, ne dépasse pas, n'égale pas même les nombres authentiques qu'on trouve dans certaines familles. Toutefois, en les rapportant, les historiens n'ont évidemment cité que des faits exceptionnels. D'après Plutarque, Hercule eut soixante-huit enfants d'un grand nombre de femmes; Scillurus, roi des Scythes, n'en laissa pas moins de quatre-vingts. (*Du trop parler*, ch. XXVIII.) Pélops, un des plus anciens rois du Péloponèse, eut une très-nombreuse famille et devint ainsi un des rois les plus puissants; car, dit Plutarque, il maria ses filles,

dont il avait un bon nombre, aux plus grands seigneurs du pays, et sema ses fils, en bon nombre aussi, dans les villes franches, trouvant moyen de leur en avoir le gouvernement. Lycaon, fils de Pélasgus, l'un des premiers rois d'Arcadie, eut également un très-grand nombre de fils qui fondèrent la plupart des villes de cette contrée. Il n'eut qu'une fille, Callisto, dont les Arcadiens donnèrent le nom à la grande Ourse. Pausanias (voy. *De l'Arcadie*, liv. VIII, ch. III) nous a transmis les noms des vingt six fils de Lycaon. L'aîné, Nyctimus, succéda à son père ; le plus jeune, Œnotrus, passa en Italie et donna son nom à cette contrée, ainsi que nous l'apprend Virgile dans les vers suivants :

Est locus, Hesperiam Graii cognomine dicunt :
Terra antiqua, potens armis, atque ubere glebæ :
OEnotrii coluere viri. *Æn.*, liv. I.

Chez les anciens comme chez les modernes, on trouve, tantôt une fécondité bornée, tantôt une fécondité extraordinaire : Sémiramis eut un seul fils ; Cyrus, deux fils et deux filles ; Miltiade, un fils et une fille ; Thémistocle, cinq fils et cinq filles ; Périclès, deux fils légitimes, Xantippe et Paralus, qui moururent de la peste, et un fils d'Aspasie, un des dix généraux athéniens condamnés à mort après la bataille des Arginuses ; Alexandre, un fils posthume que fit périr Cassandre ; Scipion et Cicéron, un fils et une fille ; Auguste, une fille, etc. Quelques rois de l'Orient, ayant plusieurs femmes, se font remarquer quelquefois par une fécondité prodigieuse. La plus extraordinaire fut celle d'Artaxercès Mnémon, qui vainquit et tua Cyrus *le Jeune* de sa propre main, à Cunaxa ; il procréa cent quinze fils ou filles de trois cent cinquante concubines, et trois fils d'Atossa, son épouse légitime, Darius, Ariaspe et Ochus, qui lui succéda. En apprenant la mort d'Alexandre, Sisy-

gambis rappela, parmi les douleurs de sa destinée, qu'elle avait eu quatre-vingt-sept frères, égorgés tous le même jour par le barbare Ochus. Mariée pendant un très-petit nombre d'années à Arsame, elle avait mis au monde sept enfants dont un seul, Darius, lui était resté et fut assassiné par Bessus, après Arbelles. Massinissa laissa, à sa mort, cinquante-quatre enfants, dont trois seulement étaient issus d'un mariage légitime. Abdon, quinzième juge d'Israël, marchait accompagné de ses quarante fils et de ses trente petits-fils, montés sur soixante-dix ânesses. Abia, roi de Juda, qui remporta une victoire célèbre sur Jéroboam, laissa, après un court règne, de ses quatorze femmes, vingt-deux fils et seize filles.

En dehors de l'histoire ancienne, on peut citer un grand nombre d'exemples de fécondité dont l'authenticité ne saurait être mise en doute. Haller a vu naître, d'un seul couple, vingt, vingt-cinq et jusqu'à trente enfants. On lit, dans le traité des *Maladies des reins*, de Rayer, que la femme Bigot, âgée de quarante-quatre ans, petite et contrefaite, entrée à la Charité pour une affection curieuse, décrite par ce praticien sous le nom de *déplacement et mobilité des reins*, était le vingt-huitième enfant de sa mère. Depuis la paix de Turkmanchai (1828), l'influence de la Russie prédominant en Perse, un ambassadeur russe détermina Feth-Ali-Schah à se donner pour successeur le fils de son fils aîné, Abbas, mort en 1833, au préjudice de ses soixante-quinze propres fils. Suivant Craisne, médecin à Lille, un serrurier de cette ville avait eu de deux femmes quatre-vingt-deux enfants vivants; et un négociant quarante-deux enfants également de deux femmes ; cette dernière famille, qui avait conservé vingt-huit enfants, fut présentée au duc d'Orléans, pendant le voyage de ce prince en Flandre, en 1740. Le conseiller André

Tiraqueau, qui mourut à Paris en 1558 dans un âge très-avancé, épousa successivement plusieurs femmes ; auteur très-fécond, on disait de lui qu'il donnait tous les ans à l'État un enfant et un livre.

Abdérame, *le Juste*, mourut en 790, laissant onze fils et neuf filles. Un des princes les plus accomplis du seizième siècle, Léopold *le Pieux*, épousa Agnès, sœur de Henri V, et en eut dix-huit enfants; elle était veuve de Frédéric, duc de Souabe, à qui elle avait donné l'empereur Conrad et Frédéric Barberousse. Antoine Arnauld, avocat célèbre du seizième siècle, fut père de vingt-deux enfants, dont plusieurs ont illustré son nom. Sa fille Angélique fut supérieure de Port-Royal, qu'il avait restauré. Arnauld d'Andilly était l'aîné des vingt-deux enfants d'Antoine, et le grand Arnauld, qui a tant écrit et dont les ouvrages forment cent trente-cinq volumes, était le vingtième et par conséquent un fils de l'âge avancé. Charron, fils d'un libraire, avait vingt-cinq frères ou sœurs. Le savant jurisconsulte de Magdebourg, Struve, eut vingt-six enfants de deux mariages. Dans le siècle dernier, la présidente Marbeuf, de Rennes, eut trente-trois enfants d'un seul mariage dans l'espace de trente-trois ans.

Le Brigant, l'auteur de *la Langue primitive conservée*, marié deux fois, fut père de vingt-deux enfants; mais tous étaient morts ou sous les drapeaux, quand le dernier qui lui restait fut aussi appelé. Ami dévoué de Le Brigant, le célèbre La Tour d'Auvergne remplaça ce jeune homme à l'armée de Sambre-et-Meuse, et y trouva une mort glorieuse. M. Anselme de Rothschild, le fondateur de la célèbre maison de banque, moins puissante par ses richesses que par la probité et l'intelligence traditionnelles de ses membres, eut neuf fils et neuf filles, dont

quatorze furent nourris par leur mère, toute délicate et maladive qu'elle était. Le brave amiral Duperré, né à la Rochelle en 1775, était l'un des vingt-deux enfants du même père et de la même mère. Mme Lapostolet, de Béfort, fut mère de vingt-deux enfants; deux furent tués le même jour à Stockeah. Dans le recensement fédéral, opéré en 1861 dans le canton de Bâle-Campagne, on constata l'existence d'une famille composée du père, de la mère et de dix-neuf enfants, dont l'aîné avait vingt-trois ans, tous robustes et en bonne santé. Le père de notre célèbre physiologiste Longet avait dix-sept frères ou sœurs. Au commencement de 1867, Mme la comtesse de Gontaut-Biron est morte en couches de son vingt-deuxième enfant. M. Pont, conseiller à la cour de cassation, nous racontait récemment que son grand-père avait eu également vingt-deux enfants de son unique mariage. En 1855, un journal belge annonçait qu'un journalier, nommé J. Vriezen, était venu faire, le 18 septembre, la déclaration de naissance de son vingt-cinquième enfant à la maison communale de Dimxperloo.

Certaines familles sont remarquables par une fécondité qui se continue pendant plusieurs générations. Au mois de novembre 1861 mourait, à Mulhouse, M. Jean Kœchlin, dont le convoi fut accompagné par plus de cent neveux ou petits-neveux de ce célèbre manufacturier. Le comte Stanislas-Félix Potocki, mort en 1805, fut père de dix-sept enfants; l'une de ses filles, Mme la comtesse Braniska, morte à Paris le 20 décembre 1862, âgée de quatre-vingt-cinq ans, laissa trente-cinq enfants ou petits-enfants. Une sœur de cette dernière, Mme la comtesse Kisseleff, nous disait (29 décembre 1856) qu'elle pouvait réunir dans son salon deux cents neveux ou nièces, sans compter les petits-neveux et petites-nièces. L'une

d'elles, Mme St*** avait dix-sept enfants, à l'âge de trente-sept ans, quand elle perdit son mari, en 1852.

Aucun des faits précédents n'est relatif à des grossesses gémellaires ; dans les mariages qui en offrent des exemples, la fécondité est sans limites et ne peut par conséquent être assujettie à aucune règle ; tel est sans doute le suivant : A la vente de la galerie San Donato (mars 1870) figurait le portrait de Dianora Frescobaldi, du Bronzino. Une inscription contemporaine, placée aux pieds de la belle Florentine, atteste à sa louange qu'elle fut mère de cinquante-deux enfants. Aristote fait mention d'une femme qui accoucha de cinq enfants quatre fois de suite ; Chambon dit avoir connu une femme qui eut d'une seule grossesse cinq enfants qui vécurent quelques jours.

M. le docteur Galopin rapporte le fait suivant : La femme du sieur Renoncet, cantonnier à Illiers, âgée de quarante ans, après six grossesses, dont la seconde était double, devint enceinte pour la septième fois vers la mi-septembre 1866. Le 27 avril suivant, quoique la grossesse ne fût arrivée qu'à cinq mois et demi à peine, elle fut prise des douleurs de l'enfantement, et dans la même journée accoucha, à un intervalle de vingt à trente minutes, de cinq enfants qui vécurent de quatre à sept minutes et furent successivement ondoyés vivants. Ces cinq enfants du sexe masculin, bien conformés, avaient chacun le volume et la force ordinaires de fœtus de cinq mois et demi. Ils pesaient : le premier, 585 gram. ; le deuxième, 605 ; le troisième, 410 ; le quatrième, 380 ; le cinquième, 438 ; poids total : 2,418 grammes. La délivrance se fit sans difficulté et la femme Renoncet se rétablit après un court délai. On a même parlé de grossesses de sept, huit, neuf, dix enfants et même plus ; mais les noms d'Avicenne, de

Carpi, d'Ambroise Paré, suffisent à peine pour donner quelque autorité à ces faits merveilleux.

Le nombre des naissances gémellaires n'est pas le même dans toutes les contrées; on n'en observe que très-rarement des exemples sous les tropiques et dans les pays chauds; néanmoins, ils n'y sont pas inconnus. Le 8 octobre 1868, cinq accusés comparaissaient devant le conseil de guerre de Blidah; les deux premiers étaient Mohamed-ben-Ali et Kadour-ben-Ali, deux frères jumeaux, d'une ressemblance extraordinaire, ainsi caractérisés : physionomies béates, pas de front, lèvres lippues, légèrement contractées par un sourire qui ne se dément pas dans tout le cours des débats; nez court et gros, œil vif, mais rond et à fleur de tête comme l'œil du chat-huant; parole lente et onctueuse en quelque sorte, timbre de voix presque sympathique. Quel est leur crime? Pressés par la faim, ils avaient égorgé pour les dévorer deux enfants de six à huit ans, et puis leur mère survenue pendant le massacre. Ainsi, chez les deux jumeaux, mêmes traits, mêmes mœurs. C'est dans les climats tempérés, dans les climats froids surtout qu'on les trouve le plus fréquemment. On voit un assez grand nombre de jumeaux en Norwége, en Suède, en Russie, en Écosse, dans le nord de l'Angleterre, en Pensylvanie. D'après Collin, le nombre des grossesses multiples serait plus considérable encore en Irlande qu'en Angleterre et en Écosse. Rudbeck assure que les Suédoises ont communément dix ou douze enfants, et qu'il n'est pas rare qu'elles en procréent trente. On a vu des Irlandaises avoir de quinze à vingt enfants. Il est bien démontré qu'il y a des familles gémellipares; les filles ou petites-filles des mères qui ont eu des grossesses doubles présentent assez souvent elles-mêmes la même fécondité. On a cru enfin reconnaître (n'est-ce

qu'une circonstance fortuite ?) que certaines années étaient plus propices que d'autres aux naissances de jumeaux. En 1855, un fait sans précédent se présenta dans un des cantons ruraux de l'arrondissement de Metz. Quatre frères, faisant partie de la classe de 1854, tirèrent au sort ensemble ; les deux premiers jumeaux étaient venus au monde dans le mois de janvier, et les deux autres dans le mois de décembre de la même année.

Sussmilch trouvait en Allemagne un accouchement de jumeaux sur vingt grossesses ; dans un compte rendu de la clinique d'accouchement de Fulda, on rencontre deux jumeaux sur cent-soixante-quatre enfants. L'infirmerie de Saint-Gilles et de Saint-Georges ayant reçu en dix-huit mois cinq cent quatre-vingt femmes enceintes, Reid constate parmi elles neuf accouchements doubles. Dans d'autres statistiques, on voit une naissance de jumeaux en Allemagne sur soixante-cinq grossesses, en Angleterre sur soixante-douze, en France sur soixante-dix-sept. Toutefois, ces chiffres ne sont qu'approximatifs et varient suivant les observateurs ou plutôt selon l'époque où les faits ont été recueillis ; c'est à leur nombre qu'on doit surtout attacher de la valeur. Sur 484,350 accouchements appartenant à l'Allemagne, à l'Angleterre et à la France, on a compté 6,330 grossesses multiples, c'est-à-dire une sur soixante-seize. Parmi ces dernières, on trouve 6,248 accouchements doubles, soixante dix-huit triples, quatre quadruples. Une grossesse de cinq enfants se rencontre une fois sur un million.

Lorsque le nombre des enfants d'une seule grossesse dépasse celui de deux, de trois au plus, ces enfants sont très-chétifs et il est rare qu'ils vivent longtemps. Ainsi, dans le comté de Tincoln, la femme d'un nommé Puris Picworth accoucha de deux enfants, le vendredi

4 mars 1854, à onze heures du matin, et de deux autres le dimanche suivant à une heure après midi. Deux moururent le mardi d'après, le troisième le jeudi, et le dernier le vendredi. (*The london med. surg. pharm. reposit.* Juillet 1814.) Le 1er mars 1854, la paysane Gastorowa, du village de Dolgom, cercle de Jeletz, du gouvernement d'Orel, accoucha de cinq enfants, deux garçons et trois filles, qui moururent le même jour.

Nous ne savons d'après quel fondement Pline a prétendu que les trois Horaces et les trois Curiaces étaient trijumeaux. Cependant, les trois enfants d'une même grossesse peuvent vivre : dans le mois de janvier 1866, Mme B***, femme du célèbre artiste, déjà âgée de quarante-cinq ans, accoucha de trois filles très-bien constituées et charmantes. Rangées toutes les trois dans le même lit, on éprouvait, en les voyant, une vive impression d'intérêt et de surprise ; leur ressemblance était si frappante, que pour ne pas les confondre, et afin de leur donner le sein alternativement, on leur avait passé au cou un ruban de couleur différente. Le fait suivant est plus curieux encore : En 1852, une femme de Liége accoucha, pour la huitième fois, de trois filles; en neuf années de mariage, elle avait eu huit grossesses et vingt-quatre enfants du sexe féminin, tous bien portants. (*Union med.* 17 juin 1852.)

On ne cite qu'un très-petit nombre de grossesses de quatre enfants, et un plus petit nombre encore de quatre enfants qui aient vécu. Moriceau en avait connu un exemple. Suivant Gottlob, une femme de Poméranie eut onze enfants de trois grossesses. (*Mém., de l'Ac. des sc.*, t. II, p. 275.) A Torgowa, cercle de Tschernojarsk, Stepanida, femme d'un Kalmouk, accoucha de quatre garçons vivants dont l'un mourut le lendemain. Le 26 mai 1854, Awdotja Koronewa, du cercle de Tomla,

eut quatre enfants bien portants, d'une seule grossesse. Dans la même année, une paysanne russe, du gouvernement de Wladimir, mit également au monde, d'une seule fois, quatre enfants bien constitués. Au mois de janvier 1861, le journal anglais, *The Lancet*, rapportait un fait de fécondité plus remarquable encore que les précédents. A Dowlais vivait une femme de quarante-cinq ans, mère de trente-trois enfants; mariée à quatorze ans, elle eut un premier enfant à quinze; puis elle donna naissance, deux fois à trois enfants; trois fois à quatre; et quatre fois à deux jumeaux. C'était la femme d'un pauvre ouvrier.

Dans le plus grand nombre des cas, la fécondité paraît due à la femme; cependant, les deux observations suivantes prouveraient que, dans certaines circonstances, elle doit aussi être attribuée à l'homme. Ménage rapporte qu'un coiffeur de Paris, nommé Brunet, avait eu vingt et un enfants de sa femme en sept années, et que Brunet, ayant abusé d'une jeune servante, cette fille accoucha, au bout de neuf mois, de trois enfants mâles qui vécurent trois semaines. L'observation suivante nous paraît plus extraordinaire encore et plus authentique dans ses principaux détails : Le *Magasin d'histoire naturelle* de Moscou rapporte qu'en 1755 on présenta, à la czarine Élisabeth, un paysan, nommé Jacques Kirnof et sa femme. Marié en secondes noces, ce paysan était alors âgé de soixante-dix ans. Sa première femme, en vingt et une grossesses, était accouchée quatre fois de quatre enfants, sept fois de trois, et dix fois de deux; en tout, cinquante-sept enfants qui tous étaient encore vivants, dit-on. La seconde comptait sept couches, une de trois enfants, et six de deux seulement; soit quinze enfants. Ainsi, le patriarche moscovite avait eu jusqu'alors soixante-douze rejetons, et sa femme était encore en âge de lui en donner d'autres.

Nous ne voulons pas examiner si les grossesses multiples sont le fruit d'une seule ou de plusieurs conceptions ; quoique extrêmement rares, on ne saurait révoquer en doute les superfétations. Aux exemples de la femme de Charlestown, dont parle Buffon, et d'une femme de couleur, Marie Jonhson, qui de son aveu conçut d'un blanc et d'un noir à quatre mois de distance, on peut joindre celui de la femme Villard, de Lyon, qui donna le jour à un garçon, le 20 janvier 1780, et mit au monde, six mois et seize jours après, une fille à terme; et enfin celui de Marie-Anne Bigaud, de Strasbourg, qui accoucha d'une fille à terme, le 30 avril, et d'une autre fille également à terme, le 16 septembre suivant. Toutefois, sans recourir aux exemples plus ou moins authentiques de grossesses gémellaires ayant donné naissance à deux enfants de colorations ou de races différentes, l'histoire naturelle fournit des preuves de superfétation irrécusables. Dans son traité de physiologie, M. Colin fait mention de juments qui ont mis bas, soit le même jour, soit à plusieurs jours d'intervalle, un poulain et un mulet. Dans le courant de juillet 1857, une jument appartenant à M. Pujos, juge d'instruction à Lombez, mit bas, le même jour, une pouliche et une mule. Un fait de superfétation non moins remarquable et plus circonstancié a été observé par M. le docteur Chabaud, de Mirepoix. Dans le courant de 1858, une jument, appartenant à Jean Rougé, fut saillie par un baudet, et quinze jours après, par un étalon de Pamiers. Arrivée au terme ordinaire, la jument mit bas un poulain parfaitement conformé, et six minutes après, une mule également viable et bien portante.

On peut donc supposer que les grossesses multiples proviennent tantôt d'une seule ovulation et d'une seule conception, tantôt de plusieurs. Il y a des ressem-

blances de jumeaux si frappantes qu'on est conduit naturellement à supposer que le même moment, le même amour, la même influence physique et morale leur a donné le jour. En 1855, on remarquait à Lille deux jeunes officiers de même taille, de même costume, du même grade, de même figure juvénile, de mêmes traits; c'étaient deux jumeaux de 21 ans, sortant de l'École militaire, sous-lieutenants au 6e léger. Les mêmes goûts, les mêmes aptitudes les avaient engagés à suivre la carrière militaire; les deux frères ne se quittaient pas; on ne les rencontrait jamais l'un sans l'autre.

Il y a quelques années, on voyait dans les salons de Versailles deux jeunes filles jolies et spirituelles qui se plaisaient à s'habiller de même, et à se faire prendre l'une pour l'autre, en riant des méprises continuelles des personnes mêmes qui les connaissaient le mieux; elles étaient jumelles. Nous avons été témoin nous-même d'une semblable ressemblance entre deux orphelines jumelles de 21 ans, élevées dans un couvent de Paris. Placées à côté l'une de l'autre, nous avions beau les considérer, les interroger, nous ne pouvions saisir aucun trait, aucun mouvement de physionomie, aucune inflexion de voix, même un sourire, qui établît entre elles la moindre différence : c'étaient, me dirent les religieuses, les mêmes inclinations, le même caractère, les mêmes aptitudes dans leur conduite et leurs études; l'une était rarement malade sans que l'autre le devînt; elles étaient ensemble tristes ou gaies; c'était la même âme, c'était le même cœur battant à l'unisson dans deux corps. Elles s'aimaient tendrement et n'étaient heureuses qu'ensemble.

Les jumeaux offrent-ils de frappants contrastes? Il nous paraît alors démontré qu'ils n'ont pas été conçus

le même jour et sous l'empire des mêmes dispositions actuelles de la part des parents. Il n'existe entre eux d'autre ressemblance que celle dont les frères offrent l'exemple. Généralement on réserve le nom de superfétation aux grossesses provenant de deux ovulations successives. Tout est mystère dans la génération, et la science n'a pu encore déterminer lequel des deux jumeaux est le premier conçu ou s'ils ont été conçus ensemble, et enfin lequel en médecine légale doit être réputé l'aîné. La question serait facilement jugée s'il existait un plus grand nombre d'exemples de superfétation avec des mâles d'espèces différentes. Dans le cas observé par M. le docteur Chabaud, le poulain conçu quinze jours après la mule fut cependant mis bas le premier. On pense communément qu'il doit toujours en être ainsi. Mais à défaut de preuves suffisantes, la législation française a basé sa jurisprudence sur le fait évident, et dans les divers jugements rendus jusqu'ici, les tribunaux ont fait dater l'âge, non du moment de la conception, qui est controversé, mais de celui de la naissance.

Au nombre des causes de fécondité dans l'espèce humaine, on doit compter particulièrement une bonne conformation organique, la régularité des fonctions et enfin une disposition héréditaire. On a cru reconnaître que les femmes les plus belles sont les plus fécondes. La modération des passions et même un certain degré de froideur paraissent favorables à la fécondité. On a vu des femmes chétives, rachitiques, des hydropiques même concevoir, et des phthisiques avoir un grand nombre d'enfants. On a voulu expliquer ces faits par une prévoyance de la nature, qui aurait accordé une grande fécondité aux espèces faibles et timides, en raison même des périls qui en menaçaient l'existence. Quelques faits

individuels généralisés ont conduit à de fausses conclusions et répandu un principe qui ne repose sur aucun fondement sérieux. Il faut reconnaître néanmoins que dans les espèces dont la portée est d'un seul petit, la gestation est longue et implique une seule portée par année; mais chez elles, la durée de la vie et la période de fécondité l'emportent sur celles des espèces qui ont des portées plus nombreuses et plus rapprochées. La santé est une des meilleures conditions de féconditè, et quoique la maternité ne soit pas exempte de quelques périls, une expérience fondée sur des milliers et des milliers d'exemples prouve tous les jours que la fécondité des mariages n'est pas un des gages les moins certains de longévité. Citons un seul exemple : la mère de Thomas eut dix-sept enfants ; elle vécut quatre-vingt-quatre ans. La fécondité bornée et la stérilité dans les individus et dans les familles sont des signes de dégénérescence ou de destinée accomplie.

Le camphre, le café, l'opium, le seigle ergoté, le bromure de potassium, le nénuphar, sont regardés comme des substances refrigérantes, tandis qu'on attribue des propriétés opposées à certains médicaments. Le poisson est réputé aphrodisiaque; on a pensé longtemps que les rivages maritimes nourrissaient une population exubérante; c'est encore là une opinion que la statistique est venue détruire. Certaines races seraient-elles plus fécondes que d'autres? Resserrée dans un étroit espace, opprimée et appauvrie par l'Angleterre, l'Irlande, exubérante de population, malgré sa misère, fournit chaque année un grand nombre d'émigrants. En Europe, avec un point de départ et une origine modestes, les Slaves sont parvenus à couvrir d'immenses contrées, depuis l'Adriatique jusqu'à la Sibérie, et ne cessent de s'étendre et de se propager en nourrissant l'espoir de se

réunir en une nationalité formidable. Une seule de ces familles, celle des Slaves du midi de l'Autriche, comprend l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces de Belgrade à Raguse, la Carinthie, la Styrie, la Croatie et la Slavonie. Le signe de la nationalité est la vieille langue slave, qui s'est conservée plus ou moins dégénérée dans le peuple. La Chine passe avec raison pour un pays très-fécond; dans aucun autre, en effet, on ne trouve une population aussi compacte, autant d'émigrations, d'expositions et d'infanticides. Autrefois, l'Égypte était très-fertile et très-peuplée ; on attribue encore des effets fécondants à l'eau du Nil: Larrey rapporte que plusieurs femmes attachées à l'expédition et qui n'avaient jamais eu des enfants en Europe, devinrent enceintes après avoir pris des bains du Nil. Dans aucune autre contrée, les pontes des oiseaux et des reptiles ne sont ni aussi fréquentes ni aussi prolifères. On attribue les mêmes propriétés aux bains de mer ainsi qu'aux stations thermales de Pyrmont et de Bourbon-Lancy.

On doute encore, et la question est loin d'être résolue, si l'on trouve un plus grand nombre d'enfants dans les familles riches ou dans les familles misérables. Suivant Fodéré, il n'y a guère que les princes et les pauvres qui suivent les préceptes du Décalogue ou les lois de la nature ; d'après ce judicieux observateur, la faute en est entièrement à l'organisation des sociétés humaines. On sait à quel point, après les malheurs publics et les guerres civiles, la population devient rare, le nombre des mariages diminue et la fécondité parait tarie dans ses sources. Les Romains honoraient tellement le mariage, qu'en l'an de Rome 736, Auguste fit adopter la loi Julia *De mutandis ordinibus*, d'après laquelle celui des consuls qui avait le plus d'enfans prenait le premier les faisceaux, et s'ils en

avaient un nombre égal, cet honneur était dû à celui qui était actuellement marié.

Il existe très-certainement une fécondité naturelle ; tout observateur impartial est cependant forcé de convenir que nous n'en connaissons pas les lois véritables ; celles que nous offre l'état social sont factices, arbitraires et entièrement subordonnées à la volonté de l'homme, c'est-à-dire à ses passions, à ses intérêts et à ses sentiments égoïstes. Dans l'état sauvage, c'est-à-dire quand l'homme tombe dans un état voisin de la bestialité, nous sommes témoins d'un spectacle plus affligeant encore. Tantôt la fécondité est tarie dans ses sources par la débauche immonde, tantôt elle acquiert ces limites inconnues que présente l'abominable secte des Mormons. Suivant le *Courrier des États-Unis*, en 1865, « Brigham Young avait 185 épouses, Silas Roeder 129, Jérémiah Stern 111, Job Billisen 93, Julius Hoffmann 92, Gédéon Ruffian 84, Habacuc Croatzy 81, etc., etc. La plus âgée des femmes de Brigham Young avait 49 ans, la plus jeune 14. Le Prophète était veuf de 28 épouses. Son second, Silas Roeder, ne pouvant retenir le nom de ses 129 femmes, les avait numérotées. Brigham Young avait perdu 32 enfans, mais il lui en restait 213, dont 85 mâles et 128 du sexe féminin ; neuf des sœurs étaient mariées à Jérémiah Stern et trois à Silas Roeder.

« La nationalité qui fournit le plus d'adeptes mâles est la nationalité suédoise ; viennent ensuite, par ordre, les Danois, les Ecossais, les Norwégiens, les Suisses, les Allemands et les Américains. Il n'y a que *deux* Français, trois Italiens et un Espagnol. Les femmes viennent de l'Écosse, des États-Unis, de la Suisse, de l'Allemagne, du Danemark, de la Norwége et du Mexique. *Il n'y a pas une Française*. En revanche, on compte deux Espagnoles, huit Italiennes et une Grecque. »

Chassés de toutes les contrées d'Europe, où cependant le flot de la corruption monte sans cesse et menace de tout submerger, les Mormons ont trouvé un refuge en Amérique, auprès des bords du *lac Salé*. Et c'est un état chrétien, c'est la patrie de Franklin et de Washington, qui, sous prétexte de liberté, tolère sur son territoire et à l'abri de ses lois cette société monstrueuse et ces mœurs infâmes !

CHAPITRE III.

DE LA PROPORTION DES SEXES DANS LES NAISSANCES ET DE LEUR LONGÉVITÉ RESPECTIVE.

Ce fut un savant médecin du dernier siècle, Arbuthnot, qui, le premier peut-être, fit remarquer qu'en Angleterre et dans quelques autres contrées du nord de l'Europe, le nombre des garçons dans les naissances l'emportait sur celui des filles. Avant lui, cependant, un médecin non moins célèbre, à qui l'on doit de si précieuses observations sur l'histoire naturelle et sur les pays qu'il avait parcourus, Kœmpfer, ayant opéré le dénombrement de Méaco, avait trouvé 182,072 individus du sexe masculin et 223,573 du sexe féminin, et annoncé qu'au Japon, il naissait plus de filles que de garçons. Dans son voyage en Guinée, Smith signala également la prédominance des filles, et on lit dans le *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes* (t. I, p. 347) qu'à Bantam, il y a dix femmes pour un homme (?). On a prétendu encore qu'au Thibet, dans le Népaul et dans toutes les contrées montagneuses de l'Asie, malgré les couvents d'hommes, la proportion de ceux-ci l'emporterait sur celle des femmes, d'où serait venue l'institution de la polyandrie.

Un fait aussi important d'histoire naturelle et d'économie sociale ne pouvait échapper à Buffon ; il précisa davantage une observation qui commençait à frapper les esprits : « Dans l'espèce de l'homme, dit ce célèbre naturaliste, il naît un seizième d'enfans mâles de plus que de femelles, et on verra dans la suite qu'il en est de même de toutes les espèces d'animaux sur lesquelles on a pu faire cette observation. » Buffon, dont le génie avait inauguré toutes les découvertes de l'histoire naturelle, reconnut en outre que le nombre des mâles, déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est bien plus considérable encore dans les espèces mixtes. Ainsi, dans une première expérience, l'union du bouc et de la brebis lui donna neuf mulets, sept mâles et deux femelles ; dans une seconde, six mâles et deux femelles ; sur dix-neuf petits provenant d'une serine et d'un chardonneret, il ne compta que trois femelles ; enfin, il apprit d'un autre expérimentateur, que l'accouplement du chien avec la louve avait produit quatre mulets, trois mâles et une femelle. Flourens, dont nous avons vu l'esprit sans cesse occupé à vérifier et à compléter les découvertes de ses prédécesseurs, se livra à dater de 1845 au même genre d'expériences. Cinquante-neuf portées provenant du croisement du loup avec la chienne, de la chienne avec le chacal, et des métis entre eux, donnèrent 294 petits : 161 mâles, 133 femelles. De son côté, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, rendant compte à l'Académie des sciences (11 juillet 1859) de ses heureux effets d'acclimatation en France de la chèvre angora, du yack et du lama, fait remarquer également que plus les races sont pures, plus est grand le nombre des femelles : les hybrides ne produisent guère que des mâles. La prédominance des mâles est surtout frappante parmi les animaux réduits en domesticité ou en captivité ;

c'est même ainsi, d'après Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, que s'éteignent presque toujours les espèces qu'on tente de propager dans les ménageries ; le nombre des mâles augmentant progressivement dans les naissances, il finit par n'y avoir plus de femelles, tandis que celles-ci sont plus nombreuses à l'état libre ; elles prédominent beaucoup dans les *spécimen* que les naturalistes envoient aux muséums.

La prédominance des mâles dans les naissances d'un très-grand nombre d'espèces animales est donc un fait acquis à la science. Ici, se présentent deux questions que nous ne nous proposons pas d'examiner, malgré leur importance, et que nous soumettons aux observateurs de l'avenir : La prédominance d'un seizième des mâles se rencontre-t-elle également dans les croisements des principales races de l'espèce humaine et même dans les mariages d'individus de nation, de climat et de tempérament différents ? Cette prédominance est-elle absolue dans le règne organique, dans la classe des poissons et des insectes par exemple, parmi les fourmis et les abeilles en particulier ? Aristote avait fait une observation curieuse : chaque couvée de pigeon produit invariablement un mâle et une femelle, et toujours le mâle provient du premier œuf pondu. La nature a tant d'harmonie dans ses œuvres qu'il est permis d'augurer que les couvées des oiseaux produisent un nombre égal d'œufs mâles et femelles, et que le mâle étant le premier pondu, la prédominance des mâles doit se manifester dans toutes les couvées à nombre impair.

Les remarques de Buffon, sur la proportion des sexes dans les naissances, ne pouvaient manquer d'appeler l'attention des savants sur un des points de la plus mystérieuse fonction des êtres organisés. Le résumé du mouvement

de la population en France, publié par l'*Annuaire du bureau des longitudes*, pour chacune des trente-deux années comprises entre 1817 et 1842, présente ce résultat curieux : pendant ces trente-deux ans, il est né en France, 15,947,668 garçons et 15,020,756 filles. Le rapport du premier nombre au second est à peu près égal à $\frac{17}{16}$. Ainsi, les naissances annuelles des garçons excèdent d'un seizième celles des filles.

Entre toutes les publications relatives au rapport des sexes dans les naissances, la plus complète est la notice que le capitaine Bickes a insérée dans la *Gazette allemande des sciences médicales* du 7 février 1831. Ses recherches comprennent soixante-dix millions de naissances et de longues périodes de temps. L'année la plus reculée, 1656, se rapporte à la ville de Londres ; la plupart des autres documents sont de ce siècle et vont jusqu'à 1829. Pour un nombre de 100 filles, on trouve :

		Naissances.	Garçons.
Russie, de	1812 à 1829.	25,880,622	108,91
Autriche, de	1787 à 1794.	2,410,263	106,10
France, de	1770 à 1774.	4,644,598	106,76
France, de	1817 à 1827.	10,636,531	106,55
Angleterre, de	1801 à 1821.	985,646	104,75
Prusse, de	1787 à 1788.	455,786	106,61
Prusse, de	1820 à 1827.	4,535,002	105,94
Pays-Bas, de	1815 à 1828.	2,888,042	106,12
Pays-Bas, de	1825 à 1828.	2,002,089	106,44
Deux-Siciles, de	1787 à 1788.	212,815	105,38
Deux-Siciles, de	1821 à 1828.	1,567,652	106,18
Suède, de	1775 à 1794.	1,971,185	103,52
Suède, de	1816 à 1835.	904,790	104,62
Poméranie, de	1820 à 1828.	829,946	106,27
Silésie, Saxe, de	1820 à 1828.	1,392,168	106,05
Westphalie et duché du Bas-Rhin, de	1789 à 1828.	1,392,168	105,59
Wurtemberg, de	1764 à 1828.	tantôt 105,64	tantôt 107,34

Dans un autre tableau, le capitaine Bickes fixe ainsi la proportion des sexes dans les villes suivantes : pour cent filles, on trouve :

	Garçons.		Garçons.
Londres	106,18	Palerme	105,10
Paris	103,59	Livourne	103,76
Vienne	104,13	Francfort-sur-Mein	103,65
Berlin	106,92	Leipzig	106,14
Copenhague	104,61	Stuttgard	100,00
Amsterdam	105,62	Vienne	104,10
Kœnigsberg	107,20	Villes des Pays-Bas	105,40

Dans les grossesses gémellaires, la répartition relative des sexes diffère profondément de celle que présentent les grossesses simples : sur quatre cent cinquante-six accouchements indiqués par Churchill, deux cent soixante-dix-sept fois les enfants étaient du même sexe, et cent soixante dix-sept fois de sexe différent. M. Baillarger, ayant réuni deux cent cinquante-six grossesses multiples, constata qu'il y avait eu :

Deux garçons	100 fois.
Deux filles	58
Un garçon et une fille	98

On voit, dit cet ingénieux observateur, que la réunion de deux garçons, dans les grossesses gémellaires, est presque deux fois plus fréquente que celle de deux filles : sur cinq cent douze enfants jumeaux, M. Baillarger trouve deux cent quatre-vingt-dix-huit garçons et deux cent quatorze filles. Ainsi, tandis que, pour la totalité des naissances, la proportion du sexe masculin excède d'un seizième celle du sexe féminin, cette différence est de plus d'un tiers dans les grossesses gémellaires.

A peine eut-on constaté la prédominance du sexe masculin dans les naissances, qu'une observation non moins curieuse s'offrit à l'esprit des savants. Il résulte, des tables publiées par l'*Annuaire du bureau des longitudes,* que l'excédant des garçons sur les filles est plus considérable dans les naissances d'enfants légitimes que dans les naissances illégitimes. Sur dix mille filles, on compte, en

France, dix mille six cent cinquante et un garçons légitimes, et dix mille quatre cent quatre-vingt-quatre seulement dans les naissances d'enfants en dehors du mariage. Hoffmann, directeur des bureaux de statistique de Berlin, constata un rapport à peu près analogue en Prusse, dans les années comprises entre 1816 et 1823. Pour dix mille enfants du sexe féminin, il y eut aussi, en moyenne, dix mille six cent neuf enfants du sexe masculin légitimes, et dix mille deux cent vingt-huit illégitimes seulement. De 1819 à 1824, le royaume de Naples, non compris la Sicile, offrit, pour dix mille filles, dix mille quatre cent cinquante-deux garçons légitimes et dix mille trois cent soixante-sept illégitimes. Nous empruntons encore au capitaine Bickes le résumé des observations de cet économiste sur la proportion différente des sexes suivant la légitimité et l'illégitimité des naissances. Pour cent filles on trouve :

	Garçons légitimes.	Garçons illégitimes.
France	106,69	104,78
Autriche	106,15	104,32
Prusse	106,17	102,89
Suède	104,73	103,12
Wurtemberg	105,97	103,54
Bohême	105,65	100,44
Prov. de Milan	107,79	102,30
Prusse	105,81	103,60
Poméranie	106,65	102,42
Silésie, Saxe	106,30	103,27
Westphalie	106,07	101,55
Paris	103,82	103,42
Amsterdam	105,00	108,83
Livourne	104,68	93,21
Francfort-sur-Mein	102,83	107,84
Leipzig	106,16	105,94

La proportion de cent six à cent sept garçons pour cent filles dans les naissances, en Europe, est donc un fait général. Il n'en faut pas conclure, avec le capitaine Bickes,

que dans les contrées où se manifeste cette prédominance, il doit y avoir un plus grand nombre d'hommes que de femmes. Toutes les tables de population prouvent le contraire. A presque tous les âges, la mortalité du sexe masculin l'emporte sur celle du sexe féminin; elle se montre dans les premiers temps de la vie, elle se continue dans la vieillesse avancée. En Belgique, il y a trois garçons mort-nés contre deux filles environ; dans les deux premiers mois de la vie, on constate quatre décès de garçons contre trois de filles; dans les trois mois suivants, cinq contre quatre, puis six contre cinq. Vers un an, l'égalité s'établit à peu près. Sussmilch et Baumann ont fait les mêmes remarques pour Berlin, Villermé, pour la France entière. Après la puberté, la mortalité des femmes est plus forte, il est vrai, que celle des hommes, mais elle devient moindre après vingt-quatre ans, et la femme conserve ensuite ce résultat favorable à tous les âges. On voit dans les tables de Wargentin qu'en l'année 1763, on comptait, en Suède, un plus grand nombre de vieilles femmes que de vieillards; après quatre-vingts ans, ce rapport était comme trente-trois est à dix-neuf, à quatre-vingt-dix ans comme deux est à un. Toutes les tables de recensement constatent des résultats analogues. Suivant Sprengel, après les croisades, on comptait presque généralement, en Europe, sept femmes contre un homme. D'après une table du docteur Prin, il paraît qu'entre les années 1756 et 1763, dans toute la Suède, la vie moyenne était :

Pour les garçons, de...........................	33,25 ans.
Pour les filles, de...........................	37,50

Pendant les vingt années qui précédèrent ce siècle, la vie moyenne en Suède fut :

Pour les garçons, de...........................	34,75 ans.
Pour les filles, de...........................	37,50

A Stockholm, dans la période de 1756 à 1763, la vie moyenne était :

Pour les garçons, de..........................	14,25 ans.
Pour les filles, de..........................	18,00

Tous les pays présentent des proportions analogues ; dans tous, ainsi que nous le dirons plus loin, la durée de la vie des femmes à chaque âge l'emporte de deux et souvent de trois ans sur celle des hommes.

Les causes des différences qu'on observe en Europe dans la proportion des sexes sont environnées d'une grande obscurité. La recherche de ces causes conduit à l'étude des lois naturelles qui présideraient à la reproduction des sexes. Si cette question n'a qu'une importance relative chez l'homme, elle est du plus grand intérêt pour les agronomes, le sexe des animaux domestiques étant pour eux un élément considérable dans l'appréciation de leur valeur commerciale et de leur utilité pratique; aussi tous les ouvrages de zootechnie contiennent-ils un chapitre relatif à l'influence des reproducteurs sur le sexe du produit. Un savant agronome, le docteur Girou de Buzareingues, a cru reconnaître et s'est efforcé de prouver, par des expériences répétées chez les animaux domestiques, que la loi générale de la procréation des sexes était celle-ci : le sexe du produit dépendrait du plus ou moins de vigueur relative des générateurs. Dans plusieurs expériences sur des moutons, Girou de Buzareingues obtenait, assure-t-il, plus de mâles que de femelles en accouplant des béliers vigoureux avec des brebis, ou trop jeunes, ou trop vieilles, ou mal nourries, c'est-à-dire dans un état de faiblesse relative; et plus de femelles que de mâles en agissant à l'inverse dans le choix des brebis et des béliers. Un grand nombre de vétérinaires et d'agronomes ayant répété les expériences de Girou de Buzareingues, se mon-

trent en général favorables à l'opinion de cet observateur. Un savant distingué, M. A. Sanson, rappelle que son regrettable confrère, Lemaire, ancien répétiteur à la ferme de Grignon, était parvenu à faire reproduire, presque à coup sûr, le sexe désiré, rien qu'en agissant sur l'état de la mère par l'activité plus ou moins grande imprimée à la secrétion mammaire. Une vache, épuisée par une lactation abondante et prolongée, était-elle accouplée avec un des taureaux de l'école de Grignon, le produit était ordinairement un veau ; dans des conditions opposées, c'était une vêle. Les observations de M. Sanson concordaient avec celles de Lemaire. Ici donc, on retrouve la loi de Girou de Buzareingues : le sexe est déterminé par l'influence du générateur le plus puissant; mais, suivant la juste remarque de M. Sanson, il n'est pas toujours facile d'apprécier d'une manière exacte l'état relatif des deux reproducteurs pour déterminer justement la part d'influence de chacun. Toutefois, lorsque la fécondation a lieu sur la fin d'une lactation prolongée, il est presque certain qu'il existe alors, dans tout l'organisme, un véritable état de faiblesse.

Dans deux mémoires, sur lesquels une commission composée de Duméril, Breschet et Flourens fit un rapport à l'Académie des sciences, dans la séance du 9 septembre 1859, le professeur Bellingeri, de Turin, traite la question de la fécondité des mammifères et de la proportion des sexes dans les naissances chez les animaux vertébrés. L'auteur de ce travail soumet à un nouvel examen les opinions de Buffon et de Girou de Buzareingues sur les causes qui font prédominer un sexe sur l'autre dans les naissances; suivant le professeur de Turin, cette proportion est réglée principalement par le régime, ou plutôt le genre de nourriture, et puis, comme cause accessoire, par

l'état de polygamie ou de monogamie des générateurs. D'après le professeur Bellingeri, le nombre des mâles l'emporte sur celui des femelles dans les animaux herbivores, et le nombre des femelles sur celui des mâles chez les carnivores.

Dans ses savants mémoires, l'auteur cite un assez grand nombre d'observations à l'appui de sa thèse ; ainsi dans un troupeau de brebis de la *Mandria reale* de Chivas, il est né, du mois de novembre 1835 au mois de mars 1836, 544 agneaux, dont 309 mâles et 235 femelles. Dans la province de Pignerolles, 318 chèvres ont produit, du 26 janvier 1437 au 22 avril de la même année, 214 mâles et 199 femelles. De quinze vaches qui ont mis bas, on a obtenu huit mâles et sept femelles. Pour l'espèce du cheval, sur 216 poulains nés à la vénerie royale du Piémont, on a eu 120 mâles et 96 femelles. Enfin, l'espèce du cochon d'Inde a donné, sur 14 petits, 10 mâles et 4 femelles; et celle du lapin, sur 588 petits, 300 mâles et 288 femelles. Toutes ces espèces, la brebis, la chèvre, la vache, le cheval, le cochon d'Inde, le lapin, donnent donc plus de mâles que de femelles. L'espèce du cerf donne un résultat inverse : sur 99 petits nés à la vénerie royale, on a eu 40 mâles et 59 femelles. Le cochon, espèce à peu près omnivore, mais plus essentiellement herbivore, a donné, sur 17 petits, 14 mâles et 3 femelles.

Chez les animaux herbivores, si l'on excepte le cerf, il naît donc plus de mâles que de femelles. Le contraire a lieu dans les animaux carnivores ; il y naît plus de femelles que de mâles. Et cependant le premier exemple cité par M. Bellingeri semble contredire cette assertion. Sur cent trois petits, le chien a donné soixante-six mâles et trente-sept femelles. M. Bellingeri explique ce fait par la nourriture végétale à laquelle le chien est presque entièrement

réduit dans l'état domestique. Le chat vit presque exclusivement de nourriture animale ; aussi sur soixante-neuf petits, a-t-il donné trente-deux mâles et trente-sept femelles.

Mais une autre cause vient s'ajouter à l'influence de la nourriture et tour à tour la combattre ou la renforcer. A la vénerie du Piémont, on a obtenu pour l'espèce du cheval plus de mâles que de femelles. Les haras de Rodez, observés par M. Girou, ont produit au contraire plus de femelles que de mâles. M. Bellingeri explique la prédominance des mâles sur les femelles à la vénerie du Piémont, par l'état de polygamie trés-restreinte dans lequel les étalons y sont maintenus. Le cerf est polygame et produit plus de femelles que de mâles. A côté du cerf est le chevreuil, qui est monogame, qui ne produit jamais que deux petits par portée, et qui produit toujours un mâle et une femelle, c'est-à-dire autant de mâles que de femelles.

La polyandrie a sur les femelles le même effet que la polygamie sur les mâles. Le chien est carnivore, il devrait donc donner plus de femelles que de mâles; mais, outre le régime végétal auquel le chien domestique est presque entièrement réduit, la femelle du chien vit à l'état de polyandrie, et elle donne plus de mâles que de femelles. Cependant la polyginie, qui renverse l'ordre de production dans le cerf, en lui faisant donner plus de femelles que de mâles, n'a pas un effet aussi marqué sur tous les autres herbivores. Le bélier, le bouc, vivent à l'état de polyginie, et donnent, comme nous l'avons dit, plus de mâles que de femelles. La monogamie et la polygamie ne sont que deux causes accessoires et dont l'action est contraire. La monogamie renforce toujours la puissance effective du sexe qui est monogame, et la polygamie affaiblit toujours la puissance effective du sexe qui est polygame.

Ainsi que la commission de l'Académie des sciences le fait remarquer, la nourriture et l'état conjugal seraient, d'après Bellingeri, les deux causes régulatrices de la proportion des sexes. Les faits concernant les herbivores sont en trop petit nombre pour faire adopter, comme loi générale, la thèse soutenue par le professeur de Turin ; il n'a observé que deux espèces parmi les carnivores, et, malgré les explications de l'auteur, il est certain que l'une contredit l'autre. Ajoutons enfin, relativement à l'état conjugal, que le petit nombre des recensements entrepris dans les pays soumis à la domination anglaise, où la loi autorise la polygamie, tendent à faire croire que la prédominance des naissances masculines est un fait général ; c'est le contraire qui devrait exister, si la théorie de Bellingeri et même celle de Girou de Buzaringues étaient l'expression d'une loi naturelle.

Plus récemment, M. le professeur Thury, de Genève, ayant adressé à l'Académie des sciences une suite de travaux sur la procréation des sexes à volonté, un éminent naturaliste, M. Coste, résolut de soumettre cette question importante à de nouvelles recherches, et dans la séance du 8 mai 1865 il fit connaître à l'Académie le résultat de ses expériences. M. Thury suppose que tout œuf non fécondé passe pendant la période de sa maturation par deux phases successives mais continues, durant chacune desquelles il aurait un caractère sexuel différent. Dans la première, qui peut durer de deux à six jours, l'œuf serait femelle ; dans la seconde, qui comprendrait la même durée, il serait mâle : ainsi le sexe dépendrait de la phase où la fécondation saisirait le germe, femelle à sa première période, mâle à la seconde. M. Coste, tout en faisant remarquer, contrairement à l'opinion de M. Thury, que la fécondation s'opère dans l'ovaire même,

met sous les yeux de l'Académie les tableaux de ses premières expériences. Après une seule approche, une poule pond pendant vingt jours des œufs féconds; les premiers, déjà détachés au moment de la fécondation et par conséquent plus mûrs, ne devraient donner que des mâles, les derniers des femelles. Voici l'ordre des sexes dans le tableau de M. Coste : le premier œuf pondu est infécond, le second mâle, le troisième infécond, le quatrième infécond, le cinquième femelle, le sixième infécond, le septième mâle, le huitième mâle, le neuvième femelle, le dixième mâle, le onzième femelle, etc., etc. Tous les tableaux dressés par ce judicieux naturaliste montrent l'ordre des sexes entremêlés, ce qui est contraire à l'hypothèse de M. Thury. Chez les lapins, les choses se passent de la même façon. Les femelles fécondées au commencement de l'époque du rut ne devraient procréer que des femelles, puisqu'à ce moment les ovules sont au degré inférieur de leur maturation. Or, l'expérience a donné un résultat tout contraire ; c'est-à-dire que la portée d'une lapine, fécondée au début du rut, contenait plus de mâles que de femelles. Ici, la théorie est encore une fois en défaut. Toutefois, les expériences de M. Coste n'ont eu lieu que sur des multipares ; il se propose d'entreprendre une nouvelle série sur les unipares, afin de pouvoir juger complétement une des plus importantes questions d'histoire naturelle : la procréation des sexes à volonté.

La répartition des sexes dans les naissances offre un grand nombre d'anomalies particulières. Dans certaines familles, il ne naît que des garçons, dans d'autres que des filles. Charles IV n'eut que des filles de ses différents mariages; M. le docteur D... en a cinq et pas un garçon. Mme Cab... eut un fils d'un premier mariage, puis huit filles, et enfin un fils d'un second. Une personne des

environs de Saintes, Mme la comtesse de C., eut dix-neuf enfants. Des quatorze premières couches naquirent quatorze filles, des cinq dernières des garçons. Un fermier de ma famille a d'un seul mariage quatorze enfants ; les douze premiers sont des garçons, les deux derniers des filles. Quoique la proportion du sexe masculin soit un fait général, on voit des résultats contraires dans certaines années. D'aprés M. Mallet, de 1805 à 1812, il naissait vingt garçons pour dix-neuf filles à Genève ; mais il y avait un sixième d'enfants naturels. Dans les trois années 1818, 1819 et 1820, le nombre des filles dans les naissances l'emporte sur celui des garçons. On pretend que les naissances mâles vont en diminuant en Angleterre depuis le commencement de ce siècle; les recensements portent cette différence à seize millièmes en moyenne tous les ans. La même diminution se produirait également en Russie, et serait de quarante pour mille.

On a vu que les recherches des savants n'ont pu faire découvrir les causes qui font prédominer le sexe masculin dans les naissances. Il nous paraît probable qu'on n'y parviendra jamais : la nature n'a pu livrer aux caprices de l'homme la connaissance et l'appréciation des lois sur lesquelles repose la continuité de la vie dans les espèces. Les économistes en ont-ils mieux découvert les causes accessoires ou secondaires ? Dans sa *Théorie analytique du calcul des probabilités,* Laplace dit qu'il y a deux cent trente-huit à parier contre un en faveur d'une cause quelconque qui produit cette différence. On ne peut attribuer ce fait au climat, car, qu'il s'agisse d'un pays de plaine ou de montagne, des rivages maritimes ou de l'intérieur des terres, du ciel de Naples ou de l'air de l'Angleterre, des sables de Brandebourg ou des prairies de la Hollande, le résultat est identique ; partout se pré-

sente la prédominance des naissances masculines sur les féminines. On a prétendu que cette proportion n'était qu'apparente, les parents abandonnant plus facilement les filles que les garçons ; mais il entre un plus grand nombre de garçons que de filles dans les maisons d'enfants trouvés. Donc le fait est incontestable. Girou de Buzareingues, dont nous avons exposé la théorie sur cette question d'histoire naturelle, attribue aussi la production de beaucoup de garçons à la vie agricole, et celle d'un plus grand nombre de filles aux villes et principalement aux villes de manufactures. La plus simple observation détruit cette théorie. La France est plus manufacturière que la Suède et a plus de garçons; l'Autriche, plus agricole que les Pays-Bas, n'a pas moins de filles. On trouve exactement la même proportion des sexes dans les provinces prussiennes manufacturières et agricoles.

Enfin, on a attribué la proportion inégale des sexes à la différence d'âge des époux, le sexe du plus âgé prédominant, dit-on, dans les enfants qui en reçoivent le jour. Il deviendrait dès lors facile d'expliquer la prédominance des garçons chez les peuples modernes. Dans presque tous les mariages, l'époux est plus âgé que la femme. La préférence que l'on accorde en général au sexe masculin serait une nouvelle raison de cette prédominance. L'histoire naturelle nous montre que dans les couvées de deux œufs, le premier est toujours mâle, le second femelle; elle nous montre que dans les portées de deux petits, celle du chevreuil, par exemple, l'un est mâle, l'autre femelle. Supposons un instant cette égalité dans l'espèce humaine ; supposons que, dans l'ordre de la nature, le premier ovule, apte à être fécondé, soit mâle; il arrive souvent que, la première grossesse ayant donné naissance à un garçon, les parents mettent volontairement un terme

à la fécondité des mariages, tandis que, s'il survient des filles, les parents attendent un garçon d'une nouvelle conception. Il suffirait, d'ailleurs, que tous les ovules fussent alternativement mâle et femelle, en commençant par le mâle, pour rendre raison de la prédominance de ce sexe sur l'autre. Dans tout nombre impair d'enfants, l'avantage resterait aux garçons.

Dans les unions illégitimes, la proportion des sexes tend à se rapprocher; cependant le sexe masculin prédomine encore; dans ces unions, il n'y a plus l'inégalité d'âge qu'on remarque dans le mariage. Quelques économistes, d'ailleurs, prétendent que cette inégalité n'est que fictive et que l'illégitimité et la légitimité présentent la même prédominance du sexe masculin. « Dans les naissances illégitimes, disent-ils, la mère cache celle des garçons, afin qu'ils échappent à la conscription ; ou bien elle parvient à se faire épouser plus facilement qu'après la naissance d'une fille, et alors, le garçon est porté au compte des enfants légitimes. Que l'un de ces stratagèmes réussisse une ou deux fois sur cent, et la différence qu'on remarque dans la proportion des sexes, suivant la légitimité ou l'illégitimité, disparaît. »

Aucune des causes dont nous avons étudié l'influence ne saurait expliquer la disproportion des sexes dans les naissances. Au-dessus de tous les calculs, domine ce grand phénomène d'histoire naturelle qui a sa source non dans les combinaisons humaines, mais dans une loi primordiale de la nature. La vitalité du sexe féminin étant supérieure à celle du sexe masculin, s'il naissait autant de filles que de garçons, il y aurait un trouble dans l'état social. A l'âge nubile, il se trouverait un excès notable de filles ; faudrait-il les condamner au célibat, établir la polygamie? Par suite d'une plus grande mortalité des

garçons dans les premières années de la vie, l'égalité des sexes est rétablie vers l'âge de vingt et un ans. A cet âge, tandis que la femme concentre sur la famille toutes les aspirations et les affections dont son cœur déborde, la carrière orageuse de l'homme commence: ici la guerre avec ses hécatombes sanglantes, là les passions ardentes, l'ambition et l'esprit d'aventure. La mort hâte sa moisson sur cette jeunesse aveugle et trompée. Suivant les économistes, la plus grande vitalité de la femme est représentée par un chiffre voisin de celui qui exprime l'excédant des naissances masculines. La proportion du sexe masculin, dans la conception, étant représentée par 100, celle de la femme par 91, 5, la vie moyenne de la femme serait 100, celle de l'homme 90. Ce résultat confirmerait l'assertion de Kerseboom : que toutes les femmes qui vivent dans un endroit, vivent autant que tous les hommes qui vivent dans le même endroit. Il semble que le Créateur ait départi à chaque sexe une égale durée d'existence. Nous pensons même qu'avec les périls que l'homme affronte dans l'état social, la durée de la vie de la femme surpasse la sienne. Et c'est là encore une loi équitable, un bienfait de la Providence. La femme est l'âme de la famille; disparaît-elle, tout se brise. Elle est le centre des affections entre des frères, et sa vertu devient un exemple qui attire les cœurs, une communication sympathique des plus chères espérances de l'humanité.

CHAPITRE IV.

DE LA FEMME ET DES SOINS HYGIÉNIQUES QU'ELLE RÉCLAME PENDANT LA GROSSESSE ET LA PARTURITION.

Dans la plupart des espèces, la durée de la gestation est en raison directe de la grandeur de l'animal. L'écureuil porte un mois, le cochon d'Inde deux, le porc-épic trois, le castor quatre, la chèvre cinq ; à mesure que la taille s'élève, le terme de la gestation augmente : il est de six mois pour le lama et l'alpaca, de huit pour le cerf et le renne, de onze pour le cheval et le zèbre, de douze pour la girafe, de seize pour le rhinocéros, de vingt au moins pour l'éléphant. En général, la durée de l'allaitement égale celle de la gestation. Chez les mammifères, plus la gestation est prolongée, plus on voit des exemples de longévité : le cheval vit de 30 à 40 ans ; des éléphants ont vécu 120 ans dans nos ménageries ; en liberté, leur vie peut atteindre deux et peut être trois siècles. Dans la classe des oiseaux, l'incubation remplace la gestation : le pigeon et le serin couvent treize jours, la poule vingt et un, le faisan et la pintade vingt-cinq, le canard et le dindon vingt-huit ; le cygne, qui ne couve pas moins de quarante-cinq jours, est l'un des oiseaux qui vit plus longtemps.

Dans l'espèce humaine, la durée ordinaire de la gesta-

tion est de neuf mois. Néanmoins, cette question délicate, à cause des graves intérêts qu'elle soulève en médecine légale, a été la cause de discussions animées entre les magistrats et les physiologistes. Il n'est pas toujours facile d'établir d'une manière certaine l'intervalle qui s'écoule entre la conception et la parturition ; des faits bien précis ne permettent point de douter que ce terme ne puisse varier ; aussi, la plupart des accoucheurs admettent-ils la possibilité de grossesses prolongées au delà du terme ordinaire : la difficulté consiste à établir l'extrême limite après laquelle le doute ne serait plus permis. Dans les premiers temps de l'empire, Vestilia, successivement femme de C. Herdicius, de Pomponius et d'Orfitus, citoyens très-distingués, après être accouchée quatre fois de suite au septième mois, eut Suillius Rufus au onzième, puis Corbulon au septième (tous deux furent consuls) ; puis elle eut au huitième Césonie, femme de Caligula. Le prêteur L. Papirius, jugeant qu'on ne pouvait préciser la durée de la grossesse, et sans s'arrêter aux réclamations d'un héritier collatéral, donna droit de possession à un enfant *sur la déclaration de la mère qu'elle avait été enceinte pendant treize mois*. (Pline, *His. nat.*, liv. VII, IV, 5.)

En 1638, la faculté de Leipzig reconnut comme légitime un enfant né 12 mois et 13 jours après la mort du père, tandis que huit ans auparavant elle avait déclaré illégitime un enfant de 309 jours. Plusieurs accoucheurs allemands et anglais, Duncan en particulier, fixent à 322 jours la limite extrême de la grossesse. Quelques décisions juridiques ayant consacré des opinions très-diverses, les législateurs ont dû intervenir et préciser un terme, afin d'éviter des abus et de prévenir l'arbitraire. Le droit romain fixe ce terme à dix mois, le code Napoléon à 300 jours, la législation prussienne à 302 jours. Les lois an-

glaise et américaine ne fixent pas de limite. Les plus indulgents pensent que quand nous sommes témoins de tant de variations et de si étranges anomalies dans les phénomènes de la vie, il est téméraire de prétendre que la gestation ne s'est jamais prolongée au delà de 300 et même de 322 jours. Il y a des circonstances morales qui balancent l'autorité de la loi et pèsent d'un grand poids dans les décisions de la justice.

Dans un travail sur la durée de la grossesse et sur le moyen de prévoir le jour de la parturition, le célèbre accoucheur Matthews Duncan rappelle la méthode et les paroles curieuses de Harvey : « Assurément, dit ce grand homme, la durée de la gestation est celle que nous croyons avoir été observée dans le sein de sa mère par J.-C. notre sauveur, de tous les hommes le plus parfait. Or, elle comprend, depuis la fête de l'Annonciation au mois de mars jusqu'au jour de la Nativité en décembre, une période de 275 jours. Les matrones prudentes, continue-t-il, calculent ainsi : notant le jour du mois où se montre leur époque cataméniale, elles y ajoutent dix mois lunaires, et tombent sur le jour où commence le travail de la parturition. » D'après les calculs des hommes les plus compétents, de Montgomery en particulier, l'opinion de Harvey se trouve la plus vraisemblable et la plus conforme à l'expérience.

A sept mois l'enfant est viable ; ceux qui naissent avant ce terme ne vivent que peu de jours, malgré les soins minutieux dont on les entoure ; on ne cite qu'un très-petit nombre d'enfants, venus au monde avant le septième mois, qui aient vécu. Saint-Simon, rapporte que le duc de Roquelaure, ayant épousé une femme d'une rare beauté, qui accoucha avant le sixième mois d'une charmante fille : « Mademoiselle, dit à l'enfant le mari résigné, soyez la

bien-venue, je ne vous attendais pas si tôt. » Nous ne parlons pas du célèbre maréchal de Richelieu, né, dit-on, à cinq mois ; la science se contente d'affirmer que le fait est impossible. Le seul exemple authentique d'un enfant qui ait survécu, quoique né avant terme, est celui de Fortunio Liceti, fils d'un célèbre médecin de Gênes, et qui devint lui-même professeur de philosophie et savant médecin. Né après six mois de grossesse, chétif et n'ayant qu'un souffle, à chaque instant près de s'éteindre, son père le fit enfermer dans une boîte de coton, autour de laquelle on entretenait une température uniforme. Enfin, le jeune Fortunio fut élevé avec une si intelligente sollicitude qu'il acquit une santé parfaite, professa avec un grand éclat à Pise et à Padoue, et, entre plusieurs ouvrages, laissa de très-curieuses dissertations sous les titres suivans : *De his qui diu vivunt sine alimento ; De monstrorum causis ; De spontaneo viventium ortu*. Liceti, né en 1577, mourut en 1657, et par conséquent, sa naissance prématurée ne l'empêcha pas de prolonger sa vie jusqu'à 80 ans.

Très-anciennement, les accoucheurs avaient reconnu qu'ils étaient appelés la nuit plutôt que le jour, pour opérer la délivrance. West, ayant noté l'heure de la naissance pour 2,019 accouchements, reconnut que 780 s'étaient terminés de 11 heures du soir à 7 heures du matin, 662 de 7 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et 577 de 3 heures à 11 heures du soir. MM. Quetelet, Buck, Ranken, Casper et Guiette, ayant également étudié le rapport de la naissance avec les diverses heures du jour, pour 5,841 naissances, en observèrent :

	M. Quetelet.	M. Buck.	M. Ranken.	M. Casper.	M. Guiette.
De 6 heures du matin à midi.	614	231	204	187	119
De midi à 6 heures.........	574	171	185	206	119
De 6 heures à minuit.......	694	239	235	186	148
De minuit à 6 heures.......	778	290	266	230	148

Il résulte évidemment de ces faits que le maximum des naissances a lieu de 6 heures du soir à 6 heures du matin, le minimum de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Sur 5,852 cas d'accouchements naturels, dont 1,752 chez des primipares, voici, d'après Mac-Clintock et Hardy, quelle a été la durée du travail : 3,882 femmes, dont 716 primipares, ont été délivrées en six heures ; 1,398, dont 640 primipares, dans une période de six à douze heures ; 426, dont 283 primipares, entre douze et dix-huit heures ; 146, dont 113 primipares, entre dix-huit et vingt-quatre heures. Nous avons traité ailleurs (*De l'influence des climats*, t. I, p. 4?2) de la mortalité des femmes en couche, et prouvé que les maternités sont de funestes institutions, et qu'il serait préférable, pour la conservation des mères, de les laisser faire leurs couches à domicile, dussent-elles manquer des secours nécessaires, que de les réunir en grand nombre dans des établissements qui deviennent ainsi des foyers d'infection et de mort. Les maternités sont, il est vrai, des écoles d'instruction ; mais l'humanité défend de tels sacrifices, même pour la science,

« Les femmes, dit Sénèque, sont nées pour souffrir, *Pati natæ* (*Litt.* 95). Ainsi Dieu a placé la douleur poignante avant les joies maternelles, les angoisses de la crainte à côté des tressaillements de l'amour, une ombre de mort au milieu des rayons d'une vie nouvelle. La femme a toujours souffert pour devenir mère. Néanmoins, ce phénomène de physiologie pathologique varie singulièrement selon les contrées. Le travail de la parturition est beaucoup plus rapide dans les climats chauds que dans les climats froids ; les femmes du Nord prétendent même que leurs couches sont moins laborieuses à Naples ou à Rome que dans leur propre pays. Lorsque

Pharaon ordonna aux sages-femmes Schifora et Pouha de mettre à mort tous les garçons qui naîtraient parmi les Hébreux, en laissant l'ombilic sans ligature, elles répondirent : « Les femmes des Hébreux ne sont pas comme celles des Égyptiens ; elles accouchent si facilement que tout est terminé avant l'arrivée de la sage-femme. » Nous savons cependant que, de nos jours, les Égyptiennes ainsi que les Nubiennes et les Abyssiniennes ont des couches très-faciles. Suivant le docteur Wise, dans l'Inde, la laxité des tissus favorise singulièrement le travail de la parturition ; il avait connu une jeune esclave qui mit au monde un enfant sans réveiller une femme couchée à côté d'elle. Russel attribue ce privilége chez les femmes de l'Orient à la largeur du bassin ainsi qu'à l'habitude des bains chauds et prolongés.

Dans toute l'Océanie, les femmes parvenues à terme accouchent partout où les douleurs les prennent, en plein champ, au pied d'un arbre, sur le rivage de la mer, et par les seuls efforts de la nature ; rarement elles ont recours au mari, à une parente ou à des femmes qui passent pour expérimentées. A peine délivrée, la jeune mère va baigner le nouveau-né et se baigner elle-même dans l'eau froide, puis, elle reprend immédiatement ses occupations domestiques. M. le docteur Lesson, médecin en chef des établissements français dans l'Océanie, rapporte néanmoins qu'on y est témoin parfois de délivrances très-orageuses, et que la pratique du bain froid immédiatement après la parturiton a causé plus d'un accident mortel.

On a remarqué enfin que le travail de la parturition était plus facile et la délivrance plus prompte chez les peuplades à demi sauvages que chez les peuples policés, parmi les femmes de la campagne que parmi les femmes

riches accoutumées au luxe et aux habitudes de mollesse des villes populeuses; pour ces dernières, on a souvent accusé l'usage des corps de baleine et le défaut d'exercice. Cependant en Europe même, il ne manque pas de femmes qui soit par suite d'une conformation privilégiée, soit à cause de la fermeté de caractère, supportent sans pousser un cri le travail de la parturition et pourraient au besoin imiter Jeanne d'Albret, à qui le roi de Navarre avait promis une magnifique chaîne et le coffret dans lequel était son testament, si, au milieu des douleurs de l'enfantement, elle chantait la chanson légendaire de la Navarre :

Nouste Dame du cap d'oupoun
Adjudat-me ad aquest'hore.

ce qu'elle fit au moment décisif : et le roi, l'ayant entendue, entra dans la chambre de l'accouchée, lui remit la chaîne et le coffret en lui disant : « Ceci est à vous ; » et prenant le nouveau-né dans ses bras, il ajouta : « mais ceci est à moi. »

Il n'entre pas dans notre sujet de nous occuper des inhumations précipitées ; très- anciennement cette question avait fixé l'attention des observateurs : on prétend qu'Héraclite avait écrit un livre sur les morts apparentes. Tout le monde sait qu'on a rappelé à la vie un certain nombre de personnes, parmi les femmes grosses et les nouvelles accouchées principalement, que l'on croyait mortes, sans compter celles qui, enterrées vivantes et réveillées au fond de leur cercueil, n'ont pu faire entendre le cri de leur désespoir et ont subi, victimes innocentes de l'imprévoyance humaine, le plus épouvantable des supplices. Nous ne rappellerons pas la méprise attribuée à Vésale, la mort tragique de l'auteur de *Manon-Lescot*, trouvé sans connaissance dans la forêt de

Chantilly, et que le premier coup de scalpel de l'autopsie rendit au sentiment, pour lui faire apprécier toute l'horreur de son genre de mort. Bruhier rapporte 180 exemples lamentables, dont plusieurs tendent à démontrer l'incertitude des signes de mort, ou du moins les erreurs que peuvent commettre les médecins eux-mêmes dans cette constatation. On trouve dans ces exemples 52 personnes enterrées vivantes, 4 ouvertes avant leur mort, 53 revenues spontanément à la vie après avoir été renfermées dans le cercueil, 72 réputées mortes sans l'être. Toutes les observations de Bruhier ne sont pas d'une authenticité irréprochable; mais plusieurs sont malheureusement trop vraies. D'ailleurs, depuis la publication de son ouvrage, on a recueilli quelques exemples de mort apparente qui ont pu mettre en défaut la surveillance de personnes expérimentées. Dans une statistique récente, M. H. Le Guern compte 1,202 individus qui eussent été enterrés vivants sans un concours varié de circonstances. De 1845 à 1865, il n'en signale pas moins de 41 qui ressuscitèrent au moment des préparatifs funèbres. M. Le Guern porte à 582 le nombre des personnes pour lesquelles on a acquis la certitude qu'elles avaient été enterrées vivantes; la période de 1845 à 1861 fournit 76 de ces lamentables exemples. (V. *Gaz. hebd.*, 1869, 26 février, p. 144.) Une observation de Rigaudeaux, l'une de plus authentiques, mérite de trouver sa place ici. En 1745, ce chirurgien fut appelé à cinq heures du matin pour accoucher une femme aux environs de Douai; il ne put s'y rendre qu'à huit heures. Lorsqu'il entra dans la maison, on lui dit que la malade était morte depuis deux heures, à la suite de convulsions et de lypothimies qui duraient depuis la veille; elle était ensevelie. Rigaudeaux demande à la voir, et ne

découvre aucun battement ni au pouls ni au cœur; par un heureux pressentiment, il veut savoir quel était l'état du travail au moment de la mort, et, le trouvant très-avancé, il déchire la poche des eaux et amène par les pieds un enfant qui ne donnait aucun signe de vie. Cependant, il engage les femmes présentes à le réchauffer, à le frictionner avec du vin chaud. Après trois heures de soins inutiles, ces femmes se disposent à l'ensevelir, quand tout à coup l'enfant se remue et crie avec force. Rigaudeaux veut visiter encore une fois la mère, qu'on avait ensevelie de nouveau, et la juge morte. Néanmoins, étonné de la flexibilité des membres après sept heures de mort présumée, il fait, mais vainement, des tentatives pour la ranimer, et repart pour Douai en recommandant de ne l'ensevelir que quand les membres auraient perdu leur souplesse. On continue donc de lui frapper dans les mains, de frotter les membres et le visage avec des essences et du vinaigre; deux heures de ces soins ressuscitent la morte. La mère et l'enfant étaient pleins de vie en 1748. Toutefois la pauvre femme resta paralytique, sourde et presque muette. Cette observation est-elle la seule de ce genre? Non, certainement; en 1843, le savant professeur d'Outrepont, ayant résolu, dans un cas de mort apparente chez une femme parvenue au terme de la grossesse, de recourir à l'hystériotomie, alla chercher les instruments convenables. Dans la demi-heure qui s'écoula avant son retour, la femme revint à la vie et accoucha naturellement.

Tallemant des Réaux rapporte l'histoire d'un gentilhomme des environs de Montpellier, dont on disait: « Le baron de Panat plus tôt mort que *nat*, » c'est-à-dire plus tôt mort que né. D'après ce chroniqueur, la mère de Panat, grosse d'environ neuf mois, s'étant étranglée en avalant

un os, passa pour morte et fut enterrée comme telle. Une servante et un domestique l'ayant déterrée la nuit suivante pour lui enlever des bagues qu'elle avait aux doigts, et l'ayant frappée dans le dos afin de se venger d'en avoir été maltraités, ces coups déterminèrent la brusque expulsion de l'os. Elle commença à respirer et, quelque temps après, elle accoucha d'un fils. L'histoire de François de Civille, un brave gentilhomme normand, est presque fabuleuse. Il ne manquait jamais, dans les occasions importantes, d'ajouter à sa signature : *Trois fois enterré et, trois fois, par la grâce de Dieu, ressuscité*. On rapporte qu'il vint au monde par l'opération pratiquée sur sa mère exhumée. Après une vie d'aventure, capitaine d'une compagnie de cent hommes dans la ville de Rouen, pendant le siége de cette place sous Charles IX, et grièvement blessé à la fin d'un assaut, il tomba du rempart dans le fossé. Quelques pionniers le dépouillent de ses vêtements, le mettent dans une fosse avec un autre mort et le recouvrent d'un peu de terre. Sept heures après, un domestique, rempli de sollicitude, va déterrer son maître pour lui rendre plus convenablement les honneurs funèbres. En l'exhumant, il trouve quelques signes de vie et le porte dans sa maison, où Civille resta cinq jours entiers privé de tout mouvement et de tout sentiment; toutefois son corps était chaud. Rouen ayant été emporté d'assaut, les soldats qui devaient loger dans la maison où était Civille jettent ce corps inanimé par une fenêtre. Il tombe heureusement sur un amas de fumier, où il reste trois fois vingt-quatre heures couvert d'une simple chemise. Au bout de ce temps, Civille fut recueilli par un de ses parents et revint à la vie.

Si ce petit nombre de faits, dont il serait facile de grossir le chiffre, ne suffisaient pas pour établir l'inexactitude des

signes de mort, ils prouvent, du moins, combien l'erreur est facile, d'après un examen superficiel et sur les seules apparences. La gestation est l'état qui a donné lieu aux plus singulières et plus terribles méprises. Non-seulement la femme enceinte doit être sacrée, mais alors même qu'elle présente quelques signes de mort, le médecin doit veiller avec un redoublement de sollicitude, afin de s'assurer, au milieu des anomalies mystérieuses qu'offre parfois la grossesse, qu'on n'a point affaire à une syncope, à une létargie, à un état cataleptique. La mort est-elle réelle? De nouveaux devoirs impérieux et sacrés s'imposent au médecin, que nous regardons alors comme le guide des familles et la sentinelle de la société. Les anciens personnifièrent un fait d'observation en disant que Bacchus fut retiré du sein de Sémélé, consumée dans l'incendie de son palais, et Esculape du sein de Coronis, déjà placée sur le bûcher. Par une loi dite *Regia*, Numa prescrivait de ne point inhumer de femme enceinte avant d'avoir pratiqué l'incision de la matrice afin d'en retirer le fruit. Ainsi vinrent au monde, Scipion l'*Africain*, dit-on, et Manilius, qui entra à Carthage à la tête de l'armée romaine. Cæso Fabius dut son surnom à l'opération qui lui avait conservé l'existence, et qui prit de César le nom qu'elle a conservé jusqu'à nos jours.

Quand la vie s'éteint, un certain nombre d'actes automatiques peuvent se conserver dans l'organisme avant sa décomposition complète. On comprend ainsi la possibilité de parturitions spontanées, quelques heures même après la mort de la femme enceinte. Harvey en cite un exemple dont il avait été témoin. Sous ce titre : *Cas de parturition dans le cercueil*, Casper a publié dans son journal de médecine légale l'observation d'une fille de vingt-trois ans, non mariée et enceinte de sept mois, qui fut trouvée pen-

due, les genoux et les bras gisant sur le sol. On ne put d'abord déterminer s'il y avait suicide ou homicide. Elle fut inhumée ; mais deux ans quatre mois après le décès, sur une dénonciation faite à Berlin, l'inhumation juridique fut pratiquée ; on trouva dans le cercueil les débris d'un fœtus de sept mois, que l'on supposa avoir été expulsé par les gaz développés dans l'intestin par suite de la décomposition cadavérique. Casper cite également l'exemple d'une femme de trente-six ans qui, ayant succombé à une pneumonie, accoucha d'un fœtus de six mois privé de vie vingt-quatre heures après la mort et après sa mise dans le cercueil. L'accouchement ne pouvait donc être attribué qu'à la contraction des fibres de la matrice.

On lit dans Horstias qu'une femme, pendue en 1567, accoucha, deux heures après son supplice, de deux jumeaux pleins de vie. L'histoire de don Francesco Arevalle, de Ségovie, est plus extraordinaire encore. Dans une absence qu'il fit, sa femme enceinte tomba malade et mourut. A son arrivée, elle était déjà enterrée ; dans l'excès de sa douleur, il veut la voir une fois encore et en obtient l'exhumation. Au mouvement qui se manifeste dans le ventre et à certains bruits sourds (*vagitus uteri*), on reconnait qu'elle accouche. L'enfant fut par la suite gouverneur de province.

Nous passons sous silence un grand nombre de faits rapportés par Cangiamila, le P. Debrayne et quelques autres auteurs. De toutes les observations analogues, la plus authentique est celle qui est consignée par J. Riolan dans son célèbre ouvrage : *L'Anthropographie* (Paris 1618, in-4°). Une dame, de Bruxelles, mourut le jeudi, à dix heures du soir ; le samedi suivant, à dix heures du matin, elle accoucha d'un enfant de sept mois, vivant. Une consultation signée par Riolan et plusieurs autres médecins

de la Faculté de Paris, décida que très-probablement la mort réelle n'avait eu lieu que le vendredi soir, au moment où l'on avait observé des mouvements du ventre et entendu un *vagitus uteri*. Dans quelque hypothèse que l'on se place, ce fait, d'une authenticité irréprochable, conserve une grande signification et prouve la possibilité des accouchements spontanés quelques heures après la mort de la femme.

Quant aux faits de survie du fœtus, après la mort de la mère, personne n'oserait les révoquer en doute. Le point essentiel est de savoir combien de temps il peut survivre après la mort de celle-ci. Quelques médecins limitent ce temps à un très-petit nombre d'heures ou seulement à quelques minutes, tandis que Fabrice de Hilden conseille de pratiquer l'hystériotomie, alors même que la mère serait morte depuis trois jours. M. de Kergaradec a cité le fait suivant à l'Académie de médecine : En 1807, étant interne à l'hôpital Saint-Antoine, une femme enceinte mourut dans son service ; l'autopsie fut pratiquée le lendemain et il trouva dans l'utérus un enfant vivant, auquel on put donner le baptême. On n'a point oublié le terrible incendie qui éclata pendant le bal donné par l'ambassade d'Autriche à l'occasion du mariage de Napoléon et de Marie-Louise. Au nombre des victimes figura la princesse Pauline de Schwarzenberg, belle-sœur de l'ambassadeur; elle était enceinte, et l'autopsie pratiquée le lendemain permit d'extraire un enfant vivant.

M. Ch. Devilliers a recueilli, dans les divers traités d'accouchement, soixante-douze faits d'extraction du fœtus après la mort de la femme. Dans quarante-huit seulement, il est permis d'apprécier le genre de mort de la mère, le terme de la grossesse, l'espace écoulé entre la mort et l'opération, et enfin le temps pendant lequel l'enfant a

vécu. Sur ces quarante-huit observations, vingt-six enfants ont été retirés vivants par l'opération et dix ont continué à vivre ; les seize autres vécurent depuis quelques minutes jusqu'à trente heures. Un seul n'avait que sept mois; les autres étaient parvenus au terme de huit à neuf mois. La plupart des enfants vivants avaient été extraits immédiatement après la mort de la mère; ce sont ceux qui vécurent le plus longtemps. Le genre de maladie ou d'accident, ayant déterminé la terminaison fatale, n'était pas le même pour tous ; mais c'est à la suite des morts brusques et violentes que l'opération fut ordinairement pratiquée. Dans le nombre, figurent cinq assassinats, trois morts par la foudre, l'exemple de brûlure de la princesse de Schwarzenberg, puis divers cas d'éclampsie, d'apoplexie et d'hémorrhagie utérine. En présence de ce petit nombre de succès, on ne doit accepter qu'avec réserve les treize observations de Joseph Cimin, toutes suivies de succès, ainsi que les vingt et un exemples rapportés par Ignace Amat (de Mont-Réal), dans lesquels on voit que l'opération a amené vingt et un enfants vivants.

La loi française, admettant même les rares exceptions signalées par quelques observateurs, fixe au cent quatre-vingt-unième jour de la grossesse, c'est-à-dire à six mois révolus, le moment où commence la viabilité de l'enfant. Gardien déclare « qu'on est généralement d'accord que l'époque de six mois est la première où l'on puisse admettre que le fœtus est viable. » Les exemples de vie au-dessous de ce terme, rapportés par Cardan, Schenkius et Paul Amman, ne sont pas authentiques. L'histoire de Fortunio-Liceti est même presque la seule où l'on voie un enfant de six mois, conservé miraculeusement par la tendresse ingénieuse de son père. Toutefois, il faut reconnaître que l'on peut se tromper sur la date de

la conception et que, dans les cas où l'erreur est possible, le médecin ne doit pas hésiter à conseiller une opération, alors même que l'âge du fœtus n'aurait pas atteint six mois. C'est donc un devoir impérieux pour le médecin de réclamer l'hystériotomie pour toute femme enceinte de six mois qui vient à mourir. Doit-il la pratiquer ou l'ordonner sans consulter la famille? Nous ne le pensons pas. Heister et Moriceau faillirent être massacrés, la vie de Baudeloque fut abreuvée d'amertume pour avoir opéré avant le consentement des familles et sous la seule inspiration de leur conscience. On ne doit agir de son propre mouvement que dans les cas de nécessité absolue.

Avant toute opération, on cherche à s'assurer si l'enfant continue à vivre. Depuis la découverte de l'auscultation, la science possède des moyens sinon certains, du moins probables, d'arriver à cette constatation. Pendant longtemps, on a pu croire que le fœtus ne survit que de quelques instants à sa mère; des observations authentiques et multipliées prouvent que la survie peut s'étendre à vingt-quatre heures, à deux jours et peut-être au delà. Dans le doute enfin, l'abstention serait coupable, alors même que l'espoir de retirer le fœtus vivant serait très-faible. On sait d'ailleurs que des enfants qui ne donnaient aucun signe de vie ont pu être ranimés par les frictions vives, la flagellation et surtout par l'insufflation de bouche à bouche.

Tout doit être tenté pour sauver la vie d'un homme, non-seulement celle d'un Scipion, d'un César, d'un Charlemagne, mais la vie d'un homme du rang le plus infime; connaissons-nous les desseins de Dieu sur chacune de nos âmes? C'est d'après les représentations de Morgagni que Benoît XIV ordonna de pratiquer l'hystério-

tomie sur toute femme enceinte qui vient de mourir. Si, pour le médecin, l'opération ne devient une prescription scientifique que quand le fœtus est viable, c'est-à-dire quand il a atteint le cent quatre-vingt-unième jour, au point de vue religieux, cette obligation s'étend à tous les cas de grossesse bien constatée. Quelques auteurs recommandables regardent cependant, comme légitime, le baptême administré soit avec la main, soit avec une sonde introduite par l'orifice utérin.

Nous avons dit que le médecin ne doit pas reculer devant l'opération césarienne, alors même que la mort de la femme remonterait à un ou deux jours. Mais, sa mort reconnue, il doit se hâter d'agir; après avoir constaté l'impossibilité de terminer l'accouchement par les voies naturelles, il doit pratiquer l'hystériotomie selon les règles de l'art, et avec les mêmes précautions que si la femme était vivante. C'est ainsi que M. Laforgue, de Toulouse, ayant pratiqué, sans retard, l'opération sur une femme morte au huitième mois de grossesse, eut le bonheur de retirer un enfant vivant; aussi, ce praticien habile estime-t-il qu'inhumer une femme enceinte à un terme avancé de la grossesse sans recourir à l'hystériotomie, c'est commettre un infanticide par négligence, et dont on doit compte à la fois à la famille, à la société, à l'humanité, à Dieu. On verra, dans un dernier exemple, quelle doit être la conduite d'un médecin, inspiré par le devoir, en présence de ces circonstances délicates. Le 1er avril 1860, M. Bonnet, professeur d'accouchement à l'école de Poitiers, est appelé auprès d'une femme enceinte, à peu près inanimée, dont le côté gauche était privé de sentiment et de mouvement. La malade, âgée de vingt-quatre ans, mariée depuis sept, très-forte et très-vigoureuse, était primipare et au septième mois de sa grossesse.

Malgré tous les soins, l'asphyxie fait des progrès rapides; l'agonie arrivée, M. Bonnet suit avec le stéthoscope le ralentissement des bruits du cœur. Au dernier battement de cet organe, il pratique avec précision et rapidement l'opération césarienne. Un enfant est extrait de l'utérus, ne donnant aucun signe de vie; quelques minutes après, il commence à faire de légères inspirations; au bout d'un quart d'heure, il pousse quelques gémissements : enfin sa vie est assurée. On avait toute raison de croire que la grossesse datait de sept mois ou deux cent dix jours révolus; le développement des organes indiquait également qu'il ne pouvait guère avoir dépassé ce terme. Sa taille était de trente-huit centimètres, il pesait quinze cents grammes. L'enfant avait sept mois et jouissait d'une santé parfaite quand M. Bonnet, dont on ne saurait assez admirer la décision et l'habileté, publia cette belle observation.

Lycurgue assimilait les mères, victimes de l'enfantement, aux braves morts sur le champ de bataille, et voulait qu'on mît sur leur tombe, aux unes comme aux autres, des inscriptions honorifiques. Les Romains suspendaient une couronne sur la porte des nouvelles accouchées. Chez les Athéniens et les Carthaginois, la maison d'une femme grosse avait droit d'asile pour les meurtriers. Si en raison de la délicatesse de ses organes, de ses sacrifices continuels pour la famille, du bonheur qu'elle apporte dans le foyer domestique, de ses droits égaux malgré sa faiblesse, l'inclination et la justice nous commandent d'aimer et de protéger la femme ; si, dans la chaîne mystérieuse de la destinée humaine, elle est notre mère à tous, à plus forte raison encore la femme enceinte doit-elle être sacrée. Quels égards délicats, quels soins ingénieux et tendres ne mérite-t-elle point, elle qui non-

seulement porte dans son sein le germe d'une génération, mais qui est soumise à tant de douleurs et paye quelquefois de sa vie la triste consolation d'être mère!

La grossesse étant une fonction qui accomplit un vœu de la nature, on doit s'étudier à n'en point troubler la marche; pour l'ordinaire, le régime de la femme enceinte est la continuation des bonnes habitudes que l'hygiène conseille à chacun. S'il survient des goûts bizarres, on peut contenter ceux qui n'apportent aucun préjudice à la santé. Le ptyalisme qui tourmente certaines femmes a été parfois combattu avec succès par de légers purgatifs et les aliments de haut goût. On ne triomphe qu'avec une grande difficulté des nausées et surtout des vomissements qui atteignent presque toutes les femmes dans les premiers mois de la grossesse. Modérés, ils n'empêchent pas la gestation de suivre heureusement ses périodes accoutumées; incoercibles, ils constituent une maladie sérieuse qui résiste parfois à tous les remèdes : eaux gazeuses, glace, pepsine, bicarbonate de soude, acides, drastiques, préparations de codéine, de morphine ou même de strychnine, éther, chloroforme, vésicatoires, bains calmants, changement d'air, habitation de la campagne. Ajoutons toutefois que c'est dans des circonstances très-rares, quand les vomissements menacent la vie de la femme ou de l'enfant, c'est alors seulement qu'on peut recourir à l'accouchement artificiel, si la grossesse a atteint sept mois révolus.

Depuis plusieurs années, la médecine française a signalé le danger des saignées intempestives qu'on pratiquait autrefois à toutes les femmes grosses, et reconnu qu'elles avaient besoin de fer et de toniques plutôt que de saignées et de débilitants. C'est à l'usage abusif de ce régime que de bons observatenrs attribuent un grand nombre des vices de

constitution, scrofules, anémies, névroses, défaut de taille, dont notre génération présente de si tristes exemples.

Doit-on permettre l'usage des bains domestiques pendant la gestation ? Moriceau les proscrivait d'une manière absolue, à ce point que Lorry, ayant à traiter une femme grosse, atteinte d'une affection nerveuse opiniâtre, n'osa les prescrire sans avoir consulté Levret, qui les conseilla. Enhardis par le succès qu'on obtint et par un grand nombre d'autres, les médecins firent dès lors un grand abus des bains. La grossesse n'en indique ni n'en contre-indique l'usage ; on doit se régler sur le tempérament et les habitudes de la femme, en être sobre dans les premiers mois, les accorder avec modération vers le milieu de la gestation, et en prescrire deux et trois par semaine, quand elle approche de son terme. Les bains sont favorables au relâchement des tissus, à la sédation des accidens inflammatoires et névropathiques, ainsi qu'à la facilité de l'accouchement.

A moins de contre-indication puissante, telle que la disposition aux métrorrhagies, rien n'est plus salutaire, dans l'état de grossesse et jusqu'au jour de la parturition, que l'exercice au grand air, l'exercice à pied préférablement à tout autre. Il est inutile de faire remarquer combien les chocs violents dans des voitures mal suspendues peuvent être nuisibles. Autrefois, à la cour des rois de France, c'était une loi qu'en entrant dans le cinquième mois de la grossesse, la reine et les princesses ne sortaient plus de leur appartement On ne saurait assez blâmer une pratique aussi contraire au bon sens et à toutes les règles de l'hygiène. Les personnes qui mènent une vie sédentaire à l'intérieur des villes et de leurs palais somptueux sont de toutes les plus exposées à l'avortement et à tous

les accidents de la parturition. L'exemple des femmes de la campagne, au contraire, prouve combien l'exercice est favorable. Les femmes mandingues, les négresses comme les malaies, se livrent aux travaux les plus pénibles jusqu'au terme de la gestation ; elles enfantent, avons-nous dit, sans pousser une plainte et reprennent parfois le lendemain leurs occupations accoutumées. C'est à une vie rude et pénible que les paysannes lapones, russes et samoyèdes, doivent leurs accouchements faciles, en opposition avec ceux des grandes dames, dont la délivrance dans les contrées du Nord est si laborieuse. On voit des Anglaises traverser le détroit, des Russes franchir, en chemin de fer, des espaces de cinq et six cents lieues, même au neuvième mois de la grossesse, sans que ces violents exercices déterminent le moindre accident. Pendant la guerre de l'indépendance, Mme Letitzia, enceinte de Napoléon, suivit à cheval Charles Bonaparte dans plusieurs expéditions dangereuses. Jeanne d'Albret avait accompagné Antoine de Bourbon dans les guerres de Picardie ; le roi de Navarre, son père, ayant exigé qu'elle vînt faire ses couches en Béarn, cette princesse, se trouvant au neuvième mois de sa grossesse, partit de Compiègne et arriva en quinze jours à Pau, où elle accoucha d'Henri IV.

Les maladies de toute nature qui surviennent chez la femme enceinte ont toujours un degré de gravité exceptionnel, et si l'état de grossesse exige la prudence, il commande aussi la décision dans le traitement. Dans les limites du possible, on lui fera abandonner tout foyer épidémique. Les médecins ont le droit de réclamer, au nom de l'humanité, la fermeture des hôpitaux où se déclarent des fièvres puerpérales ; les femmes qui le peuvent doivent même s'éloigner des villes et des quartiers où elles règnent. Frank rapporte que sa localité était en proie à

une épidémie de fièvres puerpérales ; il ne se passait pas de jour sans que la cloche annonçât le décès de quelques-unes d'entre elles. Une terreur incroyable se répandit parmi les femmes enceintes, et la moindre indisposition d'une accouchée, quand résonnait le glas funèbre, prenait un caractère grave. Alors la malheureuse prédisait sa fin prochaine ; rarement elle se trompait. Une femme douée de tous les charmes de la jeunesse, mariée depuis un an et veuve depuis six mois, voyant approcher le terme de sa grossesse, annonça son décès prochain à son directeur. L'accouchement fut des plus heureux. La sage-femme présentant une fille très-bien portante, la mère la fixe avec tendresse en s'écriant : *Pauvre enfant, tu es née orpheline.* A ces mots, une sueur froide couvre son corps, elle étouffe : *Mon mari m'appelle, je le suis,* ajoute-t-elle d'une voix éteinte. Elle perd connaissance, et quatre heures après elle rend le dernier soupir.

C'est peu de prescrire à la femme enceinte les règles d'une bonne hygiène et de préserver sa santé des orages qui la menacent; on doit s'occuper principalement de son moral, des goûts, des inclinations et des penchants, parfois irrésistibles, que développe l'état de gestation. Nous ne décrirons pas tous les troubles de sensibilité dont il s'accompagne chez certaines femmes, au point même de les pousser au crime. Vivès dit avoir vu une femme mordre au cou avec une rage de satisfaction un jeune homme à qui elle fit éprouver une douleur cruelle. Langius cite l'exemple d'une femme qui tua son mari, afin de se repaître de sa chair. Mais en continuant, nous entrerions dans le domaine de la médecine légale; nous déclarons ici que chez elles les vols, les incendies et les autres crimes plus graves sont ordinairement dépourvus de volonté, et nous paraissent d'autant plus excusables qu'ils sont

plus atroces, plus étranges et plus contraires à l'éducation et aux mœurs de ces pauvres insensées.

A plus forte raison, on ne saurait donc user de trop d'égards, de trop de douceur et d'indulgence pour les caprices, les jalousies, les colères de certaines femmes, l'expérience ayant prouvé que l'état de grossesse est susceptible de changer le caractère, de pervertir l'imagination, de troubler le jugement et d'anéantir la volonté.

Voici un des exemples les plus frappants des bizarreries, des écarts d'imagination auxquels peut donner lieu l'état de grossesse. Une dame de trente-cinq ans qui, dix ans auparavant, étant primipare, avait eu des vomissements incoercibles qui mirent sa vie en danger et tuèrent l'enfant, qui, dans une seconde grossesse, avait éprouvé de grandes anomalies nerveuses, cette dame, devenue enceinte pour la troisième fois, se figura qu'elle était morte. Elle assista à toutes les cérémonies funèbres et à son enterrement. Mais elle obtint la faveur de revenir sur la terre pour y mettre au monde l'enfant qu'elle portait dans son sein. Sa surprise était des plus grandes de ne pas voir son mari, sa fille et ses domestiques en deuil, de ne pas se voir regrettée et pleurée. Elle s'étonnait de se mettre à table, d'être soumise à toutes les nécessités de la vie, de parler, d'entendre, de sentir. Ce combat entre la vie réelle et la mort imaginaire produisait des contrastes singuliers, bouleversait ses idées et, dans cette période de neuf mois, elle ne douta pas un seul jour qu'elle ne fût morte et enterrée. L'accouchement enleva le nuage qui obscurcissait son esprit; mais l'image de son rêve funèbre était si vive qu'elle eut besoin de raisonner et de faire l'essai de la vie pour y croire, et reconnaître qu'elle avait été dupe d'une illusion sans réalité.

En traitant des lois de l'hérédité, nous avons prouvé

l'influence de l'imagination et des impressions morales sur le fœtus. Aussi tous les hommes conseillent-ils d'éviter, d'éloigner tout ce qui peut frapper vivement l'imagination des femmes enceintes. Lycurgue voulait qu'elles eussent toujours sous les yeux les images de Castor et de Pollux. Ceux-là mêmes qui ne sauraient ni prouver ni infirmer absolument la réalité des impressions de la mère sur l'enfant, conviennent tous cependant que de douces et agréables sensations, la paix du cœur, les riantes perspectives d'un bonheur attendu, sont des gages excellents de santé pour elle, et ne peuvent que la fortifier et la soutenir dans les épreuves de la grossesse et de la parturition.

Nous avons cité plus haut l'exemple de femmes qui, le lendemain même de l'accouchement, reprenaient leurs occupations accoutumées. Suivant l'aisance et les usages des pays divers, la cérémonie des relevailles se pratique du neuvième au quarantième jour. Nous nous souvenons de nos mères laborieuses et vaillantes qui accomplissaient régulièrement cette cérémonie au neuvième. La génération actuelle aurait-elle moins de vigueur que l'ancienne ? Il est certain que des sorties prématurées ont été suivies d'accidents irrémédiables, et qu'en engageant la jeune mère à garder sa chambre pendant trente ou même quarante jours, on lui donne un conseil dont tous les médecins expérimentés ont reconnu la sagesse.

CHAPITRE V.

DE L'ENFANCE.

Toute division des âges qui ne repose pas sur quelque phénomène général caractéristique, sur une modification ou un changement important de l'organisme, est purement arbitraire. En dehors de la science, chacun peut à son gré donner un libre cours à son imagination et établir des règles ou des divisions plus ou moins subtiles. A l'exemple des poëtes, Pythagore partageait la vie en quatre périodes : l'enfance, l'adolescence, la jeunesse et la vieillesse, correspondant aux quatre saisons de l'année, et attribuait vingt ans à chacune d'elles. L'usage de diviser la vie en quatre âges a prévalu, même parmi les savants et les physiologistes ; mais veut-on un exemple des opinions diverses qui règnent parmi les savants et les gens du monde sur l'âge auquel commence ou finit chacune de ces périodes, écoutons Cornélius Népos : « Après le meurtre de César, dit cet historien, Atticus était déjà vieux, et cependant M. Brutus préféra son commerce à celui des adolescents de son âge. » On voit donc que, chez les Romains, les différents âges de la vie étaient considérés autrement que chez nous ; car Brutus, qualifié ici d'adolescent, avait alors 42 ans. Nous nous conformerons donc nous-même à l'usage de diviser la vie en quatre âges, en attribuant toutefois une durée différente à cha-

cune de ces périodes, conformément aux modifications qui se produisent au sein de l'organisme dans l'enfance, dans l'adolescence, dans la virilité et dans la vieillesse.

L'enfance peut facilement comprendre trois périodes. La première, la véritable enfance (*infantia*, *infans*, qui ne parle pas), est caractérisée par l'absence de la parole, l'éruption des premières dents et l'éducation instinctive des sens : elle embrasse les sept premiers mois de la vie. La seconde période s'étend du septième mois à la septième année : la première dentition se complète, les os se consolident, le système musculaire prend chaque jour du développement et de la force ; la langue se délie et prononce quelques sons articulés. L'éducation des sens se perfectionne, les idées se forment, les sentiments apparaissent, et, plus tôt ou plus tard, selon les natures, la notion du bien et du mal germe et grandit dans le cœur de l'enfant ; c'est la raison qui s'éveille et petit à petit refoule et remplace l'instinct. Il arrive à la troisième période, qui s'étend jusqu'à la puberté, la quatorzième année environ. Les premières dents tombent et sont remplacées par les dents définitives ; d'année en année la taille s'élève ; les formes, les traits, tous les organes participent au même développement. Les horizons d'une vie nouvelle s'ouvrent à l'imagination naissante. Tout est facile à cet âge ; les langues, les sensations, les événements, les rudiments des sciences, sont comme une semence propice qui tombe sur une terre neuve, riche et fertile. Aristote a fait remarquer combien les individus à peau fine et délicate, à chairs molles et douces, à fibres flexibles, apprennent promptement ce qu'on leur enseigne : c'est le cas des enfants. Leur mémoire est de cire ; tout s'y grave facilement, et les images confiées alors au cerveau et à l'âme sont presque ineffaçables.

Chez le fœtus à terme, la taille a de 17 à 21 pouces (de 0,46 à 0,56^{m}); il pèse depuis 5 jusqu'à 12 livres (de 2,44 à 5,86 kil.) : dans de bonnes conditions, il doit peser en moyenne de 8 à 9 livres (de 3,91 à 3,40 kilog.). Au-dessous de ces chiffres, on a affaire à des constitutions détériorées. Dans les premiers temps de la naissance, on surveillera attentivement si le développement s'opère avec régularité, et dans le doute, ainsi que l'ont proposé deux jeunes observateurs, MM. les docteurs Blache fils et Odier, on aura recours à la balance pour juger les progrès journaliers et le succès de la nourriture. Les parents s'inquiètent souvent, et non sans raison, de l'ouverture de la fontanelle antérieure; prolongée au delà d'un an, elle dénote une disposition rachitique et un vice de constitution qu'il faut combattre par quelques toniques, tels que le phosphate de chaux et l'huile de foie de morue. Sans toutefois avoir une valeur absolue, la précocité de la marche est le signe le plus positif de la qualité du développement. Une marche tardive indique toujours une faiblesse de constitution qui exige des fortifiants : l'exposition au grand air, des frictions sèches ou aromatiques, l'habitation de la campagne ou de bords des la mer. Sur 164 enfants bien développés, dont les docteurs Scœpf et Withead recueillirent les observations à l'hôpital de Manchester, avaient commencé à marcher :

à 9 mois	9
10 —	16
11 —	29
12 —	44
13 —	26
14 —	15
15 —	16
16 —	5
18 —	3
20 —	1

La dentition est l'un des plus importants phénomènes

de la vie orageuse des enfants. Chez la moitié, la première dent apparait du cinquième au septième mois. Haller et Schenk citent les noms de Papirius, de Curius Dentatus, de Richard II, roi d'Angleterre, de Mazarin, de Louis XIV, qui, d'après les chroniqueurs, vinrent au monde avec plusieurs dents. Chez quelques enfants, ces organes apparaissent peu de temps après la naissance. Les dentitions prématurées supposent généralement un développement précoce; ces dents tombent ordinairement à l'époque de la seconde dentition, parfois aussi au bout d'un temps assez court, par suite d'un travail pathologique. Les troubles maladifs qui se déclarent souvent alors réclament des soins appropriés; tout médecin prudent s'abstient néanmoins d'une médecine perturbatrice; il respecte les dérangements intestinaux qui ne sont pas excessifs. Comme moyen local et pour apaiser momentanément le gonflement douloureux des gencives, on prescrit avec avantage des frictions répétées avec un collutoire composé de quinze grammes de miel boraté, quinze grammes d'eau distillée de fleurs d'oranger, deux grammes d'extrait de safran. L'addition de dix à douze gouttes de chloroforme ne pourrait être autorisée que sur le conseil d'un médecin attentif. L'expérience prouve que l'usage des bains journaliers prévient ou tempère les accidents nerveux qui accompagnent parfois la première dentition.

Galien s'est occupé avec une grande sollicitude de l'hygiène de l'enfant; il voulait que, plus tard, libre de soucis du côté de son corps, il pût donner tous ses soins à la culture de l'esprit : « Heureux, ajoute-t-il, heureux l'enfant qui a été soumis de bonne heure aux règles de l'hygiène et d'une bonne éducation physique; là est la source des bonnes mœurs. » En 1761, l'Académie de Harlem mit au concours le sujet suivant : *Quelle est la*

meilleure direction à suivre dans l'habillement, la nourriture et les exercices des enfants depuis le moment où ils naissent jusqu'à leur adolescence, pour qu'ils vivent longtemps et en santé? Ballexserd, de Genève, remporta le prix; ce fut l'année suivante, en 1762, que parut *l'Émile*.

L'expérience aurait dû éclairer tous les esprits, et cependant les hygiénistes ne sont pas d'accord sur les soins qu'il convient de donner à l'enfant, immédiatement après la naissance, et particulièrement sur les bains froids que les uns recommandent, que les autres blâment avec non moins de force. La coutume de plonger les enfants dans l'eau glacée des fleuves était pratiquée dès la plus haute antiquité. Achille, ayant été trempé dans le Styx, devint, prétendait-on, invulnérable. On avait consacré les étuves froides à Hercule, le dieu de la force. Les Spartiates durent une partie de leur mâle énergie aux bains de l'Eurotas employés dès l'enfance; les Scythes, sauvages et guerriers, plongeaient le nouveau-né dans l'eau des torrents:

> Durum a stirpe genus; natos ad flumina primùm
> Deferimus, sævoque gelu duramus et undis,

dit Virgile, dans le neuvième livre de l'*Énéide*, en parlant des anciens peuples du Latium. Cette méthode est encore usitée dans quelques contrées de l'Amérique et de l'Océanie, ainsi que dans le nord de l'Europe et de l'Asie. Chez les Bagos, dans la Sénégambie et chez d'autres tribus, les femmes, à peine délivrées, vont elles-mêmes laver l'enfant à la rivière voisine.

L'histoire naturelle fournit parfois d'utiles enseignements. L'oiseau bâtit pour ses œufs un nid composé de duvet soyeux et de mousse légère, afin de les préserver des intempéries de l'air, quoique l'éclosion ait lieu vers la fin du printemps. Les quadrupèdes, les bêtes fauves même, préparent un lit abrité pour leur progéniture. A

peine éclos, les reptiles recherchent les rayons du soleil. La poule, tous les oiseaux, continuent à couver pour ainsi dire les petits nouvellement nés ; la chienne, la louve, la lionne, les pénètrent de leur chaleur et les réchauffent au feu de leurs mamelles. Ainsi, les bêtes mêmes savent par instinct que les jeunes animaux n'engendrent pas une chaleur suffisante et que le froid leur serait fatal. Ce que l'instinct découvre aux brutes, l'observation le prouve à l'homme. Dans les expériences d'Edwards, on voit de jeunes lapins, exposés à l'air extérieur, se refroidir rapidement ; dans l'espace de deux heures, leur température se trouve à deux ou trois degrés à peine au-dessus de celle de l'air ambiant. Le refroidissement n'a pas seulement lieu pour le lapin qui naît la peau presque nue, il est le même chez les jeunes chiens, dont la peau est bien fournie. L'abaissement de température se produit malgré les fourrures artificielles, mais alors plus lentement; le secours de la mère leur est donc indispensable. Ce n'est qu'au bout de deux ou trois semaines environ que, dans un air tempéré, ils produisent assez de chaleur pour vivre indépendants de la protection maternelle. Chez les jeunes mammifères qui naissent les yeux ouverts, le cochon d'Inde par exemple, le nouveau-né a sensiblement la même température que l'adulte et ne se refroidit pas quand on l'isole, pourvu que l'air ne soit pas au-dessous de dix degrés. Les oiseaux sans plumes qui ne marchent pas se conduisent comme les mammifères qui viennent au monde les yeux fermés. Au bout de trois semaines, ils deviennent à température constante. Ainsi, la faculté de produire la chaleur, chez les animaux à sang chaud, est à son minimum à l'époque de la naissance et s'accroît jusqu'à l'âge adulte. Quoique l'enfant nouveau-né, couvert de bons vêtements et placé dans une température douce, se main-

tienne à sa température propre, cependant, chez dix enfants bien portants, âgés depuis quelques heures jusqu'à deux jours, la température varia entre 34° et 35°5, tandis que cette température fut trouvée chez vingt adultes entre 35°5 et 37°; moyenne des adultes : 36°12; moyenne des enfants : 34°75. Despretz, le savant physicien, obtint des résultats analogues : la température moyenne de neuf hommes, âgés de trente ans, étant de 37°4, celle de trois enfants mâles, d'un à deux jours, ne s'éleva qu'à 35°6. Il résulte de tous ces faits, que le nouveau-né engendre moins de chaleur, résiste moins aux causes de refroidissement que l'adulte. On a constaté que plus il est faible et plus il se trouve exposé aux dangers du froid; Edwards a même vu un enfant venu au monde à sept mois, bien portant du reste, dont la température ne s'élevait qu'à 32 degrés, malgré l'emmaillottement et le bon feu. On doit donc préserver l'enfant des atteintes de l'air extérieur rigoureux pendant les mois d'hiver; le bain froid, dans ces circonstances, serait une pratique meurtrière contre laquelle la raison et l'humanité ne sauraient protester assez énergiquement. « Nos paysans, dit Catherine II, dans ses instructions, ont pour la plupart douze, quinze et jusqu'à vingt enfants d'un seul mariage; mais rarement la quatrième partie parvient à l'âge viril. Il faut donc qu'il y ait, ou dans la nourriture ou dans l'éducation, un vice qui fait périr cette espérance de l'empire. Que la Russie serait florissante, ajoutait-elle, si nous pouvions empêcher ou prévenir cette perte! » Catherine II évite de mentionner la rigueur du climat, mais personne ne doit se méprendre sur cette omission volontaire; c'est au climat de la Russie principalement qu'il faut attribuer l'effrayante mortalité que l'impératrice signale parmi les enfants. Il résulte d'un mémoire lu par Herrmann à l'Académie de Saint-Péters-

bourg, le 21 octobre 1829, que, pour la Russie entière, sur 1,000 décès généraux, les enfants qui n'ont pas accompli leur quinzième année figurent pour 526, pour plus de moitié. Cette proportion est très-variable dans les 36 gouvernements de ce grand empire : c'est dans celui de Plescow qu'il meurt le moins d'enfants, la mortalité est de 316 seulement sur 1,000 ; puis arrivent Minsk avec 359, Kalouga avec 364, Kostroma avec 374, Rézan avec 388, Vladimir avec 393. Dans dix-huit gouvernements, la mortalité des enfants est au-dessus de la moyenne : elle est de 614 à Viatka, de 619 à Kiew, de 648 à Perme, de 656 à Tobolsk et de 661 à Nijni-Novgorod. C'est de 0 à 5 ans que meurent les cinq sixièmes et souvent même les neuf dixièmes des enfants; citons un seul exemple : A Nijni-Novgorod, avons-nous dit, cette mortalité est de 661 sur 1,000 décès ; dans ce nombre figurent 616 enfants de 0 à 5 ans, 31.2 de 5 à 10 et 13.2 de 10 à 15 ans. Herrmann est persuadé que la position géographique détermine, en très-grande partie, la différence des résultats, quoique cette cause ne soit pas la seule : « Nous voyons, dit l'auteur, la plus forte mortalité des enfants s'étendre depuis la Sibérie par Perme et Viatka, et atteindre son maximum à Nijni-Novgorod, dans un triangle dont la Sibérie est la base, et suivant la direction dans laquelle les vents du nord-est soufflent avec le plus de violence. » On devine les autres causes de mortalité : c'est une nourriture peu convenable, des habillements insuffisants, le défaut de soins, de secours et de surveillance ; il meurt à Moscou un plus grand nombre d'enfants qu'à Saint-Pétersbourg, parce que la première de ces villes est manufacturière et la deuxième commerçante; à Kiew, dont le sol est fertile et le climat tempéré, la mortalité est cependant considérable, à cause du peu

d'aisance des habitants : là, comme sur tout le reste du globe, la misère est le plus terrible ennemi des populations et la pourvoyeuse de la mort (1).

Avant les travaux de Herrmann et des hygiénistes modernes, deux médecins italiens, les docteurs Trévisan de Castelfranco, et Verardo Zeviani de Vérone, avaient signalé l'influence nuisible des hautes températures. Sur cent enfants venus au monde à Castelfranco et dans les villages voisins, Trévisan en avait vu mourir trente-huit, terme moyen, dans le premier mois de la vie ; mais cette proportion variait beaucoup d'une saison à l'autre : ainsi, d'après ce médecin, sur cent enfants qui naissent pendant les trois mois d'hiver, décembre, janvier, février, soixante-dix périssent dans le premier mois et quinze dans le reste de l'année, de sorte que dix-neuf seulement atteignent la seconde année, tandis que sur le même nombre de naissances en juin, juillet et août, il n'en meurt que dix-sept ; quatre-vingt-trois parviennent à leur deuxième année. Le régime alimentaire et les soins donnés aux nouveau-nés étant les mêmes dans toutes les saisons, le docteur Trévisan attribuait avec raison la différence de mortalité à une influence particulière à chacune d'elles. Le résultat des observations du docteur Vérardo Zéviani, consigné dans l'ouvrage sur la durée de la vie du savant prêtre de Padoue, l'astronome Toaldo, est de tout point conforme au précédent. Les recherches de Villermé et de M. Milne-Edwards sur la mortalité des enfans en France conduisent aux mêmes conclusions. On y voit, quoique la France soit un pays très-tempéré, que, dans les départements situés au nord du 49e degré de latitude, la mortalité des enfants, de 0 d'âge à trois mois, étant de 1 sur 7.96 naissances,

(1) Voy. *Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, t. IV, p. 317.

elle est de 1 sur 10.72 seulement dans les départements situés au sud du 45e degré. Un second résultat fourni par la statistique des deux savants n'est qu'une confirmation du premier. Le nombre moyen des enfants au-dessous de trois mois étant de 1 sur 7.91 pendant les trois mois d'hiver, il est de 1 sur 9.75 seulement dans les mois de mai, juin et juillet.

Un mémoire adressé en 1867 à l'Académie de médecine par M. Lombard, confirme et complète les observations précédentes sur la mortalité des enfants, non dans une seule contrée, mais dans toute l'Europe. Il résulte de ce document que sur cent enfants, nés vivants, il en meurt dans la première année :

En Bavière	30
Autriche	26
Saxe	26
Anciens États sardes	21
Prusse	18
Hollande	18
France	16
Belgique	15
Suède	15
Danemark	13.6
Hanovre	13.4
Norwége	10.8

Le nombre de décès des enfants, de 0 à un an, comparé au nombre total des décès, se trouve :

En Bavière	de 36 sur 100	décès de tout âge.
Saxe	36	id.
Thurgovie (Suisse)	29	id.
Zurich	29	id.
Argovie. id.	27	id.
Autriche	27	id.
Soleure (Suisse)	26	id.
Prusse	26	id.
Anciens États sardes	36	id.
Berne (Suisse)	25	id.
Suède	23	id.
Angleterre	23	id.

Danemark	de 21 sur 100 décès de tout âge.	
Norwége	19	id.
Belgique	18	id.
Hanovre	17	id.
France	17	id.
Genève (Suisse)	12	id.

Le tableau suivant du même auteur montre que la mortalité des enfants offre de grandes différences suivant les saisons ; ainsi, sur 100 décès survenus dans le premier mois de la vie, on en compte :

	Dans les 4 mois les plus froids.	Dans les 4 mois les plus chauds.
En Hollande	37.6	31.0
En Savoie	39.5	30.5
A Genève	45.6	23.5
Province de Turin	47.7	25.3
— de Nice	42.2	26.3
— de Dalmatie	40.8	22.6
— de Vénétie	51.2	19.4
— de Palerme	47.4	27.9
— de Grossette	46.8	22.9
— de Sazzan et de la Spezzia	54.3	19.7

Il est si vrai que la mortalité considérable des trois premiers mois de vie est due uniquement aux rigueurs de la température qu'on voit la proportion changer dans un âge plus avancé ; il résulte en effet des tables de M. Lombard que, dans la mortalité générale, le chiffre des décès est de trente pour cent dans les quatre mois les plus froids, tandis qu'elle s'élève à quarante et un dans les quatre mois les plus chauds. Cette dernière proportion se maintient pour les enfants jusqu'à l'âge de 2 ans et au delà. Aussi Emerson, ne distinguant pas sans doute les trois premiers mois de l'âge suivant, annonce-t-il que le plus grand nombre des décès à Philadelphie a lieu en été et en automne, le plus petit au printemps et en hiver. On doit donc redouter aussi, pour les dernières années de l'enfance, l'action de l'été ;

mais l'hiver est la saison la plus meurtrière aux termes extrêmes de la vie.

Un certain nombre de décès, signalés dans les tables précédentes, ne sont pas dus uniquement à l'inexpérience des parents ; ils doivent être attribués à nos usages et à la loi même, qui prescrivent d'exposer aux rigueurs de l'air l'enfant qui touche à peine au seuil de la vie. Nous ne saurions, avec J. Floyer, partisan outré des bains froids, regretter qu'on ait abandonné l'usage du baptême par immersion. L'esprit de système est tellement aveugle que ce praticien a osé soutenir que, depuis cet abandon, le rachitis est devenu prodigieusement commun en Angleterre. Mauriceau, dont l'expérience a une tout autre autorité, dit avoir vu périr des enfants pour avoir été baptisés avec de l'eau trop froide ; Franck attribuait à ce défaut de précaution la fréquence de l'ictère des nouveau-nés. Aussi ne saurait-on donner trop d'éloges au mandement du prince-évêque de Wurtzbourg, en date de 1790, recommandant aux curés de baptiser dans les maisons des particuliers, lorsque les parents le demandent, pendant les mois de décembre, de janvier et de février, et enfin de n'employer que de l'eau tiède pour le baptême. Eclairé par une expérience personnelle, Toaldo donnait le même conseil : il avait observé que les enfants succombaient en moins grand nombre proportionnellement dans la ville de Padoue que dans les campagnes, parce qu'ils étaient mieux couverts et moins exposés aux impressions de l'air quand on les porte à l'église, tandis que dans les campagnes, les pays de montagne principalement, où les distances sont plus longues, l'air plus froid et plus pénétrant, les enfants contractent des affections qui les font périr au bout de huit jours au plus tard. De son côté, le docteur Trévisan, frappé de cette

effrayante mortalité, en signale la cause sans hésitation : il l'attribue principalement à l'exposition à l'air froid de l'hiver, quand on porte les nouveau-nés à l'église, surtout dans les lieux qui en sont éloignés. Aussi conseille-t-il, comme Toaldo et Zéviani, d'ondoyer les enfants dans la maison paternelle pendant les mois d'hiver et de ne les porter à l'église qu'au bout de trente ou quarante jours, quand leurs poumons et leurs membres sont déjà moins sujets aux impressions atmosphériques.

Suivant la juste remarque de Villermé et de M. Milne-Edwards, le danger que l'on fait courir aux enfants, en les transportant aux mairies dans les trois premiers jours de leur naissance, pour en dresser l'acte civil, n'est pas moins à redouter, et ici le mal est d'autant plus grave que personne ne peut s'y soustraire ; c'est à l'ignorance absolue des lois de l'hygiène et de la physiologie de la part du législateur, qu'il faut attribuer une prescription irrationnelle et qui cause tant de morts prématurées. Aussi, lorsque nous remplissions des fonctions municipales, n'hésitions-nous jamais à dispenser les parents, qui en faisaient la demande, de la présentation du nouveau-né à la mairie pendant l'hiver ; nous nous transportions nous-même au domicile de l'enfant pour en constater la naissance et le le sexe, ce qui dans toute circonstance pourrait être fait légalement par un médecin assermenté, ainsi qu'on le pratique pour la constatation des décès. Ceci était écrit, lorsqu'on placarda dans Paris un arrêté du préfet de la Seine, en date du 29 décembre, que la population accueillit avec une vive satisfaction. D'après cet arrêté, à partir du 1er janvier 1869, les parents peuvent, sur leur simple demande, faire constater à domicile la naissance de l'enfant par un médecin de l'état civil. Nous espérons que cette mesure réparatrice sera étendue à toute la France.

Les faits recueillis par la statistique ont mis en évidence la vanité des systèmes des philosophes qui pensaient pouvoir impunément exposer au froid les nouveau-nés, sous le prétexte ridicule de les accoutumer aux rigueurs des saisons. L'hygiène prouve au contraire qu'il faut préserver les enfants comme les vieillards du froid extrême et des variations de température. C'est donc avec raison que Galien s'élève contre l'usage qui s'était introduit à Rome depuis Musa, de plonger les nouveau-nés dans des bains froids ; à la suite de ces immersions, il avait observé des accidents nerveux redoutables, des convulsions violentes, des toux opiniâtres, des orthopnées, l'étiolement et le marasme, conséquence prochaine ou éloignée de cette funeste pratique. Il s'élève donc contre cette coutume, ajoutant qu'il ne veut pas écrire pour les Germains et pour les barbares chez qui elle est en usage, non plus que pour les ours et les lions. Conformément aux conseils des médecins éclairés, on ne doit donc employer pour le nouveau-né qu'une eau suffisamment chaude, additionnée d'un peu de vin ou de quelque liqueur spiritueuse. Après le bain ou le lavage, on l'enveloppe, bien essuyé, dans des linges chauds et doux, en observant que la chambre où il repose soit maintenue, en hiver, à la température de 17 à 18°. L'usage des bains quotidiens tièdes, de la durée d'un quart d'heure, est très-utile non-seulement pour la propreté, mais encore pour conserver à la peau sa souplesse et sa perméabilité.

Proscrire les bains froids pour le nouveau-né, ce n'est point fermer les yeux aux avantages que présente l'hydrothérapie appliquée avec intelligence pour des enfants plus âgés, d'une constitution délicate, souffreteuse et maladive. L'hydrothérapie a pour effet de calmer le système nerveux, de raffermir les muscles, d'augmenter

l'appétit, de rendre moins impressionnable aux variations atmosphériques et de dissiper la disposition aux scrofules, dont le germe funeste cause tant de morts prématurées.

D'autres causes non moins terribles que les intempéries de l'air menacent l'existence des enfants et en moissonnent un grand nombre. Elles ont été signalées par tous les hygiénistes, et récemment encore par MM. Blot, F. Boudet, Devilliers, Fauvel, Husson, etc., dans la discussion soulevée en 1869 au sein de l'Académie de médecine sur la mortalité des nouveau-nés. Indépendamment des causes qui ont été précédemment indiquées, le froid, la misère, l'absence des moyens hygiéniques, il faut mettre au premier rang l'abandon des enfants par leurs familles, une mauvaise alimentation et la privation des soins maternels.

L'exposition des enfants était générale chez les anciens, et peut-être n'était-elle autorisée que pour empêcher le nombre trop considérable des infanticides. Moïse, Cyrus, Œdipe, Romulus, furent exposés ainsi et ne durent la conservation de leur vie qu'à un dessein providentiel. Dans toute la Grèce, excepté à Thèbes, il était permis aux parents d'abandonner les nouveau-nés. Chez les Égyptiens et les Germains, la suppression de part n'était point autorisée ; tolérée de tout temps à Rome, malgré les ordonnances restrictives de Romulus, confirmées par la loi des Douze-Tables, elle s'accrut avec le libertinage toujours croissant, continua même sous les empereurs chrétiens et ne fut réellement interdite que par Valentinien et ses successeurs. Nous connaissons peu les moyens employés par les anciens pour subvenir à la nourriture et à l'entretien des enfants abandonnés. Ce sont les évêques qui en prirent soin dans les États chrétiens

et élevèrent des édifices destinés à les recueillir. On reproche aux hospices des enfants trouvés de favoriser la débauche ; mais ne serait-il pas à craindre que leur suppression totale ne devînt la cause de beaucoup de crimes? On sait sur quelle échelle l'infanticide se pratique en Chine. Chose effroyable à penser ! il paraît que ce crime abominable fait d'année en année des progrès en Angleterre et aux États-Unis.

On reproche avec plus de raison aux hospices d'enfants trouvés l'excessive mortalité qui y règne, désastre inséparable de l'organisation de ces établissements, telle qu'elle a existé jusqu'ici. Il résulte d'un document découvert par Péligot que, à Paris, sur 7,676 enfants abandonnés en 1772, il n'en restait que 522 à l'âge de huit ans. Quoique le régime des hôpitaux soit très-amélioré, la mortalité des nouveau-nés y est toujours très-forte, aggravée surtout par l'allaitement artificiel.

Villermé rapporte que, dans l'hospice d'une ville qu'il évite de nommer, sur 244 enfants, il en était mort au bout d'un an 197, soit 80 pour 100. En 1835, à l'hospice de Moulins, le nombre des admissions, au 1er juin 1835, s'élevait à 128, et le nombre des morts à 100: dans celui de Poitiers, sur 164 enfants apportés en 1834, il en périt 59, ou 35 pour 100. Un rapport présenté au roi en 1818 par M. Laisné, ministre de l'intérieur, constate qu'en 1815, 1816, 1817, la mortalité des enfants trouvés avait été de 75 pour 100. Cette mortalité s'est-elle ralentie? On peut en juger par le document suivant : Dans un relevé de 48,525 enfants, puisé dans les registres de l'administration de l'Assistance publique, pour une période de vingt années, comprise entre 1829 et 1849, M. Bouchut trouve que la mortalité des enfants abandonnés avait été de onze pour cent dans les dix pre-

miers jours de la vie et de cinquante-cinq pour cent dans la première année.

Malgré l'amélioration du régime des hospices, malgré le zèle des administrateurs de ces établissements et les excellents conseils des commissions nommées pour trouver un remède au mal, le chiffre de la mortalité qui décime les nouveau-nés n'a point changé. Déjà, en 1866, M. Husson, recherchant les origines nombreuses et complexes de cette mortalité, en signalait les principales : les conditions de la naissance, le manque de lumières chez les nourrices, les préjugés locaux, l'habitude invétérée de donner prématurément aux nourrissons des aliments solides, la misère des nourriciers, l'insalubrité des habitations, l'indifférence et la négligence des familles elles-mêmes. « Or, ajoutait cet habile administrateur, ce n'est pas par des règlements qu'on peut espérer guérir de pareils maux : il faut compter, pour les atténuer très-sensiblement, sur les progrès de l'instruction, sur l'amélioration des mœurs et l'accroissement du bien-être dans les classes urbaines aussi bien que dans les classes rurales. Je crois donc fermement que l'organisation et les règlements que nous proposons sont de nature à ramener le chiffre de la mortalité des nourrissons à des proportions inférieures à celles que nous avons constatées ; mais qu'ils seront impuissants à réaliser les vœux si légitimes de ceux qui voudraient la réduire à un niveau qu'on ne saurait atteindre que dans les sociétés où l'instruction serait répandue, où l'aisance régnerait dans la majorité de la population, et où l'allaitement maternel serait la règle des familles. »

Il résulte d'une enquête officielle que le chiffre de la mortalité des nouveau-nés, confiés par l'administration de l'Assistance publique aux nourrices des départements avoisinant Paris, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, l'Oise,

l'Aube, le Loiret, la Marne, l'Eure, la Seine-Inférieure, est de 51.68 pour 100. Cette effroyable mortalité n'est pas moindre pour les nourrissons placés directement par les familles. Ainsi il faut qu'elles sachent qu'en confiant leurs enfants à des nourrices mercenaires, elles jouent la vie de ces petits êtres à croix ou pile. Dès lors ne sont-elles pas coupables d'infanticide soit par négligence, soit prémédité? Quant aux remèdes proposés pour remédier à cet état déplorable des choses, ils seront toujours des palliatifs insuffisants ; le seul réellement efficace est l'allaitement maternel.

Cependant, toutes les mères ne peuvent allaiter leurs enfants, et parmi elles un grand nombre n'ont pas la fortune nécessaire pour se permettre une nourrice sur place. L'allaitement artificiel est loin d'être sans périls. Dans un mémoire communiqué à l'Académie de médecine, le 21 mars 1867, M. le professeur Denis Dumont expose que, pour le département du Calvados, l'un des plus sains et des plus riches de France, les naissances, en 1865, ont été au nombre de 9,611, sur lesquelles 1,684 enfants ont succombé dans la première année; ce qui donne une mortalité générale de 17.50 pour 100. Sur ces 9,611 enfants, 6,407, élevés au sein, ont fourni une mortalité de 698, c'est-à-dire de 10.89 pour 100, tandis que pour les 3,204 élevés au biberon ou petit pot, elle a atteint le chiffre effrayant de 986, c'est-à-dire de 30.77 pour 100. Néanmoins, est-on forcé de recourir à l'allaitement artificiel, on ne doit donner pour nourriture à l'enfant que le lait de vache, ou celui de chèvre ou d'ânesse, le premier de préférence, coupé d'abord avec un cinquième d'eau ou de décoction d'orge, et légèrement sucré; mais on doit être sévère sur le choix de ce liquide. On ne persuadera jamais aux hommes de bon sens que le lait des vaches tubercu-

leuses de Paris soit exempt d'inconvénient. Nous avons dit les dangers de l'allaitement artificiel ; on les atténue par les qualités du lait d'une vache bien portante et nourrie à la campagne, par la régularité des repas, un air pur et la propreté exquise.

L'attention du corps médical a été récemment appelée sur un lait artificiel, proposé par M. Liebig, pour l'alimentation des nouveau-nés ; c'est une composition de lait de vache, de farine, d'orge germé et de carbonate de potasse. Quelque soin que le célèbre chimiste ait apporté afin de représenter dans sa bouillie tous les éléments du lait de femme, il en diffère totalement par ses qualités physiques, par sa consistance, son odeur, sa saveur ; en un mot, il diffère essentiellement du produit qu'il a la prétention d'imiter. Quatre expériences ont été faites par M. Depaul à la clinique de l'École sur des enfants dont les mères étaient malades et pour lesquels il fallait recourir à l'alimentation artificielle. M. Liebig lui-même prépara le premier liquide et laissa pour la suite au pharmacien de la clinique des notes très précises sur les quantités et les poids ; des quatre enfants sur qui fut expérimenté le lait artificiel Liebig, deux moururent en deux jours, un le troisième, et le dernier le quatrième jour. De tels résultats ne permirent pas à M. Depaul de continuer l'expérience.

Van Helmont rapporte avoir élevé le fils d'un homme de qualité avec une bouillie composée de petite bière bien fermentée, de sucre et de pain desséché et pulvérisé : cet enfant étant devenu plus fort et plus intelligent que ses autres frères, Van Helmont s'élève contre la lactation artificielle et propose de la remplacer par la bouillie de sa composition ; mais un seul succès ne saurait suffire pour en faire adopter l'usage, et nous ne

pouvons croire que la nature réclame un genre de nourriture aussi compliqué, lorsque, dans la fonction si générale de la lactation, elle nous a montré la véritable source où le nouveau-né doit trouver son aliment et sa vie.

L'archéologie nous révèle un fait très-singulier : On ne trouve qu'un petit nombre de momies d'enfant dans les catacombes de l'Égypte et de l'Abyssinie. Cependant ces nations accordaient la sépulture non-seulement à l'homme, mais encore aux ibis, aux chats, aux serpents, à presque tous les animaux. Est-ce par suite d'une coutume, restée inconnue, qu'un très-petit nombre d'enfants aurait été renfermé dans ces vastes nécropoles? Les enfants auraient-ils été extraits les premiers par les anciens observateurs? Enfin, périssait-il moins d'enfants chez les Égyptiens que chez les peuples modernes? Si cette dernière supposition était réelle, que faudrait-il donc penser des progrès de l'hygiène et de la civilisation? Toutefois elle indiquerait peut-être qu'anciennement, l'allaitement maternel étant un fait général, cette pratique seule, comprenant et inspirant toutes les lois de l'hygiène, suffisait pour conserver un plus grand nombre d'enfants. On ne saurait trop le répéter : Le lait de la mère ou celui d'une bonne nourrice est pour la première enfance le seul aliment rationnel et salubre, celui qui prépare une constitution saine et robuste. Après l'éruption des premières dents, mais alors seulement, et pour soulager la mère, on peut donner à l'enfant des bouillies avec la farine de froment desséchée au four, des potages au bouillon variés, un jaune d'œuf frais, et augmenter graduellement l'alimentation étrangère pour le préparer au sevrage, qu'on effectue généralement du douzième au quinzième mois.

Les traités d'hygiène et de physiologie ont décrit les caractères de l'enfant soit du premier âge, soit d'un âge

plus avancé. Quant à la peinture morale, il n'a rien été ajouté à celle d'Aristote (*Rhétorique*, liv. IV, ch. XII) qu'Horace a imitée avec sa grâce incomparable dans ces vers de *l'Art poétique* :

Reddere qui voces jam scit puer, et pede certo
Signat humum, gestit paribus colludere, et iram
Colligit ac ponit temere et mutatur in horas.

Notre vieux Régnier nous paraît avoir lutté d'élégance avec le poéte latin dans la traduction suivante :

L'enfant qui sait déjà demander et répondre,
Qui marque assurément la terre de ses pas,
Avecque ses pareils, se plait en ses ébats ;
Il fuit, il vient, il parle, il pleure, il saute d'aise ;
Sans raison d'heure en heure il s'irrite et s'apaise.

Une loi prévoyante a sagement interprété le vœu de la nature et de l'humanité, en limitant les heures de travail pour les enfants employés dans les manufactures. Les conseils de révision permettent de constater chaque année, que la taille de l'ouvrier et de l'habitant des campagnes est bien moins élevée que celle des riches et des citadins. Ainsi que nous le dirons dans le chapitre suivant, la fatigue épuise prématurément les forces et retarde le développement régulier de la constitution. Le travail intellectuel et l'instruction qu'on exige dans les colléges a les mêmes inconvénients, et de plus grands encore; à certaines épreuves, on sent que l'esprit de l'enfant n'a pas assez de force et de maturité. La fin de l'année scolaire, réservée pour des concours et un redoublement d'études, est l'époque (juin et juillet) à laquelle nous avons prouvé que s'opère principalement la croissance et où se manifestent les maladies qu'elle provoque. On se hâte de vivre. Jusqu'à l'adolescence, on ne doit exiger de l'enfant que des études en rapport avec sa faculté dominante, la mémoire, en les coupant en outre par des temps

de repos suffisants, par la marche, les jeux et les exercices gymnastiques.

On voit d'assez fréquents exemples de très-jeunes garçons et petites filles faire instantanément et sans l'avoir appris des calculs prodigieux. En 1854, les journaux anglais citaient le suivant, qui n'est pas des moins remarquables : Il existait à cette époque parmi les enfants de l'école d'Hastings, dans le comté d'Ay, la fille d'un ouvrier âgée de huit ans, Marguerite Cléland. « Cette enfant, disaient les journaux, fait en quelques minutes des calculs de tête, tels que celui-ci : Combien y a-t-il de secondes en 60, en 80, en 100 ans? Elle multiplie des nombres tels que 894 liv. 19 s. 11 d. par 32, 56, ou 96, aussi vite que pourrait le faire un mathématicien ordinaire, la plume à la main. Quant aux additions de quinze à vingt rangées de chiffres, elle en trouve les totaux en additionnant deux colonnes à la fois. Un jour, pour l'éprouver, son maître, ouvrant la porte d'un jardin, lui dit : «Allez vous promener un instant, et revenez quand vous aurez trouvé combien il y a de secondes en neuf cents ans. » Marguerite avait à peine fait dix pas que, retournant vers son maître, elle lui dit exactement le chiffre que celui-ci avait par avance inscrit sur un papier. Enfin on lui donna le nombre de 123,456,789 à multiplier par 987,754,231 ; en moins d'une demi-minute, elle en trouva le produit. » A de rares exceptions près, telles que Pascal, Clairaut, d'Alembert, M. Joseph Bertrand, aucun de ces jeunes mathématiciens n'a fait faire de progrès à la science et n'est parvenu à la célébrité.

On ne doit pas désirer qu'un enfant manifeste une intelligence et des facultés qui sont ordinairement l'apanage d'une époque plus avancée de la vie. Un éclair de génie précoce use prématurément les organes, ou en gène le développement régulier; il arrive souvent d'ailleurs que

ces fleurs hâtives s'étiolent avant la saison des fruits ou tombent en leur printemps. Voltaire, né très-délicat, prolongea sa vie jusqu'à 82 ans. Pope en vécut 56 seulement; sa constitution était chétive, sa santé fut toujours chancelante; sous le rapport moral, on peut le mettre au rang de ces génies rares qui n'eurent pas d'enfance. Juste-Lipse commença à écrire à l'âge où les autres enfants apprennent à lire. A 9 ans il fit quelques poëmes, à 12 des discours; à 19, il publia son meilleur ouvrage, intitulé : *Variæ lectiones*. Scaliger, Casaubon et lui passaient pour les triumvirs de la république des lettres. Sa mémoire était prodigieuse, sa réputation immense; il savait *Tacite* par cœur et s'engagea à le répéter mot pour mot, consentant, disait-il, à être poignardé s'il ne le faisait pas fidèlement. Malgré l'immense réputation dont il jouit de son vivant, Juste-Lipse fut accusé de plagiat; son style est incorrect, il manque de profondeur et d'originalité. On peut placer sur la même ligne Pic de La Mirandole, dont la mémoire étonnante le fit passer pour un prodige dès sa plus tendre enfance. A dix-huit ans, il savait vingt-deux langues, et possédait les éléments de toutes les sciences. Cette mémoire et cette facilité furent tout son génie; cependant sa constitution ne put résister à la passion fiévreuse qu'il montrait pour tout apprendre; toujours délicat et maladif, il s'éteignit à 32 ans. Baratier, mort phthisique à 19 ans 8 mois 16 jours, ne fut pas moins précoce et eut plus de solidité dans l'esprit que Pic de La Mirandole; il laissa un grand nombre d'ouvrages, notamment une histoire de la guerre de *Trente Ans*, et d'immenses matériaux sur les antiquités égyptiennes. Un autre enfant, Heinecken, annonçait des facultés plus extraordinaires encore quand la mort l'enleva à 5 ans, et, chose merveilleuse, il l'envisagea d'une manière si chrétienne, qu'il étonna encore

plus par cette fermeté que par la précocité de son esprit et de ses talents.

C'est comme poëtes, musiciens ou mathématiciens principalement, que se sont distingués plusieurs enfants célèbres. Une mort prématurée a presque constamment moissonné ces génies précoces; elle ravit ainsi Le Tasse, Gilbert, Vauvenargues, Mozart, Pascal, Cotes, dans tout l'éclat du génie et de la gloire.

On voit combien est fragile la vie des jeunes enfants, l'espoir des familles, l'orgueil des mères, la pépinière du genre humain. *Auroræ filii*, fils de l'Aurore, ils en ont la fraîcheur, le charme, la mobilité, le sourire et ces reflets charmants qu'un soufle, un nuage, ainsi qu'une larme, un caprice font évanouir. Que deviendraient-ils les malheureux sans la sollicitude maternelle? Echappé du sein qui l'a couvé neuf mois, l'enfant salue par des cris plaintifs et douloureux son entrée dans le monde. Il a raison l'infortuné à qui il reste, si un souffle de la mort ne le moissonne, fleur délicate en son berceau, une si triste carrière de maux à parcourir : « Le voilà donc, gisant à terre, nu, pieds et poings liés, s'écrie Pline, cet animal superbe né pour commander à tous les autres! Il gémit, on l'emmaillotte, on l'enchaîne; on commence sa vie par des supplices, pour le seul crime d'être né! Les animaux n'entrent pas dans leur carrière sous d'aussi cruels auspices; aucun d'eux n'a reçu une existence aussi fragile que l'homme. C'est par ces rigoureuses épreuves que nous achetons la raison et l'empire du monde, présents souvent funestes à notre repos et à notre bonheur; et l'on ne peut pas dire si la nature s'est montrée envers nous, ou plus généreuse mère par ses dons, ou marâtre plus inhumaine par le prix qu'elle en exige. »

Ainsi venu au monde, nu, sans défense, et sans

moyen de pourvoir lui même à sa subsistance, tout enfant serait fauché par la mort. Les quelques malheureux trouvés dans les bois déserts dont Tulpius, Connor, Camérarius, La Condamine, ont retracé l'histoire, avaient été abandonnés sans doute à un âge où ils avaient assez de forces pour se procurer leur nourriture et se mettre à l'abri des bêtes fauves. Mais l'ordre providentiel voulait que l'extrême faiblesse fût secourue par la plus irrésistible force : le cœur d'une mère. Il est sans exemple à la Chine et parmi les sauvages que la femme abandonne et laisse exposer l'enfant à qui elle a donné le sein ; il s'établit alors une chaine sympathique que la mort seule peut briser.

L'enfance exerce un attrait souverain sur les natures aimantes ; chez elle tout est charme ; tout, jusqu'à sa faiblesse, nous attire et nous intéresse. Le berceau est comme le champ d'où jaillissent les moissons et les gerbes qui alimentent les nations ; il faut préparer ce champ, veiller avec sollicitude sur ces naissants épis, sur ces frêles organisations que la nature élabore et mûrit lentement. On le répète sans cesse depuis Leibnitz : Disposer de l'éducation, c'est s'assurer le règne des esprits, c'est imprimer un courant aux idées, c'est tracer la voie dans laquelle s'avanceront les générations, abjectes ou héroïques, lâches ou braves, selon la discipline qui les forme, les guides qui marchent à leur tête, et le but qu'on propose à leur ambition.

CHAPITRE VI.

DE L'ADOLESCENCE ET DE LA PUBERTÉ.

L'âge si regrettable et si peu regretté de l'enfance s'envole rapidement ; une vie nouvelle se produit au sein de l'organisme, l'adolescence s'annonce par des phénomènes physiologiques et moraux fort importants, ainsi que par des signes extérieurs qui révèlent la révolution qui s'accomplit alors. Parfois la taille devient subitement plus haute ; vers l'âge de dix-huit ans, elle paraît avoir atteint tout son développement ; mais nous avons prouvé ailleurs qu'elle continue à s'accroître jusqu'à vingt-neuf ou trente ans ; c'est alors le terme de l'adolescence. Il se produit en outre des phénomènes plus caractéristiques que la taille : les formes s'arrondissent, la figure se colore ; l'œil s'anime. Ainsi les fleurs prêtes à être fécondées exhalent de suaves parfums et se revêtent de leur brillante corole comme d'une robe nuptiale. Le cou se gonfle, il survient un changement notable dans les organes de la voix ; elle mue d'abord, puis elle acquiert plus de gravité et d'étendue, sans atteindre le développement qu'elle acquerra un jour ; les facultés intellectuelles manifestent plus de force et de vivacité ; les sentiments moraux, le goût des arts, des instincts nouveaux s'éveillent à leur tour. L'imagination, de jour en jour moins contenue, entrevoit un

monde idéal dont l'espérance embellit l'horizon, dont le prisme de l'illusion divinise les chimères. Enfin comme expression de tous ces changements, la femme devient sujette à une hémorrhagie périodique que la nature lui envoie en signe de fécondité, et qu'elle lui retire lorsque l'âge a tari la séve de ses entrailles.

L'époque de la puberté est moins caractérisée et moins hâtive pour l'homme que pour la femme. En Grèce, c'était une coutume pour les jeunes hommes d'aller à Delphes, au sortir de l'enfance, offrir leur chevelure au temple d'Apollon. Cette coutume était empruntée aux belliqueux Abantes qui la coupaient ainsi, avant d'aller aux combats, afin que leurs ennemis ne pussent les saisir par les cheveux. Par cette même considération, Alexandre, avant l'expédition de Perse, ordonna à tous les Macédoniens de se faire couper les cheveux et la barbe.

Chez la jeune fille, la menstruation est le véritable signe de la puberté. Nous ne connaissons pas en physiologie une opinion aussi paradoxale que celle de Roussel, s'efforçant de prouver qu'il a dû exister une époque où les femmes n'étaient pas assujetties à ce tribut incommode ; que le flux menstruel, loin d'être une institution naturelle, est au contraire un besoin factice contracté dans l'état social. L'auteur attibue donc cette évacuation à une pléthore déterminée par l'intempérance, et de même nature que le flux hémorrhoïdal. Si le paradoxe de l'ingénieux physiologiste ne choquait par toute vraisemblance, nous demanderions pourquoi le phénomène de la menstruation se montre aussi général, pourquoi il en est fait mention à tous les âges du monde, chez tous les peuples, barbares ou civilisés, dans toutes les races. D'ailleurs, si cette fonction n'était point naturelle, on ne la verrait pas se manifester chez la jeune fille qui n'a pas ressenti les besoins

artificiels de la société, ni cesser à un certain âge avec tant de régularité, alors même que les passions ne sont pas encore éteintes.

Quel est le phénomène intime et final qui détermine ou accompagne l'éruption périodique des règles? Il s'opère alors dans les ovaires un travail physiologique, à la suite duquel un ovule arrive périodiquement à maturité ; à chaque époque, les follicules de Graaf laissent échapper cet ovule, ce qui constitue la ponte spontanée des mammifères ou l'ovulation.

Le nom seul attribué à cette fonction fait supposer que les anciens la considéraient comme étant sous la dépendance d'une influence lunaire. Suivant Aristote, l'apparition des règles coïncide ordinairement avec la période descendante de la lune. Il résulte des recherches de Schweig (de Carlsruhe), portant sur dix-neuf femmes, que 187 fois sur 242 observations, les règles sont revenues après un intervalle coïncidant avec la révolution anomalistique de notre satellite, ou bien trois jours avant ou trois jours après, sans constater un rapport quelconque entre les diverses positions de la lune relativement à la terre. M. Clos (de Sorrèze) n'a fait des recherches que sur deux femmes ; mais il a observé la première pendant vingt-sept ans, la seconde pendant cinq. D'après M. Clos et contrairement à l'opinion précédente, les phases lunaires exerceraient une action manifeste sur la menstruation : celle-ci se montrerait principalement dans la pleine lune et le dernier quartier; la somme des deux équinoxes l'emporterait de beaucoup sur celle des deux lunistices, le lunistice austral sur le boréal, le nœud descendant sur le nœud ascendant. Mais quelle confiance peuvent donc inspirer de telles observations, quand Stœber, dont les calculs portent sur 5,828 femmes visitées pendant un espace de dix ans, dans

un grand dispensaire, arrive à des conclusions complétement différentes et pouvant se résumer ainsi : 1° un petit nombre de femmes sont réglées pendant la pleine lune; 2° le *maximum* tombe dans la période du premier quartier; 3° les périgées et les apogées sont sans influence; 4° il est probable qu'une diminution de la menstruation est la conséquence d'une augmentation de la pression barométrique. Nous concluons à notre tour qu'en présence des résultats contradictoires des divers observateurs, ainsi que des faits recueillis dans les circonstances les plus variées, on ne saurait établir scientifiquement aucun rapport entre les phases lunaires et la menstruation.

On a généralement de très-fausses idées sur les changements qu'introduit dans l'économie l'époque de la puberté; on attend d'elle la guérison d'un grand nombre de maladies désespérantes, telles que le rachitis, la scrofule, certains eczémas, l'épilepsie et plusieurs autres névroses. Nous avons vu parfois, en effet, des symptômes scrofuleux et quelques maladies cutanées s'amoindrir ou disparaître momentanément à la première apparition des règles. Le travail qui s'opère alors dans tous les systèmes peut fortifier la constitution ; on voit quelques jeunes filles jusque-là débiles, blêmes, maigres, sans expression, acquérir tout à coup un certain embonpoint et revêtir des formes attrayantes; leur peau se colore, leur regard s'anime, et le désir de plaire communique à leur physionomie un attrait sympathique. Malheureusement il est loin d'en être toujours ainsi; à cette époque, chez les jeunes personnes disposées au rachitis, la taille tourne; mais appliqué immédiatement et secondé par le régime, un traitement orthopédique remédie promptement aux difformités naissantes. On a remarqué que les jeunes filles rachitiques, surtout dans les villes, ont des menstrues précoces, cor-

respondant à une vivacité et à une coquetterie prématurées. L'exercice, le travail, l'habitation de la campagne, une vie rude, sont les moyens les plus efficaces, sinon de retarder la puberté, du moins de faire diversion à l'éveil prématuré des passions. Souvent aussi les scrofules et les névroses retardent ou rendent incomplète la venue des règles. On doit augurer de ce retard que les ovules n'ont pas acquis un degré suffisant de maturité. Au lieu donc de fatiguer les jeunes filles par des emménagogues intempestifs, au lieu surtout de recourir à la méthode irrationnelle des émissions sanguines, on doit traiter le vice organique, fortifier la constitution et remédier à l'appauvrissement des globules du sang au moyen du fer, des toniques et de l'exercice.

Contrairement à la croyance générale, l'établissement de la puberté agit plus souvent comme cause de maladie que comme prophylactique. Dans ses recherches sur l'épilepsie, Beau rencontra 43 cas de 6 à 12 ans, 49 de 12 à 16, 17 de 16 à 20 ; le mal avait parfois éclaté immédiatement après la première menstruation. Sur 351 cas d'hystérie, recueillis par Landouzy, les attaques avaient commencé 48 fois de 10 à 15 ans ; 105 fois, de 15 à 20 ; 80, de 20 à 25 ; 40, de 25 à 30 ; 38, de 30 à 35 ; 15, de 35 à 40 ; 7, de 40 à 45 ; 8, de 45 à 50 ; 10, de 50 à 85. « L'époque des retours menstruels est toujours un temps orageux pour les aliénées, dit Esquirol, même pour celles dont les règles ne sont pas dérangées. »

La plupart des auteurs considèrent comme hystériques la plupart des maladies qui surviennent chez les jeunes femmes et dont on ne connaît ni la nature ni la cause ; Sydenham qualifie l'hystérie de *diabolus redivivus.* « Monarchia singulari potitur uterus, dit Van Helmont, nec aliquando corpori obedit, cui tum leges præscribit ; præter

sensationes odoratus, gustus et tactus singularis pollet, et quodam brutali intellectu, unde ferit præmitque si cuncta suis non responderint arbitriis. Partes quas eminus arripit, vel aspicit, crampo astringit et strangulat non alias quam furore in illas concitato. »

Si toutes ces opinions ne sont pas entièrement fausses, elles portent du moins le cachet de l'exagération. L'hystérie est une névrose générale qui n'a souvent aucun rapport de cause, de nature et de symptôme avec les maladies utérines. Dans un relevé d'un grand nombre d'observations, un praticien judicieux s'est plu à réfuter les préjugés qui règnent au sujet de cette cruelle maladie. Sur 203 femmes entrées à l'hôpital pour des maladies diverses, M. Briquet rencontra 65 hystériques, c'est-à-dire plus d'un quart. Néanmoins 38 seulement, soit un dixième, avaient des attaques convulsives. Si nous consultons notre expérience et celle d'un grand nombre de nos confrères, nous voyons qu'il existe à peine une hystérique sur dix personnes dans la classe riche de la société ; nous n'en rencontrons pas même une sur vingt avec des crises convulsives Bien plus et contrairement à l'opinion qui règne dans la science, l'hystérie n'est pas moins fréquente dans les campagnes qu'au sein des villes. Les privations disposent à cette maladie plus qu'une nourriture abondante, le travail excessif plus qu'une vie sans fatigue, et une constitution appauvrie plus que le pléthore. On trouve parfois l'hystérie chez des enfants au-dessous de douze ans ; néanmoins, c'est de douze à vingt, c'est-à-dire dans l'âge où les passions s'éveillent et deviennent souvent impérieuses, qu'elle éclate ordinairement. Aussi la plupart des auteurs ont-ils considéré la continence ou plutôt la passion contraire comme la cause la plus fréquente de l'hystérie. Ce préjugé, qui remonte jusqu'à Galien et Aristote,

a été réfuté par M. Briquet à l'aide des faits les plus concluants. Il résulte de ses observations et de celles de Landouzy qu'on voit un nombre très-limité de veuves atteintes d'hystérie. Il n'est point exact qu'elle soit fréquente dans l'état monastique : depuis trente ans, nous n'en avons pas rencontré un seul exemple parmi les religieuses, en assez grand nombre, à qui nous avons donné des conseils. De 300 femmes hystériques après l'âge de 15 ans, dont M. Briquet a recueilli l'observation, 139 étaient mariées et avaient des enfants ; il suppose que parmi les 161 autres, fort peu observaient la continence. Enfin, le croirait-on ! c'est parmi les prostituées qu'on trouve le plus fréquemment l'hystérie. Sur 192 filles entrées à Saint-Lazare, M. le docteur Carrère en rencontra 62 atteintes de cette maladie ; de leur côté, MM. les docteurs Besançon et Goupil observèrent 84 hystériques sur 180 de ces femmes, et M. Briquet 106 sur 197 syphilitiques retenues à Saint-Lazare.

Ainsi, quoique l'on observe parfois l'hystérie avant l'âge de douze ans, chez les adultes et même dans la vieillesse, cependant, avons-nous dit, c'est de 12 à 20 ans, c'est-à-dire dans l'adolescence, que cette maladie est le plus fréquente. Les privations, la misère, les fatigues, le chagrin et l'incontinence en sont les causes les plus ordinaires ; toutefois, ainsi qu'on le voit pour les autres névroses et un certain nombre de maladies, la puberté agit comme cause excitatrice. En assigner les causes, c'est en indiquer la prophylaxie et le traitement rationnel. Le mariage doit-il être conseillé aux hystériques comme agent curatif ? Oui, quand il offre des garanties de bonheur fondées sur l'accord des caractères, des goûts et des inclinations honnêtes. Dans les conditions contraires, c'est ajouter une gravité nouvelle aux causes qui l'ont produite et l'entretiennent.

Il en est tout autrement de la chlorose, maladie spéciale de la puberté et qui souvent la trouble, la retarde et la sème d'orages. Et d'abord il ne faut pas confondre la chlorose avec l'anémie. Celle-ci est produite à tout âge et par toute cause débilitante, une perte de sang considérable, une alimentation insuffisante ou insalubre, les excès de tout genre, une affection organique, l'influence marécageuse, l'air confiné des villes, des manufactures et de tous les établissements où sont agglomérées un grand nombre de personnes. La débilité de la constitution, la langueur des fonctions et la diminution des globules du sang, caractérisent l'anémie. Ces mêmes symptômes se retrouvent dans la chlorose, dont la pâleur mate et presque verte de la peau dénote davantage encore la pauvreté du sang. Le cœur, l'aorte, les carotides et la plupart des grosses artères font entendre un bruit de souffle doux et prolongé ; la malade, en appuyant sa tête contre l'oreiller de son lit, entend ce souffle importun pareil au bruit d'une forge, d'une cascade lointaine, ou du chant de la tourterelle. Les règles sont ordinairement supprimées ou du moins très-irrégulières, et consistent en un faible écoulement d'un sang à peine coloré. Toutefois, ce qui caractérise spécialement la chlorose, ce sont les écarts de la sensibilité. La jeune fille est sans activité, sans initiative ; ennemie du mouvement, *elle se traîne plutôt que de marcher*, suivant l'expression de saint François de Sales. On connaît les goûts singuliers des chlorotiques ; tandis que les aliments substantiels leur inspirent de la répugnance, elles recherchent avec avidité les acides, les crudités et certaines épices de haut goût. Toutes sont atteintes de céphalalgies opiniâtres ; plusieurs ont le *clou hystérique*. Enfin la jeune fille, dégoûtée de tout et poursuivie d'un ennui indicible, recherche les lieux solitaires pour y pleurer sans témoins ; ses larmes,

sans motif comme sans consolation, sont intarissables.

Le médecin expérimenté se gardera bien de faire la guerre aux symptômes ; il sait que la diète, les sangsues, les pédiluves sinapisés, les vésicatoires, ne soulagent que momentanément et aggravent constamment le mal, tandis qu'il cède pour l'ordinaire à une alimentation réparatrice, aux exercices variés, à une gymnastique méthodique, à l'équitation, aux voyages, aux bains de rivière et aux bains de mer. Enfin, en l'absence de ces moyens ou conjointement avec leur emploi, le fer est le spécifique de la chlorose. Cependant on a rencontré, mais en très-petit nombre, quelques cas rebelles, désespoir des malades et des médecins; il faut s'attendre alors à toute une vie de souffrances, ou même à une mort prématurée.

Ainsi la puberté juge parfois favorablement un petit nombre de maladies, mais pour l'ordinaire elle les aggrave, plus souvent encore elle en détermine quelques-unes qui lui sont particulières. Les familles se plaisent dans les illusions. En raison même des craintes que lui inspire pour un enfant malade sa tendresse alarmée, le cœur d'une mère aime à se bercer d'espoirs trompeurs. Tout Paris connaît Mme la comtesse de D***. Jeune enfant, elle eut ce que nous appellerons une danse de Saint-Guy de la parole ; elle devint sujette à un aboiement involontaire dont ni remèdes, ni conseils, ni efforts ne parvinrent à la guérir. Sa famille, les médecins eux-mêmes mirent leur espoir dans la puberté ; elle vint, mais sans amener la moindre modification dans cet état singulier. Les espérances se reportèrent alors sur le mariage. Mais quoique riche, spirituelle et charmante, les partis hésitaient à se présenter. Son oncle le général de D*** l'épousa ; comme on ne vit se produire d'abord aucun changement, on attendit une grossesse, mais en vain; elle n'eut pas d'enfant.

Au moment où nous écrivons, Mme la comtesse de D*** est septuagénaire ; peintre très-distingué, femme très-aimable, son infirmité, dont l'esprit et le cœur ne sont pas complices, l'a accompagnée jusqu'à ce terme avancé de la vie ; sa conversation est émaillée de jurons, d'invectives, d'apostrophes, de japements involontaires, et la société parisienne ne connaît cette femme de mérite que sous le nom de Mme de D*** *l'Aboyeuse.*

Nous avons fixé à la quatorzième année, approximativement, le commencement de l'adolescence et l'époque de la puberté; on peut signaler néanmoins quelques exemples d'une précocité et d'une croissance tout à fait insolites. Un enfant d'Alais, nommé Jacques Viala, prit tout à coup vers l'âge de quatre ans et demi un tel développement que, six mois après, il avait 4 pieds 3 pouces, une grosseur et une force proportionnées; à six ans, il présentait tous les signes d'une puberté complète. (Sigaud de Lafond, *Dict. des merv. de la nat.*) Moreau (de la Sarthe) cite l'observation d'un enfant de six ans, dont la taille, la force, la barbe et les inclinations étaient celles d'un adulte bien conformé. On lit dans l'*Histoire de l'Académie des sciences* (tome II, p. 235) qu'un enfant du Jura marchait à six mois, était pubère à six ans et avait tous les traits d'un adulte à sept. En 1736, on présenta à ce corps savant un enfant des environs de Falaise, nommé Noël Fichet, âgé de sept ans. Il avait alors 4 pieds 8 pouces 4 lignes ; sa force était proportionnée à sa taille ; dès l'âge de 2 ans, il avait donné des signes de puberté.

La menstruation offre des exemples d'anomalies et de précocité non moins singuliers. Ruecker vit une jeune fille chez laquelle un écoulement sanguin apparut le 3e, le 5e et le 9e jour après la naissance. Suivant Kerkring, une jeune fille fut menstruée dès les premiers temps de la vie;

Van Swieten cite un fait pareil. Duverney communiqua à l'Académie des sciences l'observation d'une enfant de huit jours qui était déjà réglée. *La Gazette médicale* de Milan (septembre 1847) rapporte que la menstruation s'établit chez une enfant de trois semaines et quelques jours, et persista régulièrement jusqu'à l'âge de quatre ans où elle mourut. Dans l'intervalle de l'apparition des règles, elle se livrait aux jeux de son âge; mais pendant leur durée, elle se montrait réservée, et rougissait de parler de son état de santé. L'autopsie, pratiquée après sa mort, permit de constater un développement d'organes si précoce qu'on aurait pu l'attribuer à une jeune fille de 12 ans. Nous connaissons une personne, aujourd'hui mère de deux enfants et dont la santé, quoique souvent éprouvée, n'offre cependant aucune anomalie, qui fut réglée une première fois à l'âge de cinq ans et puis les six mois suivants. Supprimée ensuite, grâce à un régime tonique et à des bains de siége d'eau vineuse, la menstruation s'établit définitive et sans orage à 14 ans. Une jeune fille de Vesoul, de constitution moyenne, fut réglée très-exactement dès l'âge de 6 ans et sans interruption jusqu'à celui de 14, où elle s'affaiblit progressivement et mourut phthisique. Dezeimeris (journal l'*Expérience*, tome III) a recueilli également un assez grand nombre d'exemples de puberté précoce chez des enfants dont la menstruation s'était montrée dès l'âge de 7 ans, de 3, de 2, de 1 an et même de trois mois.

Doit-on chercher à expliquer de telles anomalies et supposer avec M. Prosper Lucas que, dans ces exemples, la conception s'est faite sous l'empire immédiat de la menstruation? Faute de preuves à l'appui, nous évitons de nous prononcer sur une telle hypothèse. Ces observations doivent êtres mises au nombre des cas rares; toutefois, en l'absence de renseignements plus précis, quelques-

unes peuvent être considérées comme de véritables hémorragies et non comme des exemples de menstruation hâtive.

A la rigueur, on ne devrait pas confondre la puberté avec la nubilité. La première s'annonce parfois avec les formes grêles de l'enfance. La seconde fait supposer le développement des organes terminé. Ne serait-il pas préférable, en effet, tant pour la santé de la mère que pour celle des enfants, de différer les mariages jusqu'à l'époque où le corps a acquis l'intégrité de sa force et tout son développement? Dans le règne animal comme dans le règne végétal, on peut constater que, si la faculté de produire existe avant que les organes soient parvenus à leur mâturité, les fruits n'ont ni saveur ni durée. « Les mariages précoces, dit Aristote, s'opposent à une bonne génération; car, dans le règne animal entier, les fruits qui naissent au premier signal de l'instinct génésique sont constamment imparfaits ; ils n'ont aucune forme bien prononcée. Il en est ainsi de l'espèce humaine; partout où l'on admet les mariages précoces, on remarque des hommes petits et chétifs. » Aristote exigeait en outre que l'homme fût de vingt années plus âgé que la femme, afin que leur fécondité se perdît à peu près en même temps.

Les lois de Lycurgue défendaient le mariage aux hommes avant 37 ans, et le permettaient aux filles à 17; cette prescription avait pour objet d'obtenir des générations plus vigoureuses. Dans sa *République*, Platon, poussant jusqu'à l'exagération un principe qu'on peut émettre comme conseil, assigne pour procréer à la femme de la 20e à la 45e année, à l'homme de la 30e à la 55e, et veut que tout enfant (quel est son crime?) conçu par des parents au-dessous et au-dessus de cet âge soit noté d'infamie. D'après Tacite, chez les anciens Germains, les mariages étaient tardifs, et leur puberté ne se trouvant

pas épuisée par des jouissances précoces, d'une jeunesse égale en santé et en vigueur, il ne naissait que des enfants non moins robustes que leurs parents. C'est à la corruption des mœurs, aujourd'hui générale, aux mariages précoces et au grand nombre d'enfants illégitimes qu'on attribue la diminution de la taille (en la supposant réelle) de cette ancienne et puissante race. Doit-on rapporter aux mêmes causes l'infériorité des nations de l'Asie méridionale, la dégénérescence des peuplades de l'Océanie? Lorsque Bougainville et Cook abordèrent à Taïti, ils furent émerveillés de la beauté de la race qu'ils y rencontrèrent. Il n'était pas rare d'y voir des hommes de six pieds. Les insulaires des *Amis* et des *Marquises* n'avaient pas une moins belle prestance. Les chefs, vivant dans l'aisance et mangeant beaucoup, avaient une stature plus élevée, plus forte encore que les autres insulaires, dont la vie était misérable. Hommes et femmes, dès l'âge de huit ans, se livraient au libertinage le plus éhonté. Aussi, a moins d'un siècle de distance, Dupetit-Thouars était-il loin de partager l'enthousiasme de Bougainville L'expérience ne permet pas de révoquer en doute, pour les individus et pour les races, la fâcheuse influence des unions précoces et de la licence des mœurs.

Il y a, sans aucun doute, quelque exagération dans les inconvénients attribués aux mariages que l'on contracte dans un âge trop tendre ou trop avancé. En Europe, les lois se montrent d'une extrême libéralité en les autorisant pour la femme à 15 ans, pour l'homme à 21. Il est très-rare néanmoins que les mariages soient aussi précoces : dans le plus grand nombre, l'âge moyen des femmes est 21 ans, celui des hommes 28 ou 30. Ces chiffres ne sont pas moins conformes aux lois de la physiologie qu'à l'intérêt des familles.

Nous ne craignons pas de l'avouer : il y a contradiction entre la manifestation de la nature et les données de l'expérience. L'apparition de la puberté chez la jeune fille est l'annonce qu'elle est apte à concevoir; mais serait-il sage de satisfaire aux premiers vœux de la nature? Louis XI obtint de l'évêque de Tours la permission d'habiter avant l'âge de quatorze ans avec Marguerite d'Écosse, qui n'en avait pas encore 12; elle avait été mariée au Dauphin dès l'âge de 4 ans. Quelle fut l'influence de cet épuisement des forces naissantes sur le caractère dissimulé et cruel de ce prince, qui mourut consumé d'ennuis, de remords et de terreurs à l'âge de 51 ans? Jeune il n'eut pas d'enfant; c'est à l'âge de 39 seulement qu'il eut Anne de Beaujeu, et à celui de 47 que naquit Charles VIII.

Suivant Prideaux (Humphrey), Mahomet épousa Cadisja à cinq ans et l'admit dans son lit à huit. Les Juifs regardaient comme nubile toute fille parvenue à sa douzième année. Les femmes maures ont en général une taille avantageuse, de grands yeux noirs, de longs cils, un embonpoint remarquable; nubiles de très-bonne heure, elles se marient souvent à douze ans et même plus tôt; mais aussi leur jeunesse est-elle très-éphémère, et à trente ans les plus belles sont-elles sur leur déclin et parfois grand'mères. Toutefois l'abus qu'elles font des bains d'étuves n'est peut-être pas étranger à la perte prématurée de leur jeunesse et de leur beauté. On observe la même précocité dans la régence de Tunis; on y voit même des juives et des musulmanes se livrer à la prostitution, dès l'âge de huit ans et même avant. En Abyssinie, on marie les filles entre neuf et dix ans, mais ordinairement elles ne deviennent fécondes qu'à treize et quatorze. Les Égyptiennes passent pour nubiles à l'âge de dix ans.

Suivant Thévenot, l'orientaliste célèbre à qui l'on doit l'introduction du café en France, au Décan, le mariage a lieu à huit ans pour les filles, à dix pour les garçons ; il assure même qu'on y a vu des femmes accoucher à huit ans. Néanmoins, dans les contrées de l'Orient, le mariage n'est pas toujours l'annonce de la nubilité ; au Malabar, on marie souvent les enfants dès l'âge de deux, trois, quatre ans ; cet acte est purement civil et une convenance de famille ; la cérémonie qui se pratique, lorsqu'une fille a ses règles pour la première fois, est vulgairement nommée dans le sud de l'Inde le *second mariage* ; c'est celui où l'époux entre en possession de ses droits conjugaux. Il résulte de nos renseignements très-précis que, dans l'Inde, la menstruation s'établit vers la dixième année ; c'est alors seulement qu'il est permis de marier les jeunes filles ; elles deviennent enceintes de très-bonne heure. Il y a quelques mois, un médecin de la compagnie avait pour nourrice de son enfant une jeune mère âgée de douze ans ; de tels exemples sont loin d'être rares, et se rencontrent également en Chine, au Japon, en Perse, ainsi qu'en Europe dans tout l'archipel.

L'influence du climat est si manifeste que l'on voit la puberté, et par suite la nubilité, apparaître tardivement chez les créoles qui dès leur enfance viennent en Europe, tandis que le contraire arrive chez les très-jeunes filles de nos contrées que l'on conduit dans les colonies. La sœur du savant Guillaume Homberg, l'un des plus habiles chimistes et physiciens de son siècle, naquit comme lui à Batavia, où son père, gentilhomme saxon, était allé pour faire fortune. Mariée à huit ans, elle fut mère à neuf.

On peut donc regarder comme un fait général que la nubilité est très-hâtive dans les contrées méridionales.

D'un autre côté, et cet exemple prouve combien parfois les phénomènes physiologiques sont complexes, les voyageurs rapportent que les femmes de la Laponie et des autres régions voisines de la mer Glaciale deviennent nubiles de fort bonne heure. La plupart des Samoïèdes et des Kamtchadales peuvent être mères à onze ou douze ans. Autrefois même les paysans russes se mariaient à cet âge. Une personne, dont tout Paris a admiré les grâces et la distinction, Idalie Potocka, n'avait que douze ans quand elle épousa le prince Sopiéha; à seize, elle était mère de trois enfants. Un ukase récent défend aux femmes de contracter mariage avant leur quinzième année. Si l'on pense avec Buffon qu'une nubilité précoce est due à la chaleur, à quelle cause faut-il attribuer celle qu'on remarque également dans les régions polaires? Celle-ci paraîtrait dépendre de la briéveté de la vie chez les habitants de ces contrées; leur vie étant plus courte, les phénomènes qui en dépendent s'accomplissent tous en des périodes plus rapprochées et plus rapides.

En raison des mœurs et surtout des lois naturelles, c'est à titre d'exception et comme cas rares, qu'on peut citer un très-petit nombre d'exemples de nubilité précoce dans les climats tempérés de l'Europe : le 8 septembre 1850, nous recevions à la mairie du premier arrondissement la déclaration de naissance d'un enfant dont la mère, Marie Chevalié, était âgée de moins de 14 ans, et le père, un licencié en droit, agé de 23 ans. Marc avait connu une très-jeune fille qui devint enceinte avant que la menstruation se fût manifestée; Murat accoucha une fille devenue enceinte à douze ans et quelques mois. En 1860, l'employé chargé de faire le recensement de la commune de Searsmont (Maine) découvrit dans une de ses tournées une jeune dame, de treize ans seulement, qui allaitait un

enfant de dix mois. Comme cas rares on peut également citer les suivants : Joubert et Rondelet ont vu des femmes devenir enceintes sans avoir été réglées ; Baudeloque, Maygrier, Chambon et Pétiot en ont vu d'autres qui n'étaient soumises à la menstruation que pendant leur grossesse. Mauriceau rapporte qu'une femme, condamnée à mort et pendue à Paris, était enceinte de cinq mois, ainsi qu'on s'en assura par l'ouverture du cadavre : elle avait déclaré sa grossesse ; mais étant réglée au moment de l'examen, on ne crut pas à la véracité de sa déclaration. Enfin on cite un certain nombre d'exemples de maternité tardive chez des femmes qui étaient encore réglées. Suivant Pline, Cornélie, de la famille des Scipions, mit au monde Valérius Saturninus à l'âge de 62 ans. Valescus de Tarente rapporte avoir assisté dans ses couches une femme de 67 ans; Haller fait également mention de deux femmes devenues mères, l'une à 63 ans, l'autre à 70. Le 12 mai 1847, une femme née en avril 1784, et par conséquent âgée de 64 ans, Sarah Pearce, se présenta à la maison d'accouchement d'Hertfort et fut délivrée par le docteur Davies. Elle avait déjà eu onze enfants, le dernier huit ans auparavant; depuis, elle n'avait pas vu ses règles. Bernstein cite le fait suivant : Une femme de 104 ans, qui vivait encore en 1812, n'avait été réglée qu'à l'âge de 20 ans : elle accoucha d'un premier enfant à 47, et eut encore sept enfants, le dernier dans sa soixantième année. La menstruation cessa après le dernier accouchement, et reparut quinze ans après pour continuer régulièrement jusqu'à l'âge de 99 ans. (*Journ. univer. des scien. méd.* 1816.)

Nous l'avons prouvé ailleurs : le climat exerce une influence manifeste sur tous les corps organisés, et partout cette action se trouve à son tour combattue ou modifiée

par les mœurs et le régime. Un missionnaire morave qui avait habité le Labrador rapporte que, avant l'introduction du christianisme, les filles des Esquimaux se mariaient aussitôt que le corps était suffisamment développé, parfois même dès l'âge de dix ans et sans égard à la menstruation; les hommes ne se mariaient pas ordinairement avant dix-sept ans, et ils prenaient autant de femmes qu'ils en pouvaient nourrir. Sur vingt et une femmes qu'il avait observées, cinq, âgées de 12 à 14 ans, n'étaient pas encore réglées; parmi les seize autres, la menstruation avait paru chez quatre à 14 ans, chez quatre à 15, chez trois à 17, chez deux à 20 ans. L'âge le moins avancé où il eût vu une femme concevoir était celui de 15 ans 9 mois; il connaissait plusieurs exemples de fécondité à 41 ans, il en avait observé un à 44 [1]. Il résulte des recherches de M. Faye, médecin en chef de l'hôpital d'accouchement de Christiania, que sur 122 femmes, 31 furent réglées dans leur 16ᵉ année, 23 dans leur 15ᵉ, 20 dans leur 17ᵉ, 14 dans leur 18ᵉ, 11 dans leur 19ᵉ, 8 dans leur 20ᵉ, 4 de 21 à 24 ans, et 5 seulement de 13 à 14, ce qui donne pour moyenne à l'hôpital de Christiania l'âge de 17 ans. (*Union*, 3 juillet 1852.) M. le docteur Faye fixe à 16 ans la moyenne de la première menstruation pour toute la Norwége (2,691 observations); M. le docteur Liéven celle de 16 à 17 ans pour les femmes russes (1,000 observations); M. L. Mayer (de Berlin) celle de 16, 84 dans l'Allemagne septentrionale et centrale (6,000 observations); M. le professeur Leudet celle de 14 ans neuf dixièmes pour la ville de Rouen.

Dans un travail intitulé : *Recherches comparatives sur la menstruation dans les diverses contrées sous le rapport ethno-*

[1] *Journ. méd. et chir. d'Édimbourg*, janv. et avr. 1844

logique, comprenant un tableau statistique de 15,948 femmes, M. le docteur Lagneau fixe l'apparition du signe de la puberté :

Chez 4,234 germaines du Nord à........	16 ans	9 mois	16 jours.
3,750 Anglaises..................	14	11	2
5,661 Françaises..................	15	1	21
1,150 Asiatiques du Sud............	12	11	17

Dans la séance du congrès international où M. Lagneau communiqua le résultat de ses recherches, M. le docteur Joulin lut également un mémoire réunissant 16,517 observations, qu'il répartit en trois zones, suivant les contrées où elles avaient été recueillies. D'après la statistique de M. Joulin, l'âge de la première menstruation est de seize ans dans la région froide, de quinze dans la région tempérée, de douze dans la région chaude. Blumenbach fixe à quinze ans l'apparition de la puberté pour les filles en Saxe, en Thuringe et dans la haute Allemagne. Raciborski considère l'âge de quatorze ans et demi comme la moyenne de l'époque de la première menstruation en France.

Quelles que soient ces divergences et les reproches qu'on pourrait adresser à ces statistiques, tels que le nombre trop limité des observations d'une part, les divisions géographiques nécessairement artificielles de l'autre, elles fournissent néanmoins des renseignements utiles et quelques résultats concordants. On peut regarder comme un fait général, que la puberté est plus tardive dans les climats froids que dans les climats tempérés, et qu'elle est également moins précoce dans ceux-ci que dans les climats chauds. Nous ne connaissons qu'un seul document contraire à ce résultat : des renseignements fournis par trois médecins au docteur Roberton et publiés dans le *Journal médico-chirurgical d'Edimbourg* (avril 1844), il

résulterait que, parmi trente-six femmes grecques, la première menstruation se serait déclarée, une fois à 9 ans, cinq à 11, six à 12, trois à 13, quatre à 14, trois à 15, quatre à 16, quatre à 17, trois à 18; une fille de 17 et une de 18 n'étaient pas encore réglées. Il résulterait de ces chiffres, s'ils étaient plus nombreux, un terme moyen de 15 ans pour la puberté des jeunes filles en Grèce, tandis qu'en Angleterre il est de 14 ans 11 mois. Nous le répétons, ces chiffres sont trop peu nombreux et trop contraires à l'observation générale pour inspirer une confiance absolue, quand surtout on voit assez fréquemment en Grèce des femmes avoir des enfants à 14 et à 13 ans.

Les statistiques précédentes fixent à 12 ans 11 mois 17 jours (13 ans environ) l'époque de la première menstruation dans l'Inde méridionale. Là donc, la puberté est d'environ quatre ans plus hâtive que celle des femmes du Nord, qui se montre, avons-nous dit, à 16 ans 9 mois 16 jours. D'assez nombreuses informations nous permettent même d'affirmer que, dans tout l'Orient, la puberté dévance souvent l'âge de 13 ans et même celui de 12. Elle se manifeste à 10 ans en Perse suivant Chardin et en Arabie d'après Niebuhr; à 11 ans à Siam et à Golconde, entre 8 et 9 dans les contrées chaudes de l'Inde, selon le docteur Wise; enfin à 8 ans au Décan, d'après Thévenot. En Egypte, en Nubie, dans le Soudan, dans toute l'Afrique tropicale, elle se montre entre 10 et 11 ans; au Sénégal même, entre 9 et 10, suivant Adanson. Enfin, Chappe et Lapeyrouse fixent entre 10 et 12 ans l'apparition de la puberté chez les différentes races de l'Amérique méridionale.

C'est à la chaleur, qui favorise l'expansion des corps organisés et la rapidité des mouvements vitaux, qu'on doit attribuer l'apparition hâtive de la puberté dans les ré-

gions méridionales, et au froid qu'en est dû le retard dans les contrées du Nord. La température n'est pas cependant la seule cause qui fasse varier ce phénomène physiologique. Quoique un statisticien moderne ait prétendu le contraire, on a remarqué depuis longtemps que les filles de la campagne, menant une vie active et laborieuse, sont réglées plus tardivement que celles des villes et des grandes capitales en particulier; dans les grands centres de population, l'époque de la première menstruation est plus hâtive encore chez les jeunes filles de la classe riche que chez celles de la classe peu aisée. Il résulte des nombreuses observations que nous avons recueillies, conformes d'ailleurs à celles de Chomel, de Récamier, de MM. Andral, Bouvier et Brierre de Boismont, que, à l'intérieur de Paris, l'apparition des premières règles doit être fixée généralement entre treize ans six mois chez les premières, tandis qu'elle se trouve retardée jusqu'à l'âge de quatorze ans dix mois chez les secondes. On a fait des observations analogues à Londres, à Manchester, à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg. Dans tous les pays méridionaux, avons-nous dit, c'est la chaleur, un agent physique, qui détermine l'explosion de la puberté; dans les grandes villes des climats froids et tempérés, la même action est produite par les agents moraux, tels qu'une éducation intellectuelle, les spectacles, la vie des salons, le luxe des habitations, la richesse des toilettes, les exemples, les habitudes, en un mot toutes les circonstances qui frappent l'imagination et éveillent les sens, indépendamment d'une alimentation abondante et substantielle. Dans toutes les contrées, un tempérament lymphatique, une constitution faible, le vice scrofuleux, retardent la menstruation.

Quelles inductions peut-on tirer des faits précédents au

point de vue de la longévité? On verra plus loin que les habitants des climats froids et tempérés vivent généralement plus longtemps que ceux des climats chauds; dans ceux-ci, en effet, toutes les périodes des âges sont plus rapprochées et par conséquent la vie plus courte; la puberté succède rapidement à l'enfance. Écoutez les voyageurs qui ont parcouru la Perse, l'Inde, le Maroc, la Tunisie; ils nous disent qu'à trente ans les femmes sont vieilles et qu'elles sont déjà couvertes de rides à l'âge où dans nos climats elles ont tout l'éclat de leur beauté. C'est par une activité continue que les fonctions se conservent et que la vie s'entretient; néanmoins, il ne faut pas forcer la nature : les fruits prématurés qu'elle produit hors de saison n'ont ni force, ni saveur. Aussi, sans vouloir proposer comme modèle l'éducation de Sparte, recommanderons-nous que dès leur enfance on exerce méthodiquement le corps non moins que l'esprit des jeunes filles, afin que le vœu de la nature et le désir de la maternité ne naissent en elles, que dans l'âge où leurs organes raffermis pourront en supporter les charges.

Le retour de chaque époque menstruelle varie singulièrement selon les femmes; il nous a paru que chez le plus grand nombre cette période est de 28 jours et reparaît dès lors treize fois par an. Aussi Aristote, et après lui Stahl, Morgagni, Mead, etc., ont-ils pensé que l'apparition des règles était subordonnée au cours de la lune. Mais outre que la plupart des femmes éprouvent souvent des irrégularités sans cause connue, chez quelques-unes en outre (un dixième environ) le retour des règles s'effectue avant le vingt-huitième jour; chez un tiers au moins cette période embrasse vingt-neuf, trente jours, et même davantage. Enfin, à mesure qu'on précise les observations, on reconnaît que la menstruation s'établit dans les différentes

phases de la lune, et que les cas isolés dans lesquels on a remarqué une concordance entre les deux phénomènes ne suffisent pas pour prouver une influence lunaire et un rapport de cause à effet.

On prétend que les Samoïèdes et les Groënlandaises ne perdent à chaque époque que quelques gouttes de sang, tandis que, en Grèce, en Espagne et dans tous les pays chauds, l'écoulement de ce liquide est très-abondant; néanmoins, il nous paraît impossible d'en évaluer la quantité avec précision, et l'on ne saurait admettre celle de 625 grammes assignée aux femmes grecques par Hippocrate. Cette quantité est très-variable, dans les climats tempérés comme ailleurs, en raison des idiosyncrasies et de la force de la constitution; en la fixant entre 120 et 200 grammes, nous croyons approcher beaucoup de la vérité. La durée moyenne de la menstruation varie de quatre à cinq jours.

La menstruation est le véritable thermomètre de la santé des femmes; à chaque apparition, la plupart d'entre elles sont tourmentées de dysménorrhées pénibles que l'on combat avantageusement par le repos et quelque infusion aromatique; nous avons fréquemment vérifié l'efficacité des préparations ammoniacales, conseillées par Freind, l'esprit de Mindérérus en particulier, à la dose de 3 ou 4 grammes. Quant aux maladies causées par l'apparition tardive, la suppression ou l'irrégularité de la fonction cataméniale, l'expérience prouve qu'elles cèdent ordinairement aux prescriptions d'une prudente hygiène: Un bon régime diététique, les bains de mer, l'exercice, l'équitation, secondés par quelque préparation ferrugineuse, tandis qu'une médication perturbatrice, et surtout les émissions sanguines, altèrent la constitution et produisent des désordres parfois irrémédiables.

Aristote, Théophraste, Fernel, parlent en plusieurs endroits de leurs ouvrages de sueurs de sang périodiques ou non périodiques, et ce phénomène a été décrit avec une grande énergie par Lucain dans les vers suivants :

Sic omnia membra
Emisere simul rutilum, pro sanguine virus.
Sanguis erant lacrymæ : quæcumque foramina novit
Humor, ab his largus manat cruor : ora redundant,
Et patulæ nares sudor rubet : omnia plenis
Membra fluunt venis : totum est pro vulnere corpus.

(*Phar.*, lib IX.)

Ce terrible symptôme se manifesta pendant les dernières semaines de la vie de Charles IX, mort phthisique à 29 ans : « Il tressaillait et se roidissait avec une extrême violence, dit Mézeray. Il s'agitait et se remuait sans cesse ; le sang lui rejaillissait par les pores et par tous les conduits de son corps. Après avoir longtemps souffert, il tomba dans une extrême faiblesse et rendit l'âme. »

Le purpura et le scorbut ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de ces terribles hémorrhagies ; elles dénotent une atonie des vaisseaux et une fluidité du sang portées au dernier degré, ainsi qu'une atteinte profonde des forces vitales. Tel est l'exemple rapporté par le P. Labat (*Nouveau voyage aux îles d'Amérique*) d'une jeune créole atteinte du mal de Siam, et qui, saignée à outrance, éprouva deux heures avant sa mort une sueur de sang aussi abondante que si on l'eût piquée avec des milliers d'aiguilles ; le sang, au lieu de suinter, jaillissait de tous les pores comme il sort des veines piquées par la lancette. Dans le plus grand nombre des cas, les hémorrhagies générales sont déterminées par une violente impression morale. Mézeray rapporte que le gouverneur d'une place prise d'assaut fut condamné à mort et conduit au lieu du supplice : à la vue de l'échafaud, tout son corps se couvrit

d'une sueur de sang. Dans une thèse soutenue, en 1663, sous la présidence de Fagon, Lombard cite deux nouveaux exemples d'hémorrhagie cutanée, l'un relatif à un général qui venait de perdre une bataille, l'autre à une jeune religieuse qui, poursuivie par des brigands, fut prise en tombant dans leurs mains d'une sueur de sang dont elle mourut. Des exemples de ce genre, le plus remarquable est le suivant, emprunté au *Dictionnaire des curiosités de la nature* : Une veuve, âgée de 45 ans, ayant perdu son fils, crut le voir revenir pour lui demander des prières et lui recommander de jeûner tous les vendredis. Le vendredi suivant du mois d'août 1715, elle fut prise d'une grande sueur dans laquelle on crut reconnaître une légère teinte de sang. Le même phénomène fut observé tous les vendredis pendant cinq semaines. Les vendredis suivants, elle devint sujette à une hémorrhagie générale, précédée chaque fois la veille de vifs picotements à la peau, aux mamelles, au bout des doigts et à toutes les articulations ; le sang s'échappait de tous les pores de la moitié supérieure du corps, la tête, les tempes, les yeux, les doigts, les mamelles. Cet état dura neuf semaines, et cessa définitivement le vendredi 8 mars 1716.

Partage presque exclusif des femmes, les hémorrhagies périodiques sont dues à des suppressions menstruelles et annoncent toujours un grand trouble dans la constitution. Dévié de sa voie naturelle, le sang prend des routes insolites, les narines, les yeux, les oreilles, la peau du visage, la suture pariétale, le nombril, les mamelles, les aisselles, les extrémités des doigts et des orteils, les aines, les genoux, une tumeur érectile. Chez une jeune personne dont Bordeu cite l'observation, les menstrues étaient remplacées par un écoulement sanguin à la surface d'un ulcère au pied. Parfois même, avant l'hémorrhagie, la femme

éprouve les préludes et les malaises des règles. Amatus, Félix Plater, Camérarius, Brassavole, Ambroise Paré, ont cité de curieux exemples d'hémorrhagies périodiques. Frédéric Hoffmann rapporte qu'une femme d'Amsterdam fut sujette tous les mois, pendant huit ans, à une épistaxis qui précédait de peu de jours ses règles et durait jusqu'à leur apparition. L'épistaxis fit place à une hémoptysie qui dura à son tour six ans. Au moment où Frédéric Hoffmann écrivait, l'hémoptysie était remplacée depuis six mois par une hématémèse. Le docteur Bonfils de Nancy avait connu une jeune fille, réglée à neuf ans, qui éprouvait pendant la période menstruelle un suintement sanguinolent par le mamelon et l'aisselle. Nous avons nous-même observé pendant plusieurs années une jeune femme qui, à la suite d'une condamnation de son mari, avait totalement perdu le sommeil et le pouvoir locomoteur ; à quelque heure de la nuit que sa famille approchât de son lit, on la trouvait éveillée. Par suite de mes conseils, essayait-on l'influence d'un exercice modéré et du grand air en la plaçant dans une voiture très-douce, elle restait constamment en syncope, et ne reprenait connaissance que quand on la remettait au lit. Elle présentait tous les symptômes d'une chloro-anémie profonde et, en plusieurs années, elle n'eut pas une seule fois ses règles ; mais tous les mois, elle tombait dans un état léthargique, sans manger, ni boire, ni sentir, ni faire un mouvement, et elle n'en sortait que le troisième jour, à la suite de quelques gouttes d'un sang pâle et fluide par les narines. Après un grand nombre de traitements infructueux, cet état singulier s'améliora très-sensiblement vers la sixième année, par le rétablissement de la fonction menstruelle.

Les désordres dont nous avons cité quelques exemples portent ordinairement à la constitution l'atteinte la plus

grave, et nous avons vu parfois à leur suite les existences les plus précieuses s'étioler et s'éteindre prématurément dans le marasme, sans lésion appréciable, mais avec ce symptôme cruel : le *tœdium vitæ*, la difficulté de vivre. Quelques exemples empruntés à la famille médicale permettent d'assurer, que les soins les plus éclairés n'ont pas toujours le pouvoir de remédier à ces maladies sans matière, indéfinissables et indescriptibles. On ne doit même tenter qu'avec prudence la guérison des hémorrhagies anomales qui surviennent à la suite d'une suppression menstruelle. L'enlèvement ou la cautérisation de tumeurs érectiles, siége de quelque exsudation sanguine, peut déterminer une apoplexie. Forestus avait été consulté pour une jeune fille de vingt ans, chez laquelle l'aménorrhée avait été suivie d'un ulcère à la cuisse, d'où s'écoulait chaque mois une notable quantité de sang. Malgré les instances de la malade et de ses parents, Forestus se refusa à toute tentative de cicatrisation. Elle fut opérée par un chirurgien moins scrupuleux ; mais immédiatement après, il se déclara une nymphomanie dont les accès ne disparurent que par le rétablissement des règles.

Des personnes affectées d'hémorrhagies périodiques ont pu faire croire, et croire elles-mêmes, que ces phénomènes singuliers avaient une origine surnaturelle. Un grand nombre de médecins, le professeur Gœrres en particulier, plusieurs éclésiastiques, le prince-évêque de Trente et une foule de curieux, dont pendant les seuls mois de juillet, août et septembre 1833 on n'estima pas le nombre à moins de quarante mille, visitèrent les deux stigmatisées du Tyrol. L'une était Domenica Lazzari, fille d'un meunier de Capriana ; l'autre, Marie de Mœrl, appartenant à une famille noble de Kaldern. J'ai dit ailleurs que ces deux jeunes filles, dont la vie était sainte, restèrent pendant de

longues années les vivantes images du Christ dans sa passion : transfiguration étonnante qui prenait chez l'une la forme de l'extase, et qui revêtait chez l'autre l'expression des plus cruelles douleurs. Domenica et Marie avaient au front, au-dessous du sein gauche, aux mains et aux pieds, des stigmates représentant les plaies du divin crucifié, et d'où, chaque vendredi, à l'heure de la passion, s'échappait une pluie de sang; et puis, la vie paraissait s'éteindre en elles et leur figure se voilait des ombres de la mort. Domenica était couchée sur un lit de douleur qu'elle ne quittait jamais; on rapporte qu'elle passait des mois entiers sans prendre la moindre nourriture. Quant à Marie de Mœrl, en dehors des actes de la passion revenant chaque vendredi, elle passait souvent de la vie commune à la vie extatique, et alors ses traits se transfiguraient et sa figure offrait l'expression sous laquelle on se représente sainte Thérèse. Née le 16 octobre 1812, elle est morte le 11 janvier 1868, agée par conséquent de 56 ans; elle en avait passé quarante dans l'extase et dans la prière. On a parlé quelquefois de la reproduction des mêmes phénomènes : hémorrhagies périodiques, mort apparente, retour à la vie chez d'autres jeunes femmes; mais ils n'ont jamais présenté un caractère aussi merveilleux que ceux des deux stigmatisées du Tyrol.

La dernière période de l'enfance et la première de l'adolescence, c'est-à-dire le temps compris entre la neuvième et la dix-huitième année, est consacrée à l'enseignement universitaire. C'est contre le système adopté dans toutes les maisons d'éducation que l'un de nos écrivains les plus éminents a élevé la voix et, dans un plaidoyer éloquent en faveur de l'enfance, n'a pas craint d'intituler son livre : *De l'éducation homicide*. Interprète ému de la sollicitude paternelle pour *les générations en fleur de qui dépend l'a-*

venir du pays, M. de Laprade sollicite l'urgente réforme de l'éducation publique. Transformer le printemps de l'homme en saison lugubre, condamner l'enfant à la vie claustrale, n'est-ce pas refouler la séve et réprimer l'essor des organes chez les apprentis de la vie? Un éducation aussi meurtrière du corps saura-t-elle vivifier l'esprit, et préparer pour l'âge mûr les vertus nécessaires à l'accomplissement de ses devoirs? La vie de collége offre, non-seulement dans les dortoirs et les salles d'étude, tous les inconvénients et les dangers de l'encombrement, mais encore ce régime d'immobilité, d'abstinence, de compression physique et de contention d'esprit qu'on y suit, est le contraire de l'éducation qui convient à la jeunesse, à la jeune plante humaine, suivant l'expression pittoresque de M. de Laprade. Tous les hygiénistes seront d'accord avec ce savant. Onze heures de travail, d'immobilité, de silence et d'attention commandée, sinon obtenue, est au-dessus des forces de jeunes garçons de dix, de quatorze, de dix-huit ans, à cet âge où l'action physique, l'exubérance des mouvements et de la voix, une saine lassitude des membres, tous les exercices violents, sont d'une nécessité impérieuse pour le développement de l'homme. Dès lors, les heures de récréation sont insuffisantes. Chose très-irrationnelle : les punitions infligées à l'étourderie, à la paresse, au manque de sagacité et de mémoire, diminuent pour un sixième au moins aux écoliers la part des exercices musculaires, et font aussi supprimer les sorties des jeudis et des dimanches, qui, employées à de longues promenades, seraient de bons correctifs pour les cinq jours du régime de claustration et les onze heures journalières de travail intellectuel.

Nous ne suivrons pas M. de Laprade dans les améliorations qu'il propose; plusieurs se devinent. La plus impor-

tante consisterait, en diminuant les heures d'étude, à augmenter celles des récréations et à rétablir le système des exercices violents, si chers à la jeunesse, ainsi que l'ont proposé diverses commissions de médecins éminents, et dont nous avions nous-même, l'un des premiers, signalé l'importance dans notre thèse *Sur la gymnastique des anciens comparée avec celle des modernes, sous le rapport de l'hygiène*. M. de Laprade veut avec raison qu'on impose à la jeunesse une gymnastique rationnelle et méthodique ; il demande que le temps des récréations ne soit pas détourné de sa destination et converti en promenades oiseuses, en discussions politiques, qui paraissent s'introduire jusque dans la cour des colléges.

Il ne nous appartient pas de discuter la valeur des reproches adressés à l'enseignement universitaire, de décider s'il paraît avoir pour but unique de préparer la jeunesse aux examens professionnels, s'il surcharge la mémoire d'une quantité de détails et de faits de peu d'importance, au détriment des fortes études et de l'originalité. Si nous comparons les temps présents aux temps passés, il nous semble parfaitement démontré, qu'en multipliant la série des connaissances pour ainsi dire encyclopédiques qu'on exige des élèves, en forçant ainsi la nature, on n'a pas néanmoins élevé le niveau des études, on n'a point fait un plus grand nombre de véritables savants, et surtout d'hommes de génie. Du reste, plusieurs questions d'enseignement sont à l'étude ; nous nous contentons, nous, de plaider la cause de l'hygiène, c'est-à-dire la conservation et la santé des enfants. Réclamée depuis si longtemps, acceptée enfin, l'introduction de la gymnastique dans les colléges et les écoles portera ses fruits. Les exercices gymnastiques non-seulement doublent les forces en développant l'adresse et l'agilité, mais ils éloignent encore

les maladies, ils tempèrent la fougue des passions dangereuses, ils mettent enfin en mesure d'accomplir sans fatigue les travaux intellectuels exigés des élèves ; puis en concourant à l'accroissement des forces individuelles, ils élèveront même le niveau moral et feront d'une jeunesse aguerrie l'espérance comme le boulevard de la patrie.

CHAPITRE VII.

DE LA VIRILITÉ OU DE L'AGE MUR.

Si nous n'avions désiré nous conformer à l'usage, universellement accepté, de diviser la vie en quatre âges, nous l'aurions partagée en trois périodes physiologiques, parfaitement caractérisées, et chacune de trente années : une période d'accroissement, comprenant l'enfance et l'adolescence ; une période d'état, qui est la virilité, l'âge mûr, la plénitude des fonctions de la vie ; et enfin une période de retour, qui est la vieillesse, plus ou moins hâtive, plus ou moins précipitée, selon l'usage qu'on a fait de ses facultés. En prolongeant l'adolescence jusqu'à la vingt-neuvième ou la trentième année, nous n'avons pas établi une distinction arbitraire; jusqu'à cet âge, en effet, la taille continue à croître, quoique dans de faibles proportions ; pour l'ordinaire, les épiphyses ne sont soudées aux os, et par conséquent la formation n'est cemplète qu'à vingt-neuf ans. L'accroissement en largeur, qui parfois s'opère ensuite, est un excès de nutrition, plutôt nuisible que favorable à la santé, et dû ordinairement à l'abondance de la nourriture, au défaut d'exercice ou à une disposition héréditaire.

Pendant toute la durée de l'adolescence et de la virilité, la vie des femmes diffère essentiellement de celle des

hommes, sous le rapport des occupations et de l'emploi des facultés. Sacerdoce, art militaire, services publics, magistrature, droit, médecine, marine : combien de carrières fermées aux femmes! Toute la vie de la jeune fille et de la jeune femme est la préparation aux devoirs de la mère de famille. Mais il est d'une souveraine injustice de leur interdire les professions auxquelles il leur conviendrait de se livrer ; dans la répartition commune des charges et des peines de la vie, pourquoi leur refuserait-on les honneurs et les privilèges dont les lois et l'abus de la force ont fait le partage exclusif des hommes?

L'éducation scolaire terminée, le jeune homme ne fait qu'entrer dans la période virile de l'adolescence, il faut qu'il choisisse un état; le travail est le devoir de tout homme dans la société, et puis l'ennui s'attache aux cœurs vides ; l'oisif accuse la longueur des heures, le travailleur se plaint de leur brièveté. Aucune décision n'est aussi importante dans le cours de la vie. Si parfois, suivant la remarque de Pascal, le hasard en dispose, il est plus vrai de dire que ce choix nous est dicté aussi par le milieu social, par l'intérêt des familles ou par la vocation. Est-il un seul homme qui consulte alors l'utilité publique et qui ait souci de rendre service à son pays? La plupart n'ont en vue que leur ambition, le désir de s'élever et surtout de s'enrichir. Il existe des conditions sociales qui tantôt nous ouvrent et tantôt nous ferment une carrière ; mais, dans les Etats libres, c'est la vocation qu'on doit consulter. Bacon se flatte vainement que la méthode qu'il appplique aux arts et le mode d'investigation qu'il propose sont tels qu'ils doivent produire presque, comme les héritages des Lacédémoniens, l'égalité des esprits et des facultés parmi les hommes. C'est en obéissant à l'inclination naturelle, que les hommes

excellent dans la profession qu'ils ont embrassée, et que quelques-uns parviennent à la célébrité dans les différentes branches du savoir humain. Il y a cependant des vocations indécises ; on peut, comme à un ruisseau incertain, tracer la route qu'on désire ; le plus ou moins d'utilité et de succès dépendra de la direction intelligente qu'on aura communiquée à des eaux tranquilles.

Il est des aptitudes et des tempéraments divers qui rendent plus aptes les uns aux sciences qui réclament une grande mémoire : les langues, la grammaire, l'arithmétique, la cosmographie, le droit, l'histoire naturelle, par exemple; les autres aux sciences qui appartiennent au raisonnement, telles que la philosophie, la médecine, l'administration, la politique, la magistrature ; les autres enfin aux arts qui sont du ressort de l'imagination, tels que l'art militaire, la poésie, la peinture, la musique, la sculpture, l'architecture. L'industrie, le commerce et l'agriculture sont des carrières par lesquelles vivent les sociétés et qui occupent un grand nombre d'intelligences et d'activités.

Aujourd'hui, la plus grande partie de la jeunesse passe sous les drapeaux ; sa turbulence et sa vigueur la rendent propre au métier des armes. Libre encore des soins et des entraves de la vie, elle peut se plier à la discipline, elle s'y fortifie dans une certaine mesure; cependant, parmi cette jeunesse d'élite et dans la force de l'âge, la mortalité, même en temps de paix, est considérable, et, tandis qu'elle est environ de 11 sur mille dans la population de 20 à 27 ans, elle s'élève à 19,5 dans l'armée sédentaire résidant en France. Néanmoins, ce ne sont pas les soins qui manquent au soldat; ce triste résultat est dû au casernement, aux fatigues et au changement d'habitudes. Une armée entre-t-elle en cam-

pagne, est-elle envoyée en Algérie ou aux colonies, dès lors les maladies et la mortalité augmentent dans des proportions ordinairement notables ; l'acclimatement fait d'ailleurs ses victimes accoutumées. Nous avons prouvé que les jeunes soldats supportent moins bien les fatigues de la guerre que les vieilles troupes. Malgré des prodiges de courage au début de la campagne, les jeunes conscrits envoyés au général Dupont en Espagne furent la principale cause des désastres de Baylen. Héroïques dans les premiers jours, on les vit jeter leurs armes, et le général Dupont les conjurait en vain de les reprendre : « C'est une habitude de dire en France que tout le monde est né soldat, faisait observer Napoléon dans une séance du conseil d'Etat, mais cela est faux, on le devient. » L'expérience ne tarda point à vérifier la justesse de cette opinion. Après la bataille de Wagram, où tout le monde cependant avait fait son devoir, Napoléon dit tristement à ses officiers : *Je n'ai plus mon armée d'Austerlitz*, et il leur expliqua que, dans un moment décisif, les jeunes soldats, quoique victorieux, avaient montré un moment d'hésitation et n'avaient pas osé couper la retraite à l'archiduc Charles, ce qu'aurait fait une vieille armée plus expérimentée.

La plupart des grands capitaines ont conservé leur génie dans tout le cours de l'âge mûr, au delà même de 70 et 80 ans. Dans nos précédents ouvrages, nous avons cité un grand nombre d'illustres octogénaires : Parménion, Antigone, Ptolémée, Lysimaque, Agésilas, Fabius, Camille et tant d'autres. A l'âge de 70 ans, Philopœmen ne put, en face du perfide Dinocrate, maîtriser la témérité qui lui était naturelle et fut la cause de sa mort. Henri Dandolo avait 95 ans lorsque, commandant en chef de la quatrième croisade, il emporta Constantinople d'assaut. Né en 1745, âgé par conséquent de 67 ans,

Koutousoff livra, le 7 septembre 1812, la bataille de la Moscowa, et se couvrit de gloire en résistant, avec une armée inférieure en nombre, au plus grand capitaine du siècle. Le maréchal Radetzki fêta, le 1er septembre 1855, le 50me anniversaire de sa nomination comme général. De tous nos vaillants généraux d'Afrique, Pélissier était le plus âgé; dans la guerre de Crimée cependant, quand les plus intrépides courages étaient hésitants, placé à la tête de l'armée, sa fermeté inébranlable décida du sort de la campagne. Dans nos désastres de 1870-71, les généraux retraités, appelés à la défense de la patrie, rivalisèrent d'héroïques efforts avec les plus braves. Trahis par l'imprévoyance, accablés par le nombre, un seul entre tous, le général Vinoy, sauva le corps d'armée dont le commandement lui avait été tardivement donné, et quoique un des vétérans de l'armée, né avec le siècle, il ne démentit aucune des brillantes qualités qu'il avait déployées en Algérie, en Italie, en Crimée, montrant dans les circonstances critiques la résolution et l'activité sans lesquelles il n'y a pas de succès à la guerre.

Toutefois, si l'art militaire se perfectionne par la science et la pratique, celles-ci ne formeront jamais un bon général d'armée, si la nature ne les seconde. C'est dans l'extrême jeunesse qu'il se manifeste ou plutôt qu'il éclate, pour ainsi dire spontanément, en l'absence même de toute science. Don naturel comme la poésie et la musique, souvent, il atteint dès l'origine toute l'apogée de la perfection : A 30 ans, Alexandre avait conquis la plus grande partie du monde connu. Annibal n'avait que 25 ans à Sagonte, 31 à Cannes, après avoir battu les Romains dans toutes les rencontres, à la Trébie, au Tessin, à Trasimène. Par qui ce grand homme, regardé comme le plus habile capitaine de l'antiquité, fut-il vaincu à son tour? Il fut battu

par le jeune Scipion, qui, à l'âge de 24 ans, s'emparait de Carthagène, enlevait toute l'Espagne à Asdrubal, et remportait enfin sur Annibal lui-même la bataille de Zama; il n'était alors âgé que de 32 ans, tandis que Annibal, âgé de 45 ans, était dans tout l'éclat de son génie et de sa renommée. Gaston de Foix n'avait que 23 ans à Ravenne, Don Juan d'Autriche 24 ans à Lépante, et le grand Condé 22 à Rocroy. Joubert était commandant en chef à peine âgé de 29 ans, Marceau à 24, La Rochejacquelin à 22; et dans leur courte et glorieuse carrière, ils se montrèrent des capitaines du premier ordre. Jamais le génie militaire de Napoléon ne brilla d'un plus vif éclat et ne déploya plus de ressources que dans la première campagne d'Italie, où, avec une armée désorganisée, inférieure en nombre, il battit successivement quatre armées autrichiennes qu'il poursuivit sur la route de Vienne jusqu'à Léoben. Il n'avait que 27 ans. On devient soldat, on naît capitaine.

L'empereur a fait remarquer dans ses mémoires qu'après le mouvement extraordinaire suscité par la République, il ne se produisit pas des généraux d'une telle force. Certaines époques sont remarquables, en effet, par le nombre des hommes supérieurs qui naissent à la fois. Mais c'est pendant les grandes crises sociales seulement que les hommes d'action, les généraux en particulier, peuvent se produire. Quand la société est tranquille, le gouvernement régulier, comment un élève de l'École polytechnique ou de Saint-Cyr, fût-il un Condé, un Gustave-Adolphe, un Frédéric II, pourrait-il devenir général avant 40 ou 45 ans, et trouver dans toute une génération d'hommes l'occasion de commander en chef? Les révolutions confondent tous les rangs; quelques caractères supérieurs peuvent alors se produire et sortir de la foule. Hoche était simple sergent en 1789; il commandait

en chef en 1792. La Révolution prit Murat, séminariste; Pichegru, sous-officier; Ney, clerc de notaire; Lannes, engagé volontaire, et les poussa aux premiers rangs de l'armée. Personne n'ignore la part glorieuse que prit Renard, le valet de chambre de Dumouriez, au gain de la bataille de Jemmapes. Cathelineau était un simple tisserand, lorsque une insurrection éclata parmi les conscrits de Saint-Florent. Il se mit à leur tête, et ce paysan, dont la main n'avait manié que la navette, guida les armées vendéennes à la bataille avec une hardiesse et une habileté qu'on ne trouve que chez les grands capitaines. Nous sommes persuadé que parfois des laboureurs, de simples soldats, meurent obscurs et ne se connaissent pas eux-mêmes, faute d'une occasion propre à révéler leur génie. Nous allons citer un dernier fait à l'appui de notre opinion, heureux de l'exhumer de l'oubli, et surpris que le silence se soit fait sur un nom qui méritait d'être conservé à l'histoire.

En 1815, quand les glorieux vaincus de Waterloo étaient en retraite sur Paris et que le brave Lecourbe, commandant de l'armée des Alpes, s'établissait dans un camp retranché sous Béfort, l'armée du Rhin, forte de 30,000 excellents soldats, commandée par Rapp, se retira dans Strasbourg presque sans avoir combattu. Dans son patriotisme, elle ne lui ménageait pas le soupçon d'avoir trahi et de n'avoir pas fait soutenir les détachements engagés dans quelques rencontres, et notamment le colonel Cretté, qui, avec les seuls dragons d'Espagne, avait culbuté le corps d'armée du prince de Wurtemberg. Cependant, ayant appris que Paris avait capitulé, Rapp députa un général et quelques autres officiers au nouveau gouvernement, et reçut un commissaire autrichien pour régler les conditions d'un armistice. La députation, envoyée à

Paris, en revint avec des paroles très-dures, et l'ordre d'aller prendre les cantonnements qu'on assignait aux divers régiments. Il n'était nullement question de payer les quatre mois de solde qu'on devait à l'armée. Son exaspération fut au comble ; elle se mutina et choisit le sergent Dalousie comme général en chef, en lui adjoignant comme conseil 40 sous-officiers. Quel était ce Dalousie élevé tout à coup au poste de commandant d'une armée de 30,000 hommes, en face d'une armée coalisée qui en comptait 150,000 ? Dalousie était un vieux soldat de la République, très-estimé de ses chefs, et qui dans toute circonstance avait donné l'exemple de la discipline et de la bravoure, mais il n'avait pu franchir le grade de sergent. Mis par une révolte en possession du commandement, son premier soin fut de consigner tous les officiers dans leurs chambres ; le second, de doubler les avant-postes pour éviter une surprise, décidé même à livrer une bataille s'il était attaqué ; le troisième, enfin, de placer de forts piquets à la porte du commissaire autrichien et à celle du palais, résidence de Rapp. Celui-ci ayant voulu sortir pour apaiser la sédition, deux sentinelles le mirent en joue avec une telle résolution que le général vit aussitôt qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de céder à la force et de rentrer dans le palais. Son cocher n'ayant pas obéi à l'ordre des sentinelles, et s'étant obstiné à passer outre, fut tué d'un coup de baïonnette. Ce fut la seule victime de cette singulière révolte.

Les quarante sous-officiers réunis en permanence à l'état-major, sous la présidence de Dalousie, décidèrent que la ville de Strasbourg serait frappée d'une contribution extraordinaire, à titre de prêt au gouvernement, afin de payer la solde arriérée des troupes. Toute l'armée étant sous les armes, les canonniers à leurs pièces, per-

sonne ne songea à résister. La contribution fut promptement acquittée, la distribution opérée avec un grand esprit d'équité, aux soldats d'abord, aux officiers ensuite. Le troisième jour, tout étant accompli sans désordre, sans résistance, Dalousie passa la revue de cette admirable armée de 30,000 braves. Des témoins oculaires nous ont rapporté qu'il avait pu réunir à la fois 10,000 hommes sur la grande place de Strasbourg, et leur faire exécuter avec une rare précision les manœuvres les plus difficiles. Puis il fit mettre en liberté les officiers et le général en chef, et engagea les soldats à observer désormais une exacte discipline, à obéir à la voix de leurs supérieurs ; enfin, il donna sa démission du suprême commandement et rentra dans les rangs. Immédiatement, l'armée se dispersa, et chaque régiment prit la route des cantonnements que le ministre de la guerre lui avait assignés.

Le croirait-on? Cette révolte momentanée s'était accomplie avec tant d'ordre et pour une cause si légitime, que, malgré l'esprit de réaction qui soufflait alors, le gouvernement résolut de ne pas en poursuivre les auteurs. Nous n'avons pu savoir ce que devint ensuite ce vieux sergent, dont les galons cachaient l'étoffe d'un général. Ce nom et ce génie méconnus tombèrent dans la fosse commune d'où nous cherchons à les retirer, en plaçant une pierre tumulaire au-dessus de l'oubli qui les recouvre.

Nous avons prouvé ailleurs que le génie musical se révèle non-seulement dans la première jeunesse, mais souvent même dans l'enfance. Le vieux Bach, Hœndel, Beethoven, Meyer-Beer conservèrent leur génie pendant tout le cours de leur vie ; il résista même chez Beethoven à la surdité qui vint assombrir les dernières années de ce grand artiste. Mais quelques musiciens célèbres, Mozard, Cimarosa, Weber, Hérold, sont morts à la fleur de l'âge, et

les autres, tels que Haydn, Gluck, Paccini, Jomelli, Méhul, Paisiello, avaient composé leurs chefs-d'œuvre à 40 ans. Boïeldieu cependant en avait 50 quand il fit *la Dame blanche*, représentée en 1825, Meyer-Beer 40 quand il donna *Robert-le-Diable* (21 novembre 1831), Halévy 37 à l'époque de la représentation de *la Juive* en 1835 ; l'auteur de *la Muette* a pu composer (exception remarquable!) *le Premier Jour de bonheur* à 83 ans. Enfin, nous avons vu Rossini, après tant de chefs-d'œuvre : *le Barbier*, *Sémiramis*, *Moïse*, *Guillaume Tell* (joué en 1629), cesser toute grande composition à l'âge de 40 ans; et quand tout Paris, témoin de la vivacité d'esprit du grand maître, regrettait son silence, il semblait douter lui seul que l'inspiration lui restât fidèle, et jouit pendant trente années, très-légèrement portées, de la gloire de premier compositeur des temps modernes.

Le génie de la peinture se manifeste également dans un âge très-tendre; mais on doit remarquer que cet art si admirable exige pour sa perfection un apprentissage manuel dont le mécanisme traduit l'inspiration. Ce n'est point à 25 ans, mais c'est avant 50, avant 40 même, que Masaccio, Léonard, Michel-Ange, Raphaël, le Corrége, le Dominiquin, Rembrand, le Titien, Eustache Lesueur, Nicolas Poussin, avaient atteint la perfection. Elle se conserva chez Michel-Ange, que la nature avait comblé de tant de largesses ; mais elle se montra indécise et défaillante dans la vieillesse du Titien. On pourrait faire les mêmes remarques pour la sculpture, en un mot pour tous les arts, sans en excepter même la poésie.

A quelle époque de leur vie les grands poëtes ont-ils créé les plus beaux monuments de leur génie? Malgré l'obscurité qui couvre le berceau de sa naissance, c'est dans la splendeur de la jeunesse qu'Homère fit l'*Iliade*.

L'*Odyssée* n'est que le soleil couchant d'un génie qui va s'éteindre. Quoique Eschyle n'ait vécu que 69 ans, il est probable que ses dernières tragédies étaient loin d'égaler le *Prométhée*, les *Sept Chefs devant Thèbes*, *Agamemnon*, les *Euménides*, puisqu'il eut le chagrin de se voir préférer Sophocle, et qu'il se retira déjà vieux auprès d'Hiéron, roi de Syracuse, pour n'être pas témoin des triomphes de son jeune rival. Il n'est également resté que sept pièces des 123 qui sont attribuées à Sophocle; Euripide en avait composé 84 ; 19 seulement ont échappé aux ravages du temps. La plupart des tragédies de ces deux poëtes nous ravissent d'admiration ; néanmoins l'*Électre*, l'*Œdipe roi* et le *Philoctète* de Sophocle, la *Médée*, l'*Alceste* et l'*Iphigénie* d'Euripide nous paraissent supérieures aux autres. Nous pensons qu'elles sont les œuvres de leur virilité, et que peut-être quelques pièces peu dignes de Sophocle engagèrent des fils ingrats à demander l'interdiction du glorieux vieillard ; peut-être également quelques tragédies de la vieillesse d'Euripide, froidement accueillies, non moins que les accusations d'impiété, décidèrent l'illustre poëte à s'exiler d'Athènes et à se retirer à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine. Il est certain que nous ne possédons aucune tragédie qu'on puisse attribuer avec certitude à la vieillesse d'Euripide. L'*Œdipe à Colone*, que Sophocle âgé de 80 ans lut devant ses juges, offre de rares beautés, mais elle ne ressemble pas davantage à l'*Œdipe roi* que l'*Odyssée* à l'*Iliade*.

Alcée, Archiloque, Erinne, Sapho, périrent jeunes. Il ne nous reste pas un assez grand nombre des odes de Pindare pour décider si les œuvres de sa vieillesse égalèrent celles que lui inspirèrent les grands événements dont fut témoin le jeune poëte. Né vers l'an 520, il était dans toute sa gloire en 480, à l'époque de la seconde guerre médique.

Par conséquent, à l'âge de 40 ans il avait composé ces odes qui excitèrent l'enthousiasme des anciens, et dont nous admirons nous-mêmes la hardiesse des images, la vivacité des expressions et l'éclat du style, dans l'éloignement même des événements contemporains dont le génie de Pindare s'était inspiré.

Catulle, épuisé de débauches, finit ses jours vers sa trentième année, Tibulle plus jeune encore. Ovide prolongea sa vie jusqu'à 59 ans; Horace mourut à 57, Virgile à 51. Lucrèce, le plus parfait des poëtes romains, après ces deux incomparables modèles, se donna la mort à 44 ans. Lucain n'en avait pas trente quand, laissé libre par Néron sur le choix de son supplice, il se fit ouvrir les veines dans un bain.

Nous ne poursuivrons pas notre démonstration en rappelant le nombre des poëtes célèbres chez les différents peuples; quelques exemples empruntés à la France nous dispenseront par leur évidence d'en citer d'autres. Ni les œuvres trop précoces, ni les conceptions trop tardives n'égalent celles qui sont enfantées dans la maturité de l'âge. Aucune des pièces de la jeunesse de Corneille, telles que *Mélite*, *la Veuve*, *la Galerie du palais*, *la Suivante*, *la Place Royale*, *Clitandre*, n'annonce un grand poëte. Il se révèle dans quelques scènes de *Médée* et tout entier dans *le Cid*, qui furent joués en 1636; Corneille avait 30 ans. *Les Horaces*, *Cinna*, *Polyeucte*, *le Menteur*, *Rodogune* avaient suivi son premier chef-d'œuvre avant qu'il eût atteint sa quarantième année. *Théodore* est la seule tache de cette période de glorieux succès. A dater de ce moment, le génie de Corneille décline; on n'en retrouve que des étincelles dans *Héraclius*, dans *Othon*, *Œdipe*, *Nicomède*; celle de *Sertorius* rappelle davantage le politique qui savait faire parler les Romains. Une décadence précoce avait com-

mencé avant l'âge de 50 ans ; *Pertharite*, *Agésilas*, *Attila*, *Bérénice*, *Pulchérie*, *Suréna* et quelques autres œuvres de sa vieillesse sont indignes de ce grand homme. Avant de devenir le plus parfait des poëtes, Racine paya le tribut au mauvais goût ; c'est à 29 ans qu'il commence avec *Andromaque* une série non interrompue de chefs-d'œuvre où son génie paraissait grandir sans cesse jusqu'à ses plus admirables, *Phèdre* et *Athalie*. On sait pour quelles causes, peut-être fut-ce pour sa gloire, il cessa à 51 ans, dans la maturité de l'âge, de travailler pour le théâtre. C'est entre 36 et 46 ans que Voltaire créa *Zaïre*, *Alzire* et *Mérope* ; c'est après 60 qu'il fit *les Scythes*, *les Guèbres*, *Irène* et *les Pélopides*. Nous empruntons un dernier exemple à un poëte contemporain pour qui, hélas ! a déjà commencé la postérité. Les *Méditations*, les *Harmonies* et *Jocelyn* sont les œuvres de la jeunesse de Lamartine. A 46 ans il publia *la Chute d'un Ange*, qui fut véritablement la chute du poëte, et puis dans une vie laborieuse de ses dernières 35 années, signalée cependant par quelques discours éloquents et des pages d'histoire ou de littérature où se montre parfois le grand écrivain, jamais il n'échappa une *Méditation*, une *Harmonie* à ce génie pourtant si fécond et si facile. Hâtons-nous de faire remarquer que les poëmes, la tragédie et l'ode sont les seules compositions dont nous attribuions le privilége à l'âge viril. La Fontaine commença la publication de ses fables à 47 ans seulement ; aucun de ces petits poëmes, aucun de ceux de *Phèdre* ne trahit la défaillance de l'âge, l'approche ou le cours de la vieillesse.

Nous le répétons : c'est pendant leur virilité et dans l'âge des passions que les poëtes, les peintres et les musiciens composent leurs chefs-d'œuvre. Raphaël, Mozart, Millevoye, Byron et un grand nombre de leurs pareils

trouvèrent dans l'abus des plaisirs une mort prématurée ; les mêmes excès, sans épuiser les sources de la vie, ravirent à d'autres l'enthousiasme et le génie de l'invention. Circé changeait ses amants en pourceaux. La passion domptée, l'austère vertu conservèrent la virilité du génie jusqu'à un âge avancé, et communiquèrent une grâce et une grandeur soutenues aux œuvres de Michel-Ange, de Murillo, de Vélasquez, de Nicolas Poussin, de Beethoven, du Dante, de Pétrarque, etc.

Les grands orateurs, les historiens, les philosophes ont composé leurs chefs-d'œuvre non-seulement dans la maturité de l'âge, mais souvent même dans la vieillesse. Démosthène, il est vrai, mourut très-jeune ; néanmoins on doit reconnaître que l'un de ses derniers discours, celui de *la Couronne*, est le plus admirable.

Après les *Verrines* et les *Catilinaires*, on ne croirait pas que Cicéron pût atteindre une plus grande perfection; cependant il s'élève encore dans les *Philippiques*, dans ses harangues *pro Ligario*, *pro Marcello*, et dans ses beaux ouvrages de philosophie. Bossuet, qu'on ne craint pas de citer après Démosthène et Cicéron, *averti par ses cheveux blancs du compte qu'il doit de son administration, veut consacrer au troupeau qu'il doit nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint*, et cette oraison est un chant d'Homère.

Chez Aristote, Platon, Sénèque, saint Thomas d'Aquin, Bacon, Fontenelle, Joseph de Maistre, les dernières œuvres n'accusent aucune décadence. Fénelon écrivit le *Télémaque* vers l'âge de 48 ans; Buffon en avait 70 quand il composa *les Époques de la nature*, son plus bel ouvrage. Dans une discussion célèbre sur l'*unité de composition des corps organisés*, soulevée au sein de l'Académie des sciences, les trois plus grands naturalistes des temps modernes,

Cuvier, de Blainville et E. Geoffroy Saint-Hilaire, tinrent pendant plusieurs mois le monde savant attentif et en suspens : science profonde, vigueur de raisonnement, solidité d'argumentation se rencontrèrent pour ainsi dire égales chez ces trois athlètes, dont l'âge réuni formait 230 années. Comme eux, Arago ne vieillit jamais. Octogénaires, nos Biot, nos Thénard, nos Serres n'avaient rien perdu de leurs facultés; nos Becquerel, nos Mathieu, nos Dupin, nos Chevreul, ont-ils fléchi sous le poids des ans et de la science?

L'Europe n'a point de prosateurs à opposer à Pascal, à Bossuet, à Fénelon, à Labruyère, à Rousseau à Montesquieu, à Buffon, à Voltaire, à Fontenelle, à La Harpe. On peut citer encore parmi nos contemporains Chateaubriand, Lamennais, Cousin, Leclerc, Michaud, Sainte-Beuve, Villemain, Alfred Nettement, Paul-Louis Courier, etc. : eh bien, si l'on compare les œuvres de la jeunesse de ces écrivains à celles de leur âge mûr, on reconnaît que celles-ci, sans avoir perdu l'élégance et l'originalité d'un talent primesautier, se distinguent encore par un style plus châtié, un jugement plus sûr et un goût plus exquis. L'histoire est une œuvre de l'âge mûr. On peut objecter sans doute que M. Mignet avait composé à 25 ans son *Histoire de la Révolution française* si pittoresque, si entraînante ; cet exemple est exceptionnel. Macaulay en avait 43 quand il donna ses *Essais*, 48 quand il commença la publication de l'*Histoire d'Angleterre*. C'est dans l'âge mûr que Guichardin, Hume, Robertson, Vico, Augustin Thierry, Mortimer-Ternaux, ont écrit leurs principaux ouvrages. Thucydide composa l'*Histoire de la guerre du Péloponèse* pendant les vingt années de son exil, par conséquent sur le seuil de la vieillesse ; Tite-Live consacra sa vie entière à l'*Histoire romaine*. De Thou publia, vers l'âge de 51 ans, la première

partie de sa belle œuvre : *Historiæ mei temporis ;* la seconde, ainsi que ses *Mémoires*, sont d'un âge plus avancé et non moins remarquables.

Si la première période de la virilité se montre favorable à la manifestation du génie militaire, c'est très-exceptionnellement qu'au même âge on trouve des hommes capables de diriger les affaires publiques ; on peut citer parmi ces exceptions : Pitt, Fox, Napoléon, etc. Cette perspicacité précoce exista également chez Pontchartrain qui, en 1661, âgé de 17 ans seulement, fut nommé conseiller au parlement de Paris, et six ans plus tard, premier président au parlement de Bretagne, et dont le génie conciliant contribua puissamment à calmer les agitations de cette province. C'est après 30 et 40 ans qu'on trouve les hommes d'affaires, les administrateurs habiles et les grands politiques ; cette capacité subsiste jusqu'aux portes de la vieillesse. Après avoir mûri son talent dans la retraite et par un travail opiniâtre, Démosthène parut à la tribune à l'âge de 27 ans et enleva tous les suffrages. C'est à 30 qu'il entra dans l'administration ; il avait 41 ans à Chéronée et quand il prononça son discours *De la couronne.* Dans les temps glorieux de la République, l'âge exigé pour le consulat, d'après la loi *Licinia*, était 43 ans; ce fut par une faveur particulière que Scipion l'*Africain* fut nommé consul à 30, et que Scipion Émilien parvint à cette dignité à 38 : *Juvenis adhuc consul factus est*, dit Eutrope. Les périls publics, et plus tard la violence ou la faveur, firent transgresser cette règle ; Valérius Corvinus fut six fois consul, la première à 28 ans, la dernière à 83.

D'après la charte de 1814, on ne pouvait être député avant quarante ans. L'illustre Berryer avait atteint cet âge quand il prit possession de la tribune. La plupart des hommes célèbres dans nos fastes parlementaires, Mira-

beau, Cazalès, Maury, Turgot, Malesherbes, le duc de Richelieu, de Serres, de Martignac, Laisné, le duc Decazes, de Villèle, Casimir Périer, Royer-Collard, de Tocqueville, Billaud, le comte Molé, le duc de Broglie, MM. Dufaure, Odilon Barrot, Passy, Barthélemy Saint-Hilaire, de Rémusat, Rouher, le duc d'Audiffret-Pasquier, avaient dépassé l'âge de quarante ans quand ils entrèrent avec tant d'éclat dans l'arène politique. Écrivain, polémiste, historien, philosophe, ambassadeur, député, ministre, à toutes les époques, à tous les âges, M. Guizot s'est montré à la hauteur des charges qu'il a remplies, et l'âge, qui pour l'ordinaire est le règne de la vieillesse, n'a porté aucune atteinte ni à la vigueur de son esprit, ni à la dignité de son caractère.

Nous avons jugé ailleurs l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers. A quelque hauteur qu'on le place, le mérite de l'écrivain disparaît devant le politique et l'homme d'État. Dans le tourbillon vertigineux des événements, on soupçonnait que la carrière de M. Thiers, souvent interrompue et brisée, n'était pas complète. Sentinelle ou pilote, dans les affaires ou dans l'étude, son esprit prenait de nouvelles forces dans ce fleuve des ans qui ordinairement les emporte. Des événements tels que l'imagination la plus lugubre n'aurait pu en concevoir de pareils, ont fondu sur la France ; la voix populaire a désigné M. Thiers pour réparer tant de ruines. L'amour de son pays ayant été la passion dominante de sa vie, il a accepté la tâche de réorganiser les services publics, de créer une armée, de rétablir la discipline, de forcer des partis implacables à signer une trêve, de payer la plus énorme dette que jamais l'abus de la victoire ait imposée à des vaincus. N'avions-nous pas raison d'avancer que chez des natures privilégiées, tous les dons de la jeunesse et de l'âge mûr,

accrus par l'expérience et la sagesse, se conservent jusqu'à soixante-dix, jusqu'à soixante-quinze ans, et même au delà? M. Thiers est cette preuve éloquente pour ceux qui sont témoins de son infatigable activité, jamais épuisée, jamais défaillante. Il n'est pas jusqu'à la plus délicate et la plus fragile de nos facultés, la mémoire, celle des noms, des dates, des chiffres, des affaires, des événements, qui n'ait conservé son intégrité et ne soit constamment au service de sa prodigieuse intelligence.

Les principaux hommes d'État de l'Angleterre, Robert Peel, Richard Cobden, Daniel O'Connel, sir Ch. Wood, le comte Grey, le comte Russel, le comte d'Aberdeen, M. d'Israëli, ne furent en possession de leur renommée que dans le cours avancé de l'âge mûr. Quelques-uns, tels que le comte Derby, le marquis de Lansdown, ont quitté volontairement les affaires sans que leur intelligence eût fléchi sous le poids des ans. Il en fut de même du prince de Metternich et du comte de Nesselrode, qui restèrent pendant si longtemps les arbitres de la politique de l'Europe.

Si l'on interroge la science et l'histoire, on voit que c'est dans sa virilité entière, c'est dans la maturité de l'âge, que l'homme a conquis la terre, civilisé les peuples, élevé des empires, opéré ses découvertes, créé les chefs-d'œuvre des arts et imprimé le cachet de son génie sur la terre et dans l'histoire. Pour tout ce qui regarde la maturité de l'esprit, la vigueur du raisonnement, la science pratique des affaires, il faut prolonger la virilité jusqu'à 70 ans et même au delà. Toutefois, la première période de la virilité est le règne des passions violentes; on remarque le plus grand nombre de crimes contre les personnes entre 25 et 30 ans : cette proportion est un peu moindre dans les années suivantes; mais c'est à dater

de 50 ans surtout que la criminalité diminue. On n'observe point la même proportion dans le nombre des suicides. Ainsi, pour ne citer qu'une seule année, on a recensé, en 1866, 5,119 suicides, 172 de plus qu'en 1865. Eu égard à l'âge, 214 n'avaient pas atteint la majorité civile; 573 étaient âgés de 21 à 30 ans; 762 de 30 à 40; 983 de 40 à 50; 1,110 de 50 à 60, et 1,438 avaient dépassé cet âge. On peut arguer de cette proportion de morts violentes que la misère, les revers de fortune, les passions, les chagrins domestiques, l'inconduite, les maladies cérébrales, sont comme toujours les motifs d'un grand nombre de suicides; mais pour expliquer le nombre considérable de ceux qu'on remarque entre 50 et 60 ans, il faut en rattacher la cause aux peines physiques et morales auxquelles cette période de la vie est souvent en proie.

On sait que, par un ordre établi par la nature, les femmes se distinguent des hommes par une fonction qui leur est propre et qui ne permet entre les deux sexes aucune comparaison, sous le rapport de la puissance génératrice; cette fonction chez elles est liée à la menstruation. Nous avons dit à quel âge elle s'établit dans les climats divers; elle dure environ 33 ans, pendant lesquels la femme peut concevoir. Sous la zone torride et dans les régions sous-tropicales, la ménopause arrive à 43 ans; en France, en Autriche et en Angleterre, à 48; en Pologne, en Russie, en Suéde et en Norwége, à 50. Chez un dixième des femmes environ, la menstruation se prolonge jusqu'à 51 et 58 ans, et peut même se manifester entre 60 et 65, après une interruption de quelques années.

On a prétendu que la ménopause ou l'âge de retour, nommée aussi à tort l'*âge critique,* était une espèce d'enfer des femmes. Quelques médecins se sont efforcés de détruire un préjugé dont il importe de prévenir les fâcheuses

impressions chez les femmes arrivées à cette période de la vie. Dans un espace de 12 ans, Mme Boivin avait recueilli 409 cas de cancers de l'utérus, à la Maison royale de santé. Sur ce nombre elle en avait trouvé :

12	au-dessous de 20 ans.
83	de 20 à 30 ans.
102	de 30 à 40 —
106	de 40 à 45 —
95	de 45 à 50 —
7	de 50 à 60 —
4	de 60 à 70 —

On voit, d'après ces chiffres, que les affections cancéreuses de l'utérus, très-rares à l'époque de la puberté, augmentent de fréquence jusqu'aux années voisines de la ménopause. Nous avons dit ailleurs que plus une fonction est exercée, plus, tout en se développant, l'organe devient sujet aux maladies. Le travail qui s'opère par le retour mensuel des règles, indépendamment du phénomène de la fécondation et de la grossesse, marque la période véritablement active de la vie utérine ; c'est alors aussi l'époque des maladies les plus fréquentes. La ménopause est le signal du repos de la fonction, de l'inactivité de l'organe. Dès cette époque, la fréquence des maladies diminue et devient très-faible, aussitôt cette période accomplie.

Un document emprunté à la pratique de Dupuytren fournit sur une maladie spéciale des chiffres qui confirment les réflexions précédentes. Sur 57 femmes atteintes de polypes utérins, cette affection s'était montrée :

1	fois	de 15 à 20 ans.
10	—	de 20 à 30 —
19	—	de 30 à 40 —
23	—	de 40 à 50 —
3	—	de 50 à 60 —
1	—	au-dessus de 60 ans.

Attribuer à la ménopause les maladies qui surviennent 4

ou 5 ans avant la cessation des règles, c'est donc commettre une erreur de logique ; cependant l'âge de retour doit être surveillé, comme toutes les époques critiques où s'opère quelque révolution dans l'économie, telle que la dentition, la croissance, la puberté. Mais il ne faut point oublier que ce sont là des actes et des fonctions qui s'accomplissent à leur temps et selon le vœu de la nature. La suppression de l'ovulation est une fonction qui est achevée et dont les organes rentrent dans le repos.

Quoique l'*âge critique* ne soit exposé à aucune mortalité extraordinaire, nous devons signaler deux des maladies qui l'accompagnent ordinairement. Dans la dernière ou les deux dernières années qui précèdent la ménopause, il survient quelquefois, à chaque période menstruelle, une hémorrhagie plus ou moins forte, pour laquelle on doit conseiller le repos, les boissons acides, le quinquina, le tanin, l'alun, l'ergotine, ou, en dernière ressource, le tamponnement. Il est très-rare que ces moyens bien administrés ne suffisent pas à arrêter ou même à prévenir de tels accidents. Une indisposition infiniment plus fréquente et plus tenace, quoique moins grave, est la suivante : un très-grand nombre de femmes deviennent sujettes plusieurs fois par jour à un mouvement fébrile subit, caractérisé par l'accélération du pouls, la rougeur du visage, une sueur plus ou moins abondante, d'abord chaude et puis froide. Non prévenues de la nature de cette indisposition, les femmes s'en montrent très-alarmées et craignent *un coup de sang*. Chez quelques-unes, ces mouvements fébriles se reproduisent à des époques parfois rapprochées, pendant deux ou trois ans ; chez quelques autres, les symptômes se bornent à des sueurs nocturnes. Voici le traitement qui prévient la plupart des accidents de l'*âge critique :* aussitôt que la ménopause se mani-

feste, on fait prendre un léger purgatif à chaque époque qui fait défaut, et l'on continue cette médication pendant deux ou trois ans. On se trouve bien également de prendre trois ou quatre fois par an, et tous les jours pendant un mois, cinq centigrammes d'extrait de suc d'aconit. A cette époque, les femmes sont très-sujettes à engraisser ; le traitement précédent, secondé par une vie sobre et un exercice suffisant, s'oppose à l'embonpoint dont elles sont menacées, et a pour avantage encore de conserver longtemps les apparences et les priviléges de la jeunesse.

La virilité, qui succède à l'adolescence, est véritablement l'âge de l'ambition, des affaires et des grandes entreprises ; dans cette course haletante, où se rencontrent et s'entre-choquent tant d'intérêts divers, l'imagination l'emporte sur le jugement, la hardiesse sur la prudence, la passion sur la sagesse. Mais bientôt, grâce à l'expérience, qu'on achète parfois chèrement, la raison aura son tour. Si l'âge nous retire plusieurs avantages, il nous en apporte de plus grands encore : la victoire sur nos passions, la modération, qui apprend à ne rien désirer avec excès, et la prudence, qui fait éviter tant de fautes et de repentirs. « La prudence, dit Plutarque (*De la fortune*), n'est ni or, ni argent, ni gloire, ni santé, ni force, ni beauté; mais c'est la qualité qui nous fait user avec honneur et profit de tous ces biens, tandis que sans elle nous les perdons et les avilissons. » La prudence enfin, si elle n'est pas encore la sagesse, en devient la préparation, et elles se trouvent l'une et l'autre heureusement réunies dans la dernière étape de la vie : une vieillesse vertueuse et honorée.

CHAPITRE VIII.

DE LA VIEILLESSE.

Quoique, dans l'*Hygiène philosophique de l'âme*, nous ayons consacré deux chapitres à la vieillesse, il en sera encore question ici; aucun autre sujet n'est aussi immédiatement lié à l'histoire de la longévité; celui-ci d'ailleurs contiendra quelques considérations pratiques qui n'ont pas dû figurer dans notre précédent ouvrage. A quel âge commence la vieillesse? Quels sont les signes organiques et physiologiques qui la caractérisent? Quel est l'état psychologique et moral du vieillard? A quelles règles d'hygiène doit-il se soumettre? Tels sont les points de vue particuliers qui vont nous occuper.

On doit diviser la vieillesse en trois périodes : la première, continuation de la virilité, commence à 70 ans et se termine à 85; la seconde, ou la vieillesse confirmée, s'étend de 85 à 100 ans; la troisième, ou la vieillesse exceptionnelle, est celle des centenaires. Toutefois on voit des hommes qui sont décrépits quand l'âge réel devrait indiquer la virilité, tandis que, parmi ceux dont la vie a été exempte de violentes passions ou des maladies graves qui en altèrent la source, on trouve un grand nombre de septuagénaires et même d'octogénaires jouissant de leur virilité, c'est-à-dire conservant l'intégrité de leurs forces physiques et morales.

Si la première période de la vieillesse est souvent exempte de maladies et d'infirmités, il faut s'attendre à les voir se manifester dans le cours de la vieillesse confirmée, c'est-à-dire de 85 à 100 ans. Le tableau des maladies tracé par l'illustre vieillard de Cos est frappant de vérité : *Senibus autem spirandi difficultates*, dit Hippocrate, *catarrhi tussiculosi*, *stranguriæ*, *dysuriæ*, *articulorum dolores*, *nephritides*, *vertigines*, *apoplexiæ*, *mali corporis habitus*, *pruritus totius corporis*, *vigiliæ*, *alvi et oculorum et narium humiditates*, *visus hebetudines*, *glaucedines*, *auditus gravitates*. (Sect. 3, aphoris. XXXI.)

Telles sont les infirmités plus ou moins graves qui s'attaquent aux vieillards et en menacent l'existence. Tout être vivant porte en soi le principe de sa fin inévitable ; elle s'opère souvent par l'invasion d'une maladie de famille, dont la disposition ou le germe latent se trouve dans quelque organe ou quelque système ; parfois c'est une maladie accidentelle qui le moissonne avant l'âge que, dans l'ordre de la nature, il devait atteindre. Dans les circonstances privilégiées, l'homme parvenu à la vieillesse ne succombe pas à la maladie dont il paraît mourir ; il meurt parce que son corps est usé, que le ton manque à ses organes, que le principe du mouvement est détruit ; il meurt par la nécessité de mourir, la maladie n'en étant que la cause et le prétexte. Un corps livré aux infirmités de la vieillesse le rend semblable à un bâtiment qui se détruit de toutes parts et qui, réparé d'un côté, tombe en ruine de l'autre. Entre toutes les maladies qui surviennent sur les confins de la vie pour en précipiter la fin, il faut signaler la pneumonie. Nous avons vu que, dans les premiers jours de la naissance, la température était inférieure à celle de l'adulte, et que l'enfant résistait moins aux causes de refroidissement. Chez le vieillard, une

moindre vitalité entraîne une plus vive sensibilité au froid. Sa température reste à 37°, pourvu qu'il évite toute débilitation et se couvre de bons vêtements. S'expose-t-il sans précaution à un froid rigoureux, il en subit facilement l'influence, sa température baisse de 1 à 2 degrés, et il est saisi par une pneumonie qui devient ordinairement mortelle.

Valli a considéré la vieillesse comme le produit d'une action chimique. Sur quelle preuve peut-on étayer une opinion pareille ? Il se passe à l'intérieur de nos organes un grand nombre d'opérations chimiques, physiques et mécaniques. Mais la prétention d'expliquer par elles la plupart des phénomènes vitaux, ainsi que Lehmann et les physiologistes modernes l'ont tenté, est une illusion sans cesse déçue. La naissance, l'accroissement, les périodes des âges, la limitation de la taille, la menstruation, la ménopause, la vieillesse enfin, échapperont toujours, ainsi que la pensée, au creuset du chimiste et au microscope de l'anatomo-physiologiste. Un acte de la nutrition, manifesté surtout dans le cours de la croissance, nous conduira à comprendre la cause principale de la mort sénile, ou en d'autres termes de la mort physiologique, celle que Juvénal appelle « la dernière fonction de la nature. »

Qui spatium vitæ extremum inter munera ponit
Naturæ. (Sat. x, vers. 360.)

Depuis la naissance jusqu'à la trentième année et même au delà, le phosphate et le carbonate de chaux, qui se trouvent dans les aliments, en sont extraits par la force vitale et employés à la formation, au développement et à la consolidation du squelette. Les sels calcaires sont-ils insuffisants, l'ossification devient incomplète ou défectueuse; telle est une des causes du rachitisme; dans ces circonstances, les œufs des gallinacés offrent une co-

quille très-mince ou même n'en ont pas du tout. Après l'âge de 30 ou 40 ans, que devient cette surabondance de sels calcaires? Une partie est employée par le travail nutritif au renouvellement du système osseux qui s'opère incessamment, quoique avec moins de rapidité que les autres systèmes organiques. Il faut que l'autre partie soit expulsée par les excrétions, dont la fonction consiste à rejeter au dehors les aliments non assimilés et les principes devenus impropres à la vie. Il existe au sein de l'organisme un travail continuel, qu'on dirait animé et qui est animé en effet par une intelligence admirable, travail de composition et de décomposition, de transformations, d'actions et de réactions chimiques. Le sang est l'océan de ce microcosme; molécules vivantes, molécules mortes, tout y arrive, tout en sort. Les excrétions sont-elles moins actives, par une déviation de la force plastique, il se forme des dépôts calcaires sur des tissus autres que les os. On n'a pas manqué de comparer l'organisme aux machines grossières créées par l'industrie de l'homme et la vie à des fourneaux toujours allumés, qui déposent sans cesse les débris de la combustion, cendres et détritus, sur les parois de ces machines. Quoi qu'on fasse, quoi qu'on imagine, la vie la plus simple est séparée des mécaniques les plus ingénieuses et des plus compliquées par un abîme. Nous avons décrit ailleurs ces différences, nous n'y reviendrons pas. La vie est une activité continuelle qui se meut d'elle-même; Dieu a placé un grand mystère au commencement et à la fin. Il faut renoncer à savoir scientifiquement pourquoi un corps organisé cesse de croître, pourquoi il dépérit, pourquoi il meurt; le phénomène seul de la fonction devient accessible à notre intelligence.

La production de la vieillesse est donc un des plus impénétrables mystères de la vie. Loin de considerer la vie

comme une flamme qui se consume en brûlant, c'est l'activité même qui en prolonge la force, l'éclat et la durée. Cette activité vient-elle à décroître, les sécrétions n'engendrent que des produits épais et dénaturés; la peau devient rugueuse et perd sa finesse et son velouté. Il se forme des plis et des callosités. Les membranes et les humeurs de l'œil perdent également leur transparence, la membrane du tympan sa délicatesse; par suite, la lumière et le son pénètrent moins facilement jusqu'au nerf spécial destiné à les sentir et à les transmettre; en un mot, toutes les fonctions languissent et se dénaturent. Toutefois, de ces modifications, la plus fâcheuse est celle qui est produite par l'exubérance des substances minérales introduites avec les aliments. Le système osseux recevant un plus grand nombre de molécules de phosphate de chaux qu'il n'en expulse, les os s'épaississent au détriment des organes qu'ils doivent servir et protéger. Il se dépose des concrétions dans la vessie, dans les cartilages, les ligaments, tandis que la synovie diminue et par suite la souplesse des articulations, ainsi que la facilité des mouvements. On trouve, chez la plupart des personnes avancées en âge, des ossifications aux valvules sygmoïdes de l'aorte, aux valvules auriculo-ventriculaires du cœur et aux parois des principales artères. Ces ossifications déterminent des intermittences du pouls, la gêne de la circulation, des congestions consécutives dans les poumons et le cerveau, des infiltrations séreuses, et enfin la mort. C'est à cette cause principalement, c'est à la gêne dans la circulation occasionnée par les ossifications valvulaires et artérielles que doit être attribuée la mort sénile.

Plus que tout autre, le vieillard doit suivre à la rigueur toutes les règles de l'hygiène et en particulier celles qui concernent le régime, l'exercice et les sensations. Il faut

qu'il observe la régularité dans l'heure des repas, qu'il fasse usage d'aliments variés et de facile digestion ; à cet âge il doit, comme Tibère, être son médecin, avoir appris ce qui lui convient, ce qui lui est nuisible, s'affranchir des exigences de la société pour ce qui concerne le luxe des repas, enfin éviter l'excès et user de tout avec modération.

Nous avons vu que les concrétions calcaires étaient générales dans l'âge avancé, et devenaient la véritable cause de la mort sénile : il faut donc s'abstenir des boissons contenant des matières minérales incrustantes, telles que les eaux séléniteuses, le cidre, les vins âpres et épais qu'on récolte dans des terrains bas et humides ; éviter les blés durs des terrains calcaires, les fèves conservées, les choux, la viande de porc, celle de chevreuil et des vieux animaux, le jambon fumé, l'esturgeon, en un mot, tous les aliments grossiers soit par nature, soit par préparation.

Dans l'âge avancé de la vie, l'hygiène conseille un régime sévère sans imposer toutefois une vie de privations ; on peut même se permettre quelques infractions légères à ce régime, à la condition de favoriser le travail excréteur qui s'exerce par une quadruple voie : l'intestin, les reins, la surface pulmonaire et la peau. Personne n'ignore combien il importe d'entretenir la liberté du ventre et de recourir s'il le faut à de fréquents laxatifs, magnésie, rhubarbe, eaux de Sedlitz ou de Pullna, citrate de magnésie, huile de ricin, moutarde blanche. L'eau bue avec abondance est un bon laxatif et un précieux diurétique ; les bicarbonate, borate et lactate de soude, les sels de lithine, mêlés avec les aliments ou les boissons, favorisent également la dissolution et l'expulsion des concrétions qui, dans le cours de la vieillesse, ont une tendance à se déposer dans la vessie, les articulations, et sur les parois des

artères et les orifices du cœur. La peau et la surface pulmonaire sont les deux principales voies d'élimination des principes devenus étrangers et nuisibles à l'économie, et les cinq huitièmes sont rejetés ainsi au dehors. Après la nutrition, aucune autre fonction n'est aussi importante pour la conservation de la santé que la transpiration pulmonaire et cutanée; or, elle est languissante et empêchée dans la vieillesse. Il importe donc de l'entretenir et de l'activer sans cesse; on y parvient par les bains, les frictions et surtout par l'exercice, plus sûrement encore que par les médicaments. L'équitation et la voiture ont une utilité incontestable; il est des circonstances même où le vieillard, devenu impotent et infirme, n'a d'autre ressource que la voiture. Nous ne repoussons aucun genre d'exercice et de gymnastique; mais le plus salutaire et le plus complet, c'est la marche au grand air; violent, modéré, à la chasse, à la promenade, tout exercice est bon; c'est le compagnon le plus vigilant et le plus sûr de la santé; il conserve les forces, aide au travail de la digestion, favorise le sommeil. Veut-on prolonger la vieillesse et éloigner les maladies, on doit consacrer chaque jour, depuis deux jusqu'à cinq et six heures à l'exercice. On évite ainsi l'ankilose des articulations, la torpeur progressive des mouvements, les ossifications, l'obésité maladive et les congestions funestes : « Un vieillard oisif et replet, dit Celse avec raison, est un être qui a un pied dans la tombe. »

Namque parens hominum, æternam sortita juventam
Non senio tellus, non deficit ubere partu,
Sed facili vires, et fertilitatis honorem
Restituit cultu : nos contra, cum semel annis
Invasit nulla reparabilis arte senectus,
In pejus ruimus, nec habet natura regressum.

Columelle dit vrai : aucun art ne saurait réparer l'ou-

trage des ans, et la nature ne retourne pas en arrière. Nous avons vu cependant qu'on peut s'opposer à la dégénérescence des organes, ou du moins la retarder, et que l'un des plus sûrs moyens d'y parvenir, c'est de favoriser le travail d'élimination des molécules mortes, et le rajeunissement continuel et journalier de nos solides et de nos fluides. L'activité est le grand ressort de la conservation de la santé dans tous les âges. La prolongation de la vie n'est désirable qu'avec la conservation de certaines forces, l'absence de douleurs vives et l'intégrité de l'intelligence. Quel attachement pourrait-on avoir pour une vie languissante, assiégée par les maladies, entravée par les infirmités, quand celles-ci ont enlevé à l'un l'ouïe, à l'autre la vue; quand la goutte ou la paralysie on perclu nos membres, quand la douleur fait de l'existence un martyre qui se renouvelle tous les jours, qui ne cesse jamais. Le vieillard doit tous ses soins, tous ses efforts, tous les sacrifices pour se maintenir dans un bon état de santé qui lui permette encore de se rendre utile et de faire le bien, afin de ne pas entendre dire dans une société ingrate, qu'il consomme et ne produit pas, qu'il est un dépensier, un égoïste qui place à fonds perdu.

Oublieux des préceptes de l'hygiène et des conseils de la sagesse, quelques vieillards n'ont pas craint de chercher à revivre dans un passé évanoui, de s'abandonner à des illusions trompeuses et d'épouser de jeunes filles. Des circonstances très-exceptionnelles, la modération d'un côté et la vertu de l'autre, peuvent seules absoudre de tout blâme et de tout péril des unions pareilles. La mère de Denys voulant à toute force épouser un jeune homme : « J'ai eu le pouvoir de rompre toutes les lois civiles de Syracuse, en y usurpant la tyrannie, lui dit Denys, mais il n'est pas en ma puissance de forcer les lois de la nature

en faisant des mariages dans des conditions d'âge aussi disproportionnées. » A Rome, une loi souvent violée défendait le mariage aux septuagénaires. Caton le Censeur, à qui cependant les Romains avaient élevé une statue avec cette inscription : *A Caton, qui a remédié à la corruption des mœurs!* Caton, dont la conduite privée était très-peu édifiante, touchait à sa quatre-vingtième année quand il épousa la fille d'un greffier, qui lui donna un fils nommé Caton Saloninus. Massinissa eut un fils, Méthine, à 90 ans. En 1860, l'ancien président des États-Unis, M. Tyler, devint, à l'âge de 75 ans, père d'une fille dont la naissance lui procura de plus douces satisfactions que l'enivrement de commander à une grande nation.

On pourrait citer un certain nombre d'exemples authentiques de paternité chez des septuagénaires, et même chez des octogénaires, et s'ils ne sont pas plus fréquents, c'est que l'homme se marie rarement, avec une jeune femme surtout, au terme de la vie. On peut néanmoins en citer quelques-uns. Henri Dodwel, de Dublin, dont on a un grand nombre d'ouvrages soit sur l'histoire, soit sur des matières religieuses, s'étant marié à l'âge de 54 ans, eut dix enfants de ce mariage, et probablement en aurait eu d'autres, s'il ne fût mort âgé de 70 ans, le 7 juin 1711. Dans une notice attachante, comme fond et comme forme, M. Mignet rapporte que, en 1837, Lakanal, âgé de 75 ans, ne paraissait pas en avoir plus de 60 : « Une intelligence ferme, dit le charmant écrivain, des habitudes tempérantes,... l'activité dans la modération, lui avaient conservé la santé du corps et la vigueur de l'âme. Il disait avec autant de vérité que d'esprit : « Mon extrait de baptême est vieux, mais non pas moi, et quand on me donne un grand âge, je réponds, comme Moncrif à Louis XV : on me le donne, mais je ne le prends pas. » Il le prenait si peu qu'il

se maria et eut un fils à 77 ans, et qu'il célébra la 80e année de sa naissance, en allant à pied, le 14 juillet 1842, de la rue Royale-Saint-Antoine, pour aller herboriser, sur les coteaux de Montmorency, comme l'avaient fait son maître, J.-J. Rousseau, et son ami Bernardin de Saint-Pierre. » Marivaux, s'étant marié presque au même âge, avec une belle jeune femme éprise de son amabilité, en eut une charmante fille, et répondait gaiement aux félicitations de ses amis que c'était une licence poétique. Au moment même où nous écrivons, les journaux rapportent que le roi de Siam a de ses différentes femmes 81 enfants, et a eu le bonheur d'en conserver 66. Le fils aîné est de 1823, le plus jeune vient de naître (1868). Nous ne connaissons pas l'âge du roi de Siam ; il est permis de supposer que l'âge du monarque n'est pas inférieur à 67 ou 68 ans. On ne saurait donc admettre avec Ludwig et Hebenstreit que, parvenu à sa 70e année, l'homme soit privé de la puissance génératrice. Des observateurs peu sévères ont prétendu que les enfants issus de mariages tardifs portaient dès leur berceau les signes d'une caducité précoce : cette opinion toute théorique est dénuée de fondement ; le duc de Bouillon avait 66 ans quand il donna le jour au célèbre Turenne.

« Le corps de l'homme, dit Buffon, n'est pas plutôt arrivé à son point de perfection qu'il commence à déchoir. » Dans une vie normale et bien ordonnée, il existe certainement un point d'arrêt où l'organisme a tout acquis et ne peut rien gagner ; mais chez quelques hommes il se conserve dans cet état de perfection relative pendant un assez grand nombre d'années. Les pertes et l'assimilation s'équilibrent. Bien plus, tandis que ses forces physiques se maintiennent intactes ou déclinent lentement, l'intelligence ne cesse de s'étendre et de se perfectionner jusqu'à

la vieillesse confirmée; souvent même le dépérissement des organes n'enlève rien à la vigueur de l'âme; on rencontre parfois dans ces natures privilégiées une plus haute raison, des conceptions plus judicieuses, une vue plus claire de l'esprit. Nous venons d'en citer quelques exemples en parlant de la virilité. Dans tous les siècles et chez tous les peuples, l'histoire nous en fournit un certain nombre, dans lesquels nous voyons cette verte vieillesse se prolonger jusqu'à 85 ans et parfois au delà. Ici c'est Pierre d'Aubusson, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui, après avoir défendu Rhodes contre les forces de Mahomet II, conserva au delà de 80 ans la bouillante valeur qui l'avait fait nommer le *Bouclier de l'Église;* il mourut l'année d'après, du chagrin de n'avoir pu décider les princes chrétiens à une nouvelle croisade. Là c'est le connétable Anne de Montmorency, âgé de 75 ans, qui, après avoir mérité le titre de *Fabius français*, déploya la plus brillante valeur à la bataille de Saint-Denis, et, atteint de huit blessures mortelles, brisa du pommeau de son épée les dents du soldat écossais qui lui avait porté le dernier coup. Faut-il rappeler que Talbot avait 83 ans quand il périt glorieusement à la bataille de Châtillon; que Fuentès, général des troupes espagnoles, en avait 82 à la bataille de Rocroi, et que le feld-maréchal Mollendorff assista, dans sa 82e année, à la défaite d'Auerstadt, où néanmoins il ne commandait pas en chef, et où il se conduisit avec une bravoure admirable?

Si les faits de ce genre ne sont pas rares, même parmi les gens de guerre, ils se montrent plus fréquents encore dans les carrières civiles. Les trente Spartiates qui secondèrent Lycurgue pour l'établissement de ses lois formèrent ce Sénat dont l'institution a été regardée comme l'une des plus importantes de ce grand législateur; mais à l'ave-

nir, pour les remplacer, il fallait avoir 60 ans. Et ces nobles vieillards, les plus vertueux entre les vertueux, ayant autorité souveraine dans le gouvernement et tenant en leur puissance l'honneur, la vie et la fortune des citoyens, furent regardés comme le palladium de la république. A Rome, le Sénat, composé surtout de vieillards consulaires, n'eut pas une moindre influence sur les destinées de la patrie. Les ministres, les hommes politiques, succombent souvent aux luttes des partis, au poids des affaires, aux mécomptes de l'ambition et des événements. Richelieu, Mazarin, Oxenstiern, Olivarès, Turgot, Necker, moururent dans un âge peu avancé. Il est certain néanmoins que l'esprit de ces hommes célèbres n'avait subi aucune défaillance. Parmi nos contemporains, un grand nombre d'hommes politiques ont conservé jusqu'à l'extrême vieillesse, les uns la vigueur de leur esprit, les autres la fermeté de leurs principes; presque aucun de ceux-ci ne présenta cependant une activité comparable à celle de lord Palmerston. Car, né le 20 octobre 1784, membre de la Chambre des communes depuis 1806 jusqu'au 18 octobre 1865, date de sa mort, il ne cessa, pendant ces 59 années, de prendre une part active à tous les grands événements qui agitèrent le monde et le parlement d'Angleterre. Associé, comme secrétaire du département de la guerre, à la politique de Castelreagh, de Canning, de lord Goderich, il resta volontairement au second rang et ne marqua sa place au premier rang qu'en 1829, par un mouvement oratoire à l'occasion du bill pour l'émancipation des catholiques. Entré en 1830, sous le ministère libéral de lord Grey, au Foreign Office, lord Palmerston a presque sans interruption, jusqu'à sa mort, dirigé la politique de l'Angleterre avec une fermeté, une décision, un bon sens et un patriotisme que bien peu de ministres ont

possédé au même degré. Véritable représentant de l'esprit anglais, flattant l'instinct national, aucun homme d'État n'a obtenu et conservé pendant d'aussi longues années une popularité aussi grande et aussi légitime. Ainsi, à 81 ans, lord Palmerston était encore premier ministre. Né en 1772, lord Lyndurst mourut le 12 octobre 1863, âgé de 91 ans, et quoique ayant renoncé en 1846 à la vie des affaires, l'ancien chancelier ne cessa de prendre part avec un grand éclat aux discussions de la Chambre des pairs.

Moins orageuse que l'arène politique, la carrière des sciences et des lettres a fourni un plus grand nombre de vertes vieillesses. Par une exception rare, Newton perdit tout le feu de son génie à 65 ans, peut-être à 50, et resté maître de la Monnaie, dont il géra la charge avec une parfaite intégrité, il devint un homme ordinaire, et désormais n'inventa rien que de pitoyables chimères. On prétend qu'il avait fait la plupart de ses découvertes, et ordonné ses deux principaux ouvrages: les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* et l'*Optique*, avant l'âge de 24 ans. C'est là assurément un des plus rares exemples de précocité dont il soit fait mention dans l'histoire des sciences. Formé par la nature et par l'étude, tout homme a une aptitude spéciale, un génie déterminé qui, dans le plus grand nombre des cas, révèle sa mesure et produit tout ce qui est en lui, aussitôt que les circonstances le permettent. Newton se trouva favorisé non-seulement par son génie précoce, mais encore par les découvertes de Copernic, de Képler et de Descartes, qui l'avaient devancé ; sa grande gloire consiste dans la démonstrative mathématique de la gravitation universelle. Mais chez d'autres savants, la vie entière avait été consacrée à la recherche d'une vérité : Copernic reçut à son lit de mort la première épreuve de l'ouvrage où il démontrait

la théorie de Philolaüs sur la rotation de la terre; il avait 70 ans. C'est au même âge que Galilée publiait de nouvelles preuves à l'appui de cette découverte, dont le procès du Saint-Office, intenté à ce grand physicien, lui a fait attribuer l'honneur. Si Képler, mourant à 47 ans, avait découvert ses lois célèbres, on voit que la vie entière d'Archimède était sans cesse marquée par quelque invention nouvelle et que le génie de ce grand homme, qui n'a jamais été surpassé, augmentait sans cesse à raison de l'âge et des périls de la patrie. Il avait 75 ans quand il fut tué ; il venait de découvrir les miroirs ardents, dont le secret fut enseveli dans sa tombe, et ces machines formidables à l'aide desquelles il brisait contre les rochers des vaisseaux ennemis. Ératosthène était dans toute la force de son génie, quand il se laissa mourir de faim à 82 ans, par suite du chagrin que lui causa la perte de la vue. Archytas de Tarente périt dans un naufrage à 80 ans, et cet homme d'État, qui exerça tant de fois dans sa patrie la magistrature suprême, ne cessait d'enrichir la science de ses découvertes. Il est vrai que Guttenberg n'avait que 40 ans quand il découvrit l'imprimerie, Christophe-Colomb que 57 quand il découvrit l'Amérique, Bacon 61 ans lorsque tombé dans la disgrâce, il se livra aux travaux philosophiques qui ont fait sa gloire, et composa son immortel ouvrage : *Instauratio magna*. Malheureusement, il mourut à 65 ans des suites du travail opiniâtre auquel il se livra, pour effacer les taches de sa vie et se distraire des mécomptes de son ambition. Après le plus rude labeur, Bernard Palissy réussit à 55 ans à fabriquer ses belles poteries; à 75 il ouvrit avec un grand succès des cours publics à Paris, et jusqu'à 89 ans il ne cessa de se livrer au travail et de perfectionner ses découvertes.

Nous sommes témoins tous les jours de la merveilleuse fermeté d'esprit qu'on remarque chez les savants contemporains. Il y a une dixaine d'années, M. Lordat faisait son cours de physiologie à Montpellier avec une distinction rare ; né en 1770, il avait donc 88 ans. C'était un beau vieillard à la taille élevée, à l'œil vif, à la figure intelligente, à la démarche assurée. Sa mémoire avait toute sa fraîcheur, son âme une aménité et une bienveillance inaltérables ; sa conversation était pleine de charme; parlait-il de science, il avait tout l'enthousiasme de la jeunesse. M. Duméril n'a-t-il pas conservé jusqu'à son dernier jour cet heureux privilége d'un esprit et d'un cœur qui n'avaient pas vieilli à 87 ans? Il n'avait jamais cessé de s'occuper et de faire des communications à l'Académie des sciences, dont il était le doyen; huit jours avant sa mort, arrivée le 14 août 1860, visité par MM. Jules Cloquet et Longet, il leur dit qu'il mourait heureux, entouré des soins pieux de sa famille et de ses amis, soutenu et fortifié encore par les souvenirs d'une vie consacrée tout entière à l'étude et à l'accomplissent du devoir. Ah! le travail infatigable, le vaste savoir, la noble indépendance, la probité rigide, seront toujours les meilleurs gages d'une vieillesse honorée et d'une mort sereine.

Quelle vie plus utile, quelle vieillesse plus studieuse, quelle mort accompagnée d'un deuil plus général que celle de l'illustre Alex. de Humboldt, enlevé à Berlin le 6 mai 1859, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge? Rival des Aristote, des Pline, des Buffon, des Cuvier, des Léopold de Buch, l'étude de la nature fut son unique ambition ; il parcourut l'Asie, l'Europe, l'Amérique, fouilla les couches de leur sol, les étages de leurs montagnes, étudia leur Flore et leur Faune, leurs races, leurs

langues et leur civilisation. Pour couronnement de ces glorieux travaux, et quand la vieillesse de tant d'hommes se consume dans la jouissance de leurs richesses et de leur renommée, avide de nouvelles découvertes, il consacra la sienne à un travail encyclopédique, le monde, *cosmos*, c'est-à-dire la terre avec ses phénomènes, la mer avec ses profondeurs, le ciel avec ses magnificences. Dans les dernières années de sa vie, continuant à jouir d'une santé parfaite, d'une vigueur d'esprit admirable, il ne cessa de travailler, d'écrire et de consacrer même à l'étude une partie de la nuit, ne se couchant qu'à trois heures du matin. Quel deuil, quels regrets, quelle douleur la mort de l'illustre vieillard n'excita-t-elle pas dans toute l'Europe ! La population entière de Berlin et les membres de la famille royale accompagnèrent sa dépouille mortelle et firent cortége à cette grande mémoire jusqu'à son dernier asile.

A toutes les époques, on s'est représenté la magistrature vénérée, impartiale, innaccessible aux passions, respirant le seul amour du bien, dépositaire du plus auguste don de la Divinité : la justice. La vieillesse seule paraît offrir les vertus qu'on suppose aux magistrats. Heureuses les organisations pareilles à celle de d'Aguesseau ! Avocat du roi au Châtelet à l'âge de 21 ans, avocat général quelques mois après, procureur général à 32 ans, chancelier de France à 48, il n'était pas moins remarquable par ses qualités sociales, l'indépendance de son caractère, sa piété éclairée, que par son intégrité, son instruction immense, philosophe aussi profond que magistrat éloquent. Quoique conservant toute la vigueur de son esprit, à l'âge de 82 ans, il se vit obligé par des infirmités douloureuses d'interrompre son travail et de résigner sa charge. Aussi intègre que d'Aguesseau, Potier de

Blancmesnil ne se distingua pas moins par son courage contre les ligueurs que par sa vaste science; malgré les vicissitudes politiques auxquelles il se trouva mêlé, il parvint à l'âge de 94 ans sans rien perdre de sa mémoire, de la fermeté de son caractére et de l'intégrité de son jugement. Et quelle époque, plus que la nôtre, offrit l'exemple d'un aussi grand nombre de magistrats dont on peut dire avec le *Livre des proverbes* (ch. XVI) : *que la vieillesse est une couronne d'honneur lorsqu'elle se trouve dans la voie de la justice?* Nous avons connu ces vieux magistrats, auxquels on doit associer les avocats non moins célèbres et honorés : Desèze, Tronchet, Chauveau-Lagarde, Tripier, Laplagne-Barris, Séguier, Barthe, Zangiacomi, Boyer, Siméon, Romiguière, Berryer père, Sauzet, Portalis, Troplong, Dupin : et qu'elle éloquence dans leur jeunesse, quelle science dans leur virilité, quel bon sens et qu'elle vigueur d'esprit dans leur vieillesse! En présence de ces trésors d'expérience, de travail utile, de savoir profond, on ne peut que déplorer la loi qui condamne à la retraite des vieillards, dont l'âge non moins que les services rendus ajouteraient tant d'autorité aux arrêts de la justice.

Quoique l'enfance et la jeunesse soient les époques favorables pour apprendre les lettres et les sciences, néanmoins, quelques hommes se sont livrés à l'étude plus tardivement et non sans succès. A 29 ans, Alfiéri ne savait pas qu'il deviendrait le tragique sans rival de l'Italie. C'est à 38 seulement que la question posée par l'académie de Dijon révéla son génie à J.-J. Rousseau, et à 40 qu'il fit le *Devin du village*. Déjà chancelier de France, Letellier prenait des leçons de logique pour discuter avec ses enfants; Thomas Fairfax, après avoir passé sa vie dans les camps, en consacra la fin à l'étude, se fit recevoir docteur à Oxford, et contribua beaucoup à la publication de la

Bible polyglotte. Colbert apprit le latin à 59 ans, Bossuet l'hébreu à 63, Caton le grec à 80 ; Plutarque ne cessait d'apprendre et d'écrire. Un très-savant antiquaire, président de la cour des monnaies, Cousin, s'adonna à l'étude de la langue hébraïque à 70 ans, afin de pouvoir consacrer ses dernières années à la lecture du texte original de l'Écriture sainte. Platon écrivait encore ses dialogues à 80 ans, Fontenelle écrivait dans un âge plus avancé encore ; Théophraste enfin assure lui-même qu'il composa ses *Caractères* à 99 ans.

Même sans apprendre et en vivant sur leur passé, un certain nombre de vieillards conservent assez bien leurs forces intellectuelles pour rester le charme de leur société et donner de bons exemples à la jeunesse ; quelques-uns même ont voulu consacrer les restes de leur vie à la chose publique. Honoré de l'amitié de M. le marquis d'Audiffret, nous admirons souvent une régularité de traits, une vivacité de regard, une aménité de manières, alliées à la fraîcheur de la mémoire, au charme de la conversation, à la fermeté du jugement, qu'on trouve rarement non-seulement chez une personne parvenue à le quatre-vingt-cinquième année, mais même dans l'âge viril de la jeunesse. Il remplit depuis 65 ans des fonctions dont l'importance s'est accrue sans cesse ; aucune de ses journées ne s'écoule sans travail : « La fatigue, me disait-il hier, est une chose que je n'ai jamais connue. » Castanos, duc de Baylen, né en 1753 et mort à Madrid en 1852, avait appris la tactique à l'école de Frédéric. En 1808, il défit le général Dupont à Baylen ; le succès de la bataille de Victoria ne fut pas moins dû à sa valeur qu'au génie de Wellington. En 1843, c'est-à-dire à l'âge de 90 ans, il fut nommé tuteur de la reine Isabelle. M. Saint-Marc Girardin rapporte que six jours avant la mort de M. le duc

Pasquier (arrivée le 5 juillet 1862), alors agé de 95 ans, le célèbre chancelier lui faisait lire ce qu'il avait dicté la veille. C'étaient des réflexions judicieuses, piquantes, profondes, sur les révolutions et les restaurations; on ne pouvait croire que cet esprit si vivant, si animé, si présent aux choses de notre monde et de notre temps, et ce corps si faible, si décharné, si près de finir, fussent la même personne.

On trouve les mêmes exemples d'intégrité de l'esprit dans tous les rangs et dans les deux sexes. Dans les premiers jours de janvier 1868, s'éteignit M[me] Clapeyron, la mère du savant académicien de ce nom, âgée de 97 ans; ses sens, sa mémoire, son esprit, étaient restés intacts. Barthélemy Viennet, le frère plus jeune de notre célèbre poëte, mourut à Béziers le 11 décembre 1867. Sept mois après, une maladie accidentelle nous enlevait M. Viennet lui-même dans sa quatre-vingt-onzième année. Mon souvenir me reporte encore au moment où, prenant congé de lui une semaine auparavant, je ne pouvais assez admirer la fraîcheur de sa mémoire, la vivacité de son esprit et la jeunesse de ses affections. Il me parlait avec complaisance d'une édition de ses principales œuvres poétiques dont il s'était entretenu longuement avec M. J. Janin et dont la publication aurait exigé plusieurs années. Et, qu'on le remarque bien, on répète souvent que la prolongation de la vie n'est désirable qu'avec la conservation des facultés intellectuelles, avec la possession de la vie morale. On trouve pour l'ordinaire la réunion de ces dons chez la plupart de ceux qui parviennent à un âge très-avancé; tandis que la décadence de l'esprit annonce une défaillance correspondante du corps lui-même et présage une mort prochaine.

On impute à la vieillesse des vices imaginaires, et d'abord on la peint morose et chagrine. Aucun reproche

n'est moins mérité. L'expérience rend indulgent pour des fautes qu'on impute et pardonne à la fougue des sens ; la raison éprouvée conseille la tolérance. Si l'on a beaucoup aimé, on aime davantage encore ceux qu'on est menacé de quitter bientôt; leur avenir nous inquiète ; on cherche à assurer leur bonheur. Chez le vieillard, la passion aveugle a fait place au pur amour, et il répète volontiers le dernier et perpétuel enseignement de l'apôtre bien-aimé : *Mes enfants, aimez-vous les uns les autres.* Dans le cours de notre vie, nous avons connu tant de vieillards aimables, nous avons trouvé auprès d'eux une telle richesse de souvenirs, des conseils si sages, des enseignements si profitables, une bienveillance si affectueuse, un si grand désir d'obliger, que nous ne cessons de considérer la vieillesse comme l'âge où le cœur a acquis toute sa noblesse et toute sa perfection.

Les auteurs comiques et les moralistes ont représenté l'avare sous les traits d'un vieillard. J'en demande pardon à Plaute, à Horace, à Molière et à leurs pareils : l'observation manque de justesse. L'avarice est un vice de tous les âges. Associée à un égoïsme révoltant, on la voit dans la jeunesse fouler aux pieds tous les sentiments de la nature, violer les lois les plus saintes et s'enfoncer dans tous les crimes pour contenter sa soif sacrilége. On connaît les exemples célèbres de l'histoire : Crassus, Marius, Richard Cœur de lion, Mazarin et mille autres. Nous avons dit ailleurs qu'elle est une maladie incurable de l'âme ; elle domine toute l'existence de l'homme qu'elle possède : nous ne craignons pas d'ajouter, contrairement à l'opinion commune, que si la prévoyance et la modération sont des qualités propres aux vieillards, chez eux l'avarice est moins insatiable et moins criminelle que dans la jeunesse. Choisissons quelques faits parmi nos contem-

porains. Possesseur d'une fortune qu'il dut à son travail et à son intelligence, M. le comte Roy ne cessa d'en faire un usage convenable à son rang sans toutefois, à cause de la modération de ses goûts, dépenser tout son revenu, mais gérant avec son habileté honnête des biens immenses qu'il légua à ses deux filles. Personne n'osa accuser d'avarice M. le baron de Rothschild, dont la générosité ne fit défaut à aucune infortune et dont tous les actes de la vie privée furent en conformité avec sa richesse. A mesure qu'il avançait en âge, M. le duc de Luynes redoublait ses libéralités, les encouragements aux beaux-arts et les œuvres de charité : il fut non-seulement prodigue de sa fortune, mais de sa vie même, qu'il donna pour sauver celle d'un blessé sur le champ de bataille de Montana.

On ne saurait absoudre de tout reproche d'avarice M. le marquis d'A* et M. le comte de G*, leurs dépenses et leurs bienfaits n'étant pas en proportion avec ces deux immenses fortunes ; mais, parcimonieux toute leur vie, ils le furent moins dans leur vieillesse, et la signalèrent par quelques dons. Il est vrai que le duc d'U* ne cessa jamais d'être dominé par ce vice ; toutefois il ne s'accrut pas avec l'âge. Farouche et insupportable chez le marquis de B*, il l'empêchait, étant garde du corps, de recourir à un auxiliaire pour les grossiers détails de son service ; puis, ayant perdu une fortune de trente millions dans des spéculations qui lui faisaient espérer de la doubler, chose bizarre et par un contraste inexplicable du cœur humain, il cessa d'être avare, mena la vie de grand seigneur et mourut couvert de dettes. Nous le répétons avec la conviction que donne une étude approfondie, l'avarice n'est pas une passion propre aux vieillards ; l'opinion contraire n'est soutenue que par les prodigues et les héritiers cupides qui ne jouissent pas à leur gré assez promptement d'une fortune dont le premier

crime est de faire souhaiter la mort d'un bienfaiteur.

Nous l'avons dit ailleurs, pour être respecté, il faut que le vieillard se respecte. Il nous plaît de le considérer avec sa couronne de noblesse et de vertu, comme ces chênes séculaires l'orgueil de la forêt. Que chacun de nous remonte au berceau de ses années, il se souviendra de quelques vénérables figures dont l'image reste gravée dans son âme en caractères ineffaçables. Tout le monde ne se résigne pas, il est vrai, à porter avec dignité le deuil de sa jeunesse. Toutes les feintes ont pour effet de dévoiler plus manifestement les signes dont on cherchait à dérober avec plus d'art la précoce apparition. Il est une beauté naturelle relative à chaque âge; la plus incontestable est celle de l'âme traduite par la physionomie ou l'expression dans les traits et jusque dans les rides. Suétone rapporte que Néron fit paraître sur le théâtre des matrones âgées; Xiphilin cite Élia Catula, femme d'une des plus illustres familles, qui dansa aux Juvénales, ayant déjà plus de 80 ans. Il ne faut forcer ni son talent, ni son âge, ni la nature. La vérité seule a le don d'attacher et de plaire.

L'amour de la vie domine chez les vieillards, d'autant qu'on désire surtout, dit Aristote, la chose dont on manque. Si l'on juge de l'attachement à la vie par la fermeté avec laquelle on envisage la mort, on serait tenté de contester la justesse de cette sentence. Combien a-t-on vu de vieillards recevoir la mort avec tranquillité, même en dehors du champ de bataille qui en dissimule le péril et l'horreur! Heureuse et pleine d'avenir, il est plus cruel de la perdre. Le duc de Bouillon parvenu à la vieillesse, Louis XI dans la force de l'âge, ne pouvaient se soumettre à cette loi imposée par la nature à tous les hommes. Louis XI répétait souvent qu'en quelque extrémité qu'on le vît, il défendait de prononcer le mot de mort, le trou-

vant trop rude à l'oreille d'un roi. Si, à cause des maladies dont il est plus souvent tourmenté, le vieillard a moins de raisons de craindre la mort, néanmoins sa vie est loin d'être dépourvue de satisfactions. Il est entouré de plus de richesses, d'honneurs, de considération. Conserve-t-il l'usage des sens, la science et les lettres peuvent encore charmer ses derniers jours : « Les plaisirs de l'esprit, dit Leibnitz, sont les plus purs, les plus utiles pour faire durer la joie. Cardan, déjà vieillard, était si content de son état, qu'il protesta avec serment qu'il ne le changerait pas avec celui d'un jeune homme des plus riches, mais ignorant. » (*Théod.*, part. III.)

CHAPITRE IX.

DE LA MORTALITÉ GÉNÉRALE. — DE LA VIE MOYENNE ; DE LA VIE PROBABLE.

Diversement jugée, mais inséparablement liée désormais au progrès des sciences sociales, la statistique a été définie par Napoléon le Budget des choses, et par Lamartine la Prestidigitation de l'économie. Nous la définissons à notre tour la Science des intérêts sociaux exprimés par des chiffres. Ce terme *statistique* fut employé pour la première fois vers le milieu du dernier siècle par Achenwall, professeur à Gœttingue, pour désigner et comprendre les forces matérielles, morales et politiques des divers États. Quoique Achenwall soit le véritable créateur de la statistique comme science, elle exista comme méthode chez tous les peuples anciens. On lit dans la Bible que la seconde année après la sortie des Israélites d'Égypte, Dieu ordonna à Moïse de faire le dénombrement du peuple par famille, par maison et par tête, en prenant le nom de chacun et comptant depuis l'âge de 20 ans. Le dénombrement, non compris les lévites, donna 603,550 âmes. (*Nombres*, ch. I.) Les huit premiers livres des *Paralipomènes* sont consacrés à un dénombrement, puis il est dit au neuvième : « On a fait diverses fois le dénombrement et les généalogies de tout Israël; les noms sont écrits dans les registres des rois d'Israël et de Juda. »

Les Égyptiens connaissaient l'arpentage, le cadastre, la population des villes, la richesse du sol et les revenus de l'État. Il en était de même certainement en Perse, en Grèce et dans l'Inde. En Chine, on consignait les mêmes documents et les mêmes résultats dans des registres publics. Peuple essentiellement pratique et politique, les Romains se servaient de la statistique pour être sans cesse renseignés sur les forces de l'empire ; leurs recensements étaient plus complets que les nôtres. Florus rapporte qu'au sortir de la guerre civile, César, ayant fait faire le cens, on ne trouva, à Rome, que 150 chefs de famille, et la plupart même n'étaient pas mariés. On fit un dénombrement de tout l'empire romain sous Auguste ; Josèphe rapporte (*Histoire anc. des Juifs*, liv. XXVIII, ch. I) que le consul Cyrénius fut nommé par cet empereur gouverneur de Syrie, avec ordre d'y faire le dénombrement de tous les biens des particuliers. Auguste fit plus ; suivant Tacite, il eut un registre dans lequel étaient consignés le nom de tous les citoyens et alliés, l'état de la flotte, le chiffre des revenus publics et des diverses dépenses.

Aussi sage administrateur que grand capitaine, Charlemagne faisait recueillir et consigner dans des livres les renseignements les plus précis et les plus détaillés sur la population de son vaste royaume, sur la nature des produits et les revenus de la terre On trouve dans les mémoires de Sully les résultats d'une véritable enquète agricole. Sous le règne de Louis XIV et par les ordres de ce prince, les intendants des généralités dressèrent une statistique véritable de l'état du royaume, comprenant des documents sur la population, sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'état politique et moral de la France. Mais les progrès de la statistique datent principalement du commencement de ce siècle, et sont dus à l'école des éco-

nomistes anglais, belges, français, genevois, qui en ont signalé toute l'importance. Frappé de ses avantages, Napoléon créa au ministère de l'intérieur une division tout entière, chargée de donner l'impulsion aux recherches statistiques par tout l'empire et d'en centraliser les résultats. Sous les divers gouvernements qui ont suivi, cette enquête, sans cesse ouverte sur les branches de la richesse publique, sur les intérêts matériels et moraux du pays, n'a cessé de fournir à l'administration les plus utiles renseignements. On pourrait s'effrayer du labeur incessant qu'elle impose; c'est un travail à recommencer sans cesse, les résultats pouvant changer par suite même des améliorations qu'elle suscite ; mais on peut adresser ces reproches à toutes les sciences en progrès. Elle est continuée par les efforts individuels et par les sociétés de statistique, dont les publications dissipent les préjugés, font cesser les défiances et éclairent l'opinion sur les ressources et les forces productives du pays. Aussi, quoique la statistique, très-mal connue généralement, soit regardée par quelques publicistes comme une étude stérile qui ne dit rien à l'esprit, et même comme une science de sophistes, aucun gouvernement n'oserait aujourd'hui en négliger la pratique et les enseignements. Les ministres et les hommes d'État qui seraient restés étrangers à cette école des faits sociaux ne connaîtraient jamais le véritable état du pays, ni ses ressources, ni ses besoins, ni les causes de prospérité ou de décadence pour certaines industries, ni les remèdes à apporter à certaines crises qui affectent les populations, ni enfin les lois mystérieuses de la vie et de la mort. Aussi la plupart des gouvernements modernes ont-ils encouragé les sociétés de statistique, et fondé des commissions dont les travaux peuvent rendre à l'administration les services les plus signalés.

Examinons brièvement quelques-uns des reproches adressés à la statistique. On l'accuse d'accumuler les chiffres sans nécessité, de ne rien prouver et de ne pouvoir servir de base à aucune affirmation. Il est un certain nombre de sciences que la multiplicité des détails peut faire paraître fastidieuses et qui n'en sont pas moins utiles. Les tables météorologiques sur les degrés de la chaleur à chaque heure du jour, dans chaque saison, sur tous les points du globe, sur les quantités de pluie, le nombre des jours où elle tombe, sur les différentes pressions barométriques, etc., sont des recueils qu'on ne lit point pour se distraire et s'amuser. Mais le savant les consulte afin d'établir sur ces phénomènes la physique du globe et la science des climats. Lorsque Fontenelle présenta au régent ses éléments *de la géométrie de l'infini*, il lui dit que c'était un livre qui ne pouvait être entendu que par sept ou huit géomètres de l'Europe, et que l'auteur n'était pas de ces huit-là... Qui oserait cependant proposer de renoncer au calcul différentiel et intégral? Les calculs des algébristes et des astronomes ne peuvent-ils au premier abord rebuter l'esprit ou du moins l'effrayer? Un très-petit nombre d'hommes sont capables de les comprendre; mais quand on sait à quelles découvertes ils ont conduit Képler, Newton, Huyghens, Laplace, Leverrier, on ne songe plus à se plaindre de cette prodigieuse quantité de chiffres; on se contente d'admirer non-seulement le génie, mais encore la patience des savants qui ont pu consacrer une grande partie de leur carrière à d'aussi gigantesques et si utiles travaux. La statistique exige également une grande patience dans l'observation; auxiliaire indispensable de l'économie politique, elle n'assemble les faits que pour les comparer, les méditer et en tirer des connaissances pratiques. Ce n'est pas dans un simple intérêt de curiosité ni

pour employer quelques oisifs, mais bien dans un but d'humanité et d'amélioration sociale qu'elle compte le nombre des pauvres, des criminels, des personnes qui ne savent ni lire ni écrire, et qu'elle examine le rapport des crimes avec l'instruction, la richesse, l'âge et le sexe. C'est par de tels rapprochements et en remontant aux causes, qu'elle espère diminuer la criminalité, le paupérisme, l'ignorance.

Doit-on se plaindre du nombre prodigieux de matériaux et de documents recueillis par les soins de la statistique? Ils sont si nécessaires que le véritable danger viendrait de leur trop petit nombre; car alors on tirerait des conséquences, on poserait des principes qu'une étude ultérieure viendrait renverser. Une année d'abondance ou de disette ne saurait faire connaître le degré de fertilité d'un pays. On ne peut apprécier la mortalité générale d'après celle qu'on observe dans de courtes périodes, souvent exceptionnelles.

Il ne faut pas demander à chacun de vérifier un à un tous les chiffres des tables dressées par les observateurs. Il suffit de savoir que ceux-ci sont probes et éclairés. L'esprit synthétique n'a besoin que de courts résumés, de résultats précis, des conséquences nécessaires; la statistique seule, appuyée sur l'autorité des chiffres, a le droit de les fournir et d'être écoutée.

La statistique est une science dont il faut étudier les procédés et la méthode et qui, tout en étant une science de faits, n'en exige pas moins de ceux qui s'en servent autant de jugement que de bonne foi; car, de même qu'à l'exemple de Spinosa, on se sert de la logique et même de formules géométriques pour appuyer les plus fausses théories, ainsi les hommes passionnés et les esprits systématiques, ont cherché dans les dédales de la statistique

le triomphe de leurs erreurs ou de leur parti. « Telle est la complaisance des chiffres, dit un écrivain anglais, que des tables statistiques de Porta, dont l'exactitude semble reconnue, les tories déduisent une conséquence diamétralement opposée à celle que les radicaux en font découler. Ainsi, les uns font servir l'élasticité de ces chiffres à effrayer leurs compatriotes sur l'accroissement de la criminalité et le danger des manufactures, tandis que les autres les mettent en œuvre pour rassurer les populations et leur persuader qu'elles sont vertueuses et riches autant qu'heureuses. » On a voulu également établir par des chiffres, l'un que la phthisie est deux fois plus fréquente à Naples qu'à Paris ; l'autre qu'elle y est deux ou trois fois moins commune. Un dernier exemple suffira pour prouver combien une bonne statistique est difficile, et combien, pour mériter notre confiance, il importe que les tables qu'elle dresse soient complètes. A un moment donné, le bureau de statistique du ministère de l'agriculture et du commerce fixait à 42,000 le nombre des goîtreux en France, tandis que, d'après la statistique partielle du ministère de la guerre, basée sur les comptes rendus de la loi du recrutement, il ne s'élève pas à moins de 240,000.

L'un des abus les plus monstrueux de la statistique, et que ses adversaires ne manquent jamais d'invoquer contre cette méthode, est celui qui a été tenté par un ancien officier d'artillerie, M. Carnot, pour prouver que la pratique de la vaccine a produit un déplacement dans l'ordre naturel des décès à chaque âge. D'après cet infatigable adversaire de la vaccine, la mort prélèverait aujourd'hui sur la jeunesse laborieuse et féconde le tribut que la petite vérole imposait à l'enfance improductive avant la découverte de Jenner. Dans l'hypothèse de l'auteur, la petite vérole serait donc un fléau naturel, sinon une

maladie dépuratoire, qu'il est téméraire et dangereux de vouloir prévenir. Nous ne saurions accepter un tel système de fatalité, qui conduirait logiquement à s'abstenir de tout traitement dans les maladies ; d'ailleurs, c'est gratuitement que M. Carnot suppose que la petite vérole est un mal inhérent à l'espèce humaine ; il est certain au contraire qu'elle n'a pas toujours existé, qu'en ce moment même elle ne se développe et ne se propage que par contagion ; et que les épidémies de cette redoutable maladie n'éclatent dans certaines régions éloignées, dans les îles en particulier, qu'à la suite de voyageurs ou de navigateurs qui en apportent avec eux le germe. Prétendre que la vaccine déplace le mal, répercute à l'intérieur des organes un virus qui s'épanouissait à l'extérieur et le transforme en scrofule, en tubercules, en fièvres typhoïdes principalement, est une supposition purement gratuite. Il n'existe pas d'identité entre le pus des boutons varioleux et la matière tuberculeuse ou la concrétion des glandes de Payer. M. Carnot n'a aucunement prouvé qu'il succombât relativement aujourd'hui un plus grand nombre d'adultes à la phthisie et à la fièvre typhoïde qu'avant l'introduction de la vaccine. Mais il est bien évident que les enfants qui échappent à la variole, dans le premier âge, ne sauraient être tous invulnérables ni devenir centenaires, et qu'ils restent soumis à l'aléa des périls de la vie. Indépendamment de la préservation d'une maladie qui, en outre de sa léthalité, laissait si souvent à sa suite la cécité ou ces laideurs repoussantes dont furent affligés Pelisson, le P. le Tellier, Mlle de l'Espinasse et tant d'autres victimes, on peut dire qu'avant la vaccine, on mourait plus jeune et qu'après on meurt plus vieux, et que, par conséquent, cette pratique a eu pour résultat d'élever le niveau de la vie moyenne et d'augmenter la population.

La physiologie étant la science de la vie dans l'individu, on a considéré la statistique comme l'étude de la vie des peuples et de l'humanité. Toutefois, un grand nombre de médecins répugnent à soumettre au calcul des phénomènes aussi délicats que ceux de la vie, et pensent qu'au lit du malade on doit tenir compte de circonstances très-diverses qui sont fatalement négligées par la statistique. Mais celle-ci ne procéde pas autrement que la plupart des méthodes médicales. En faisant connaître quel est dans une maladie donnée, fièvre typhoïde ou fluxion de poitrine, le traitement le meilleur dans le plus grand nombre de cas, on se garde bien de le prescrire invariablement dans tous ; à côté des indications les plus formelles, se trouvent des contre-indications non moins manifestes qu'il faut respecter, à moins de vouloir jeter le malade sur le lit de Procuste. Dans la science médicale, la statistique s'applique plutôt à la pathologie et à la thérapeutique générales qu'à la pathologie et à la thérapeutique proprement dites. Trousseau reprochait à la statistique de toujours compter; cependant, sans l'inscrire sur le papier, il ne faisait pas moins de statistique dans son esprit que Louis, MM. Andral et Bouillaud, quand il déterminait quel était le rapport des guérisons et des insuccès dans la période active du croup à la suite de la trachéotomie. La statistique introduit la précision dans l'observation et substitue l'exactitude du chiffre aux évaluations approximatives. Si, en comparant deux méthodes opératoires, on établit que la taille donne 1 décès sur 4,81 malades, et que la lithotritie guérit 98 fois sur 100, un praticien n'est-il pas mieux éclairé que si on lui disait : La taille est quelquefois suivie de mort, la lithotritie guérit plus souvent? Les relevés mortuaires, le chiffre des succès et des insuccès, ne sont-ils pas un précieux ensei-

gnement que doit consulter le praticien honnête et qui doit arrêter la chirurgie aventureuse? Une statistique consciencieuse et intelligente serait le criterium infaillible de la thérapeutique et ruinerait tous les systèmes fallacieux. Les affirmations seraient remplacées par les faits, les mensonges des imposteurs par les données positives de l'observation, la crédulité par l'expérience, les jeux de l'imagination par les enseignements de la logique et de la raison. Ne craignons pas d'avouer que, tout en ne paraissant que l'application du simple bons sens, ce problème n'en est pas moins très-délicat. Ainsi, nous avons entendu dire à de Larroque qu'il n'avait perdu aucun malade de la fièvre typhoïde, traitée au début par les purgatifs : la méthode de la saignée, d'après la formule qui lui est propre, paraît au contraire à M. Bouillaud l'emporter sur toute autre par le peu de durée de la maladie et le nombre des guérisons. Petit et Serres donnaient la préférence aux toniques, d'autres la donnent à l'application du froid, et d'autres enfin à l'expectation. Il est évident que quelques-uns de ces praticiens ont raisonné et conclu d'après un trop petit nombre de faits, d'après la prédominance d'un élément bilieux, adynamique ou inflammatoire de certaines épidémies, et qui ne se retrouve pas dans toutes, tandis qu'un très-grand nombre d'observations annuleraient les erreurs de détail. Émues de ces difficultés, quelques personnes ont déclaré une bonne statistique impossible et, suivant M. Bouillaud même, elle serait plus difficile à faire qu'un poëme épique.

Un des résultats les plus importants de la statistique sera d'éclairer les gouvernements et les médecins sur les causes des décès et sur les maladies qui sont le plus souvent mortelles. C'est avec regret que nous avons vu un grand nombre de bons esprits se laisser rebuter par les

difficultés que présente un tel travail et déclarer que, dans l'état actuel de la France, cette statistique est impossible. M. Vleminckx, l'un des praticiens les plus instruits de la Belgique et médecin en chef de l'armée, est allé plus loin, et en étudiant les nombreux renseignements qui lui sont fournis chaque année, il s'est demandé ce qu'on pouvait en retirer d'utile et de pratique : « Veut-on que ces états (qui, pour le dire en passant, ne seront jamais exacts et parfaitement concluants), ajoute ce savant, servent à satisfaire les curieux? Soit : si l'on ne veut que cela, qu'on donne l'ordre de les dresser ; mais si on veut plus, qu'on soit bien certain qu'on se repaît d'illusions et de chimères. Ce sera beaucoup de temps et d'argent dépensés pour rien..... Je l'affirme, continue M. Vleminckx, parce que quinze ans d'expérience m'ont éclairé autant qu'un homme puisse l'être. » (*Moniteur des hôpitaux*, 1er novembre 1857.)

La constatation des causes principales de décès s'opère à Paris depuis environ un demi-siècle ; le gouvernement désire avec raison étendre cette mesure à toute la France et étudie les meilleurs moyens d'application. Il a été devancé dans cette voie par l'Angleterre, la Belgique, la Bavière, l'état de Genève. Les adversaires de la statistique ne manquent pas de demander quelles améliorations elle a introduites dans ces contrées. En a-t-elle chassé ou du moins a-t-elle rendu moins fréquentes la phthisie, la fièvre typhoïde, la dyssenterie, la pierre, la goutte, la scrofule ? Dès lors, où se trouve l'utilité d'une mesure dispendieuse qui entraîne une grande perte de temps? Des savants ont droit d'être surpris d'entendre formuler des reproches contre toute recherche de la vérité. Celle même dont on n'aperçoit pas l'utilité immédiate peut un jour procurer de grands avantages. Jusqu'ici, la constatation des causes

de décès a été très-défectueuse; il est très-facile de l'améliorer; on s'attaque au défaut même d'une bonne classification des maladies. Qui le conteste? mais la science médicale fait chaque jour des progrès, et rendra cette statistique plus aisée, plus complète et plus méthodique. Entre la connaissance des causes de mort et les moyens de les conjurer, ajoute-t-on, il y a un abîme. Peut-on nier sérieusement qu'un des plus sûrs moyens d'atténuer ou de prévenir un mal serait de connaître sa cause? Il pourrait paraître superflu aux médecins d'insister sur une démonstration qui est de toute évidence. Nous convenons que ni l'Angleterre, ni la Belgique, ni les autres contrées où se pratique la statistique des causes de décès, n'ont fait reculer ni la phthisie, ni la fièvre typhoïde, ni la mortalité; mais il faudrait désespérer de la science si elle ne préparait pas ce résultat, si l'humanité était fatalement condamnée à être décimée par des maux sans remède. D'ailleurs, depuis le commencement de ce siècle, on constate un grand changement, une amélioration notable dans la durée de la vie moyenne; cette amélioration, ainsi que nous le prouverons plus loin, est due à plusieurs causes, parmi lesquelles figurent les progrès de l'hygiène pratique. On ne peut donc assez s'occuper d'une science qui a pour résultat de reculer les limites de la vie.

Non, la statistique n'est point une science d'oisifs et de curieux, sans données sérieuses, sans résultats utiles. Une statistique même très-défectueuse ne peut qu'ajouter à la somme de nos connaissances et rendre des services. On a constaté, par exemple, que la mortalité des militaires en temps de paix est double de celle des hommes du même âge appartenant à la population civile. Ainsi voilà un holocauste de la fleur de la jeunesse, organisé chez tous les peuples et se renouvelant sans cesse; dans quel but?

Afin de se surveiller mutuellement et pouvoir, au gré souvent d'ambitions criminelles, se livrer une guerre d'extermination. Cette vérité seule et cette dépense improductive ne peuvent-elles, indépendamment des questions de justice et d'humanité, conduire les peuples et les gouvernements à modifier ces mœurs barbares, à abolir de leur code le droit de la force, à renoncer d'un commun accord à des armées permanentes de plusieurs centaines de mille soldats? Si les passions humaines ne permettent pas d'espérer une satisfaction que réclament en vain les économistes et les philosophes, on doit du moins étudier les causes de la mortalité des armées en dehors du champ de bataille et chercher à y remédier. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, ces causes, même en temps de paix, sont le changement d'habitudes, l'exposition aux intempéries des saisons et, avant tout, l'agglomération d'un grand nombre d'hommes dans des espaces trop étroits, le casernement. De là proviennent les fièvres typhoïdes, la méningite cérébro-rachidienne, les maladies épidémiques et contagieuses, qui ajoutent un si fort excédant à la mortalité de l'armée. On peut tirer plusieurs conséquences pratiques de cette connaissance ; contentons-nous de faire remarquer que, sous le prétexte d'accoutumer les soldats aux fatigues de l'entrée en campagne, il ne faut pas les exposer sans nécessité aux intempéries des saisons ; on doit améliorer encore l'aération des casernes, créer un plus grand nombre de petits hôpitaux, et diminuer le temps de service, ou du moins donner une plus large extension au système des congés.

Si la statistique n'était pas une science d'une utilité incontestable, il y a longtemps que ses adversaires, préférant le vague des théories et des observations superficielles à la réalité des faits, en auraient cendamné et fait

abandonner la pratique. On doit considérer comme des ennemis plus dangereux encore ces adeptes peu scrupuleux qui en compromettent l'autorité en formulant sur des nombres restreints, et par conséquent sans base solide, des propositions que des chiffres plus imposants, des observations plus consciencieuses, détruisent entièrement. En économie sociale, comme en médecine, ne voyons-nous pas tous les jours chaque auteur de système s'appuyer sur la statistique pour prouver que telle méthode thérapeutique est préférable à telle autre, que l'emprisonnement cellulaire est moralisateur et sans danger pour la santé, tandis que d'autres soutiennent une thèse opposée? L'esprit prévenu et l'intérêt personnel sont si aveugles, que le lecteur trompé voit les résultats changer selon la manière de se servir des chiffres et d'interpréter les faits. Le mensonge, la passion, la légèreté d'esprit, ont pu même inspirer de fausses statistiques; il faut être en garde contre ces causes d'erreur : aucune science peut-être n'exige une probité plus scrupuleuse.

On accuse la statistique de rapprocher ce qui de soi est incompatible, les faits matériels et les faits de l'ordre moral ; de vouloir soumettre à des lois fixes et invariables des phénomènes dont la nature est la mobilité et l'instabilité, par conséquent de supprimer la liberté humaine; on l'accuse de préférer, même pour les sciences physiologiques et sociales, la méthode d'exposition à la méthode d'induction et de regarder celle-ci comme un pis-aller. Aucun de ces reproches n'est fondé; on pourrait les formuler également contre l'observation, source et lumière de tant de connaissances. Qu'est, en effet, la statistique, sinon l'observation précisée par des chiffres? La vérité est dans les faits, non moins que dans les idées ; l'esprit en tire les conséquences. Dans l'étude des sciences,

on ne peut adopter exclusivement ni la méthode numérique, ni la méthode d'induction; l'une et l'autre se prêtent un mutuel appui et se complètent. Le but de la science est de systématiser; mais n'est-ce point une observation attentive et répétée qui fournit les matériaux pour le bien faire? Systématiser, généraliser sans une observation suffisante, c'est placer une pyramide sur sa pointe. Toute science et les arts eux-mêmes commencent par l'étude détaillée et minutieuse des faits bruts, la connaissance des matériaux à mettre en œuvre. L'enseignement est une statistique; il faut apprendre l'analyse afin d'avoir le droit de faire la synthèse. Après l'étude, l'esprit compare, juge et conclut. Rien n'est plus contraire à tout avancement, à tout progrès, que ces jugements préconçus, les raisonnements interminables des esprits faux qui veulent la raison de tout, disserter sans savoir, enseigner sans apprendre, faire les maîtres avant d'être élèves.

On voudrait en vain trouver la certitude dans la science médicale ; il ne faut espérer l'obtenir ni à l'aide de la statistique, ni par aucune autre méthode. Dans plusieurs questions qui intéressent les sciences physiologiques, politiques et morales, on ne peut employer que le calcul des probabilités, aussi rapproché que possible de la certitude. La statistique n'est pas tout, elle ne dispense ni d'induire, ni de juger; après les conquêtes qu'elle a faites et qu'elle promet, négliger ses lumières, ses procédés, ce serait se priver d'un puissant moyen d'investigation. On cherche parfois la différence qui existe entre l'observation et l'expérience; l'observation étudie les phénomènes de la nature dans l'ordre de leur manifestation, l'expérience les interroge et les scrute. Dans les sciences d'observation, la statistique, en introduisant une précision qui n'existait pas jusqu'alors, leur a donné un degré

d'exactitude qu'on n'avait attribué auparavant qu'à la méthode expérimentale.

Si, dans la description des épidémies, qui à chaque apparition changent de caractère, de symptômes et de gravité ; si, dans l'application d'une méthode thérapeutique, qui varie nécessairement suivant la constitution médicale, et d'après l'âge, le sexe, le tempérament, le degré d'aisance ou de misère des malades, la statistique n'a qu'une valeur relative, elle n'en reste pas moins inappréciable ; elle est le seul moyen d'étudier la mortalité générale, d'établir une chronologie de la vie et de dresser des tables de population. Relativement aux dernières questions, toutes d'un vif intérêt pour l'économie sociale, de combien de connaissances, depuis un siècle, la science ne s'est-elle pas enrichie ? On est parvenu à fixer, quoique sans atteindre encore la certitude mathématique, le chiffre de la mortalité générale, et même de la mortalité à chaque âge pour chaque pays ; ce chiffre cependant se compose des éléments les plus divers, offrant de frappants contrastes, dont l'étude est pleine d'enseignements et appelle de promptes réformes dans l'intérêt des populations laborieuses.

On ne connaît qu'imparfaitement le rapport des mort-nés aux naissances par toute la terre ; il est probable qu'il varie prodigieusement selon les climats divers ; cette différence est déjà très-sensible dans chaque contrée de l'Europe. On compte un décès sur dix-neuf naissances à Paris, un sur vingt à Berlin, un sur vingt-quatre à Vienne, un sur vingt-sept à Londres, un sur trente-six à Stockholm. La moyenne pour toute l'Europe est de un sur vingt-deux. Le nombre des mort-nés est plus grand l'hiver que pendant les autres saisons, dans les villes que dans les campagnes, et trois fois

plus considérable dans les naissances illégitimes. Les impressions morales, les soins donnés à la mère pendant la grossesse et à l'époque de l'accouchement, nous paraissent être les principales causes de ces différences; cette opinion nous semble d'autant plus probable, que partout la mortalité, parmi les enfants qui viennent de naître, coïncide avec celle des femmes en couche.

La statistique a recueilli un fait bien surprenant relativement au nombre des mort-nés, sous le rapport du sexe : c'est que la mortalité est plus grande parmi les garçons que parmi les filles; par conséquent, il y a plus d'embryons masculins qui périssent, et jusqu'ici cette loi n'a souffert d'exception dans aucune contrée de l'Europe : les nombres moyens observés sont environ comme 13 est à 10. La statistique a révélé un second fait non moins extraordinaire : quoique la femme soit sujette à un plus grand nombre de maladies et paraisse avoir une constitution moins robuste, chez elle cependant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la mortalité est moins forte à presque tous les âges que chez l'homme. La vie de la femme l'expose-t-elle à moins de périls? A-t-elle plus de modération dans ses passions? Est-elle sujette à moins d'écarts de régime? On n'explique pas complétement cette différence, on la constate; la loi est générale, qu'elle dépende des habitudes ou de la nature de chacun. Une table de mortalité par sexe et pour chaque année de la vie, publiée par M. Rickmann, montre dans quelle proportion, sur un nombre d'individus nés en même temps, la mortalité de l'homme l'emporte sur celle de la femme. Cette table ne comprend pas moins de 3,938,496 décès, observés de 1813 à 1830; c'est de beaucoup la plus large qui ait jamais été dressée. Nous placerons à côté une table de M. Quételet, fondée sur

387,168 décès, et qui permettra de juger la différence de la mortalité, aux principales périodes des âges, entre l'Angleterre et la Belgique. Il résulte de ces deux tables que sur 1,000 individus il en meurt :

En Angleterre.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexes réunis.	En Belgique.
A 1 an.	219	176	195	225
2 ans.	289	241	265	295
5 —	369	321	345	376
10 —	412	462	388	417
15 —	439	389	414	440
20 —	470	426	448	465
30 —	543	509	526	532
40 —	645	582	594	591
50 —	670	649	660	652
60 —	741	717	730	728
70 —	833	810	821	830
80 —	934	918	920	941
90 —	992	988	990	993
100 —	999,7	999,4	999,5	1000

Si l'on compare la première table à celle de Duvillard, on voit qu'il existerait entre les pays auxquels elles se rapportent une différence essentielle dans le chiffre de la mortalité! A un an, le cinquième serait mort en Angleterre, le quart en France ; à 5 ans, le tiers en Angleterre, les deux cinquièmes en France; à 20 ans, les neuf vingtièmes en Angleterre, la moitié en France; à 60 ans, près des trois quarts en Angleterre, tout près des quatre cinquièmes en France, à laquelle fort heureusement la table de Duvillard n'est point applicable aujourd'hui.

Les observations faites jusqu'à ce jour tendent à prouver, que la mortalité est moindre dans les climats tempérés ou modérément froids que dans ceux où règnent des températures extrêmes. Sous le cercle polaire, où l'homme périt jeune et se trouve exposé à des famines fréquentes, la population sera toujours peu nombreuse

et bornée à des tribus errantes ou à des bourgades isolées. Suivant quelques statistiques, la mortalité en Russie est de 1 décès sur 28 habitants, en Autriche de 1 sur 33, en Prusse de 1 sur 38, en France de 1 sur 42, en Angleterre de 1 sur 46. La mortalité est également faible en Suède et en Belgique. Ainsi, en Russie, sur 100,000 habitants, il en meurt annuellement 3,590, tandis que l'Angleterre n'en perd que 2,207, et se trouve le pays où règne la plus faible mortalité; elle est effrayante cependant dans les villes manufacturières, dévorées par la débauche et le paupérisme; mais, ainsi que nous le dirons plus loin, la balance est rétablie par la longévité des districts agricoles. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le climat de l'Angleterre n'est pas le plus salubre d'Europe; il montre combien le travail, l'industrie, les institutions, peuvent, en favorisant le bien-être, corriger et améliorer la nature.

On compte un plus grand nombre de décès dans les pays chauds que partout ailleurs. Cette remarque devient sensible en Europe, à mesure qu'on avance des régions du centre vers les contrées méridionales. Ainsi, tandis que dans les premières on trouve un décès sur 40 habitants, dans les secondes, il en existe un sur 32. A Naples et dans plusieurs villes de l'Italie, il meurt annuellement 4,046 individus sur 100,000. Cette mortalité va toujours croissant jusqu'aux régions voisines de l'équateur : il y a 1 décès sur 28 habitants à Batavia, 1 sur 27 à la Guadeloupe, 1 sur 20 à Bombay, 1 sur 19 dans la province de Guanaxato, au Mexique. Il existe des contrées moins salubres encore sur la côte occidentale d'Afrique et sur les rivages marécageux de l'Amérique. Dans tous ces pays, une fécondité prodigieuse accompagne toujours une grande mortalité, cause principale de

l'état d'enfance et de misère dans lequel languissent la plupart des nations intertropicales.

Dans notre précédent ouvrage (*De l'Influence des climats sur l'homme*, t. I, p. 393, et t. II, p. 1 et suiv.) nous avons fait remarquer que, dans presque toute l'Europe, le maximum des décès a lieu sur la fin de l'hiver et le minimum vers le milieu de l'été. Lorsque le contraire arrive, il faut en chercher la cause dans des circonstances locales. Les jeunes gens, pleins de force et de vie, sont moins soumis à l'influence périodique des saisons; elles ont plus d'empire sur les enfants en bas âge, comme on l'a vu plus haut, ainsi que sur les vieillards, dont le sang est plus sujet à se refroidir et dont les forces languissent; l'hiver leur est fatal, et le soleil d'été, pourvu qu'il ne soit pas trop ardent, réchauffe agréablement leurs sens engourdis: pour deux enfants ou vieillards qui succombent en janvier, il n'en meurt qu'un en juillet.

Ainsi que nous l'avons également prouvé, la mortalité est plus considérable dans les plaines basses, sur les rivages souvent inondés que sur les plateaux; et tandis qu'on ne trouve qu'un décès sur 38 habitants dans les contrées montagneuses, on en rencontre un sur 20 dans les pays couverts d'étangs. Un ancien préfet de l'Ain, M. Bossi, ayant divisé le département en quatre zones sous le rapport de la salubrité, trouvait :

1 décès	sur 28	habitants	dans les	communes	de la montagne.
1 —	sur 26	—	—		du rivage,
1 —	sur 24	—	—		de la plaine enclavée.
1 —	sur 20	—	—		de marais.

L'influence funeste des marais s'accroît singulièrement par la haute température; avec le climat de Rome, la Hollande aurait l'insalubrité des marais Pontins; si Batavia se trouvait sous le 54e degré de latitude boréale,

elle ne serait pas plus malsaine que la Hollande. Les épidémies se réproduisant chaque année au voisinage des marais, le renouvellement des populations devient plus rapide, la vie est plus précaire et plus courte; un petit nombre d'hommes atteignent l'âge adulte, et surtout la vieillesse. Néanmoins, suivant la juste remarque de Villermé, la population ne diminue pas, par la raison toute simple que les mariages se font presqu'au sortir de l'enfance et que, dans un laps de temps donné, il y a relativement au nombre des habitants beaucoup plus de naissances que dans les autres pays; mais la valeur des personnes est bien différente. Là, ce sont des individus chétifs, infirmes, qui s'anéantissent avant d'avoir pu être utiles; ici, ce sont des hommes bien portants, valides, vigoureux, qui font la fortune du pays.

Les épidémies changent partout le chiffre de la mortalité. La peste noire du XIV[e] siècle promena pendant trente ans ses ravages en Europe et enleva du cinquième au tiers, et même dans quelques contrées, dit-on, la moitié de la population. Quelques grandes villes, et particulièrement Smolensk, l'une des plus populeuses de cette époque, restèrent presque sans habitants. A Londres, selon Marschall, la peste enleva, en 1592, 44 sur 100 de ses habitants; en 1597, 59 sur 100; en 1603, 82 sur 100; en 1625, 70 pour 100; en 1636, 41 pour 100. Nous abrégeons : on peut consulter pour plus de détails notre ouvrage des *Trois Fléaux*. Malthus prétend que, partout où elles se renouvellent fréquemment, les épidémies indiquent la misère des peuples, ou, en d'autres termes, un excès de population relativement aux subsistances. La plupart des années disetteuses sont presque toujours la cause de quelque épidémie ou du moins d'une mortalité plus considérable; cette année même, l'insuffisance de la

récolte en Algérie a coûté la vie à plus de cent mille Arabes. En 1846, un mal épidémique ayant détruit la récolte des pommes de terre en Irlande, plusieurs districts furent frappés d'une mortalité supérieure à celle qui régna du temps de choléra. Une correspondance de Dublin du 12 décembre mentionnait 47 personnes littéralement mortes de faim, et ce n'était encore que le commencement de l'hiver. Les crimes se multipliaient. Mais toutes les épidémies ne sont pas dues aux disettes. On ne saurait attribuer à cette cause l'une des plus terribles qui, à diverses reprises, ait ravagé le monde, celle de petite vérole; les épidémies de croup, de dyssenterie, de peste, de fièvre jaune et de choléra ne tiennent point aux mauvaises récoltes. La plupart ont diminué de fréquence et d'intensité par les progrès de la civilisation et le dessèchement des marais. Toutefois, la cause d'un certain nombre d'épidémies reste couverte d'un voile impénétrable.

L'habitation des villes ou celle des campagnes exerce une influence très-marquée sur le chiffre des décès qu'on remarque dans les unes et dans les autres. En 1838, M. Farr réunit les rapports fournis par plusieurs grandes villes et s'appliquant à une population de 3,726,221 habitants; il en compara les résultats avec ceux des districts agricoles d'une population équivalente, 3,539,908, sous le rapport de la mortalité. Voici comment se répartirent les décès suivant les maladies :

	Dans les villes.	Dans les campagnes.
Maladies endémiques, épidémiques ou contagieuses!.	23,655	13,685
Maladies du système nerveux	15,651	8,177
— de l'appareil respiratoire	28,973	18,508
A reporter	68,279	30,310

Report...............	68,279	30,310
Maladies de l'appareil circulatoire.....	1,301	712
— de l'appareil digestif.........	6,505	3,361
— des voies urinaires...........	417	373
— des organes de la génération..	984	547
— de l'appareil locomoteur......	653	354
— de l'appareil cutané..........	144	66
— de siége incertain............	10,447	10,529
— de vieillesse................	7,374	8,874
— morts violentes.............	3,104	2,516
— Causes non indiquées........	1,811	2,708
Total des décès.........	101,019	70,410

Ainsi, la mortalité des villes excède de près d'un tiers celle des campagnes; ajoutons encore que M. Farr a compris dans ces dernières quelques grandes villes et le pays de Cornouailles, où les travaux des mines occasionnent tant d'accidents et de graves maladies. L'influence défavorable des villes se fait surtout sentir dans les premières années de l'enfance, ainsi qu'il résulte du tableau suivant, qui présente en regard le nombre d'enfants morts au-dessous de 3 ans et de vieillards au-dessus de 70 ans sur 100 morts de tout âge, dans les villes et dans les campagnes :

Enfants morts au-dessous de trois ans sur 1,000 *morts de tout âge.*

Villes.	
Manchester................................	475
Leeds.....................................	447
Birmingham	440
Liverpool.................................	437
Londres...................................	338
Campagnes.	
Le Dorsetshire et le Wittshire...............	281
Devonshire................................	296
Yorkshire.................................	282
Lancashire, etc............................	253
Dans toute l'Angleterre.....................	343

Individus morts à 70 ans et au-dessus sur 1,000 morts de tout âge.

Villes.	
Manchester	53
Leeds	68
Birmingham	78
Liverpool	60
Londres	99
Campagnes.	
Le Dorsetshire et le Yorkshire	200
Devonshire	208
Yorkshire	202
Lancashire	212
Dans toute l'Angleterre	140

Ainsi, dans les campagnes, il succombe un nombre d'enfants beaucoup moins considérable que dans les villes, et un plus grand nombre d'individus y arrivent à un âge avancé. Les districts métallifères, où existe un grand encombrement, se rapprochent de la mauvaise condition des villes; le Staffordshire présente 462 enfants au-dessous de 3 ans sur 1,000 morts, le Durham et le Northumberland 349. On ne trouve dans le premier que 90 individus au-dessus de 70 ans sur 1,000 décès, 150 dans les seconds. Il résulte de ces données que dans les grandes villes de l'Angleterre la vie moyenne est de 37 ans, tandis qu'elle s'élève jusqu'à 50 dans les districts agricoles. M. Farr recherche comment ces résultats peuvent être améliorés, et pour les villes et pour les campagnes; mais le problème ne lui paraît pas encore complétement résolu [1].

Les résultats fournis par le *Registraire général* anglais se trouvent confirmés par chacune de ses nouvelles publications ; tous les économistes en ont constaté de sembla-

[1] *Rapport du registraire général sur les naissances, les morts, les mariages en Angleterre*, 1839-48.

bles. Dans les campagnes, il est vrai, le développement est moins hâtif; mais le travail, quand il n'est pas excessif, entretient les forces; moins de passions dévorantes consument la vie. L'habitant des campagnes, le simple agriculteur, est généralement moins bien logé, moins bien nourri, plus mal vêtu que celui des villes; mais une seule chose compense tout ce qui lui manque, l'air : un air vif et sain, renouvelé sans cesse, assaini par la végétation. L'agglomération d'un grand nombre d'individus dans les cités populeuses, les émanations de tant de corps, l'air stagnant des rues étroites, sont autant de causes d'insalubrité; puis le défaut d'exercice des uns, le travail dans les ateliers renfermés des autres, les écarts de régime si fréquents, la misère à côté du luxe, la débauche, qui en est la conséquence inévitable, ajoutent aux dangers de l'encombrement et contribuent à avancer le terme de la vie. Néanmoins, grâce aux progrès de la civilisation et de l'hygiène publique, la salubrité des grandes villes ne cesse de s'améliorer; depuis que Londres a été rebâtie par suite de l'incendie de 1666, et malgré les exhalaisons qui s'élèvent de la Tamise pendant les fortes chaleurs, et dont on sait la cause, malgré la hideuse misère, la malpropreté repoussante du *Rokery*, les épidémies pestilentielles en ont disparu; vers le milieu du dernier siècle, la mortalité annuelle était encore de 1 sur 20 environ. Depuis cette époque, elle a été constamment en diminution; en 1801 on comptait un décès sur 35 habitants; en 1811, 1 sur 38; aujourd'hui on n'en compte plus qu'un sur 45, et même un sur 49 d'après M. Rickmann. En un siècle donc, les chances de vie ont plus que doublé à Londres. Moscou a toujours été l'une des plus belles capitales d'Europe et, depuis l'incendie de 1812 qui la détruisit presque entièrement, relevée de ses ruines, elle s'est assainie encore, et

aujourd'hui elle n'est pas moins salubre que belle. Paris n'a cessé de gagner depuis le siècle de Louis XIV. Nous sommes persuadé que les magnifiques travaux, qui se poursuivent depuis vingt ans, le rendront bientôt l'égal de Londres pour le chiffre de la faible mortalité. Nous n'acceptons qu'avec réserve, et nous croyons devoir citer cependant l'opinion des économistes qui classent quelques villes, où le chiffre des décès serait moindre dans l'ordre suivant : Londres, Madrid, Moscou, Paris, Copenhague, Dresde, Amsterdam, Stockholm, Vienne, Venise, etc.

Tous les habitants d'une même ville ne participent point à un égal degré aux conditions de salubrité qui y règnent. Dans ses recherches sur la mortalité de Paris, Villermé a montré que le nombre des décès se trouvait au minimum dans les anciens premier, deuxième, et troisième arrondissements, tandis qu'il était à son maximum dans les anciens dixième, huitième et douzième. On rencontre dans les quartiers de toutes les villes les mêmes inégalités; elles sont dues à la richesse des uns et à la misère des autres.

C'est dans les villes manufacturières et dans les contrées minières qu'on remarque particulièrement ces inégalités désastreuses, et que le mal l'emporte sur le bien dans des proportions déplorables. Est-il donc vrai, ainsi que Blanqui le rapporte d'après un travail de M. le docteur Gosselet, que sur 21,000 enfants nés à Manchester, il en est mort 20,700 avant l'âge de 5 ans ? Ce chiffre accusateur présenté, en 1848, à l'Académie des sciences morales et politiques, ne fut point démenti. Dans cette ville, où l'industrie du coton accumule chaque année des richesses immenses, la misère, l'ivresse et la prostitution vous arrêtent à chaque rue. Liverpool, la rivale de Manchester pour le commerce, la richesse et la science économique,

présente le même spectacle de dégradation. Quoique la mortalité soit moins défavorable à Leeds, on y rencontre dans les bas quartiers des scènes comparables à celles de Manchester et de Liverpool. Une impasse, *la cour du Soulier*, contient dans 34 maisons, comprenant 57 chambres, une population de 340 personnes, entassées et couchées pêle-mêle dans l'état du dénûment le plus hideux et de la malpropreté la plus repoussante. Les tribunaux retentissent souvent des scènes de monstrueuse immoralité qui se passent dans ces repaires de l'ignorance, de la misère et du vice. Comment M. Baines a-t-il pu prétendre que les comtés manufacturiers l'emportent sur les comtés agricoles en intelligence et en moralité! Le contraire est prouvé depuis longtemps.

En 1833, un mécanicien âgé de 51 ans, Titus Rowbotham, appelé à déposer devant la commission des manufacturiers, s'exprima en ces termes : « J'ai vu trois générations d'ouvriers. Je connais maintenant des hommes qui sont de mon âge, et même plus jeunes que moi, et qui ont passé leur vie à tourner la *mull-jenny*. Leur intelligence s'est affaiblie ; elle s'est desséchée comme un arbre ; ils sont devenus pareils à des enfants. Les longues heures du travail ainsi que la chaleur qui règne dans les filatures produisent l'épuisement. Les ouvriers ne peuvent pas manger, et ils vont boire. L'ivrognerie s'empare d'eux ; leur santé se ruine ; leur esprit s'éteint. »

Il est inutile de faire remarquer que la mortalité qui décime les villes manufacturières n'est plus la même chez le riche et le pauvre, chez le travailleur aisé et l'ouvrier épuisé par les privations, chez l'artisan instruit et chez le malheureux abruti par l'ignorance : « Le droit à l'instruction, disait James Hole, est aussi sacré que le droit à la vie ; car lui seul fait que la vie a quelque prix. Il ne

faut d'ailleurs attendre aucun progrès, si la science n'est point alliée au travail; la routine se perpétue, aucune amélioration ne se réalise; la santé de l'ouvrier s'altère, et les générations s'étiolent et s'épuisent. » Les *mechanic's institutes*, qui avaient pour but de répandre parmi le peuple l'instruction scientifique et professionnelle, n'ont répondu qu'imparfaitement aux espérances de leurs fondateurs.

En Belgique, en France, en Prusse comme en Angleterre, toutes les villes manufacturières offrent, à des degrés divers cependant, une population vouée aux mêmes misères, à la même dégradation, à la même mortalité. Nous pourrions citer en particulier Reims, Mulhouse, Rouen, Lille et quelques autres centres manufacturiers; nous ne mentionnerons qu'un petit nombre de faits relatifs à cette dernière ville. En 1848, la Chambre de commerce de Lille disait : « La dégénérescence de notre population, dégénérescence qui frappe si tristement les yeux et le cœur, trouve l'une de ses principales causes, pour ne point dire la première, dans les conditions inhumaines et immorales du logement des ouvriers. » Les caves habitées par ces malheureux sont répandues dans toute la ville, et principalement dans les quartiers pauvres. Blanqui en visita la plupart, une à une, en interrogeant les spectres qui les habitaient, en inventoriant le mobilier indescriptible de ces repaires, quand ce mobilier n'était pas comme presque toujours une affreuse litière d'ordures. Il rappelle qu'accompagné par Durant Saint-Amant, l'ancien préfet du Nord, et plusieurs membres du conseil municipal, suffoqué par l'odeur méphitique qui s'exhalait de l'une de ces caves, il dut remonter précipitamment au grand air et faillit s'évanouir. Les membres du conseil municipal voyaient en frémissant ces horribles lieux pour la première fois. Ainsi, dans une ville dont l'industrie procure à quel-

ques privilégiés des richesses immenses, il y a un nombre considérable d'ouvriers dont le travail est excessif, le salaire insuffisant, dont la nourriture n'est pas toujours saine, et qui habitent avec leurs familles des caves immondes, n'ayant pour ouverture qu'une porte étroite donnant sur la rue. Quelle sera la conséquence de tant de misères ?

La Chambre de commerce de Lille a signalé une dégénérescence de la race humaine telle que, chaque année, les conseils de révision appelaient pour former le contingent le double des conscrits qu'il fallait ailleurs. Là comme partout l'insalubrité produit ses effets accoutumés. Écoutons M. le docteur Gosselet : « Il meurt avant la cinquième année un enfant sur trois naissances dans la rue Royale (le beau quartier) ; il en meurt 7 sur 10 dans les Rues-Réunies ; et dans la rue des Etaques considérée seule, c'est sur 48 naissances 46 décès avant trois ans que nous trouvons ! Là, à deux pas de vous, dans la demeure de l'ouvrier, sur 25 enfants, un seul peut atteindre la cinquième année. » Blanqui rapporte que ses yeux étaient mouillés de larmes en consignant les incroyables détails de son sinistre inventaire.

Tout en signalant l'influence fâcheuse du travail des mines sur la vitalité, nous ne parlerons ni des mines de mercure d'Almaden, ni des mines de l'Oural et du Caucase ; les victimes renfermées dans ces tombes lugubres ne vivent que d'une vie languissante et éphémère. En Angleterre, en France et en Belgique, la mortalité des mineurs est supérieure à celle des ouvriers des autres professions, quoiqu'elle n'égale pas celle des malheureux attachés aux manufactures. Il résulte d'un travail du docteur Farr publié en 1861 que dans le Staffordshire, sur 10,000 mineurs âgés de vingt ans, 1,343 meurent avant d'atteindre la trentième année. « A l'âge de 40 ans, il n'en reste plus que

7,377; à cinquante, 5,928; à soixante, il n'y en a plus que 4,052. Ainsi, 5,948 mineurs succombent avant leur soixantième année. Dans les districts de Durham et du Northumberland, sur 10,000 mineurs âgés de vingt ans, 9,347 atteignent la trentaine (perte 653); à l'âge de quarante ans, on en compte 8,530; à cinquante, 7,492, et, enfin, à soixante, 6,155 sont en vie. La mortalité n'a donc été que de 3,845 individus. Dans les districts de Cornwall, sur 10,000 mineurs âgés de vingt ans, 4,011 seulement arrivent à la soixantième année; et dans le Merthyr Tydvil, sur le même nombre de jeunes mineurs, il en meurt 6,523 avant soixante ans.

Il résulte de ces chiffres que si l'on compare la moyenne de l'existence dans les autres comtés avec celle des mineurs, on arrive à ce résultat : qu'en Angleterre, chaque individu âgé de 20 ans vit en moyenne jusqu'à 44 ans, tandis que, chez les mineurs du même âge, la moyenne pour ceux du Durham et du Northumberland est réduite à 42 ans, et tombe à 35 dans le Cornwall, à 33 ans dans le Staffordshire, à 31 enfin dans le Merthyr-Tydvil (Galles de Sud). A l'honneur de notre industrie, les conditions hygiéniques des mineurs en France ont été fort améliorées, et l'emportent sur celles de la Belgique et de l'Angleterre.

Au nombre des causes qui influent davantage sur la mortalité, il faut compter l'emprisonnement ; dans tous les pays, la mort moissonne un plus grand nombre de prisonniers que d'hommes libres du même âge. Plusieurs causes contribuent à ce résultat : d'une part les souffrances morales, de l'autre les conditions hygiéniques dans lesquelles ils sont placés; il faut compter en première ligne l'encombrement. Les tableaux statistiques publiés par Villermé ont mis en évidence ce fait désolant : que la

mortalité exerce moins de ravages dans les bagnes que dans les prisons ordinaires. A quoi faut-il attribuer ce résultat? A ce que les galériens font de l'exercice en plein air, et sont mieux nourris; ceux qui travaillent ont chaque jour du vin, de la bière ou du cidre et de la viande deux fois par semaine. On lit dans un travail sur les prisons de ce savant hygiéniste que, pendant deux années consécutives, la mortalité dans le bagne de Toulon fut de 1 sur 18, dans celui de Brest de 1 sur 27, et dans celui de Lorient de 1 sur 39,17. Celui de Rochefort, situé dans une contrée marécageuse, fournit 1 décès sur 11,51. Dans le cours de 1827, la mortalité générale dans 16 maisons centrales de détention fut de 1 sur 22; 1 sur 16 pour les hommes, 1 sur 26 pour les femmes. Mais ces chiffres étaient répartis d'une manière très-inégale, suivant l'état des prisons et les ressources dont pouvaient disposer les détenus. A Paris, par exemple, où les conditions hygiéniques laissent moins à désirer, on a vu la mortalité des Madelonnettes descendre à 1 sur 38 et celle de la Grande-Force à 1 sur 48,88, tandis qu'elle est épouvantable dans plusieurs dépôts de mendicité. A Laon, pendant une période de 13 ans, finissant en 1826, les décès furent de 1 sur 4,32 ; à Saint-Denis, de 1 sur 3,45 ; à Auch, de 1 sur moins de 3 ; à Metz, cette proportion fut même de 1 sur 2,22. Dans ces dépôts, il est vrai, la population se compose de vieillards épuisés par la misère, l'ivresse et la crapule; c'est une proie facile pour la mort[1].

L'insalubrité d'une prison suffit pour y multiplier les décès. Des murailles épaisses, humides, percées de quelques meurtrières, une nourriture chétive, de la paille pour coucher, firent longtemps de la maison d'arrêt de Pau la

[1] *Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, t. I, p. 1 et suiv.

prison la plus horrible de France ; de 1804 à 1810, la mortalité y fut de 1 sur 3, 92, tandis que dans les autres maisons d'arrêt elle était de 1 sur 32, et même de 1 sur 48,88 à Paris. Une année de disette, comme en 1816 et en 1847, survient-elle, les décès se multiplient. Améliore-t-on les conditions hygiéniques, aussitôt la mortalité diminue. M. Colchen, préfet de la Moselle, constate cette amélioration, à mesure qu'une bonne police, une nourriture plus saine et une plus grande propreté dans les vêtements furent introduites dans les prisons de Metz, par suite de l'obligation imposée aux détenus de travailler. La maison de justice de Rouen perdit 1 sur 4,6 détenus pendant les années 1812, 1813 et 1814, tandis que de 1815 à 1825, l'amélioration de la nourriture, du régime et des infirmeries fit descendre le chiffre des décès à 1 sur 51,18.

Nous sommes persuadé que la statistique des prisons chez les peuples voisins fournirait des enseignements analogues, et que, dans toutes, on verrait à la suite d'une mortalité effrayante, l'introduction de bonnes mesures hygiéniques diminuer le chiffre des décès. Dans les sept dépôts de mendicité de la Belgique, la mortalité est de 1 sur 8,91. Au dépôt de mendicité de Mons, où se trouvent cependant réunies de bonnes conditions d'hygiène, telles que aération, propreté, alimentation convenable, où ne règne aucune maladie épidémique, sur une population moyenne de 500 reclus, on compte chaque année de 50 à 55 décès. Du 1er janvier au 15 mai 1846, sur environ 700 individus, il en périt 106 [1]. Le dépôt de Bruges n'est pas plus salubre que celui de Mons ; une population de 600 personnes fournit quelquefois 5 ou 6 décès par jour. Ajoutons toutefois qu'il s'agit, dans les

[1] *Gazette de Mons*, 30 mai 1846.

deux cas, de mendiants exposés à de longues privations antérieures, de vieillards infirmes, d'enfants en bas âge, rachitiques, épuisés, apportés souvent au dépôt presque moribonds. A l'époque de la plus mauvaise tenue de la prison de Vilvorde, la mortalité fut de 1 sur 1,27 ; c'est-à-dire qu'en entrant dans la prison, chaque détenu entrait dans son tombeau ; puis, par suite d'améliorations successives, le chiffre mortuaire ne fut plus que de 1 sur 30, 36, tant l'hygiène a du pouvoir sur la vie des hommes et sur la condition des peuples !

L'emprisonnement est une peine qui doit à peu près disparaître du code des peuples civilisés. Elle est contraire au but de la loi qui veut, non pas seulement punir, mais surtout moraliser ; or la prison ne fait qu'augmenter la haine et la vengeance. Elle est nuisible à l'individu dont elle paralyse l'industrie, mine souvent la santé et occasionne parfois la mort prématurée. Elle frappe toute une famille innocente en la privant de son protecteur, de son gagne-pain, en livrant des enfants sans fortune à la misère, en exposant de malheureuses jeunes filles à de plus affreux périls encore. Enfin, elle est antisociale : la société se prive du travail de quelques-uns de ses membres actifs, et paye à grands frais d'autres membres qui pourraient travailler, dont la seule occupation consiste à garder et à surveiller des hommes condamnés à ne rien faire. En 1853, on voyait inscrite au budget des dépenses de l'Algérie je ne sais plus qu'elle somme effrayante, pour construction de nouvelles prisons nécessitées par la disette des deux dernières années. On a fort heureusement aboli l'emprisonnement pour dettes ; est-il donc rationnel de le conserver pour délits de la pensée, et de le faire subir à des hommes tels que Béranger, Lamennais, Chateaubriand et tant d'autres illustres penseurs ?

Ainsi, la mortalité est très-variable suivant l'âge, le sexe, le climat, les pays de plaine ou de montagne, les contrées salubres ou marécageuses, l'habitation des villes ou de la campagne, la profession, l'état d'aisance ou de misère, et suivant enfin tant d'autres conditions de la vie sociale. Une table de mortalité générale ne représentera donc pas l'espoir de vie et la crainte de mort de chacun. Elle sera trop favorable pour les malheureux dont nous avons énuméré les privations, les souffrances et les dangers qui menacent leur santé et leur vie. Elle ne le sera pas assez pour les classes aisées et riches, à qui rien ne manque, sinon parfois la sagesse et la modération. Il résulte encore du concours de tant de circonstances que la mortalité ne saurait être la même ni sur les points du globe très-éloignés les uns des autres, ni même chez des peuples assez rapprochés, mais qui diffèrent par le degré d'aisance, par les mœurs, le climat et les produits du sol.

Les résultats fournis par les tables de mortalité ne sont qu'approximatifs; on les voit varier non-seulement dans les diverses contrées, mais encore dans la même contrée, suivant les points de vue dans lesquels se place chaque observateur. Il n'existe donc pas une seule table de mortalité parfaitement exacte et complétement satisfaisante. La première fut publiée par le célèbre astronome Halley, d'après des observations recueillies sur les registres mortuaires de Breslaw, en Silésie; il suffit de rappeler que cette ville est un grand centre manufacturier, pour expliquer les résultats défavorables qu'elle présente. La table de Dupré de Saint-Maur, membre de l'Académie française, rectifiée par Saint-Cyran et Buffon, fut composée en consultant les registres de trois paroisses de Paris et de quelques paroisses rurales; les chiffres de la mortalité en

sont moins avantageux encore que ceux de la table précédente. Postérieurement vinrent les tables de Duvillard et de Déparcieux; la première fut publiée en 1806, à la page 161 de l'ouvrage intitulé : *Analyse de l'influence de la petite vérole sur la mortalité.* « Elle présente, dit ce judicieux médecin, tous les résultats de la mortalité générale, d'après un assez grand nombre de faits recueillis avant la Révolution en divers lieux de la France, et elle doit représenter assez exactement la loi de mortalité. » Cette table, nous n'en doutons pas, était d'une remarquable exactitude pour l'époque où elle fut dressée; mais, depuis, les divers élements de la population ont subi des changements favorables, et quoique toujours consultée et employée, elle donne une mortalité trop rapide pour l'état actuel de la population, La table de mortalité de Déparcieux fut publiée en 1746 d'après des têtes choisies, des tontiniers; comparée à celle de Duvillard, elle présente une amélioration très-notable dans la durée de la vie, et, chose remarquable! elle exprime aujourd'hui la loi de mortalité en France. A ces deux tables nous joindrons celle de W. Morgan pour la ville de Northampton, et celle de J. Milne pour la ville de Carlisle.

LOI DE LA MORTALITÉ EN FRANCE

d'après Duvillard.

Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.
0	1000000	37	390219	74	80423
1	767525	38	383300	75	71745
2	671834	39	376363	76	63424
3	624668	40	369404	77	55511
4	598713	41	362419	78	48057
5	583151	42	355400	79	41107
6	573025	43	348342	80	34705
7	565838	44	341235	81	28886
8	560245	45	334072	82	23680
9	555486	46	326843	83	19106
10	551122	47	319539	84	15175
11	546888	48	312148	85	11886
12	542630	49	304662	86	9224
13	538255	50	297070	87	7165
14	533711	51	289361	88	5670
15	528969	52	281527	89	4686
16	524020	53	273560	90	3830
17	518863	54	265450	91	3093
18	513502	55	257193	92	2466
19	507949	56	248782	93	1938
20	502216	57	240214	94	1499
21	496317	58	231488	95	1140
22	490267	59	222605	96	850
23	484083	60	213567	97	621
24	477777	61	204380	98	442
25	471366	62	195054	99	307
26	464863	63	185600	100	207
27	458282	64	176035	101	135
28	451635	65	166377	102	84
29	444932	66	156651	103	51
30	438183	67	146882	104	29
31	431398	68	137102	105	16
32	424583	69	127347	106	8
33	417744	70	117656	107	4
34	410886	71	108070	108	2
35	404012	72	98637	109	1
36	397123	73	89404	110	0

LOI DE LA MORTALITÉ EN FRANCE POUR DES TÊTES CHOISIES,
Suivant Déparcieux (*).

Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.
0		34	702	68	347
1		35	694	69	329
2		36	686	70	310
3	1000	37	678	71	291
4	970	38	671	72	271
5	948	39	664	73	251
6	930	40	657	74	231
7	915	41	650	75	211
8	902	42	643	76	192
9	890	43	636	77	173
10	880	44	629	78	154
11	872	45	622	79	136
12	866	46	615	80	118
13	860	47	607	81	101
14	854	48	599	82	85
15	848	49	590	83	71
16	842	50	581	84	59
17	835	51	571	85	48
18	828	52	560	86	38
19	821	53	549	87	29
20	814	54	538	88	22
21	806	55	526	89	16
22	798	56	514	90	11
23	790	57	502	91	7
24	782	58	489	92	4
25	774	59	476	93	2
26	766	60	463	94	1
27	758	61	450	95	0
28	750	62	437		
29	742	63	423		
30	734	64	409		
31	726	65	395		
32	718	66	380		
33	710	67	364		

(*) *Essai sur les Probabilités de la vie humaine*, par Déparcieux; Paris, 1746.

LOI DE LA MORTALITÉ DANS LA VILLE DE NORTHAMPTON (*).

Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.
0	11655	31	4310	65	1632
3 mois.	10310	32	4235	66	1552
6	9756	33	4160	67	1472
9 mois.	9203	34	4085	68	1392
1 an.	8650	35	4010	69	1312
	7283	36	3935	70	1232
3	6781	37	3860	71	1152
4	6446	38	3785	72	1072
5	6249	39	3710	73	992
6	6065	40	3635	74	912
7	5925	41	3559	75	832
8	5815	42	3482	76	752
9	5735	43	3404	77	675
10	5675	44	3326	78	602
11	5623	45	3248	79	534
12	5573	46	3170	80	469
13	5523	47	3092	81	406
14	5473	48	3014	82	346
15	5423	49	2936	83	289
16	5373	50	2857	84	234
17	5320	51	2776	85	186
18	5262	52	2694	86	145
19	5199	53	2612	87	111
20	5132	54	2530	88	83
21	5060	55	2448	89	62
22	4985	56	2366	90	46
23	4910	57	2284	91	34
24	4835	58	2202	92	24
25	4760	59	2120	93	16
26	4685	60	2038	94	9
27	4610	61	1956	95	4
28	4535	62	1874	96	1
29	4460	63	1793		
30	4385	64	1712		

(*) *The Principles and doctrine of assurances, annuities on lives*, etc.; by W. Morgan London, 1821, p. 235.

LOI DE LA MORTALITÉ DANS LA VILLE DE CARLISLE (*).

Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.
0	10000	32	5528	69	2525
1 mois.	9467	33	5472	70	2401
2	9313	34	5417	71	2277
3 mois.	9226	35	5362	72	2143
6	8970	36	5307	73	1997
9	8715	37	5251	74	1841
1 an.	8461	38	5194	75	1675
2	7779	39	5136	76	1515
3	7274	40	5075	77	1359
4	6998	41	5009	78	1213
5	6797	42	4940	79	1081
6	6676	43	4869	80	953
7	6594	44	4798	81	837
8	6536	45	4727	82	725
9	6493	46	4657	83	623
10	6460	47	4588	84	529
11	6431	48	4521	85	445
12	6400	49	4458	86	367
13	6368	50	4397	87	296
14	6335	51	4338	88	232
15	6300	52	4276	89	181
16	6261	53	4211	90	142
17	6219	54	4143	91	105
18	6176	55	4073	92	75
19	6133	56	4000	93	54
20	6090	57	3924	94	40
21	6047	58	3842	95	30
22	6005	59	3749	96	23
23	5963	60	3643	97	18
24	5921	61	3521	98	14
25	5879	62	3395	99	11
26	5836	63	3268	100	9
27	5793	64	3143	101	7
28	5748	65	3018	102	5
29	5698	66	2894	103	3
30	5642	67	2771	104	1
31	5585	68	2648		

(*) *A Treatise on the valuation of annuities and assurances on lives and survivorships*, by J. Milne. London, 1815; t. II, p. 564.

Le nombre des vivants à chaque âge indique combien sur un nombre donné d'enfants, que l'on suppose nés en même temps, il en reste après 1 an, 2 ans, 3, jusqu'à ce que tous aient succombé. Cette survivance exprime la loi de la mortalité et combien d'enfants, nés dans la même année, parviennent à un âge déterminé.

La table de mortalité de Déparcieux, complétée et modifiée par M. Mathieu, conduit ce savant à une distribution très-approximative des 810,000 décès annuels que l'on compte moyennement en France. Avec les 970,000 naissances nouvelles et les décès de la première année, on trouve une population de 855,310 enfants de l'âge de 0 à 1 an.

« S'il y avait égalité entre les naissances et les décès annuels, dit M. Mathieu, de simples soustractions successives des décès partiels, d'après une règle bien connue, donneraient directement les populations de chaque âge en partant de 855,310. Mais comme les naissances surpassent beaucoup les décès annuels, les populations ainsi obtenues sont trop grandes, et il faut les faire diminuer de manière à représenter les faits observés. Or, si l'on double le nombre 305,500 des jeunes gens de 20 à 21 ans soumis annuellement au recrutement de l'armée, on a 611,000 pour la population totale, hommes et femmes de 20 à 21 ans. Il faut donc que les populations partielles déduites de la population 855,310 de 0 à 1 an, et des décès, soient diminuées proportionnellement, de manière à retomber sur la population connue, 611,000 de 20 à 21 ans.

Avec les décès à chaque âge, après 21 ans, on peut déduire de la population 611,000, les populations partielles, à partir de 21 ans, en les assujettissant à devenir très-petites au delà de 90 ans et à former une somme d'environ 20 millions. En effet, les 10 millions de votes recueillis par le suffrage universel montrent qu'en France

il y a au moins 10 millions d'hommes âgés de 21 ans et au-dessus. En y ajoutant autant de femmes, on arrive à environ 20 millions de population.

Cette table donne, avec une approximation suffisante dans les applications ordinaires, la distribution d'une population de 34,860,387 habitants en populations partielles de chaque âge. La somme 20,590,180 des populations partielles, depuis 21 ans jusqu'à la fin de la table, représente la *population majeure*. Elle comprend les hommes et les femmes de tous les âges, depuis 21 ans jusqu'au terme de la table. La moitié 10,295,090 est le nombre des hommes âgés de 21 ans et plus, compris dans le suffrage universel. C'est presque les 3/10 de la population totale 34,860,387. Ainsi le nombre des hommes majeurs ou des électeurs d'un département est représenté à très-peu près par les trois dixièmes de sa population.

La *population mineure* est 14,270,207 ; elle comprend les populations partielles de la naissance à 21 ans. En la comparant à la population majeure 20,590,180, on trouve qu'en France la population mineure est à peu près les deux tiers de la population majeure.

Le nombre moyen 305,500 des jeunes gens de 20 à 21 ans soumis au recrutement annuel de l'armée est la 114ᵉ partie de la population totale 34,860,387. En France, on compte donc à peu près un jeune homme de 20 à 21 ans sur 114 habitants. Avec la table, fondée sur les valeurs moyennes de 970,000 naissances et 810,000 décès annuels, on peut résoudre les deux questions suivantes :

Première question : Quelle est la population de 20 à 21 ans dans un département où les naissances annuelles s'élèvent à 20,000? On fera la proportion : 970,000 naissances est à 20,000 naissances comme la population de la table 611,000 est à la population demandée, qui est 12,598 habitants.

Deuxième question : Quelle est la population de 20 à 21 ans dans un département de 400,000 âmes? La proportion 34,860,387 est à 400,000 comme 611,000 est à la population cherchée, donne 7,011 pour la population de 20 à 21 ans dans ce département.

Dans une seconde table, M. Mathieu donne les populations de chaque âge pour un million d'habitants et 27,825 naissances. Elle est bien plus commode dans les applications que la table précédente, construite pour une population de 34,860,387 habitants et 970,000 naissances.

En effet, dans un million d'habitants on en compte seulement 17,527 de 20 à 21 ans. On a donc pour résoudre la première question ci-dessus la proportion : 27,825 naissances est à 20,000 naissances comme la population 17,527 est à la population demandée, 12,598 habitants de 20 à 21 ans. Et, pour résoudre la seconde question, on a la proportion : 1 million d'âmes est à 400,000 comme 17,527 est à la population demandée, 7,011. « Nous répéterons en terminant, ajoute M. Mathieu, pour éviter toute méprise sur la nature et l'emploi des tables précédentes, que tous les résultats déduits de la table de mortalité de Déparcieux, complétée et un peu modifiée dans les premières années, ne doivent être considérés que comme des résultats approximatifs, soit pour la durée de la vie moyenne et de la vie probable, soit pour la distribution de la population aux différents âges. » Quoique nous ayons déjà inséré la table originale de Déparcieux, nous croyons devoir la reproduire ici avec les modifications que M. Mathieu lui a fait subir en la complétant. Celle-ci permettra d'ailleurs aux hommes spéciaux de suivre et de vérifier les calculs que le savant astronome consigne tous les ans dans l'Annuaire du bureau des longitudes :

Loi de la Mortalité en France suivant la Table de Déparcieux, complétée dans les premières années.

AGES	VIVANTS à CHAQUE AGE.	SOMME des VIVANTS.	DURÉE DE LA VIE MOYENNE. Ans.	Mois.	DURÉE DE LA VIE PROBABLE. Ans.	Mois.
0	1286	51467	39	8	42	0
1	1071	50181	46	4	53	2
2	1006	49110	48	4	54	11
3	970	48104	49	1	55	4
4	947	47134	49	4	55	2
5	930	46187	49	2	54	10
6	917	45257	48	10	54	4
7	906	44340	48	5	53	9
8	896	43434	48	0	53	2
9	887	42538	47	5	52	6
10	879	41651	46	11	51	10
11	872	40772	46	3	51	1
12	866	39900	45	7	50	3
13	860	39034	44	11	49	6
14	854	38174	44	2	48	9
15	848	37320	43	6	47	11
16	842	36472	42	10	47	2
17	835	35630	42	2	46	5
18	828	34795	41	6	45	8
19	821	33967	40	10	44	11
20	814	33146	40	3	44	2
21	806	32332	39	7	43	5
22	798	31526	39	0	42	9
23	790	30728	38	5	42	0
24	782	29938	37	9	41	3
25	774	29156	37	2	40	6
26	766	28382	36	7	39	10
27	758	27616	35	11	39	1
28	750	26858	35	4	38	4
29	742	26108	34	8	37	7
30	734	25366	34	1	36	10

AGES.	VIVANTS à CHAQUE AGE.	SOMME des VIVANTS.	DURÉE DE LA VIE MOYENNE.		DURÉE DE LA VIE PROBABLE.	
			Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
31	726	24632	33	5	36	1
32	718	23906	32	9	35	3
33	710	23188	32	2	34	6
34	702	22478	31	6	33	9
35	694	21776	30	11	33	0
36	686	21082	30	3	32	3
37	678	20396	29	7	31	5
38	671	19718	28	11	30	8
39	664	19047	28	2	29	10
40	657	18383	27	6	29	0
41	650	17726	26	9	28	3
42	643	17076	26	1	27	5
43	636	16433	25	4	26	7
44	629	15597	24	7	25	9
45	622	15168	23	11	24	11
46	615	14546	23	2	24	2
47	607	13931	22	5	23	4
48	599	13324	21	9	22	7
49	590	12725	21	1	21	9
50	581	12135	20	5	21	0
51	571	11554	19	9	20	3
52	560	10983	19	1	19	7
53	549	10423	18	6	18	10
54	538	9874	17	10	18	1
55	526	9336	17	3	17	5
56	514	8810	16	8	16	8
57	502	8296	16	0	16	0
58	489	7794	15	5	15	4
59	476	7305	14	10	14	8
60	463	6829	14	3	14	0
61	450	6366	13	8	13	4
62	437	5916	13	0	12	7
63	423	5479	12	5	12	0
64	409	5056	11	10	11	4

AGES.	VIVANTS à CHAQUE AGE.	SOMME des VIVANTS.	DURÉE DE LA VIE MOYENNE.		DURÉE DE LA VIE PROBABLE.	
			Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
65	395	4647	11	3	10	8
66	380	4252	10	8	10	1
67	364	3872	10	2	9	6
68	347	3508	9	7	9	0
69	329	3161	9	1	8	5
70	310	2832	8	8	7	11
71	291	2522	8	2	7	6
72	271	2231	7	9	7	0
73	251	1960	7	4	6	7
74	231	1709	6	11	6	2
75	211	1478	6	6	5	9
76	192	1267	6	1	5	4
77	173	1075	5	9	4	11
78	154	902	5	4	4	7
79	136	748	5	0	4	3
80	118	612	4	8	4	0
81	101	494	4	5	3	9
82	85	393	4	1	3	7
83	71	308	3	10	3	3
84	59	237	3	6	2	11
85	48	178	3	2	2	9
86	38	130	2	11	2	6
87	29	92	2	8	2	4
88	22	63	2	4	2	0
89	16	41	2	1	1	9
90	11	25	1	9	1	6
91	7	14	1	6	1	3
92	4	7	1	3	1	0
93	2	3	1	0	1	0
94	1	1	0	6	0	6
95	0	0				

Table de la Population de chaque âge en France pour 34,860,387 hab. et 970,000 naissances.

Ages.	Population.	Ages.	Population.	Ages.	Population.
de 0 à 1	855310	33à34	495465	66à67	203159
1 2	787982	34 35	486885	67 68	191938
2 3	750144	35 36	478421	68 69	180394
3 4	726582	36 37	470030	69 70	168609
4 5	711951	37 38	461685	70 71	156739
5 6	700341	38 39	453372	71 72	144922
6 7	690946	39 40	445086	72 73	133152
7 8	682614	40 41	436831	73 74	121827
8 9	675193	41 42	428614	74 75	110618
9 10	668583	42 43	420401	75 76	99815
10 11	662782	43 44	412266	76 77	89416
11 12	657687	44 45	404142	77 78	79271
12 13	652998	45 46	396039	78 79	69505
13 14	648466	46 47	387947	79 80	60027
14 15	643960	47 48	379861	80 81	50962
15 16	639363	48 49	371678	81 82	42584
16 17	634450	49 50	363300	82 83	35049
17 18	629089	50 51	354735	83 84	28429
18 19	623384	51 52	346024	84 85	22723
19 20	617382	52 53	337222	85 86	17929
20 21	611000	53 54	328338	86 87	13944
21 22	603833	54 55	319362	87 88	10740
22 23	595649	55 56	310249	88 89	8390
23 24	586667	56 57	301229	89 90	6646
24 25	577234	57 58	292172	90 91	5140
25 26	567811	58 59	283078	91 92	3840
26 27	558480	59 60	273947	92 93	2790
27 28	549203	60 61	264679	93 94	2015
28 29	540140	61 62	255128	94 95	1415
29 30	530960	62 63	245242	95 96	895
30 31	521918	63 64	235074	96 97	556
31 32	512984	64 65	224679	97 98	306
32 33	504168	65 66	214057	98 99	150

Table de la population de chaque âge en France pour 1 million d'habitants et 27,825 naissances.

Ages.	Population.	Ages.	Population.	Ages.	Population.
de 0 à 1	24536	33à34	14180	66à67	5828
1 2	22604	34 35	13975	67 68	5506
2 3	21518	35 36	13728	68 69	5175
3 4	20842	36 37	13491	69 70	4837
4 5	20423	37 38	13250	70 71	4496
5 6	20090	38 39	13005	71 72	4157
6 7	19820	39 40	12768	72 73	3820
7 8	19581	40 41	12531	73 74	3495
8 9	19369	41 42	12295	74 75	3173
9 10	19179	42 43	12060	75 76	2863
10 11	19012	43 44	11826	76 77	2565
11 12	18867	44 45	11593	77 78	2274
12 13	18731	45 46	11361	78 79	1994
13 14	18601	46 47	11129	79 80	1722
14 15	18472	47 48	10897	80 81	1462
15 16	18341	48 49	10662	81 82	1222
16 17	18200	49 50	10422	82 83	1005
17 18	18046	50 51	10176	83 84	816
18 19	17883	51 52	9926	84 85	652
19 20	17710	52 53	9673	85 86	514
20 21	17527	53 54	9418	86 87	400
21 22	17361	54 55	9161	87 88	308
22 23	17087	55 56	8900	88 89	241
23 24	16829	56 57	8641	89 90	191
24 25	16558	57 58	8381	90 91	147
25 26	16288	58 59	8120	91 92	110
26 27	16020	59 60	7858	92 93	80
27 28	15754	60 61	7593	93 94	58
28 29	15494	61 62	7319	94 95	41
29 30	15231	62 63	7035	95 96	26
30 31	14972	63 64	6743	96 97	16
31 32	14715	64 65	6445	97 98	9
32 33	14463	65 66	6141	98 99	4

On se sert des tables de mortalité pour calculer la durée de la vie moyenne et de la vie probable à chaque âge. On entend par vie moyenne le nombre d'années que vivent l'un dans l'autre tous les individus d'un pays donné, en supposant que la vie soit la même pour tous. La vie moyenne de chaque individu à un âge déterminé consiste dans le nombre d'années qui lui reste encore moyennement à vivre à compter de cet âge. Cet âge moyen s'obtient en divisant la somme des années vécues par le nombre des décès. Il varie considérablement suivant la table qu'on adopte; celle de Déparcieux est ajourd'hui la seule employée en France, comme représentant avec assez d'exactitude la loi de mortalité à l'époque actuelle. A la naissance, ainsi que le fait remarque M. Mathieu dans l'*Annuaire du bureau des longitudes*, la vie moyenne s'obtient en divisant dans cette table par les 1,286 naissances la somme 51,467 des vivants à tous les âges et en retranchant 1/2 du quotient. A partir d'un an, la durée de la vie moyenne s'obtient de même en divisant par les vivants 1,071 à un an la somme 50,181 des survivants à compter d'un an, et en retranchant 1/2 du quotient. En continuant la même opération, on trouve la vie moyenne pour tous les âges. D'après la table de Déparcieux, la durée de la vie moyenne, 39 ans 8 mois pour un enfant qui vient de naître, va en augmentant rapidement jusqu'à l'âge de 4 ans, où elle atteint son maximum, 49 ans 4 mois, puis, elle diminue continuellement [1].

Considérée dans son état général, la vie moyenne est le meilleur indice de la salubrité et de la prospérité d'une nation. Mais pour la connaître, il faut une table

[1] *Ann. pour l'an* 1868, *publié par le bureau des longitudes*, p. 259.

de mortalité dont l'exactitude soit reconnue. Quelques économistes étrangers s'obstinent à se servir pour la France de la table de Duvillard, qui a pu représenter la mortalité du siècle dernier, mais qui aujourd'hui fournirait un résultat complétement fautif; nous le répétons, celle de Déparcieux est la seule dont on doive faire usage. Voici quelques chiffres de la vie moyenne dans divers États :

Prusse, 1849....................	28,18 années....	Hain.
Saxe, ...	29,05 —	Bernouilli.
Wurtemberg, ...	30,00 —	—
Naples, ...	31,65 —	—
Belgique, ...	32 ans, 1 mois...	Quételet.
Bade, ...	32,75 années....	—
Bavière, 1840 à 1844............	34,03 —	Hain.
Pays-Bas, —	34,05 —	Bernouilli.
Angleterre, 1849................	35,00 —	Hain.
Angleterre, —	33,00 —	Rickmann.
Hanovre, 1833 à 1843............	36,8 —	Hain.
France, avant la Révolution........	28 ans, 9 mois...	Duvillard.
— —	36,45 —	Bernouilli.
— —	35,50 —	Legoyt.
— —	39,8 mois.......	Déparcieux.
— —	41 —	Price.
Danemark, 1845 à 1849...........	37,6 années.....	Hain.
Schleswig-Holstein, 1840 à 1845...	39,8 —	Bernouilli.

La vie probable est le nombre d'années que l'on peut espérer de vivre à chaque âge où l'on se trouve; on la détermine en calculant le nombre d'années après lequel les individus d'un âge donné sont réduits de moitié chez les divers peuples. La durée de la vie probable a varié, à la distance de moins d'un siècle, dans des proportions inouïes; à Londres, d'après la table de Lescart, la vie probable de l'enfant, à la naissance, était vers le milieu du dernier siècle de quatre ans seulement; ou en d'autres termes, la moitié des enfants naissants avaient succombé dès la quatrième année; tandis que d'après la table de

Finlasson, la vie probable pour le nouveau-né, chez les tontiniers, se trouve actuellement de 55 ans 6 mois. En France, la vie probable était de 20 ans 4 mois dans le dernier siècle, d'après Duvillard ; elle est aujourd'hui de 42 ans pour l'enfant qui vient de naître ; elle augmente progressivement jusqu'à l'âge de 4 ans, où elle atteint sa plus longue durée qui est 55 ans 6 mois. Puis elle va diminuant d'année en année. « La vie probable, dit M. Mathieu, surpasse la vie moyenne depuis la naissance jusqu'à 56 ans. Alors, il y a égalité entre ces deux quantités. Au delà, c'est la vie moyenne qui surpasse constamment la vie probable. »

Nous empruntons au *Dictionnoire de l'économie politique* (articles : *Tables de mortalité*) un tableau qui fait connaître le chiffre de la vie probable, chez divers peuples, d'après différentes tables de mortalité :

Dénominations.	A la Naissance.	5 ans.	10 ans.	20 ans.	40 ans.	60 ans.	75 ans.
Équitable Society	41,8	46,4	53,0	44,8	29,4	16,5	7,7
Carlisle, Milne	41,5	57,0	53,3	44,8	28,8	14,1	6,0
France, Déparcieux		54,1	51,8	44,2	29,0	14,0	5,8
Angleterre, Farr	45,4	55,8	52,3	44,1	28,5	13,5	5,7
— Finlaison	55,6	53,4	49,4	41,6	28,0	13,9	6,6
France, de Montferrand	42,0	56,0	52,5	44,1	28,2	12,9	5,2
Belgique. Quételet, B	41,6	53,5	50,0	42,4	27,1	12,9	5,6
— — A	22,9	47,3	45,9	40,1	27,0	13,1	5,7
Hollande, Kerseboom	30,9	47,0	44,9	38,0	25,9	13,8	6,0
Suède Wargentin	33,2	51,3	48,8	40,7	25,5	12,2	5,3
Brandebourg, Sussmilch	25,5	51,3	49,5	41,7	25,7	11,8	4,7
Canton de Vaud, Muret	41,0	52,9	49,3	40,6	24,8	10,7	4,4
Allemagne, Baumann-Sussmilch	17,7	46,2	43,8	36,0	22,5	10,8	5,5
France, Duvillard	20,3	45,7	42,9	35,8	23,3	11,1	4,8
Northampton, Price	7,9	41,6	40,4	33,6	21,3	12,8	5,9
Breslau, Halley		43,1	41.5	34,3	22,0	11,9	4,6
Paris, Dupré de Saint-Maur	8,1	41,4	40,1	33,5	21,8	10,2	4,5
Leipzig, Hulsse	21,1	44,2	41,0	33,4	20,8	9,7	4,0
Berlin, Casper	21,1	43,0	39,7	30,9	20,0	10,3	4,6
Londres, Smart	4,0	35,4	33,2	26,9	17,6	10,8	

On peut se figurer à quel point les soins hygiéniques de la première enfance durent être négligés à certaines époques, en voyant la vie probable évaluée à 4 ans à Londres dans la table de Smart, à 7,9 à Northampton dans celle de Price, à 8,1 à Paris dans celle de Dupré de Saint-Maur. Nous pensons néanmoins que ces statisticiens ont exagéré la mortalité de la première enfance et composé leurs tables sur un trop petit nombre d'observations. Nous voyons en effet Duvillard, dont la table donne cependant une mortalité trop rapide, fixer pour l'enfant qui vient de naître la vie probable à 20 ans 3 mois. On nous permettra également de n'accepter qu'avec réserve le chiffre de 45 ans 4 mois assigné par M. Farr, et surtout celui de 55 ans 6 mois assigné par M. Finlaison à la vie probable en Angleterre au moment de la naissance. La différence même des chiffres de ces deux observateurs doit exciter la défiance. Elle est d'autant plus naturelle que, de la classification par âge des décès il résulterait, d'après Rickmann, que la vie probable en Angleterre serait de 26 ans seulement; en d'autres termes, on pourrait parier cent contre cent qu'un enfant qui vient au monde atteindra l'âge de 26 ans. S'agit-il d'un garçon? Sa vie probable est de 23 ans; d'une fille? elle dépasse 28. Mais en Angleterre comme chez les autres nations, ces proportions sont plus ou moins favorables suivant les villes et les provinces. Dans le pays de Galles, la vie probable s'élève à 30 ans pour les garçons et à près de 40 ans pour les filles. Mais il y a encore loin de ces chiffres à ceux de MM. Farr et Finlaison. Dans le district ouest du comté d'York, l'un des plus peuplés et des plus manufacturiers, la vie probable descend à 18 ans, tandis que dans le district nord, l'un des moins peuplés, mais essentiellement agricole, elle est de 38 ans. En raison de l'intérêt que présente la question,

nous joindrons aux tables précédentes celles de Rickmann pour l'Angleterre, de M. Quételet pour la Belgique, et de Duvillard pour la France avant 1789. D'après ces tables, la vie probable se trouve :

	En Angleterre.	en Belgique.	En France avant 1789.
A la naissance de.	26 1/2 ans.	24 ans.	20.4
1 an..........	39 1/2	41	36.9
2 ans.........	44	47 1/2	42.7
3 —	46	48 1/2	44.5
4 —	46 1/2	49	45.7
5 —	47	49 1/2	45.5
6 —	47	49	45.4
7 —	46 1/2	49	44.8
8 —	46	48 1/2	44.2
9 —	45 1/2	47 1/2	43.5
10 —	45	47	42.7
15 —	42	44	39.1
20 —	39	40 1/2	35.7
25 —	36 1/2	37 1/2	32.5
30 —	34	34	29.4
35 —	31	31	26.7
40 —	27	27	23.1
45 —	24	23	19.9
50 —	20 1/2	19 1/2	16.8
55 —	17	16	13.9
60 —	14	13	11.1
65 —	11	10	8.7
70 —	8	7 1/2	6.6
75 —	6	5	4.8
80 —	4 1/2	4	3.5
85 —	3	3	2.8
90 —	1 1/2	2 1/2	3.0

La table précédente ne comprenant pas tous les âges, nous publions en son entier la suivante, indiquant les probabilités de la vie à chaque âge d'après la table de Duvillard :

Ages.	Probabilités de la vie. Ans.	Mois.	Ages.	Probabilités de la vie. Ans.	Mois.
0 ans.	20	6	6	45	4
1	37	»	7	44	10 1/2
2	42	10	8	44	»
3	45	»	9	43	6
4	45	9	10	42	9
5	45	9	11	42	»

Ages.	Probabilités de la vie. Ans.	Mois.	Ages.	Probabilités de la vie. Ans.	Mois.
12	41	3	57	12	8
13	40	6	58	12	2 1/2
14	39	10 1/2	59	11	8
15	39	1/2	60	11	2 1/2
16	38	3 1/2	61	10	7
17	37	9	62	10	1 1/2
18	36	10 1/2	63	9	8
19	36	5 1/2	64	9	1 1/2
20	35	8 1/2	65	8	8
21	35	»	66	8	3
22	34	3 1/2	67	7	9
23	33	9	68	7	4
24	33	3	69	7	»
25	32	7	70	6	8 1/2
26	31	10 1/2	71	6	2
27	31	3	72	5	10
28	30	8	73	5	6
29	30	»	74	5	2
30	29	4	75	4	10
31	28	9	76	4	6
32	28	1 1/2	77	4	2
33	27	6	78	3	9
34	26	10 1/2	79	3	9
35	26	3	80	3	6
36	25	8	81	3	3
37	25	»	82	3	»
38	24	5 1/2	83	2	10 1/2
39	23	8	84	2	10
40	23	1 1/2	85	2	10
41	22	5 1/2	86	3	»
42	21	10 1/2	87	3	3
43	21	2 1/2	88	3	3
44	20	7	89	3	2
45	19	10 1/2	90	3	»
46	19	4	91	3	»
47	18	8	92	2	8
48	18	»	93	2	6 1/2
49	17	5	94	2	6
50	16	9 1/2	95	2	6
51	16	3	96	2	»
52	15	8	97	2	»
53	15	1 1/2	98	1	11
54	14	6	99	1	11
55	13	10 1/2	100	1	10
56	13	4			

Il est inutile de signaler l'utilité des tables de mortalité; elles ont permis d'établir quelques données approximatives sur la durée de la vie moyenne et de la vie probable. Avant les découvertes récentes de la statistique, tout était vague et incertitude dans des questions qui intéressent au plus haut degré l'hygiène et les gouvernements. A l'exception d'un très-petit nombre de noms éclatants, nous ignorons la durée de la vie des individus dont il est fait mention dans l'histoire. Les *Annales d'hygiène publique* (t. XV, p. 87) citent un document de Domitius Ulpianus [1], un jurisconsulte éminent qui vécut à Rome sous les règnes de Caracalla, Macrin, Héliogabale, et sous Alexandre Sévère, à qui il fut particulièrement cher. On trouve dans ce document, cité par Justinien, l'opinion des Romains sur les probabilités de la vie. A Rome, lorsqu'un individu héritait d'une propriété, il était souvent tenu de faire une pension à une autre personne. Le propriétaire n'était plus libre de la vendre, à moins que l'acquéreur ne retînt lui-même sur le prix de vente une somme suffisante pour payer régulièrement cette pension. De là, l'obligation de chercher les probabilités de la vie à chaque âge donné. D'après ce document, de la naissance à 20 ans, on calculait sur une prolongation de vie de 30 années; de 20 à 26 ans, on comptait sur 28 ans de durée; de 25 à 30, sur 25 ans; de 30 à 35 ans, sur 22 ans; de 35 à 40, sur 20 ans; de 50 à 55, sur 9 ans; de 55 à 60, sur 7 ans; au-dessus de 60, sur 5 ans. Entre 40 et 50, on accordait le nombre d'années qui manquaient pour aller jusqu'à 60. On n'a pu trouver la clef de cette méthode de calculer.

[1] Domitius Ulpianus était originaire de Tyr et devint préfet du prétoire sous Alexandre Sévère. Nommé gouverneur des Gaules, il fut tué dans une sédition vers l'an 223. On trouve dans les *Pandectes* un grand nombre de ses écrits sur la jurisprudence.

Les Romains avaient fait sans doute l'opération indiquée pour connaître la vie probable, en réunissant un certain nombre d'individus du même âge, et en examinant à quel âge le nombre avait diminué de moitié. On doit présumer qu'ils ne connaissaient pas la vie moyenne, n'ayant pour se guider ni tables ni registres.

Aujourd'hui, les assurances sur la vie reposent sur l'application du calcul des probabilités aux lois de la mortalité; les emprunts ou rentes viagères sont fondés sur le même principe. Anciennement et presque jusqu'à ces derniers temps, on empruntait à dix pour cent, n'importe à quel âge ; mais les tarifs arbitraires eurent toujours de déplorables conséquences. Pour les sociétés de secours mutuels, il faut que la tarification soit établie d'après l'âge des déposants. L'emprunt contracté sous le ministère de Necker donna lieu à une opération singulière : des capitalistes genevois, déjà versés dans les principes de l'économie politique, choisirent cent enfants du sexe féminin, dans des familles où se remarquaient des exemples de grande longévité, et se constituèrent des rentes viagères sur la tête de ces enfants. Sans la banqueroute des deux tiers, l'opération aurait été désastreuse pour le gouvernement; peut-être existe-t-il encore quelques-unes de ces Genevoises, aujourd'hui plus qu'octogénaires. On pourrait ruiner la plupart des compagnies d'assurances sur la vie en usant du même procédé.

Dans un rapport imprimé en 1829 par ordre de la Chambre des communes, Finlaison, analysant les faits qui servent de base aux tables d'assurances sur la vie, insiste particulièrement sur la distinction à établir entre la mortalité du sexe masculin et celle du sexe féminin. Ainsi, en faisant usage de différentes tables, il trouve que si l'existence de dix enfants mâles est représentée par

100,000, celle de dix filles le sera par 109,079 en Hollande d'après les anciennes tables de Kerseboom; par 111,831 à Chester, d'après le docteur Price; par 107,131 à Montpellier d'après Mourgues; par 105,279 en Suède; par 112,050 à Amsterdam, et par 103,764 à Bruxelles, d'après Quételet. C'est donc avec surprise qu'on voit les compagnies d'assurances ne tenir aucun compte du sexe pour les placements viagers, et mépriser les indications de l'expérience pour suivre une routine commode.

Les compagnies d'assurances négligent forcément une foule d'autres indications qu'il leur serait très-avantageux de connaître, telles que les dispositions héréditaires, la profession, l'habitation de la ville ou de la campagne, etc. Mais elles réalisent des bénéfices considérables, par les conditions à leur profit qu'elles font aux assurés. En France, les tables de Duvillard et de Déparcieux servent encore aujourd'hui de base à la plupart des compagnies d'assurances sur la vie; la première sert à calculer les primes des assurances, quand il s'agit de garantir un capital payable à la mort de l'assuré, et la seconde pour déterminer le taux des rentes viagères. Nous avons dit que les tables des divers observateurs présentent de tels écarts qu'ils devraient ôter presque toute confiance à ces calculs. Mais en se servant de tables différentes selon le mode des rentes ou des capitaux qu'ils s'engagent à fournir, les assureurs imitent les banquiers des maisons de jeu qui, en se réservant deux numéros sur trente-six, déjouent toutes les combinaisons des joueurs et toute influence maligne de la fortune.

CHAPITRE X.

DE LA DURÉE NATURELLE DE LA VIE HUMAINE.

Ainsi la durée de la vie moyenne en France est de 28 ans 9 mois suivant Duvillard, et de 39 ans 8 mois d'après la table de Déparcieux complétée par M. Mathieu. Dans les publications officielles, M. Legoyt la fixe à 35 ans 66, tandis que suivant M. Bertillon, elle est en réalité de 40 ans 15. Un peu plus longue, un peu plus courte dans les tables des divers pays, nous pensons qu'en réunissant par la pensée ou par le calcul toutes les générations qui ont paru à la surface de la terre, on reconnaîtrait que chacun des membres de la famille humaine n'a pas vécu le chiffre des années fixé par la table la moins avantageuse. Puis, que l'on songe à la longue enfance de l'homme, à ses temps de repos et de sommeil, à ses maladies, que reste-t-il pour la vie active, la vie utile ? Quelques années, vite écoulées. A peine l'homme a-t-il fait l'apprentissage de la vie et du rôle qu'il doit y remplir, à peine a-t-il connu ses devoirs, entrevu sa destination, qu'il en disparaît sans avoir accompli sa mission, pareil à Moïse qui, ayant conduit son peuple à travers mille périls jusqu'aux confins de la terre promise, l'entrevoit du haut d'une montagne et meurt avant d'y pénétrer.

Nous ne craignons donc pas de l'affirmer : l'homme ne

remplit pas ainsi le vœu de la nature et le but de la vie ; sa mission, à peine commencée, reste interrompue. Arrivé au foyer de la famille humaine, il en consomme les produits, il ne lui apporte pas les fruits de son travail ; la fécondité qui ferait sa richesse lui devient une cause d'épuisement et de ruine. Cette vie éphémère, cette mort prématurée, cet essai d'existence, n'ont pu entrer dans les desseins de la nature ; on doit en accuser quelque vice des institutions, la transgression des lois de l'hygiène, l'oubli des devoirs ; la constitution et la santé de l'homme se sont ainsi trouvées sans cesse attaquées et altérées dans leur source. Aussi est-il très-juste de le répéter : *L'homme ne meurt pas, il se tue.*

Avant de déterminer quel devrait être le terme naturel de la vie, il n'est pas sans importance de rechercher quelles sont les circonstances prépondérantes qui influent sur sa durée, indépendamment de l'hérédité et d'une bonne constitution naturelle, qui sont les principales ; il s'agit de montrer avec quelle inégalité se répartit la mortalité, suivant l'état social, les professions et le lieu qu'on habite. La première considération qui nous frappe et la plus digne d'intérêt sans doute, c'est la différence essentielle qui existe dans la durée de la vie chez le riche et chez le pauvre. Villermé avait suivi cette démonstration dans les différents quartiers de Paris : le nombre relatif des décès allait en augmentant des plus riches aux plus nécessiteux ; l'aisance et la richesse sont des causes de longévité, sinon les plus puissantes, du moins les plus ordinaires. A tous les âges, on trouve un plus grand nombre de décès dans la classe indigente que dans les familles jouissant d'un certain degré d'aisance.

Casper a essayé de réduire en chiffres l'influence de la richesse et de la pauvreté sur la durée moyenne de la vie.

Il a pris pour terme de comparaison les deux extrêmes de l'échelle sociale ; d'un côté, mille personnes appartenant à des familles de princes et de ducs que lui a fournies l'aristocratique almanach de *Gotha*, et de l'autre mille pauvres de la ville de Berlin, inscrits parmi ceux qui vivent d'aumônes, et dont les décès ont été constatés par des rapports officiels. Voici le résultat de ces recherches.

Sur mille individus riches et mille pauvres, existaient encore :

A l'âge de	Riches.	Pauvres.
5 ans	943	655
10	938	598
15	911	584
20	886	566
25	852	553
30	796	527
35	753	486
40	693	446
45	624	396
50	357	338
55	464	283
60	398	226
65	318	172
70	235	117
75	139	65
80	57	21
85	29	9
90	15	4
95	1	2
100	0	0

De ce tableau résulte la conséquence que les chances de vie et de longévité sont *deux fois* plus considérables pour le riche que pour le pauvre, puisqu'à l'âge de 70 ans, par exemple, il reste, des deux nombres primitifs égaux, deux fois plus de riches que de pauvres, qu'il en reste trois fois plus à 85 ans, et presque quatre fois plus à 90. L'âge moyen de 1,000 princes et ducs s'est élevé à 50 ans ; celui des pauvres à 32 seulement.

Il ne faut pas croire néanmoins que la noblesse de race,

le titre de prince ou de duc, celui même de roi, soient par eux-mêmes des gages de longévité; ce privilége est dû uniquement à cet état d'aisance qui permet de ne s'assujettir à aucun travail excessif, et de ne s'imposer aucune privation préjudiciable. D'après *l'Annual Register*, la moyenne de la durée de la vie dans l'aristocratie anglaise, depuis un siècle, est de 67 ans 3 mois; elle est de 67 ans 6 mois dans l'armée et la marine, dans la classe des littérateurs et des savants, tandis que dans la haute bourgeoisie elle s'élève à 70 ans 3 mois. Il résulte de là que la meilleure condition d'existence en Angleterre est celle de la haute bourgeoisie, qui réunit aux avantages de la richesse ceux de l'activité physique et morale.

La richesse ou du moins l'aisance est donc la première condition de longévité; la seconde, signalée par Déparcieux le premier et confirmée depuis par tous les observateurs, se trouve dans le mariage. Ce savant, ayant extrait des registres de la paroisse Saint-Sulpice un total de 48,540 morts, pour un espace de 30 années, comprises entre 1715 et 1744, dit à cette occasion, sans pousser plus loin ses recherches : « Il semble que l'on vit plus longtemps dans le mariage que dans le célibat. Le nombre des garçons morts après 20 ans, est presque double de celui des hommes mariés et des veufs morts au même âge; aussi n'y a-t-il que 6 garçons pour 43 hommes mariés ou veufs, qui vivent au delà de 90 ans. Le nombre des filles mortes après la vingtième année est environ quatre fois plus grand que celui des femmes mariées et des veuves décédées après la même époque, de sorte que 14 filles seulement vivent au delà de la 90e année, tandis que 112 femmes mariées ne meurent qu'après avoir dépassé ce terme de la vie. »

Hufeland signala également l'influence favorable de

l'état de mariage sur la longévité. Odier, ayant entrepris des recherches pour les années comprises entre 1761 et 1813 sur la vie moyenne des femmes, aux différents âges, trouva qu'elle était :

	Chez les femmes mariées.	Chez les filles.
A 20 ans.	de 40,33 ans.	30,62 ans.
25 —	36,04	30,51
30 —	32,38	28,86
35 —	28,86	26,28
40 —	25,54	23,38
50 —	18,85	17,56
60 —	13,02	12,53
70 —	8,77	8,86
80 —	6,15	5,82
90 —	4,03	5,27

Frappé de cette différence en faveur des femmes mariées, Odier l'attribue à ce que celles-là seules qui sont bien portantes se marient; il trouve une seconde raison dans l'aisance plus grande dont elles jouissent, et les soins plus attentifs de leurs maris et de leurs enfants. Ces raisons peuvent en effet ne pas être étrangères à la longévité des femmes mariées, mais assurément elles ne sont pas les seules, tant la même observation se montre constante et générale. Il résulte d'un travail lu par le docteur Stark à la Société royale d'Edimbourg (février 1861) qu'entre l'âge de 20 à 25 ans, il meurt une fois plus de célibataires que d'hommes mariés en Ecosse. Cette inégalité dans la mortalité diminue pendant les années qui suivent, mais l'avantage reste toujours aux hommes mariés. Ainsi, depuis 20 ans jusqu'à la fin de la vie, l'âge moyen atteint par les hommes mariés est de 59 ans 1/2 tandis que celui qu'atteignent les célibataires n'est que de 40 : en d'autres termes, passé l'âge de 20 ans, les hommes mariés ont la chance de vivre 19 ans et demi de plus que les célibataires. Après 25 ans, la vie moyenne, pour les hommes mariés, est d'un peu plus de 60, tandis

qu'elle n'est pas tout à fait de 48 pour les célibataires. Une moitié de ceux-ci meurent avant d'avoir atteint l'âge de 30 ans; au contraire, la très-grande majorité des hommes mariés ne meurent qu'entre 60 et 80 ans.

En ce qui concerne les femmes, la différence dans la durée de la vie, entre celles qui sont mariées et celles qui ne le sont pas, est moins grande que chez les hommes ; cependant elle est encore, en somme, très-notablement à l'avantage des premières. Les femmes mariées meurent, à la vérité, en plus grand nombre que les filles durant trois périodes quinquennales de la vie, à savoir : de 15 à 20 ans, de 20 à 25, de 25 à 30; mais elles prennent leur revanche de 30 à 40 ans, période où les filles meurent à leur tour en plus grand nombre. De 40 à 45 ans, l'avantage revient aux filles; au delà, il ne cesse plus d'être du côté des femmes mariées.

Dans une statistique des décès pour la ville d'Amsterdam (*Journal de médecine* de Henke, vol. XXI, page 18), Biches signale les mêmes résultats favorables chez les personnes mariées. Ainsi, sur 100 individus, il en meurt :

	Hommes non mariés.	Mariés.	Femmes non mariées.	Mariées.
De 20 à 30 ans.	43,0	3,0	26,5	4,7
30 à 40 —	27,1	17,9	24,5	16,5
45 à 60 —	15,6	29,2	19,2	22,6
60 à 70 —	8,1	22,0	13,0	23,3
70 à 80 —	4,3	10,4	11,6	22,9
80 à 90 —	1,4	7,0	4,1	9,6
90 à 100 —	0,0	0,8	0,7	1,2

On voit donc augmenter les chances de vie et de longévité dans les deux conditions precédentes, auxquelles tout homme peut prétendre : l'aisance fruit du travail et de la bonne conduite, le mariage que conseillent la nature et la société. La profession de chacun est une troisième cause, et non la moins puissante, qui les fait va-

rier dans une forte proportion. Un aléa si terrible préside à notre destinée, qu'il ne dépend nullement de nous de naître dans une classe plutôt que dans une autre, et de suivre en tout l'inclination de notre nature. En entrant dans la vie, nous trouvons un sentier plus ou moins âpre, facile aux uns, hérissé de rochers et de précipices pour les autres. On connait les efforts surhumains de quelques natures opiniâtres et de quelques génies extraordinaires ; mais ce sont là de très-rares exceptions. Une profession nous est imposée par la condition de notre naissance, par l'intérêt d'une famille, quelquefois par une vocation irrésistible, souvent par une nécessité inexorable. Toutefois il n'est aucun métier, aucun état, aucune carrière dont le travail, l'intelligence et la soumission au devoir ne puissent améliorer les conditions.

D'un travail de Casper sur les probabilités de la vie, suivant les professions, il résulterait que, terme moyen :

Les théologiens vivent. . . . . . ,	65,1 ans.
Les marchands. . . . . , . .	62,4
Les employés.	61,7
Les agriculteurs.	61,6
Les militaires.	59,6
Les avocats.	58,9
Les artistes.	57,3
Les professeurs.	56,9
Les médecins.	56,8

Les recherches de Lombard diffèrent sur quelques points de celles du professeur allemand. Dans un relevé, comprenant 8,488 individus, dont les matériaux ont été puisés dans les registres de l'État de Genève, depuis 1796 jusqu'à 1830, Lombard trouva pour la moyenne de leur vie 55 ans. Parmi les hommes compris dans ce relevé, dont la vie moyenne est au-dessus de 55 ans, l'*Économiste genevois* cite les avocats, les apothicaires, agents de change, architectes, armuriers, blanchisseurs,

couteliers, charpentiers, confiseurs, cabaretiers, charbonniers, charretiers, employés, épingliers, horlogers, hommes de loi, jardiniers, maçons, magîstrats, médecins, musiciens, ecclésiastiques, épiciers, marchands, notaires, perruquiers, paveurs, professeurs, portiers, tisserands, terrassiers, etc. Dans le nombre des individus dont la vie moyenne est au-dessous de 55 ans, Lombard fait figurer les agriculteurs, aubergistes, bouchers, boulangers, barbiers, chirurgiens, couvreurs, hommes de lettres, meuniers, menuisiers, relieurs, soldats, serruriers, tailleurs, etc. Il place au sommet les magistrats, dont la vie moyenne est 69 ans, et au plus bas les peintres vernisseurs, qui ont une vie moyenne de 44 ans seulement. On voit que suivant les conditions, la vie moyenne à Genève est abrégée de plus d'un tiers. Les principales causes de telles différences sont l'état d'aisance ou de misère, les circonstances qui produisent la phthisie pulmonaire, les accidents qui déterminent la mort des ouvriers, et enfin l'éducation. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de signaler l'étrangeté de certains résultats de la statistique précédente ; nous ferons seulement observer que Lombard n'est nullement d'accord avec Casper sur la durée de la vie attribuée à certaines professions; ainsi sur 100 personnes qui ont dépassé 70 ans, ils trouvent :

Casper	42	théologiens.	Lombard	40
—	40	agriculteurs.	—	21
—	33	employés divers. . . .	—	36
—	29	avocats.	—	42
—	24	médecins.	—	33 (1)

Du reste, les mêmes professions ne présentent dans les pays divers, ni le même degré d'aisance et de fatigue, ni par conséquent la même longévité. On lit dans un rapport

(1) *Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, tome XIV, page 88.

soumis au parlement en 1842 que la vie moyenne se trouve :

	Dans le Rutland.	A Manchester.	A Liverpool.
Parmi les professions libérales et dans les classes aisées. . .	de 52 ans	38 ans	32 ans.
Commerçants, boutiquiers, fermiers.	41	20	22
Ouvriers, journaliers, classes indigentes.	38	17	15

La misère et la fatigue multiplient partout les décès : dans les hôpitaux de Paris, la mortalité varie suivant la profession plus ou moins aisée des malades qui y sont admis. Ainsi, tandis qu'elle est de 1 sur 4, 13 parmi les décroteurs, portiers, de 1 sur 7,47 parmi les cordonniers, de 1 sur 8, 51 parmi les couturières, elle descend à 1 sur 10, 55 parmi les ouvriers bijoutiers, charpentiers, ébénistes, en un mot, chez ceux qui ont éprouvé moins de privations.

Quoique en Europe, les troupes soient bien nourries et bien vêtues, partout cependant la mortalité varie suivant l'arme, c'est-à-dire en raison de l'aisance relative; ainsi en Angleterre, on compte :

Pour l'infanterie de ligne. . . .	1 décès sur	20,08
Pour l'infanterie de la garde. . . .	1 —	23,43
Pour la cavalerie.	1 —	24,87

En Prusse, les résultats sont analogues; on y trouve :

Dans l'infanterie.	12,9	morts sur 1000
— l'artillerie.	10,0	—
— La cavalerie.	9,0	—
— Le génie.	6,4	—

Dans un rapport présenté au roi de Sardaigne par le comte Morozzo, sur la mortalité de l'armée pour la période de 1775 à 1791, on voit que l'armée piémontaise perdait 18 soldats sur 1000 pour la cavalerie, 34 sur 1000 dans l'infanterie. De son côté, Benoiston de Chateauneuf trouvait en France moins de décès dans la garde que dans

la ligne, et des pertes plus nombreuses dans les rangs des soldats que parmis les sous-officiers. Ainsi dans la ligne, les décès étaient de 2,23 pour cent parmi les simples soldats, de 1,08 parmi les sous-officiers; dans la garde le rapport des morts n'était que de 1,47 sur cent pour les soldats, et de 0,90 pour les sous-officiers.

Il serait superflu de recommencer des statistiques compliquées ; il nous paraît certain que,suivant le nombre des faits et les pays divers, elles présenteraient toutes quelques différences, mais elles ne changeraient pas essentiellement les conséquences qu'on est en droit d'en tirer. C'est parmi les théologiens qu'on rencontre la vie moyenne la plus avantageuse ; il faut également comprendre dans cette classe les cardinaux, les évêques, les prêtres catholiques, ainsi que les ministres des cultes réformés. Le célèbre ministre Abbadie mourut à Londres en 1727 à 73 ans. Le sage et savant Abauzit, que J.-J. Rousseau comparaît à Socrate, mourut à Genève en 1767 à 88 ans ; Jacques Vernet, le théologien genevois qui réfuta les paradoxes de ce philosophe sur les sciences et les arts, parvint jusqu'à 91 ans. De nos jours, le pasteur Adolphe Cuvier est mort à Montbéliard âgé de 82 ans. Le 25 septembre 1868, l'église Saint-Paul, à Londres, perdit son doyen, le docteur Milman, parvenu à sa 78e année ; entré dans les ordres en 1817, et nourri en même temps de fortes études littéraires, il publia successivement la tragédie de *Fazio*, *Samor*, poëme héroïque, la *Chute de Jérusalem*.

Consumé par le chagrin plutôt que par l'âge, Fénelon mourut en 1713 âgé de 64 ans ; mais parmi les vieillesses privilégiées des dignitaires de l'Eglise, on peut citer les rois de la chaire : Bourdaloue, qui parvint à 72 ans ; Fléchier, qui mourut en 1710, âgé de 78 ans ; Massillon en 1742, âgé de 79, et enfin Bossuet, le plus grand de tous,

qui, Fagon lui ayant déclaré qu'il avait la pierre, fut saisi d'horreur à l'idée de l'opération de la taille et succomba prématurément à l'âge de 77 ans. Huet, le savant évêque d'Avranches, mourut en 1721, âgé de 91 ans ; le célèbre jésuite Hardouin, en 1729, âgé de 82 ; le *grand* Arnauld, en 1694, âgé de 82 ; l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, dont l'inépuisable charité surpassait encore le zèle infatiguable, en 1781, âgé de 78 ; le cardinal Maury en 1817, âgé de 71 ; le cardinal de La Luzerne, en 1821, âgé de 83 ; le cardinal Talleyrand-Périgord, en 1822, âgé de 86 ; Mgr de Belmas, évêque de Cambrai, en 1841, âgé de 84 ; le cardinal Pacca, en 1844, âgé de 88 ans.

Il y a quelques années, nous écrivions les notes suivantes : « M. l'abbé Pédefer, aujourd'hui (1851) desservant de Lamarque, à qui l'on doit la découverte de la source sulfureuse de Labassère, dans les Hautes-Pyrénées, est âgé de 98 ans...Le doyen du clergé de la Charente-Inférieure, M. Réveilleau, curé de Saint-Pierre-de-Saintes, vient de mourir (mars 1855), à l'âge de 97 ans. Né en janvier 1757, il avait vu les sept dernières années du règne de Louis XV, le règne de Louis XVI, la république de 93, le Directoire, le Consulat, l'Empire, les règnes de Louis XVIII, de Charles X, de Louis-Philippe Ier, la seconde République et l'Empire de Napoléon III. M. l'abbé Réveilleau avait été ordonné prêtre en 1782. A l'époque de la Terreur, il se réfugia en Espagne, où il fut obligé pour subsister de tourner des ouvrages en bois, industrie qu'il s'était rendue familière en France comme amusement.

Mgr de Saunac de Belcastel, évêque de Montauban, né en 1766, est âgé de 89 ans (1854), et compte trente années d'épiscopat... Pendant l'épidémie de 1849, Mgr l'évêque de Châlons, informé que le curé de Sézanne avait été l'une des premières victimes du choléra.

au lieu de faire appel au dévouement de quelque généreux prêtre, se rend lui-même dans cette petite ville, et y reste, remplissant les fonctions de simple curé, pendant tout le temps de l'épidémie. Mgr l'évêque de Châlons est presque octogénaire... Pendant son long et glorieux épiscopat, Mgr Philibert de Bruillard avait l'habitude de se rendre au monastère de la grande Chartreuse pour s'y livrer aux exercices d'une pieuse retraite. Après avoir donné sa démission du siége épiscopal de Grenoble, il ne discontinua pas d'accomplir son touchant pèlerinage. Il y a quelques jours encore (août 1856), Mgr de Bruillard, malgré ses 92 ans, gravissait la montagne au milieu de laquelle s'élève le monastère, pour s'y livrer aux exercices de la communauté et retremper son âme dans la méditation et la prière. »

Depuis dix-huit siècles et demi, on compte environ 265 papes, c'est en chiffres ronds un règne moyen de sept ans. Il est facile d'expliquer pourquoi un très-petit nombre d'entre eux ont joui pendant si peu d'années du souverain pontificat. Cependant, malgré les soucis inséparables de cette haute dignité, nous voyons plusieurs papes atteindre un âge avancé, et particulièrement ceux qui ont été élus depuis bientôt un siècle, ainsi :

Pie VI	élu en	1775	est mort en	1799	âgé de	82 ans.
Pie VII	—	1800	—	1823	—	83
Léon XII	—	1823	—	1829	—	69
Pie VIII	—	1729	—	1830	—	69
Grégoire XVI	—	1831	—	1846	—	81

Malgré les cruelles épreuves de son pontificat, abandonné ou trahi par les États qui auraient dû le protéger, le pape Pie IX, né le 13 mai 1792, est parvenu à sa quatre-vingt-unième année, en conservant inaltérables la vivacité de son esprit, la grandeur de son caractère et la sérénité de son âme. Quatre années se seront bientôt écoulées de-

puis qu'il fut donné à Pie IX, le 11 avril 1869, de célébrer le cinquantième anniversaire de son sacerdoce. Quatorze papes avaient joui du même privilége ; ce sont : Jean XXII, Grégoire XII, Calixte III, Paul III, Paul IV, Innocent X, Clément X, Innocent XII, Benoît XIII, Clément XII, Benoît XIV, Pie VI, Pie VII et Grégoire XVI. A l'époque du dernier concile, la hiérarchie de l'Église catholique se composait de 991 patriarches, archevêques et évêques. On connaissait l'âge de 766 titulaires ; il indique la longévité privilégiée des princes de l'Église. Ainsi :

3	Evêques	sont âgés de	96 ans.
2	»	»	90 —
20	»	»	80 à 85 ans.
46	»	»	75 à 80
79	»	»	70 à 75
164	»	»	60 à 65
133	»	»	55 à 60
150	»	»	50 à 55
82	»	»	45 à 50
43	»	»	40 à 45
24	»	»	38 à 40
13	»	»	35 à 38
7	»	»	30 à 35

Un grand nombre de moines, de religieuses, de solitaires, sont également parvenus à une vieillesse avancée, en dépit des fatigues et de l'austérité de leur vie. On rencontre même quelques exemples de longévité à la trappe et chez les carméliste. Vers la fin de septembre 1857, le frère Jean-Baptiste, l'un des fondateurs du couvent de Westmall, s'éteignit à l'âge de 87 ans ; il comptait 57 années de profession religieuse. Le 9 mai 1849, mourait au couvent des carmélites, rue de Vaugirard, 89, Mme Françoise-Camille de Soyecourt, née le 25 juin 1757, âgée par conséquent de 92 ans. Les épreuves cependant ne lui furent pas épargnées ; elle avait prononcé ses vœux le 24 juillet 1784. Persécutée et obligée de se cacher de 1787 à

1796, elle put enfin se montrer en 1797, acheta le 25 avril le couvent des Carmes, où son père avait été massacré le 2 septembre, et y vécut pendant 48 ans, après avoir réuni autour d'elle celles de ses anciennes compagnes qui avaient échappé à la Terreur. Un exemple de longévité plus extraordinaire encore est celui de Marie-Louise-Gabrielle de La Corderie, qui mourut au mois de septembre 1855, dans le couvent de Sainte-Anne, à Saint-Servan, âgée de 102 ans, et en pleine jouissance de ses facultés.

Les statisticiens n'ont pas compris la philosophie dans le nombre des professions dont ils supputaient l'influence sur la durée de la vie. Dans les temps modernes, un très-petit nombre d'hommes se livrent à l'étude de la philosophie, et chez eux la pratique de cette science est plutôt une spéculation de l'esprit qu'une discipline morale et une règle de conduite. Chez les anciens, la philosophie était une sorte de magistrature et de religion avec son système, ses dogmes et ses adeptes. Les fondateurs des principales sectes avaient sur les passions, les mœurs et même sur le régime, un certain nombre de principes dont la pratique avait pour effet de fortifier la constitution et de prolonger la vie. La moyenne de leur âge est même plus longue que celle des théologiens, par cette raison que, pratiquant comme ceux-ci la modération et parfois même une continence absolue, ils s'étaient affranchis des charges et des obligations que la religion impose à ceux qui exercent son ministère. C'est ainsi que Pythagore prescrivit aux maris non-seulement de renoncer au concubinage, mais encore d'observer les lois de la pudeur envers leurs épouses ; il recommanda aux femmes les vertus de leur sexe, la chasteté principalement ; il considérait la frugalité comme la mère de toutes les vertus. Se soumettre à de tels préceptes ne serait-ce pas accomplir

les règles les plus importantes de l'hygiène? Zénon de Cittium était loin de présenter les apparences d'une constitution robuste ; grand et mince, il avait le cou de travers, les jambes flasques et grosses ; il aimait à se chauffer au soleil. Il s'habillait légèrement, se nourrissait principalement de figues vertes, de miel, de pain et d'un peu de vin aromatique. Modeste, très-patient, très-continent, il était dépourvu de toute ambition. A 80 ans, prétextant son grand âge, mais en réalité parce qu'il fuyait la cour des rois, il refusa de se rendre à celle d'Antigone, qui avait une grande estime pour ce noble vieillard. Il mourut âgé de 98 ans, qu'il passa sans maladie, grâce à une tempérance que personne n'avait surpassée.

Ces vieillesses honorées ne furent point des exceptions chez les philosophes. Epicharme, le célèbre philosophe pythagoricien qui disait si excellemment que les dieux nous vendent tous les biens pour du travail, vécut au delà de 90 ans. Diogène de Séleucie, député à Rome avec Carnéades et Critolaüs l'an 155 av. J.-C., mourut à 88 ans, après avoir, dans tout le cours de sa vie, enseigné et pratiqué la sagesse, autant par sa conduite que par ses discours. Le père des sophistes et de la rhétorique, Gorgias de Léontium, dont il est parlé dans l'*Apologie de Socrate*, vécut plein de gloire et enrichi par l'exercice de sa profession, jusqu'à 105 ans selon Pausanias, et jusqu'à 109 d'après Suidas et Philostrate. Enfin, malgré une vie volontaire d'abjection et de misère, mais toutefois sereine et résignée, Diogène, l'un des plus grands caractères de l'antiquité, mourut à Corinthe dans la maison de Xéniades, âgé de 96 ans. Du reste, voici les noms des principaux philosophes de l'antiquité, avec l'indication de leurs âges et de l'année de leur mort ; nous joindrons à cette liste celle d'un même nombre de philosophes modernes,

et nous y verrons que la durée de la vie des premiers surpasse celle des seconds, et même la longévité des théologiens.

DURÉE DE LA VIE DES PHILOSOPHES CHEZ LES ANCIENS.

Epiménide	mourut en	590	âgé de	100 ans.
Solon	—	559	—	81
Thalès	—	548	—	90
Anaximandre	—	547	—	63
Phérécyde	—	520	—	90
Xénophane	—	517	—	100
Anaximène	—	500	—	85
Pythagore	—	597	—	95
Héraclite	—	490	—	60
Confucius	—	479	—	72
Diogène de Séleucie	—	460	—	88
Parménide	—	450	—	85
Anaxagore	—	428	—	72
Philolaüs	—	420	—	80
Empédocle	—	401	—	49
Epicharme	—	400	—	99
Socrate	—	400	—	70
Démocrite	—	381	—	99
Gorgias de Léontium	—	378	—	109
Antisthène	—	360	—	85
Xénophon	—	355	—	90
Platon	—	348	—	82
Diogène	—	323	—	96
Aristote	—	322	—	62
Memg-Tseu	—	316	—	84
Xénocrate	—	314	—	92
Pyrrhon	—	288	—	92
Epicure	—	270	—	72
Théophraste	—	264	—	107
Zénon	—	260	—	98
Cléanthe	—	220	—	80
Chrysippe	—	210	—	70
Carnéade	—	125	—	90
Posidonius	—	49	—	84

Ainsi 34 philosophes anciens ont vécu 2,871 années, dont l'âge moyen est 84 ans 5 mois. Comparons cet âge à celui de 34 philosophes modernes.

DURÉE DE LA VIE DES PHILOSOPHES CHEZ LES MODERNES.

Descartes	mourut en	1650	âgé de	54	ans
Gassendi	—	1655	—	63	
Spinoza	—	1677	—	45	
Pascal	—	1662	—	39	
Hobbes	—	1680	—	92	
Nicole	—	1695	—	70	
Locke	—	1704	—	72	
Malebranche	—	1715	—	77	
Leibnitz	—	1716	—	70	
Clarke	—	1729	—	54	
Le P. Buffier	—	1737	—	76	
Berkeley	—	1753	—	69	
Le P. André	—	1754	—	79	
Wolf	—	1754	—	75	
Helvétius	—	1771	—	56	
Hume	—	1776	—	59	
Condillac	—	1780	—	65	
D'Alembert	—	1783	—	66	
Diderot	—	1784	—	71	
Ad. Smith	—	1790	—	67	
Thomas Reid	—	1796	—	86	
Kant	—	1804	—	54	
Fichte	—	1814	—	52	
Joseph de Maistre	—	1821	—	68	
Maine de Biran	—	1824	—	54	
Dugald Stewart	—	1828	—	75	
Hegel	—	1831	—	61	
Laromiguière	—	1837	—	81	
De Bonald	—	1840	—	87	
Jouffroy	—	1842	—	46	
De Gérando	—	1842	—	81	
Royer-Collard	—	1845	—	82	
Schelling	—	1854	—	79	
Cousin	—	1867	—	76	

Trente-quatre philosophes modernes ont vécu 2,284 années, soit un âge moyen de 67 ans 2 mois. L'âge moyen des philosophes de l'antiquité ayant été de 84 ans 5 mois, la différence en faveur des anciens est par conséquent de 17 ans 2 mois.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, on ne peut,

sous aucun rapport, comparer les anciens philosophes avec les modernes. Les premiers s'occupèrent sans doute du système du monde et de la nature de l'homme, mais ils recherchèrent plus particulièrement la vérité morale et une règle de conduite conforme à la raison; ils enseignèrent leur système de philosophie non moins par l'exemple que par les préceptes. En est-il de même pour les seconds? La psychologie est à proprement parler leur étude presque exclusive. Ajoutons toutefois que si quelques-uns, tels que Helvétius, Hume, Hégel, Charles Comte, Stuart Mill et les représentants du panthéisme et de la morale indépendante, veulent appliquer leurs dangereuses doctrines à la vie sociale, ces doctrines et leur conduite ne sont heureusement qu'une contradiction perpétuelle et choquante. En un mot, les anciens étaient des philosophes pratiques, les modernes sont des savants qui dissertent sur la philosophie. Il n'en reste pas moins évident que conformer sa conduite aux doctrines de Pythagore, de Socrate, de Zénon et d'Epictète, c'est non-seulement acquérir le bonheur par la pratique des vertus qu'elles enseignent, mais encore prolonger la vie jusqu'aux limites que la nature lui a assignées.

En comparant la vie moyenne chez les riches et chez les pauvres, le professeur Casper a choisi, pour désigner les premiers, mille noms empruntés à l'almanach de Gotha, c'est-à-dire aux familles royales et princières. On a vu l'énorme différence qui existe en faveur de ces derniers. Si les recherches s'appliquaient à d'autres époques, peut-être les résultats seraient-ils différents. Sous les gouvernements despotiques, la vie des grands est toujours menacée ; les tyrans eux-mêmes ont sans cesse le glaive suspendu sur leur tête. César tombe en plein sénat sous

vingt-trois coups de poignard ; tous ses meurtriers subissent la loi du talion, se tuent eux-mêmes ou sont tués sur les champs de bataille.

La plupart des empereurs romains périssent de mort violente. Chez les peuples de l'Orient, on se fait un jeu de la vie des grands : ministres, vizirs, sultans, fils et frères de sultans. En Europe même, un certain nombre de rois meurent assassinés. Bien peu parviennent, comme Louis XIV, à l'âge de 77 ans. Cependant, à l'époque de l'ambassade de lord Macartney, l'empereur tartare qui régnait alors en Chine avait 83 ans ; Aureng-Zeyb dépassa même sa quatre-vingt-douzième année.

Les ministres, les grands politiques, accablés par le souci des affaires, les ardeurs de l'ambition et les retours de la fortune, partagent le sort des rois et parviennent rarement à une longue vieillesse, et plus rarement encore deviennent centenaires, comme Cassiodore. Le cardinal d'Amboise mourut à 50 ans, Richelieu à 57, Mazarin à 59, le cardinal Gonzalvi à 67, Colbert à 64, Louvois à 50, Oxenstiern à 69, Olivares à 56, Pitt à 47. Il faut ajouter toutefois que Sully parvint à 81 ans, Alberoni à 87, le prince de Kautnitz à 83, le premier comte de Chatam à 70, le prince de Talleyrand à 80, le prince de Metternich à 86, le comte de Nesselrode à 82, le général Orloff à 73. Le grand politique qui, depuis 1862, est vice-chancelier de l'empire russe, le prince Gortschakoff, a 74 ans. Dans l'illustre famille d'Estrées, nous trouvons le célèbre cardinal, qui, après des négociations conduites avec une rare prudence, mourut en son abbaye de Saint-Germain, le 18 décembre 1714, âgé de 87 ans, et doyen de l'Académie française. Avant lui, nous voyons encore Annibal d'Estrées, d'abord évêque de Laon sous Henri IV, puis ambassadeur, maréchal de France, habile diplomate,

vaillant capitaine, littérateur distingué, mort le 5 mai 1670, âgé de 98 ans.

On peut conclure de ces exemples que, si un grand nombre de ministres et de diplomates trouvent dans les hautes positions qu'ils occupent une mort prématurée, quelques-uns cependant, faisant exception à cette règle, parviennent à un âge avancé. On rencontre des exemples de longévité plus fréquents dans les rangs secondaires, où n'existent au même degré ni l'ambition démesurée ni la responsabilité des affaires. Cet heureux privilége se remarque principalement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, parmi les magistrats, à qui cependant la société remet un grand pouvoir, mais qui, l'exerçant au nom de la justice, sont moins exposés aux luttes des partis et aux orages des passions politiques. Dans ce corps illustre, où les années se comptent par les services, les exemples de vertes vieillesses ne sont pas moins fréquents que parmi les théologiens et les philosophes. Aussi voyons-nous sans étonnement que la statistique de M. Lombard les place en première ligne et leur attribue une vie moyenne de 69 ans.

La table de Casper donne 57,3 années de vie aux artistes, 56,9 aux professeurs. Ces chiffres ne peuvent en rien nous éclairer sur la longévité des littérateurs, des poëtes, des hommes de science, des peintres, des musiciens et des artistes dramatiques. Si l'on veut apprécier l'influence de ces professions sur la durée de la vie, il faut emprunter des exemples à plusieurs siècles, et savoir se contenter des indications approximatives que fournit l'histoire. On rencontre généralement de longues vieillesses chez les rhéteurs, les grammairiens; on pourrait en réalité comprendre parmi eux quelques-uns des philosophes dont nous avons parlé, tels que Gorgias de Léontium et Théo-

phraste. Isocrate, disciple de Gorgias, composa, comme il l'apprend lui-même, son *Panathénaïque* à 94 ans et en vécut encore 5. Eschine mourut en exil à 75 ans. Un grammairien célèbre qui enseignait du temps de Cicéron et qu'Horace appelle *le fouetteur*, à cause de sa causticité et de sa virulence, vécut presque, suivant Suétone, jusqu'à 100 ans, quoique dans la misère ; il en fut de même de Valérius Caton, grammairien accompli, poëte excellent, dont les œuvres ne sont pas venues jusqu'à nous ; il vécut, dit Suétone, *ad extremam senectam*. Malgré les cruels chagrins dont Quintilien fut frappé, mais soutenu par une vie de travail et d'étude, ce grammairien accompli, l'oracle du goût, mourut l'an 120, âgé de 78 ans. Le Quintilien moderne, Rollin, prolongea sa vie au delà de 80 ans, Daniel Heinsius jusqu'à 75 seulement. Il y a un grand nombre de vieillards parmi les professeurs de tous les siècles et de toutes les nations. Au moment où nous écrivons (août 1867), le célèbre philologue allemand Auguste Boekh, né à Heidelberg en 1785, vient de mourir à Berlin âgé de 82 ans.

La science n'a pas seulement pour objet de procurer des jouissances infinies et d'agrandir la sphère de l'esprit ; on dirait qu'elle prolonge encore la durée de la vie, malgré le travail incessant et le besoin d'apprendre qui en marquent toutes les heures. Eratosthène se laissa mourir de faim à 82 ans. Archimède avait 75 ans, quand il fut tué par le soldat romain, tandis qu'il méditait quelque invention nouvelle pour la défense de Syracuse. Pline en avait 56 quand il fut asphyxié en 79 par la fumée et la pluie de cendres du Vésuve. Albert le Grand mourut à 87 ans ; le moine Roger Bacon à 80 ; Bernard Palissy à 89 ; Copernic à 80 ; Galilée à 78 ; le chancelier Bacon à 65 ; Képler à 59 ; Tycho-Brahé à 55 ; Gassendi à 63 ; Huy-

ghens à 66 ; le P. Marsenne à 60 ; Newton à 85 ; Dominique Cassini à 87 ans ; Jacques Cassini à 79 ; César-François Cassini à 70 ; Jacques-Dominique Cassini à 98 ; Clairaut à 52 ; Jacques Bernouilli à 51 ; Jean Bernouilli à 71 ; Daniel Bernouilli à 82 ; Fontenelle à 100 ; d'Alembert à 66 ; Bergmann à 49 ; La Condamine à 73 ; Robert Boyle à 65 ; Bernard de Jussieu à 79 ; Buffon à 81 ; Lavoisier n'avait que 51 ans et Bailly 57 quand ils furent envoyés à l'échafaud révolutionnaire. Lalande mourut à 75 ans ; Lagrange à 67 ; Delambre à 73 ; Scheele à 44 ; Chaptal à 76 ; William Herschell à 84 ; Laplace à 78 ; Fourcroy à 54 ; Lacépède à 69 ; de Lamark à 85 ; Cuvier à 63 ; Dulong à 38 ; de Candolle à 69 ; Fourier à 62 ; Ampère à 62 ; Brongniard à 77 ; Gay-Lussac à 72 ; Thénard à 80 ; Geoffroy-Saint-Hilaire à 72 ; Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire à 56 ; de Blainville à 78 ; Biot à 88 ; Duméril à 87 ; Arago à 67 ; Berzélius à 69 ; de Humboldt à 90 ; Serres à 81.

On voit d'après ces exemples que les savants ne fournissent par une moins longue carrière que les théologiens, les philosophes, les grammairiens et les magistrats ; il est permis d'en conclure que l'étude, même opiniâtre, n'a point d'influence fâcheuse sur la durée de la vie, pourvu qu'on se garde de tout excès et qu'on sache modérer ses passions. On ne rencontrerait pas une moindre longévité parmi les poëtes, les peintres et les musiciens, si malheureusement un grand nombre d'entre eux, *genus irritabile vatum*, ne se laissaient dominer par une sensibilité et une imagination exaltées, qui épuisent prématurément les sources de la vie, et s'ils pouvaient, pansant avec un peu de philosophie les blessures faites à leur amour-propre, répéter quelquefois avec Laplace : « Je suis une éponge pour la louange, une toile cirée pour la critique. »

On place Valmiki, l'auteur du *Ramayana* et le plus ancien poëte connu, vers le xve siècle avant J.-C. ; Vyasa, l'auteur du *Mahabharata*, dans le xiie ; Homère dans le xe ; Hésiode dans le ixe ; mais rien n'est certain dans la vie de ces illustres poëtes. On doit présumer toutefois, d'après la grandeur, la beauté de leurs œuvres, qu'une longue carrière leur fut nécessaire pour les composer ; la vie de Sapho et celle d'Érinne nous sont également inconnues ; il ne nous reste que quelques fragments de leurs poésies. Nous ne trouvons des notions précises qu'à dater des tragiques et des comiques grecs

DURÉE DE LA VIE DES POËTES :

Eschyle	mourut en	456	avant J.-C., âgé de	69 ans.
Cratinus	—	420	—	95
Aristophane	—	380?	—	70?
Anacréon	—	415	—	85
Pindare	—	456	—	65
Sophocle	—	405	—	90
Euripide	—	357	—	78
Ménandre	—	290	—	52
Plaute	—	183	—	44
Térence	—	159	—	35
Lucrèce	—	95	—	44
Catulle	—	57	—	29
Tibulle	—	18	—	26
Properce	—	14	—	38
Horace	—	9	après J.-C.	57
Ovide	—	17	—	57
Virgile	—	19	—	51
Lucain	—	65	—	26
Stace	—	93	—	36
Juvénal	—	128	—	86
Ferdoucy	—	1020	—	96
Saadi	—	1296	—	102
Dante	—	1321	—	56
Pétrarque	—	1364	—	70
Hafiz	—	1389	—	40
Arioste	—	1535	—	59
Le Camoëns	—	1579	—	62
Le Tasse	—	1595	—	51
Shakespeare	—	1615	—	52

Malherbe	mourut en	1628 après J.-C.,	âgé de	73 ans.
Lope de Vega	—	1635	—	73
Molière	—	1673	—	51
Milton	—	1674	—	66
P. Corneille	—	1684	—	78
Calderon	—	1687	—	87
La Fontaine	—	1695	—	74
Racine	—	1699	—	60
Boileau	—	1711	—	75
Addison	—	1719	—	47
J.-B. Rousseau	—	1741	—	71
Pope	—	1744	—	56
Gentil-Bernard	—	1775	—	65
Malfilâtre	—	1767	—	34
Voltaire	—	1778	—	84
Gilbert	—	1780	—	29
Lessing	—	1781	—	52
Métastase	—	1782	—	84
LeFrancdePompignan	—	1784	—	75
André Chénier	—	1794	—	31
Alfieri	—	1803	—	54
Klopstock	—	1803	—	79
Schiller	—	1805	—	46
Lebrun	—	1807	—	78
Marie-Joseph Chénier	—	1811	—	47
Wieland	—	1813	—	80
Delille	—	1813	—	75
Parny	—	1814	—	61
Millevoye	—	1816	—	34
Byron	—	1824	—	36
Gœthe	—	1832	—	83
Parseval Grandmaison	—	1834	—	75
Pousckine	—	1837	—	37
Lemercier	—	1840	—	68
Casimir Delavigne	—	1843	—	50
Soumet	—	1845	—	59
Baour Lormian	—	1854	—	84
Samuel Rogers	—	1855	—	94
Debéranger	—	1857	—	77
Alfred de Musset	—	1857	—	47
Alfred de Vigny	—	1863	—	64
Viennet	—	1868	—	91
Lamartine	—	1869	—	78
De Pongerville	—	1869		77

Nous n'avons pas eu la prétention de comprendre tous les poëtes dans la table précédente ; nous croyons néan-

moins avoir cité les principaux. Nous y voyons que la moitié environ n'ont pas atteint l'âge de 65 ans ; la moitié l'ont dépassé, et plusieurs sont parvenus à une grande vieillesse. Quelques-uns de ceux qui sont morts très-jeunes ne devraient pas figurer dans une liste qui aurait pour objet de déterminer un âge moyen des poëtes ; Lucain périt à 26 ans par ordre de Néron ; André Chénier est envoyé à l'échafaud par le tribunal révolutionnaire à 31 ans. Un bon nombre de poëtes ont subi des persécutions odieuses : Le Dante est condamné à être brûlé vif ; le Camoëns meurt sur un lit d'hôpital ; Lucrèce se suicide ; Le Tasse est enfermé dans une maison de fous ; la détresse de Corneille est une des plus grandes hontes du siècle de Louis XIV. Enfin, plusieurs de ces brillants génies, Catulle, Properce, Tibulle, Malfilâtre, etc., sont moissonnés par la débauche à la fleur de l'âge ; l'ivresse même, chose honteuse ! compte parmi eux des victimes, la plupart des poëtes chinois en particulier, Litaïpé, le plus grand de tous, à leur tête.

A l'un des derniers meetings de la Société anglaise de statistique, présidée par M. Farr, le docteur Guy lut un travail sur la durée de la vie chez les gens de lettres, et il fut amené par les chiffres à conclure que les travaux littéraires n'étaient pas un obstacle à la longévité. D'après les calculs de ce savant, au XVIe siècle, la moyenne de la vie des écrivains a été de 64 ans ; au XVIIe siècle, de 63 ans ; au XVIIIe siècle, de 65 ans. Ces chiffres sont plus élevés que les nôtres. En inscrivant les noms de 73 poëtes, et en additionnant l'âge qu'ils ont vécu collectivement, nous trouvons le chiffre de 4,558 années, soit un âge moyen de 62 ans 4 mois. Cette moyenne est moins favorable que celle des théologiens, des philosophes et des magistrats.

Voici sur cette question intéressante l'opinion de Be-

noiston de Châteauneuf. Dans un travail sur la durée de la vie des membres des anciennes Académies et de l'Institut, cet économiste fixe à la longévité des gens de lettres une moyenne supérieure à celle du docteur Guy et à la nôtre. Ce travail comprend 1,100 noms environ, empruntés aux Académies française, des sciences et des inscriptions depuis 1635 jusqu'au 31 décembre 1838. Cette liste néanmoins peut subir plus d'une réduction; parfois le même nom figure dans deux Académies; puis, cette statistique ne comprenant que les gens de lettres, il est juste d'en retrancher les noms de quelques grands seigneurs qui n'ont jamais rien écrit. Ainsi réduite, cette liste renferme encore 900 noms. Benoiston de Châteauneuf prend pour point de départ de ses calculs les dates de réception et la classe par périodes décennales ainsi qu'il suit; ont été reçus :

De 20 à 30 ans	38	membres
De 30 à 40. —	246	—
De 40 à 50. —	262	—
De 50 à 60. —	142	—
De 60 à 70. —	90	—
De 70 à 80. —	26	—
De 80 à 90. —	2	—
Total.	900	membres.

147	académiciens étaient nés	dans les provinces du midi.
156	—	dans celles du nord et de l'est.
122	—	dans celles du centre.
232	—	à Paris.
29	—	dans les colonies et à l'étranger.

Des 900 membres sur lesquels l'auteur a pu recueillir les renseignements qui servent de base à sa statistique, 567 appartenaient aux anciennes académies, et 330 à l'Institut; 742 étaient morts au 31 décembre 1838; 158 étaient alors vivants. En additionnant l'âge de tous les académiciens au moment de leur élection, on trouve le

chiffre de 39,756 ans ; ce qui offre pour chacun un âge moyen de 44 ans 2 mois au moment de sa nomination. Toutefois, on observe à cet égard quelques différences suivant la classe à laquelle appartiennent les académiciens. Cet âge se trouve :

Pour l'Académie française,	de 46 ans
Pour l'Académie des inscriptions,	de 45
Pour l'Académie des sciences,	de 41

La durée moyenne de la vie des 742 académiciens décédés avant le 31 décembre 1838, a été de 68 ans 10 mois, et la moyenne de la vie académique, depuis leur nomination, de 26 ans 6 mois. Parmi les académiciens qui existaient au 31 décembre :

50	avaient	de 60 à 70 ans
17	—	70 à 80
8	—	80 à 90

En comparant la vie moyenne des membres de l'Institut avec celle des tontiniers de Déparcieux, on trouve que la première à toutes les époques est plus longue de plusieurs années que celle des seconds, et qu'on voit parmi eux plus de vieillesses avancées que de morts précoces.

Benoiston de Châteauneuf n'a pas compris les artistes dans sa statistique. Chez les peintres comme parmi les poëtes, on voit quelquefois des morts prématurées, mais un nombre presque égal de longévités privilégiées. Connaître la biographie de ces hommes célèbres, c'est expliquer les causes des différences qu'on remarque dans la durée de la vie des uns et des autres. Un certain nombre n'a point atteint l'âge de 65 ans 6 mois, qui est celui des classes privilégiées ; un nombre à peu près égal l'a dépassé. On aimerait à voir ces hommes célèbres, dont les œuvres seront l'objet de l'admiration des siècles les plus reculés, prolonger leur carrière jusqu'à la plus extrême

vieillesse ; on n'a point assez de larmes pour déplorer les morts précoces d'un Hobbéma, d'un Eustache Le Sueur, d'un Corrége, d'un Raphaël ; il faut reconnaître toutefois que la moyenne générale de la vie des peintres se rapproche de la longévité des poëtes et des classes aisées. Parmi ceux qui ne sont pas parvenus à l'âge de 65 ans, on peut citer les suivants : Bonington, mort à 27 ans ; Paul Potter, à 28 ; Adrien Bauver, à 32 ; Valentin, à 32 ; Adrien van de Velde, à 33 ; Géricault, à 33 ; le Giorgione, à 34 ; Raphaël, à 37 ; le Parmesan, à 37 ; Watteau, à 37 ; Eustache le Sueur, à 38 ; Hobbema, à 39 ; le Corrège, à 40 ; le Caravage, à 40 ; Lucas de Leyde, à 41 ; Léopold Robert, à 41 ; van Dyck, à 42 ; Masaccio, à 42 ; André del Sarte, à 42 ; Augustin Carrache, à 43 ; Albert Cuyp, à 43 ; Metzu, à 43 ; Wilkie, à 44 ; Ruysdaël, à 45 ; François Miéris, à 46 ; Calcar, à 46 ; Wouvermans, à 48 ; Annibal Carrache, à 49 ; Raphaël Mengs, à 51 ; Daniel de Volterre, à 55 ; vander Meulen, à 56 ; Albert Durer, à 57 ; Girodet, à 57 ; Salvator Rosa, à 58 ; Paul Véronèse, à 58 ; Berghem, à 59 ; Guérin, à 59 ; Paul de La Roche, à 59 ; Hans Holbein, à 60 ; Le Dominiquin, à 60 ; Mignard, à 60 ; Vélasquez, à 61 ; Gérard Dow, à 61 ; Gainsborough, à 61 ; Lawrence, à 61 ; Rubens, à 63 ; Prudhon, à 63 ; Murillo, à 64 ; Zurbaran, à 64 ; Gros, à 64.

On peut citer parmi les peintres qui ont atteint ou dépassé l'âge de 65 ans : Louis Carrache, mort à 65 ans ; Delacroix, à 65 ; Fragonard, à 67 ; Léonard de Vinci, à 67 ; Le Guide, à 67 ; Vouet, à 67 ; Gérard, à 67 ; W. Hogarth, à 67 ; Rembrandt, à 68 ; Fra Angelico, à 68 ; Giotto, à 68 ; Ary Scheffer, à 68 ; sir Josué Reynolds, à 69 ; Antonello de Messine, à 70 ; Jouvenet, à 70 ; l'Espagnolet, à 70 ; Poussin, à 71 ; Lebrun, à 71 ; Cranach, à 71 ; Francia, à 73 ; Horace Vernet, à 74 ; Regnault, à 75 ;

Joseph Vernet, à 75 ; Alonzo Cano, à 76 ; Turner, à 76 ; David, à 77 ; Le Pérugin, à 78 ; Carle Vernet, à 78 ; Greuze, à 79 ; Jean de Bruges, à 80 ; Gentile Bellini, à 80; Le Primatice, à 80 ; Chardin, à 80 ; Claude Lorrain, à 82; Le Tintoret, à 82 ; l'Albane, à 84; Guillaume Miéris, à 85; Ingres, à 86 ; Michel Ange, à 90 ; Jean Bellini, à 90 ; Martin Schœn, à 96 ; Le Titien, à 99.

La durée de la vie chez les grands musiciens offre de nombreuses similitudes avec celle des peintres célèbres. Plusieurs de ces brillants génies et, le premier de tous, Mozart, sont morts à la fleur de l'âge ; quelques autres sont parvenus à une vieillesse reculée. On peut citer parmi les premiers :

Pergolèse	mort en	1737	âgé de	33 ans
Mozart	—	1791	—	35
Mendelsohn	—	1847	—	38
Chopin	—	1849	—	39
Weber	—	1826	—	40
Nicolo	—	1818	—	41
Hérold	—	1833	—	41
Cimarosa	—	1801	—	47
Cambert	—	1677	—	49
Léo	—	1744	—	50
Sacchini	—	1786	—	51
Donizetti	—	1848	—	51
Choron	—	1834	—	52
Lulli	—	1687	—	54
Méhul	—	1817	—	54
Beethoven	—	1827	—	55
Gui d'Arezzo	—	1050	—	55
Kastner	—	1867	—	55
Paganini	—	1840	—	56
Stradivarius	—	1728	—	58
Boiëldieu	—	1834	—	59
Allegri	—	1640	—	60
Jomelli	—	1774	—	60
Durante	—	1755	—	62
Halévy	—	1861	—	63
Kreutzer	—	1831	—	64

Parmi les musiciens morts après 65 ans, on peut citer :

Kaiser	mort en	1739	âgé de	66
Rode	—	1830	—	68
Onslow	—	1852	—	68
Sébastien Bach	—	1754	—	69
Viotti	—	1824	—	69
Corelli	—	1713	—	70
Pugnani	—	1803	—	70
Baillot	—	1842	—	71
Grétry	—	1813	—	72
Meyerbeer	—	1867	—	72
Gluck	—	1987	—	73
Lesueur	—	1837	—	74
Handel	—	1759	—	75
Scarlati	—	1725	—	75
Haydn	—	1809	—	77
Guglielmi	—	1804	—	77
Rossini	—	1868	—	77
Spontini	—	1851	—	77
Berton	—	1844	—	77
Tartini	—	1770	—	78
Lalande	—	1726	—	79
Philippe de Néri	—	1595	—	80
Rameau	—	1764	—	81
Chérubini	—	1842	—	82
Carafa	—	1872	—	85
Monteverde	—	1649	—	88
Auber	—	1870	—	88

Cinquante musiciens ont donc vécu 3,172 années, soit un âge moyen de 63 ans 3 mois. Ce chiffre est supérieur de 10 mois à celui des poëtes.

A côté de l'âge auquel sont morts les musiciens célèbres dont nous venons de citer les noms, nous plaçons celui d'un certain nombre d'artistes dramatiques, dont quelques-uns furent musiciens remarquables. Au-dessous de 65 ans, on trouve Jenny Colon, qui mourut à 23 ans ; Mme Malibran, à 27 ; Rose Chéri, à 37 ; Adolphe Nourrit, à 37 ; Rachel, à 38 ; Adrienne Lecouvreur, à 40 ; Kean, à 46 ; Mme Favart, à 47 ; Joseph Dominique, à 48 ; Mme Persiani, à 49 ; Mme Sontag (C^se^ Rossi), à 49 ; Mlle Phillis, à 50 ; Mme Saint-Huberty (C^se^ d'Entrague), à 50 ; Dominique fils, à 52 ; Louise Contat, à 53 ; la Champ-

meslé, à 54 ; Mme Dorval, à 57 ; Sophie Arnould, à 57 ; de Belloy, à 58 ; Mlle Duchesnois, à 58 ; Garat, à 59 ; Le Kain, à 60 ; Marie de Camargo, à 60 ; Mme Boulanger, à 60 ; Mme Damoreau-Cinti, à 62 ; Garrick, à 63 ; Talma, à 63 ; Potier, à 63 ; Lablache, à 64.

Au nombre des artistes qui ont atteint ou dépassé l'âge de 65 ans, on trouve : Antoine-François Riccoboni, mort à 65 ans ; Molé, membre de l'Institut, à 66 ; de Monvel, membre de l'Institut, à 66 ; Dugazon, à 66 ; Mme Dugazon, à 66 ; Kemble, J.-Ph., à 66 ; Mme Pasta, à 67 ; Roscius, à 67 ; Mlle Mars, à 69 ; Bertinazzi (Carlin), à 70 ; Mme Catalani, à 70 ; Martin, à 70 ; Mme Branchu, à 71 ; Lafon, à 73 ; Elleviou, à 73 ; Laïs, à 73 ; Mme Despréaux Guimard, à 73 ; Baptiste aîné, à 74 ; Baptiste cadet, à 74 ; Ligier, à 75 ; Baron, à 76 ; Mrs Siddons, née Kemble, à 76 ; Louis Riccoboni, à 76 ; Mme Riccoboni, à 79 ; Ch. Kemble, à 79 ; Mlle Clairon, à 80 ; Larive, à 81 ; Mlle Dumesnil, à 90 ; Dupont, à 98.

On voit que malgré les émotions, les traverses, les chagrins et les changements de fortune, inséparables de la carrière dramatique, plusieurs de ceux qui l'ont suivie sont parvenus à un âge avancé, et notamment Ch. Kemble, Mme Riccoboni, Mlle Clairon, Larive, Mlle Dumesnil. A sa mort, arrivée en 1855, Dupont était presque centenaire ; ancien sociétaire de la Comédie française, il avait débuté à 18 ans, s'était retiré à 38 ; il avait touché pendant 60 ans sa pension de retraite de 6,000 francs.

Dans la plupart des statistiques, les médecins occupent le dernier rang parmi les professions libérales. On ne connaît pas l'âge d'Hippocrate, d'Hérophyle, d'Erasistrate, d'Asclépiade, d'Archigène, de Soranus, de Thémison, de Cælius Aurélianus, d'Arétée, en un mot des plus célèbres médecins de l'antiquité. Cependant la plupart des

auteurs attribuent une assez grande vieillesse à Hippocrate ; suivant les uns il aurait vécu 85 ans et, suivant les autres, 100. Suidas fait vivre Archigène 63 ans ; on donne à Asclépiade, l'ami de Cicéron, tantôt 60 et tantôt 72 ans. Examinons quelques chiffres plus authentiques, et voyons si, malgré les fatigues et les tourments d'esprit, les médecins ne parviennent pas quelquefois à un âge avancé et si, comme nous le dirons dans le chapitre suivant, quelques-uns même n'atteignent pas le siècle.

DURÉE DE LA VIE DES MÉDECINS.

Galien	mourut en	201	âgé de	70 ans.
Avicenne	—	1037	—	57
Avenzoar	—	1261	—	92
Arnaud de Villeneuve	—	1314	—	76
Paracelse	—	1541	—	48
Fernel	—	1558	—	61
Cardan	—	1576	—	75 [1]
Ambroise Paré	—	1590	—	72
Césalpin	—	1603	—	84
Baillou	—	1616	—	78
Sanctorius	—	1626	—	65
Bartholin Gaspard	—	1629	—	44
Van Helmont	—	1644	—	67
William Harvey	—	1648	—	80
Bartholin Thomas	—	1680	—	61
Wammerdam	—	1680	—	43
Perrault	—	1688	—	75
Sydenham	—	1689	—	65
Malpighi	—	1694	—	66
Baglivi	—	1706	—	38
Ramazzini	—	1714	—	81
Fagon	—	1718	—	80
Lancisi	—	1720	—	66
Valsalva	—	1723	—	57
Ruych	—	1731	—	93
Chirac	—	1732	—	82
Stahl	—	1734	—	74
Arbuthnot	—	1735	—	67
Hecquet	—	1737	—	77

[1] On prétend qu'il se laissa mourir de faim, pour accomplir son horoscope ; il avait annoncé qu'il ne dépasserait pas 75 ans ; il voulut tenir parole.

Boerhaave	mourut en	1738	âgé de	70 ans.
Frédéric Hoffmann	—	1742	—	82
Lapeyronie	—	1747	—	69
Sylva	—	1748	—	66
Antoine Petit	—	1750	—	67
Cheselden	—	1752	—	60
Mead	—	1754	—	81
Morgagni	—	1771	—	89
Van-Swieten	—	1772	—	72
Pecquet	—	1774	—	64
Bordeu	—	1776	—	54
Haller	—	1777	—	70
Lieutaud	—	1780	—	77
Tronchin	—	1781	—	72
Pringle	—	1782	—	75
William Hunter	—	1783	—	65
Bouvard	—	1787	—	70
Brown	—	1788	—	53
Maximilien Stou	—	1788	—	46
Camper	—	1789	—	67
Cullen	—	1790	—	78
Desault	—	1795	—	51
Zimmermann	—	1795	—	67
Tissot	—	1797	—	69
Bichat	—	1802	—	31
Lepecq de La Cloture	—	1804	—	68
Fouquet	—	1806	—	79
Barthez	—	1806	—	72
Broussonnet	—	1807	—	48
Sabatier	—	1811	—	69
Platner	—	1818	—	74
Corvisart.	—	1821	—	66
Hallé	—	1822	—	68
Percy	—	1825	—	71
Pinel	—	1826	—	81
Laennec	—	1826	—	45
Chaussier	—	1828	—	82
Gall	—	1828	—	70
Portal	—	1832	—	90
Delpech	—	1832	—	60
Scarpa	—	1832	—	85
Boyer	—	1833	—	73
Spurzheim	—	1833	—	67
Fodéré	—	1833	—	71
Dupuytren	—	1835	—	58
Hufeland	—	1836	—	78
Alibert	—	1837	—	71

Broussais	mourut en	1838	âgé de	66 ans.
Esquirol	—	1840	—	68
Richerand	—	1840	—	61
Ferrus	—	1841	—	59
Sir Astley Cooper	—	1841	—	73
Larrey	—	1842	—	76
Hahnemann	—	1843	—	89
De Lens	—	1846	—	62
Pariset	—	1847	—	77
Lisfranc	—	1847	—	57
Blandin	—	1849	—	51
Marjolin	—	1850	—	70
Fouquier	—	1850	—	74
Récamier	—	1852	—	78
Lallemand	—	1854	—	64
Roux	—	1854	—	74
Magendie	—	1855	—	73
Valleix	—	1856	—	49
Sandras	—	1856	—	54
Amussat	—	1856	—	60
Chomel	—	1858	—	70
Bérard aîné	—	1858	—	61
Leroy d'Etiolles	—	1860	—	62
Bretonneau	—	1862	—	84
Jobert de Lamballe	—	1867	—	69
Trousseau	—	1867	—	66
Rayer	—	1867	—	74
Sir William Lawrence	—	1867	—	84
Velpeau	—	1868	—	72
Cerise	—	1869	—	62
Longet	—	1871	—	60
Blache	—	1871	—	72
Lordat	—	1871	—	98
Denonvilliers	—	1872	—	64
Louis	—	1872	—	86
Horteloup	—	1872	—	71

Les 114 médecins qui figurent sur la table précédente ont vécu 7,756 années, soit un âge moyen de 68 ans, 02. Nous avons compris dans cette liste tous les médecins dont les noms se sont présentés à notre mémoire et dont il nous a été donné de vérifier les âges. Mais ce travail à peine terminé, nous remarquons quelques omissions importantes, celles par exemple de l'habile chirurgien Mo-

rand, de Louis, secrétaire de l'Académie de chirurgie, de Pelletan, de Béclard, de Petit, de Husson, de Guersant, de Blumenbach, de Guéneau de Mussy, de Rostan, d'Orfila, de Malgaigne, de Heurteloup, de Civiale. Nous pourrions même en citer d'autres; mais en calculant l'âge de ces médecins célèbres, nous reconnaissons en même temps qu'il ne change rien au résultat final. Contrairement donc à l'opinion de Casper, servilement reproduite par les statisticiens et les gens du monde comme une suite des épigrammes adressées à l'art médical, il est certain que les médecins, malgré les fatigues de corps et d'esprit, parviennent à un âge plus avancé que les poëtes, que les peintres, que les musiciens, et même que les philosophes modernes, et que par conséquent ils sont au nombre des personnes qui vivent le plus longtemps.

Après avoir recherché les conditions diverses qui font varier la longévité de l'homme, on peut se demander quelle est donc la durée naturelle de la vie? La réponse à cette question ne se trouve ni dans l'histoire, ni dans la physiologie, en dehors desquelles cependant il serait impossible de la résoudre. A-t-il existé une époque où l'homme ait vécu un plus grand nombre d'années qu'aujourd'hui? On ne pourrait répondre par l'affirmative, qu'en remontant avec la Genèse à la vie des premiers hommes qui parurent sur la terre.

Buffon cherche à expliquer par des lois naturelles la longue vie des patriarches avant le déluge; suivant ce grand naturaliste, la terre étant alors moins solide, moins compacte, le centre de gravité n'agissant sur ses particules que depuis peu de temps, toutes ses productions avaient moins de consistance; le corps de l'homme en particulier, plus ductile, plus susceptible d'extension, pouvait croître pendant plus longtemps et ne parvenait à la puberté qu'à

130 ans, au lieu d'y arriver à 14, comme aujourd'hui. Dès lors, en supposant ce qui existe réellement, que la durée de la vie égale sept fois celle de la croissance, et en multipliant 130 et 14 par 7, on obtient pour la vie des hommes antédiluviens le chiffre de 910 ans, et pour ceux de la génération actuelle celui de 98 ans.

Pour être conséquent, Buffon aurait dû adopter l'opinion de Nicolas Henrion, qui présenta à l'Académie des inscriptions, dont il faisait partie, une *échelle chronologique* des tailles humaines, dans laquelle il attribue à Adam 132 pieds 9 pouces, à Ève 118 pieds 9 pouces 9 lignes, et qui enlève ensuite progressivement à l'homme dégénéré cette majestueuse stature, jusqu'à Noé qui compte encore 112 pieds, à Abraham qui n'en conserve que 28, à Alexandre qui en mesure 6, et enfin Jules César qui est réduit à 5 seulement. En rapportant (*De l'influence des climats sur l'homme*, t. I, p. 334) ce système paradoxal, nous avons pensé qu'il ne méritait pas d'être réfuté sérieusement. Nous ne discuterons pas davantage celui de Buffon, non moins invraisemblable que le précédent, malgré l'autorité du grand Haller qui se contente de le consigner sans commentaire dans son *Traité de physiologie*.

Il serait superflu de chercher à expliquer comment les hommes ont pu vivre huit ou neuf siècles ; on devrait plutôt s'efforcer de comprendre par suite de quelle détérioration, originelle ou acquise, la vie humaine s'est trouvée réduite aux limites actuelles. Rien dans les organes, dans les fonctions ou les propriétés des corps n'indique quelle est leur durée. En assistant même à la naissance et au développement des êtres organisés, ce qui doit vivement surprendre l'observateur, c'est leur durée éphémère. Comment un organisme aussi admirable que celui de l'homme s'arrête-t-il subitement dans sa croissance ?

Comment, parvenu vers l'âge de vingt, de trente, de quarante ans, à ce degré de beauté, de force et de perfection que l'on remarque dans ce corps si harmonieux, dans cet esprit si brillant, ne continue-t-il pas à vivre et à fonctionner avec la même régularité et dans la plénitude des mêmes fonctions? Pourquoi cette noble couronne, fabriquée avec tant d'art par l'ouvrier caché, perd-elle successivement chacun des rayons qui formaient un tout si merveilleux? Pourquoi la mort? Voilà l'incompréhensible, voilà le mystère. Nous nous réfugions dans notre ignorance, en disant : « Tout est soumis à des lois fixes ; la nature à déterminé la durée de la vie de tous les êtres; la mort est une nécessité qu'elle leur a imposée.» Ainsi, de l'aveu des savants et des philosophes, on ne connaît que par l'expérience les phénomènes les plus importants de la vie de l'homme, et au lieu d'en chercher l'explication, on se contente de les rapporter à des lois primordiales de la nature, à la volonté de Dieu qui les a établies.

Il ne serait donc nullement contraire à la raison ni aux lois de l'organisme que l'homme, à l'abri des maladies qui en troublent l'harmonie ou des violences extérieures qui en brisent le mécanisme, vécût plusieurs siècles. Nous le répétons, la longue vie des patriarches était un fait plus rationnel, plus en rapport avec les lois de la physiologie que la courte existence des hommes qui peuplent aujourd'hui la terre.

On lit dans la Genèse que le déluge eut pour but non-seulement d'exterminer une race perverse, souillée de tous les crimes, mais encore d'abréger la vie de l'homme : *erunt dies illius centum vigenti annorum* (*Gen.*, VI, 3). Il est évident que le terme de 120 ans, désormais attribué à l'homme, n'est point absolu, mais qu'il désigne la durée ordinaire de la vie ; car un certain nombre de personnages,

après le déluge, furent plusieurs fois centenaires. Sara conçut à 90 ans et le frère aîné de Moïse mourut dans sa 123[e] année. Quoique, s'en référant aux exemples qu'il avait sous les yeux, David (*Ps.* LXXXIX, vers. 4), ait écrit que le cours de notre vie est de 70 ans, de 80 pour les plus robustes, on trouve néanmoins dans le cours de chaque siècle un certain nombre de longévités supérieures à ces chiffres, et si l'homme atteint ou dépasse si rarement le terme de cent ans, il ne doit en accuser que ses passions et les vices de ses pères.

L'histoire authentique et l'observation journalière nous offrent donc des exemples assez fréquents de personnes qui vivent de 85 à 100 ans ; par conséquent, il est permis de supposer qu'un plus grand nombre atteindrait infailliblement ce terme en se plaçant dans les conditions de ces privilégiés de la vie et en évitant les circonstances qui en abrégent la durée. Loin de trouver dans l'organisme quelque obstacle à la longévité, celui qui en connaît le mécanisme et le fonctionnement, ne peut que s'étonner de la brièveté de la vie. Il nous présente cependant quelques indices dont il est permis d'augurer quel devrait en être le cours ordinaire.

Avec ce génie pénétrant, qu'aucun homme dans le cours des siècles n'a surpassé, Aristote (*Hist. des animaux*) avait jugé que la durée de la gestation et celle de l'accroissement indiquaient généralement la longueur de la vie. Buffon estime également que, dans toutes les espèces d'animaux, la durée de la vie est proportionnée à celle du temps de leur accroissement, et que l'homme, par exemple, ayant quatorze ans de croissance, peut vivre six ou sept fois autant de temps, c'est-à-dire, 90 ou 100 ans. Ainsi, d'après Buffon, le cheval, dont l'accroissement se fait en quatre ans, peut vivre six ou sept fois

autant, c'est-à-dire 25 ou 30 ans; le chien, qui ne croît que pendant deux ou trois ans, ne vit aussi que 10 ou 12 ans ; le cerf est cinq ou six ans à croître : il vit aussi 35 ou 40 ans.

Dans son ouvrage sur la longévité humaine, Flourens regarde comme posé le vrai problème, le problème physiologique. D'après ce savant, il s'agirait de savoir combien de fois la durée de l'accroissement se trouve comprise dans la durée de la vie ; une seule chose aurait manqué à Buffon, c'est d'avoir connu le signe certain qui marque le terme de l'accroissement; il trouve ce signe dans la réunion des os à leurs épiphyses : « Tant que les os ne sont pas réunis à leurs épiphyses, dit Flourens, l'animal croît; dès que les os sont réunis à leurs épiphyses, l'animal cesse de croître. » Suivant ce physiologiste, cette réunion se fait, dans le chameau, à 8 ans ; dans le cheval, à 5 ; dans le bœuf, à 4; dans le lion, à 4; dans le chien, à 2; dans le chat, à 18 mois ; dans le lapin, à 12 ; dans le cochon d'Inde, à 7. Or, le chameau vit 40 ans, le cheval 25, le bœuf de 15 à 20, le lion 20 environ, le chien de 10 à 12, le chat de 9 à 10, le lapin 8, le cochon d'Inde de 6 à 7. Chez l'homme, la réunion des os à leurs épiphyses s'opère à 20 ans ; or, l'homme vit 90 ou 100 ans. Ainsi se trouve justifié, à très-peu près, le rapport indiqué par Buffon. Seulement, au lieu d'admettre comme ce naturaliste que l'homme vit six ou sept fois autant de temps qu'il met à croître, Flourens suppose que le rapport réel est cinq ou à peu près.

Les phénomènes physiologiques fournissent donc des caractères propres à déterminer approximativement la durée de la vie. Nous disons *approximativement*; car si en dehors même du monde physique où tout est absolu, nécessaire, mathématique, certaines lois des êtres, telles

que la fixité des espèces, les facultés attribuées à chacune d'elles, les propriétés des corps sont fixes et invariables, d'un autre côté, le caractère de certains phénomènes est la mobilité et la variabilité. La durée de la vie est sujette à mille vicissitudes; plusieurs millions d'êtres reçoivent le jour, à peine en trouve-t-on quelques-uns absolument pareils ; combien en rencontre-t-on qui aient vécu le même nombre de jours, d'heures, de minutes? Il faut donc se contenter de mesures approximatives, et cette base admise on trouvera dans quelques phénomènes physiologiques des indices propres à nous faire connaître approximativement la durée de la vie humaine.

Si l'homme meurt à tout âge, dans le règne animal au contraire la durée de la vie est à peu près égale pour tous les individus de la même espèce. Mais on n'en peut connaître avec exactitude la durée réelle que pour les animaux réduits en servitude ; on ignore si elle serait la même dans l'état sauvage. Les lapins et le cochon d'Inde vivent 7 ans ; l'écureuil et le lièvre, 8 ; le chat de 9 à 10; le chien de 10 à 12; le renard de 14 à 16; le bœuf de 15 à 18; l'ours, le chien, le loup, 20; le rhinocéros, 25; l'âne et le cheval de 25 à 30; le lion de 30 à 40 (un lion du jardin zoologique de Londres atteignit l'âge de 70 ans); le chameau, 40. La durée de la vie de l'éléphant est incertaine. Suivant Aristote, Buffon et Cuvier, il vivrait deux siècles, quelques auteurs même disent quatre ou cinq. Après sa victoire sur Porus, Alexandre consacra au soleil un éléphant qui avait combattu pour le monarque indien, et lui donna le nom d'*Ajax*; puis lui ayant attaché une inscription, il le mit en liberté : on retrouva l'animal 350 ans plus tard. Les anciens attribuaient au cerf une vie fabuleuse; mais, fait observer Aristote, « ce que l'on rapporte à ce sujet n'est appuyé sur aucun fondement :

la durée de la gestation et celle de l'accroissement du jeune cerf n'indiquent rien moins qu'une longue vie. » (*Hist. des anim.*, liv. VI, ch. XXIX.) Buffon dit en effet que le cerf étant 5 ou 6 ans à croitre, il vit 7 fois ce terme, c'est-à-dire 35 ou 40 ans.

Quoique l'on manque de faits précis, on sait néanmoins que les poissons et surtout les grandes espèces vivent très-longtemps. Suivant Bacon, les anguilles parviennent à 60 ans. Les carpes des fossés de Pontchartrain avaient au moins 150 ans bien avérés, et elles paraissaient à Buffon aussi vives et aussi agiles que des carpes ordinaires. Les dauphins, les esturgeons, les requins vivent au delà d'un siècle et atteignent des dimensions énormes. On a vu des brochets du poids de 1,000 livres, ce qui suppose une très-longue existence. Le brochet que l'on prit à Keisers-Lautern en 1497 avait 19 pieds et pesait 350 livres; il portait à ses opercules un anneau de cuivre avec une inscription annonçant qu'il avait été mis dans l'étang de Lautern par ordre de l'empereur Fréderic II, c'est-à-dire 261 ans auparavant. Les pècheurs ont détruit les grosses baleines des mers polaires; celles qu'ils rencontraient autrefois avaient des dimensions prodigieuses; on suppose avec assez de vraisemblance qu'elles vivent plusieurs siècles et qu'elles peuvent même atteindre mille ans. On attribue la longévité des poissons à la longue durée de leur développement, à la froideur de ces animaux et à leur faible consommation vitale.

D'une autre côté, on rencontre une autre classe d'animaux dont les passions sont vives, dont la consommation vitale est très-active et qui vivent longtemps; nous voulons parler des oiseaux. Mais on ne sait presque rien de précis sur la durée de vie de la plupart, sinon qu'elle est très-longue. On voit pendant un grand nombre d'années,

les mêmes hirondelles revenir à leur nid accoutumé. Un aigle mourut à Vienne à l'âge de 103 ans. D'après Buffon, la vie du corbeau serait de 108 ans, et aucune observation n'autorise à lui en attribuer 1000 avec Hésiode. Un perroquet apporté à Florence, en 1633, par la duchesse de La Rovère d'Urbin lorsqu'elle y vint épouser le grand-duc Ferdinand avait au moins 20 ans et en vécut encore près de 100. (*Hist. de l'Acad. des sciences*, 1747, p. 57.) Un naturaliste dont le témoignage ne saurait être révoqué en doute, Willugbhy, avait la preuve certaine qu'une oie avait vécu un siècle ; aussi, d'après cet exemple, Buffon n'hésite-t-il pas de conclure que la vie du cygne est plus longue encore ; quelques auteurs lui accordent deux et même trois siècles. Mallerton possédait le squelette d'un cygne qui avait vécu 307 ans. Il suffit de ce petit nombre de faits pour prouver que parmi les animaux de grosse espèce et généralement dans la classe des oiseaux la durée de vie, relativement à leur volume et à leur taille, est très-longue. Elle est au contraire très-courte parmi les insectes ; un grand nombre ne vivent que peu de mois, rarement quelques années ; la vie des éphémères est de 7 à 12 heures, et dans ce court espace, elles accomplissent les principales fonctions que la nature a départies aux corps organisés et qui consistent à naître, reproduire et mourir.

Si l'on compare la durée de vie d'un grand nombre des animaux que nous venons de citer avec celle de la gestation des mêmes espèces (page 132), on reconnaît que la durée de la gestation est la centième partie de la vie. Ainsi l'écureuil et le lapin portent un mois et vivent de 7 à 8 ans; l'éléphant est l'animal dont la portée et la vie sont à la fois les plus longues; cette loi cependant n'est pas exacte pour le cheval dont la gestation est de 11 mois et la vie ordinaire de 25 à 30 ans seulement. Pour

l'homme le rapport est parfait; la gestation étant de 9 mois, la vie est de 90 à 100 ans. Toutefois c'est pour les mammifères seulement qu'on peut signaler un rapport entre le temps de la gestation et la durée de la vie. Parmi les oiseaux, l'incubation remplace la portée; elle est très-courte relativement à leur longue existence. Néanmoins, nous avons fait observer que le cygne, qui ne couve pas moins de 45 jours, est celui des oiseaux qui vit le plus longtemps.

Chez les mammifères et en particulier chez l'homme, la durée de l'accroissement donne la durée de la vie avec plus d'exactitude que la gestation. Néanmoins, ni Buffon, ni Flourens n'ont connu avec certitude le terme de la croissance. Ce dernier faisait consister ce caractère dans la réunion des os et des épiphyses. Il pensait que quand cette réunion s'opère, l'animal cesse de croître. Or chez l'homme, elle s'opère à 20 ans. et il est bien démontré que la taille ne cesse de croitre qu'à 29 et 30 ans. (Voy. *De l'influence des climats sur l'homme*, t. I, p. 327). Il est probable d'ailleurs, il est certain même que jusqu'à 30 et 35 ans, la plupart des organes se développent encore, les muscles se fortifient, l'activité est plus grande, la vie plus complète. Après avoir dit que l'homme croît en hauteur jusqu'à 16 ou 18 ans et qu'il peut vivre 6 ou 7 fois autant, Buffon reconnaît qu'en réalité l'homme est 30 ans à croître et qu'il vit 90 ou 100 ans. Flourens fixe à 20 ans le terme de l'accroissement, et le fait vivre cinq fois cette période de temps, c'est-à-dire un siècle de vie normale. Pour nous la durée de l'accroissement est de 30 à 35 ans, et celle de la vie trois fois environ cette période, c'est-à-dire 90 ou 100 ans. Cette opinion chez nous n'est pas nouvelle et nous l'exprimions il y a 30 ans dans la première édition de cet ouvrage (page 309), en disant : « Quel

est le terme que doit raisonnablement espérer d'atteindre celui qui est doué d'une constitution saine, et qui mène constamment un genre de vie conforme aux préceptes de l'hygiène? Nous croyons pouvoir le fixer à 100 ans. »

Un siècle est donc le terme de la vie naturelle de l'homme. Nous avons constamment sous les yeux et nous pouvons, chaque année, enregistrer dans toutes les classes de la société un grand nombre de vieillards qui conser-servent, après avoir dépassé 80 ans, une grande vigueur de corps, une activité intellectuelle remarquable, et viennent frapper aux portes du siècle. Aux exemples que nous avons déjà cités, joignons les deux suivants que nous avons eus sous les yeux : le général Jomini est mort le 22 mars 1869, âgé de 90 ans 18 jours; sa mémoire était sûre, son esprit toujours actif; nous ne pouvions nous lasser de le questionner sur les hommes et sur les choses de son temps. M. David, ancien conseiller d'Etat, avait toute la fraîcheur de son esprit à l'âge de 88 ans; il venait de composer pour ses amis un poëme de *Jeanne d'Arc* qui offre de très-beaux vers. Ce livre étant sans nom d'auteur, je ne le devinai que par la citation spirituelle du vers suivant de Boileau qui terminait la préface :

Le *David* imprimé n'a point vu la lumière.

De tous ces vieillards cependant, quel est celui dont la vie ne fut en butte à aucune des traverses, à aucune des passions, à aucun travail immodéré, à aucun écart de régime pouvant en abréger la durée? On n'en citerait pas un seul. Combien de milliers d'autres auraient pu atteindre au même âge! Pourquoi ne pas imiter la conduite et l'exemple de ces hommes sages et modérés de tous les rangs, de toutes les conditions, que le sentiment du devoir, l'amour du travail et peut-être une égalité d'âme naturelle

ont préservés des excès qui occasionnent d'irrémédiables désordres ?

On ne peut douter, en effet, suivant la juste remarque de Buffon, que les passions et les malheurs qu'elles entraînent, n'influent sur la santé et ne dérangent les principes qui nous animent ; si la plupart des hommes ne meurent pas de chagrin, il empoisonne du moins la vie de tous ; aucun ne parvient sans secousse, sans empêchement, au terme assigné par les lois de la nature.

Tous les hommes d'ailleurs meurent d'accident ou de maladie, personne pour ainsi dire de vieillesse et de mort naturelle ; il n'en est donc aucun qui ne pût, en écoutant la voix de la raison et de sages préceptes, prolonger la durée de sa vie. Lorsque nous en fixons le terme désirable et ordinaire à un siècle, nous ne prétendons pas qu'un certain nombre ne parviendrait pas à le dépasser : ni l'hygiène usuelle, ni le bien-être individuel, ni la prospérité publique n'ont réalisé toutes les améliorations vers lesquelles doit tendre l'humanité. Il n'est pas exact toutefois, ainsi que le prétend Buffon, et que Flourens le pense également, que « *l'Européen, le Nègre, le Chinois, l'Américain, l'homme policé, l'homme sauvage, le riche, le pauvre, l'habitant de la ville, celui de la campagne, si différents entre eux pour tout le reste, se ressemblent et n'ont chacun que la même mesure, le même intervalle de temps à parcourir depuis la naissance jusqu'à la mort ; que la différence des races, des climats, des nourritures, des commodités n'en fait aucune à la durée de la vie.* Que Buffon, étranger aux principes de l'économie politique et de la statistique, ait pu écrire que le nombre de nos années ne dépend ni des habitudes, ni des mœurs, ni de la qualité des aliments, mais seulement des lois de la mécanique que rien ne peut changer, on peut excuser jusqu'à un certain point le grand

naturaliste; mais on ne saurait assez s'étonner que Flourens, après les travaux de Casper, de Villermé, de Farr, de Finlaison, etc., soutienne que la durée de la vie ne dépend de rien d'extérieur, ni du climat, ni de la nourriture, ni de la race, et qu'elle doit être attribuée uniquement à la constitution intime, à la vertu intrinsèque de nos organes. Pour réfuter une opinion aussi évidemment contraire à l'expérience, il suffisait de comparer entre eux les chiffres des tables de Duvillard et de Déparcieux ; puis, elle doit d'autant plus surprendre que l'auteur a consacré une grande partie de son ouvrage *De la longévité humaine* à faire l'éloge de la vie sobre et à proposer l'exemple de Cornaro comme le moyen le plus assuré d'atteindre une longue et heureuse vieillesse.

Nous croyons avoir prouvé avec évidence que dans le plus grand nombre des cas, et contrairement à l'opinion de Buffon et de Flourens, la durée de la vie diffère suivant l'état de richesse et de pauvreté, l'habitation des villes ou des campagnes, les professions, les mœurs, les habitudes et le régime. Quoique nous ne possédions aucune observation précise, nous ne craignons pas d'affirmer que la durée de la vie est plus longue chez l'Européen que chez l'Asiatique et l'Africain, plus longue surtout chez l'homme civilisé que chez l'homme sauvage. Si le principe opposé était juste, tout ouvrage sur la longévité serait inutile, et il faudrait fermer tous les livres d'hygiène.

Non, la nature n'a pas donné à chacun le même intervalle de temps à parcourir. En entrant dans la vie, nous avons dans notre organisation primitive des différences essentielles de vigueur et de solidité; ainsi, de tous les hommes du même âge, ceux qui parcourent une longue carrière rencontrent d'étape en étape des pierres tumulaires de la plupart de leurs contemporains tombés dans la

fleur de la jeunesse sur le chemin du temps. Buffon reconnaît que dans toutes les espèces on voit des individus dont la vie se prolonge au double de la vie ordinaire. Il raconte l'histoire d'un cheval qui avait appartenu au duc de Saint-Simon, et puis à son cousin, l'évêque de Metz, attelé plus tard au tombereau, il perdit successivement ses forces, quoique travaillant toujours, jusqu'à ce que, le 24 février 1734, dans le moment où on venait de l'atteler encore, il se laissa tomber au premier pas qu'il voulut faire et mourut. Il avait vécu 50 ans, le double de la vie ordinaire des animaux de son espèce : « Il doit se trouver dans toutes les espèces et par conséquent dans l'espèce humaine, dit Buffon, quelques individus dont la vie se prolonge au double de la vie ordinaire, c'est-à-dire à 160 ans au lieu de 80. Ces privilégiés de la nature sont, à la vérité, placés de loin en loin pour le temps, et à de grandes distances pour l'espace. Ce sont les gros lots dans la loterie universelle de la vie ; néanmoins, ils suffisent pour donner aux vieillards, même les plus âgés, l'espérance d'un âge encore plus grand. »

Telle est l'opinion du plus grand des naturalistes modernes sur la durée de la vie. Cette opinion est partagée par Haller, le prince des physiologistes. « L'homme, dit ce savant célèbre, doit être placé parmi les animaux qui vivent le plus longtemps, ce qui rend bien injustes nos plaintes sur la brièveté de la vie [1]. » Haller se demande quelle peut être l'extrême limite de la vie ; il pense qu'elle peut s'étendre à deux siècles : *Non citra alterum seculum*, dit ce physiologiste, *ultimus terminus vitæ humanæ subsistit*. Dans son ouvrage *De la longévité humaine*, Flourens n'est pas moins explicite que Buffon et Haller : « Un pre-

[1] *Elementa physiologiæ*, t. VIII, lib. xxx, p. 95.

mier siècle *de vie ordinaire*, et presque un second siècle, un demi-siècle au moins *de vie extraordinaire*, telle est donc la perspective que la science offre à l'homme. » (*De la longévité humaine*, p. 98. Paris, Garnier frères, 1856.)

Après avoir montré quelle était la durée moyenne de la vie de l'homme dans les différentes conditions où il se trouve, nous avons prouvé par de nombreux exemples qu'elle pouvait s'étendre à un plus grand nombre d'années. Il nous paraît démontré par la science comme par l'observation que la durée naturelle de la vie est de 90 à 100 ans. Cependant un grand nombre de personnes dépassent ce terme. Nous voulons bien croire avec Buffon, Haller et Flourens que l'homme peut vivre deux siècles ; néanmoins, l'histoire des centenaires, dans les temps modernes, ne nous offre aucun exemple authentique d'un homme qui ait vécu tout à fait 200 ans. Les exemples des plus longues vies sont ceux de 152, 165, 169, 185 ans. Peu d'hommes ont atteint ces âges extrêmes ; mais nous sommes persuadé que, grâce aux progrès de l'hygiène et aux améliorations qui se préparent dans la marche de la civilisation, l'avenir réserve à un plus grand nombre d'hommes le privilége des heureuses vieillesses et d'une longue vie, dont il sera question dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XI.

DES CENTENAIRES.

En écrivant un chapitre sur les centenaires, on ne peut se flatter d'éviter toute erreur. L'homme véridique doit toujours être en garde contre les duperies et les mensonges de gens intéressés ou avides du merveilleux ; mais il ne faut pas rejeter toutes les histoires de centenaires, à cause de quelques faux extraits de naissance. Chacun a dans sa famille ou parmi ses amis des octogénaires et même des nonagenaires encore verts ; plusieurs ont vu des centenaires, et tous nous savons, ayant sous les yeux des actes authentiques, qu'il existe en France et dans les pays voisins des hommes qui ont poussé leur carrière au delà de cent ans.

Malgré le soin que nous avons apporté à vérifier la plupart des faits et à éviter les piéges tendus à la bonne foi, nous ne prétendons pas que tous les exemples de longévité que nous allons enregistrer soient exacts ; mais nous ne craignons pas que quelques faits douteux ou même erronés, s'il en existe, puissent infirmer ceux en bien plus grand nombre dont l'authenticité est certaine, et par conséquent faire rejeter nos principales conclusions sur la durée ordinaire et sur les limites extrêmes de la vie.

L'histoire de la longévité offre un grand nombre d'exemples qui sont, non-seulement apocryphes, mais encore évidemment controuvés ou défigurés : nous en signalons quelques-uns sans les discuter, à cause de leur invraisemblance. Tels sont la plupart de ceux que rapportent les alchimistes et en particulier le suivant : « En 1245, dit Roger Bacon, il parut un homme possesseur d'un préservatif souverain qui conservait la santé et la vie pendant plusieurs siècles. Cet homme prétendait avoir vu le concile de Paris en 362; il avait assisté, assurait-il, à la naissance de la monarchie française, au baptême de Clovis, et, tous les cent ans, il faisait renouveler par le pape le certificat qui établissait son âge et son identité. »

Quelles sont les réserves que les assertions de ce menteur audacieux inspirent à l'homme le plus savant de son siècle? Trop enclin aux erreurs de l'alchimie et de l'astrologie, Roger Bacon n'ose affirmer que ce personnage ait réellement vécu plus de 300 ans! A cette même époque, l'auteur d'un traité sur la pierre philosophale, imprimé avec ceux de Flamel et de Synésius, l'imposteur Artiphius, prétendit avoir vécu mille vingt-neuf ans. Doit-on s'étonner que dans un siècle où tous les esprits croyaient à la magie et à l'astrologie, on ait ajouté foi à de telles impostures, puisque dans le XVIIIe siècle même les miracles de Cagliostro et les mensonges du comte de Saint-Germain ne firent pas moins de dupes? On connaît la vie audacieuse du premier. Quant au second, cet effronté menteur affirmait avoir vécu une longue suite des siècles; il parlait de François premier, de Charles Quint et même de Jésus-Christ, comme ayant vécu de leur temps et dans leur familiarité. Eh bien! il n'en fut pas moins recherché par de grands personnages en Angleterre, en Italie, en

France, en Allemagne ; le maréchal de Belle-Isle, Mme de Pompadour, Louis XV, l'admirent dans leur intimité, et comme il se disait possesseur d'un grand nombre de secrets, l'esprit humain est tellement avide de fables, que chacun espérait de ce grand imposteur soit un renouvellement de jeunesse, soit, à son exemple, une longévité de quelques siècles.

Les faits suivants portent également le cachet de l'exagération , du mensonge ou d'une crédulité puérile : Pline et Valère Maxime attestent qu'un roi de l'île des Locmiens, contemporain de Jules César, expira dans sa 802e année. Suivant l'historien Antoine Fume, un Valaque âgé de plus de 300 ans fut présenté en 1570 à Soliman-Pacha, généralissime de l'armée turque. Plempius rapporte de son côté qu'un riche Indien vécut 340 ans et qu'il rajeunit par trois fois. On lit dans certains recueils qu'un Allemand, du nom de Papalius, prisonnier des Sarrasins, ne vécut pas moins de cinq siècles. Un pamphlet publié à Turin en 1613 donne la biographie d'un habitant de Goa, plein de vie et de santé quoique ayant déjà 380 ans. Quelques journaux enfin ont annoncé récemment la mort d'un berger de Lithuanie né, disent-ils, en 1646 et par conséquent âgé de plus de deux siècles. Tout n'est pas invention dans ces faits merveilleux; mais il faut présumer qu'ils ont été grossis par l'imagination des auteurs qui les citent; on voit des centenaires eux-mêmes, à l'exemple de Noël de Quersonnières, se vieillir à dessein pour ajouter encore à l'intérêt et à la curiosité qu'ils inspirent.

Nous sommes loin de prétendre que la vie humaine ne puisse dans aucun cas s'étendre à deux siècles; avec Buffon, Haller et Flourens, on peut reconnaître cette limite extrême, rien dans la science n'en démontre l'im-

possibilité ; cependant, pour être admis, il faut que ces faits extraordinaires soient appuyés sur des autorités suffisantes. Les suivants ne sont pas absolument incroyables : on lit dans Martial l'épitaphe d'une dame romaine décédée à l'âge de deux cents ans ; des biographes rapportent qu'un Écossais, nommé Gillour-Mac-Crain, mourut en 1642, âgé de 202 ans ; il se rappelait parfaitement, dit-on, les épisodes de la guerre des *Deux-Roses*, qu'il avait vue commencer vers 1452. En 1801, mourut un soldat russe ayant servi comme volontaire dans la guerre de *Trente-Ans;* il avait environ deux siècles. On cite encore parmi les personnes qui ont atteint les longs termes de la vie humaine un chanoine de Lucerne qui s'éteignit en 1346 après avoir accompli sa 186me année, et enfin trois autres privilégiés de la nature qui atteignirent 185 ans, un archévêque hongrois du nom de Spodisvode, un abbé écossais Saint-Mango dont la fête tombe le 5 janvier, et un cultivateur croate qui fut accompagné en 1724 à sa dernière demeure par sept fils ; l'aîné avait 155 ans, le plus jeune 97 : ce dernier, aux yeux de la famille, n'était qu'un enfant. Nous le répétons, aucun de ces derniers faits n'est invraisemblable ; il serait à désirer seulement qu'ils fussent attestés par des auteurs dont il fût possible de dire qu'ils n'ont pu ni tromper ni être trompés.

Nous avons surabondamment prouvé que les diverses contrées sont loin d'être également salubres et que, même en Europe, la vie moyenne diffère dans toutes. Néanmoins on voit un certain nombre de personnes parvenir à un âge avancé dans les climats les plus opposés ; la plupart des races et presque toutes les nations offrent quelques exemples d'une longévité privilégiée. Il faut excepter peut-être les contrées palustres, telles que l'an-

cienne Batavia, où tout était cause de mort et de dépérissement. Le général Montholon rapporte qu'à l'île Sainte-Hélène on ne connaît aucun exemple d'un indigène ou d'un colon qui ait atteint 60 ans, la dyssenterie et l'hépatite y régnant six mois de l'année et y exerçent des ravages plus cruels que dans l'Inde.

Suivant Buffon, les Lapons arrivent à une grande vieillesse, et Joseph Acerbi dit même avoir vu parmi eux une femme de 120 ans, tandis que d'après d'autres auteurs ils dépassent rarement 60 ans. Il nous paraît peu vraisemblable que les Esquimaux, les sauvages de la baie d'Hudson et du Labrador prolongent leur carrière, comme on l'a prétendu, jusqu'à un âge très-avancé. Une nourriture malsaine plutôt que la rigueur du froid, l'excessive malpropreté, la privation de l'air libre dans les huttes sauvages qu'ils habitent pendant plusieurs mois de l'année, sont peu favorables à la conservation de la santé et de la vie. Les Kamtchadales, les Bouriats, les Tungouses et les autres peuplades de la Sibérie parviennent rarement à une grande vieillesse. Il est facile de se rendre compte de cette mortalité précoce, en considérant leur vie précaire, les aliments gâtés dont ils font usage, la privation des fruits et des végétaux frais, et les famines qui les déciment. L'Islande, entretenant un commerce actif avec la mère patrie, est la seule contrée polaire où l'on compte quelques centenaires.

Existe-t-il une organisation spéciale qui puisse faire augurer qu'on atteindra une vieillesse avancée? Un praticien dont nous vénérons la mémoire, Fouquier, ne craignit pas de soutenir sa thèse inaugurale sous ce titre piquant : *Des avantages d'une constitution débile*. Dès ses premiers pas dans la carrière, le médecin charitable offrait une perspective consolante aux valétudinaires. Néan-

moins, quoique favorables à la santé ainsi qu'à la longévité, les plus harmonieuses constitutions, celles qui se distinguent par une taille moyenne, un embonpoint modéré, ou plutôt un certain degré de maigreur et de sécheresse, des forces suffisantes, l'exercice régulier des principales fonctions, un bon estomac en particulier, une poitrine large, une croissance tardive, un sommeil long et paisible, ne garantissent pas toujours une longue carrière ; une taille rabougrie n'est pas même un obstacle invincible à la longévité. Une bossue du nom de Nicole Marc vécut 110 ans; la naine Elspeth Walson, haute seulement de 65 centimètres, prolongea sa carrière jusqu'à 115. Le célèbre nain polonais, le comte Borolowski, qui passa la plus grande partie de sa vie en Angleterre, dans une habitation charmante qu'il s'était créée sur la Wear, devint également centenaire. Cornaro et Fontenelle furent d'une constitution peu robuste et le premier même d'une santé délicate.

Louis Cornaro, né à Venise en 1467, appartenait à une famille puissante et riche. Malgré la faiblesse de sa constitution,il se livra jusqu'à 35 ans à tous les genres d'excès, au luxe des festins principalement; il y perdit un reste de santé, devint perclus de goutte,et son estomac ne fonctionna plus. Après avoir suivi inutilement les conseils de ses médecins et se voyant menacé d'une mort prochaine, Cornaro fit succéder à une conduite dissipée une vie régulière, et aux habitudes d'intempérance une sobriété excessive. Pendant un demi-siècle, sa nourriture consista invariablement en douze onces d'aliments solides et quatorze onces de vin par jour,qu'il prit d'abord en deux fois, et, à mesure qu'il vieillit, en quatre fois ; ce régime le guérit de tous ses maux, et le conserva sain et vigoureux de corps et d'esprit jusqu'à 100 ans. Cornaro

rapporte que, par condescendance pour sa famille, ses amis et les médecins, il consentit à ajouter deux onces de solides et deux onces de vin à son régime. Douze jours à peine écoulés, de gai qu'il était, il devint triste et de mauvaise humeur; il se mettait en colère pour le moindre sujet; le douzième jour, il eut une si violente colique qu'on désespéra de sa vie. Il revint à son régime et cet orage se dissipa. Oui sans aucun doute, c'est à la sobriété principalement que Cornaro dut sa santé parfaite et sa longévité merveilleuse; mais écoutons-le encore: Retiré à Padoue, il habite le plus beau quartier de cette ville, où il s'est fait construire des appartements d'hiver et d'été qui lui offrent un asile inviolable contre le grand froid et la grande chaleur; il prend de l'exercice sans fatigue, évite toute veille, a de fréquentes conversations avec des savants, se livre aux travaux de l'esprit et à la culture des arts. Entouré de douze petits-enfants dont il aimé à contempler les jeux, il goûte encore un plaisir non moins délicat: c'est, étant riche, de donner beaucoup. Est-ce tout? Non... Cornaro nous confie *qu'il s'est toujours bien trouvé de ne point se livrer au chagrin, en chassant de son esprit tout ce qui pouvait lui en causer*. On aurait lieu d'être surpris, si l'observation d'un régime suivi 60 ans avec tant de régularité avait été exempte de tout égoïsme.

C'est un égoïsme plus décidé et une vie presque aussi régulière qui conduisirent Fontenelle aux portes du siècle; il mourut à 100 ans moins un mois et deux jours. Aucun membre de sa famille n'avait été centenaire; de ses deux oncles, Thomas Corneille parvint infirme et aveugle à 84 ans; le grand Corneille, pauvre et délaissé, à 78 seulement. Avec une santé très-délicate, il n'eut cependant jamais de maladie grave. Ses commencements furent assez difficiles, et dans les divers genres qu'il es-

saya, il ne réussit, ni n'échoua complétement dans aucun sinon dans sa tragédie d'*Aspar* qui fut sifflée ; mais sa modération l'empêcha de ressentir vivement le chagrin. Quoiqu'il eût pour maxime que *tout est possible et que tout le monde a raison*, il se fit quelques ennemis, surtout parmi les gens de goût, tels que Racine, Boileau, La Fontaine, La Bruyère ; mais il leur survécut pendant un demi-siècle, qui fut le temps de sa gloire ; il passa pour un esprit universel. Toutefois ses éloges et son histoire de l'Académie des sciences sont ses véritables titres ; c'est dans ces éloges qu'il trouve le bon goût des écrivains du XVIIe siècle. La raison supérieure lui tient lieu de génie, et Voltaire nous paraît avoir admirablement jugé Fontenelle en disant *qu'il a été*, *sans contredit*, *au-dessus de tous les savants qui n'ont pas eu le don de l'invention*. Si, comme ses contemporains l'ont écrit, Fontenelle ne pleura ni ne rit jamais, ce n'est donc pas la vanité, c'est l'indifférence qui tint la première place dans sa vie. On peut le croire en voyant avec quel soin il fuit les emplois publics, évite les liaisons sérieuses ; il ne songea jamais au mariage ; on ne connaît guère ses aventures d'amour que par les traits d'esprit qu'elles lui inspirèrent. On a cité à sa gloire un don de cinquante louis que la charité ingénieuse de Mme de Lambert obtint de lui. Il nous répugne cependant de penser que ce cœur égoïste n'aima rien que lui-même, en nous rappelant que Lamotte Houdard fut son ami. Après et même avant ses *Éloges*, la véritable supériorité de Fontenelle consiste dans ces traits d'esprit qu'il semait à tout propos à l'occasion des choses sérieuses et des choses futiles ; sur ce chapitre, aucun auteur, pas même Chamfort ni Voltaire, ne l'ont égalé. Neuf jours avant sa mort, sentant une diminution rapide des forces, il prévit sa fin. Elle fut néanmoins beaucoup

plus lente qu'il ne l'avait prévu, ce qui lui fit dire : *Je ne croyais pas faire tant de façons pour mourir.* Cet esprit de plaisanterie ne l'abandonna pas même à son dernier jour, et le médecin lui demandant : Comment cela va-t-il? Fontenelle répondit : *Cela ne va pas, cela s'en va.* Est-ce en imitant la vie parcimonieuse de Cornaro et de Fontenelle que les hommes d'un tempérament délicat peuvent espérer devenir centenaires ? Le savant jésuite Lessius, dont la constitution était aussi faible que celle de Cornaro, ayant lu le traité de *la Vie sobre* de ce dernier, se soumit au même régime. Il traduisit Cornaro en latin et le publia avec une préface qui est un petit traité *Sur les avantages de la sobriété.* Lessius joignit-il l'exemple au précepte ? On le dit ordinairement dans les livres, et cependant on voit que, né en 1554, il mourut en 1623, c'est-à-dire à 69 ans. Barthole, ce jurisconsulte érudit qui introduisit dans les discussions de droit les subtilités de la dialectique scolastique, eut également la puérilité de peser ses aliments. Il en retira, prétend-il, l'avantage d'une santé parfaite et d'une grande netteté d'esprit dans les questions les plus épineuses de la jurisprudence. Or Barthole, dont il suffit pour caractériser la bizarrerie de rappeler le titre de l'ouvrage intitulé : *Procès de Satan contre la Vierge devant Jésus-Christ*, mourut à 43 ans. Les exemples de Lessius et de Barthole ne sauraient donc être proposés comme preuves des avantages de la vie sobre, telle que l'avait instituée Cornaro. On peut même arguer de certains exemples que ce n'est point à la sobriété exclusivement, quoique l'une des plus précieuses règles de l'hygiène, qu'est due la prolongation de la vie jusqu'à ses plus extrêmes limites. On cite même quelques faits où nous voyons des actes habituels d'intempérance n'apporter aucun obstacle à une longue carrière. Caren, dans la *Description*

du Cornouailles, rapporte l'épitaphe dont voici la traduction : « Sous cette pierre gît Brawn, qui, par la seule vertu de la bière forte, sut vivre 120 hivers. Il était toujours ivre et si redoutable dans cet état que la Mort même le craignait. Un jour que, malgré lui, il avait été obligé de s'asseoir, la Mort sut profiter de l'occasion, l'attaquer par derrière et triompher enfin de cet ivrogne ans pareil. »

Un tonnelier de Metz, décédé le 22 mai 1760, à 108 ans, buvait tous les matins un verre d'eau de vie ; mais à mesure qu'il avançait en âge, il augmentait la dose, et dans les trois dernières années de sa vie, on calcula qu'il en avait absorbé 500 litres. Parmi les centenaires qui eurent la passion du vin, figure Annibal Camoux, né à Nice, le 19 mai 1638. D'abord simple manœuvre, s'étant ensuite rendu à Marseille, il s'engagea sur les galères comme soldat, et servit jusqu'à ce qu'il eut atteint sa centième année. Il fut gratifié alors d'une pension de 300 livres. On ne remarquait son grand âge qu'à ses rides, à ses cheveux blancs et à un peu de surdité ; mais il marchait encore droit et bêchait la terre, vivant d'aliments grossiers et ne faisant d'autres excès que le vin. Il mâchait continuellement de la racine d'angelique, et attribuait à cet usage, qu'il tenait d'un vieil ermite, la longue durée de sa vie. Il mourut à Marseille le 18 août 1759, âgé de 121 ans 8 mois, après une maladie de dix jours, l'unique qu'il eut dans sa longue carrière. Hâtons-nous d'ajouter que, chez les centenaires, les exemples d'intempérance sont exceptionnels, et que la plupart, sans se soumettre au régime méticuleux de Cornaro, eurent une vie frugale et parfois même de privations.

On chercherait donc en vain dans la constitution et le mécanisme des fonctions les signes qui pourraient faire présager une longue vieillesse ; la mort s'est jouée si sou-

vent des espérances et des prévisions les plus raisonnables ! On sait que notre corps, sujet à un flux et reflux continuels, se renouvelle sans cesse par le travail mystérieux de la nutrition ; après des maladies graves ou des années d'une santé languissante, on a vu parfois non-seulement un retour de forces merveilleux, mais encore une sorte de rajeunissement. Les poëtes et même des naturalistes ont pensé que le serpent renouvelant sa peau au printemps, retrouvait chaque année une nouvelle jeunesse, et que l'aigle devait sa longue vieillesse aux mues périodiques de la membrane de son bec. Ces phénomènes ne sont pas un renouvellement de jeunesse, et d'ailleurs il ne dépend nullement de l'homme d'en provoquer en lui de pareils ou d'analogues. Toutefois, il existe dans tout corps organisé et notamment dans l'espèce humaine des périodes et des révolutions importantes, telles que la dentition, l'établissement de la puberté, la cessation de la fécondité; ces actes organiques ainsi que certaines maladies sont parfois signalés par de grandes changements soit en bien, soit en mal, au physique comme au moral.

Un littérateur d'une grande distinction montrait dans sa conduite des aspérités qui le faisaient craindre de ses amis et de sa famille même, telles que malpropreté, caractère insociable et querelleur. Pendant quelques mois sa raison s'altéra; il se guérit cependant, et puis, sans avoir rien perdu de ses facultés, il devint d'un commerce aimable, d'une propreté recherchée, et le goût exquis s'allia chez lui aux dons de l'esprit. Pour peu qu'on examine ces révolutions organiques, on reconnaît qu'elles s'opèrent ordinairement à des périodes déterminées, à 14, à 21, à 35 et à 45 ans environ. Si, à certaines périodes, il se produit parfois des changements favorables, il s'en opère non moins souvent de funestes. Car, dans le partage des biens

et des maux, la Providence a rendu les premiers rares, courts et fragiles, tandis que les seconds, inséparables de notre nature, sont beaucoup plus nombreux et plus irréparables. Nous en citerons un seul exemple : Après un léger accès d'épilepsie, un jeune homme de 18 ans jusque-là d'un charmant naturel, devint un véritable monstre, ce qui fit croire à sa famille qu'il était possédé et plutôt malheureux que coupable.

Les anciens donnèrent le nom d'année climatérique (de κλιμαξ, échelle, degré) à chaque septième année de la vie ; les uns ne reconnaissaient qu'un petit nombre d'années climatériques, les autres en comptaient treize depuis la septième jusqu'à la quatre-vingt-onzième année ; mais tous s'accordaient sur la soixante-troisième qui, étant la plus pernicieuse, était qualifiée de grande climatérique, parce qu'elle est le produit de deux nombres impairs d'une grande puissance : 7 et 9. On regardait également la quatre-vingt-unième comme très-difficile à passer, ainsi que la quarante-neuvième, produit de 7 fois 7. Venaient ensuite dans l'ordre décroissant de leur malignité les années 84, 42, 21. Codrunchi a dressé une liste de 400 noms de personnages qui ont succombé dans une année climatérique, en commençant par Adam, qui mourut à l'âge de 931 ans, qui renferme 7 fois 133.

Enfin, dans la vie même des peuples et de l'humanité tout entière, on a cru reconnaître des années climatériques, des années de stérilité et de famine, de maladies redoutables et d'épidémies cruelles, de guerres terribles, de révolutions sanglantes. Pour donner créance à ces croyances, on rappelle les sept vaches grasses et les sept vaches maigres du songe de Pharaon. Quelles sont les contrées du globe où ne se soient manifestées alternativement des années d'abondance, puis des années de disette : ici

des gelées redoutables, là une sécheresse désolante, tantôt des invasions de sauterelles, tantôt la présence de vers qui consument le suc nourricier des plantes, tantôt l'étiolement des vers à soie, ruine de toute une industrie?

La doctrine des années climatériques remonte à Pythagore, qui attribua une grande vertu au nombre 7; ses adeptes s'autorisent de l'importance qu'Hippocrate accorde au septième mois dans la formation du fœtus. Au nombre des partisans de cette doctrine, figurent Macrobe, Aulu-Gelle, Pline le Jeune, Censorinus, Averroès et tous les alchimistes et cabalistes du moyen âge. Aulu-Gelle prétend que la soixante-troisième année n'arrive jamais sans catastrophe, maladie grave, chagrin ou mort. Chose étrange de la part de Cardan, qu'on rencontre toujours dans le camp des rêveurs et des visionnaires! Il dit ne s'être jamais mieux porté qu'en traversant les années climatériques, tandis que Marcile Ficin, le savant traducteur de Platon, dans un ouvrage sur la conservation de la santé, conseille entre autres préceptes de consulter tous les sept ans quelque habile astrologue sur les dangers dont on est menacé, et de s'en remettre ensuite aux soins d'un médecin expérimenté. *Le Livre d'or sur l'art de prolonger la vie*, que Martin Pansa dédia, en 1615, au sénat de Leipzig, parle aussi de l'attention que méritent les années climatériques, parce que, dit gravement l'auteur, la planète malfaisante de Saturne gouverne chaque septennaire de notre vie. Ainsi les uns attribuèrent les années climatériques à l'influence maligne des astres, les autres à la lune, quelques uns à la Providence divine qui créa le monde en sept jours; les plus raisonnables enfin à la nature même de l'homme, où tout est période et harmonie.

La doctrine des années climatériques avec la signification que lui attribuèrent les anciens, est une pure chimère,

non moins contraire au bon sens qu'à l'expérience. Mais on doit reconnaître qu'il se produit à certaines époques des phénomènes étranges ; et si aucune planète, aucune Circé, aucune eau de Jouvence n'a le pouvoir de faire refleurir la jeunesse dans un corps appesanti par les ans, on voit néanmoins quelquefois la nature faire spontanément des efforts pour rajeunir les organes, comme si elle voulait recommencer une nouvelle vie. On dirait qu'elle répugne à la mort, qu'elle voit avec regret ce corps qu'elle anima près de dissoudre ; elle lutte contre une destinée fatale. Plempius, Vallisnieri, Valescus de Tarente, R.-J. Graves, citent plusieurs observations d'une sorte de renouvellement de certaines organes chez les vieillards. On a vu des femmes retrouver les attributs de la fécondité qu'elles avaient perdus, devenir mères après 60 ans et allaiter leurs enfants avec succès. Le docteur Curran communiqua au savant clinicien Graves les détails suivants sur son aïeule, Mrs Waterworth : cette dame ayant toujours eu une santé excellente et une vie très-active, mourut à l'âge de 95 ans. Parvenue à celui de 80, sa vue, qui depuis quinze ans s'était affaiblie, au point de l'empêcher de lire, reprit tout à coup son ancienne puissance, et jusqu'au moment de sa mort, Mrs Waterwoth lisait facilement les caractères les plus fins, et pouvait passer un fil dans les aiguilles les plus menues sans avoir besoin de lunettes. Un beau vieillard de ma famille, âgé de 87 ans, s'aperçut tout à coup qu'il ne pouvait plus lire avec ses verres de presbyte ; quelle fut sa surprise lorsque, ôtant ses lunettes, il reconnut qu'il lisait sans leur secours et avait recouvré la vue de sa jeunesse ! Le même phénomène se produisit, en 1818, à Agen, chez une vieille dame proche parente du célèbre naturaliste de Saint-Amand. Sa vue était très-affaiblie depuis quarante ans ; parvenue à la quatre-vingt-

dixième année, ses yeux reprirent tout à coup de la force, de telle sorte qu'elle lisait facilement les plus fins caractères d'imprimerie. Il n'est pas sans exemple que dans une vieillesse très-avancée des têtes chauves se recouvrent de cheveux, ou qu'une chevelure blanche reprenne sa couleur primitive ; on trouve plusieurs observations de ce genre dans l'histoire des centenaires. Au commencement de ce siècle un Turc, qui avait passé 100 ans, exerçait la profession de messager et, malgré son âge, faisait chaque jour des marches de cinq ou six lieues. Ses cheveux qui étaient blancs depuis longtemps tombèrent, et puis, se renouvelant, poussèrent aussi noirs que dans sa jeunesse. Dans un excellent travail sur la longévité, M. Easton rapporte que John Minninken, de Maryport (Cumberland), après avoir été chauve, eut dans sa vieillesse des cheveux si abondants, qu'entre 80 et 112 ans on put en faire vingt perruques.

Ainsi que nous le ferons remarquer en citant quelques observations particulières, un certain nombre de centenaires conservent leurs dents jusqu'à l'âge le plus avancé ; mais chez ceux qui les ont perdues dans le cours des ans, on voit fréquemment se produire une troisième dentition, et cette anomalie singulière, survenant parfois vers 70 ou 80 ans, devient même l'indice que la vie atteindra un terme très-reculé. Dans sa *Thèse de concours*, Blandin fait observer avec beaucoup de raison que le nombre des dentitions ayant été calculé par la nature d'après la durée ordinaire de la vie, il n'est pas étonnant que, quand elle se prolonge au delà de son cours habituel, une dentition supplémentaire ait lieu. Aussi, est-ce sur des vieillards de 70, de 80, de 90 ans, que Dufay, Haller, Joubert, Detharding, Graves, ont constaté ce curieux phénomène. En 1835, le docteur G. Podrana publia un exemple de troisième denti-

tion chez un vieillard de 80 ans. Plus tard il eut l'occasion d'observer le même phénomène chez une religieuse du couvent de Saint-Zacharie, à Venise, dont les deux premières dentitions n'avaient rien offert de remarquable. Vers sa quarante-cinquième année, ses dents tombèrent, dans un court espace de temps, par destruction de leur émail, carie et altération profonde de leur tissu. Depuis cette époque jusqu'à 90 ans, la mastication ne s'effectuait qu'à l'aide des gencives, dont le tissu s'était durci graduellement. A cet âge, c'était en 1839, elle commença à ressentir un prurit incommode aux gencives, qui devinrent légèrement enflammées. Elle éprouva en même temps un flux intestinal fatigant, phénomène si commun au jeune âge, tandis qu'il parut à la mâchoire inférieure quatre incisives et deux canines, qui arrivèrent progressivement à leur entier développement. Les symptômes du travail de cette troisième dentition persistaient aux deux mâchoires, lorsque cette religieuse succomba à une attaqué d'apoplexie foudroyante [1].

Ces anomalies, avons-nous dit, sont loin d'être rares chez les centenaires. Sur la fin du dernier siècle, une femme, nommée Jeanne Gray, vécut en Angleterre jusqu'à cent cinq ans ; il lui poussa de nouvelles dents quelques années avant sa mort. On lit dans les *Leçons de clinique médicale* de R.-J. Graves (page 536) : « Mary Horn, de Mapleton (Derbyshire), eut de nouvelles dents à 110 ans, et ses cheveux reprirent alors leur couleur primitive. Peter Bryan, de Tynan, comté de Tyrone, fit des dents à 117 ans. Angélique Domengieux, de Sempe, à Nouaillac (France), eut à 90 ans une troisième dentition et vécut encore 13 années. Margaret Melvil, de Kelle

[1] *Giornale per servire ai progressi della patologia*, etc., 1841.

(Fifeshire), eut de nouvelles dents à 100 ans et vécut jusqu'à 117 ans. » A ces exemples parfaitement authentiques, on pourrait en ajouter un certain nombre d'autres plus ou moins dignes de foi. Le plus extraordinaire est celui de la comtesse de Desmond qui, s'étant mariée en 1422 sous le règne d'Édouard IV, vivait encore en 1589, suivant Raleigh, qui l'avait connue. En supposant qu'elle se fût mariée à 15 ans, elle en avait donc alors 182. On dit que dans le cours de cette longue carrière, elle avait perdu et recouvré ses dents jusqu'à trois fois. L'exemple suivant offre un renouvellement complet ou plutôt un rajeunissement d'organes des plus merveilleux. Le *Journal des savants* (1666, page 61) rapporte qu'après avoir été affligé de toutes les incommodités de la vieillesse, un ministre anglais commença à se mieux porter après sa centième année ; il lui poussa alors de nouvelles dents, sa tête se couvrit de cheveux, sa vue se fortifia, tous ses sens furent rajeunis. Il mourut à 114 ans.

Si aucun signe extérieur, si aucune constitution particulière ne peuvent faire augurer qu'un homme atteindra le terme de cent ans, l'expérience ne permet pas de revoquer en doute l'action de l'hérédité sur la durée de la vie; par conséquent on doit s'attendre à trouver des octogénaires dans la famille d'un octogénaire, des centenaires dans la famille d'un centenaire. Aussi Hufeland, Rush et Burdach ont-ils pensé, que l'espoir le mieux fondé d'une longue carrière est d'être né dans une famille dont plusieurs membres sont parvenus à un âge avancé. Sigaud de Lafond, Valmont Bomare et Charles Lejoncourt citent plusieurs observations à l'appui de cette hypothèse; aux exemples qu'ils rapportent nous pouvons joindre les suivants : Au mois de mai de 1858

vivaient à Sanarica, petite commune du cap de Luce, deux individus, frère et sœur, dont l'aîné, Vito Cesareo, était né le 5 novembre 1738, et la sœur cadette en novembre 1741 ; à eux deux ils comptaient donc deux cent trente-cinq ans révolus. Vito gagnait sa vie à cueillir des scions pour faire des balais, marchant sur les montagnes, et faisant, pendant la belle saison, de dix à douze milles par jour, chargé de son fardeau. Sa sœur, Thérèse, recueillie à l'hospice, faisait tous les jours des promenades assez longues. Une famille bien connue dans les annales du Yorkshire pour la longévité de ses membres s'éteignit à Marketweighton, dans le mois de mars 1865, par la mort d'Isabella Ross à l'âge de cent cinq ans. Son nom de jeune fille était Isabella Burneside, née à Haycliffe, comté de Durham. Sa mère était morte à cent six ans; mais, chose plus étonnante encore! la grand'mère avait atteint l'âge de cent quarante ans. Isabella Ross n'eut jamais d'enfants; son mari est actuellement âgé de plus quatre-vingts ans et vit de son travail. En janvier 1856, on comptait dans la commune de Saint-Hilaire la Palud, contrée assez marécageuse, six frères dont les âges réunis présentaient un total de près de 500 ans; voici les âges des six frères Tardy : 88, 86, 84, 82, 80, 78 ans. La consanguinité est une hérédité véritable. Un centenaire, M. Richard Purser, qui vient de mourir le 12 de ce mois (octobre 1868) à Leckamptom, dans sa cent douzième année, ne laisse qu'un fils âgé de 63 ans seulement, mais doué d'une santé qui lui permet d'espérer une longue carrière. Dans le cours de 1850, moururent à Woodelew, paroisse de Bailly-Hooly, deux cousins, l'un John Howard, âgé de 111 ans, l'autre James Maguer, âgé de 110 ans. Tous deux jusqu'à leur mort faisaient deux milles à pied, pour

se rendre à l'office le dimanche; leurs arrière-petits-enfants étaient mariés et pères de famille.

Au mois de février 1853, décéda à 102 ans, près de Cork, en Angleterre, un fermier nommé Nicolas Dill. Son frère, Jérémie Dill, demeurant daus la même ferme, à Ballyvolane, avait 105 ans; ils étaient tous deux célibataires. Leur père était mort à 36 ans, il est vrai, mais leur mère avait atteint le terme de 112 ans. Au commencement de 1850 mourut aux États-Unis, à l'âge de 133 ans, Laurine Thowors, mère de six filles et d'un garçon; le plus jeune des enfants avait 80 ans. Marguerite le Bihan, qui vient de s'éteindre à Brest (septembre 1868), était née le 25 décembre 1767 et avait par conséquent dépassé le siècle; le père de Marguerite était mort à l'âge de 99 ans, et sa fille, qui lui a constamment prodigué les plus tendres soins, touche aujourd'hui à sa 79me année. Henri le Boucher, seigneur de Verdun, mourait le 17 février 1711, âgé de 115 ans; son père en avait vécu 108. Le 23 mars 1715, un laboureur des environs d'Evreux, Jean Filleul, s'éteignit à 108 ans; son père en avait vécu 104, son aïeul 113. A l'époque de sa mort, arrivée en 1768, dans le comté de Cumberland, à l'âge de 138 ans, Jeanne Forester laissa une fille unique âgée déjà de 103 ans.

Dans son traité de *l'hérédité naturelle*, le docteur Prosper Lucas enregistre un grand nombre d'observations analogues : ici c'est un cultivateur du Bannat de Temeswar, en Hongrie, nommé Pierre Czortan; il mouraît le 5 janvier 1724, à 185 ans, laissant l'aîné de ses fils âgé de 155 ans et le cadet âgé de 97. Là c'est le paysan Saluki, mort dans le siècle dernier, à Varsovie, âgé de 157 ans, dont le père en avait vécu 150. De tous ces exemples, l'un des plus connus est celui d'un culti-

vateur des environs de Berghem, en Norwége, le célèbre Surrington, qui mourut dans le mois de novembre 1797, à l'âge de 160 ans. La veille de son décès, le patriarche norwégien, qui conserva jusqu'au dernier moment ses sens et sa raison, partagea ses biens entre ses enfants; l'aîné de ses fils avait 103 ans, *le plus jeune* 9 *ans*! Les familles de Jean Purs et de Thomas Parre étaient également des familles de centenaires.

Un grand nombre de faits notoires ayant prouvé l'action de l'hérédité sur la durée de la vie, on voit dans plusieurs pays, en Angleterre principalement, des spéculateurs toujours à l'affût d'un gain, même illicite, chercher dans les livres, dans les tables de statistique et jusque sur les pierres sépulcrales des cimetières, les noms des individus qui sont morts dans un âge avancé, afin de placer un capital de rente viagère sur la tête des survivants de ces familles, où se rencontrent quelques exemples de longévité. Si ces opérations, d'une moralité douteuse, étaient pratiquées sur une grande échelle, elles amèneraient la ruine des compagnies d'assurances qui autorisent de tels placements, ainsi que l'emprunt émis en France sous le ministère Necker en fournit la preuve. Malgré un tel enseignement, la compagnie anglaise, *Amicable society*, associe encore des individus de 11 à 40 ans, avec des cotisations identiques, et les sociétés de secours mutuels en France établissent cette même identité pour tous les âges indistinctement.

On ne saurait donc le révoquer en doute : la longévité dépend principalement d'une disposition innée, non moins transmissible que la taille, les maladies et les inclinations morales; elle l'est même davantage. On ne voit que très-rarement des individus atteindre ou dépasser l'âge de cent ans, si leur père ou leur mère n'a

fourni une longue carrière. Les exemples de Cornaro, de Fontenelle et de quelques autres sont d'heureuses exceptions ; ils prouvent que la Providence n'a pour ainsi dire déshérité aucun homme de ses dons, et que, par une volonté soutenue, on exerce un grand pouvoir sur la nature.

La plupart des centenaires ne furent, pour ainsi dire, jamais malades. Durent-ils ce privilége à leur bonne constitution, ou à un heureux concours de circonstances qui leur fit éviter l'atteinte des maux qui frappent la plupart des hommes ? Doit-on regarder les centenaires comme des joueurs favorisés par le sort dans la mêlée de la vie ? L'observation et la pratique médicale prouvent que les apparences étant les mêmes chez certains individus, les uns jouissent d'une santé inaltérable, les autres payent de fréquents tributs à la maladie. Il paraît donc vraisemblable que la longue durée de la vie dépend principalement d'une vigueur intérieure et d'une constitution saine. La plupart des exemples que nous pourrions citer ressemblent aux suivants: Au mois de septembre 1849, mourut à Montmorency un cultivateur nommé Louis Vincent, à l'âge de 101 ans 3 mois 4 jours. Il n'avait jamais été affligé de la moindre maladie, et il s'éteignit subitement, laissant pour seul héritier un fils âgé de 80 ans. Au mois d'août 1856, la femme Vieu s'éteignit à Toulouse, âgée de 106 ans, sans maladie, sans infirmité; elle remplit le métier modeste de marchande ambulante jusqu'à la veille de sa mort. On sait que toutes les maladies ont une gravité exceptionnelle dans la vieillesse; le même fait n'existe pas dans celles qui attaquent accidentellement les centenaires. François Maillé de Pontevez, en Provence, étant à la chasse, en dépit de ses 110 ans, tomba d'une muraille, se cassa une jambe et cependant guérit. Il vécut encore neuf ans,

frais et vigoureux, n'ayant rien perdu de sa mémoire et de son jugement ; puis il s'éteignit, âgé de 119 ans, sans avoir jamais été malade. En 1868, une ancienne cantinière des armées de la République, la veuve Mercier, âgée de 105 ans, entra dans l'infirmerie de la Salpêtrière, pour une hernie crurale étranglée ; la tumeur avait la grosseur d'nne pomme d'api. Le pouls était misérable, une sueur visqueuse et froide inondait tout le corps. Après avoir vainement essayé le taxis, un jeune chirurgien d'une grande distinction, M. Léon Labbé, décida l'opération ; à l'ouverture du sac, il trouva et réduisit une anse intestinale fortement congestionnée. La plaie suppura huit jours, puis se cicatrisa et la malade guérit. On lit dans le journal *The Lancet* que, le 30 mars 1849, Morris avait également opéré avec un plein succès d'une hernie étranglée une femme de 109 ans.

Dans la séance du 17 juin 1844, le docteur Szokalski communiqua à l'Académie des sciences l'observation d'une opération de cataracte, qu'il avait pratiquée sur un vieillard de 103 ans, nommé Brédy, né en Suisse, le 17 juin 1741. La cécité remontait à une dizaine d'années ; plusieurs chirurgiens n'avaient pas jugé à propos de l'opérer, à cause de l'âge avancé de Brédy. L'œil gauche présentait une cataracte dure, le droit une cataracte liquide, où l'on distinguait deux couches, une inférieure jaunâtre et plus consistante, l'autre supérieure grisâtre, formée par la partie tenue de ce liquide. L'état parfait de la santé chez ce vieillard, la conservation des autres sens, l'absence de toute complication, décidèrent Szokalski ; il procéda à l'opération par abaissement en présence des docteurs Allier, Balcer, Janin et Stromeyer. Le résultat fut immédiat, et le malade distingua sans hésiter la montre qu'on lui présenta. Les suites de l'opération furent

dépourvues de toute gravité; de simples fomentations d'eau froide sur les yeux suffirent pour prévenir toute réaction inflammatoire. Dès le quatrième jour, Brédy put ôter son bandeau, et bientot se conduire seul; sa vue fut assez bien remise pour lui permettre de distinguer les traits des personnes qu'il rencontrait.

La mort des centenaires survient naturellement par suite de l'usure des organes, en conformité des lois qui régissent tous les corps organisés; on peut alors la considérer comme la *dernière fonction de la vie*. Ainsi s'éteignit le 10 janvier 1862, sans agonie et après un long état d'affaiblissement progressif, l'archevêque métropolitain d'Athènes, président du saint-Synode de la Grèce, Néophyte Métaxas, à l'âge de cent ans accomplis. On voit plus fréquemment encore chez les centenaires, les facultés intellectuelles se maintenir intactes jusqu'au dernier terme. La nommée Catherine Aubert, veuve Guichard, née à Orange le 18 novembre 1752, et domiciliée à Avignon, y mourut au mois de mai 1857, âgée par conséquent de 105 ans; sa santé n'avait subi jusqu'alors presque aucune altération; elle marchait et mangeait comme une personne de quarante ans; ses facultés intellectuelles n'étaient nullement affaiblies. Quel exemple plus remarquable peut-on citer que celui de M. Nazon, pasteur à Saint-Affrique (Aveyron)? Ce respectable vieillard, qui s'était acquis l'estime et l'affection générales, mourut dans cette ville le 17 novembre 1856, à l'âge de 100 ans révolus. Il avait exercé son ministère durant le long espace de 75 années; président du consistoire, il en dirigea les travaux jusqu'à ses derniers instants, ayant conservé son activité et toute sa lucidité d'esprit. Quelques mois avant sa mort, il montait encore à cheval pour se rendre à sa

campagne de Massillon, distante de Saint-Affrique d'environ trois kilomètres.

La vue et l'ouïe sont les deux sens qui s'altèrent quelquefois dans l'extrême vieillesse. Un ancien tailleur, Conrad Hillemacher, mort au mois d'octobre 1865, avait fourni une carrière de 107 ans. Jusqu'au dernier terme, ce bon vieillard faisait lestement sa promenade journalière. C'est un an avant sa mort seulement qu'il dut, à son vif regret, renoncer à lire la Bible ; aussi, en voulait-il aux opticiens, auxquels il reprochait avec amertume d'être incapables de faire d'assez bonnes lunettes pour les yeux d'un vieillard de 106 ans. Agnès Mistichelli, veuve Serarcangeli, s'éteignit à Rome, le 23 mars 1855, à l'âge de 119 ans; dans les derniers temps, un seul organe s'était affaibli chez elle : celui de l'ouïe.

Il n'est pour ainsi dire point de vieillard qui n'offre des concrétions plus ou moins abondantes, aux valvules du cœur et dans les gros troncs artériels, pareils à ces locomotives dont les engrenages s'incrustent du résidu des substances ignées qui les font mouvoir. C'est à cette cause sans doute qu'on doit attribuer la gangrène sénile qui termina la vie de Mme Moutier, à l'âge de 110 ans 7 mois 23 jours; elle était née à Chimay, le 5 octobre 1746, elle mourut à Eppe-Sauvage (Nord), le 25 avril 1857. Elle vint au monde en compagnie d'une sœur jumelle ; mais on ne dit pas à quel âge mourut celle-ci. On expliquait la bonne santé dont jouit Mme Moutier par sa régularité exemplaire. Elle s'abstint de tout excès comme nourriture, et conserva ses dents jusqu'à la fin de sa vie. Elle était d'une admirable propreté, excellente chrétienne, ayant horreur de la moindre médisance. Un mois avant sa mort, on s'aperçut que le petit doigt d'une de ses mains paraissait

mort; effectivement, il se dessécha complétement et la peau adhéra aux os. Dans ses derniers jours, elle cessa de manger; cependant, quoique le corps fût frappé d'une paralysie générale, sa présence d'esprit aux dernières cérémonies religieuses avait toute sa netteté; elle ne mourut pas, elle s'endormit.

Le grand Harvey, ayant pratiqué l'autopsie du célèbre Thomas Parre, ne trouva aucune lésion qu'on pût considérer comme cause de la mort. L'observation suivante, plus curieuse encore, présente l'autopsie d'un ancien militaire mort sans maladie, à l'âge de 102 ans, pratiquée par le docteur Berger, de Brandebourg. Après un grand nombre de campagnes, ce vieux soldat s'était conservé dans son bon état de santé jusqu'à cent ans. Mais quinze mois avant sa mort, sa décrépitude et l'altération de ses facultés le firent admettre à l'hôpital militaire de Brandebourg, où il succomba inopinément et sans aucun signe précurseur. L'autopsie fut faite au bout de 36 heures.

Le corps, long de cinq pieds cinq pouces (mesure prussienne), était dans un assez bon état d'embonpoint et d'une conformation régulière; la tête, configurée normalement, n'était garnie que de quelques cheveux argentés; les bords alvéolaires, entièrement dégarnis de dents, étaient fortement usés; la bouche avait subi un affaissement considérable. L'ouverture du crâne ne put être faite qu'avec beaucoup de difficulté, en raison de l'épaisseur considérable des os et de l'adhérence qu'avait contractée avec ces derniers la dure-mère, dont la texture était très-résistante et de nature tendineuse. Le cerveau s'était maintenu à l'état normal, à l'exception toutefois de ses grandes artères, qui toutes étaient fortement ossifiées; la glande pinéale renfermait une grande quantité de petits corps sablonneux ; les deux plexus choroïdes présen-

taient un nombre très-considérable d'hydatides du volume d'un pois. Le larynx, les carotides, étaient complétement ossifiés. Le thorax, large et bombé, contenait des poumons parfaitement sains et sans aucune trace de tubercules ni d'adhérences. Le cœur, normalement constitué, avait les valvules extraordinairement ossifiées ; il en était de même des grands vaisseaux, qui formaient, pour ainsi dire, de longs tuyaux osseux. Les cartilages costaux étaient aussi presque entièrement ossifiés.

Dans la cavité abdominale, les organes parenchymateux offraient un état de ramollissement et même de véritable fonte qui ne pouvait être attribué à la putréfaction, mais qui devait plutôt être considéré comme conséquence de l'affaiblissement de la force vitale. Le foie n'avait d'autre particularité remarquable que son degré de ramollissement; la vésicule biliaire, énormément dilatée, était farcie de plus de cinq cents concrétions de grandeurs diverses ; elle se déchira par le toucher, de sorte qu'une partie des pierres tomba dans l'abdomen ; deux de ces concrétions avaient la circonférence d'une balle de mousquet, et les autres celle d'un grain de millet. Du reste, jamais le sujet dont il s'agit ici n'avait présenté de symptômes qui pussent faire présager une pareille quantité de calculs biliaires. (*Medicinische Zeitung*, 1843, nº 15.)

Pour l'homme qui ne meurt pas de maladie accidentelle, nous avons fixé le terme ordinaire de la vie à 90 ou 100 ans. Nous croyons avoir prouvé dans le chapitre précédent qu'on ne saurait admettre avec Buffon que dans toutes les races, dans toutes les conditions et les climats les plus divers, on vive le même nombre d'années. Quelques faits exceptionnels ne peuvent être considérés comme règles de vérité. S'il était indifférent pour l'homme d'habiter un lieu marécageux, de vivre dans un air confiné, de

se livrer à un travail malsain, de boire et de manger avec excès, de s'abandonner sans retenue à ses passions, de s'affranchir de tout régime, de toute sagesse ; si les corps organisés étaient régis par les seules lois de la mécanique; si enfin le terme de nos jours ne dépendait de rien d'extérieur, ni d'aucune conduite, que devrions-nous penser de la science qui, depuis trois mille ans, accumule les données de l'observation et de l'expérience pour édifier la doctrine contraire ? Il faudrait fermer tous les livres d'hygiène et renoncer à fournir des règles et des préceptes pour la conservation de la santé et la conduite de la vie. Toutes les statistiques, celles de Duvillard, de Déparcieux, de Farr, de Finlaison, de Lombard, etc., fournissent la preuve irrécusable que la durée de la vie offre des inégalités frappantes, suivant les professions, le degré de bien-être dans l'état social, l'habitation des villes et des campagnes ; mais il est juste et consolant de reconnaître qu'en les supposant placées dans les mêmes conditions, on trouverait dans toutes les races et chez tous les peuples les mêmes exemples de longévité. D'où l'on peut conclure qu'il n'existe qu'une famille d'hommes, tous égaux devant la vie et devant la mort, et que les différences qu'on voit entre eux ne sont qu'artificielles, la nature tendant à les ramener tous au type commun de leur origine.

Toutefois, si nous admettons avec les naturalistes que toutes les races d'hommes fournissent des cas de longévité, nous reconnaissons néanmoins que les plus nombreux appartiennent à la race blanche et puis à la race nègre. Suivant le docteur Émerson, si l'on voit parmi les blancs, à Philadelphie, un peu plus de 6 centenaires sur cent mille individus, chez les noirs on en trouve près de 2,000. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous regardons comme amplifiés les chiffres d'Émerson, sans refuser à

la race nègre le privilége de fournir un grand nombre de centenaires. Au mois de décembre 1855, l'hospice de Rochefort perdait un de ses vieux pensionnaires, à l'âge de 110 ans; c'était un nègre de la colonie de Saint-Domingue, George Nelson, ancien cuisinier à bord d'un navire de l'État. C'est seulement à 80 ans que George cessa de naviguer. Jusqu'à 102 ans, il dut sa subsistance au travail ; la perte de la vue le conduisit à l'hospice.

Dans le premier volume de ses recherches sur l'histoire physique du genre humain, Prichard cite plusieurs cas de longévité chez les nègres, et en particulier les suivants :

Mallum Dando, roi de Kabbah, atteignit.	115 ans.
Jeanne Morgan, Jamaïque.	120
Marie Goodrall, Jamaïque	120
François Peat, Kingston.	130
Marguerite Darby, Jamaïque.	130
Tom, esclave de M. Bacon, Caroline Sud.	130
Statera, à Saint-John, île d'Antigua.	130
Catherine Lopez, Jamaïque.	134
Juan Moroygota.	138
Rebecca Tury, Falmouth, Jamaïque.	140
Joseph Ban, Jamaïque.	146
Catherine Hiatt, Jamaïque.	150
Robert Linch, Jamaïque.	160
Un mulâtre, à Frédériktown, mort en 1797..	180

On voit dans le relevé de Prichard que la Jamaïque est la contrée du Nouveau-Monde où les auteurs ont signalé les plus nombreux exemples de longévité. En 1827, on annonçait qu'une négresse venait de mourir dans cette île à l'âge de 142 ans. Toutefois, on trouve également des centenaires dans les autres parties de l'Amérique. San-Thomé, la Guadeloupe et la Martinique, sont renommées par la longévité de leurs habitants. Au mois d'octobre 1850, décédait à l'hospice civil de Saint-Pierre une créole du nom d'Antoinette, qui était née à la Martinique en 1731, ainsi que l'établissait son acte de naissance ; elle avait par conséquent 125 ans révolus.

Les tables de mortalité des États-Unis mentionnent chaque année de fréquents exemples de centenaires. Au mois d'août 1853, un vieux soldat qui avait servi sous Washington, David Wilson, mourut dans l'Indiana, âgé de 107 ans 2 mois 10 jours ; il avait épousé cinq femmes, et il laissa, à sa mort, 47 enfants. Le *New-York Herald*, du 13 juin 1855, signalait comme survivants à cette époque une Indienne de la Caroline du Nord, âgée de plus de 140 ans, un Indien, âgé de 125, une négresse, âgée de 111, deux autres de 110, un mulâtre de 120, et plusieurs personnes blanches, des deux sexes, âgées de 106 à 114 ans. En 1855, une négresse de 115 ans décéda dans la maison des pauvres de Morris ; elle se rappelait qu'enfant, elle avait été enlevée en Afrique et que ses ravisseurs lui avaient arraché ses boucles d'oreilles ; conduite à la Caroline du Sud et de là à New-Jersey, elle resta esclave. Quatre générations de ses descendants assistaient à ses funérailles. Le mois de juillet 1857 vit mourir, dans le voisinage de Saint-Louis, une négresse de 130 ans, appartenant au capitaine Lewis. L'année d'auparavant avait été témoin de la mort du doyen des officiers généraux de la marine américaine, l'amiral Morris ; il était âgé de 99 ans quand il finit ses jours, à Washington, dans le mois de mai 1856. Un vétéran de la guerre de l'Indépendance, nommé John Homes, vivait encore en 1857 dans le comté de Murray (Géorgie), il était âgé de 134 ans ; ce courageux gentilhomme avait assisté à treize grands combats et à de fréquentes rencontres avec les Indiens, les Anglais et les tories.

L'Amérique méridionale offre également des exemples frappants de longévité. Fueillée (*Observ.*, t. II, p. 588) dit avoir vu au Pérou un vieillard créole de 130 ans, quoique durant sa longue carrière il eût sans cesse été exposé à

toutes les vicissitudes de l'atmosphère. Dans la seule province de Caxamarca, qui renferme à peine sept mille habitants, on comptait huit vieillards encore pleins de vie dont le plus jeune avait 114 ans, et le plus âgé 147. Dans la relation de ses voyages au Pérou, Tschudi rapporte également que les Indiens de ce pays parviennent à un âge avancé : « Il n'est pas rare, ajoute-t-il, d'y voir des hommes prolonger leur carrière jusqu'à 120, 130 ans, et conserver jusqu'à la fin la plénitude de leurs facultés physiques et intellectuelles ; leurs cheveux ne deviennent jamais blancs ; il est même rare qu'ils présentent une teinte grise. » Ces témoignages sont confirmés par l'illustre de Humboldt : il avait vu près d'Aréquipa un paysan âgé de 143 ans ; jusqu'à 130, ses forces, restées entières, lui permirent de faire chaque jour plusieurs lieues à pied sans la moindre fatigue ; sa femme avait de son côté poussé sa carrière jusqu'à 117 ans.

Le Chili et le Brésil, pays d'une grande salubrité, ne se font pas moins remarquer que le Pérou par la carrière exceptionnelle de quelques-uns de leurs habitants, indigènes et créoles. Le directeur du bureau de statistique, au Chili, signalait au mois de décembre 1855 plusieurs exemples de longévité extraordinaire, et, en particulier, deux personnes âgées de 118 ans, Clara Tapia et R. Manduriera ; quatre de 120 ans : Josefa Garcia, Augustin Nonato, Juan A. Celedon et Maria Sandobal ; deux de 121 ans : Augustin Romero et Bartola Allende. Enfin, pour terminer cette statistique officielle, il citait un nommé J.-M. Bustos, âgé de 133 ans. Le nombre d'années de ces neuf patriarches représente donc un total de 1,091. Juan Celedon s'était remarié récemment avec une femme de 98 ans.

Nous ne connaissons pas la vie moyenne au Brésil ; nous savons seulement qu'on y vit longtemps. Les listes

mortuaires publiées par les feuilles de Rio-Janeiro, du 30 mars au 13 juin 1853, présentaient les exemples de longévité suivants : Josepha de Novimento, née à Rio-Janeiro, âgée de 118 ans ; Anna Vieira de Rosario Lena, née à Rio-Janeiro, âgée de 115 ans ; Ignacio Calheiro, né à Rio-Janeiro, âgé de 111 ans ; Francisco Severo Bronco, natif de Portugal, âgé de 106 ans. Elles signalaient en 1860 le décès de José Duarte Folgosa, à l'âge de 105 ans ; celui de Maria Joaquino de Conceïcao, à l'âge de 121 ans, et enfin celui de Gaetano Araujo Ferreira, à Rio-Janeiro, à l'âge de 126 ans. Chaque année, la plupart des tables de mortalité offrent des observations analogues.

Les anciens avaient recueilli de nombreux exemples de longévité dans le Pendjaub, et sur la lisière septentrionale de l'Inde. Les hommes, au rapport de Strabon, y atteignaient souvent l'âge de cent trente, et même de deux cents ans. Le Portugais Faria prétend qu'un habitant de Diu a vécu trois siècles, et qu'il n'est pas rare de voir dans le Guzarate des individus parvenir à l'âge de deux cents ans. Ces récits portent évidemment le caractère de l'exagération. Quoi qu'il en soit, il paraît que les Brahmines arrivent fréquemment à une extrême vieillesse. Nous ne savons rien de la longévité à la Chine ; nous avons lu néanmoins dans un poëte de l'époque des Thang, Tsoui-Min-Toug, que « sur un siècle, à peine se voit-il un homme de cent ans. » Une pareille rareté de centenaires, s'il fallait s'en rapporter au poëte, serait une honte pour la civilisation d'un empire qui compte 300 millions d'âmes.

Les habitants de quelques îles océaniques fournissent une longue carrière ; on trouve plusieurs centenaires dans les îles Mariannes et dans les Moluques. On rapporte qu'à l'île de Banda, on a vu un homme de cent trente ans, et plusieurs autres qui approchaient de cet âge. Les Java-

nais, qui mènent une vie agricole, parviennent quelquefois à cent ans, et même au delà de ce terme. Quelques habitants de la Nouvelle-Zélande meurent dans un âge avancé, et leur chevelure reste noire jusqu'à la vieillesse la plus reculée. Un chef de cette nation, nommé Benny, qui n'avait pas un cheveu blanc en 1820, était un homme fait lorsque le capitaine Cook aborda dans l'île, en 1769. Les derniers journaux d'Hobart-Town, terre de Van-Diemen, annoncent la mort d'un nègre libre, Fande Forgerson, de la nation mandingue, qui était âgé de cent trente ans.

En l'absence de documents authentiques que pourrait seule fournir une bonne table de population, c'est-à-dire un dénombrement individuel avec l'indication de l'âge et du sexe, il serait téméraire de décider s'il existait chez les anciens plus ou moins de centenaires que chez les modernes. L'Egypte et la Cyrénaïque passaient pour des contrées privilégiées où la vie était très-longue. Au mois de mars 1854, mourut à Marseille, à l'âge de 104 ans, le nommé Hamaouy, originaire d'Egypte, d'où il était venu avec l'armée d'Orient. C'est grâce à sa civilisation que l'Egypte ancienne fut une terre féconde en merveilles. Le climat délicieux et le degré de civilisation de la Grèce et de ses îles ne furent pas moins favorables à la beauté de la race et à la longévité ; la carrière exceptionnelle de quelques hommes célèbres se confondit avec la fable et les dogmes mythologiques. Non moins renommé pour sa sagesse que pour son courage, Nestor avait vécu, suivant l'expression d'Homère, trois âges d'homme. Epiménide, de Crète, contemporain de Solon, étant mort dans un âge très-avancé, à 100, à 157 ans peut-être, on lui en attribua 300, et comme il aimait la retraite, on prétendit qu'il avait dormi pendant cinquante ans dans une caverne. Les poëtes enfin supposèrent que la Sibylle

de Cumes, ayant été aimée d'Apollon, en avait obtenu le funeste don de vivre autant d'années que sa main pût contenir de grains de sable, et que, chargée d'ans, couverte de rides, privée d'amis, de famille, elle priait les dieux de lui faire grâce de quelques grains de sable ou de lui donner une main amie pour lui fermer les yeux. Quoiqu'il soit difficile de distinguer l'exacte vérité au milieu de ces fables, nous savons toutefois qu'un certain nombre de personnages historiques, chez les Grecs, atteignirent ou dépassèrent même 100 ans. Platon, il est vrai, prétend que la quatre-vingt-unième année est le terme ordinaire de la vie ; parvenu à cet âge, Denys, d'Héraclée, mit fin à ses jours en se privant de nourriture, tandis que Carnéade, fondateur de la troisième académie, atteignit 90 ans; Xénocrate, chef de l'ancienne, 92; le stoïcien Cleanthe, 99; Isocrate touchait aux portes du siècle, lorsque, apprenant la perte de la bataille de Chéronée, le désespoir le porta à se laisser mourir de faim; Xénophane, de Colophon, vécut plus de 100 ans; Gorgias, de Léontium, dépassa 108 ans; et Démocrite, d'Abdère, mourut suivant les uns à 105, et suivant les autres à 109 ans révolus. Epicharme, de Cos, fut amené en Sicile à l'âge de trois mois et y passa toute sa vie; Lucien le fait mourir à 115 ans. Hiéron II, parent et ami d'Archimède, mourut l'an 215 avant J.-C., à l'âge de 96 ans, après un règne glorieux de 54.

Les premiers siècles de l'Italie ne présentent que ténèbres sur la question qui nous occupe; arrivons aux époques qui offrent des bases certaines à l'histoire. Si nous ne trouvons pas de centenaires parmi les grands hommes de la vieille République, nous y voyons souvent des octogénaires, tels que Camille et Fabius, commandant des armées, ou tels que Appius Claudius ou le vieux Caton

éclairant le Sénat par leur sagesse. C'est sur la fin de la république et au commencement de l'empire, que les historiens signalent quelques exemples de grande longévité. Terentius Varron, le plus savant des Romains, d'abord lieutenant de Pompée et commandant de la flotte grecque, puis l'un des amis de César, vécut jusqu'à l'âge de 90 ans, après avoir été porté sur les listes de proscription, l'an 26 avant J.-C. Il avait composé plus de 500 volumes, presque tous perdus. Valère Maxime (*Faits et paroles mémorables*, liv. VIII, ch. XIII), et après lui Pline (*Hist. nat.*, liv. VII, ch. LXIX), rapportent que Térentia, la première femme de Cicéron, vécut 103 ans ; Cicéron l'avait répudiée après une union de 32 ans, pour avoir, pendant qu'il était en exil, violé la foi conjugale. Après Térentia, l'un des premiers centenaires, qui firent l'admiration des Romains par leur verte vieillesse, est le célèbre Romilius Pollion, qui attribuait le privilége d'avoir vécu plus d'un siècle aux frictions huileuses et à l'usage du pain trempé dans du vin doux pour toute nourriture. Quintilien assure avoir connu des vieillards qui avaient entendu Cicéron. Or, les dernières harangues du grand orateur, ses *Philippiques*, sont de l'an 45 avant J.-C. De son côté, Quintilien ne vint s'établir à Rome, à son retour d'Espagne, que l'an 68. Par conséquent, les vieillards dont parle Quintilien n'avaient pas moins de 120 et même de 130 ans.

Toutefois, il n'a été question jusqu'ici que d'exemples isolés; ce fut dans le premier siècle de l'ère chrétienne seulement, que l'administration romaine releva sur un registre spécial les grandes longévités de l'empire, en cherchant à les comparer de province à province et de ville à ville. Sous le règne de Vespasien, on dressa une statistique des centenaires qui se trouvaient dans la partie

de l'Italie comprise entre les Apennins et le Pô. Il en résulta que, sur une population d'environ trois millions d'habitants, on comptait 124 individus âgés de 100 ans ou au-dessus ; 54 avaient dépassé le siècle. Dans le nombre de ces vieillards figurait Antoine Castor, savant botaniste qui, suivant Pline, avait conservé sa bonne santé et toute sa mémoire, cultivant lui-même son jardin avec une vigueur que n'avait point affaiblie sa longue carrière. On comptait à Parme 3 individus de 120 ans et 2 de 130 ; à Plaisance, un de 131 ans ; à Villejacium, 4 de 120 ans ; à Faënza, une femme du nom de Tertulla, âgée de 132 ans ; à Bologne, une femme de 135 ans ; dans le voisinage de Plaisance, 5 centenaires dont l'un avait 140 ans ; on voyait enfin à Arimini une femme de 137 ans, et le patriarche de tous ces vieillards, Marcus Apponius, âgé de 150 ans. Les autres centenaires étaient disséminés sur divers points de l'Italie centrale.

Il résulte de cette statistique qu'on ne trouve pas aujourd'hui en Italie, ni dans aucune autre contrée de l'Europe, une proportion aussi considérable de centenaires. Faut-il attribuer cette diminution du cours de la vie à quelque dégénérescence de la race, à l'invasion des barbares, à l'expatriation des indigènes, à un changement dans les conditions de salubrité de cette terre privilégiée entre toutes ou à l'abandon de quelque grande loi d'hygiène publique ou d'économie sociale? Nous constatons le fait sans en rechercher la cause. La statistique curieuse entreprise en l'an 76 ne fut malheureusement pas continuée. On se contenta d'inscrire sur des pierres tumulaires ou dans les registres publics le nom et l'âge des privilégiés de la vie, et plus d'une fois, le Sénat adressa des présents à des vieillards qui avaient dépassé le terme de cent ans.

L'Angleterre, l'Écosse, le Danemark, la Suède, la Norwége, la Pologne et la Russie sont réputées les contrées où l'on rencontre le plus grand nombre de centenaires ; ce sont des pays froids, mais non des contrées polaires : un degré de froid trop considérable, avons-nous dit, est nuisible à la longévité. Jusqu'à ce que la statistique ait prononcé, nous dirons que lès exemples de longévité ne sont pas moins fréquents en France, en Espagne, en Hongrie, en Grèce, c'est-à-dire dans les climats tempérés ou modérément chauds, que dans les pays froids. On cite moins de cas de longévité extraordinaire en Autriche, en Hollande et en Turquie; nous ajouterons, cependant, qu'ils sont loin d'y être inconnus. Enfin, on a vu que les régions tropicales de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique fournissaient un nombre très-notable de centenaires.

Vers l'année 1819, on compta, dit-on, en Russie, 1,789 centenaires, dont deux âgés de 160 ans. En 1829, on y enregistrait encore 869 centenaires vivants. Quoique inférieur au précédent, ce nombre est six fois plus considérable que celui des centenaires inscrits dans les annuaires français, qui est en moyenne de 150. Voici l'âge indiqué pour les centenaires russes : on en comptait de cent à cent cinq ans, 591 ; de cent cinq à cent dix, 114 ; de cent dix à cent quinze, 78 ; de cent quinze à cent vingt, 41 ; de cent vingt à cent trente, 7 ; de cent trente à cent trente-cinq, 8 ; de cent trente-cinq à cent quarante, 2 ; de cent quarante à cent cinquante, 1 ; de cent cinquante à cent soixante, 1 ; d'un âge non désigné, 26 : total égal, 869. Un document sur le mouvement de la population de l'empire russe, non compris les pays caucasiens et trans-caucasiens, publié par les soins du ministre de l'intérieur pendant l'année 1838, fournit des résultats

analogues aux précédents. Il résulte de ce document que, dans cette année, il y eut 2,333,992 naissances, 1,962,733 décès, et 492,424 mariages; d'après un calcul approximatif, la population de la Russie au 1er janvier 1839 était évaluée à 60 millions d'habitants. Les listes mortuaires de 1838 constataient de nombreux exemples d'une longévité extraordinaire. Ainsi, 858 personnes avaient atteint l'âge de 100 à 105 ans; 125, celui de 110 à 115 ans; 130, celui de 116 à 120; 111, celui de 121 à 125; 3, celui de 150 à 155; 1, celui de 160, et 1 celui de 165 ans.

La Pologne, avons-nous dit, est, comme la Russie, l'une des contrées où l'on signale un très-grand nombre de centenaires. Il résulterait d'un rapport adressé par le maréchal Paskewitsch à l'empereur Nicolas qu'en 1839, il y avait en Pologne 4,428,546 habitants, sur lesquels on comptait 90 personnes âgées de 100 à 120 ans. Le recensement opéré en Suède en 1805 n'enregistra que 17 centenaires vivants, celui qui fut exécuté en Norwége pendant l'année 1825 en fournit 40 seulement.

Nous acceptons sans les discuter les chiffres publiés par le gouvernement russe. Toutefois, M. d'Ivernois soutient que ces chiffres sont une amplification sans mesure du synode orthodoxe. Cet économiste pense que l'amour-propre national, persuadant aux Russes que leur climat d'airain est le plus favorable que l'on connaisse à la durée de la vie, engage les popes et le clergé subalterne à enfler l'âge de tout vieillard dont leurs fonctions les appellent à inscrire les décès, les registres anciens propres à vérifier ce mensonge innocent manquant presque toujours.

M. d'Ivernois accuse le gouvernement des États-Unis de la même amplification pour ses centenaires,

et il en trouve la preuve dans le recensement opéré aux États-Unis en 1830; sur une population blanche ou noire de 13 millions, on comptait *deux mille six cents dix-huit centenaires*! Une bonne table de population pourrait seule nous apprendre si les reproches de M. d'Ivernois ont quelque fondement. Sous le rapport du climat et de la salubrité, le Canada devrait être confondu avec les provinces du nord des États-Unis. On lit dans un document officiel sur la population de cette contrée, publié en 1855, que dans le haut Canada, sur 952,000 habitants, il y eut 14 hommes et 18 femmes âgés de plus de cent ans, et que dans le bas Canada, sur une population de 890,000 âmes, on compta 22 hommes et 18 femmes centenaires.

Dans le courant du siècle dernier, il mourut, dit-on, en Angleterre 49 personnes âgées de 130 à 180 ans. Sur ce nombre, sept étaient parvenues à 134 ans ; quatre, à 138 ; deux, à 140 ; deux, à 146 ; quatre, à 155 ; une, à 159 ; une, à 160 ; une, à 168 ; une, à 169 ; une enfin, à 175. En consignant ces chiffres, le savant rédacteur du *registrar* n'a rien négligé pour éviter toute cause d'erreur et découvrir la vérité, sur une question qui paraît destinée à être obscurcie par tant de mensonges et d'incertitudes. Suivant cet économiste, il meurt annuellement en Angleterre 105 centenaires. M. Rickmann s'est attaché, en outre, à consigner dans ses rapports les noms et lieux de résidence des douze centenaires les plus âgés. Il y a loin de ce nombre aux chiffres russes et américains.

Le nombre de centenaires décédés varie chaque année, et ne fait pas connaître d'ailleurs celui des vivants. En Prusse, ils sont compris sans mention spéciale dans la catégorie : *au-dessus de* 90 *ans*. Les registres de Bohême indiquaient, pour 1828, sur 120,135 décédés 123 cente-

naires, et pour 1833, 121. En 1825, la statistique officielle de Naples, sur 145,937 décès, mentionnait 48 centenaires. On a trouvé dans les registres de l'église de Saint-Jean-de-Poyo, en Galice, le certificat d'un curé datant de 1724, et dans lequel il atteste avoir donné les sacrements à 13 centenaires, dont 9 hommes et 4 femmes. Le plus âgé avait 121 ans, le plus jeune 110. Dans une maison, le frère, la sœur et le mari de celle-ci faisaient un total de 340 années. Tous ces vieillards étaient de pauvres gens qui se nourrissaient de pain de maïs, de légumes cuits, de lait caillé, qui ne buvaient que rarement du vin et ne mangeaient de la viande qu'aux grandes fêtes. En 1828, les registres du royaume de Lombardie, sur 73,996 décès, inscrivaient 26 centenaires, tandis qu'en 1819, le Danemark, sur 21,545 décès, n'avait que 6 centenaires, et que la Suède n'en comptait que 5, en 1828 [1]. Si l'on compare les chiffres des centenaires de la Suède et du Danemark à ceux de la Bohême, de Naples et de la Lombardie, on sera conduit à révoquer en doute cette opinion si accréditée, qui attribue aux climats froids le privilége des longévités extraordinaires. Nous avons fait observer plus haut que, si nous possédions des statistiques bien faites pour chaque Etat, nous y verrions peut être que l'Espagne, l'Italie, la Grèce, les colonies, le Brésil, etc., ne possèdent pas un moins grand nombre de centenaires que les pays du Nord.

Pendant de longues années, ni les recensements opérés en France et en Angleterre, ni le relevé des causes de décès, ne tinrent compte du chiffre des centenaires. Sous le premier empire, malgré les ordres les plus sévères, la statistique était dressée avec une négligence coupable, par des employés qui n'en comprenaient pas l'uti-

[1] *Sur les centenaires,* par sir Francis d'Ivernois : *Biblioth. univ.,* septembre 1835.

lité ; aujourd'hui même, ce service laisse beaucoup à désirer. Sir Francis d'Ivernois accuse les employés de préfecture de la même amplification complaisante qu'il reproche au synode russe et au gouvernement américain ; il prétend qu'en fixant, année commune, à 148 ou à 150 le nombre des centenaires décédés, ils se sont amusés à tripler le chiffre réel : c'est ce qui résulterait, ajoute cet économiste, de la table de mortalité présentée par de Montferrand à l'Académie des sciences, le 26 décembre 1835. D'après cette table, comprenant 11,793,289 individus, décédés en France depuis le 1er janvier 1817 jusqu'au 31 décembre 1832, il résulterait que la moyenne des centenaires annuellement inhumés n'a été que de 48, tandis que ce chiffre était porté entre 140 et 150 sur les *Annuaires du bureau des longitudes*. Selon de Montferrand, il serait mort 23 individus à 100 ans ; 13, à 101 ; 6, à 102 ; 4, à 103 ; 2, à 104 : total, 48 centenaires, sur lesquels les femmes figurent pour 25.

Il n'appartient qu'à une bonne table de population de dissiper les erreurs et de déterminer enfin le véritable chiffre de centenaires qui paient annuellement leur tribut à la mort ; en 1866, on n'en compte que 22, soit 1 sur 1,727,272 habitants. Le plus âgé, le rabbin Frank, décédé à Joinville, avait 108 ans. Trois autres avaient atteint l'âge de 107 ans. On en comptait deux ayant vécu 106 ans ; deux, 105 ans ; trois, 104 ans ; deux, 102 ans ; deux enfin, 101 ans. Les sept autres avaient dépassé la centième année depuis quelque mois. Si l'amour de l'extraordinaire fait inscrire quelques vieillards parmi ceux qui ont atteint un siècle, en fraudant quelques années, d'un autre côté, il meurt un certain nombre de centenaires qui ne sont pas recensés et échappent à la publicité. Jusqu'à preuve contraire, nous continuerons donc à prendre pour

guide le *Bureau des longitudes*. Voici, en divisant la France par provinces, quels furent le nombre annuel des centenaires de 1824 à 1835 et la vie moyenne dans chacune :

	Centenaires.	Vie moyenne.	
Flandre-Picardie.	3.9	37 ans	10 mois.
Normandie.	5.0	43	9
Bretagne.	7.0	33	3
Anjou-Touraine.	2.3	38	5
Paris-Orléans.	2.4	34	7
Champagne.	2.2	38	9
Bourgogne-Franche-Comté.	2.3	38	1
Lorraine-Alsace.	4.0	36	1
Poitou-Angoumois.	8.5	39	9
Guienne.	33.4	40	10
Gascogne..	28.6	42	8
Languedoc-Roussillon.	15.3	36	8
Languedoc.	8.1	36	11
Limousin-Auvergne.	13.8	36	10
Berry-Bourbonnais.	5.6	32	4
Lyonnais-Dauphiné.	6.2	34	2
Provence..	1.9	32	4
Corse.	0.7	37	5
Moyenne.	8.9		
TOTAL.	144.72		

Il résulte de nouvelles recherches faites en 1860, que le nombre annuel des décès à l'âge de 100 ans et au-dessus est de 148. Voici, par ordre décroissant, les quinze départements qui en comptent le plus : Basses-Pyrénées, Dordogne, Calvados, Gers, Puy-de-Dôme, Ariége, Aveyron, Gironde, Landes, Lot, Ardèche, Cantal, Doubs, Seine, Tarn-et-Garonne.

On voit que les pays de montagnes se rencontrent en grand nombre dans cette série. On est étonné d'y voir figurer la Seine. Cependant ces départements ne conservent pas le même rang quant à la durée de la vie moyenne, ce qui semblerait prouver que quelques cas d'une extrême longévité ne suffisent pas pour préjuger les conditions de vitalité d'une contrée.

Voici, en effet, leurs numéros d'ordre :

Basses-Pyrénées, 7 ; Dordogne, 42 ; Calvados, 2 ; Gers, 9 ; Puy-de-Dôme, 30 ; Ariége, 48 ; Aveyron, 34 ; Gironde, 18 ; Landes, 52 ; Lot, 33 ; Ardèche, 43 ; Cantal, 23 ; Doubs, 25 ; Seine, 54 ; Tarn-et-Garonne, 13.

Les quinze départements où la vie ordinaire est la plus considérable sont : Orne, Calvados, Eure-et-Loir, Sarthe, Eure, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Basses-Pyrénées, Maine-et-Loire, Ardennes, Gers, Aube, Hautes-Pyrénées et Haute-Garonne. Sur cette série, on ne rencontre que deux des départements où sont signalés les cas de longévité extraordinaire.

Les faits qui précèdent n'offrent pas un degré de précision et de certitude dont il soit permis de tirer une conclusion scientifique, relativement au chiffre des centenaires dans chaque contrée et à leur nombre proportionnel dans les contrées diverses. En admettant le chiffre de 150 parmi les décès, qui s'élèvent chaque année en France à 860,000 environ (860,330 en 1864), ce serait donc un centenaire sur 5,060 décès approximativement. Si l'on admet le chiffre de 48 centenaires fixé par de Monferrand, les chances de devenir centenaire diminuent aussitôt des deux tiers, et ne sont plus que de 1 sur 17,400 ou sur 20,000 en nombres ronds. Nous pensons que le nombre des centenaires n'est pas plus élevé en Angleterre qu'en France ; si les chiffres que nous avons cités plus haut sont exacts, il y aurait 1 centenaire sur 3,500 décès, en Danemark ; 1 sur 2,400 en Lombardie ; 1 sur 1,000 en Bohême. On a vu plus haut pour quels nombres avantageux les comptes rendus de population de la Russie et des États-Unis enregistrent les centenaires.

Ainsi que nous l'avons dit, sir Francis d'Ivernois conteste l'exactitude des chiffres précédents. On voit même

qu'il serait tenté de croire qu'il n'y a pas de centenaires. Il fait observer qu'en Russie le nombre des naissances annuelles est de près de deux millions, qui se trouvent réduits de moitié avant la dixième année. Suivant cet économiste, le climat ne saurait expliquer comment la Russie serait aussi préjudiciable à l'enfance et aussi favorable à la vieillesse. Dans toutes les régions du globe, le froid occasionne une mortalité considérable parmi les nouveau-nés; échappe-t-on à ces périls, la constitution se fortifie peut-être dans cette lutte contre la rigueur du climat. D'ailleurs même, la population et les naissances étant très-nombreuses, il doit s'y rencontrer quelques êtres rares et fortement trempés qui repoussent l'atteinte des maladies et atteignent l'âge le plus avancé de la vie.

Aux chiffres de centenaires fournis par certains pays, sir Francis d'Ivernois oppose deux chiffres sur la population de Montreux, en Suisse, où cependant on n'a jamais vu un seul centenaire. Ces deux chiffres sont 52 ans pour la vie moyenne, 62 pour la vie probable. « En Belgique et en Angleterre, ajoute-t-il, la vie probable est d'un quart plus courte que la vie moyenne, tandis qu'à Montreux elle est plus longue d'un cinquième. Quelle économie de vie, d'inhumations, de soins, de souffrances physiques et morales à Montreux ! » (Ouv. cité.) Le chiffre élevé de la vie moyenne et surtout celui de la vie probable doivent en effet être considérés comme des signes de prospérité et de bien-être; mais comment sir Francis d'Ivernois peut-il incliner à croire qu'un nombre démesuré de centenaires, loin d'être un indice de la vitalité des masses, soit plutôt une preuve contraire? Une pareille assertion prouve seulement à quel point l'esprit de prévention peut égarer les savants eux-mêmes; la plupart des économistes de Genève appartiennent plus

ou moins à l'école de Malthus, aux yeux de laquelle un centenaire n'est qu'un prolétaire, une perte, une dépense sèche pour la société. Elle n'attache d'importance qu'aux années de virilité et de production. On n'a point expliqué cette anomalie signalée par tous les observateurs : Pourquoi les pays où la vie moyenne et probable est la plus longue, ne sont-ils pas ceux où l'on rencontre le plus de centenaires? Auquel des deux faut-il donner la préférence ? Nous ferons remarquer simplement que les contrées signalées par des longévités extraordinaires sont ou des pays de montagnes, tels que l'Écosse, les Apennins, les Basses-Pyrénées, la Dordogne, le Puy-de-Dôme, l'Ariége, l'Aveyron, l'Ardèche, le Lot, le Cantal, etc., ou bien des contrées agricoles dont la population est très-peu dense : telles que la Russie, le Brésil, le Pérou, la Jamaïque, les États-Unis. En France, parmi les quinze départements qui fournissent le plus de centenaires, la Dordogne, le Lot, l'Ariége, l'Aveyron, les Landes, le Cantal, le Gers, les Basses-Pyrénées, le Doubs, le Tarn-et-Garonne, ont une population spécifique inférieure à celle de la moyenne. Les pays dont la vie moyenne est très-longue sont remarquables par la densité de la population et l'industrie des habitants. La supériorité et toutes nos préférences doivent être acquises aux pays tels que l'Angleterre, la Lombardie, le Calvados, la Gironde, qui offrent à la fois, avec une population compacte et une industrie avancée, une vie moyenne très-longue, et un grand nombre de vieillesses privilégiées.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le nombre des naissances de garçons surpasse d'un seizième en France celui des naissances de filles ; on trouve des proportions analogues dans tous les pays ; mais, d'un autre côté, la

mortalité des premiers dépasse en tous lieux celle des secondes à presque tous les âges; en France, par exemple, 73 décès masculins correspondent annuellement à 72 décès féminins; partout où l'observation a pu s'étendre, on a reconnu que la vie moyenne de la femme est supérieure d'environ trois ans à celle de l'homme. Hufeland prétendit, et tous les auteurs ont répété après lui, que, si plus de femmes que d'hommes arrivent à la vieillesse, on ne voit que des hommes parvenir au terme le plus reculé de la vie, en un mot, qu'on trouve chez les hommes un nombre plus considérable de centenaires que parmi les femmes. Cette assertion, répétée servilement et sans examen, ne nous paraît pas démontrée. Parmi les centenaires les plus célèbres, on cite ordinairement H. Jenkins, qui parvint à 169 ans, Durman à 160 ans 8 mois, le Norwégien Joseph Surrington à 160, Thomas Parre à 152, le Danois Drakenberg à 146, Essingham, du Cornouailles, à 144, quelques Russes, des Américains ainsi que plusieurs nègres de la Jamaïque qui ne fournirent pas une moins longue carrière; mais à côté de ces exemples, on peut placer les suivants : la comtesse de Desmond qui atteignit l'âge de 182 ans, Catherine Hiatt, de la Jamaïque, celui de 150, Rebecca Tury, de Falmouth, celui de 140, Catherine Lopez, de la Jamaïque, celui de 134, etc. Au mois de décembre 1853, dona Maria Marquez mourait à Porto-Ricco à l'âge de 120 ans. Une femme turque mourut à Rhodes au mois de mars 1858, âgée de 128 ans, ayant conservé ses facultés jusqu'au dernier moment. Il y a quelques années, les journaux de Constantinople annoncèrent la mort de l'une des femmes de Selim III, âgée, disaient-ils, de 123 ans. On sait qu'en Turquie, les naissances n'ont pas de date certaine; il nous paraît très-douteux que la

vieille sultane eût l'âge que lui attribuèrent les dignitaires du sérail. Sélim était né en 1761, il monta sur le trône en 1789, fut déposé en 1807 par les janissaires, puis étranglé l'année suivante. Il est peu probable que la sultane fût de plusieurs années plus âgée que Sélim, mais il est certain qu'elle avait dépassé un siècle. Une créole française, Catherine Vannier, décédée en 1843, avait atteint l'âge de 115 ans; elle était née à Saint-Domingue; aveugle depuis douze ans, elle conservait du reste toutes ses facultés. Le *Moniteur de l'Algérie* annonçait la mort à Oran d'une femme nommée Soultana Médioni, décédée le 12 mars 1863 à l'âge de 120 ans passés ; elle était la mère de quatre générations et ses descendants formaient un total de 104 personnes.

En 1832, on voyait à Lanslebourg, au pied du mont Cenis, une femme appelée Élisabeth Durieux, qui, parvenue à l'âge de cent dix-neuf ans, jouissait encore de la plénitude de ses facultés, et se faisait remarquer par une gaieté et une vivacité surprenantes. Née à Lyon le 7 juin 1713, la veuve Grandfond est décédée à Jargeau (Loiret), en mai 1857, au moment où elle allait accomplir sa 140me année. Enfin, dans le mois de juin 1838, mourait aux environs de Saint-Béat (Haute-Garonne) la doyenne du XIXe siècle, une fille nommée Marie Priou, née en 1680; elle avait donc atteint 158 ans. A la mort de ses parents, elle hérita d'une chaumière et de quelques menues pièces de terre qu'elle vendit à fonds perdu, à l'âge de 66 ans. Il y avait ainsi 92 ans que les acheteurs et les héritiers payaient une rente viagère de 162 livres tournois. Pendant les dix dernières années de sa vie, Marie vécut exclusivement de fromage et de lait de chèvre. A sa mort, son cadavre ne pesait que 42 livres; sa peau et sa chair ne formaient plus qu'un

parchemin jaune presque collé sur les os. Marie Priou conserva jusqu'au dernier moment l'usage de ses facultés.

Les femmes non moins que les hommes peuvent donc atteindre les limites les plus extrêmes de la vie. Il serait important que, dans les statistiques qui seront publiées à l'avenir, on mentionnât le chiffre des uns et des autres. Rickmann l'a fait dans le recensement des centenaires pour la période qui s'étend du 1er juillet 1839 au 30 juin 1840. Dans cet espace de temps, il mourait en Angleterre 5,247 femmes âgées de près de 85 ans, tandis qu'on ne trouvait parmi les décès de cet âge que 3,954 hommes. Parmi les femmes, 71 avaient dépassé 100 ans; parmi les hommes, quarante seulement avaient atteint cet âge. Il n'est donc point exact, ainsi qu'on le répète souvent depuis Hufeland, qu'on ne voie que des hommes parvenir au terme le plus reculé de la vie.

On ne peut jusqu'ici déterminer avec certitude quelle est la contrée du globe la plus favorable à la longue durée de la vie, et nous trouvons un trop grand nombre de centenaires dans les climats les plus divers, à l'exception des climats polaires, pour attribuer aux pays froids exclusivement le privilége d'en nourrir un nombre plus considérable que les autres contrées. Villermé, Lombard Casper, Farr ont prouvé surabondamment l'influence de la richesse et de la pauvreté, de la condition sociale et des professions sur la durée de la vie. Les mêmes influences se remarquent-elles et sont-elles les mêmes quand il s'agit des centenaires? On peut sans hésitation répondre négativement. En fouillant dans les registres mortuaires, on voit que les centenaires sont pour la plupart des religieux, des cultivateurs, des domestiques, des

militaires, des pauvres, des mendiants même, c'est-à-dire des hommes qui se font remarquer par la modération des passions, la simplicité de vie, l'exercice de l'action musculaire, et qui, pour la plupart, habitent les campagnes.

La carrière religieuse fournit un assez grand nombre de centenaires ; c'est à la modération des passions, à une vie exempte de grands orages, à la pratique des vertus, et surtout à la continence que nous attribuons ce merveilleux privilége. Toutefois, des deux cent soixante-six papes, sept ou huit seulement dépassèrent 80 ans ; Clément XII atteignit 88 ans ; un seul, Grégoire IX, vécut un siècle. On ne doit pas être surpris que les souverains pontifes deviennent si rarement centenaires ; car, si l'exercice des vertus chrétiennes leur est familier, d'un autre côté, ne sont-ils pas rois, et soumis plus que tous les autres aux soucis amers, aux troubles de conscience des cœurs sur qui pèse une responsabilité redoutable? Il ne nous vient à l'esprit que le nom d'un seul centenaire parmi les membres du sacré collége : c'est celui du cardinal de Salis, qui mourut en 1795, âgé de cent dix ans, qu'il avait passés dans une étroite sobriété et une sérénité inaltérable ; mais un grand nombre de cardinaux ont poussé leur carrière au delà de 90 ans.

Il paraît certain qu'Isaïe vécut 130 ans. Le neveu de la sainte Vierge, saint Siméon, évêque de Jérusalem après saint Jacques, avait le même âge quand il subit le martyre en l'an 107. Saint Narcisse, son successeur sur le siége de Jérusalem, passe pour avoir prolongé sa carrière jusqu'à 166 ans ; saint Polycarpe, disciple de saint Jean, en avait 95 quand il fut brûlé vif en 169. On dit que saint Denys, l'un des juges de l'aréopage converti par le célébre discours de saint Paul, était dans sa centième année quand il

subit le même supplice vers l'an 95. Akiba, savant rabbin du IIe siècle, à qui l'on attribue l'invention de la cabale, ayant fait révolter les Juifs contre les Romains, en 135, fut pris et écorché vif à l'âge de 120 ans.

Une vie écoulée au milieu des déserts, dans la solitude et dans les rudes travaux de la pénitence, n'empêcha point Antoine l'instituteur de l'ordre monastique de pousser sa carrière jusqu'à 105 ans ; son compagnon, Macaire, mourut en 390, âgé de 110 ans ; le chef des anachorètes, l'ermite Paul, prolongea sa vie jusqu'à 113 ans malgré ses jeûnes et ses macérations. Avant de devenir archevêque de Salamine et l'adversaire de l'hérésiarque Arius, Epiphane avait passé plusieurs années dans la solitude ; mais c'est à tort qu'on le fait mourir centenaire en 403 ; né vers 310, il n'avait donc que 93 ans, et son ami saint Hilarion, qui passa sa vie dans les déserts et la plus affreuse solitude, ayant une nourriture aussi grossière que son habitation, ne dépassa pas 80 ans. Saint Gilbert de Sempringham (comté de Lincoln) mourut en 1190, âgé de 106 ans, après une vie toute de privations, d'austérités et de sacrifices. On rapporte que Marc Albuna, premier évêque d'Éthiopie, avait atteint sa 151e année et remplissait ses fonctions épiscopales en 1527, quand il eut un entretien avec François Alvarez, aumônier de l'ambassade que le roi de Portugal envoya à David, roi d'Abyssinie. Combien de solitaires, d'ermites, d'anachorètes qui peuplèrent les déserts de la Thébaïde et de la Palestine sont morts ignorés, et qui cependant ne fournirent pas une moins longue carrière que les Paul et les Antoine ! Les moines du mont Athos, à qui l'on doit tant de manuscrits précieux, passaient pour atteindre la plupart un siècle et quelques-uns même l'âge de 150 ans. Pour expliquer cette longévité, on a prétendu qu'ils se nourrissaient de vipères ; elle doit être

exclusivement attribuée au régime simple et grossier, à la pureté de l'air des montagnes et à une vie passée à l'abri des orages du monde.

Arrivons à des temps moins éloignés de nous. La *Gazette de France* du 1er février 1645 annonçait la mort du P. Nic. Levezier, moine augustin de Clairefontaine, qui avait été prêtre pendant 99 ans. Un curé de Lisieux nommé Desroches mourut en 1712, à l'âge de 113 ans ; peu de mois avant son trépas, il disait encore la messe. Né en 1709, mort en 1808, on prête au cardinal du Belloy une aimable répartie empruntée à Fontenelle : entrant dans une ville des environs de Paris, peu de mois après avoir accompli 99 ans, quelques jeunes filles lui présentèrent des fleurs en lui souhaitant d'aller à la centaine : « Ah ! Mesdemoiselles, rèpondit le prélat souriant, vous n'êtes guère généreuses ! » Moins privilégié, monseigneur de Roquelaure, membre de l'Académie française, s'éteignit en 1818, âgé de 97 ans seulement. Nous avons dit plus haut que l'abbé Jacques Pédefer, curé de Lamarque-Pontacq, à qui l'on doit la découverte de la source de Labassère, fut enlevé au mois de juin 1854, un an avant d'avoir accompli un siècle. Un mois après, l'abbé Maignon, curé de Mirande, mourait dans cette ville au moment où il allait entrer dans sa centième année.

Les journaux de Vienne du 21 juin 1854 annonçaient la touchante solennité qui venait d'avoir lieu à Eisgam (basse Autriche) : M. Aschatz, comte de Stiebar, curé de ce bourg, venait de célébrer le soixante-quinzième anniversaire de son entrée dans les ordres ; il était âgé de 101 ans. A cette même époque, l'Église comptait plusieurs centenaires ; on écrivait de Lemberg, en Gallicie : L'archevèque Samuel Stepanowitsch, du rit arménien uni, vient de célébrer son jubilé dans trois églises capitulaires : il est

âgé de 104 ans, ajoute-t-on, il marche encore fort droit, et son corps supporte les jeûnes les plus rigoureux malgré son grand âge ; c'est de ce prélat vénérable que Grégoire XVI a dit : *Sanctum habetis episcopum.* L'année suivante, les journaux s'occupaient encore de ce saint personnage pour annoncer qu'il venait d'accomplir sa 105e année.

Nous avons annoncé plus haut la mort de M. le pasteur Nazon de Saint-Affrique, à l'âge de 100 ans révolus. Un spectacle des plus touchants attira pendant plusieurs années une foule émue d'auditeurs autour de la chaire d'une chapelle Vesleyenne, à Oxford ; on y venait entendre un prédicateur centenaire, le révérend M. George Fletcher ; il prêchait encore dans l'église Saint-Luc, au mois de janvier 1854, ayant accompli sa 106e année. A cette époque, il lisait sans lunettes, son esprit n'avait rien perdu de son charme, sa santé était excellente.

Après les ecclésiastiques, la classe des agriculteurs, dont se forme, il est vrai, la masse d'une nation, est celle qui fournit le nombre le plus considérable de centenaires ; c'est à peu près exclusivement les paysans qui figurent chaque année parmi les centenaires de la Russie. La plupart de ceux que nous avons cités dans chaque pays, à la Jamaïque, au Brésil, aux États-Unis ainsi qu'en Europe, étaient des hommes qui travaillaient à la terre. En 1614, Jacques Sand, âgé de 140 ans, et sa femme, âgée de 120, renouvelaient le sixième bail de 21 ans de la ferme qu'ils tenaient à Osborne. Thomas Parre était un journalier des champs ; à 103 ans il vaquait encore à ses occupations et battait à la grange ; à 152, Charles Ier désira voir ce patriarche, qui avait vu neuf rois se succéder sur le trône d'Angleterre, l'appela à Londres et le fit traiter magnifiquement. Mais ce changement de régime devint fatal à ce vieillard ac-

coutumé à une nourriture simple et grossière ; il mourut d'une indigestion ; par conséquent cette mort ne fut qu'accidentelle.

Il ne s'écoule pas une seule année, où les journaux anglais et les registres mortuaires ne constatent le décès de plusieurs centenaires dans les districts agricoles. Duncan Munro, tenancier du duc d'Argyle, mourut en Écosse le 8 novembre 1841, à l'âge de 108 ans ; il laissa une fille de 80 ans et un fils de 70, tous deux assez vigoureux pour se livrer aux travaux des champs ; ils avaient la plus grande simplicité de mœurs. Dans le mois d'octobre 1854, un très-habile agriculteur des environs d'Athenry, en Irlande, nommé Denis Coorolice, s'éteignit en conservant l'usage de ses facultés jusqu'au dernier moment, à l'âge de 117 ans. Deux jours avant sa mort, il disait n'avoir jamais éprouvé d'autre douleur que le mal de dents. Dans les dernières semaines de sa vie, il allait de Gloves à Galway, distant de 20 kilomètres, et revenait le même jour ; il put toujours lire sans lunettes les plus petits caractères. Il se maria sept fois, la dernière à 93 ans ; ses sept épouses lui donnèrent quarante-sept enfants, deux cent trente-six petits-enfants, neuf cent quarante-quatre arrière-petits-enfants, et il fut vingt-cinq fois trisaïeul. Un fermier du comté de Carlow, James Nolan, né en 1742, poussa sa carrière jusqu'au 24 avril 1858 ; il était donc âgé de 115 ans 9 mois. Très-calme, très-sobre, bon catholique, excellent patriote, il ne quitta pas un seul jour la ferme que lui avait laissée son père, mort à 86 ans, un siècle auparavant. Ce vieillard vénérable avait la physionomie la plus douce ; il était visité tous les ans par son propriétaire, le comte de Bossborough, qui se plaisait à s'entretenir avec lui. Au mois de juin 1856, une vieille femme mourut dans sa ferme de Goulaune, à l'âge de 117 ans ; sa vie avait

été d'une activité prodigieuse ; elle ne se nourrissait que de pain gruau.

Au mois de février 1857 mourut un paysan nommé Michel Kiawelkis, parvenu à l'âge de cent trente-sept ans dix mois onze jours, dans une propriété du gouvernement de Vilna, appartenant à M. de Medem. Cet homme, né dans un village du même district, s'était marié à l'âge de dix-neuf ans, et avait eu de plusieurs femmes trente-deux enfants, dont une fille centenaire, encore vivante. Il n'avait jamais fait de sérieuses maladies ; quelques années avant sa mort, il se plaignait de ne pouvoir lire sans lunettes ; mais jusqu'à son dernier jour, il a conservé l'usage de ses facultés et un grand fonds de gaieté : « Je crois, disait-il souvent, que la mort m'a oublié. »

C'est également parmi les habitants des campagnes que la France compte le plus grand nombre de ses centenaires. Alphonse Provençal, adjoint au maire de la commune de la Motte-Chalencers (Drôme), venait d'entrer dans sa 119e année ; malgré son âge avancé, que n'aggravait aucune infirmité sérieuse, il exerça jusqu'à la fin ses fonctions d'adjoint qu'il occupait depuis vinq-cinq ans, et c'est à l'issue d'une réunion du conseil municipal que Provençal succomba à une attaque d'apoplexie foudroyante, au mois de juillet 1855. Sur la fin de l'année de 1858, vivait aux environs de Pézenas le nommé Bernard Vaïsse, qui était né en 1757. Il servit douze ans sous Louis XVI. Puis, retiré du service, il rentra dans sa famille où il vivait du travail des champs. On nous rapporte que ce vieillard, dont la taille au-dessus de la moyenne est un peu courbée, conserve encore la plupart de ses facultés ; il fait à pied, tous les dimanches, le voyage de la campagne à la ville pour entendre la messe et remplir ses devoirs religieux. Sa mémoire est prodigieuse, et il raconte dans leurs

plus petits détails les événements dont il a été le témoin, n'oubliant ni une date, ni un nom propre. Vaïsse n'est point, du reste, le seul centenaire qu'on ait compté dans sa famille ; son père mourut à 110 ans, son grand-père à 121 ; ce dernier avait tué un lièvre à la chasse vingt jours avant sa mort. Pendant de longues années, une personne de nos amis, M. Métivier, passant chaque été quelques mois de villégiature dans le canton de Saint-Cernin, auprès d'Aurillac, y voyait et se plaisait à entretenir un vieillard qui entra, le 6 octobre 1839, dans sa 120e année. Delpuech (c'était le nom du centenaire) avait servi dans l'infanterie à Fontenoy. Retiré du service, il travailla aux champs jusqu'à un âge très-avancé, toujours actif et sobre dans ses goûts. Il était petit et maigre. Dans ses vieux jours, il n'avait d'autre infirmité qu'une vive sensibilité au froid, et comme Diogène, recherchait le soleil avec avidité. Delpuech, portant assez allégrement ses cent vingt ans, allait tous les jours dans les bois du voisinage et en revenait avec un fagot; chaque dimanche, il faisait une lieue à pied à travers les montagnes pour aller entendre la messe.

Le 7 juillet 1853, à la foire de la Chartre (Sarthe), une affluence considérable de curieux se pressait autour d'un petit vieillard, ayant à son chapeau une large bande de papier avec cette inscription : *J'ai aujourd'hui cent ans ; que Dieu me protége !* Colas, dit un témoin de ce spectacle, est un petit vieillard à l'œil vif, au teint frais ; il marche droit et n'a pas de rides ; on lui donnerait à peine 70 ans. Cependant il a mené une vie rude et laborieuse, ayant pendant de longues années travaillé à la terre. Sa demeure est une cave humide et malsaine où jamais un rayon de soleil n'a pénétré. Un mauvais lit, une table vermoulue, une chaise boiteuse en composent tout l'ameublement ; il n'a que du pain noir à manger et de l'eau à boire. Dès le matin il

abandonne son misérable réduit et ne rentre que le soir ; ni le froid, ni la chaleur n'empêchent ses pérégrinations, devenues pour lui un moyen d'existence et de santé ; s'il rentre de bonne heure, il se repose en filant sa quenouille : c'est son unique occupation pendant les jours de pluie et les longues soirées d'hiver ; on se dispute son fil comme une précieuse relique. Ce bon vieillard est heureux de son sort ; son grand âge est pour lui une preuve de la protection de Dieu. Il ne voudrait pas avoir des rentes : « Si j'en avais, dit-il avec sincérité, je serais tenté de ne plus sortir ; je n'irais plus respirer le bon air de la campagne ; je ne ferais plus de fréquentes promenades, qui me fatiguent parfois un peu, mais qui entretiennent ma santé, et je mourrais. » Colas a eu cinq enfants ; il ne lui reste qu'une fille. Nous ignorons si Colas existe encore.

On rapporte que, dans les premières années de la révolution, une grande et fort belle fille de 25 ans, guidant aux champs un attelage de bœufs, fut assaillie par un terrible orage mêlé de grosse grêle, et tomba gisante et presque sans vie. Transportée dans son lit, toujours inanimée, on la crut morte, quand survint le curé de la paroisse. Il veut la voir, il fait écarter le drap funèbre qui couvre sa figure. Un heureux pressentiment ou son œil exercé lui découvre que, malgré la lividité des traits, cette jeune fille n'est pas morte ; on lui prodigue des soins, elle revient à la vie. Cette jeune fille devint la femme Bonald, qui mourut à Roquecor (Lot-et-Garonne) le 8 novembre 1854, âgée de 103 ans. Au mois de décembre 1856, une veuve nommée Thérèse Manne, ayant atteint également l'âge de 103 ans, habitait le hameau de la Napoule auprès de Cannes. Douée d'une santé parfaite, elle passa sa longue vie dans un état voisin de la misère, et ne dut son pain de chaque jour qu'à un travail pénible et sans relâche. Pendant

l'été qui vient de s'écouler, la courageuse centenaire a suivi les travaux de la moisson, lié les gerbes avec toute la prestesse et toute la vigueur des jeunes ouvrières ses compagnes, dont elle aurait pu être la trisaïeule. Elle fait presque journellement la route de Napoule à Cannes, dix kilomètres, sans la moindre fatigue. Nous citerons un dernier exemple de l'influence favorable du rude travail des champs sur la conservation de la santé.

Marie Jégourel, né à Melraud en 1739, fut obligée par la détresse de ses parents de gagner son pain dès l'âge de 12 ans. Quarante-cinq ans passés dans les plus rudes travaux des champs, aux environs de Lorient, ne purent épuiser ses forces ni abattre son courage. Marie approchait de la soixantaine, et à cet âge où quelquefois les infirmités commencent, elle paraissait en pleine jeunesse. A cette époque éclata la révolution ; épouvantée par les bandes armées qui traversaient la commune, Marie se réfugia à Plouhinec, et y continua sa vie laborieuse, défiant au travail les hommes les plus courageux, jusqu'à l'âge de près de cent ans. Un siècle avait déjà passé sur sa tête ; elle faisait encore avec un lourd fardeau une traversée de deux lieues, sous un soleil ardent. Cependant, après avoir courageusement lutté contre les fatigues de toute sorte, dénuée de ressources, elle se vit réduite à demander son pain à la charité, et pour comble de malheur, à l'âge de 107 ans, elle se cassa une jambe en traversant un fossé. Mais la Providence ne l'abandonna pas : le recteur de Plouhinec la recueillit dans une petite maison dépendante du presbytère et pourvut à tous ses besoins. Marie Jégourel mourut le 15 avril 1855, âgée de 119 ans, après avoir reçu du charitable recteur les derniers sacrements en pleine connaissance et avec la piété la plus touchante.

L'absence des passions orageuses, la vie continuelle

à l'air libre, un exercice journalier, telles sont les trois causes essentielles de la longévité qu'on rencontre parmi les agriculteurs. L'ambition ne tourmente que l'habitant des grandes cités. Entre toutes les passions, si toutefois on peut leur donner ce nom, le paysan, le laboureur ne connaît que la ruse et la cupidité. Le travail d'ailleurs est le grand modérateur des passions, la sauvegarde des vices et la garantie des inclinations vertueuses. La plupart des agriculteurs n'ont pour la famille entière qu'une chaumière étroite, qui est loin de réunir toutes les conditions réclamées par l'hygiène; mais ils sont à l'abri des émanations qui empoisonnent l'atmosphère des villes; l'air vif et pur des campagnes est une compensation de tout ce qui manque au bien-être et à l'hygiène de leurs habitations. Toute grossière que soit la nourriture des agriculteurs, elle offre moins d'inconvénients que l'alimentation exubérante et raffinée des riches; elle les préserve même de toute une classe de maladies qu'engendre l'intempérance, la goutte et ses complications, dont le régime et l'exercice sont le meilleur remède et le plus sur préservatif.

Les domestiques figurent en très-grand nombre parmi les centenaires. Associés, mais à un moindre degré, aux joies et aux peines de la famille, ils en partagent le bien-être, sans les excès que les riches ne savent pas toujours éviter. Heureux s'ils connaissaient le prix de cette condition! Tout dans leur vie est plus modéré et moins exposé aux revers de la fortune. Cette modération, unie à une activité journalière, est le principe de la longévité dont on trouve de nombreux exemples dans cette classe de la société. Au mois de septembre 1843, l'ancien domestique de Washington mourut à Greenleafspoint, âgé de 114 ans; le congrès des Etats-Unis lui faisait une pension viagère.

En 1841, Claire Mahine, née en 1727 à Freycenet-Lauche, canton du Monastier, décéda à l'hospice du Puy. Cette fille, qui avait passé la plus grande partie de sa vie dans la domesticité, vint au Puy en 1740 pour servir de bonne d'enfant. Elle se plaisait à raconter, comme un des événements qui l'avaient le plus frappée, la cérémonie des funérailles de monseigneur Béranger, évêque du Puy, en 1742. Claire Mahine n'avait jamais été malade et avait conservé toutes ses dents. Nous enregistrons dans la classe des domestiques le nommé Féron, berger à Harsin (Namur), âgé de 118 ans, qui assistait le 8 mai 1853 comme doyen des bergers à la messe célébrée à Rochefort en l'honneur de saint Druon, ainsi que Saïd-Effendi, bouffon du sultan, qui mourut au mois de janvier 1856, à l'âge de 120 ans 7 mois. Saïd avait servi en qualité de bouffon sous quatre empereurs, et son esprit facétieux persista jusqu'à sa plus extrême vieillesse.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, un grand nombre d'esclaves, assujettis au travail, mais traités avec douceur dans les pays chrétiens, ont atteint comme les domestiques et pour les mêmes causes l'âge le plus extrême de la vie. Le croirait-on! quelques mendiants même deviennent centenaires. Et cet avantage, ils le doivent à une vie sans préoccupatiou sérieuse, à une marche incessante et toutefois sans fatigue, à la sobriété. On rapporte qu'à la mort de Thomas Parre, il y avait à Londres un mendiant de profession, Étienne Swits, âgé de 149 ans, fait attesté par le registre baptistaire de la paroisse de Saint-Paul. Un vieillard indigent, âgé de 107, mourut à Luynes, au mois de juin 1857. Tisserand pendant de longues années, il avait toujours vécu sobrement, même à l'époque où il gagnait de bonnes jour-

nées, mais sur la fin de sa vie, il avait été forcé de mendier pour subvenir aux besoins de sa famille; son fils aîné était mort en 1856, âgé de 82 ans. Dans une petite commune de 1,100 habitants des environs du Mont-Saint-Michel vivaient en 1849 deux centenaires : une femme encore alerte et gardant les moutons, nommée Léonarde Parel, âgée de 106 ans, et un mendiant nommé Jean Monciaux, âgé de 107, qui mourut quelques mois plus tard d'une chute, après avoir fait ce jour-là même cinq lieues à pied. Le 16 novembre 1843, une mendiante âgée de 112 ans, nommée Lavaud, mourut dans le village de Guétières auprès de Nontron, et en janvier 1856 un mendiant de 104 ans à Saint-Martin de Hinx. Dans la montre d'un portraitiste de Reims, on voyait en 1854 le daguerréotype d'une femme âgée de 104 ans; c'était une marchande de petits balais, la veuve Locret, qui habitait à la Neuville-aux-Larris, près de Chatillon. Elle avait à sa charge cinq petits enfants que lui avait laissés la mère de ces misérables. Pour subvenir à cette charge, elle se mettait en route dès le matin et faisait cinq lieues pour se rendre à Reims et vendre sa marchandise, qu'on achetait en guise d'aumône.

La modération des passions, la sobriété, la vie active étant les causes qui prolongent la vie, on doit s'attendre à rencontrer des centenaires parmi les vétérans des armées de terre et de mer qui, après mille périls courus, rentrent dans leurs foyers. Ici les exemples ne nous laissent que l'embarras du choix. Au mois de février 1855, on annonçait d'Athènes la mort de Varnevas Pangalos, le doyen des vétérans de la lutte hellénique; il avait sacrifié une fortune considérable à l'indépendance de sa patrie; l'illustre vieillard était âgé de 111 ans. A l'inauguration de la statue du grand Frédéric

à Breslau (juillet 1847), figurait Christian Gunter, né en Silésie en 1738. Entré au service militaire en 1757, et ayant fait son temps, il reprit son métier d'ouvrier faneur, qu'il ne cessa d'exercer jusqu'à l'âge de 101 ans. La ville de Breslau lui avait fait cadeau, à lui et à quatre vétérans, de l'uniforme que portait l'infanterie prussienne au temps de grand roi. Le 16 juillet 1838, mourut à Ernsbrun (basse Autriche), à l'âge de 130 ans, un journalier nommé George Dumberger. Né en 1708 à Zierotitz, en Moravie ; il servit sous l'empereur Charles VI, sous le prince Eugène de Savoie, dans le régiment de Khevenhüller. Chose bizarre ! Dumberger ne s'était marié qu'à cent ans. Depuis le 12 juillet 1829, il jouissait d'une pension sur la cassette particulière de l'empereur ; il avait toujours été d'une santé evcellente. Un gentilhomme périgourdin, M. de Lignéras, prolongea sa carrière jusqu'à 117 ans ; il faisait partie de cette brillante maison du roi qui chargea avec tant d'audace à Fontenoy ; à sa mort, arrivée au mois de décembre 1840, il laissa une veuve âgée de 98. Le capitaine Francisco de Paula França n'était pas centenaire, mais il était en disposition de le devenir, lorsqu'au mois de juin 1857, il se rendit à Rio, envoyé par la ville de Xirica, pour présenter ses hommages à Sa Majesté l'empereur du Brésil. Il était âgé de 98 ans ; sa femme dona Rita Martins Cunha en avait 88. Il marchait à la tête de 19 fils légitimes, de 97 petits-fils, de 45 arrière-petits-fils, en tout 161 descendants. Retiré dans ses propriétés, le vieux militaire les administrait avec non moins d'activité que d'intelligence.

Le 30 août 1849, l'armée anglaise perdait le doyen de ses vétérans, John Macdonald, mort à l'âge 108 ans, à Loth, district de Gartimore, en Écosse. Enrôlé à 17 ans,

Macdonald prit part à de nombreuses expéditions, et notamment à la guerre d'Amérique, ainsi qu'au siége de Quebec, où il tomba au pouvoir des Français qui le retinrent longtemps prisonnier. En 1799, après 41 ans de services, ce brave soldat obtint son congé, avec une pension d'environ 1 franc 80 c. par jour, dont il jouit pendant un demi-siècle. Jean Chiossich, né à Vienne le 26 décembre 1702, mourut à l'âge de 117 ans à la maison des invalides auprès de Venise ; engagé à 8 ans en qualité de fifre, sous Joseph Ier, il combattit comme simple soldat contre les Turcs en Hongrie sous Charles VI, contre la Prusse sous Marie-Thérèse, puis sous Joseph II, Léopold II et François II contre la France ; enfin il quitta l'armée d'Autriche pour entrer au service de la République de Venise, et fit partie de différentes expéditions maritimes. Il fut admis le 1er mai 1797 dans la maison des invalides de Murano, où il mourut le 22 mai 1820. Jean Chiossich comptait donc 87 années de service effectif et, si l'on y ajoute les 23 ans qu'il passa aux invalides, il aura été simple soldat pendant 110 ans, exemple unique dans les annales militaires.

Quel est notre contemporain à qui soit inconnue la noble figure de David Harmand, né à Richemont, dans la Moselle, le 30 novembre 1750, et entré aux Invalides en 1854, âgé de 104 ans, par ordre spécial de l'empereur ? Embarqué presque enfant sous Louis XV, il servit sous Rochambeau et le bailly de Suffren, prit part aux guerres de l'indépendance américaine, à celles de la République et de l'empire ; il ne se retira qu'après Waterloo, riche d'actions d'éclat et de quarante-trois blessures. Exempt néanmoins d'infirmités graves, on le rencontra souvent faisant de longues courses pour entretenir sa vigueur militaire : « Car, disait le vieux soldat, on ne

sait jamais ce qui peut arriver, et l'on doit se conserver apte à servir son pays? » Si vous n'avez pas rencontré le vénérable centenaire, si vous n'avez pas entendu de sa bouche le récit pittoresque des grands événements auxquels il prit une part glorieuse, nous vous dirons que cependant vous le connaissez : Ary Scheffer dans le *Roi de Thulé*, Charlet dans ses *Grognards*, Jacquand dans ses *Moines*, Robert Fleury dans son *Michel-Ange*, ont immortalisé sa noble figure.

Le plus étonnant exemple de longévité que l'on ait vu peut-être parmi nos soldats, dit le *Moniteur de l'armée*, est celui de Jean Kolombieski, né à Ostrowa (Pologne), le 1er mars 1730, entré au service de France, comme volontaire, au régiment de Bourbon (infanterie), en 1774, à l'âge de 44 ans. Nommé caporal en 1790, il fit toutes les campagnes de la révolution et de l'empire dans différents régiments d'infanterie, et fut incorporé, en 1808, dans le 8me régiment de la Vistule. Blessé en 1814, il entra à l'hôpital de Poitiers, et en sortit bientôt après pour être placé en subsistance au 2me régiment d'infanterie légère. Le 11 octobre de la même année, il fut admis à la 1re compagnie des sous-officiers sédentaires; puis, en 1846, à la 5me compagnie des sous-officiers vétérans. Les trois dernières de ces compagnies venant d'être supprimées par décision récente du ministre de la guerre, Kolombieski fut mis en subsistance au 61me de ligne, reçut une pension de retraite par décret du 17 mai 1850, et le ministre autorisa son admission aux Invalides. Kolombieski a donc plus de *cent vingt ans*; il compte 75 années et demie de service et 29 campagnes. Il jouit d'une bonne santé, et ne paraît par avoir plus de 78 à 80 ans. Il y a quelques années, il montait encore sa garde et faisait le même service que ses camarades à la 5me compa-

gnie de sous-officiers vétérans. Lors d'un voyage du roi Louis-Philippe à Dreux, où se trouvait cette compagnie, il lui fut présenté, et le prince, prenant sa propre décoration, la lui mit sur la poitrine. Nous rappellerons enfin que le célèbre H. Jenkins, dont on voit le tombeau à Bolton (Yorkshire), et qui vécut jusqu'à 169 ans (né en 1581, mort en 1670), avait été d'abord soldat et puis pêcheur.

Énumérer les professions et les conditions sociales qui offrent les plus nombreux exemples de longévité, c'est en même temps indiquer celles où l'on remarque très-rarement et presque exceptionnellement quelques centenaires. Dans cete région orageuse, nous rencontrons d'abord les rois et puis leurs ministres, ordinairement associés à leur fortune. Combien d'entre eux périrent assassinés ou moururent dans une âge peu avancé, consumés par des soucis, terrassés par les adversités! Les annales de la Chine parlent, il est vrai, de princes qui régnèrent il y a 40 ou 50 siècles, et qui vécurent depuis 110 jusqu'à 140 ans; mais ces récits sont apocryphes.

Hérodote rapporte (liv. I), sans aucun fait à l'appui, qu'Arganthonius, roi de Tartessus (on n'est pas même d'accord sur l'emplacement de cette ville de l'ancienne Hispanie), atteignit 120 ans. Aucun des successeurs d'Alexandre ne vécut au delà de 81 ans. Masinissa mourut l'an 149 av. J.-C. dans une extrême vieillesse, mais il n'atteignit pas le siècle. Il est probable que le célèbre roi goth Hermanric l'eût dépassé, si, accablé par les hordes innombrables des Huns, en 376, il ne se fût donné la mort à l'âge de 96 ans, pour ne pas survivre à sa défaite. Raleigh affirme avoir conversé avec un roi nègre qui était parvenu déjà à 110 ans. Un

chef indien connu dans l'État de Michigan sous le nom de *Peau noire*, mourut au mois d'août 1847, à l'âge de 105 ans; en 1812, à la tête de sa tribu, il avait attaqué et brûlé la ville de Buffalo; depuis longtemps, ce vieillard vivait en paix avec les blancs. Ce ne sont pas là des exemples de rois, soumis à tous les soucis et à la responsabilité d'un grand pouvoir. Aucun des rois et empereurs romains, aucun des monarques qui ont occupé depuis dix-huit siècles les trônes des divers peuples d'Asie, d'Afrique et d'Europe n'atteignit une longévité exceptionnelle.

Parmi les membres du barreau parvenus à un âge avancé, on cite un avocat d'Agen dont la carrière s'était prolongée jusqu'à 111 ans, et un avocat de Bordeaux qui avait atteint 111 ans 10 mois 10 jours. Ils moururent l'un et l'autre en 1810. Aucun avocat de Paris, aucun magistrat ne figure parmi les centenaires. On n'y voit ni employés, ni instituteurs, ni professeurs. Étrangers aux passions violentes et aux événements orageux de la vie des rois et des ministres, comment ne parviennent-ils pas à une vieillesse aussi avancée que les soldats et les agriculteurs? Ce résultat doit être attribué à la vie sédentaire. C'est par un exercice journalier, l'équitation, la chasse et les voyages, que les hommes de bureau et de cabinet échapperaient à la funeste influence de l'air confiné et d'une inaction de plusieurs heures.

Voltaire fait remarquer que, parmi les centenaires, il n'y en avait pas un seul qui fût de la Faculté, et il ajoute : « Le roi de France a déjà enterré quarante de ses médecins, tant premiers qu'ordinaires, par quartier, consultants, etc. » Ce n'est pas le sybaritisme, ni l'ambition démesurée, ni tout autre passion violente qui abrége la vie des médecins. Il n'est pas de profession qui permette moins de repos et

de cette régularité si bienfaisante de vie intérieure et extérieure ; aucune autre n'expose autant qu'elle à des fatigues excessives, aux influences fâcheuses de l'atmosphère, aux écarts de régime, aux perturbations du repos de la nuit, à l'irrégularité des repas et aux affections morales tristes. Enfin un plus grand nombre de médecins qu'on ne croit périssent victimes de la contagion et des empoisonnements miasmatiques. Ces diverses raisons expliquent la destinée d'un si grand nombre de médecins qui ont succombé prématurément, victimes du devoir et du travail sans relâche. Cependant nous avons prouvé par des chiffres que Voltaire et Casper s'étaient trompés, et que la médecine, malgré tant de circonstances désavantageuses, est l'une des professions où la vie moyenne est le plus longue ; toutefois on rencontre un plus grand nombre d'octogénaires et de nonagénaires parmi les hommes de science que parmi les praticiens : témoin Duhamel, Blumenbach, Morgagni, Ruysch, Lordat. La profession médicale compte-t-elle quelques centenaires? On rapporte que le docteur Dufournel, mort à Paris en 1810, avait dépassé le siècle. On lit dans le journal *la Presse* du 6 novembre 1842 : « M. Morange, chirurgien à Frégiment (Lot-et-Garonne), est mort le 28 octobre à l'âge de 117 ans, après avoir conservé ses facultés jusqu'au dernier moment. » On cite encore quelques autres exemples analogues ; mais il nous a été impossible d'en vérifier l'exactitude, ni même celle des deux faits précédents. Enfin, on répète souvent qu'Avenzoar et Averrhoës parvinrent au terme de 120 ans. Il est certain que le premier, né en 1169, mourut en 1262, âgé par conséquent de 92 ans seulement. Quant au second, il naquit à Cordoue au commencement du XIIe siècle, et mourut au Maroc en 1198 selon Abou-Osaibah, et en 1206 suivant Léon *l'Africain*. En adoptant cette dernière version, que

nous croyons la vraie, il en résulterait qu'Averrhoës fournit une carrière d'environ un siècle. On sait que le célèbre *commentateur*, à qui l'on a attribué faussement le livre *De tribus impostoribus*, fut écrivain, philosophe et juge, non moins que médecin proprement dit.

Ainsi que le prouve la statistique, la vie moyenne est de plusieurs années plus longue chez les gens mariés que parmi les célibataires. Trouve-t-on les mêmes différences quand il s'agit de vieillesses exceptionnelles ? Nous ne le pensons pas. Quoiqu'il soit impossible de fixer des chiffres précis, on sait néanmoins qu'il n'existe pas un moins grand nombre de centenaires chez les uns que chez les autres. Au premier rang figurent les religieux, quelques philosophes et quelques personnes de l'un et l'autre sexe et de diveres conditions. En 1852, la commune de Villapourçon, canton de Moulins-Engilbert (Nièvre), comptait six centenaires, trois hommes et trois femmes, tous six, coïncidence singulière ! ayant vécu dans le célibat. Le 17 juin 1863, une cérémonie aussi rare que touchante avait lieu dans l'église Notre-Dame de Guingamp : mademoiselle Fercop célébrait le centième anniversaire du jour de sa naissance. Une grand'messe, chantée à cette occasion par M. le curé de Guingamp, avait attiré à l'église un nombreux public, heureux de contempler une centenaire jouissant de toutes ses facultés intellectuelles. Un certain nombre des centenaires que nous avons mentionnés et la doyenne de tous ceux de France, Marie Priou, étaient célibataires ; mais quelques autres, mariés plusieurs fois, avaient eu des enfants jusqu'à la vieillesse la plus extrême. Le baron Baravicino de Capelli mourut en 1770 à Mezan, dans le Tyrol, âgé de 104 ans. Il en avait quatre-vingt-quatre quand il épousa sa quatrième femme ; à sa mort elle était enceinte de leur huitième enfant. Dans le mois de

novembre 1797, mourut à Berghem, en Norwége, à l'âge de cent soixante ans, Joseph Surrington, conservant jusqu'au dernier moment ses sens et sa raison. Il avait été marié plusieurs fois, et il laissa une jeune veuve avec plusieurs enfants ; le fils aîné de Surrington avait 105 ans, et le plus jeune 9 ans. Enfin quelques centenaires n'ont pas été exempts des faiblesses qu'on pardonne plus volontiers à la jeunesse : François Maillé, dont nous avons dit plus haut qu'il parvint à 119 ans, eut un enfant naturel à l'âge de 100 ans, avec une jeune fille de son village. Toutefois la continence est une des vertus dont la pratique se montre le gage d'une heureuse vieillesse ; on voit des centenaires parmi les gens mariés ; il est douteux qu'on en trouve parmi les personnes de mœurs dissolues.

En attribuant à certaines professions la prédominance du nombre des centenaires, il faut aussi considérer pour quel chiffre elles figurent dans la population générale. La France, par exemple, ayant 38 millions d'habitants, les agriculteurs en forment environ le tiers : en chiffres ronds, on en compte 14 millions ; et par conséquent, en supposant même que la longévité se partage avec égalité entre toutes les professions, on doit trouver parmi eux le tiers des centenaires que fournit la France. Cette proportion nous semble un peu plus forte. Elle est supérieure à celle des industriels, dont le nombre est approximativement de 6 millions, et chez lesquels les registres mortuaires ne signalent aucune vieillesse privilégiée. Nous avons indiqué précédemment les fâcheuses conditions des villes manufacturières et des centres miniers ; une mortalité hâtive y décime la population, et l'on ne rencontre jamais de centenaires parmi les malheureuses victimes d'un travail insalubre. On ne compte pas en France, en y comprenant les communautés, plus de 90,000 religieux, prêtres ou

ministres des différents cultes. C'est donc avec raison que, vu leur petit nombre, nous les avons placés avant même les agriculteurs, en tête de l'échelle de la longévité. La classe des domestiques est approximativement de 1,500,000. Relativement à ce nombre, celui des centenaires qu'elle présente est très-élevé ; nous en avons dit les raisons. Celui des vieux militaires épargnés par le feu du canon, les intempéries et l'air méphytique de la caserne et de l'hôpital, est plus avantageux encore ; parmi eux, quelques constitutions de bronze bravent la mort sur tous les champs de bataille. Nous estimons à 3,500,000 la classe des rentiers et des professions libérales, magistrats, fonctionnaires, avocats, instituteurs, médecins, pharmaciens, hommes de lettres, etc. ; c'est la classe la plus éclairée de la société, celle qui présente le plus petit nombre de centenaires, et celle qui devrait en offrir le plus considérable. C'est enfin à cette classe que s'adresseront plus particulièrement les conseils exprimés dans le chapitre suivant, sur l'art de prolonger la vie.

L'étude de la longévité à différentes époques, prouve que la vie moyenne s'est très-sensiblement améliorée depuis le commencement de ce siècle, et que la société amène un plus grand nombre de ses membres à l'âge de la virilité, qui est celui du travail, de la richesse, de la production. Mais il n'est pas prouvé que la vieillesse ait participé à la prolongation de vie observée dans les âges moins avancés, ni qu'il y ait actuellement un plus grand nombre de vieillards qu'autrefois ; le chiffre des centenaires aurait plutôt diminué qu'augmenté. Dans ses *Recherches historiques et statistiques sur la population de Genève,* Édouard Mallet fait remarquer que, malgré toutes les améliorations qu'il signale, depuis 80 ans, le vieillard a un peu moins de probabilité de vie qu'il n'en avait au x[e] siècle,

et que les centenaires qui n'étaient pas rares dans le XVIe et le XVIIe disparaissaient maintenant, et enfin que depuis 7 ans, on n'en a pas vu un seul à Genève. Faut-il dire avec Burdach que la vie dépassant le terme de 80 ans soit anonale, ou que le mouvement social, en prolongeant la vie de la masse, diminue le nombre des cas de longévité insolite ? Doit-on répéter avec Francis d'Ivernois que le nombre des centenaires soit quelque chose d'insignifiant? Aucune de ces assertions n'est conforme à la saine observation et ne satisfait la conscience de chacun. La vie, ce phénomène merveilleux qui confond le naturaliste et le philosophe, étant un don de la nature, peut-on considérer comme anomal le perfectionnement que la science réalise en prolongeant sa durée ? Tout ce qui l'abrége n'est-il pas un vice, un accident et toujours un mal? Si on rencontrait un plus grand nombre de vieillards chez les peuples lâches et dégénérés, on serait en droit d'écouter les accusations de quelques économistes malthusiens. Mais le contraire étant prouvé par l'exemple de l'Angleterre, du Danemark, des États-Unis, de la Norwège, de la France, de la Russie, il faut regarder comme une amélioration sociale et comme un bienfait la prolongation de la vie et la conservation d'un grand nombre de vieillards sains et valides. Ce sont les passions dévorantes, l'ambition démesurée, la poursuite des honneurs, les excès de toute sorte, les coups du sort, les changements de fortune qui consument la vie et l'abrégent, tandis que la modération des passions et des désirs, la médiocrité des biens, un travail utile et sain, l'accomplissement des devoirs de famille, sont les gages d'une vie heureuse et d'une vieillesse honorée.

CHAPITRE XII.

SUR L'ART DE PROLONGER LA VIE.

Dans sa *Grande Restauration des sciences*, Bacon signale la médecine comme un art des plus nobles, mais aussi de tous le plus sujet à l'erreur. Le résultat des travaux entrepris jusqu'ici lui paraissant tourner dans un cercle qui l'ont empêchée de faire un pas en avant, il propose de la diviser en trois parties : la première est la conservation de la santé ; la seconde, la guérison des maladies et particulièrement des maladies réputées incurables ; la troisième enfin, la prolongation de la vie. « Allonger le fil de la vie, poursuit Bacon, éloigner la mort qui vient à pas lents, et qui a pour cause la simple dissolution et l'atrophie de la vieillesse, c'est un sujet qu'aucun médecin n'a traité d'une manière qui répondît à son importance (liv. IV, ch. II). Toutefois Bacon lui-même ne formule à cet égard que des préceptes et des conseils insignifiants. Loin d'avoir résolu les grands problèmes qui doivent occuper les philosophes, véritable pionnier de la science, il les a simplement signalés aux travailleurs et aux générations futures, en indiquant la méthode qu'il faut suivre pour ne pas s'égarer dans les labyrinthes qui mènent à la vérité.

Demander s'il existe un art de prolonger la vie, c'est mettre en question si l'hygiène et la médecine ont le pou-

voir de conserver la santé et de prévenir les maladies ou les guérir. En dehors des monstruosités physiques et morales, toujours si rares dans la nature, est-il une seule infirmité dont quelque art ingénieux n'obtienne le redressement, un vice qu'il ne puisse extirper ou contenir, une passion qu'on ne parvienne à modérer ou à diriger ? Quant à imaginer des moyens spéciaux et une méthode ayant pour effet de prolonger la vie, « les médecins qui en disposeraient, dit encore Bacon, ne seraient plus honorés en raison de la nécessité seule, mais à cause de ce don qu'ils feraient aux mortels ; don qui semble le plus grand parmi les choses terrestres et dont ils seraient, selon Dieu, les dispensateurs et les économes. »

Nous avons examiné ailleurs si la vie est une propriété de la matière, le jeu de quelques atomes reunis ou séparés fortuitement, ou bien si elle est un prêt de la nature, une punition, une récompense dans l'ordre providentiel. La nécessité de mourir étant imposée à tous les êtres, on voit un certain nombre d'hommes subir cette loi avec résignation. Cicéron rapporte dans ses *Tusculanes* (liv. I) que le vieux Silène, prisonnier du roi Midas, lui enseigna ce précepte pour prix de sa délivrance : « que le premier et le plus grand des biens était de ne pas naître, le second de sortir promptement de la vie. » La Mothe Le Vayer, un sage antique, dit même dans ses lettres qu'il n'accepterait pas de revenir au monde s'il lui était imposé de jouer le rôle que la Providence lui avait déjà assigné. Toutefois, quelque laborieuse et pénible que la vie paraisse, de quelques maux et de quelques vicissitudes qu'elle soit remplie, l'homme, que dis-je ? tout être créé s'y attache et l'aime. Vivre ! vivre ! Tel est le cri qui s'élève des entrailles de la nature et domine tous les conseils des philosophes. Aussi, l'amour de la vie étant l'instinct le plus

profond, le plus irrésistible de l'homme, le désir de la conserver et d'en prolonger la durée s'est-il trouvé, dès la plus haute antiquité et dans tous les temps, le point de mire des recherches et des investigations de la science. On espère, en la prolongeant, retenir le temps trop court de la jeunesse, l'éclat trop éphémère de la beauté, le mirage trop fantastique du bonheur. Et puis, quel est le sage qui, à l'exemple de Théophraste, de Lavoisier, d'André Chénier, sentant son cœur plein de grandes pensées, n'exprime un regret de mourir avant d'avoir légué au genre humain les œuvres qu'il méditait, les découvertes dont il avait le pressentiment ! Quel deuil en effet pour la gloire que la mort prématurée d'un Archimède, d'un Mozard, d'un Raphaël, d'un Descartes, d'un Pascal et de tant d'autres victimes du génie ou de la méchanceté des hommes ! Prolonger la vie, c'est donc travailler à l'avancement des sciences, c'est accroître le patrimoine de nos gloires et réaliser dans les limites du possible la perfectibilité humaine.

Au lieu de demander le secret d'une longue vie aux lois qui régissent les corps organisés, aux enseignements de l'hygiène, aux leçons de l'expérience ou aux préceptes des sages, les Chaldéens le cherchèrent dans les astres et les opérations magiques. Après avoir infesté l'Orient de leurs doctrines, ils les répandirent à Rome dans les premiers temps de l'empire. Il plut aux alchimistes de faire remonter leur science à Tubalcain, à Moïse, aux Égyptiens ; Adam de Saint-Victor l'attribue à saint Jean l'Évangéliste. Quoique, d'après Suétone, Caligula eût cherché à faire de l'or, l'alchimie néanmoins ne prit véritablement naissance que dans le XIe siècle. Alliée à la cabale ou séparée d'elle, cette pseudo-science excita l'enthousiasme, et eut dès le principe un grand nombre d'adeptes. Elle s'entoura de

mystère, se servit de caractères hiéroglyphiques et se propagea par les sociétés secrètes et l'initiation. Dioclétien fit brûler les livres qui traitaient du *grand œuvre*. Ne craignons pas, néanmoins, de reconnaître que, malgré le discrédit qui frappa justement l'alchimie, elle eut parmi ses prosélytes la plupart des hommes de génie qui illustrèrent les longs siècles du moyen âge, et quelques-uns de ceux qui le suivirent, le moine Roger Bacon, Pic de La Mirandole, Raymond Lulle, le P. Kircher, Van-Helmont, sans compter les célèbres Arabes Avicenne, Avenzoar, Averroës, ainsi que le cardinal de Richelieu lui-même. Les alchimistes de bonne foi poursuivirent un grand but, tout chimérique qu'il paraisse : c'était la transmutation des métaux et un remède universel. Plusieurs prétendirent l'avoir atteint ; quelques-uns furent des fous sublimes, quelques autres n'étaient que de grossiers imposteurs. Il n'est pas toujours facile d'asseoir un jugement sur la sincérité des uns et des autres, lorsqu'on lit dans les écrits d'un savant tel qu'Arnauld de Villeneuve une description inintelligible de la pierre philosophale, et quand Van-Helmont lui-même prétend l'avoir possédée. Les alchimistes furent les créateurs de la chimie expérimentale et firent faire de grands pas à la métallurgie ; on leur doit la découverte de la distillation et un grand nombre de combinaisons utiles, le kermès, le tartre stibié, le *lilium* de Paracelse, l'essence de térébenthine, la plupart des sels mercuriels, la teinture à l'écarlate, etc.

Jusqu'où s'étend le pouvoir de l'art et de la nature ; jusqu'à quelles limites peut-on reculer le terme de la vie, et par quels moyens conserver les attributs de la jeunesse ? Telle est la question la plus importante pour le plus grand nombre d'hommes, et malheureusement celle qui met davantage en évidence les fallacieuses prétentions des alchi-

mistes. « Depuis des milliers de siècles, disaient-ils, le soleil ne déverse-t-il pas ses rayons vivifiants sans jamais s'épuiser? L'or ne conserve-t-il pas toujours sa pureté inaltérable? La terre, tout en paraissant vieillir et s'éteindre pendant l'hiver, ne reprend-elle pas ses plus charmants atours, et ne retrouve-t-elle pas, à chaque printemps, dans son sein, les germes d'une fécondité nouvelle? Pourquoi la nature n'aurait-elle pas dans ses ressources et dans sa mytérieuse puissance celle de maintenir ce qu'elle a créé, de retenir la jeunesse ou de la faire refleurir quand elle nous a quittés, en reculant ainsi, pour ainsi dire indéfiniment, le terme d'une douce vie? » La théorie paraît juste, mais l'expérience impitoyable est là, se faisant un jeu des vaines aspirations de l'humanité. Dans le VIIIe siècle un alchimiste arabe, Géber, préconisa son *élixir rouge*, qui était une dissolution d'or, comme le remède universel, comme le moyen de rajeunir les vieillards et de prolonger indéfiniment la vie. On peut le constater, l'alchimie roule toujours dans le même cercle; l'élixir rouge de Géber est la panacée que proposa, en 1861, le vicomte de Lapasse, dans son livre *Sur la longévité*.

De tous les prometteurs de merveilles, le plus vain et le plus extravagant, Paracelse, désigna par le mot *alcahest* une liqueur obtenue du mercure par la distillation: c'était, prétendait-il, une eau immortelle, *ignis aqua*, le premier métal, le premier être des sels, l'or de l'horizon, *ens primum*, agissant sur tous les corps sublunaires, et les pénétrant jusqu'à leurs plus intimes molécules sans se décomposer, sans rien perdre de son poids et de ses vertus. Il proposait sa liqueur merveilleuse comme remède universel, le spécifique des maladies du foie, le préservatif de l'hydropisie, sans lequel on ne pouvait guérir la lèpre, et enfin comme un dissolvant capable de ramener

tous les corps de la nature à leur première vie. Ce dissolvant universel quel était-il ? Comment pouvait-il être extrait du mercure? Comment, à l'exception du sublimé corrosif, qui n'était pas alors connu, pouvait-il exister sous forme liquide? Ajoutons que de tous les alchimistes, Paracelse fut le plus effronté menteur et celui qui répandit l'ombre la plus fâcheuse sur le caractère des hommes qui affichaient des prétentions aussi mensongères.

Nous passons sous silence la plupart des élixirs de longue vie dont l'expérience se charge de démentir chaque jour les promesses ; nous ne parlons ni de la chair de vipère, à laquelle on attribua le privilége de préserver de la canitie et de conserver une jeunesse perpétuelle, ni du ging-seng dont il sera question plus loin, ni de l'huile animale que l'alchimiste Dippel ayant retirée de la corne de cer distillée à feu nu, et rectifiée un grand nombre de fois, mit en vogue comme une panacée à l'aide de laquelle il crut prolonger la vie un ou deux siècles. Dippel lui-même se chargea de donner un démenti à ses prétentions ; né en 1673, il mourut en 1733, âgé seulement de 60 ans. Ajoutons enfin que Paracelse ne vécut que 47 ans, Arnaud de Villeneuve que 76, le grand Van Helmont que 79; Roger Bacon, Raymond Lulle, Van Helmont fils, ne dépassèrent pas 81 ans. C'est peu pour des hommes possédant le grand art et la panacée universelle.

On nous permettra également de ne mentionner les remèdes superstitieux et les amulettes, que comme des monuments de la sottise humaine. La médecine arabe, toute infestée des fausses doctrines de l'alchimie et de l'astrologie, attribuait particulièrement de grandes vertus aux bézoards et les conseillait comme antidotes contre les contagions. En Portugal, on donnait douze francs par jour pour les porter au cou en temps d'épidémie. Un juif d'Ams-

terdam voulut vendre deux mille écus un bézoard de porc-épic. L'esprit de superstition exerce un si puissant empire sur certaines imaginations que Van Helmont, atteint d'une pleurésie, préféra le sang de bouquetin aux remèdes conseillés par l'art, et périt peut-être victime de cette insigne faiblesse.

Si l'on entend par *gérocomie* cette partie de la médecine qui traite du régime propre aux vieillards, combien la science ainsi comprise n'est-elle pas digne d'éloges ! Mais la gérocomie des anciens eut la prétention non-seulement de poser un point d'arrêt dans la marche de la vie, mais encore d'en faire rétrograder le cours et de procurer le rajeunissement des corps épuisés par l'âge. En dehors des principes d'une sage hygiène, quels moyens conseilla-t-on pour dissiper les neiges de l'hiver des ans ? On pensa qu'il était avantageux pour le vieillard de vivre dans l'atmosphère et le contact des jeunes gens ; on attribua à cette fréquentation journalière la longévité des rhéteurs et des instituteurs. On cita l'exemple de Salomon qui, glacé par l'âge, épousa la jeune Sunamite. Selon Galien et Paul d'Egine, l'application immédiate du corps d'une personne saine et bien portante sur l'estomac de vieillards refroidis et desséchés est le plus sur moyen de les rétablir. Boerhaave racontait à ses disciples qu'un vieux prince d'Allemagne, se trouvant dans un état d'épuisement qui faisait craindre une mort prochaine, on lui prescrivit de coucher entre deux belles et fraîches jeunes filles, et qu'en peu de temps, le remède opéra si bien, qu'on jugea prudent de le faire cesser dans la crainte d'outrepasser le but. Les déductions tirées de ces faits sont complètement erronées. Toutes les émanations des corps vivants se composent de matières mortes et par conséquent malsaines. Il suffit pour se convaincre de cette insalubrité d'entrer, non pas

dans les hôpitaux, les casernes et les salles de bal ou de spectacle seulement, mais dans les dortoirs et les salles d'étude des jeunes gens et des petits enfants même. Que dans la vieillesse et dans la maladie, les émanations des corps soient plus fâcheuses que dans la jeunesse et l'état de santé, c'est incontestable ; mais l'atmosphère, où respirent dans des chambres closes un certain nombre de jeunes gens, se trouve promptement viciée et ne peut que propager des contagions funestes. Cite-t-on des exemples contraires, c'est à l'influence morale seule qu'on doit les attribuer.

Les procédés de la *gérocomie* sont donc plus dangereux qu'utiles, et dans tous les cas ils sont puérils ou insignifiants. Mais un système de gérocomie plus téméraire et plus dangereux, c'est la transfusion ou la communication d'un sang jeune et sain à un organisme malade ou usé par l'âge. La Fable rapporte que Médée avait rendu ainsi sa première jeunesse à Éson, père de son mari, et qu'elle persuada perfidement aux filles de Pélias d'égorger leur vieux père, afin de le rajeunir à l'aide d'herbes mystérieuses. Dans quelques contrées de la Suisse et de la Savoie, on administre non-seulement des bains de petit-lait et d'herbes aromatiques, mais encore des bains de sang et, suivant Bertini, de Turin, avec un succès prodigieux. A Paris même, on fait prendre des bains de sang locaux pour rendre la souplesse aux membres ankilosés à la suite de fractures et de luxations. Ne craignons pas de le proclamer : c'est à l'imagination seule que sont dues les guérisons obtenues ; à la même température, des bains ordinaires n'auraient pas eu moins d'efficacité.

Le sang humain passait pour triompher de certaines maladies désespérées ; à Rome, les femmes accouraient dans l'arène, pour boire celui des gladiateurs expirants,

afin de se guérir de l'épilepsie. On dit que pour corriger l'âcreté de ses humeurs et sans doute afin de retarder la vieillesse, Louis XI suçait le sang d'un enfant qu'on lui amenait, ce que saint François de Paule osa lui reprocher comme une conduite condamnable. De là à la transfusion, il n'y avait qu'un pas. Il est fait mention pour la première fois de cette opération dans les ouvrages du célèbre Libavius, qui mourut à Cobourg en 1610. La découverte de la circulation du sang, que William Harvey communiqua dès 1619 à ses élèves et fit connaître au public en 1628 dans un immortel traité, redoubla les espérances que la transfusion avait fait concevoir à ses débuts. Les premiers écrivains parlaient de la guérison des maladies désespérées, du rajeunissement des vieillards et d'une prolongation indéfinie de la vie. Les écrits de Wren répandirent la doctrine nouvelle en Angleterre, ceux de Major en Allemagne. Quelques essais timides furent d'abord tentés sur des animaux, en Angleterre. Plus tard, Emmerets et Denis osèrent la pratiquer sur l'homme à Paris, tandis que La Martinière et Perrault disaient et écrivaient sur tous les tons que la transfusion était une opération barbare, sortie de la boutique de Satan, soutenant que ceux qui la pratiquaient étaient des bourreaux qui méritaient d'être renvoyés parmi les cannibales. Toutefois Lower, King, Riva et Manfredi suivirent l'exemple de Denis, et un médecin ne craignit pas de se soumettre lui même à cette opération aventureuse.

Ce fut le 15 juin 1667 que fut faite la première expérience de transfusion sur un jeune homme de 16 ans qui, par suite de l'abus des saignées, avait perdu la mémoire et se trouvait dans un grand état de prostration. Après une seule opération, le malade, suivant Denis, recouvra ses forces, sa mémoire et la gaieté du jeune âge. Bientôt, une

observation plus importante occupa tout Paris et suscita les discussions les plus passionnées. Un maniaque, M. Antoine Mauroy, sujet depuis huit ans à des accès périodiques qui revenaient à la pleine lune, après avoir essayé sans succès divers remèdes, et entre autres *dix-huit saignées*, se soumit à la transfusion. Denis et Emmerets, ayant répondu de sa vie, firent une première opération le 19 décembre 1667, en présence d'un grand nombre de médecins et de personnages de distinction. On retira dix onces de sang du bras ; l'opérateur ne put faire pénétrer que six onces de sang de veau ; il fut obligé de s'arrêter, le malade se sentant près de tomber en faiblesse. Aucun changement ne s'étant manifesté, l'expérience fut renouvelée le 21 décembre. Cette fois on put introduire dans la veine du malade une livre de sang de veau. Il sentit aussitôt une chaleur extraordinaire le long du bras, le pouls s'éleva, la sueur ruissela sur son visage. Après qu'on lui eut retiré la canule, il vomit des aliments, puis, s'étant endormi, il eut un sommeil paisible de dix heures. Deux jours après, il fut pris d'une épistaxis abondante et rendit des urines noirâtres. Cependant, d'après Denis, la raison était revenue ; le malade reçut avec amitié sa femme contre laquelle, pendant ses accès, il nourrissait un grand ressentiment. Il remplit ses devoirs de dévotion, et déjà on criait au miracle ; mais Denis ne croyant pas à une guérison définitive, demanda une troisième opération qui fut différée. Sur la fin de janvier, une rechute étant survenue, et la femme ayant de son chef fait prendre sans succès quelques remèdes, Denis fut enfin appelé. Il essaya à contre-cœur la transfusion, qu'il dut interrompre, le malade ayant été pris aussitôt d'un tremblement de tous les membres ; il mourut dans la nuit. Un procès scandaleux survint, la femme accusant Denis d'avoir tué son mari,

Denis soutenant que le malade avait été empoisonné par sa femme. Ces contestations furent le prétexte d'une sentence du Châtelet, en date du 17 avril 1668, *défendant à toutes personnes de faire la transfusion sur aucun corps humain, que la proposition n'ait été reçue et approuvée par les médecins de la faculté de Paris, à peine de prison !*

A dater de la sentence du Châtelet, dont il serait superflu de signaler l'incompétence en matière scientifique, et sans que la juridiction supérieure du parlement intervînt, la transfusion cessa d'être pratiquée, non-seulement en France mais encore à l'étranger. Denis lui-même, étant docteur de la faculté de Montpellier, y renonça plutôt que de se soumettre à l'obligation qui lui était imposée par le lieutenant criminel, président de la cour du Châtelet, de ne la faire qu'avec l'approbation de la faculté de Paris. On exagéra même les méfaits de cette opération ; un siècle plus tard, Dionis s'indigne encore qu'on eût trouvé des hommes assez misérables pour souffrir la transfusion pour quelque argent, assurant qu'ils périrent victimes de leur cupidité ; Cabanis enfin traite la transfusion de *misérable délire*, et prétend qu'elle coûta presque toujours la vie ou la raison à ceux qui ne craignirent pas de se soumettre à cette opération téméraire.

Après un discrédit et un abandon qui durèrent plus d'un siècle, la transfusion n'étant restée dans l'histoire de la science que comme un nouveau monument de la sottise humaine, quelques tentatives timides de résurrection furent de loin en loin essayées, mais jamais poursuivies. On voit dans une communication faite en 1861 par le professeur Martin à la société obstétricale de Berlin que, sur 57 cas connus de transfusion, 45 furent malheureux ; onze fois les accidents qui l'avaient provoquée furent mortels ; un cas de mort arriva par suite de l'opération même. Dans

les deux observations propres à ce professeur, rien ne prouve que la guérison dût être attribuée à la transfusion On a signalé comme favorables, tandis que nous considérons comme contraires, les expériences faites par Ch. Neudörfer à l'hopital Santo-Spirito de Vérone sur des blessés de l'armée autrichienne dans la campagne d'Italie ; les malades étaient atteints de suppurations interminables et regardés d'ailleurs comme désespérés. Chez les cinq sujets soumis à la transfusion, le résultat immédiat parut satisfaisant ; mais l'amélioration ne fut que passagère : quatre moururent au bout de trois semaines, un seul en atteignit cinq.

Ainsi que le raisonnement doit le faire prévoir, c'est à la suite des hémorrhagies excessives, et dans ces maladies seulement, que la transfusion revendique quelques succès; néanmoins il faut que les cas se multiplient pour dissiper tous les doutes. On voit quelques rétablissements spontanés, après des hémorrhagies foudroyantes qui avaient conduit les malades à deux doigts du tombeau. Comment dès lors assurer que les guérisons soient dues à l'opération et non à la nature? Dans les sept observations rapportées par le docteur Higginson, cinq malades succombèrent, deux guérirent ; l'une de celles-ci était arrivée à un état de prostration extrême produite par l'allaitement prolongé de deux enfants, l'autre était épuisée par une hémorrhagie abondante après la sortie du délivre (*Liverpool méd. chir. journal*, janvier 1851). Le succès obtenu par M. Pessounier (voy. *Gaz. hebd. de méd. et de chir.*, 1er novembre 1857) ne saurait être attribué qu'à la transfusion même. Enfin, le docteur J. Wheatcroft publia en 1858 deux observations de malades atteintes de métrorrhagie, qu'une opération très-habilement pratiquée sauva d'une mort imminente. Chez

la première, Mme Wood, la vie ne tenait qu'à un fil; deux transfusions de six onces de sang, pratiquées coup sur coup, firent immédiatement cesser une lipothymie prélude de la mort; trois, l'une de dix onces de sang, les deux autres de six onces chacune, furent nécessaires pour Mme B***. Chose remarquable! celle-ci, jusqu'alors très-maigre et très-pâle, se trouva transformée après avoir subi la transfusion et devint grasse et colorée, comme elle ne l'avait été à aucune époque de sa vie. (*British medical journal*, avril 1858.)

Le petit nombre d'exemples, où l'on voit l'une de plus téméraires inventions du génie humain sauver d'une mort imminente des malades qui y paraissaient vouées, ne pouvait manquer d'éveiller l'attention des savants modernes. De l'analyse d'un mémoire de M. Oré faite par M. Broca à la Société de chirurgie, il résulte que la transfusion serait appelée à rendre de plus grands services entre les mains de chirurgiens prudents, si l'on parvenait à trouver un moyen facile d'éviter, à coup sûr, l'introduction de l'air dans les veines et d'y faire pénétrer le sang avec tous ses éléments de vie, en prévenant la coagulation si prompte du liquide, communiqué par un organisme sain à un organisme que la mort commence à saisir. Dans ses leçons cliniques du 23 et du 24 mars 1863, M. Nélaton, qui avait pratiqué la transfusion quelques années auparavant sur une malade de l'hôpital Saint-Louis, qui succomba à une fièvre puerpérale régnant alors épidémiquement dans cet hôpital, montra à son auditoire et décrivit un appareil offrant toutes les conditions de succès pour cette opération si délicate; l'auteur de cet appareil est M. Moncoq, de Caen, et M. Nélaton, fidèle à ses principes sévères d'observation, engageait les savants à vérifier, par des

expériences variées sur les animaux, les présages d'une théorie ingénieuse. Ces expériences furent faites à Paris et à Alfort sur le chien, le veau, le mouton, le bœuf, le cheval ; la transfusion fut jugée favorablement par les témoins de ces diverses opérations. Toutefois, afin de déterminer irrévocablement la valeur scientifique de la transfusion d'après un procédé vraiment méthodique, on pouvait désirer l'épreuve d'une expérience publique; elle fut fournie par notre savant ami Longet, professeur de physiologie de la faculté, d'abord dans son laboratoire, en présence de MM. Gavarret, Marey, Labbé, Corvisart et Cruveilhier fils, et le lendemain 13 juin 1863, dans le grand amphithéâtre de la faculté, devant un nombreux auditoire.

Il s'agissait de prouver : 1° que la transfusion du sang est un moyen efficace dans les hémorrhagies les plus abondantes ; 2° que le sang peut être facilement transfusé sans altération par l'appareil de M. Moncoq. Le manuel opératoire est des plus simples ; la veine qui doit recevoir le sang est traversée en deux points de la paroi superficielle par une aiguille courbe, canaliculée jusqu'à son milieu, sur lequel se trouve l'ouverture de sortie du liquide. Cette ouverture n'est mise en rapport avec le centre du vaisseau que quand l'air de l'appareil a été chassé. D'autre part, l'aiguille communique par un tube de caoutchouc avec la partie moyenne de l'appareil représentée par un petit cylindre en verre. Dans ce cylindre gradué et transparent se meut un piston destiné à faire le vide et à mette en mouvement le liquide, dont le passage est determiné par deux valvules disposées en sens opposé à la partie inférieure du cylindre. Si on veut faire la transfusion directement de vaisseau à vaisseau, le sang est conduit à la valvule d'entrée dans le

cylindre, par un second tube de caoutchouc terminé par une aiguille en tout semblable à la première, et dont l'ouverture plonge dans le vaisseau destiné à fournir le sang. Ce moyen est le plus facile chez les animaux de petite taille ; ou bien le sang à transfuser est reçu dans un entonnoir en verre, recourbé inférieurement de façon à s'adapter à la même valvule d'entrée; c'est ce dernier moyen qu'il convient d'employer chez l'homme. Par suite de la rapidité du passage du sang dans l'appareil, ce liquide n'est soustrait que quelques secondes à ses vaisseaux propres : or, c'est là le point capital. Quant à l'air, si quelque bulle arrivait dans le cylindre en verre, elle resterait à la surface et ne serait jamais chassée avec le sang qui occupe la partie inférieure.

Après avoir exposé ces préliminaires, le professeur procède à l'expérience. Le chien destiné à recevoir le sang est pesé : son poids est de 11 kilogrammes 750 grammes. Il est fixé à côté du chien qui doit fournir le sang à transfuser. On ouvre au premier l'artère fémorale droite ; en 12 minutes, il perd 815 grammes de sang, c'est-à-dire tout le sang qui peut sortir ; l'animal devenant anémique éprouve trois syncopes successives. On peut le faire revenir des deux premières en lui lançant de l'eau froide : chaque fois, quelques gouttes de sang coulent de nouveau. Mais à la troisième syncope, les mêmes tentatives restent infructueuses, l'animal est complétement exsangue, il ne respire plus, ses muqueuses sont parfaitement décolorées ; bientôt il s'agite convulsivement, et chacun le croit mort.

C'est seulement une minute après cette mort apparente que du sang lui est rendu ; l'appareil étant gradué, il est facile de savoir le poids du liquide qui passe dans les veines de l'animal. Or, le chien soumis à l'expérience

avait à peine reçu 80 grammes de sang que la respiration se rétablit peu à peu, au plus grand étonnement de tous. On continue la transfusion jusqu'à 125 grammes; on s'arrête 10 minutes, puis on lui rend de nouveau 125 grammes de liquide, en tout 250 grammes. Sur la fin de l'expérience, l'animal continue à revenir progressivement à la vie, son œil se ranime peu à peu, ses fonctions se rétablissent. Après quelques minutes, il circule autour de l'enceinte et paraît se trouver parfaitement du sang étranger qui coule pour ainsi dire exclusivement dans ses veines.

Tel est le merveilleux résultat obtenu dans l'expérience de transfusion pratiquée par le professeur Longet, avec une incomparable habileté; il importe d'ajouter que l'animal, soumis à la transfusion, fut conservé et représenté pendant les huit jours suivants aux témoins de l'expérience, que chacun reconnut avoir été parfaitement concluante.

Voilà donc un double problème résolu : 1° la vie n'est pas anéantie immédiatement par les hémorrhagies, même les plus intenses; 2° on peut rappeler cette vie près de s'éteindre, en rendant du sang en nature. Il est permis de conclure en outre de cette expérience qu'on ne doit assurément recourir à la transfusion que dans certains cas bien déterminés et très-rares ; mais aussi qu'alors, confiée à des mains prudentes, nulle opération ne donnera un résultat plus immédiat et plus merveilleux ; soumise à ces règles, elle peut devenir une des plus belles conquêtes de la science et de la pratique médicales. Toutefois, quoiqu'il paraisse imprudent de limiter le champ de la science, nous ne craignons pas d'avancer que les espérances des premiers promoteurs de la transfusion étaient de pures chimères, et qu'on doit prudemment renoncer à voir cette

opération prolonger le cours de la vie et rendre au corps appesanti par l'âge la vigueur et les formes de la jeunesse.

Il n'existe donc aucun art magique, aucune pratique superstitieuse qui puissent changer l'ordre de la nature ; c'est à la science, c'est à l'observation qu'il faut demander ce qui peut améliorer la condition humaine. Ayant traité dans les chapitres précédents toutes les questions qui concernent l'hérédité et les règles hygiéniques propres à chaque âge, il serait superflu de les rappeler ici. Quoique La Rochefoucauld ait prétendu que « c'est une fâcheuse maladie que de conserver la santé par trop de régime, » nous ne saurions trop recommander d'éviter en tout l'excès, d'adopter de bonne heure, mais sans minutieuses précautions, une bonne hygiène soit pour le corps, soit pour l'emploi des facultés de l'âme, et de combattre toutefois par un régime suivi avec persévérance les mauvaises dispositions natives et les vices héréditaires. Lorsque le corps est parvenu à son complet développement, on reconnaît à certains caractères physiques, sinon la probabilité qu'on deviendra centenaire, du moins celle d'une longue carrière. Non-seulement on doit être exempt de tout vice spécial, mais encore il est nécessaire qu'aucun organe essentiel ne soit atteint d'une faiblesse radicale, d'une difformité matérielle : « Il est des gens, dit Galien, qui apportent en naissant une si mauvaise constitution qu'Esculape lui-même ne réussirait pas à leur faire atteindre l'âge de 60 ans. » On ne doit cependant jamais désespérer des ressources de la nature, et condamner légèrement certaines organisations défectueuses qui ont parfois trompé et les arrêts de l'art et les menaces de la mort. Quelque frêle, quelque aléatoire qu'elle paraisse, la vie d'un être humain n'appartient à personne ; il est du devoir de chacun de chercher à la retenir ; Dieu seul en dispose.

« Si vous voulez vous bien porter, disait Frédéric Hoffmann, fuyez les médecins et les médicaments. » Pour comprendre l'excellence de ce conseil, étrange chez un praticien célèbre, il suffit de lire les prescriptions d'un Gui Patin, d'un Chirac et de leurs pareils. Une belle-sœur de Louis XIV, la princesse Palatine, mère du régent, écrivait le 23 novembre 1672 : « Ici aucun enfant n'est en sûreté ; les docteurs ont déjà expédié dans l'autre monde cinq des enfants de la reine, le dernier mort il y a trois semaines. Ils en ont fait autant pour les enfants de Monsieur. » On ne peut que frémir en effet de l'abus que les ignorants et les hommes systématiques ont fait des plus héroïques remèdes appliqués sans discernement, quand l'emploi devrait en être si limité, et dirigé avec une science si profonde et un tact si exquis. Toute maladie est un problème compliqué, qui se résout par la vie ou par la mort entre le patient, la nature et le médecin. Doit-on l'abandonner au hasard ? Le bon sens a prononcé ; néanmoins, quand on est témoin de tous les systèmes contradictoires dont quelques hommes supérieurs n'ont pas su eux-mêmes se défendre, on doute si les mauvais médecins n'ont pas fait plus de mal que les bons n'ont fait de bien, et si l'expectation et le régime n'auraient pas guéri un plus grand nombre de malades. Avant tout, on doit se montrer défiant envers tous les traitements excessifs et exclusifs. La panacée, rêve des alchimistes, n'a jamais existé. Tous les systèmes ont eu leur vogue et leur destin, la saignée, les purgatifs, la sudation, les spécifiques, la diète, les stimulants, les contre-stimulants ; tous ont fleuri, tous sont tombés. Les empiriques et les ignorants préféreront employer un remède, toujours le même, auquel ils attribuent la propriété de guérir tous les maux, que combiner pour chaque cas particulier un traitement qui

exige les forces d'un raisonnement supérieur unies aux lumières d'un grand savoir.

L'observation et l'expérience, ces deux sœurs qu'il est si facile de confondre, car elles ont la même origine, les mêmes principes et la même fin, apprirent à l'homme les vertus des médicaments. Loin de nous la prétention de chercher à en expliquer le mode d'action et de nous prononcer même entre les divers systèmes de classification. Nous voulons seulement indiquer ici les phénomènes physiologiques et toxiques, produits par quelques-uns d'entre eux, en signalant les effets imaginaires que leur attribua la crédulité populaire. Pline, Dioscoride, les livres des Arabes et des alchimistes contiennent une liste des substances les plus étranges, des formules les plus bizarres, des pratiques les plus scandaleuses, véritables monuments de la sottise humaine. Dans l'apoplexie, Gilbert d'Angleterre cherchait à provoquer la fièvre en donnant l'huile de scorpion, des œufs de fourmi, la chair de lion ; il faisait boire le sang d'un jeune bouc nourri avec des plantes aromatiques, afin de procurer l'expulsion des calculs vésicaux. Du temps de Celse, l'application d'une jeune hirondelle était un remède populaire contre le mal de gorge. Un empirique du IVe siècle, Sextus Plautus, recommande de porter au cou le cœur d'un lièvre pour se guérir de la fièvre quarte, et de manger bouilli un chien nouveau-né, afin de se garantir des coliques pendant toute sa vie. La corne du pied de l'âne guérissait du mal caduc, la poudre de crâne humain, les larmes du cerf, les onguents de foie de loup ont opéré des miracles et trouvé des prôneurs. Tous ces remèdes n'avaient pas moins de vertu que la poudre aux incendies, la peau de veau marin que portait Auguste, ou la couronne de laurier dont Tibère se ceignait la tête pour se préserver de la foudre. Il ne faut

pas croire que seul le vulgaire, *vulgum pecus*, était dupe de ces sottises ; on vit des hommes d'un grand savoir, des philosophes et des médecins eux-mêmes, recourir à ces pratiques déshonorantes.

L'expérience a consacré par des faits bien observés la vertu de certains médicaments tels que l'opium, le calomel, le tartre stibié, l'ipéca, la rhubarbe, l'aconit, le fer, le quinquina, l'iode, l'acide arsénieux, la digitale, quelques eaux minérales, et puis les deux merveilleux dictames de la douleur : l'éther et le chloroforme. On sait qu'un pauvre Indien guérit de la fièvre la comtesse del Cinchon et mit ainsi la science en possession de son plus précieux antidote, le quinquina. Aucun autre médicament ne saurait être comparé à celui-ci comme tonique et antipériodique ; il dispute tous les ans à la mort des milliers de victimes. A côté de ces qualités inappréciables, on reproche à tort ou à raison au quinquina et au sulfate de quinine de rendre l'intelligence obtuse, de diminuer la vivacité des sens et d'obscurcir la mémoire ; il est certain que, administré pendant quelques jours à la dose d'un gramme et surtout au-dessus, le sulfate de quinine détermine des vertiges, des bourdonnements d'oreille et une surdité plus ou moins complète, mais passagère. La plupart des amers, la gentiane, la petite centaurée, le quassia, l'angélique, le colombo, la thériaque sont également de bons toniques. Le fer est un reconstituant des globules du sang et le spécifique de la chlorose.

Suivant les alchimistes, l'or aurait la propriété de rajeunir et de prolonger indéfiniment la vie. Avicenne le recommande dans les affections du cœur, la faiblesse de la vue, la tristesse de l'âme ; Chrétien, de Montpellier dans les affections syphilitiques ; Hahnemann dans l'hypochondrie et la mélancolie, mais à dose infinitésimale, tandis

que, si on veut réussir, c'est à très-haute dose qu'on doit l'administrer. Ainsi Bouvard guérit un malheureux qui, par suite de mauvaises affaires, était tombé dans un état de mélancolie voisine du suicide, avec cette simple prescription : *Bon pour trente mille francs à toucher chez mon notaire* ; c'est donc avec raison qu'on a pu dire que l'or serait le plus inutile des remèdes s'il n'était l'antidote de la pauvreté.

On a vu des mineurs avaler un kilogramme de mercure coulant, et en rendre la plus grande partie par les selles une demi-heure après ; quelques fragments étaient encore expulsés pendant les quinze jours suivants. Dans certains cas où le métal avait été retenu, on l'a vu produire la dyssenterie et la mort. Mais on sait les services que rendent tous les jours les sels mercuriels ; le bichlorure est l'antisyphilitique par excellence ; dans la dyssenterie des pays chauds, le calomel n'a de rival que l'ipéca. L'iode et l'iodure de potassium, rangés par Giacomini dans la classe des hyposthénisants et par l'école française dans celle des excitants généraux, ne sont pas de moins bons dépuratifs que le mercure ; nous pensons même que l'iode, si répandu dans les aliments et les boissons, est un des agents indispensables de l'organisation et de la vie; à haute dose cependant, il occasionne une céphalalgie frontale, du coriza, une sorte d'ivresse ; mais tandis que le mercure produit l'hébétude et même une sorte de dissolution du sang, l'iode active presque toutes les fonctions et le travail intellectuel en partiulier.

Le sureau, le tilleul, les crucifères, la plupart des légumes réputés venteux contiennent du soufre ; ce corps s'alliant à l'hydrogène des intestins produit des gaz fétides; mais administré judicieusement, combien ne rend-il pas de services ! Certaines eaux sulfureuses sont presque les

spécifiques des scrofules, de la phthisie, des dartres, des plaies d'armes à feu et des affections rhumatismales. Morgagni dit avoir observé l'affaiblissement des facultés intellectuelles par l'usage prolongé du soufre ; aucun remède actif continué au delà de la guérison n'est indifférent. Giacomini prétend que l'acide sulfurique guérit non-seulement de l'ivresse, mais encore de la passion de boire.

Que dirons-nous de l'arsenic ? Poison redoutable, remède d'une grande puissance, il agit très-efficacement dans plusieurs genres de dartres, dans la scrofule, les fièvres intermitentes et certaines névroses ; il peut même être utilisé dans la phthisie, le cancer et la congestion cérébrale. A peine a-t-on pris quelques milligrammes d'acide arsénieux que l'appétit s'éveille, un sentiment de force et de bien-être se fait sentir, la vie défaillante se ranime. Nous avons obtenu sous l'influence de cet agent, sagement administré, des effets merveilleux. L'arsenic est très-répandu dans la nature ; il se trouve dans les houilles pyriteuses et par conséquent dans l'atmosphère des grandes villes ; les minerais d'antimoine, d'étain, de zinc, de plomb, de cobalt et de nickel en contiennent des quantités assez considérables. Il est la base des belles nuances qu'on admire dans le vert de Scheele (arsénite de cuivre) et le vert de Schweinfurth (acéto-arsénite de cuivre) ; aussi les riches étoffes et les papiers de tenture préparés avec les verts arsenicaux ne sont-ils pas sans inconvénient. On rencontre de l'arsenic dans le soufre, dans l'acide sulfurique, dans la plupart des engrais artificiels, ceux particulièrement qui renferment des phosphates de chaux. Il y a donc de l'arsenic dans les végétaux de nos jardins, dans le blé et la plupart des autres céréales. L'analyse des eaux minérales a fait découvrir dans un très-grand nombre la présence de l'arsenic, et c'est à l'action de ce puissant re-

mède que Thénard a attribué l'efficacité des eaux du Mont-d'Or dans les maladies de poitrine.

Il suffit ordinairement de 20 centigrammes d'acide arsénieux pour donner la mort, si on ne parvient à temps à neutraliser les effets du poison à l'aide de l'émétique, du peroxyde de fer hydraté et des boissons alcoolisées. Cependant, il est reconnu, ainsi que l'attestent de Tschudi, les docteurs Holler (de Hatberg), Knappe (de Oberzehreng), Gottlieb (de Gratz), etc., etc., qu'un grand nombre de paysans de la haute Styrie, connus sous le nom de *mangeurs d'arsenic*, prennent une ou deux fois par semaine, et même journellement, une dose de dix, vingt et cinquante centigrammes d'acide arsénieux, mêlé à leurs aliments, et en administrent aux chevaux avec le fourrage, depuis un jusqu'à cinq grammes, pour leur donner du jarret et les rendre infatigables au travail. Pendant les premières années, ces bêtes engraissent et montrent une vigueur peu ordinaire, mais elles s'usent rapidement et tombent dans le marasme quand on le cesse. On connaît des *mangeurs d'arsenic* qui, en ayant commencé l'usage vers l'âge de vingt ans, l'ont continué pendant quarante et même cinquante ans, dit-on, en restant dans un bon état de santé ; mais viennent-ils à cesser le poison ou même à en diminuer un peu les doses, ils éprouvent une faiblesse et une langueur qui les poussent à reprendre leur funeste habitude. Celui de l'opium produit des effets analogues ; ce sont d'abord des sensations délicieuses, puis un besoin insurmontable ; enfin la constitution la plus robuste s'altère, et une vieillesse prématurée est suivie d'une mort misérable. Une coutume analogue à celle des paysans de la haute Styrie règne au nord de la Chine dans la Mantchourie et la Corée. Les habitants de ces vastes contrées mêlent de l'arsenic à leur tabac et

fument avec délices ces vapeurs alliacées. Les vicaires apostoliques par qui ces faits sont rapportés prétendent que les *fumeurs d'arsenic* sont pourvus d'un grand embonpoint, et, contrairement aux autres individus de la race jaune, ont le teint rouge et coloré des peuples européens. Mais ces missionnaires ont-ils pu constater par des observations assez précises si l'usage du tabac arsénié n'amène point une décrépitude précoce, et les infirmités attachées à toutes les habitudes vicieuses?

Dans la classe des narcotico-âcres figurent plusieurs substances végétales, d'intensité inégale, de symptomatologie différente et toutes pouvant donner la mort. La digitale est un calmant du cœur, un sédatif de la circulation. Nous avons connu un cas de mort, pour ainsi dire foudroyant, du à un lavement d'une infusion de ciguë. Les anciens savaient, par expérience, à quelle dose le suc de la grande ciguë procurait la mort; on voit par les exemples de Socrate et de Phocion que l'effet en était très-prompt. On éprouvait presque immédiatement un engourdissement, une insensibilité et un refroidissement des pieds, des jambes, du bas-ventre, et dès lors la mort était proche; elle arrivait par la roideur de tout le corps et quelques mouvements convulsifs. Dans les empoisonnements ordinaires par la ciguë, les jambes sont comme mortes, on chancelle, on décrit des zigzags à la manière des hommes ivres; on balbutie, on parle seul : souvent l'intelligence n'est pas altérée. On observe aussi des illusions d'optique, de l'aphonie, des syncopes, de l'assoupissement, du délire, des convulsions, un ralentissement du pouls, et enfin le froid de la mort. La ciguë est employée avec succès dans les engorgements glandulaires et quelques affections cancéreuses.

Gaultier de Claubry rapporte qu'à quelques lieues de

Perne, un détachement de cent quatre-vingts soldats français, altérés par une longue marche, se jetèrent sur des baies de belladone : en quelques instants, plusieurs meurent sur place, d'autres s'évanouissent; tous ont la bouche sèche, le visage pâle et hébété, la pupille dilatée, le pouls petit, des sueurs froides et des aberrations visuelles et intellectuelles très-bizarres. Douée d'une redoutable énergie, l'atropine, alcali de la belladone, fait éprouver à la dose de un, deux ou trois centigrammes, à plus haute dose surtout, une forte sécheresse au gosier, l'obscurcissement de la vue, une énorme dilatation des pupilles qui persiste encore huit jours après la cessation du remède, le tremblement des membres, l'embarras dans l'articulation des mots, des tintements d'oreilles, des vertiges; il se manifeste encore plusieurs autres symptômes, tels que vision de figures étranges et de fantômes gigantesques, bourdonnements d'insectes noirs, discours incohérents, loquacité, délire gai, oubli, perte de la conscience. Les hallucinations fantastiques produites par le datura stramonium ont fait donner à cette plante le nom *d'herbe aux sorciers;* à dose modérée elle détermine l'obscurcissement de la vue, la dilatation des pupilles, l'affaiblissement de l'énergie musculaire, la diminution de la sensibilité, des vertiges, des idées bizarres, des hallucinations fantastiques, l'oubli, une émission abondante d'urines. Moins active que la belladone et le datura, la jusquiame produit plusieurs symptômes analogues, tels que aphonie, cécité, dilatation des pupilles, affaiblissement du système musculaire, spasmes, coma, gesticulations bizarres, hallucinations, délire gai, accès de folie. La jusquiame entrait sans doute dans les onguents et les breuvages des *sorciers*, et la bizarrerie des visions et des sensations produites par ces plantes faisait croire à ces pauvres hallucinés, victi-

mes d'une imagination dépravée, qu'ils allaient au sabbat, et participaient à des rondes infernales et à des orgies immondes. La belladone, le datura stramonium et la jusquiame ont pour symptômes communs de dilater la pupille, de diminuer la sécrétion salivaire, de ralentir le pouls, d'engourdir la sensibilité, de produire des vertiges, des bourdonnements d'oreilles, un coma profond ou vigil, des visions et des rêves effrayants. La jusquiame ne relâche pas les spincters de l'anus et ne détermine pas le rire convulsif, des mouvements brusques et saccadés et la tendance à sauter et à danser à l'instar de la belladone. Ces trois substances sont d'excellents sédatifs du système nerveux, de l'asthme, de la toux convulsive, de la coqueluche, de toutes les affections spasmodiques et particulièrement des maladies de l'appareil respiratoire.

A la dose de 15 ou 20 centigrammes, donnés d'emblée, l'extrait de suc d'aconit peut occasionner des accidents quelquefois mortels. Mais à dose convenable et progressive, en commençant par trois ou cinq centigrammes, ce remède salutaire ne produit aucun des effets de la belladone, de la jusquiame et du datura stramonium ; il rend des services dans tout état fébrile, dans les fièvres éruptives, l'hypochondrie ; enfin, aucun autre ne peut le remplacer dans les céphalalgies de diverse nature.

Nous traiterons plus loin de l'influence des excitants sur la santé ; mais nous désirons auparavant examiner quelle est l'action propice ou funeste de quelques autres pratiques médicales sur la constitution et sur la durée de la vie. Suivant Élien, le syrmaïsme ou la purgation fut indiqué aux Égyptiens par le vomissement que se procurent les chiens avec le chiendent ; selon Galien, l'ibis enseigna l'emploi des clystères, et d'après Cicéron, l'homme apprit de l'hippopotame l'usage de la saignée. Quoi qu'il en soit

de ces origines, la saignée est de tous les remèdes l'un des plus puissants, mais celui dont on a fait le plus cruel abus. Celse disait déjà de son temps : *Sanguinem, incisa vena, mitti novum non est; sed nullum pene esse morbum in quo non mittatur novum est* (lib. II, cap. III). Ce fut Botal, médecin de Charles IX et de Henri III, qui mit la saignée en vogue en France et par suite en Europe. Son exemple ne fut que trop suivi par le violent ennemi de l'antimoine, Gui Patin, par le célèbre Hecquet, que Le Sage a rendu immortel sous le nom de Sangrado, par Bosquillon et Broussais, leurs imitateurs, et enfin par la plupart des archiâtres des rois de France. Ne doit-on pas frémir en lisant dans le premier volume des mémoires d'Amelot de La Houssaie que Louis XIII fut saigné 47 fois, purgé ou émétisé 215 en une seule année. Nous avons rapporté ailleurs que l'illustre Bailli de Suffren périt d'une saignée pratiquée pour un accès de goutte, et que cette opération intempestive ne fut pas étrangère à la mort de Raphaël. La Mettrie, cet effronté menteur, dont les opinions comme philosophe et comme médecin portent un cachet d'extravagante folie, ayant eu à Berlin une violente indigestion, se mit au bain et se fit saigner huit fois. On ne doit pas s'étonner s'il périt de ce traitement insensé, à l'âge de 42 ans seulement.

Suivant M. le professeur Fée (*Souvenirs de la guerre d'Espagne*), en 1824, on estimait approximativement en France à 80 millions de sangsues le chiffre de la consommation de ces annélides. Broussais, dit cet ami du célèbre réformateur, était inexorable dans l'application de sa méthode : les sangsues succédaient aux sangsues, les débilitants aux débilitants, et quand la maladie était vaincue, malgré le traitement et par les ressources supérieures de la nature, la langueur persistait et constituait une vérita-

ble maladie; les convalescences étaient d'une longueur désespérante. Le général Mongardet, que nous avons connu, homme d'esprit et fin gourmet, évita une mort certaine en trompant Broussais : convalescent, il réclamait en vain avec énergie un peu d'alimentation; Broussais avait mis à côté du patient une garde-malade pour le surveiller; le général, furieux, l'ayant éloignée, cherchait de tous côtés des aliments, et n'en trouvant pas, il avala spontanément la pâtée d'un chat qui était près de sa porte. Il croyait périr d'indigestion, il s'endormit paisiblement; à dater de ce moment, il sut tromper Broussais, mangea à sa guise et se rétablit. Notre génération souffre peut-être encore du règne trop prolongé de la médecine physiologique, quoique Broussais eût assisté lui-même à la décadence de sa doctrine. Cette méthode, qu'avaient adoptée plus ou moins tous ses contemporains et même ses adversaires, ayant déterminé un grand nombre d'anémies et de névroses, les médicastres les plus grossiers, dont nous avons honte de rappeler les noms, eurent de nombreux succès en ne prescrivant que des vins généreux et une nourriture fortement animalisée. Du reste, ce réformateur célèbre dont personne ne conteste le génie, malgré les dangereuses applications de son système, était loin de suivre dans l'habitude de la vie les préceptes qu'il imposait aux autres, et il disait parfois plaisamment qu'il fallait suivre sa doctrine au lit du malade et celle de Brown à table.

Dans les névroses caractérisées, avec des constitutions déjà épuisées par les privations et les moyens antiphlogistiques, persister dans le régime débilitant c'est s'acheminer vers la mort. Stoll (*Ratio medendi*) a retracé l'histoire de deux médecins dont l'un prolongea indéfiniment une céphalalgie peu grave qu'il s'obstinait à traiter par la saignée, et l'autre se donna la mort en réitérant à tout

propos l'emploi de ce moyen, pour prévenir une apoplexie à laquelle il se croyait disposé. Louyer Villermay rapporte qu'un médecin fit saigner trente fois une malheureuse nymphomane, parvenue au plus fort paroxysme de cette épouvantable vésanie. Il lui rendit la raison et lui enleva *avec la vie* son fol amour et une beauté presque divine. N'est-ce pas à la saignée périodique à laquelle les soumet la nature, non moins qu'aux influences morales, que sont dues les chloro-anémies dont tant de jeunes femmes sont atteintes? Croirait-on que la saignée a été pratiquée dans cet état, qui ne réclame ordinairement que le fer, le quinquina et l'exercice, ou bien qui guérit par le seul bénéfice de la nature? Un seul exemple fera comprendre le succès d'un tel traitement : Le 28 mars 1851, Maria R***, agée de 19 ans, entra à l'hôpital Saint-Jean de Turin avec les symptômes connus de la chlorose : aménorrhée, face décolorée, bruit de souffle au cœur et dans les carotides, etc. Le professeur X*** prescrit une saignée du bras le 28, une nouvelle saignée du bras le 29 au matin et une saignée du pied le soir; les symptômes augmentent. Le 1er avril, dyspnée, névralgie intercostale, pouls intermittent, grande prostration : 24 sangsues sur la poitrine; le 2, mort à 7 heures du matin. L'autopsie ne permet de découvrir aucune espèce de lésion soit au cœur, soit dans les poumons, soit dans les autres organes [1].

L'apoplexie est regardée par le vulgaire comme l'apanage des hommes replets et sanguins; on taxerait presque d'impéritie le médecin qui oserait s'abstenir de la saignée. Consultez les auteurs les plus recommandables, la *Clinique médicale* de M. le professeur Andral en particulier, et demandez à cet éminent médecin dans

[1] *Moniteur des hopitaux*, 29 juillet 1856.

quelles circonstances la saignée a été utile ; il vous répondra qu'il n'en a jamais obtenu quelque résultat favorable ; Trousseau la condamne avec plus d'énergie encore. Nous avons vu souvent cette opération enlever les dernières ressources de la nature et précipiter le dénoûment fatal. Le célèbre avocat Paillet, âgé de 59 ans, était grand, mince et avait un cou très-long ; le 16 novembre 1855, à une heure et demie, plaidant devant la 1re chambre avec sa précision et son élégance accoutumées, il sent au milieu de sa plaidoirie de l'embarras dans la parole, un trouble dans ses idées, et bientôt il tombe évanoui sur son banc. Un médecin appelé en toute hâte pratique une saignée qui ne dissipe en rien la syncope. On transporte Paillet à son domicile ; les sommités de la science sont appelées ; une seconde saignée est pratiquée avec aussi peu de succès que la première, et à 6 heures le malade rend le dernier soupir. Veut-on la clef de cette fin précipitée ? Le père de Paillet était mort d'apoplexie.

L'époque n'est pas éloignée, où les praticiens routiniers suivaient l'exemple de Bosquillon, qui conseillait de saigner jusqu'au blanc dans l'hémoptysie ; nous nous sommes félicité souvent d'avoir suivi l'exemple contraire. L'illustre Grétry était sujet à cette redoutable maladie sur laquelle il a laissé d'excellents conseils : « Ne vous faites jamais saigner pendant l'hémorrhagie, sans la plus grande nécessité, dit ce compositeur célèbre (*Leçons sur la musique*) ; j'ai craché jusqu'à 6 et 8 palettes de sang, dans différents accès qui revenaient périodiquement deux fois par jour et deux fois par nuit. Tout se calmait à la fin, en buvant un peu d'orgeat dans l'eau de graine de lin... Après le dernier accès, je restai deux fois 24 heures couché sur le dos sans parler et sans remuer. La saignée, en affaiblissant les vaisseaux, ajoute-t-il

avec infiniment de raison, prépare à de nouvelles hémorrhagies. » C'est grâce à cette conduite prudente que, malgré le chagrin d'avoir perdu ses trois filles de la maladie qu'il leur avait transmise, et quoique phthisique, Grétry parvint à l'âge de 73 ans.

Si, depuis un tiers de siècle, l'emploi de la saignée en France est réduit à de très-étroites limites, l'abus s'en est perpétué dans les péninsules ibérique et italique. D'après un document publié par M. Alves Branco, directeur du mouvement clinique à l'hôpital général de Lisbonne, les saignées pratiquées dans cet établissement, du 22 février au 31 décembre 1861, s'élevaient au chiffre de 623, équivalant à 4,731 onces de sang!!! On écrit de Madrid en date du 21 juin 1856 : « La reine a été souffrante depuis le 19; on lui a pratiqué une saignée, et hier (20 juin) a eu lieu une fausse couche ! »

Les médecins italiens ont surpassé les Sangrado de toutes les contrées du monde dans la pratique des émissions sanguines, à propos de toutes les maladies. Pour justifier cette conduite, ils assurent qu'on rencontre fréquemment des personnes qui ont été saignées 150 fois en leur vie, et prétendent que *le climat exceptionnel de Turin rend ce genre de remède indispensable!* L'amaurose est parfois la conséquence de saignées intempestives. Nous avons vu à Paris M. le marquis P. à qui les médecins turinois firent pratiquer 97 saignées pour une névralgie faciale; et non-seulement elles ne soulagèrent pas l'infortuné malade, mais encore elles lui enlevèrent la vue. La routine s'exerce sur les grands comme sur les petits; elle règne à la cour non moins qu'à l'hôpital. On écrit de Turin le 22 septembre 1855 : « Le roi, atteint d'une indisposition, *d'abord jugée légère et qui ensuite est devenue plus grave, a été saigné sept fois.* »

A peine le télégraphe de Turin eut-il annoncé que le mercredi 29 mai 1861, après une discussion orageuse au parlement, le comte de Cavour était rentré chez lui triste et préoccupé et que, réveillé au milieu de la nuit par des vomissements et des douleurs intestinales, suite d'une indigestion, il avait été saigné une première fois dans la nuit, une seconde fois à huit heures du matin, une troisième à cinq heures du soir, il n'y eut pas un seul médecin à Paris qui pût réprimer un sentiment de stupeur (*les Gazettes médicales* l'attestent) et ne jugeât qu'avec un tel traitement l'illustre homme d'État était condamné. Les nouvelles rassurantes et alarmantes se succèdent, des accès de fièvre intermittente se déclarent, MM. Rossi, Maffoni, Farini, Ribéri sont successivement appelés; on prescrit des doses insignifiantes de sulfate de quinine, et malgré les violents frissons caractéristiques de la maladie, le 1er et 2 juin deux saignées sont encore pratiquées; l'une d'elles donne même lieu à une hémorrhagie abondante; enfin le 4 on saigne une dernière fois le mourant qui s'éteint tout à fait dans la matinée du 6. Après les réflexions pénibles qu'une médication aussi singulière inspira à toute la presse médicale, à l'époque même de l'événement, nous supprimons les nôtres. Du reste, l'un des médecins qui avaient aidé de ses conseils le comte de Cavour mourut à Turin le 18 novembre 1861, âgé de 69 ans. Médecin de la cour et membre du Sénat, il jouissait d'une grande considération et avait amassé dans l'exercice de sa profession une fortune considérable. Le public de bon sens le redoutait beaucoup, à cause de son fanatisme pour la doctrine de Broussais; mais il était très-apprécié à la cour et chez les grands; il périt victime de son système, car on lui pratiqua dans sa dernière maladie sept saignées et de nombreuses applications de sangsues.

Nous avons cité quelques exemples des conséquences malheureuses que peut entraîner l'esprit de système en médecine ; la saignée est un grand modificateur et, à cause de cela, celui qui exige le plus de mesure et de sagacité dans son application, et cependant celui dont les ignorants et les empiriques ont fait le plus cruel abus. Ils n'ont pas moins abusé des purgatifs, des sudorifiques, des emménagogues, des excitants, des narcotiques et enfin de toutes les méthodes enfantées par l'ignorance, la cupidité ou l'esprit de système. On se demande comment dans les circonstances où il s'agit *de pelle humana*, de la vie humaine, on ose avec tant d'insouciance et de témérité prescrire sans discernement les médications les plus énergiques, lorsque le vieux praticien éclairé par l'étude et l'expérience ne les applique qu'avec réserve, et a toujours présente la responsabilité de ses actes? On peut, afin de faire réfléchir les uns et pour rassurer les autres, leur rappeler les préceptes des grands maîtres : « L'art de guérir, dit Sydenham, surpasse une capacité ordinaire ; il faut plus de sagacité pour en saisir l'ensemble que pour tout ce que la philosophie peut enseigner. « Jamais, dit Stoll de son côté, on ne pourra donner au vulgaire l'adresse de saisir l'occasion et l'art de découvrir les indications. »

On voit comment il faut entendre pour se bien porter le précepte de Frédéric Hoffmann, de fuir les remèdes et les médecins. Toutefois, personne ne saurait conseiller de ne point traiter les maladies déclarées ; mais l'essentiel est de les prévenir, avant leur invasion : « car, écrit Dioclès au roi Antigone, de même qu'il ne s'élève pas dans les airs de tempête qui ne soit annoncée par des signes avant-coureurs, observés avec soin par les nautoniers habiles ; ainsi le corps humain n'est attaqué

d'aucune maladie, sans que quelques symptômes précurseurs puissent en faire reconnaître les prochaines atteintes. »

Celse a donné d'excellents préceptes pour les gens habituellement bien portants et proscrit avec raison l'abus que font certaines personnes des remèdes de précaution : *Cavendum ne in secunda valetudine adversæ præsidia consumantur*, dit ce judicieux observateur. On fatigue sans nécessité des organes qui fonctionnent régulièrement, et par cette fâcheuse babitude on les rend insensibles à l'action de ces médicaments, quand il survient des maladies. La multitude, la manie des remèdes est l'une des misères de l'hypochondrie et d'une civilisation corrompue ; on veut devoir la santé à des médicaments et non au régime ; on demande la prolongation de la jeunesse et de la vie à quelque arcane, et non à la sobriété et à la modération des passions, dont le feu sans cesse attisé consume l'existence.

Le syrmaïsme était une méthode très célèbre chez les anciens, méthode hygiénique et thérapeutique tout ensemble, qu'Hérodote trouva établie chez les Égyptiens ; les habitants de l'Ionie et des côtes de la Grèce et de la Thrace, contrées humides et marécageuses, avaient emprunté d'eux cette coutume dont les préceptes sont détaillés dans les œuvres d'Hippocrate. « Les Égyptiens, dit Hérodote, se purgent tous les mois pendant trois jours consécutifs et ils ont un grand soin d'entretenir et de conserver leur santé par des vomitifs et des lavements, persuadés que toutes nos maladies viennent des aliments que nous prenons. D'ailleurs, après les Libyens, il n'y a point d'hommes si sains et d'un meilleur tempérament que les Égyptiens. Je crois qu'il faut attribuer cet avantage aux saisons qui ne varient jamais en ce pays. » A trente siècles

de distance, le général Bonaparte ainsi que les médecins de l'expédition rendaient le même témoignage à la salubrité du climat de l'Égypte. Pourquoi alors le syrmaïsme? « Les Égyptiens, continue Hérodote, ne se nourrissent que de pain fait avec de l'épeautre, de poissons crus séchés au soleil ou cuits dans de la saumure ; ils mangent crus pareillement les cailles, les canards et quelques petits oiseaux qu'ils ont eu soin de saler auparavant ; à l'exception des oiseaux et poissons sacrés, ils se nourrissent de toutes les autres espèces rôties ou bouillies. » (*Euterpe,* liv. II, LXXVII.)

Le poisson cru, séché au soleil, était une nourriture très-malsaine. Nous en dirons autant des cailles, des canards et des autres oiseaux crus. Les viandes crues, le poisson principalement, communiquent et propagent dans le corps humain les helminthes dont ils sont infestés. A ce point de vue, le syrmaïsme était une méthode éminemment salutaire et très-propre à débarrasser le tube digestif de ces hôtes dangereux. La purgation et la diète qu'elle entraîne a de grands avantages pour les gros mangeurs ; elle empêche la pléthore bilieuse et l'accumulation des humeurs ; elle expulse les résidus morts dont la stagnation paralyse ou gène du moins tous les rouages de l'organisme. Judicieusement appliquée et renfermée dans de sages limites, la purgation favorise le renouvellement organique par lequel la vie se conserve et s'entretient dans son activité continuelle.

A défaut d'une définition satisfaisante, on peut considérer la vie comme une activité continuelle et intérieure dont le principe nous est inconnu. L'origine d'un premier être échappe à la science et, confondue avec les autres causes, se trouve en dehors de son domaine. Voici ce que nous apprend l'observation. Une étincelle de vie tombe

sur un germe ; il s'anime, s'accroît, se développe par un mécanisme et des fonctions qui viennent de lui être communiqués. On ignore si la durée de la vie dépend de ce mouvement initial, appelé par Stahl activité vitale. Quoi qu'il en soit, on dirait que celle-ci, jusqu'au développement complet de l'organisme, accomplit avec intelligence une œuvre qui lui serait confiée, et cette œuvre nous la voyons bientôt, au physique comme au moral, éclatante de jeunesse, de force et de beauté. Mais dans cette carrière de perfectionnements successifs, pourquoi ce temps d'arrêt, pourquoi ce mouvement rétrograde, pourquoi cette décadence, pourquoi la mort ? On attribue la nécessité de mourir à la corruptibilité des humeurs, à l'usure des organes, à l'épuisement de l'activité vitale, de même que le pendule mis en mouvement ralentit sans cesse ses oscillations jusqu'à la dernière et rentre dans le repos. Raisons frivoles ! Si l'être contenait en soi le principe de sa dissolution, il n'y aurait aucune raison pour que ce principe ne se manifestât pas dès sa naissance ; la vie même est la force antagoniste de la corruption et de la mort. Elle réagit contre la maladie, pendant une longue période de temps ; elle triomphe de l'ennemi qui la menace. Si un germe nécessaire de mort était en nous, on ne verrait pas l'organisme se développer avec cette exubérance de forces et cette richesse de facultés qui se manifestent dans l'enfance, dans la jeunesse, dans la virilité ; et loin que l'exercice des fonctions use les organes, l'observation montre qu'il les fortifie et que, par l'exercice même, la fonction s'entretient et se perfectionne. On comprendrait que les organes s'affaiblissent, s'ils manquaient des matériaux nécessaires à leur réparation ; mais il n'en est pas ainsi dans les corps vivants ; un air oxygéné pénètre sans cesse dans les poumons et répand dans tous les organes une chaleur

uniforme ; l'estomac sépare toujours des aliments la matière alibile ; une perte est à peine faite que, dans l'économie, tout concourt à la réparer ; une fibre plastique s'interpose entre les lèvres d'une blessure pour les rapprocher, des bourgeons charnus s'élèvent du fond d'une plaie pour la cicatriser, le cal se forme pour ressouder deux portions d'os brisées. Quoique rien ne change dans le régime, dans les habitudes, on voit à un moment insaisissable s'effectuer une marche rétrograde et successivement une faiblesse progressive, le trouble des fonctions, la lenteur des mouvements, la langueur de l'intelligence, l'obscurcissement des yeux, une ride au front, et puis tantôt une maladie, tantôt l'autre, presque toujours des concrétions dans les artères, dans le cœur, dans la vessie. Étant donnée une activité vitale, ayant en elle le pouvoir de se créer un organisme harmonieux et de le réparer, de le renouveler sans cesse, on ne s'explique pas qu'elle ne puisse conserver dans son intégrité cet organisme qui lui sert de temple et d'interprète ; par conséquent on ne comprend pas que parvenu à la perfection de son développement, l'homme ne reste pas toujours jeune, fort, sain, et que la vie ne se prolonge pas jusqu'à ce qu'elle soit détruite par un accident imprévu, un choc violent, quelque terrible bouleversement de la nature. Témoins journaliers de la décadence et de la ruine de tous les êtres vivants, c'est l'expérience seule qui nous en a démontré la réalité et la nécessité ; on n'explique ce phénomène incompréhensible que par une raison abstraite et métaphysique, en disant que la mort est une nécessité de la nature, ou bien que l'homme meurt parce que Dieu l'a voulu ainsi. *Morieris homo*, dit très-justement Sénèque, *non quia ægrotas, sed quia vivis ; ista te calamitas etiam sanatum manet.*

Si la vie pouvait être prolongée indéfiniment c'est par

la mutation incessante de la matière et le renouvellement des éléments qui constituent nos organes qu'on obtiendrait ce résultat. Ce renouvellement, nécessité par le jeu des fonctions, par toute action vitale, est encore le phénomène intime qui rajeunit le corps, en éloigne la maladie et la corruption, et fournit au principe de vie le feu et l'aliment nécessaires à sa conservation. Si des matériaux nuisibles ou hétérogènes pénètrent dans le corps et n'en sont pas expulsés, la vie est menacée ; si quelques-uns des matériaux qui composent nos organes ne se trouvent pas dans les aliments pour remplacer ceux qui sont détruits, la santé s'altère, une anémie se manifeste, quelque fonction est empêchée. « Pour entretenir la santé, dit Galien, (*Traité de l'art médical*) il faut traiter les semblables par les semblables; pour guérir la maladie, il faut traiter les contraires par les contraires... Du reste, dans le traitement des maladies, le médecin doit se borner à aider la nature; car souvent c'est la nature qui guérit. »

Nous le répétons, c'est par la mutation de la matière, c'est par le renouvellement des éléments organiques que la vie s'entretient dans son intégrité ; à chaque instant de sa durée, elle s'assimile l'oxygène en même temps qu'elle expulse l'acide carbonique, devenu impropre à réchauffer le sang et à stimuler les organes; elle extrait des aliments les sucs nutritifs, et par la quadruple voie des bronches, de la peau, des intestins et de l'appareil urinaire, elle rejette le détritus des matières qu'elle a usées, comme la locomotive vomit les flots de cendres et de fumée dont elle a retiré le feu et le mouvement. En santé comme en maladie, l'accumulation et la stase des matières excrémentielles sont un danger; en favoriser l'expulsion devient, après l'acte d'assimilation, la première indication de l'hygiène comme de la thérapeutique.

C'est dans ces circonstances que le syrmaïsme a eu des avantages, chez des peuples adonnés à la gourmandise ou faisant usage d'une alimentation grossière. Les sudorifiques agissent, mais par une voie différente, comme les purgatifs ; la diète a une action analogue. C'est non-seulement comme antiphlogistique, mais surtout comme modificateur, comme travaillant à un renouvellement organique, qu'un excellent clinicien a employé la saignée avec un tact et une méthode dont il n'a donné le secret à personne.

La secte méthodique qui compte parmi ses adeptes quelques hommes célèbres, Asclépiade, son fondateur, Thémison, Cœlius Aurélianus, Soranus, d'Éphèse, etc., avait imaginé, pour triompher des maladies chroniques sourtout, un mode de traitement très-compliqué, très-fatigant, très-ennuyeux, dont les succès ne s'expliquent que par la mutation intérieure déterminée par différents *cycles*, c'est-à-dire, par le passage successif d'un médication à l'autre. A l'exemple d'Hérodicus, Asclépiade faisait jouer un grand rôle à la gymnastique dans le traitement des maladies chroniques, et même dans les maladies aiguës, qu'il avait la prétention de guérir *tuto, cito et jucunde*, sûrement, promptement et agréablement. Sa méthode consistait à tourmenter et à fatiguer le patient pendant trois jours entiers. Il l'exposait, même fébricitant, à une vive lumière, l'empêchait de dormir, lui faisait endurer la soif jusqu'à ne pas permettre de rincer la bouche avec de l'eau fraîche ; il prescrivait de transporter le malade d'un lieu dans un autre, de le balancer dans un lit suspendu, de le faire marcher, lutter même, s'il lui restait assez de forces; dans le cas contraire, il le soumettait à de rudes frictions. Le quatrième jour, le malade étant excédé et n'en pouvant plus, As-

clépiade lui accordait la nourriture et lui permettait le sommeil. Le croirait-on ? Asclépiade était l'ami de Cicéron, et eut une vogue extraordinaire ! Les *cycles*, que ses successeurs perfectionnèrent, variaient suivant les maladies et exigeaient des précautions très-minutieuses. Dans l'un, on imposait pendant trois jours une abstinence complète d'aliments et de boissons ; le malade était tenu dans une chambre médiocrement fraîche et obscure, dans le silence et le repos les plus absolus ; on lui pratiquait des frictions, des onctions huileuses très-variées ; parfois on le saignait le troisième jour, on appliquait des ventouses, on donnait des clystères très-compliqués. Dans l'autre, on cherchait à restaurer les forces perdues ; on attachait la plus ridicule importance à certains mets, en commençant par le tiers de la ration accoutumée et n'arrivant que successivement aux deux autres tiers : dans chaque *cycle* cependant figurait un jour de diète. Aux frictions et aux onctions on joignait un bain, puis la gestation. Il y avait des journées où l'on ne permettait que le poisson, ou bien la volaille, d'autres où l'on prescrivait tantôt le gibier, tantôt la chair de porc. Certains jours étaient consacrés aux viandes salées, dans quelques autres on s'en abstenait sévèrement. A cette minutieuse observation du régime alimentaire on ajoutait l'usage de l'ellébore, des tisanes très-variées, des vomitifs, des douches, les étuves sèches, des bains minéraux, de longs voyages sur mer, la gymnastique. Il fallait que les méthodistes eussent l'art de frapper vivement l'imagination et de s'emparer de la confiance des malades, pour les déterminer à suivre servilement une suite de médications aussi rebutantes. C'est à l'effet moral qu'il faut attribuer une partie de leurs succès ; l'autre, l'action réelle, était due au renouvellement des matériaux du sang et des humeurs, à une

rénovation organique complète. Les méthodistes n'avaient effectivement recours à ces mouvements violents qu'afin de substituer à une chair morbide une chair nouvelle et saine : *Recorporativis utendum viribus,* dit Cœlius Aurélianus, *ita ut resectis vitiosis carnibus, ac renascent novis, reformata organa redeant ad sanitatem.* Avec moins de charlatanisme, avec plus de sagacité, avec de plus sûrs avantages pour les personnes, les médecins de toutes les époques ont appliqué tour à tour aux maladies chroniques des médications alternatives et parfois opposées. Mais si le syrmaïsme, si la formule *cyclique* des méthodistes, si la saignée, les purgatifs drastiques, les diaphorétiques, et tant d'autres agents de l'hygiène et de la thérapeutique peuvent revendiquer des succès, il faut reconnaître qu'appliqués sans nécessité les traitements des empiriques troublent les fonctions, épuisent les forces et portent aux constitutions les plus robustes une atteinte profonde et souvent irrémédiable.

On voit à quels procédés chimériques et dangereux la superstition ou la crédulité demanda le secret de vivre longtemps, tandis que c'est le bon sens, c'est la raison ou, en d'autres termes, l'hygiène qui peut nous l'apprendre. Elle aurait beaucoup fait pour prolonger la vie, en nous signalant les ennemis secrets ou déclarés qui la menacent et en indiquant les moyens de les éviter. Dans les chapitres consacrés aux règles hygiéniques propres à chaque âge, nous avons eu soin d'en faire connaître un certain nombre ; c'est l'hérédité vertueuse, avons-nous dit, qui enfante les populations saines et vigoureuses. En remplissant en son entier les devoirs de la maternité, la femme soustrait ses enfants à l'action meurtrière du froid, d'une nourriture malsaine, et du vice plus dangereux encore ; elle dépose dans ses veines un lait vivifiant, dans son cœur

des semences d'amour, dans son esprit les premiers germes d'une instruction proportionnée à l'âge. Plus tard un père vigilant saura tempérer l'excès du travail intellectuel par les exercices du corps, alternés les uns et les autres par des heures de repos et de distraction. C'est un grand art de savoir diriger les aptitudes et les inclinations des jeunes gens, en stimulant les unes, en tempérant les autres, en leur faisant aimer le travail comme la suprême joie de la vie après la vertu, en leur enseignant que la mérite est la véritable noblesse de l'homme. Nous ne craignons pas de nous répéter en signalant le danger, pour la santé surtout, d'exercer prématurément les facultés de l'esprit, d'escompter l'avenir en forçant la nature sans égard à l'âge, d'exiger ou permettre le travail pendant la digestion et aux heures que le sommeil réclame.

De toutes les causes capables de précipiter le cours de la vie et d'en flétrir le charme en sa fleur, il n'en est pas de plus funeste que l'éveil prématuré des passions et les piéges de la Circé de la jeunesse ; la raison étant impuissante pour combattre un ennemi qui se cache dans l'ombre, c'est à prévenir un mal irréparable, à le laisser ignorer surtout, que doivent tendre tous les efforts ; nous rappelons à la sollicitude des familles les conseils suivants : Bannir de la nourriture tout mets excitant ; développer la sobriété plutôt que la gourmandise ; proscrire les lits de plume et n'employer que des matelas de crin ou de substances végétales ; régler les heures de sommeil entre huit et dix, suivant l'âge et la constitution de l'enfant ; aussitôt éveillé lui faire quitter le lit, et le laver à l'eau froide en été, fraîche ou dégourdie en hiver ; faire prendre chaque jour en plein air et à l'ombre un exercice de plusieurs heures, toujours proportionné aux forces ; éviter les spectacles qui peuvent troubler les sens ; empêcher les lectures qui

exaltent l'imagination; proscrire toute fréquentation suspecte et même douteuse; n'admettre auprès de l'enfant, et jamais sans surveillance, que des domestiques et des camarades d'une honnêteté et d'une moralité notoires; faire aimer la famille par la douceur et l'enjouement, deux aimants irrésistibles; communiquer autour de soi une joie aimable, une familiarité sans recherche, l'amour de ce qui est honnête, l'habitude des bonnes œuvres, et donner enfin l'exemple des croyances dont la douceur est pareille à la lampe qui éclaire et protége le foyer domestique.

Nous n'insisterons pas ici sur tous les périls qui à chaque pas menacent ou abrégent la vie, tels que l'excès dans le boire et le manger, le mauvais régime, les privations, l'abus des plaisirs en dehors du mariage, les maladies qui empoisonnent le corps, les remords qui punissent le coupable, les regrets qui assombrissent la sérénité de l'âme; la dissipation des jours et des nuits dans les bals et les maisons de jeu ; une ambition désordonnée qui ne permet aucune relâche à l'activité de l'esprit ; une oisiveté fuueste qui en paralyse tous les ressorts et conduit par l'ennui à l'hypochondrie ou au suicide; l'habitude des passions tristes, telles que la crainte, l'inquiétude, la jalousie, l'envie, la peur de la mort, que l'on néglige de combattre par le travail et une philsophie pratique; tous les écarts de l'imagination enfin qui nous empêchent de jouir des biens de l'existence et de remplir, résignés à notre condition, le rôle que la Providence nous a donné dans la bataille de la vie. En indiquant successivement les moyens d'en prolonger le cours, nous signalerons ceux, en plus grand nombre, qui en abrégent la durée.

Le régime est presque toute l'hygiène, pourvu qu'à l'exemple des anciens on entende par là, non-seulement

l'emploi méthodique des aliments et des boissons, mais encore tout ce qui concerne l'exercice et le repos, la veille et le sommeil, les passions ainsi que le travail intellectuel. Les anciens gymnastes en mettaient en usage toutes les ressources pour former des athlètes et des coureurs, ou même pour rétablir la santé. L'entraînement des jockeys et des Boxeurs, non moins que celui de chevaux de course et des animaux de boucherie, est également fondé sur le régime. On commence par débarrasser le corps de la graisse et des liquides superflus, on y parvient par la diète, la sudation et les purgatifs. Puis on rétablit les forces à l'aide d'un régime approprié et d'un système particulier d'alimentation. S'agit-il de la course? On ne permet qu'une petite quantité d'aliments, plutôt excitants que substantiels. De la lutte? On prescrit les substances qui développent le système musculaire. L'homme qu'on *entraîne* est soumis d'ailleurs à une rigoureuse surveillance, comme l'athlète ancien, il s'abstient *Venere et vino*; on ne laisse l'attrait d'aucune passion arriver jusqu'à lui; on lui évite toute colère, on lui procure une distraction continuelle; les exercices, le sommeil même sont utilisés.

L'entraînement des animaux s'opère d'après les mêmes principes : supprimer les substances superflues, accroître les organes qu'on veut utiliser. Les célèbres entraîneurs Backwell, Jack Brougton Cootes, Barclay ont ainsi opéré des transformations remarquables. A l'exemple des anciens gymnastes, les entraîneurs s'emparent du mouvement nutritif pour le diriger vers les organes qu'on veut développer.

Un médecin éclairé peut profiter de ces exemples pour corriger les difformités, guérir certaines maladies, combattre des passions dangereuses, transformer un tempérament. On l'a déjà entrepris avec succès pour les ané-

vrismes, l'obésité, les hypertrophies glandulaires, les névroses et la diathèse dartreuse. C'est par un travail analogue et par le renouvellement organique qu'on peut changer tout élément vicieux du corps, opérer la transformation du vieil homme et arriver à une sorte de rajeunissement des organes, des humeurs, et peut-être des goûts, des passions et des facultés.

Nous avons prouvé ailleurs, d'après la conformation de ses dents et de son tube digestif, que l'homme est omnivore. Les aliments dont il se nourrit ont été rangés en deux classes essentielles, les aliments azotés ou plastiques et les aliments carbonés ou respiratoires. On sait que sous un volume égal, la viande renferme un plus grand nombre de principes réparateurs que la plupart des végétaux ; le lait, les œufs, le poisson et le pain sont, ainsi que la viande, des aliments complets et pourraient chacun entretenir la vie. A un moindre degré de puissance, plusieurs substances végétales : le seigle, l'orge, le riz, le maïs, le manioc, la pomme de terre, les bananes, les dattes, les figues, le raisin, etc., possèdent la même propriété. Néanmoins, à l'exception des peuples polaires, qui ne se nourrissent que de viande, dont ils consomment des quantités effrayantes, hormis encore les brahmes et quelques ordres religieux voués à la diète pythagoricienne, il existe très-peu d'exemples d'une alimentation animale ou végétale exclusive. Nous avons déterminé ailleurs l'influence du régime sur les mœurs et les passions ; nous n'en voulons examiner ici les conséquences qu'au point de vue de la longévité.

Il résulte des données de la chimie et de la physiologie que l'homme a besoin de trouver dans ses aliments 15 grammes d'azote et 300 grammes de carbone, représentés par 150 grammes de viande ou de matières azotées sèches et par 150 grammes d'une matière également sèche

où le carbone prédomine. Ces 900 grammes sont contenus dans 1,450 grammes d'aliments de bonne qualité dont l'eau représente le tiers environ. Certaines constitutions et un travail très-fatigant exigent même davantage. Toutefois, en dépit de la théorie chimique, on peut citer un grand nombre d'exemples où l'on est loin de trouver les proportions qu'elle fixe pour le complet exercice des fonctions. La sobriété est devenue une habitude si nécessaire aux Arabes que Méhémet Ali, en ayant pris à son service un corps de troupes, il se manifesta parmi eux une mortalité effrayante. Après de longues recherches, on reconnut que ce désastre provenait d'une nourriture trop substantielle, et l'on parvint à y mettre un terme par un changement de régime.

L'usage habituel de la viande produit un sang riche, et donne une vive impulsion à tous les organes, à toutes les fonctions qui ont rapport à la force ; en un mot, le semblable nourrit le semblable. La chair la plus riche en principes albumineux étant la plus nourrissante, celles de bœuf et de poulet tiennent le premier rang ; elles sont plus réparatrices et de plus facile digestion que le mouton, le chevreuil, le veau et les oiseaux de basse-cour. Suivant Jacques Maleschott, le porc est une des plus inférieures ; peu riche en combinaisons albuminoïdes, elle est médiocrement nourrissante et, à cause de sa graisse, peu digestive. L'activité circulatoire occasionnée par la venaison est due à une forte proportion de créatine. A volume égal, le poisson est moins propre que la chair des animaux à entretenir la vigueur de la constitution. Néanmoins les peuples du Nord qui habitent les côtes de la mer sont ichthyophages et cependant très-vigoureux. Les Norwégiens obtiennent difficilement des bœufs, et ceux qu'ils élèvent sont réservés pour l'exportation ou l'agriculture ; mais ils ont une abon-

dance de poissons excellents; la force musculaire des Norwégiens ainsi que leur fier courage témoignent en faveur de leur nourriture.

Depuis quelques années, les physiologistes et les économistes ont exalté avec tant d'exagération les avantages de la diète animale, qu'elle pénètre irrésistiblement dans les habitudes de la vie et que la classe ouvrière en particulier se regarde comme une victime de l'égoïsme social, si elle n'en mange pas journellement et même deux fois par jour. Les philanthropes veulent également qu'on améliore dans ce sens l'alimentation des détenus et des prisonniers. Oui, la viande est nécessaire à l'homme soumis à de forts travaux; le laboureur, l'ouvrier des champs, le soldat en campagne, les blessés appauvris par la perte du sang, n'en mangent jamais assez. Mais nous ne saurions protester avec trop d'énergie contre le préjugé dangereux qui tend à généraliser, au delà des limites raisonnables, l'usage de la viande et à la substituer presque exclusivement à la diète végétale. Cette alimentation, trop prépondérante, serait dangereuse pour toutes les classes qui ne sont pas vouées à un rude travail de corps; la durée de la vie est plus grande, les exemples de longevité sont plus nombreux chez ceux qui font un usage très-restreint du régime animal ou qui vivent même exclusivement de végétaux. Rappelons d'abord un exemple authentique et qui se renouvelle sans cesse, afin de prouver que, même parmi les forts travailleurs, la privation de la viande n'a pas les inconvénients dont quelques utopistes se plaisent à effrayer les classes ouvrières.

Le régime des trappistes diffère peu, quoique moins rigoureux, de celui des anciens solitaires. On connaît les services qu'ils rendent dans toutes les contrées où s'établissent leurs colonies, en donnant l'exemple du travail

désintéressé, en défrichant les terres, en portant la fertilité et l'abondance dans les pays les plus sauvages. Du 14 septembre au premier samedi du carême, c'est-à-dire à l'époque où le travail est moins rude, ils ne font qu'un seul repas, à deux heures et demie de l'après-midi. Ils en font deux dans la saison d'été, et cette transition est ordinairement signalée par la plénitude d'estomac, un dérangement intestinal, la torpeur, la somnolence et des lassitudes. La nourriture se compose de trois cent soixante-dix grammes de pain, d'une soupe sans graisse, sans beurre et sans huile, d'un plat de légumes ou de racines cuites à l'eau et d'un demi-litre de cidre ; il leur est accordé quelquefois un peu de lait ainsi que de l'huile pour les salades. Quel est le résultat de ce régime pour la santé et la constitution? En général, les trappistes ont le teint coloré, très-peu d'embonpoint, mais un appétit robuste, stimulé par le travail excessif, par la privation de sommeil et la vie en plein air. Ils sont très-sujets aux rhumatismes, aux aigreurs ou pyrosis ; la goutte, la gravelle, les indigestions sont à peu près inconnues parmi eux ; la phthisie les atteint très-rarement, leur longévité est ordinaire.

Gassendi avait publié un écrit afin de prouver que l'usage de la viande était contraire à la constitution de l'homme, et quoique sa santé fût ruinée par le travail et les veilles, il ne put consentir, dans la dernière année de sa vie (à 67 ans), à rompre l'abstinence du carême. Ses mœurs étaient aussi pures que son esprit était pénétrant ; l'un de ses principes était de modérer ses passions, un autre de ne désirer que ce qui est nécessaire.

Nous avons dit ailleurs que Lagrange, le grand géomètre, avait un régime pythagoricien. Ainsi vécut le célèbre Hecquet, le plus bienfaisant des hommes, d'abord régent

et puis doyen de la Faculté. Ne pouvant faire comprendre aux puissants du siècle que le luxe, la bonne chère, la gourmandise étaient comme la boîte de Pandore pour leurs maladies, il descendait à la cuisine, embrassait les cuisiniers en leur disant avec affectation : *Merci, mes amis, merci ; sans vous, sans votre art infernal, la faculté irait à l'hôpital.* Hecquet ne pouvant suffire aux malades du grand monde qui le consultaient et, par suite de ses fatigues, accablé d'infirmités, se retira chez les carmélites du faubourg Saint-Jacques, et ne conserva de ses malades que les pauvres, dont il était le soutien, le consolateur et le père. Ce médecin célèbre, né en 1661, mort en 1737, faisait maigre toute l'année et ne buvait que de l'eau. Un autre médecin non moins remarquable par ses vertus privées que par son vaste savoir, qui lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences, Louis Morin, vécut en anachorète ; il ne mangeait que du pain, ne buvait que de l'eau et se permettait tout au plus quelques fruits. Une vie longue et saine, une mort lente et douce, furent le prix de sa tempérance. Les exercices de piété et les devoir de son état remplissaient tout son temps, qu'il ne perdait pas en visites ni reçues ni rendues : *Ceux qui viennent me voir*, disait-il, *me font honneur ; ceux qui n'y viennent pas me font plaisir.* Il laissa une bibliothèque vendue 60,000 francs, un herbier et un médaillier de grand prix, et nul autre bien. Il mourût en 1715 âgé de 80 ans. Cette tempérance ne fut par rare parmi les philosophes; on la rencontra même chez des capitaines célèbres, tels que Épaminondas, Tamerlan, Charles XII. Omar 1er, le successeur d'Aboubekre, et le plus grand capitaine qu'ait produit l'islamisme, se bornait dans sa table et son vêtement au strict nécessaire, se nourrissant de pain d'orge, ne buvant que de l'eau et pratiquant toutes les austérités prescrites

par l'alcoran. Sa robuste santé lui promettait une longue carrière, lorsque ce grand homme fut tué par un fanatique à 63 ans.

A côté de plusieurs autres avantages importants, ce n'est pas seulement une longévité ordinaire qu'atteignent les personnes soumises au régime végétal exclusif, on trouve même parmi elles un plus grand nombre de centenaire que chez les personnes suivant un tout autre régime. Dans le mois de janvier 1842, mourut à Ruesne, dans la Flandre française, à l'âge de 104 ans, la veuve Petit, née Dupire ; elle avait vu le jour dans le village de Villerspol. On fit remarquer à sa mort que cette femme, d'une sobriété extraordinaire, n'avait jamais mangé de viande dans le cours de sa longue carrière. Fodéré, le célèbre médecin légiste, rapporte avoir assisté à l'administration des derniers sacrements reçus par un homme de 105 ans, assis sur son lit et encore plein de sens; ils étaient conférés par le chapelain du hameau de la Vairola, au pied du glacier de la Roche-Molon, âgé lui-même de 80 ans. Ces deux vieillards vénérables n'avaient vécu, en grande partie, que de pain grossier, de lait et de farine d'orge.

Les solitaires de la Thébaïde et la plupart des ordres qui suivirent la règle de Saint-Benoît et de Saint-François s'abstinrent de la chair des animaux, et plusieurs d'entre eux fournirent une longue carrière. Paphnuce vécut 90 ans avec du pain sec, l'ermite Paul 115 avec des dattes. Saint-François de Paule, l'instituteur des Minimes, prolongea sa carrière jusqu'à 91 ans, ne prenant qu'un seul repas par jour, ne buvant que de l'eau, et parfois même restant deux ou trois jours sans manger. Clément XIV dut au même régime la bonne santé dont il jouit. Parvenu au trône pontifical, sa frugalité resta celle d'un frère mineur. Lorsqu'on lui représenta que la dignité papale exigeait

plus de cérémonial, il se contenta de répondre que ni saint Pierre, ni saint François ne lui avaient appris à vivre plus splendidement. Son cuisinier étant venu le prier de le maintenir dans son poste, il lui dit : « Vous « conserverez vos appointements ; mais pour vous mettre « en exercice, je ne perdrai pas la santé. »

La qualité des mets n'est pas tout, la quantité importe davantage encore. Sur ce point, il n'y a pas un accord complet entre les hygiénistes. Suivant Celse, il faut que l'homme robuste ne s'assujettisse à aucun régime ; il n'a pas besoin de médecin. Il doit mener un genre de vie fort diversifié, habiter tantôt la ville, tantôt la campagne, et manger indifféremment de toutes sortes d'aliments. Il est bon qu'il varie aussi ses exercices, qu'il chasse, qu'il navigue, qu'il soit parfois en repos, mais plus souvent en mouvement; qu'il se rende quelquefois à des festins, que d'autres fois il s'en abstienne ; que tantôt il mange et boive au de là de la règle nécessaire et que tantôt il s'y renferme ; qu'il fasse plutôt deux repas qu'un seul, qu'enfin il mange toujours beaucoup, pourvu que l'estomac puisse faire la digestion des aliments qu'il prend.

On s'est beaucoup récrié sur le sens de cette règle de Celse, empruntée du reste à Hippocrate : *Modo plus justo, modo non amplius*, et l'on a prétendu qu'elle autorisait la gourmandise et l'ivrognerie. A l'exemple de ces hommes célèbres, le chancelier Bacon trouvait qu'il n'y a pas de mal à faire de temps en temps quelque excès dans le boire et le manger : *Epulæ profusæ*, dit Bacon (*Hist. vit. et mort.*), *et perpotationes non omnino inhibendæ sunt*. Quoique livré, depuis son jeune âge, à la débauche et aux excès de tout genre, le maréchal de Richelieu ayant poussé sa carrière jusqu'à l'âge de 92 ans, Lorry prétendit qu'il aurait vécu moins longtemps, s'il eût tenu une conduite plus régulière.

Nous avons cité précédemment quelques exemples de centenaires dont l'intempérance n'avait pas abrégé les jours, mais ils sont très-rares; les neuf dixièmes de ceux dont nous avons enregistré la longévité exceptionnelle se firent remarquer par une sobriété extraordinaire.

Sous le vain prétexte d'accoutumer le corps à tout, même aux excès qu'il dépend toujours de l'homme tempérant d'éviter, aucun hygiéniste ne saurait, à l'exemple de Celse et de Bacon, conseiller de commettre de temps en temps quelques écarts de régime, et jamais surtout de s'enivrer : aucun n'est indifférent. On ne se plaindra jamais que la sobriété ait occasionné quelque mal ; peut-on en dire autant des excès auxquels se laisse parfois entraîner une jeunesse inconsidérée ? Il faut d'ailleurs toujours craindre d'éveiller de mauvais instincts et de développer des penchants vicieux. Il est plus facile d'éviter une première chute que les suivantes.

Les exemples de gourmandise et de gloutonnerie que nous ont laissés les anciens, n'ont heureusement pas été égalés chez les modernes. Rappelons pour mémoire le régime affreux des athlètes qui consommaient une quantité d'aliments presque incroyable. Ils étaient sujets à toutes sortes d'infirmités ; pour l'ordinaire, ils n'avaient qu'une intelligence bornée, aucune passion noble: une mort prématurée les attendait. Le luxe et la gourmandise, pénétrant à Rome, pervertirent les mœurs et préparèrent la ruine de ce grand empire. Plutarque rapporte que le médecin Philotas, voyant un jour dans la cuisine d'Antoine huit sangliers à la broche, fut très-surpris d'apprendre que les convives n'étaient que douze. La gourmandise et les dépenses de Lucullus furent surpassées par celles d'Apicius, de Claude, de Vitellius. Suivant Suétone, ce dernier ne dépensait pas moins de quatre vingt mille francs par jour

pour sa table, et il donnait assez souvent des festins de cent mille écus. A la dédicace d'un vaste plat d'or, celui-ci contenait des cervelles de paon, des langues de phénicoptère; le tout avait été recueilli par des vaisseaux envoyés exprès vers le détroit de Gibraltar, et par des cohortes de chasseurs qui s'étaient avancés jusqu'aux monts Krapacks. A mesure que l'empire penchait vers sa dissolution, la prodigalité et la débauche faisaient encore de nouveaux progrès. Au rapport de Lampride, chaque repas d'Héliogabale coûtait à l'État plus de 800,000 francs. Il faisait mettre ensemble jusqu'à 600 cervelles d'Autruche et les talons grillés d'un grand nombre de jeunes chameaux. Clément d'Alexandrie qui vivait dans le deuxième siècle, s'élève avec indignation contre l'intempérance de ces Romains dégénérés qu'avaient déjà flétris Juvénal et Tacite : «Les murénes des mers de Sicile, dit le saint docteur, les anguilles du Méandre, les chevreaux de Mélos, les poissons de Sciato, les huîtres d'Abydos, les légumes de l'Epire, que dirai-je encore? les bettes d'Asie, les pétoncles de Métymne, les turbots de l'Attique, les grives de Daphné, les figues de Chélidoine, pour lesquelles le Perse stupide envahit la Grèce avec une armée de 500,000 hommes, enfin les oiseaux du Phase, les faisans d'Égypte, les paons de Médie, ils achètent et dévorent tout. » Saint-Clément blâme avec non moins d'énergie les hors-d'œuvre dont on surchargeait les tables : les coquillages, les spondyles, les pélorides, etc., en signalant les qualités nuisibles de ces substances.

Les Romains élevaient certains poissons dans des viviers splendides et coûteux; la gourmandise engendra la pisciculture. Sous Claude, une flotte fut envoyée en Grèce pour pêcher une espèce de scares ou perroquets de mer, la répandre le long des côtes de la Campanie et en peupler

les viviers. A cette époque le turbot, à cause de sa chair savoureuse, était plus apprécié encore que de nos jours, et le Sénat fut appelé à délibérer sur la meilleure des sauces pour le meilleur des poissons. Nous nous trompons : celui qui jouissait de la plus haute estime chez les descendants des Curius, des Cincinnatus et des Caton était le rouget et surtout le surmulet, qui se vendaient des prix fabuleux. Tibère ayant envoyé au marché un rouget de quatre livres qu'il avait reçu en présent, deux gourmands célèbres se le disputèrent ; il échut à l'un d'eux pour 974 francs de notre monnaie. Le plaisir suprême pour ces voluptueux blasés, c'était de faire apporter sous les yeux des convives un rouget vivant qu'on faisait cuire dans des vases de cristal, afin de jouir des merveilleuses nuances qu'offrait l'animal pendant son agonie.

Il n'était pas rare de rencontrer chez ces grands mangeurs la polyphagie dégoûtante reprochée aux athlètes, et dont Tarare, Bijou et Jacques de Falaise nous ont offert l'exemple. Albinus, le compétiteur de Septime Sévère à l'empire après le meurtre de Pertinax, était d'un telle voracité qu'il mangeait à un seul déjeuner cinq cents figues, cent pêches, dix melons, vingt livres de raisin, cent becfigues et quatre cents huîtres. Les repas étaient interminables et duraient, non-seulement de longues heures, mais encore plusieurs jours de suite. On sait par quel procédé ils pouvaient suffire à cette besogne : *ils mangeaient pour vomir, ils vomissaient pour manger.*

On peut prévoir quels étaient les fruits de ces festins horribles : « *Innumerabiles esse morbos miraris*, dit je ne sais quel auteur, *coquos numera* : Vous vous étonnez de l'innombrable quantité de maladies ? comptez les cuisiniers. » Au point de vue moral, c'étaient les débauches, la soif du sang, l'abrutissement. Quelques-uns mouraient

d'indigestion comme Claude ; la plupart, objets de mépris et de haine, étaient assassinés, ou réduits à se tuer eux-mêmes. Les peuples, imitant l'exemple de leurs princes, tombaient dans la dégration et devenaient la proie de la maladie et des vices de la servitude. «Ensevelis dans la chair, disait Henri IV, les grands mangeurs et les grands buveurs ne sont capables de rien de grand. Si j'aime la table et la bonne chère, ajoutait-il, c'est uniquement pour m'égayer l'esprit. »

En blâmant ces excès, en recommandant la sobriété comme la gardienne de la santé et la modératrice des passions, il faut reconnaître que certaines idiosyncrasies ont besoin de plus d'aliments que d'autres et ne supportent pas la diète. Trois jours avant son jugement, Barnave reçut dans sa prison la visite d'un ami qui lui demanda ce qu'il pouvait faire pour lui : « M'apporter à manger, répondit Barnave ; ces brigands veulent me faire mourir de faim pour m'empêcher de me défendre. » Il fut fait selon ses désirs, et son plus éloquent discours fut celui qu'il prononça en face de ses juges. Au delà de certaines limites, la faim abat les courages et détruit la vigueur des résolutions. Les chefs gaulois se faisaient des partisans dévoués en tenant table ouverte et nourrissant abondamment les soldats. Aussi, Montécuculli appelait-il les approvisionnements de vivres *des magasins de courage*.

Ce n'est donc point pour une armée en campagne, ni pour l'homme condamné par sa position à de rudes travaux, que sont établies les règles de l'hygiène sur la sobriété. L'enfance et la jeunesse s'accommodent mal des privations; l'aphorisme d'Hippocrate sera éternellement vrai : *Senes facillime jejunium ferunt ; secunda œtate consistentes, minime adolescentes, omnino minime pueri ; ex his autem qui inter ipsos sunt alacriores* (Sect. I, aphor. 13).

Le Dante, qui était médecin, s'est conformé aux saines traditions en faisant mourir au quatrième jour, et le premier de cette famille infortunée, Gaddo le plus jeune enfant d'Ugolin ; personne ne put assister au spectacle de cette cruelle agonie et à un supplice où la barbarie du vainqueur fit oublier les torts de la victime ; car les clefs de la tour où l'on renferma ces malheureux furent jetées dans l'Arno. Le régime doit varier également selon le sexe ; les femmes supportent mieux l'abstinence que les hommes; on doit consulter en outre la constitution de chacun et les anomalies si diverses. *Ante omnia*, dit Celse, *scire convenit naturam corporis, quia alii graciliores, alii obesi sunt ; alii calidi, alii frigidiores ; alii humidi, aliiicciores* ; *alios adstricta, alios resoluta alvus exercet.* (Lib. I, cap. III.)

Relativement au régime suivant les saisons, Hippocrate dit encore : *Æstate et autumno cibos difficillime ferunt ; hyeme facillime, deinde vere.* Nous ferons observer que, dans notre climat, ce n'est point en été et en automne qu'on supporte moins facilement l'abondance de nourriture, mais en été et au printemps. L'automne exige à peu près les mêmes aliments que l'hiver, tandis que l'approche seule du printemps détermine des embarras gastriques et intestinaux dont un régime atténuant devient le préservatif et le remède. En hiver, ainsi que dans les climats froids qui sont des hivers presque perpétuels, le besoin de la réparation des forces et d'une alimentation abondante est impérieux ; le régime de Pythagore et la règle de saint François n'ont jamais compté de nombreux prosélytes dans le Nord.

Il résulte des expériences de M. Chossat que l'inanition est une cause de mort qui marche de front et en silence avec toute maladie, dans laquelle l'alimentation n'est pas

à l'état normal. Si elle est insuffisante, les résultats sont les mêmes, à la durée près. La vie étant une activité continuelle, une flamme qui se consume en projetant de vives clartés, dans l'abstinence, les principes tenus en réserve dans l'organisme sont les uns détruits par la respiration pour former la chaleur, les autres éliminés par le travail de sécrétion et d'excrétion. Il y a par conséquent usure, sans réparation des pertes. La fonte de la graisse est le premier et le plus remarquable effet de l'abstinence : vient ensuite celui de l'appareil musculaire ; la diminution du poids du corps est la conséquence nécessaire de l'abstinence. La mort arrive quand l'animal a perdu les quatre dixièmes de son poids initial, et pour un très-grand nombre quand ils ont perdu moitié. Les phénomènes produits par l'inanition sont : la diminution de l'appétit et de la sécrétion du suc gastrique, une diarrhée colliquative, la petitesse du pouls, la rareté des battements du cœur dans le repos, leur accélération par le mouvement, un refroidissement successif, à ce point que, le dernier jour, la diminution est d'environ 16°. Le docteur Brett observa dans l'Inde que chez des prisonniers privés d'aliments, l'œil prit un aspect vitreux, la cornée s'ulcéra, les humeurs de l'œil s'écoulèrent sans que les malheureux accusassent la moindre douleur. Les physiologistes modernes ont également observé la fonte des yeux sur des animaux soumis à l'inanition. Au milieu de la destruction de tous les tissus, de tous les organes, seul le système nerveux résiste pendant quelque temps, et ne participe pas à cette destruction progressive. La vie, la force, retirée en lui, brille en quelque sorte d'un plus vif éclat, quand la mort lente se fait autour de lui. Il est véritablement l'*ultimum moriens*, la citadelle où l'âme se réfugie, à mesure que le flot de la destruction monte et achève son œuvre.

Nous avons dit ailleurs que les animaux hibernants, l'ours, le blaireau, la marmotte, etc., peuvent supporter une privation totale d'aliments pendant 5, 6 et même 7 mois, en restant plongés dans le sommeil. Plusieurs médecins ont rapporté quelques exemples d'abstinence prolongée et absolue dans les cas de léthargie, d'hystérie et de catalepsie; ces observations singulières se rencontrent principalement chez des femmes. Le journal de Vandermonde, pour l'année 1755, cite l'exemple d'une jeune fille hystérique qui resta six mois sans prendre ni aliment ni boisson. Fortuné Liceti, Joubert, Provenchère, Haller, rapportent plusieurs observations analogues; Sennert, Fabrice de Hilden, citent également des faits non moins extraordinaires. L'un des plus remarquables, publié par Citois, médecin de Poitiers, est celui d'une fille de Confolens qui passa trois ans entiers, depuis l'âge de onze ans jusqu'à celui de quatorze, sans prendre aucune espèce d'aliments. Enfin Hoessh a écrit l'histoire de la nommée A. M. Zettler qui vécût dix années sans boire ni manger. Ces faits étant en dehors des lois physiologiques, nous ne les discutons pas, laissant à ceux qui les rapportent la responsabilité de savoir s'ils sont réels ou si les observateurs n'ont pas été dupes de quelque simulation.

Il y a loin de ces faits merveilleux à ceux que nous possédons nous-même et qui, quoique réels, excitent encore l'étonnement. Ainsi une jeune femme, éprouvée par de vives préoccupations, put vivre pendant cinq mois avec deux tasses de bouillon de poulet par jour; elle maigrit beaucoup et conserva cependant assez de forces pour accomplir tous les sacrifices qu'exigeait un grand dévouement. Depuis 40 ans, nous avons sous les yeux une malade retenue à la vie par un fil, et qui a offert l'exemple de la névrose la plus extraordinaire peut-être dont il soit

mention dans la science. Depuis plus de cinq ans, prenant en deux repas une très-petite quantité d'aliments, elle éprouve chaque fois immédiatement de 20 à 25 vomissements convulsifs, qui paraissent ne s'arrêter que quand il ne reste aucune parcelle d'aliment dans l'estomac. Cette malade très-amaigrie, presque toujours défaillante, conserve néanmoins une volonté très-énergique et une grande vigueur d'intelligence. Quand on est témoin de ces faits, on lit avec moins de surprise les exemples des jeûnes extraordinaires que nous offrent la vie des solitaires et l'histoire des ordres religieux. Ainsi, dès l'âge de quinze ans, Geneviève de Nanterre commença à ne manger que deux fois par semaine, et seulement du pain d'orge avec des fèves cuites ; elle ne buvait que de l'eau. A l'âge de 50 ans, elle usa d'un peu de poisson et de lait ; elle prolongea sa carrière jusqu'à 90 ans. L'Éthiopien Moïse, malgré sa haute taille et une force de corps prodigieuse, ne mangeait en tout que douze onces de pain par jour ; il travaillait beaucoup, priait sans cesse, et serait parvenu sans doute à une extrême vieillesse, s'il n'eût été assassiné à l'âge de 75 ans. Aux exemples de solitaires que nous avons déjà cités, joignons celui de saint Macaire qui pesait son pain, mesurait son eau, dormait à peine et vécut cependant jusqu'à 90 ans, ainsi que celui de Théodore le *Cénobite* qui atteignit 105 ans, et dont toute la nourriture, malgré le plus rude travail, se composait de végétaux et de fruits en petite quantité. On a parfois attribué à quelque pratique particulière, mais futile, des avantages qui étaient dus à la vie sobre. La femme Buisson, décédée à Noailhac (Aveyron) dans le mois de janvier 1859, à l'âge de 112 ans accomplis, avait l'habitude de prendre deux fois par semaine une cueillerée de fleur de soufre. Mais a-t-on besoin de chercher dans ce remède insignifiant le secret de

cette longévité merveilleuse, quand on sait qu'elle avait été dans tout le cours de sa vie d'une rare sobriété, honnête et laborieuse?

D'après ces considérations et ces exemples, nous ne saurions adopter l'opinion d'Hippocrate, prétendant que l'excès de nourriture est moins à craindre que l'abstinence. La quantité des aliments doit toujours être en rapport avec l'exercice. Si l'homme qui travaille de ses bras a besoin d'une nourriture saine et abondante, les gens de lettres, les hommes de bureau, les riches désœuvrés surtout mangent toujours trop. Cornaro pesait sa nourriture; Sanctorius propose également de régler par la balance la quantité d'aliments et de boissons qui conviennent à chacun. Mais la nature nous a donné dans l'appétit un guide plus fidèle et plus infaillible. Toutefois l'inappétence comme la boulimie sont deux excès qu'il faut combattre; on excite l'une par l'exercice, le régime et quelques remèdes toniques, tels que la rhubarbe, le quinquina, l'aloès, tous les amers; on contient l'autre par un sage contrainte et des habitudes de modération. La sobriété éloigne les maladies et les guérit souvent : ***Modicus cibi, medicus sibi.*** On reconnaît qu'on reste dans la mesure nécessaire quand aucun aliment ne fait mal, lorsque, après le repas, on n'éprouve ni pesanteur, ni oppression, ni malaise, et qu'on se sent au contraire plus léger, plus dispos, plus gai. Socrate appelait la sobriété la santé de l'esprit, et Aristote l'assaisonnement de l'intelligence. L'école de Salerne dit avec raison :

Ut sis nocte levis, sit tibi cœna brevis.

Les boissons et les excitants, dont l'usage est si répandu, ne sont pas d'une moindre importance que le régime alimentaire, proprement dit, pour la conservation de la santé. On cite quelques centenaires parmi les hom-

mes qui buvaient du vin, de la bière, du cidre ou toute autre boisson fermentée ou distillée, mais on en rencontre un nombre beaucoup plus considérable parmi les hydropotes; d'où il est permis de conclure que de toutes les boissons l'eau est la plus nécessaire à l'homme et la meilleure. Malgré l'anathème fulminé par Anacréon, malgré les plaisanteries des ivrognes contre les hydropotes, les quatre cinquièmes des hommes, involontairement peut-être, ne boivent que de l'eau. Fraîche, limpide et pure, elle restera toujours non-seulement la boisson la plus saine, mais encore la plus salutaire des tisanes, celle que, poussés par l'instinct, tant de malades réclament avec insistance et boivent avec volupté. Tissot la recommande particulièrement aux gens de lettres exténués par les travaux de cabinet. Elle facilite la digestion, délaye le sang, favorise toutes les épurations, provoque la sueur, excite une diurèse abondante, purge sans fatigue. Combien de malaises et même de maladies guéris par l'eau prise abondamment, ainsi que nous pourrions en rapporter des exemples avec Celse, Galien, Zacutus Lusitanus, Fréd-Hoffmann, etc! Vaidy, atteint d'une pneumonie chronique et d'une expectoration sanguinolente opiniâtre, n'en fut délivré qu'en renonçant au travail du soir et en adoptant l'eau pour unique boisson; plusieurs fois, cédant aux instances de ses amis, il voulut prendre quelques cueillerées de vin; mais aussitôt apparaissaient une toux vive et une douleur poignante à la poitrine. La goutte, la gravelle et la pierre choisissent la plupart de leurs victimes parmi les personnes adonnées aux boissons fermentées et distillées.

Si Anacréon, Ennius, Li-taï-pé, Chaulieu, Shéridan, n'étaient inspirés que par les fumées du vin, d'un autre côté, Démosthène, Locke, Haller, Milton furent buveurs d'eau. On ne donnait au soldat romain en campagne que

de l'eau légèrement acidulée avec le vinaigre. Au temps de leurs prospérités, les Turcs n'eurent d'autre boisson que l'eau ; ils n'étaient pas moins vigoureux que braves et, après avoir conquis une grande partie de l'Asie et de l'Afrique, ils firent trembler l'Europe. Prisonnier des Français à Lubeck, Blucher croyait ne pouvoir faire un plus grand éloge de ses vainqueurs, qu'en disant que leur valeur ne sentait ni le vin ni le rhum. On voit donc que l'eau n'enlève rien à l'inspiration, à l'éloquence, ni au courage. Ajoutons enfin que l'eau entretient la jeunesse, la beauté, la fraicheur, la virilité et qu'il résulte de l'exemple du plus grand nombre des centenaires, qu'elle est très-favorable à la durée de la vie.

Mais l'eau calme, nourrit et ne stimule pas ; compagne de la sagesse et de la modération, elle laisse les passions en repos ; ce n'est pas l'affaire de l'homme. A mesure que l'instinct s'évanouit, pour faire place aux premiers rudiments de la connaissance et de la raison, son goût s'égare au milieu des sensations multipliées qui se développent. Ils ne se contente pas d'un aliment réparateur, il recherche la satisfaction de la sensualité et surtout des excitants qui activent le jeu des fonctions, doublent momentanément ses forces et semblent le faire vivre par la multiplicité des idées et des images.

Le premier usage que l'homme fit du vin produisit l'ivresse, l'insulte d'un fils à la majesté paternelle et, par représailles, la malédiction de l'enfant coupable. Ce premier exemple ne semble-t-il pas devoir prévenir l'homme contre l'usage d'une boisson qui trouble sa raison et peut devenir la source de tant de malheurs et de tant de crimes? Cependant, le fruit de la vigne est l'un des plus délicieux qu'il doive à la libéralité de la nature ; il n'a aucun des inconvénients du vin et ce fruit est aussi nourrissant que

salutaire. Le vin, lui-même, est une liqueur excellente qu'il était réservé aux passions ignobles et brutales de convertir en poison honteux. Pris à dose modérée il apaise la faim, ranime les forces, réveille ou stimule les facultés de l'esprit. Sous son influence le front se déride, le regard s'anime, la physionomie s'épanouit, le teint se colore. A dose un peu plus forte, mais sans excès encore, il donne une gaieté communicative, la bouche devient riante, l'élocution plus facile, l'imagination plus vive, les saillies sont plus fréquentes ; le cœur est disposé à l'épanchement et à la confiance, le secret échappe. Lamprius, l'aïeul de Plutarque, disait que la chaleur du vin faisait sur son esprit le même effet que le feu produit sur l'encens. Le poëte Élius Eobanus, né sous un arbre au milieu des champs, le 6 janvier 1488, et mort en 1540, fut surnommé l'Homère de l'Allemagne ; son Parnasse était le cabaret, et il défiait les plus rudes buveurs de son temps.

A quel moment commence l'ivresse et quel en est le signe caractéristique ? Elle commence quand l'homme perd sa liberté et n'est plus maître ni de ses pensées, ni de ses paroles, ni de ses mouvements. Parfois taciturne, plus ordinairement loquace, l'homme ivre à une gaieté bruyante et communicative ; c'est à cette période que peut s'appliquer la description d'Horace dans la charmante épître à Torquatus :

Quid non ebrietas designat ? Operta recludit ;
Spes jubet esse ratas, in prœlia trudit inertem ;
Sollicitis animis onus eximit : addocet artes.
Fecundi calices quem non fecere disertum ?
Contracta quem non in paupertate solutum [1].

[1] Que n'opère pas l'ivresse? Elle ouvre la porte aux secrets, change les espérances en réalités, pousse le lâche aux combats, soulage les esprits inquiets du poids des soucis, fait éclore les talents divers. Quel est celui que des coupes bien remplies n'ont pas rendu éloquent? Quel est celui que, au sein même de la pauvreté, elles n'aient fait sourire à la fortune ?

Malheureusement, l'ivresse ne s'arrête pas aux caractères séduisants de ce poétique tableau. Bientôt le sang se porte à la tête, les yeux sont bouffis, la figure rouge ; la langue s'épaissit, s'embarrasse, bégaye ; la main tremble, les jambes chancellent, on perd l'équilibre ; après la joie intempérante viennent les chansons grossières et les bouffonneries obscènes, puis enfin les emportements, les disputes, les querelles, et enfin tous les égarements des passions honteuses ou criminelles. Parfois l'ivresse est accompagnée de vomissements, de perte de connaissance, d'un sommeil stertoreux, de rêvasseries, de cauchemars et des apparences d'un accès apoplectique. Le lendemain, quand l'ivresse est passée, il reste encore une céphalalgie pénible, un grand malaise, un dégoût profond, la brisure des forces, l'obscurcissement de l'intelligence, et, à côté de la honte qui suit le vice, une inclination impérieuse à se replonger dans les sensations qui font taire les reproches de la dignité, de moins en moins écoutée. A ce dégré, l'ivrognerie constitue aux yeux de l'hygiéniste non-seulement un vice funeste, mais encore une maladie réelle, une vésanie incurable.

C'est l'eau-de-vie, ce sont les liqueurs alcooliques, l'absinthe en première ligne, qui conduisent à l'ivrognerie. On a cherché les causes de cette habitude vicieuse dans le chagrin, la misère, l'oisiveté, l'épuisement par le travail, la débauche. Pour nous, la véritable cause est ce besoin universel d'excitants, ce désir d'échapper à l'uniformité de la vie actuelle, dans la recherche de l'inconnu et de sensations insolites ; le riche Anglais tombe souvent dans le spleen et du spleen dans la crapule et l'ivrognerie, dont le dernier terme est le suicide. Les vices sont frères ; la plupart des prostituées font abus des boissons spiritueuses ; quelques femmes, quoique en petit nombre, en contrac-

tent le goût à l'époque de la ménopause. On trouve particulièrement des ivrognes parmi les marins, les ouvriers des ports, les soldats, dans les classes pauvres; quelques littérateurs, quelques hommes politiques, quelques médecins même, payent un tribut fréquent à ce vice des désœuvrés.

Livrés sans contre-poids à leurs instincts, et vivant sans but à la manière des bêtes, les sauvages recherchent avec avidité tous les excitants. L'amiral Wrangell rapporte que les tribus misérables de la Sibérie ont une grande passion pour le thé, le tabac et surtout pour l'eau-de-vie. Le goût de ces nomades pour les liqueurs fortes est tel, qu'il suffit de faire avaler au malheureux Toungouse quelques gorgées d'eau-de-vie pour l'avoir à sa discrétion. Il donne le produit d'une année entière de sa chasse, en échange d'une petite quantité de cette liqueur; un grand nombre de peaux de renards polaires se payent avec quelques verres d'eau-de-vie. On rencontre la même passion des spiritueux chez les Lapons, les Samoïèdes et les Kamtchadales. La plupart des naturels de l'Amérique, dont les tribus errantes vivent de pillage et passent leur vie à cheval dans les forêts ou bien le long des grands fleuves, ont une passion irrésistible pour les liqueurs fortes. Pour s'en procurer, ils vendent leurs pelleteries, leurs armes, leurs chevaux, espérant les reprendre par le vol et la rapine. Ils ne cessent de boire de l'eau-de-vie que quand ils sont ivres-morts.

L'ivrognerie est moins répandue en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, dans les pays méridionaux, où le vin est la boisson ordinaire, qu'en Angleterre, en Suède, en Russie et dans toutes les contrées du Nord où l'on boit de la bière et de l'esprit. Indépendamment de l'influence du climat, qui fait chercher un supplément de forces dans l'excitation alcoolique, la liberté chez les premiers

est un préservatif, la privation chez les autres aiguillonne le désir et devient une passion irrésistible. L'armée anglaise aux Indes est décimée, moins par la maladie que par l'abus des boissons alcooliques ; elles activent et aggravent les dyssenteries et surtout l'hépatite des régions intertropicales ; suivant Moseley, ceux qui ne boivent que de l'eau se ressentent fort peu de l'influence du climat. L'alcool est un stimulant nécessaire pour le soldat russe et un poison funeste pour le soldat anglais de l'Inde et de la Jamaïque. Il résulte d'une discussion qui vient d'avoir lieu au parlement (juin 1869) que l'Angleterre dépense par an près de deux milliards et demi de spiritueux. La liqueur nationale du Norwégien est le finkel provenant de la distillation des pommes de terre. Malade, c'est la panacée de ses maux ; bien portant, c'est l'accompagnement de ses fêtes ; triste et malheureux, c'est son consolateur suprême. Les jeunes puisent dans cette liqueur la force, les vieux, la longévité. Quoique l'ivresse soit la compagne de toutes les fêtes, si le Norwégien n'était moins intempérant que le Suédois, l'alcool produirait chez l'un et chez l'autre les mêmes ravages. Malgré les préoccupations du gouvernement et les ordonnances restrictives, la distillerie a pris une grande extension en Suède, où, d'après les chiffres les plus modérés, il ne se fabrique pas moins de 200 millions de litres d'eau-de-vie par année, dont la totalité est consommée dans le pays même. On estime que, dans la population adulte, il se consomme 100 litres d'eau-de-vie par personne ! Faut-il s'étonner que les médecins et les économistes aient poussé un cri d'alarme, sur les dangers que fait courir l'alcoolisme à la santé physique et morale de la nation suédoise ? Déjà en 1822, Casper comptait à Berlin 1,520 débitants d'eau-de-vie ; le cadastre ne portait qu'à 6,540 le nombre des maisons ; c'était donc le quart

d'entre elles qui vendaient ce liquide. Du reste, depuis un siècle, le gout de l'eau-de-vie a prodigieusement augmenté à Londres, à Berne, dans la Hesse, en Souabe, en Danemark.

Les progrès de la chimie et de l'industrie ont ouvert de nouvelles voies à la fabrication des produits dont le goût est si universel; tous les peuples, même les plus sauvages, ont cherché une boisson fermentée. La vigne n'a pas conservé seule le privilége de fournir aux palais délicats sa liqueur enivrante; on a extrait le vin du palmier, du faîne, du romarin, des prunelles, de la betterave; un Hongrois a même annoncé qu'il venait de faire un vin de citrouilles. On peut fabriquer de l'alcool, au moyen de la distillation vineuse, avec toute matière sucrée. L'eau-de-vie de betterave est même très-délicate. Dans le Nord, on l'extrait de la pomme de terre et de toutes les céréales propres à ces contrées. Le sorgho, le turneps, le topinambour, le chiendent, contiennent une matière sucrée très-abondante; on a conçu l'espoir de faire de l'alcool avec l'asphodèle qui se trouve à l'état sauvage et presque comme plante parasite en Corse, en Algérie, dans le midi de la France, en Sardaigne. MM. Clerget et Jacquelain ont annoncé à l'Académie des sciences (séance du 6 nov. 1854) que des tubercules d'asphodèle frais, râpés et soumis à la presse, leur avaient fourni 81 pour cent de jus, donnant par la distillation 8 pour cent d'alcool absolu. Le palmier et la canne fournissent le *rack* et le *rhum*; la moelle de bambou, le *tabaxir*.

Dans les provinces du nord de la Chine, on fabrique de l'eau-de-vie avec le millet, dans le midi, le *facki* avec le riz; quoique le thé soit leur boisson habituelle, ils n'en sont pas moins amateurs de liqueurs fortes, dans

le nord principalement. A la Cochinchine on ne fabrique pas de vin, quoique la vigne croisse spontanément sur les montagnes ; on y boit la liqueur distillée du riz, pareille à l'*arrack* ou *wisky* de l'Inde ; les objets de luxe sont les liqueurs spiritueuses, le tabac, la noix d'arec, les feuilles de bétel. Les insulaires de Savu et de Batavia tirent du palmier éventail, par des incisions pratiquées aux bourgeons, une espèce de vin appelé *toddy* ; on y fait aussi de l'*arrack*. Dans plusieurs contrées on fabrique le *matte*, qui est composé avec les feuilles et les tiges récentes de l'ilex. A l'archipel des *Amis*, on tire d'une plante appelée *kava* une boisson que ces insulaires aiment passionnément; à l'époque de la relâche du capitaine Cook dans cette île, Poulaho leur roi prit goût aux repas des Européens, appréciant le plaisir de boire plutôt que celui de manger et vidant une bouteille aussi lestement qu'eux. On trouve en Arabie plus de trente espèces de raisins qui, ne mûrissant pas en même temps, fournissent pendant plusieurs mois un rafraîchissement délicieux; les anciens Arabes étaient grands ennemis des liqueurs fortes. Pendant longtemps les nouveaux Zélandais et les anthropophages de la Nouvelle-Calédonie ne connurent d'autre boisson que l'eau, témoignant même de l'aversion pour toute liqueur spiritueuse. Quoique le vin soit défendu par le Coran, Bajazet Ier et Bajazet II s'enivraient. Soliman Ier ordonna de couler du plomb fondu dans la bouche des buveurs trouvés en état d'ivresse. Sélim II, son fils, abolit cette barbare coutume et, s'abandonnant lui-même à sa passion pour les spiritueux, fut surnommé *l'ivrogne*. Nous avons rapporté ailleurs que la mort prématurée du sultan Abd-ul-Medjid était due à l'abus de l'anisette, dont il buvait des quantités énormes.

L'usage modéré du vin et des boissons distillées et fermentées contribue à la conservation de la santé, au soutien des forces, à la guérison de certaines maladies, à l'entretien d'une douce gaieté, à l'excitation de l'esprit. Le vin, avons-nous dit, accélère la circulation, augmente la chaleur organique, donne plus d'énergie au système musculaire, accroît le courage, délie la langue, éclaircit la mémoire, ouvre les ailes au génie, et dispose le cœur aux sentiments affectueux. Mais ni le vin, ni l'eau-de-vie n'étant indispensables à la vie, et l'abus de ces liqueurs ayant engendré l'ivresse et l'ivrognerie, il serait préférable que l'homme n'eût jamais connu ces présents funestes. Avant les suites cruelles que ce vice engendre, on observe chez l'homme accoutumé à la boisson moins de sûreté des mouvements et de finesse des sens, moins d'énergie procréatrice, une diminution de la mémoire, l'irrésolution du caractère, et déjà un penchant au suicide.

Suivant M. Everett, ministre des affaires étrangères des États-Unis, l'usage immodéré des alcooliques pendant les dix années qui s'étaient écoulées de 1842 à 1852, avait causé à la nation une dépense directe ou indirecte de 1,200 millions de dollars (6 milliards de francs), et une perte de dix millions de dollars par suite de violences ou d'incendies; elle avait conduit dans les prisons ou pénitenciers 150,000 personnes, déterminé 2,000 suicides, 1,500 assassinats, 300,000 morts par maladie, et fait 200,000 veuves et un million d'orphelins. Les ravages de l'alcoolisme ne sont pas moindres dans quelques autres contrées; M. Rufz attribue au *tafia* les trois quarts de la mortalité de noirs. Le *kvass* est la boisson populaire du paysan russe; elle consiste en une infusion prolongée de seigle, grossièrement

faite. La première fois que les Français en burent, ils se crurent empoisonnés ; puis ils s'y accoutumèrent et trouvèrent qu'elle fortifie et nourrit, tandis qu'en Russie, le nombre des décès dus à l'abus de l'eau-de-vie est, d'après M. Tourgueneff, de 100,000 par an. Il en meurt annuellement plus de 50,000 en Allemagne. Willan attribue à l'excès des spiritueux la moitié des cas d'aliénation qui se manifestent en Angleterre, et la moitié des morts subites qui surviennent de l'âge de 20 à 25 ans. Le tiers des cas de folie qui se produisent à Berlin, sont déterminés par les alcooliques. Quoique moins fréquente en France, l'ivrognerie y fait cependant de nombreuses victimes; de 1826 à 1835, sur 1,557 malades, reçus à Charenton, elle figurait pour 134 parmi les causes de l'aliénation. Selon Villermé, sur 45,609 morts accidentelles constatées de 1835 à 1841, 1,622 étaient dues à l'abus des alcooliques : il n'est pas question dans ces chiffres des incapacités de travail, des ruines de famille, des maladies mortelles et des crimes qu'engendre l'ivrognerie.

L'habitude des spiritueux détermine de profonds ravages dans tout l'organisme, ajoute un degré exceptionnel de gravité à toutes les maladies et en provoque un certain nombre qui sont propres à l'abus des alcooliques. Ainsi qu'un savant hygiéniste, M. Bouchardat, le fait remarquer, l'alcool, introduit dans le sang, détourne à son profit l'action comburante de l'oxygène des voies respiratoires. Les globules sanguins se trouvent ainsi privés de l'influence de ce principe vivifiant; ils sont asphyxiés, et si la quantité d'alcool est considérable, l'animal meurt comme s'il avait été plongé dans un air privé d'oxygène. Les spiritueux à haute dose font diminuer la quantité des urines et de l'urée, en augmentant

celle de l'acide urique, dont on constate la présence dans la gravelle, la pierre et la goutte. Dans un remarquable travail intitulé *du rôle de l'alcool et des anesthésiques dans l'organisme*, on voit que MM. Ludger Lallemand, Maurice Perrin et Duroy ont retiré de l'urine par la distillation, chez des animaux alcoolisés, deux grammes d'alcool pur sur trois litres de liquide urinaire. Lorsque l'alcool pénètre par l'estomac, ainsi que cela se produit chez le buveurs, on en trouve :

Dans le sang.	1 partie.
Dans le foie.	4 —
Dans le cerveau.	2 —

Que devient l'alcool au sein de l'organisme? Cette substance est éliminée en nature par les reins, la peau et les poumons; on la retrouve dans les sueurs, l'urine, ainsi que dans l'air expiré. Mais l'analyse n'a jamais fait découvrir toute la quantité d'alcool ingéré; substance ternaire, on doit donc supposer qu'une portion a été réduite par combustion en acide carbonique et en eau, et a fourni par conséquent ses matériaux à la chaleur vitale.

Du reste, jamais théorie chimico-physiologique n'expliqua d'une manière plus satisfaisante les phénomènes pathologiques observés. A petite dose et surtout combinés à une matière sucrée, les alcooliques stimulent le système nerveux et deviennent en outre agents de combustion, aliments respiratoires. A haute dose, ils produisent ces phénomènes d'asphyxie, ces morts subites que l'on observe chez les personnes ivres exposées à la rigueur du froid. Éliminés par les reins et stimulant incessamment ces organes, ils déterminent ce nombre considérable d'albumineries que présentent les ivrognes. Le foie se trouve le principal condensa-

teur de l'alcool; aussi, voit-on fréquemment chez les malheureux qui en boivent immodérément tantôt l'affection connue sous le nom de foie gras, tantôt les ictères graves, ordinairement mortels, tantôt enfin la cirrhose et l'hydropisie qui terminent la vie d'un grand nombre de victimes de cette passion désordonnée. C'est ainsi que périt Shéridan, à l'âge de 65 ans, harcelé par ses créanciers et ayant cherché, dans la plus ignoble ivresse, un refuge contre l'amertume des déceptions et le souvenir des jours plus heureux de sa jeunesse. La présence de l'alcool dans le sang dispose aux affections du cœur, à la dilatation des vaisseaux du cerveau, et détermine soit des bronchites interminables, soit des pneumonies aiguës à marche rapide et fatale. C'est à une imprégnation alcoolique de tous les organes, de tous les tissus, de tous les liquides, que sont dues les combustions spontanées, cet accident rare mais terrible qui a fait subir le supplice du feu à un certain nombre d'ivrognes.

Un auteur qui a étudié les funestes effets de l'alcool sur le théâtre même où il exerce ses plus grands ravages, Magnus Huss, a décrit les cinq formes : 1° paralytique; 2° anesthésique ; 3° hyperesthésique ; 4° convulsive ; 5° épileptique, sous lesquelles se présentent les phénomènes morbides qui, par suite de l'abus des spiritueux, envahissent ordinairement le système nerveux.

Ce n'est pas ici le lieu de les décrire; cette classification d'ailleurs pourrait avantageusement être simplifiée. Nous nous contenterons d'indiquer quelques-uns des symptômes qu'engendrent les excès alcooliques. Les malades observés par Magnus Huss faisaient principalement usage de l'eau-de-vie de pommes de terre, non débarrassée de l'huile âcre qu'elle renferme ; mais tous

les alcooliques agissent de même. Les premiers symptômes sont les troubles de la locomotion, et d'abord le tremblement des mains, surtout le matin, et un fourmillement caractéristique dans les jambes; le tremblement s'étend ensuite aux membres inférieurs, aux genoux surtout, puis aux avant-bras, à la langue, aux lèvres. Le malade, abusant toujours de l'alcool, s'affaiblit et la faiblesse passe peu à peu à la paralysie générale. On constate en même temps des soubresauts, des tics, plus tard des attaques convulsives choréiformes, et puis enfin épileptiques. L'anesthésie, suite de l'affaiblissement, est plus fréquente que l'hyperesthésie ; elle commence par le bout des doigts et des orteils, remontant de là vers la partie supérieure des membres. Aux désordres de la sensibilité générale se joignent les troubles sensoriaux et intellectuels : affaiblissement de la vue, dilatation des pupilles, mouches volantes, bourdonnement d'oreilles, vertiges, hallucinations de tous les sens et de la sensibilité, balbutiement; à l'indifférence succède chez l'homme une impuissance complète; chez la femme, excités d'abord, les passions et jusqu'au désir de plaire ne tardent pas à s'éteindre. La dypsomanie ou œnomanie produit ordinairement la stérilité; et d'ailleurs Darwin, Mason Cox et plusieurs autres observateurs prétendent que les enfants procréés par les buveurs, en état d'ivresse particulièrement, sont enclins à l'idiotisme, au rachitisme, à l'ivrognerie et à l'épilepsie. Mais la passion du vin et des spiritueux n'est-elle pas elle-même une véritable aliénation? La dypsomanie accompagne parfois la monomanie suicide, homicide ou incendiaire. Combien ne conduit-elle pas de malheureux devant les cours d'assises! Rarement accidentelle, elle est quelquefois cependant intermittente ou périodique,

mais presque toujours elle est continue, comme toute passion violente.

Telle est la marche habituelle, et pour ainsi dire fatale, des symptômes produits par l'abus des alcooliques. Mais, dans le cours de ces accidents, il se manifeste ordinairement, et parfois à plusieurs reprises, un état aigu qui n'a jamais été observé que chez les ivrognes : nous voulons parler du *delirium tremens*. Cette maladie singulière est surtout caractérisée par l'insomnie, le tremblement des membres et le délire. Le malade change à chaque instant de position et cherche à sortir de son lit ; sa parole est tremblante, parfois impérieuse, rarement libre ; le corps est inondé de sueur. Les yeux sont brillants et hagards, les paupières bouffies, le pouls fréquent et plein ; au dégoût pour les aliments se joint une soif inextinguible. Le malade croit que son lit et sa chambre sont remplis de reptiles ; il est sujet aux hallucinations les plus variées et les plus étranges. Dans un exemple cité par M. Delasiauve, il s'agit du propriétaire d'un petit café qui voyait, dans l'escalier de sa maison, une procession d'amants qui montaient et descendaient pour se livrer aux plus dégoûtantes obscénités avec sa femme. Nous donnâmes des soins à un boulanger qui, dans son délire, vit sa sœur en place de Grève s'exposer, pour un sou, aux caresses que Satan ou le bouc recevait de la part des habitués du Sabbat. La convalescence était déjà avancée, et néanmoins la vue de sa sœur le transportait d'indignation ; ce fut très-tardivement que le malade reconnut son erreur.

C'est de 30 à 50 ans, et parmi les hommes d'une constitution robuste, qu'on rencontre le plus grand nombre d'exemples de *delirium tremens*. Au 31 décembre 1844, sur 322 malades reçus à l'asile de Bloomingdale (Amérique du Nord) depuis plusieurs années, figuraient 48

femmes âgées de 30 à 40 ans. De son côté, sur 139 cas, Magnus Huss compta 123 hommes et 16 femmes ; Rayer n'observa que 7 femmes sur 170 malades, Bang 10 seulement sur 456 , Hœgh-Guldberg une sur 173 ; pour nous, nous n'avons rencontré, à Paris, que des hommes. Quant à la fréquence, nous le répétons, c'est dans les villes, dans la classe pauvre, et surtout dans les climats du Nord, Suède, Norwége, Russie, Pologne, Danemark, Écosse, États-Unis, que se présentent les plus nombreux exemples de *delirium tremens* ; de 1826 à 1829, Bang en compta 456 cas sur 9,000 malades, à l'hopital Frédéric de Copenhague. Toutefois, les médecins anglais rapportent qu'il est assez fréquent dans l'Inde.

On a traité le *delirium tremens* par l'opium à haute dose ; cette médication nous a paru au contraire ajouter à la violence des accidents. Quoique la saignée nous ait réussi, nous avons donné la préférence aux purgatifs salins, aux bains tièdes, aux boissons avec les acides citrique, sulfurique ou nitrique, aux potions avec l'esprit de Mindérérus ou l'ammoniaque. On a préconisé la poudre de piment à la dose de 3 ou 4 grammes. Sur 70 cas de *delirium tremens* traités à l'hopital de Jersey, le docteur Jones en guérit 67 en donnant 15 grammes de teinture de digitale dans un verre d'eau, et en répétant ordinairement cette même dose au bout de quatre heures ; il eut rarement besoin de recourir à une troisième dose, réduite à trois grammes,

C'est peu de guérir l'ivresse et le *delirium tremens*, c'est à la passion du vin et des alcooliques qu'il faut remédier ; les prodromes de l'alcoolisme, la paralysie, les convulsions, les hallucinations, la manie même peuvent se terminer par le retour à la santé, si la cause du mal est supprimée. On a imaginé de mêler de l'alcool non-seule-

ment aux boissons, mais aux aliments même, afin de produire le dégoût par cette saturation ; Fournier guérit deux femmes en mettant, pendant plusieurs jours, à leur insu, de l'émétique dans leur eau-de-vie accoutumée. On a obtenu quelques guérisons par la nourriture animale, le bon vin en petite quantité, le café, les amers, les préparations de zinc et de fer ; toutefois, la condition essentielle, et sans laquelle aucun succès n'est possible ou durable, c'est la privation des alcooliques. Mais comment l'obtenir de personnes livrées à une habitude qui exerce un si grand empire sur l'organisme, et dont le caractère est déjà abruti, quand on voit tant d'hommes supérieurs, Alexandre, Tibère, Trajan, Pierre le Grand, Shéridan, Alfred de Musset, ne pouvoir eux-mêmes commander à cette passion ? Cependant, quelques ivrognes sont parvenus à se guérir. Quand l'habitude est très-ancienne, il est prudent de diminuer progressivement la quantité des liquides spiritueux, ou d'affaiblir la force de celui qu'on permet, ou bien encore de le remplacer par un excitant d'une autre nature. On connait le danger de changer brusquement certaines habitudes, les plus vicieuses même ; on cite plusieurs exemples funestes de cette suppression. Bruhl-Cramer a vu un délire persévérant, et même la mort subite, chez des malades à qui l'on refusait de l'eau-de-vie pendant leurs paroxysmes. Dans une maladie grave, nous avons nous-même regretté d'avoir supprimé les alcooliques chez une personne qui en prenait secrètement une bouteille par jour.

Tous les remèdes, tous les régimes, tous les préceptes hygiéniques s'étant montrés impuissants pour guérir un vice aussi invétéré, le mal ne cessa de faire des progrès jusqu'au jour où, s'inspirant d'une charité d'apôtre, un prêtre irlandais de Cork, le P. Mathieu, prêcha des mil-

liers d'auditeurs subjugués par son éloquence, et leur fit prêter le serment solennel de renoncer à toute boisson fermentée. Du mois d'avril 1838, où il commença ses prédications, jusqu'au 2 décembre 1856, jour de sa mort, le P. Mathieu ne cessa de faire des prosélytes en Irlande parmi les pauvres dont il était le bienfaiteur, parcourant les campagnes, les bourgs, les villes, attirant les curieux par sa renommée, retenant les cœurs par sa charité et les transformant par une éloquence communicative. En 1843, le P. Mathieu entreprit la même croisade contre l'ivrognerie en Angleterre et en Écosse, avec non moins de succès qu'en Irlande. En 1849, cédant aux vœux et aux prières des millions d'Irlandais établis aux États-Unis, il franchit l'Océan et débarqua à New-York. Ce voyage fut un véritable triomphe pour l'apôtre de la tempérance; des milliers de serments lui arrivèrent, partout s'établirent des sociétés de tempérance. Les ravages causés par l'alcoolisme qui, d'année en année, allaient en s'aggravant, s'arrêtèrent, et n'ont cessé depuis de rétrograder. Aux Etats-Unis, le chiffre des réceptions dans les asiles pour *delirium tremens* s'est tellement réduit depuis 1838 que l'on conçoit l'espérance de voir cette maladie, jadis si répandue, se montrer bientôt comme fait exceptionnel, et cette heureuse transformation est due uniquement aux sociétés de tempérance. Il existe actuellement en Angleterre trois associations centrales; une seule compte 60,000 membres et 500,000 francs de revenu ; le nombre des succursales est innombrable ; Londres en possède 135. Ces sociétés s'organisent avec le même succès en Russie et dans les provinces méridionales de la Suède. Dans tous les lieux enfin où le P. Mathieu entreprit ses prédications, la consommation du whisky diminua dans de telles proportions, qu'un grand nombre de distilleries et de débits

fermèrent leurs portes ; un plus grand nombre encore de familles, que rongeaient autrefois l'ivrognerie, la misère et la débauche, fidèles au serment de tempérance, offrent aujourd'hui l'exemple du travail, de l'aisance et de la santé.

Lorsqu'on est témoin des maladies engendrées par l'abus des alcooliques, de la mortalité du *delirium tremens*, des morts subites que déterminent parfois les spiritueux, on ne saurait révoquer en doute la funeste influence de l'ivrognerie sur la population, les transmissions héréditaires, l'augmentation du nombre des crimes et sur la durée de la vie. Un tel vice est d'autant plus redoutable qu'il embrasse le monde entier. En moins d'un siècle, on formerait un grand empire avec les victimes que l'on parviendrait à sauver de la passion immodérée des alcooliques. Que les gouvernements et les honnêtes gens avisent !

En l'absence d'une bonne statistique, on ne saurait décider si l'abus des alcooliques est plus dangereux et plus funeste que celui de l'opium, dont l'usage est aujourd'hui si répandu dans l'extrême Orient. L'opium est le spécifique de la douleur, et par conséquent la substance qui a rendu et qui rend tous les jours les plus grands services à l'humanité, pour le soulagement et la guérison des maladies. A dose convenable, son emploi modéré, comme celui des spiritueux, n'aurait aucune fâcheuse conséquence pour la constitution ; mais il est arrivé quelquefois au médecin, après avoir prescrit, avec un merveilleux succès, une préparation opiacée contre quelque névrose cruelle, de voir le mal reparaître quand le remède était suspendu. Comment alors refuser le moyen qui soulage au malade torturé par la souffrance ? Ainsi s'établit, et quelquefois pour la vie entière, l'usage de l'opium, porté

successivement à des doses énormes. Mme B..., femme du consul de France à Newcastle, prenait chaque jour, en deux fois, 40 centigrammes d'hydrochlorate de morphine. Quand le remède cessait son action, elle tombait dans une prostration invincible, ne paraissant vivre que par la douleur. Deux minutes après avoir pris sa dose de morphine, elle éprouvait un sentiment de bien-être et de force délicieux ; elle pouvait paraître en société, où elle était fort recherchée, à cause du charme de son esprit et de son talent de musicienne. Tuée par la maladie et sans doute aussi par le remède, elle mourut à 45 ans. M. le Dr D. était en proie à une des plus cruelles céphalées qui se soient vues ; un seul remède parvint à le soulager, l'extrait aqueux d'opium, dont il porta successivement la dose à quatre grammes par jour. Couché sur un lit, et restant dans l'immobilité, presque immédiatement toute douleur était suspendue ; il éprouvait un bien-être indicible, et, pendant quelques heures, son imagination se promenait dans le monde de la fantaisie ; il pouvait évoquer, comme si elles étaient présentes, les images des lieux aimés qu'il avait visités, les Pyrénées, la Suisse, Naples ou Constantinople. Ces heures délicieuses lui paraissaient avoir une assez longue durée et une réalité saisissante ; elles s'envolaient néanmoins, en laissant dans tous ses traits une empreinte de stupeur et d'immobilité. Quoique très-instruit et très-bon, on aurait dit qu'il était indifférent à tout et vivait étranger aux choses du monde. Mais bientôt l'implacable douleur le forçait à recourir au seul remède qui la suspendît et l'empêchât de tomber dans le désespoir. Après avoir, pendant une vingtaine d'années, suivi sans succès les conseils des plus célèbres médecins de France et de l'étranger, M. D... avait renoncé à tout traitement lorsque, cédant à nos instances réité-

rées, il consentit à prendre l'iodure de potassium, qui le soulagea immédiatement et le guérit enfin de la céphalée cruelle qui avait empoisonné sa vie.

Les exemples que nous avons sous les yeux font comprendre l'habitude qui s'est établie en Asie parmi les mangeurs et les fumeurs d'opium. L'islamisme ayant défendu les liqueurs fermentées, on chercha à les remplacer par des substances douées de propriétés analogues. On présume que le breuvage enivrant que le *Vieux de la montagne* faisait prendre à ses fanatiques sectaires était un composé de chanvre indien et d'opium. Il y a cent ans, le vice qui est si commun aujourd'hui était à peu près inconnu dans l'Inde et à la Chine. Il y fut propagé vers la fin du dernier siècle, et le mal aussitôt prit une telle extension, que le gouvernement édicta des lois pour en arrêter les progrès. Plus tard, ces lois étant reconnues impuissantes, il prohiba l'importation de l'opium. De là cette guerre inique que l'Angleterre déclara à la Chine afin de la forcer, à coups de canon, de recevoir le poison que lui vendaient à prix d'or les marchands de la compagnie des Indes. En 1767, on n'importait dans le Céleste Empire que 200 balles d'opium; ce chiffre s'était élevé, en 1837, à 40,000 balles, produisant la somme de 125 millions de francs; il a dépassé 70,000 en 1859! Dans la classe élevée, on n'emploie pour fumer que de l'opium de Patna et de Bénarès, qui contient très-peu de morphine, et dont le fermage rapporte un revenu considérable au gouvernement anglais. Six millions et demi de livres sont achetées annuellement par la compagnie aux cultivateurs du pays. La quantité consommée en Perse, en Cochinchine, à Siam, dans l'Inde et ses îles, atteint des chiffres prodigieux. De l'opium importé aux États-Unis, un sixième à peine est consacré aux usages pharmaceuti-

ques ; le surplus est mangé ou entre dans la confection de liqueurs enivrantes qui se vendent publiquement. Aux États-Unis comme en Chine, l'habitude de l'opium gagne toutes les classes et des villes, pénètre dans les plus humbles villages.

On n'évalue pas à moins de six millions le nombre des fumeurs d'opium en Chine: c'est un dixième environ de la population mâle et adulte ; on ne se livre guère à cette pratique avant la vingtième année. La plupart des rues ont des maisons pour les fumeurs : la seule ville d'Amoy en contient plus de mille. A Singapore, sur une population de 70,000 habitants, on compte 15,000 fumeurs. L'opium est la passion dominante des Sumatriens et des Javanais; la vente est un privilége du gouvernement ; il existe à Java des cafés, ouverts le jour seulement, où les Malais se réunissent pour se livrer à leur passion, sous la surveillance de la police hollandaise. Ils fument l'opium uni au tabac et au bétel dans une proportion prescrite. Quelques bouffées suffisent pour amener des sensations délicieuses.

La quantité d'opium consommée par un fumeur varie suivant l'ancienneté de l'habitude ; la pipe la plus simple consiste en un tuyau de bambou garni à son extrémité d'une petite cuvette en métal, pouvant contenir un morceau d'opium préparé, de la grosseur d'un pois, qu'on allume avec une lampe destinée à cet usage. La drogue est consumée en une ou deux aspirations longues et bruyantes, afin de la retenir longtemps dans les bronches. Dans l'origine, on ressent les premiers effets après deux ou trois pipes, puis, la susceptibilité s'émoussant, on est obligé d'en fumer 25 ou 30. Cette pratique se renouvelant plusieurs fois par jour, on voit des fumeurs en consommer jusqu'à 15 grammes par jour. Dans les boutiques d'opium se trouvent des lits, des canapés ou des nattes sur les-

quels le fumeur reste étendu ; pour les gens du peuple, la couche n'est qu'un banc grossier.

Dans les premiers essais, la fumée de l'opium produit de la céphalalgie, des vertiges, des nausées, quelquefois des vomissements et même des syncopes, suivis d'un sommeil lourd et pénible. Puis ordinairement la tolérance s'établit, plus ou moins promptement suivant les idiosyncrasies. Après une période d'excitation générale caractérisée par la vitesse du pouls, la moiteur de la peau, la soif, le fumeur éprouve, dès la troisième ou quatrième pipe, les effets calmants du poison, un vague dans lequel se perdent ses douleurs, ses chagrins ou ses préoccupations. Sa tête devient légère, ses sens ont une plus grande finesse, ses membres une élasticité inaccoutumée ; sa langue, comme dans les prodromes de l'ivresse, se délie ; il est disposé aux confidences et à la loquacité, le sourire est sur ses lèvres. Dans cet état de bien-être physique et intellectuel, le fumeur, dont toutes les passions se trouvent excitées, pourrait encore se livrer à ses affaires avec plus de liberté même que de coutume. Mais là ne s'arrête, pour ainsi dire jamais, la passion et pour l'ordinaire il continue à fumer jusqu'à ce qu'il se sente envahi par le sommeil. Alors, il dépose sa pipe, appuie sa tête sur un oreiller et s'abandonne aux songes et aux visions qu'engendre la vapeur enivrante. Il ne voit ni n'entend ; ses traits sont souriants ; mais sa paupière et sa mâchoire abaissées, sa respiration lente et profonde sont les indices d'un état pathologique plutôt que d'un sommeil bienfaisant. Suivant le nombre des pipes, la durée du narcotisme est de deux à douze heures. A la béatitude des premières sensations et aux hallucinations d'amour, de fortune ou d'ambition succèdent au réveil la morne réalité, l'éloignement pour tout exercice, le dégoût pour les aliments, des douleurs

dans tous les membres, l'indifférence pour toutes les affections naturelles, une tristesse profonde. Ce malaise ne cesse que quand le fumeur revient à sa passion favorite, et trouve dans une nouvelle ivresse l'oubli de sa dégradation et de sa misère.

Certains auteurs ont prétendu qu'on avait exagéré les fâcheux effets de la fumée de l'opium ; Davis, Marsden, le docteur Hill et M. Botta lui-même assurent que les fumeurs jouissent d'une santé parfaite et vivent très-longtemps. Le docteur Libermann cite l'exemple de deux vieillards, l'un de 75 ans, l'autre de 83, remarquables l'un et l'autre par leur belle constitution et la droiture de leur jugement, et dont l'habitude de fumer l'opium remontait à plus de quarante ans. Les faits cités par ces auteurs sont exceptionnels et ne prouvent pas davantage l'innocuité de l'opium, que les exemples de longévité de quelques buveurs ne prouvent que l'ivrognerie n'est pas contraire à la santé et à la durée de la vie. Quoique éloigné des pays où règne l'habitude de fumer l'opium, on ne fera jamais comprendre à un hygiéniste que cette violente perturbation du système nerveux soit innocente. D'ailleurs, on ne peut supposer que le grand nombre des observateurs qui ont signalé les ravages de la passion de l'opium aient tracé un portrait de fantaisie. Il est vrai que quelques fumeurs modérés, pareils aux gourmets délicats qui boivent sans abus les vins et les liqueurs spiritueuses, n'éprouvent qu'à un faible degré les effets de la vapeur enivrante, et que cette habitude ne laisse d'autre trace apparente que la pâleur du visage, un peu de maigreur, quelques symptômes de gastralgie et un léger affaiblissement des facultés intellectuelles. Mais l'abus de l'opium n'a pas des conséquences moins terribles que celui des alcooliques. L'homme subjugué par ce vice

perd sa liberté et ne connaît plus de maître. Chose bizarre ! au-dessus des boutiques, sont parfois affichées les ordonnances qui condamnent le fumeur et le vendeur d'opium à la strangulation. L'effet d'une passion effrénée a rendu la loi caduque. Les fumeurs d'opium se recrutent parmi les mandarins et les officiers de la cour ; les appartements mêmes de l'empereur sont transformés par les grands dignitaires en fumoirs et lieux de débauche. Des grands, la passion s'est propagée aux classes pauvres, qui fument un opium de rebut. La plupart des fumeurs ont les joues amaigries et jaunâtres, les yeux ternes et vitreux, la pupille extrêmement dilatée quand l'influence toxique cesse, et très-contractée aussitôt que l'intoxication se déclare ; la vue s'affaiblit, les forces se perdent, le fumeur a horreur de l'exercice ; la démarche est tremblotante. De jour en jour les digestions deviennent plus mauvaises ; l'estomac est le siége de douleurs constantes ; il y a des alternatives de constipation et de diarrhée. La poitrine est le siége d'un sentiment d'oppression continuelle. Le corps maigrit ; le malheureux éprouve des douleurs térébrantes dans la profondeur des membres. Il porte sur ses traits et dans toute son allure le cachet d'une caducité précoce, et sa constitution ne résiste à l'atteinte d'aucune maladie un peu sérieuse.

L'habitude de l'opium n'atteint pas moins le moral que le physique ; l'affaiblissement des facultés intellectuelles conduit à l'indifférence et à l'apathie. Le fumeur, absorbé par une seule passion, néglige ses affaires et le soin de sa famille ; il devient la proie des hallucinations les plus diverses et des débauches les plus infâmes ; il tombe enfin prématurément dans une impuissance complète. Le sens moral s'affaiblit, l'égoïsme est souverain ; un grand nombre de fumeurs d'opium deviennent cri-

minels ou finissent leur misérable existence par le suicide.

Indépendamment des malheurs individuels qu'elle engendre, l'ivrognerie de plus en plus répandue est l'une des principales causes de la décadence de la race dans l'Orient lointain et dans l'archipel Indien. Quel remède opposer à un mal aussi profond et qui ne frappe pas seulement l'individu, mais qui atteint encore des populations entières? Le remède appartient au gouvernement seul, et tous les palliatifs étant insuffiants, il est dans son droit et dans son devoir, au lieu de pénalités barbares qui ne sont pas exécutées, de prohiber l'importation de l'opium et de faire fermer les maisons publiques où se rendent les fumeurs. Dans un pays moins abruti que la Chine, des sociétés de tempérance pourraient rappeler au sentiment du devoir et de l'honneur les cœurs qui n'en auraient pas entièrement étouffé la voix.

Nous avons vu qu'à Java, le gouvernement hollandais, ayant conservé le monopole de l'opium, ne le délivrait aux fumeurs que mélangé avec le tabac et le chanvre. Dans quelles proportions? Nous l'ignorons. Les effets produits par ce mélange différent-ils de ceux que détermine chaque substance? Il est probable que l'agent le plus énergique domine toujours. Cependant, l'ivresse de l'opium est très-rarement accompagnée ou suivie des actes de violence et des crimes qu'entraîne si souvent en Europe l'abus des alcooliques. Plutarque dit avec vérité que l'ivresse loge avec elle la folie et la fureur. En Chine, si les fumeurs d'opium tombent dans l'abjection, leur caractère est l'indifférence et l'apathie plutôt que l'exaltation. On leur reproche le vol plutôt que le meurtre. A Java, on voit parfois quelques misérables

rendus furieux par l'ivresse saisir une arme, se précipiter dans les rues et massacrer ceux qu'ils rencontrent sur leur passage. Les agents de police placés à la porte des boutiques d'opium ont ordre de tuer les fumeurs qui se livrent à des actes de violence.

C'est en substance et sous forme d'extrait, plutôt que fumé à la manière de l'opium, qu'on prend le chanvre indien. On le mêle avec la cannelle, le gingembre, le girofle et probablement avec l'opium, le datura et les cantharides, pour former le haschisch, qui se trouve très-variable dans sa composition suivant la provenance. Toutefois c'est au chanvre principalement qu'il doit ses propriétés, et surtout celle d'exciter une gaieté intarissable. La haschisch provoque des extases et des songes voluptueux, ainsi que le sentiment d'une longue durée ; sous l'empire de la vive excitation du système nerveux, les heures si fugitives paraissent des journées entières par la multiplicité, à l'infini, des idées, des images et des sensations.

L'Arabie, la Perse, l'Inde, une grande partie de l'Afrique ont leur chanvre et leur haschisch. C'est en faisant prendre cette substance en breuvage, et sans doute en excitant leur fanatisme religieux, que le *Vieux de la montagne*, Haçan-Ben-Sabbah, forma la secte des Ismaïliens ou *Assassins* qui, retranchés sur une montagne des environs de Casbin, devinrent la terreur de la Perse, et couraient à la voix de leur chef immoler les victimes qu'il désignait. Le haschisch est loin d'être aussi répandu que l'opium ; ses effets n'ont pas été étudiés avec le même soin; il paraît toutefois impossible que, souvent renouvelée, une telle perturbation du système nerveux n'ait point des conséquences désastreuses.

De tous les excitants connus, le tabac est aujourd'hui

sans contredit le plus universellement répandu. Du nord au midi, du levant au couchant, sur les continents, dans les îles, chez les peuples civilisés, parmi les tribus sauvages, partout on fume. D'année en année la consommation du tabac augmente ; il faut éviter de citer des chiffres, celui de la veille est toujours dépassé le lendemain. Il y a quarante ans bientôt, qu'arrivant un dimanche sur la place publique d'une ville de Hollande, nous vîmes avec surprise que tous les hommes, et même des enfants de 12 à 14 ans, fumaient. Plus récemment, les voyageurs de la *Reine-Hortense* virent au Groënland un petit Esquimau quitter le sein de sa mère pour fumer une pipe.

Les qualités du tabac varient suivant le sol où croît la plante ; les produits de Virginie, de la Havane et de Latakieh en Syrie sont les plus estimés. D'après le rapport officiel du jury à l'exposition universelle de 1855, la production du tabac s'élevait : en France, à 12 millions de kilogrammes ; dans l'empire turc, à 18,717 millions ; en Europe, à 99,650 millions ; aux États-Unis, à 100 millions, et dans le monde entier, à 253 millions de kilogrammes. A cette même époque, la consommation par tête était approximativement de 225 grammes pour la Russie, de 550 pour l'Angleterre, de 590 pour la France, de 600 pour l'Italie, de 950 pour la Grèce, de 1,200 pour la Turquie, de 1,600 pour la Belgique, de 1,700 pour l'Allemagne, de 2,150 pour la Hollande, et de 2,500 pour les États-Unis. A Hambourg, sur une population de 150,000 habitants, on fume 40,000 cigares par jour, c'est-à-dire 14,600,000 par année. Voici le tableau de l'exportation des cigares du port de la Havane, pour les divers pays, pendant l'année 1857 jusqu'au 20 septembre :

Etats-Unis.	34,032,000
Hambourg et Brême.	18,951,500
Angleterre.	19,300,000
France.	10,512,000
Espagne.	9,021,000
Amérique du Sud.	3,798,000
Trieste et Venise.	4,018,000
Belgique.	1,815,000
Russie.	1,815,000
Hollande.	849,000
Mexique.	233,000
Autres pays.	2,556,500
Total général.	103,940,000

Il est bien entendu que ces 104 millions de cigares, expédiés en moins de neuf mois, ne représentent qu'une petite partie de ce qui se consomme dans les divers pays susmentionnés, où se récoltent et se fument des quantités de tabac bien autrement considérables.

Le tabac agit sur l'organisme par la nicotine contenue dans cette substance; poisons redoutables, même à petites doses, la nicotine et la digitaline ont fait monter deux grands coupables sur l'échafaud, l'un en Belgique, le comte de Bocarmé, l'autre en France, de La Pommerais. L'usage journalier d'un produit contenant ce poison est-il sans inconvénient pour la santé, ou ses dangers ont-ils été exagérés? Les médecins et les hygiénistes sont très-divisés sur cette question, et nous ferons remarquer qu'un très-grand nombre d'entre eux sont de grands fumeurs. Le célèbre fondateur de la médecine homœopathique, mort à Paris à l'âge de 89 ans, avait sans cesse la pipe à la bouche, et l'esprit de système aveugle tellement les hommes, qu'il attribuait à l'odeur d'un œillet ou d'une rose, par exemple, le pouvoir de contrarier et de détruire l'effet de ses doses infinitésimales, tandis qu'il prétendait que l'atmosphère de la fumée de tabac, dans laquelle il vivait, n'avait aucune action sur ces mêmes remèdes.

D'après Parent-Duchâtelet et d'Arcet, le travail des manufactures de tabac n'a aucune influence fâcheuse sur la constitution et la santé des ouvriers. Il résulterait des faits recueillis par ces savants, que les assertions contraires émises par certains hygiénistes seraient purement gratuites, et que les céphalalgies, les affections de poitrine, les cancers, les accidents nerveux, syncopes, vertiges, tremblements musculaires, auxquels ils prétendent que ces ouvriers sont exposés, n'auraient jamais existé, et enfin que la moyenne de leur vie ne serait nullement abrégée. A trente années de distance, notre regrettable ami Mêlier, dont nous avons tous connu la sagacité et l'esprit observateur, concluait également de ses recherches que le travail des manufactures de tabac n'a aucun inconvénient pour la santé. Ces jugements n'ont jamais été acceptés sans quelques protestations, et d'ailleurs il ne serait pas impossible que l'introduction continuelle de la fumée du tabac dans les bronches eût une action plus directe et plus fâcheuse que les émanations qui les pénètrent avec l'atmosphère des manufactures. Un grand nombre de médecins éminents ont vu, assurent-ils, des bronchites, des gastralgies, des angines granuleuses, produites par le tabac, ne cesser qu'en supprimant l'habitude de fumer. Dans une lettre qui a reçu une grande publicité, sir Benjamin Brodie a condamné l'usage du tabac ; suivant ce praticien célèbre, le thé, le café, l'alcool, le kava, le haschisch et quelques autres stimulants sont si répandus, qu'on doit reconnaître dans leur usage un besoin instinctif et qu'il faut respecter, satisfait dans une certaine mesure. On pourrait dire la même chose du tabac ; mais il ne saurait l'admettre : « L'insouciance, dit sir Benjamin Brodie, la paresse, l'inaptitude au travail intellectuel, forment les traits

adoucis du fumeur; l'hypochondrie et la dyspepsie sont aussi la conséquence de cette fatale passion. » Une récente et très-sérieuse attaque a été dirigée contre l'usage du tabac par M. le docteur Jolly, avec une accumulation de preuves et de faits qu'on n'avait pas présentés jusqu'ici, et dans un langage littéraire dont le charme a le don de persuader. Velpeau et Rigal de Gaillac se sont élevés contre l'opinion qui attribue le cancer des lèvres au contact souvent répété du tuyau de pipe, et ils ont prétendu que les cancers labiaux, chez les fumeurs, étaient dus à l'irritation continuelle de quelque dent taillée en pointe et venant heurter la lèvre. L'une et l'autre cause peuvent être vraies ; mais les plus fréquentes et les véritables sont l'introduction de la pipe dans la bouche et l'irritation produite par l'âcreté du tabac. Tous les chirurgiens ont reconnu que le cancer se développe presque constamment du côté où l'on fume, et ils voient souvent sur la lèvre des ulcérations de nature bénigne persister et ne se guérir que par la cessation de l'habitude de fumer.

Les désordres les plus habituels du tabac se manifestent sur le larynx, la trachée et les bronches que la fumée narcotico-âcre entretient dans un état d'irritation et de sécrétion continuel. De là une voix à part et presque toujours enrouée et des catarrhes interminables. La jeune et belle souveraine d'un grand empire présenta pendant quelques années les symptômes de la phthisie pulmonaire et surtout une maigreur étique ; elle quittait à peine le cigare. Des soins prévoyants et l'abandon d'une habitude, meurtrière pour sa frêle organisation, l'ont conservée à la vie et à l'amour d'une famille si longtemps inquiète.

Pour le fumeur inexpérimenté, la vapeur absorbée détermine une langueur générale, la pesanteur de tête, des

vertiges, du froid à la peau, des nausées, des vomissements, des défaillances, de l'assoupissement. De cet état prolongé peut résulter la mort : Helwig rapporte que deux frères, ayant fumé l'un 17 et l'autre 18 pipes, moururent dans un état léthargique. Au delà de certaines limites et suivant certaines constitutions, le tabac peut affecter profondément le système nerveux et n'être point étranger à ces ramollissements de la moelle épinière et de paralysie des membres inférieurs, dont les exemples se sont multipliés depuis quelques années ; les expériences d'Orfila et de Magendie ont prouvé en effet que le tabac agit comme stupéfiant de la moelle.

C'est par suite d'une perturbation du système nerveux, c'est par une perte journalière de la salive, ce liquide si nécessaire à la préparation du bol alimentaire, que les digestions des fumeurs s'altèrent, que leur appétit s'éteint, que leur sensibilité et partant leur intelligence s'émoussent. Souvent, malgré les soins de propreté, les gencives deviennent fongueuses, les dents noires, l'haleine infecte. On voit ces effets se produire particulièrement chez les jeunes gens qui fument sans mesure ; bientôt leur teint pâlit, ils tombent dans l'anémie et, atteints d'une indifférence précoce, présentent un air d'hébétude étranger à leur âge.

Hâtons-nous d'ajouter que la plupart de ces phénomènes morbides ne se manifestent que chez un petit nombre de personnes d'une organisation très-impressionnable, et qui ne savent garder aucune mesure dans le renouvellement d'une jouissance passionnée. Chez la plupart des fumeurs, l'usage du tabac, s'il n'est point utile, n'apporte du moins aucune atteinte à la santé ; dès lors, c'est au point de vue moral que la question doit surtout être envisagée. Si quelques fumeurs paraissent s'abrutir

dans la satisfaction d'une passion exclusive, un plus grand nombre cherchent dans le tabac un excitant de la pensée et de l'imagination ; il alimente la verve quotidienne du journaliste ; poëtes, peintres, musiciens et philosophes même trouvent dans les flots de la fumèe capricieuse et embaumée d'un *puro* de la Havane une source d'inspirations. On dit que l'auteur d'*Indiana* fume volontiers, la plume à la main. Un soldat qui ne fume pas est une très-rare exception.

Le tabac a rendu l'homme, déjà asservi à tant de passions, tributaire d'un besoin nouveau, mais il lui a révélé en même temps des sensations qu'il n'aurait jamais connues. Il fuma d'abord par curiosité, en surmontant même sa répugnance ; puis la jouissance s'éveille, il la recherche, la provoque ; c'est un des éléments de ses plaisirs si rares, de ses bonheurs si fugitifs. De tous ses besoins, il devient le plus impérieux, le plus despotique, et loin de s'en affliger, il en est fier ; il est le seul être de la création à qui cette jouissance soit connue. La plupart des autres excitants sont suivis de collapsus, de désordres graves, de maladies redoutables ; seul, il est à peu près sans inconvénient ; il se concilie avec tous les autres, n'en contrarie aucun, ne force à aucune privation ; il peut être infiniment prolongé, remplir les journées d'un désœuvré, faire sentir encore une sensation à l'homme blasé, apporter une distraction, un moment d'oubli au cœur consumé par le chagrin ou le remords. Quelques malheureux ont demandé la faveur de fumer un cigare, dernier sourire de la vie, en marchant au supplice.

Au point de vue économique, le tabac a rendu de grands services aux sociétés modernes. On voit, il est vrai, des fumeurs partager leurs modiques ressources entre le pain de la famille et la satisfaction d'un besoin qui n'est d'au-

cune utilité pour personne, et l'on a calculé qu'en mettant de côté les vingt centimes qu'ils dépensent quotidiennement pour leur tabac, ils posséderaient au bout de quarante ans une somme de trois ou quatre mille francs, qui serait une grande ressource pour leur vieillesse. Ce n'est là que l'un des mille maux de l'imprévoyance ; mais ils ne sont pas soumis aux maladies et aux crimes qui frappent tant de victimes de l'alcool et de l'opium ; d'un autre côté, la production, la fabrication et le débit du tabac sont des sources abondantes de richesses et occupent des milliers de bras. La production de cette plante dans le monde entier s'élève à plus de 250 millions de kilogrammes qui sont payés en moyenne 70 centimes au cultivateur, soit environ 180 millions au profit de l'agriculture. Après avoir nourri plusieurs milliers d'ouvriers, les gouvernements retirent de ce produit des revenus qui augmentent d'année en année. En 1859, la recette douanière du tabac donnait en Angleterre 139,338,675 francs au chancelier de l'échiquier; l'exploitation laissait au fisc, en France, 129,660,348 francs, qui se sont élevés à 159 millions en 1861, et à plus de 200 millions dans les dernières années. Ce revenu n'était que de 20 millions sous le premier empire. Ainsi que le fait remarquer M. Barral, le goût du tabac fait dépenser plus d'un milliard au consommateur ; mais ce milliard est un impôt pour ainsi dire volontaire, qui atteint à peine le pauvre et qui est uniquement prélevé sur un raffinement de luxe dont chacun peut s'affranchir. Il faut donc s'applaudir que la bulle du pape Urbain VIII, que les décrets sévères de Christian de Danemark et de Jacques Ier, que la barbarie du faible Mahomet IV, qui faisait pendre devant lui les fumeurs surpris par la police, n'aient pu empêcher la propagation du moins dangereux des vices, devenu pour plusieurs une source de

jouissances, et pour les gouvernements le plus humain et le plus avantageux des impôts.

Nous ne décrirons pas, nous nous contenterons de mentionner les divers excitants, plus rarement employés, que l'hygiène conseille ou défend dans un intérêt de santé. Le bétel n'est pas moins répandu dans l'Inde que le tabac en Europe, avec cette différence que la fumée de l'un est infecte et repoussante pour tout autre qu'un fumeur, tandis que l'autre exhale une odeur suave qui parfume la bouche, les habits, les appartements. Hommes et femmes mâchent des feuilles de bétel à toute heure du jour ; ordinairement on l'emploie combiné avec la noix d'arek, le bois d'aloès, l'ambre gris, le girofle, la cannelle de Ceylan et la chaux. Cette mastication continuelle rend les gencives toujours saignantes, noircit et corrode les dents ; la plupart des femmes en sont totalement privées dès l'âge de 25 ans. Mais elles sacrifient tout à leur goût passionné pour le bétel, auquel elles attribuent des propriétés fortifiantes qui l'ont fait surnommer *la plante de l'amour*.

Les Péruviens mastiquent les feuilles de la coca comme les Indiens mâchent le bétel, et, chose remarquable ! on mêle à l'un et à l'autre une petite quantité de poudre de chaux. On en prend aussi les feuilles en infusion. Analogie non moins singulière ! la coca, comme le bétel, irrite les gencives et corrode les dents. Le goût en est aromatique, légèrement amer, mais assez agréable. Les Américains attribuent à cette substance les propriétés réunies du thé, du café et du haschisch. Tous les Indiens des montagnes sont plus ou moins adonnés à la mastication de la coca, dont chaque homme consomme de une à trois onces par jour. Ils prétendent qu'elle remédie à la difficulté de respirer que l'on éprouve en gravissant les hauteurs, qu'elle permet de se livrer à des fatigues incroyables, et de ne

prendre qu'une très-petite quantité d'aliments ; en d'autres termes, elle serait très-nourrissante, ou plutôt, par sa vertu stimulante, elle éloignerait la nécessité de la réparation organique. Les propriétés de la coca doivent la faire ranger dans la classe des excitants du cerveau et du système nerveux ; à très-petite dose et comme condiment, elle pourrait être utile dans un pays dont l'alimentation est presque exclusivement végétale. Mâchée continuellement, elle éveille un besoin et devient, comme le bétel, comme l'opium, comme les alcooliques, une habitude vicieuse à laquelle on ne peut renoncer. La vie s'entretient par les stimulants ; mais toute stimulation anomale est suivie d'un collapsus qui rend impérieux le besoin de recourir à une excitation nouvelle. Quoique nous ne connaissions que très-imparfaitement les effets de la mastication de la coca sur la constitution, il est permis toutefois, d'après le rapport de quelques observateurs, d'assurer que, prise en excès, elle offre de très-graves inconvénients. On reconnaît en effet les mangeurs de coca à la face décolorée, aux yeux éteints, entourés d'un cercle rougeâtre, aux lèvres tremblantes, à la démarche incertaine et à l'apathie générale. L'œil devient d'une vive sensibilité à la lumière, et la pupille se dilate notablement. Ces phénomènes n'ont-ils pas quelque analogie avec ceux qu'on signale chez les fumeurs de l'opium ? Ils en diffèrent cependant en ce que la coca, même prise en excès, ne produit jamais ni sommeil ni délire ; c'est un stimulant énergique du système nerveux et du cerveau, ayant pour effet inévitable d'amener un affaissement consécutif à la suite d'excitations répétées.

Si le gin-seng (*nin*, pomme ; *sen*, santé, vigueur) jouissait de toutes les vertus qu'on lui attribue en Chine, l'un des rêves des alchimistes serait réalisé ; on devrait à la libéralité de la nature une véritable panacée. La meilleure

espèce croît dans les hautes herbes de la Tartarie ; celle qu'on trouve en Corée est moins chère, mais néanmoins très-estimée. La racine du gin-seng ressemble à un petit navet de chair blanchâtre qui jaunit en séchant ; sa cassure est d'un aspect vitro-résineux ; son goût rappelle celui de la douce-amère. On l'emploie en décoction, coupée en menus morceaux, à la dose de cinq à quinze grammes ; pour conserver à la plante ses vertus et son arome, il est essentiel de la faire bouillir à vase clos et au bain-marie. On la prend à jeun pendant quatre jours de suite, huit au plus, avec la seule précaution de s'abstenir de thé pendant au moins un mois. Le gin-seng se vend au poids de l'or ; aussi son usage n'est-il abordable que pour les hautes classes de la société. C'est une panacée, disent les médecins de la Chine ; mais la vertu la plus précieuse que lui attribuent les voluptueux blasés, c'est d'être un puissant aphrodisiaque. En 1718, le P. Lafiteau, dans un mémoire adressé au Régent, annonçait la découverte qu'il venait de faire du gin-seng au Canada ; aussitôt le prix de la merveilleuse racine baissa considérablement ; elle fut expérimentée, et l'on reconnut que la matière médicale possède vingt analeptiques, non moins puissants que le gin-seng de la Chine.

Si l'usage des alcooliques, de la fumée de l'opium et du tabac est d'invention récente, d'un autre côté, les anciens ne connaissaient pas davantage un certain nombre de substances utiles à la santé ou agréables au goût, telles que le café, le thé, le chocolat, le sucre enfin, devenu un objet de première nécessité ; le miel en tenait lieu. Remède, aliment ou condiment, on attribuait au miel la propriété de guérir un grand nombre de maladies, de dissiper l'ivresse, et, par son usage journalier, de procurer une longue existence. La canne à sucre est originaire de

l'Inde, et le nom même de ce produit, *Saccharum*, dérive du sanscrit *Çarkarâ*. Théophraste, et après lui Strabon et Arrien, parlent des roseaux qui forment du miel sans le secours des abeilles. Lucain s'exprime de même :

Quique bibunt tenera dulces ab arundine succos.

C'est aux Arabes que M. Eug. de Lanneau attribue l'idée de la cristallisation du sucre ; il est certain qu'ils introduisirent la canne à Palerme ; de là, elle fut transportée à Grenade, puis à Madère, et plus tard en Amérique. En 1176, Guillaume II donna au monastère de Montréal un moulin pour moudre les *cannes à miel*. Dans son *Speculum majus*, véritable encyclopédie du XIIIe siècle, Vincent de Beauvais mentionne le sucre candi. Mais, jusque-là, l'industrie n'avait marché qu'à tâtons ; les premières raffineries, établies à Nantes, datent de 1770 ; ce n'est que plus tard qu'il s'en éleva d'autres à Orléans et à Paris. Toutefois, la fabrication coloniale alimentait presque exclusivement l'Europe, lorsque le système continental, œuvre de génie suivant les uns et d'extravagance selon les autres, créa le sucre indigène. Après des perfectionnements successifs, dus principalement à l'industrie des départements du Nord, de la Somme, de l'Aisne et du Pas-de-Calais, le sucre indigène, d'une qualité égale aux meilleurs produits de l'Inde et des colonies, devint un grand bienfait pour l'humanité, en rendant accessible à toutes les classes de la société, même les plus pauvres et les plus dignes d'intérêt, une substance délicieuse que les animaux même recherchent et mangent avec délices. On sait que les aliments sont divisés en deux grandes classes, plastiques et respiratoires, et qu'isolément ils ne peuvent entretenir la vie. Le sucre appartient à cette dernière, et se trouve le grand pour-

voyeur du carbone, indispensable à la combustion qui s'opère au sein de nos organes. En nature, l'estomac le transforme en sucre de raisin, ou bien le retire avec plus d'efforts des légumes et des fruits qui le contiennent. Ainsi que M. Claude Bernard l'a découvert, le sucre ne se trouvant pas dans l'alimentation exclusivement animale, le foie a pour fonction d'en former avec la viande. Peut-être découvrira-t-on que quelqu'autre organe peut à son tour composer un aliment plastique avec le sucre ou la fécule et l'azote de l'air. On voit parfois des ignorants demander si le sucre n'échauffe pas ; par une très-rare exception, entre tous les aliments, il ne contient aucune matière excrémentielle ; il est absorbé en entier. Le sucre est extrêmement sain, et le seul produit organique qui ne soit sujet à aucune maladie. Il forme avec l'eau la base de toutes les tisanes adoucissantes, masque le goût des substances amères, et suffit, avec une très-petite quantité de substances azotées, pour entretenir la vie. Il est vrai que les animaux, nourris avec un seul principe, meurent aussi rapidement que quand ils sont soumis à une abstinence absolue. Le corps a besoin de renouveler tous les matériaux nécessaires à son fonctionnement ; qu'un seul vienne à lui manquer, tous les organes souffrent, la vie est menacée. Nourri avec du sucre seul, un animal ne vit guère au delà de neuf, de quinze jours au plus. Mais nous voyons des malades, consumés par la fièvre, prolonger leur vie jusqu'à cinquante et soixante jours, sans autre aliment qu'une simple tisane, c'est-à-dire de l'eau sucrée. On ne peut donc qu'applaudir à l'extension que la consommation du sucre prend d'année en année ; elle s'élève, pour le monde entier, à plus d'un milliard de kilogrammes. Les quantités livrées à la consommation, en France, ont été, en 1828, de 67,451,996

kilogrammes : en 1838, de 118,709,862 kilogrammes ; en 1849, de 121,421,924 kilogrammes, et l'accroissement ne s'arrête pas. Néanmoins, cette consommation est encore trop faible, puisqu'elle ne s'élève pas au-dessus de cinq kilogrammes par habitant, tandis qu'en Angleterre et aux États-Unis elle dépasse douze kilogrammes. C'est à l'usage du thé, dira-t-on, qu'est due une consommation aussi énorme dans ces derniers pays ? Qu'importe? il faut vivement désirer que, dans l'intérêt de l'alimentation des classes ouvrières, les pouvoirs publics abaissent encore les droits d'entrée des sucres coloniaux et la taxe du sucre indigène. D'ailleurs, l'abaissement du droit, en augmentant la consommation, couvrirait rapidement le Trésor du sacrifice apparent qu'il aurait consenti.

La plupart des traités d'hygiène et notamment celui du savant professeur de Montpellier, M. Fonssagrives, contiennent l'historique complet, ainsi qu'une appréciation judicieuse des propriétés du café, du thé et du chocolat. On comprendra donc que nous en parlions très-brièvement. Le café fut découvert, dit-on, par un mollack appelé Chadely, dans la vue de se délivrer d'un sommeil de plomb qui l'empêchait de vaquer à ses prières nocturnes. On en trouve l'usage établi en Arabie dans le milieu du xve siècle, et puis en Syrie, en Égypte, d'où Sélim l'importa à Constantinople. Louis XIV prit du café pour la première fois en 1644. Vivement recherché par les uns, médiocrement apprécié par les autres, Mme de Sévigné disait que les vers de Racine passeraient comme le café ; heureusement pour le goût français, les vers de Racine seront immortels, et jamais le café ne cessera d'être considéré comme la plus délicieuse des boissons. Un pied de caféier, transporté de Hollande au Muséum d'histoire naturelle, fournit quelques boutures ; l'une

d'elles, confiée par Antoine de Jussieu au chevalier De Clieu, enseigne de vaisseau, qui se rendait à la Martinique, devint l'origine des précieuses plantations qui couvrent aujourd'hui les Antilles. Les variétés de café les plus estimées sont le Moka, le Bourbon, le Martinique et l'Orizaba. Le Brésil en fournit d'énormes quantités, dont l'analyse chimique, due à Payen, a permis de découvrir dans le café une forte proportion de matières extractives, renfermant le quart de leur poids de substances azotées ; le surplus se compose de sels utiles à l'alimentation, de sucre, de corps gras, d'un principe amer, d'une essence aromatique. La caféine, découverte en 1821 par Pelletier et Robiquet, est le principal élément, le principe actif de cette précieuse graine. Une telle composition doit être considérée comme douée de propriétés extrêmement nutritives. Ainsi le café à l'eau, préparé avec 100 grammes pour un litre, contient 20 grammes de substances alimentaires et représente six fois plus de matière azotée que le bouillon ordinaire ; le lait ajoute encore à ces propriétés. C'est faute de réfléchir à la composition chimique du café, que les savants eux-mêmes accueillirent avec étonnement la communication de Gasparin sur le régime alimentaire des mineurs de Charleroy. Ce régime se réduisait à deux litres de café-chicorée par jour, deux dixièmes de litre de lait, un kilogramme de pain, du beurre en quantité variable et 750 grammes de légumes verts, et enfin à un demi-kilogramme de viande et à deux litres de bière par semaine. Une telle alimentation est non-seulement extrêmement substantielle, mais encore elle est d'une digestion si facile, que les mineurs de Charleroy n'en supportent pas d'autre pendant le travail pénible des galeries. En toute autre circonstance, ils font

un plus grand usage de viande et de bière, assaisonnées d'une quantité journalière de genièvre.

Quels sont les effets physiologiques et hygiéniques du café? Si l'on en croit les détracteurs de cette substance et en particulier le célèbre chef de secte Hahnemann, le café aurait incontestablement la propriété de provoquer des sensations agréables, d'inspirer la gaieté et la pétulance, de rendre l'esprit fertile en saillies et d'exciter l'imagination, de redoubler l'action des organes digestifs et sécrétoires, d'apaiser la faim et la soif, etc., mais ces effets ne seraient que passagers, et à cette période d'excitation succéderait une action contraire : l'inertie des sensations, la morosité de caractère, l'atonie des forces digestives, la dépression des facultés intellectuelles. D'après Hahnemann, le café serait un excitant de la débauche et la source pour la jeunesse de vices honteux. Son usage produirait enfin des maux sans nombre : la rachitisme, des ophthalmies chroniques, la carie des os, la migraine, des névralgies, l'aménorrhée ou la métrorrhagie, la leucorrhée, les hémorroïdes... quoi encore ? la stérilité.

A ce tableau de fantaisie, l'expérience répond qu'il existe en effet un très-petit nombre de personnes, d'une constitution éminemment impressionnable et pour ainsi dire maladive, que le café agite et prive de sommeil ; mais la plupart des amateurs de café s'accoutument à son usage et n'en sont nullement incommodés. Boisson véritablement intellectuelle, céphalique, exhilarente, elle rend les sens plus fins, le travail d'esprit plus rapide, la mémoire plus étendue, l'imagination plus vive, l'élocution plus facile ; elle inspire un sentiment de gaieté et de bien-être, augmente les forces, chasse les préoccu-

pations tristes et réveille le sentiment de l'espérance; en un mot, le café est un excitant du système nerveux central et spécialement des lobes cérébraux. Par une inconséquence singulière, l'homme, ne voyant qu'une jouissance et non l'utilité réelle dans les dons de la nature, prend du café le soir, à l'heure qui précède le sommeil, au moment où l'action de cette substance s'exerce sans profit, tandis que c'est au réveil et pour la période de travail et d'activité physique et intellectuelle que la raison lui conseillerait de le prendre. Les avocats savent que, les jours de plaidoirie, le café délie leur langue et leur fait trouver les arguments les plus persuasifs; il inspire les poëtes et les musiciens. Gros mangeur, le célèbre évêque de Troyes, Mgr. Cœur, se préparait par le jeune à ses sermons abondants et riches d'images; un litre de café noir était toute sa nourriture. Enfin le plus illustre de nos orateurs politiques, M. Thiers, boit avec délices une tasse de café à son réveil accoutumé de cinq heures du matin, et à l'exemple de Canning, de sir Robert Peel, de lord Palmerston, ne néglige jamais de prendre un bol de sa boisson favorite, avant de livrer ses grands combats de tribune.

Relativement à l'action thérapeutique du café, quelques médecins, généralisant des faits individuels et se faisant les échos les uns des autres, ont prétendu avec Stoll qu'il produisait l'hystérie, avec Tissot qu'il rendait les migraines plus intenses chez les personnes sujettes à cette névralgie, etc., etc. Nous reconnaissons qu'il est certaines idiosyncrasies à qui l'usage du café est contraire. Dans l'immense majorité des cas, son usage, au moment des crises de migraine, est presque le seul remède qui les soulage; d'autres ne sauraient s'en passer sans être pris de céphalalgies cruelles. Cullen le con-

seillait dans la nostalgie et l'hypochondrie. Son action comme diurétique est très-manifeste, mais passagère; le café est le meilleur antidote de l'opium. On a constaté ses heureux effets dans la coqueluche et les toux spasmodiques. Le charmant auteur des *Croisades,* Michaud, avait contracté, dans son voyage d'Orient, l'habitude d'en prendre jusqu'à huit tasses par jour, et l'on n'en remarquait aucune fâcheuse influence sur sa délicate constitution et sur la bronchite dont il était atteint depuis quarante ans. Quelquefois, avons-nous dit, il chasse et trouble le sommeil; mais l'accoutumance est telle que d'autres personnes ne dormiraient pas, si elles n'avaient pris leur dose accoutumée. Il est inutile de rappeler l'exemple de Voltaire et celui de plusieurs milliers de personnes, afin de prouver que l'usage du café n'a aucune influence fâcheuse sur la durée de la vie, qu'il est plutôt favorable que nuisible à la santé, qu'il est un précieux excitant des facultés intellectuelles, et qu'il a introduit dans l'alimentation une des jouissances les plus vives et les plus délicates, sans aucun des inconvénients attribués aux alcooliques, à l'opium, au haschisch et à la plupart des excitants.

La consommation du café est très-grande chez les Orientaux; elle a augmenté d'année en année aux États-Unis, à ce point que de 7,440,052 livres qu'elle était de 1800 à 1804, elle s'éleva à 25,581,987 de 1820 à 1824, et à 133,709,786 de 1845 à 1849. Mais elle est loin d'avoir suivi la même progression dans les autres pays; l'usage du thé au contraire tend à se généraliser et ne cesse de prendre de l'extension. C'est comme remède qu'il fut introduit en Europe, et Guy-Patin, l'esprit le plus paradoxal de son siècle, poursuivait Mazarin de ses sarcasmes à cause de la prédilection que le cardinal

manifestait pour le thé. En 1666, Catherine, femme de Charles II, qui en avait contracté l'usage en Portugal, mit cette boisson à la mode à la cour d'Angleterre. Boerhaave s'efforça de restreindre l'emploi du thé à de sages limites, tandis que, mieux avisé, à une époque où la Hollande en faisait le commerce exclusif, Bontékoë, ayant préconisé cette boisson en lui attribuant même la propriété de prévenir la pierre, reçut du parlement pour sa brochure une pension de 25,000 francs. A peine connu, le thé compta des amateurs passionnés. En 1684, Mme de Sévigné écrit à Mme de Grignau : « J'ai vu la princesse, qui parle de vous, qui vous aime... et qui prend tous les jours douze tasses de thé; cela, dit-elle, la guérit de tous ses maux. Elle m'assure que le landgrave en prenait quarante tasses tous les matins. « Mais, Madame, ce n'est peut-être que trente. — Non, c'est quarante, il était mourant, cela le ressuscite à vue d'œil. » Nous avons connu des Anglaises que ne prenaient pas moins de tasses de thé que la princesse et le landgrave.

Dans la seule année finissant le 30 juin 1855, on exporta de Canton 16,123,000 livres de thé; de Foo-Chow-Foo, 19,521,800 livres; de Shanghaï, 50,872,400 livres. Dans l'année terminée le 30 juin 1856, on exporta de Canton 30,400,400 livres de thé; de Foo-Chow-Foo, 26,764,700 livres, et de Shanghaï, 34,762,700 livres. Les thés d'Assam sont inférieurs à ceux de Chine pour l'arome et le goût; ceux de Java sont inférieurs à ceux d'Assam; on estime moins encore ceux de Maurice et du Brésil. Chaque plante a son climat privilégié; la Chine est la véritable patrie du thé, dont une préparation habile sanctionnée par l'expérience développe le parfum et les vertus.

L'Angleterre, la Hollande, la Russie, les États-Unis

sont, après la Chine, les contrées où l'usage du thé a pris le plus d'extension. On consomme annuellement aux États-Unis 35,200,000 livres de thé. La consommation annuelle de l'Angleterre ne s'élève pas à moins de 18 millions de kilogrammes; c'est environ 750 grammes par individu, tandis qu'en France cette consommation dépasse à peine 5 grammes par tête.

L'analyse chimique a prouvé que c'est à la caféine que le thé doit la propriété d'exciter le cerveau et le système nerveux; mais cette substance s'y trouve dans une proportion 4 ou 5 fois moindre que dans le fève de Moka, et par conséquent, sous la même volume, son énergie est moindre également; mais une infusion très-forte peut le rendre plus excitant encore que le café. D'ailleurs, sous tout autre rapport, les propriétés des deux substances diffèrent sensiblement, et il ne serait pas toujours facile de dire pourquoi certaines personnes préfèrent l'une à l'autre. Cependant l'usage plus général du thé doit être attribué à son prix moins élevé, à la facilité de s'en servir comme boisson et d'en prendre plusieurs fois par jour sans inconvénient.

Comment les personnes étrangères à la science ne porteraient-elles point les jugements les plus contradictoires sur les propriétés du thé, quand on voit les médecins eux-mêmes leur en donner l'exemple ? On lit dans un article sur les boissons : « Le thé affaiblit les organes gastriques et occasionne des spasmes ; mais, dans certains cas, il favorise la digestion, excite la transpiration et les digestions. » L'abus de tous les excitants occasionne certains troubles que la modération ferait éviter ; à doses élevées, chez les personnes surtout qui n'en ont pas l'habitude, le thé occasionne des douleurs dans les trajets des nerfs, des battements de cœur et l'accélération du pouls,

par conséquent un peu de dyspnée, l'insomnie ou un sommeil très-agité, avec de fréquents réveils ; un célèbre physiologiste attribue à l'usage du thé les intermittences du cœur qu'il a remarquées chez l'un de ses amis. Ces symptômes sont plus intenses quand on emploie le thé vert ; nous n'en avons jamais bu sans rêver que nous étions entouré de reptiles. Les inconvénients du thé vert sont-ils dus à la nature de la plante, au mélange de quelque principe narcotique, ou simplement à une préparation particulière ? On prétend que les feuilles du thé vert sont séchées sur des plaques de cuivre et pourraient contenir quelques parcelles de ce métal. L'usage journalier de doses abusives produit une surexcitation nerveuse voisine de la maladie, et en premier lieu le collapsus qui succède à toute excitation anomale. L'habitude des stimulants, avons-nous dit, éveille un besoin qui devient presque irrésistible ; cependant on peut renoncer au thé et même au café plus facilement qu'au tabac, à l'opium et aux alcooliques. Le thé ne contient qu'une quantité insignifiante de matière nutritive ; il ne devient substance alimentaire que par l'addition du sucre et du lait : aussi les grands buveurs de thé sont-ils généralement maigres, et l'on doit en recommander l'usage aux personnes chargées d'embonpoint.

Le thé est une des meilleures boissons qu'on puisse recommander, dans tous les cas qui réclament les excitants et les sudorifiques, dans les refroidissements, dans le choléra ; aucun remède n'allége plus sûrement l'estomac surchargé ; c'est un excellent digestif. Quoique Kaempfer n'ait jamais observé un seul exemple de pierre, ni de gravelle au Japon, on ne saurait, avec Bontékoë, considérer le thé comme spécifique des affections calculeuses ; elles ne sont pas moins fréquentes aux États-

Unis, en Angleterre et en Hollande, que dans les contrées où l'usage de cette boisson est très-peu répandu.

Le thé et le café, avons-nous dit, sont des excitants de l'activité cérébrale, et produisent l'un et l'autre un sentiment de gaieté et de bien-être. Faut-il, avec Jacques Moleschott, considérer le premier comme augmentant la force des impressions reçues et rendant l'esprit plus apte aux occupations qui exigent un jugement sûr et une attention soutenue, tandis que le second entretiendrait la mobilité des idées, accroîtrait la susceptibilité des sens, et, excitant la puissance créatrice, rendrait l'imagination plus brillante et plus vive ? Aucune de ces distinctions ne nous paraît appuyée sur les données de l'expérience.

Le cacao contient également la caféine, mais en proportion très-faible ; sous ce rapport, il doit être rangé parmi les excitants modérés du système nerveux ; mais cette fève parfumée, dont les inconvénients sont pour ainsi dire nuls, fournit à l'alimentation un beurre aromatique, matière éminemment nutritive, qui, avant la conquête de l'Amérique, formait avec le maïs le régime habituel des nombreuses tribus de cette contrée. Associé avec les fécules de riz et de marron d'Inde dans le racahout, avec diverses légumineuses dans la révalescière, avec le sucre, la cannelle ou quelque autre aromate dans le chocolat, le fruit du cacaoyer, habilement modifié et exploité par l'esprit d'industrie et de lucre, est devenu un aliment aussi sain qu'agréable, pour l'enfance en particulier, et l'une des ressources de l'hygiéniste dans la convalescence des maladies, et dans l'alimentation des constitutions souffreteuses.

On le voit, la plupart des excitants dont nous avons parlé étaient inconnus aux anciens ; l'humanité a traversé bien des siècles sans éprouver la privation dont souffri-

rait la génération actuelle, si elle en était sevrée. Par conséquent, aucun de ces excitants n'est nécessaire à l'homme ; ils sont tous des objets de luxe et de sensualité. Sans l'abus qu'il en a fait, plusieurs seraient devenus des ressources pour l'hygiène ; mais il a converti les libéralités de la nature en poisons dangereux et a créé des maladies nouvelles et des vices artificiels qui étaient étrangers à sa constitution.

Le régime, avons-nous fait observer, ne consiste pas seulement dans le choix des aliments et des boissons ; il comprend aussi l'air qu'on respire et ses qualités diverses, l'exercice et le repos, la veille et le sommeil, la condition sociale et les passions. Un air salubre n'est pas moins nécessaire à la santé, et ne contribue pas moins à la durée de la vie qu'une nourriture appropriée à la réparation des organes. Nous avons prouvé, dans un précédent article, que la mortalité des villes excède de près d'un tiers celle des campagnes, et que cette influence fâcheuse se fait surtout sentir dans les premières années de l'enfance. En indiquant les causes multiples qui précipitent tant de générations dans le tombeau, nous avons signalé la principale, qui est la viciation de l'air, par la réunion de tant d'êtres vivants et l'accumulation des détritus organiques dans des lieux relativement restreints. C'est l'encombrement qui fait l'insalubrité des camps, des grandes villes, des hôpitaux, des prisons, des colléges, des casernes, des manufactures, des réunions publiques. L'aération et la propreté remédient à quelques-uns de ces inconvénients, mais d'une manière insuffisante. Les vieilles habitations, les vieux murs, la vieille terre des rues, tantôt poussière, tantôt boue, sont imprégnés de particules organiques en décomposition, d'émanations putrides accumulées qui forment une atmosphère de maladie et de mort, dont les

habitants des villes sont sans cesse environnés. C'est avec raison qu'on ensevelit profondément les corps, qu'on éloigne les cimetières des lieux habités ; mais à chaque heure de l'existence, l'être vivant sème autour de lui des germes de mort et s'empoisonne lui-même. Il est vrai que l'analyse chimique ne parvient pas toujours à découvrir le miasme subtil qui infecte l'air ; on ne saisit pas même celui qui se dégage d'un marais empesté. Mais, s'il frappe dans l'ombre, il révèle sa présence par des coups certains, des maladies cruelles, des épidémies redoutables, des morts prématurées. On a dû renoncer à pratiquer l'opération césarienne à l'intérieur des grandes villes. Les opérations chirurgicales réussissent mieux en Égypte, en Algérie, dans l'Inde, au Brésil, qu'à Londres, Paris, Vienne et Pétersbourg. Aux exemples sans nombre d'insalubrité que nous avons rapportés ailleurs, on peut ajouter le suivant, publié par M. Simpson dans le numéro du 12 juin 1869 du *British medical Journal* ; c'est une statistique de la mortalité comparée, après les amputations des membres, dans les hôpitaux de Londres, d'Édimbourg et de Glascow, et dans la pratique privée à la campagne. Sur 2,083 amputations dans les hôpitaux, on compte 825 morts ; sur 2,038 amputations à la campagne, 226 morts : surplus de la mortalité dans les grands hôpitaux, 599. 377 amputations d'avant-bras, faites à la campagne, ont fourni 1 mort pour 188 ; 244 faites dans les hôpitaux, 1 mort pour 6. Ainsi, dans ces cas, la mortalité est 30 fois plus grande dans les grands hôpitaux des villes que dans la pratique privée à la campagne. Sur 303 cas d'amputation de cuisse dans les hôpitaux, la mortalité est de 196, ou de 1 sur 1,5. Sur 313 amputations de cuisse à la campagne, la mortalité est de 80, ou de 1 sur 4. Cette statistique dispense de tout commentaire.

Tous les âges subissent, mais à des degrés divers, les conséquences de l'air insalubre des villes ; il est plus meurtrier encore pour l'enfance et l'adolescence, ainsi que pour la constitution frêle et impressionnable de la jeune fille. Les fleurs, privées d'air et de soleil, s'étiolent et se penchent vers le rayon de lumière qui pénètre à travers le soupirail des lieux clos où elles se trouvent ; ainsi, l'enfant des villes n'est heureux qu'en plein air ; privé de parole, et ne pouvant autrement exprimer son désir, il s'incline vers la porte de son appartement, il pleure quand l'heure où il sort habituellement est dépassée, il pleure encore quand on le rentre après sa promenade ; dans les premières années, il semble ne vivre, il n'est heureux qu'à l'air libre et en pleine campagne. Qu'il jouisse de cette liberté fugitive, car il n'y aura qu'un petit nombre d'années entre le temps où il était emmaillotté et celui où il sera emprisonné dans les écoles, et puis dans les serres de quelque bureau ou de quelque atelier. On voit souvent les mêmes goûts se réveiller chez ceux qui approchent du terme de leur carrière ; ils trouvent là un souvenir et comme un retour de jeunesse. Le renouvellement de la nature, l'aspect d'un beau ciel, la fraîcheur du feuillage naissant, l'éclat des fleurs qui s'épanouissent aux chaudes haleines du printemps, reposent l'esprit, raniment les forces défaillantes et leur permettent de croire que le crépuscule de la vie en est la seconde aurore.

De toutes villes, les plus grandes sont les plus insalubres, et les gouvernements ont le tort de favoriser ces dangereuses agglomérations, quand il serait si facile de les empêcher, en affranchissant les campagnes des impôts si lourds qui les écrasent, en reportant sur les agriculteurs les faveurs dont on accable les courtisans. Là où est l'intérêt, là est notre cœur. Il est vrai qu'on fait des efforts

inouïs pour assainir les villes, et l'on y parvient autant que le permet la nature des choses. Tout le monde a applaudi à la transformation de Paris ; nous ne sommes pas insensible aux œuvres d'art qui ont été créées, aux facilités que le percernent de grandes voies de communication fournit à la circulation ; mais, hygiéniste, nous applaudissons surtout à trois grandes améliorations qui intéressent la santé publique ; ce sont : 1° un système d'égouts qui entraînent les immondices et les scories de cette grande locomitive bouillante que poussent deux millions d'hommes; 2° des eaux nouvelles qui permettront bientôt de faire circuler des ruisseaux dans toutes les rues ; 3° enfin, des squares et des boulevards dont tous les mouvements de l'atmosphère balayent l'air stagnant et le remplacent par l'air vivifiant. Si, avec ces améliorations, on ne constatait pas une diminution dans le nombre et la gravité des maladies, si les suites d'un assainissement si favorable à la santé n'avaient pour résultat de prolonger la durée de la vie, les règles de l'hygiène seraient une pure chimère. Ajoutons enfin que la transformation de Paris ne date pas de vingt ans, et n'est point achevée encore, et que déjà cependant la mortalité est moins forte, la vie moyenne plus longue : nous ne craignons pas d'assurer que le progrès ne s'arrêtera pas là.

On peut donc assainir les grandes villes, mais il ne dépend d'aucune science de remédier complétement au mal. L'agglomération des hommes et des animaux qui absorbent l'oxygène et vomissent chacun 791 grammes d'acide carbonique par jour, les exhalaisons de toute nature, l'exiguïté des lieux d'habitation, le réceptacle de toutes les misères, sont des causes permanentes d'insalubrité ; des quartiers malsains, elles gagnent les quartiers habités par le luxe, et de l'étroite mansarde s'infiltrent

dans les riches appartements. Combien de fois le médecin ne se trouve-t-il pas aux prises avec les inextricables difficultés de maladies rebelles, bronchites interminables, fièvres sans cesse renaissantes, gastralgies indomptables, chloro-anémies invincibles, névroses sans terme, croissances difficiles, vieillesses précoces!... Tous les remèdes ont été usés, tous ont été impuissants; un seul reste : le changement d'air, un voyage ou la campagne. A peine effectué, les transformations les plus inespérées s'opèrent, quelquefois avec une rapidité qui tient du prodige et surprend le médecin lui-même. Lisfranc, depuis deux ans, donnait des soins à une femme, jeune encore, qui demeurait rue Richelieu, pour une affection utérine très-douloureuse, contre laquelle toutes les ressources de la thérapeutique avaient été impuissantes. Condamnée à une réclusion absolue et à l'immobilité, réduite presque au marasme, un voyage est proposé. Chacun tremblait pour le résultat; mais à bout de ressources, on veut tenter la dernière. La malade est installée sur un lit, dans une chaise de poste; on part pour le Midi sur la route d'Orléans. Dès le premier relai, la mourante se sent revivre, le soulagement marche plus vite que la poste; à la fin du jour toute douleur a disparu; les forces renaissent avec une rapidité merveilleuse, et cette malade épuisée par la maladie et les remèdes, guérie définitivement par l'air vivifiant des grandes routes, célèbre son retour à la santé par un voyage d'Italie.

Si Hippocrate a dit avec grande raison que l'air est l'aliment de la vie, *pabulum vitæ*, il n'est pas moins vrai que l'air libre est l'élément de la santé. Ce n'est pas seulement à l'enfant délicat, à la femme étiolée, au vieillard épuisé par l'âge que la campagne est utile; nous la con-

seillons aussi à l'homme robuste qui paraît inaccessible aux attaques de la maladie, à l'orateur éloquent que l'ambition ou le devoir précipite au milieu des luttes du parlement ou du barreau, au philosophe, au poëte, à l'homme de science que consument le travail et l'étude, au magistrat, au médecin, au banquier, à tous ceux enfin que leur position sociale retient, la plus grande partie de l'année, au sein des villes. Un séjour de quelques mois et même de quelques semaines, en retrempant les sources de leur vie et de leur activité, peut retarder l'heure de la vieillesse et d'une retraite forcée. A quelques kilomètres du mur d'enceinte de Paris ou de toute autre capitale, l'air de la campagne fait déjà sentir sa douce influence. On doit préférer les villes petites aux cités populeuses, les bourgs aux villes de peu d'étendue, les villages aux bourgs, et dans le village la maison isolée ou la cabane solitaire, soustraite aux dangers de toute émanation organique. Enfin, dans le choix d'une campagne, il y aura toujours avantage à habiter un pays salubre, exempt de marais, où ne règne aucune maladie épidémique ou contagieuse, où la végétation est riche, la population belle et saine, et où l'on rencontre souvent des exemples de longévité.

Dans une thèse sur la gymnastique, dont il paraîtra prochainement une édition nouvelle, nous avons traité des divers genres d'exercice sous le rapport de l'hygiène. La plupart des médecins et des philosophes, Pythagore, Hippocrate, Celse, Plutarque, Rhasès, en ont vanté les effets salutaires. Génie bizarre et paradoxal, seul entre tous, Cardan a prétendu que les arbres vivaient plus longtemps que les animaux, parce qu'ils ne changeaient jamais de place. Cette opinion n'est pas moins ridicule que celle qui lui faisait attribuer la mémoire aux plantes,

par cette raison qu'elles n'oublient jamais de pousser et de fleurir en temps opportun. Iccus, de Tarente, fut le premier qui, assujettissant l'exercice à de règles méthodiques, le fit servir à la conservation de la santé. Hérodicus se rendit célèbre par sa médecine gymnastique, et prolongea ainsi les jours d'une infinité de personnes délicates ou infirmes. Dans un ouvrage intitulé le *Port de la santé*, Morgan dit avec beaucoup de justesse : « De même qu'une eau courante se conserve pure et limpide pendant que l'eau stagnante se corrompt, ainsi l'exercice entretient la vigueur du corps, tandis que la paresse et l'inaction engendrent une foule de maux. »

La vie étant une activité continuelle, le travail et l'exercice secondent la nature, favorisent le jeu des principales fonctions et donnent aux membres exercés plus de grosseur, de force et de souplesse; et non-seulement l'exercice guérit un certain nombre de maladies, mais on a observé même que parfois les meilleurs remèdes étaient sans succès, si l'on n'en secondait l'effet par un exercice approprié. Dans ses préceptes de santé, Celse conseille de mener un genre de vie très-diversifié, et de varier aussi les exercices; il veut qu'on chasse, qu'on navigue, que parfois on garde le repos, que plus souvent on soit en mouvement. Un travail productif serait le meilleur sans doute ; c'est celui du laboureur et des hommes qui pratiquent un art manuel. Tous les excès sont nuisibles au corps humain ; au delà d'un certain degré, la fatigue sans terme pervertit les actes de l'assimilation, épuise les organes et vieillit prématurément. Chez les hommes consacrés à de durs travaux, l'exercice doit être considéré comme le temps où la vie se consume, le repos comme celui où elle se refait et se ranime. Si, malheureusement, les préceptes de l'hygiène n'arrivent pas jusqu'aux travailleurs épuisés par la

fatigue, heureux néanmoins ceux qui trouvent des conseils utiles et un tendre intérêt dans le cœur des hommes qui les emploient et s'enrichissent de leurs sueurs !

En conseillant l'exercice, c'est aux oisifs, aux hommes de cabinet, aux gens de lettres, à tous ceux qui sont voués à des professions sédentaires qu'on s'adresse. L'excès de travail est moins nuisible encore que l'excès de repos ; pour eux, un exercice convenable, pris avec beaucoup de régularité et poussé parfois jusqu'à la fatigue, est le grand moyen de se conserver en santé. Tout animal au repos engraisse et perd de sa force et de sa vitalité. Lynche (*Guide pour la santé dans les différentes situations de la vie*, 1744), décrivant les justes bornes dans lesquelles on doit se renfermer relativemeut à l'exercice, dit que les gens maigres doivent en prendre *ad ruborem*, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ait produit de la chaleur à la peau et de la rougeur au visage, s'ils veulent qu'il contribue à leur donner de l'embonpoint, et les gens replets *ad sudorem*, jusqu'à la sueur, s'ils désirent qu'il leur enlève un peu de leur graisse. Jurine trouva 0,09 d'acide carbonique dans l'air respiré par un homme qui prenait de l'exercice, et 0,05 seulement dans celui d'un homme au repos. L'ampleur et la fréquence des inspirations accélèrent la conversion du sang veineux en sang artériel. Un exercice convenable, excitant les fonctions de la peau, est par conséquent le remède souverain de ceux qui ne transpirent pas et des personnes adonnées aux travaux de l'esprit. Après qu'on s'y est livré, le corps a plus de légèreté et de vigueur. La lourdeur de tête que l'on contracte souvent par une trop forte contention d'esprit se dissipe, puis le travail intellectuel devient plus facile ; il n'est pas de moyen plus sûr de combattre l'insomnie, de se procurer un sommeil plus tranquille, d'activer des digestions lan-

guissantes. On rapporte que, dans une marche fatigante, Alexandre renvoya ses cuisiniers, disant qu'il en avait avec lui de meilleurs : une longue marche qui lui vaudrait de l'appétit à dîner, et un repas frugal qui lui ferait trouver les mets excellents.

De son temps déjà, Galien prescrivait aux personnes publiques et aux hommes de lettres : 1° de redoubler de sobriété à mesure de l'excès de travail et d'étude auquel ils se livrent ; 2° d'observer journellement le régime le plus simple et celui qui facilite davantage la digestion ; 3° enfin, de consacrer quelques moments de la journée à l'exercice et de prendre de temps en temps quelque doux purgatif. Les personnes à qui ces préceptes s'adressent vous répondent qu'ils ne sont pas maîtres de leur temps ; le zèle outré des hommes d'étude et parfois une nécessité inexorable ne leur permettent, assurent-ils, aucun moment de relâche dans leurs méditations. On peut, avec Plutarque, leur rappeler le chameau de la fable : obstiné à ne pas vouloir soulager le bœuf d'une partie de sa charge, quoiqu'on l'eût averti plusieurs fois de ce qui arriverait, il fut enfin obligé de porter la charge entière et le bœuf lui-même, qui succomba sous le faix.

Le grand ressort de la santé, dit également Plutarque, c'est le mouvement ; l'homme qui aurait la prétention de se la procurer, en vivant dans l'inaction, serait aussi peu sensé que celui qui se condamnerait au silence pour perfectionner sa voix. Tous les genres d'exercice sent bons ; la danse, l'équitation, l'escrime, la gymnastique, ont leur utilité spéciale ; quand on ne peut pratiquer l'un, on a la ressource de l'autre. Oribase, et après lui Sydenham, ont regardé l'exercice du cheval comme supérieur à tous les autres ; on trouve la même opinion dans Galien et Xénophon ; une expérience journalière confirme tous les avan-

tages que lui ont attribués ces observateurs célèbres. Le mouvement du cheval augmente la perspiration des parties supérieures du corps, plutôt que celle des membres inférieurs ; il détourne le sang de la tête, soulage les névroses et fortifie l'appareil respiratoire. Toutefois, selon la juste remarque de Sanctorius, trotter et galoper dans un mauvais chemin, ou y passer en voiture, est de tous les exercices le plus violent et le plus malsain. Contrairement à l'équitation, la danse développe les parties inférieures du corps ; elle favorise encore davantage la transpiration. Le plus sage des hommes, Socrate, ne dédaignait point de s'y livrer, quoique d'autres considèrent cet exercice comme peu compatible avec la dignité de philosophe. Nous n'insistons pas, ayant traité cette question ailleurs ; nous ajouterons seulement que, si elle n'était pratiquée aux heures que le sommeil réclame, et dans des appartements dont l'air est vicié par les lumières artificielles et la présence de trop nombreux spectateurs, la danse serait le plus sain des exercices. Quant à la gymnastique, c'est toute une science d'application et qui offre de très-grandes ressources, soit pour la conservation de la santé, soit pour la guérison des maladies. Elle a même cet avantage inappréciable de pouvoir, à l'aide d'appareils simplifiés, être mise en pratique chez soi ; la gymnastique de chambre est appelée à rendre de grands services aux familles.

Les différents genres d'exercice ne conviennent ni à tous les âges, ni à tous les tempéraments, ni à toutes les positions de la vie ; un seul, et le plus généralement utile, se trouve à la portée de tout le monde, c'est l'exercice à pied, la promenade, la marche. Si aucun autre moyen hygiénique n'est comparable à celui-là pour la conservation de la santé, aucun ne s'est montré agent plus salutaire de la thérapeutique dans le traitement des maladies

chroniques. Élève distingué de Boerhaave, médecin rempli de savoir, Tronchin se fit une grande réputation dans le dernier siècle, en prescrivant l'exercice à pied pour la plupart des affections des femmes de haut parage, et surtout dans les vapeurs ; il en guérit un très-grand nombre et soulagea le reste. Aussitôt qu'un accès de goutte se déclare, il faut garder le repos; mais, dans les intervalles, les goutteux doivent prendre tout l'exercice qu'ils peuvent supporter ; Sydenham donne la préférence à l'équitation ; mais on ne retire pas de moins grands avantages de l'exercice à pied.

La promenade avant les repas excite l'appétit, et cette douce fatigue est le meilleur prélude d'une bonne digestion. Elle n'est pas moins utile après le repas, en évitant un exercice trop violent. Aussi n'approuvons-nous point le conseil de Rhasès de ne s'y livrer que quand l'estomac est vide, ni le blâme de Morgan qui attribue à l'exercice qu'on fait après les repas les éruptions cutanées dont les jeunes gens sont quelquefois atteints. Tous les hygiénistes ont signalé le danger, pour les gens de lettres, de se livrer à l'étude immédiatement après les repas; la prudence leur conseille de prendre un exercice varié, mais qui ne soit pas poussé jusqu'à la fatigue. On y supplée avec avantage par les jeux, qui exigent l'adresse plutôt que la force, et par des conversations animées, et que l'on a appelées le dessert des repas entre gens d'étude, pourvu que ces entretiens roulent sur les arts, sur les lettres, sur les sciences, plutôt que sur la politique.

Pour l'habitant des villes, les gens de lettres et les hommes condamnés aux professions sédentaires, un voyage entrepris dans de bonnes conditions et dans un pays salubre, offre les avantages réunis de l'exercice corporel et d'un changement d'air. Les voyages ont souvent guéri

l'hystérie, la mélancolie et l'hypochondrie ; d'après Whytt, une femme sujette à l'épilepsie n'avait jamais d'accès sur mer ; nous avons vu de violents accès de migraine entièrement suspendus pendant la navigation. Il n'est aucune des passions, que la morale condamne, pour lesquelles on n'ait employé avec succès un long voyage, ou un exercice capable d'opérer une forte diversion. Suivant Ovide, qui s'y connaissait, l'absence et les voyages sont le souverain remède contre un amour malheureux et désespéré. Les anciens envoyaient les mélancoliques visiter les temples et y faire des sacrifices. L'imagination vivement frappée, l'espérance d'un succès surnaturel, aidaient puissamment à l'effet du déplacement. L'attention sans cesse fixée et changeant d'objet, l'intérêt soutenu, tout, jusqu'à la fatigue et aux émotions mêmes d'une ascension périlleuse ou d'une navigation lointaine, frappent l'esprit et font diversion aux tristesses et aux soucis. Un compagnon instruit, un ami, si c'est possible, double et assure le succès d'un voyage. Un hypochondriaque se plaignait à Socrate de n'en avoir retiré aucun bénéfice : « C'est, répondit le sage, que vous n'avez voyagé qu'avec vous-même. » Artistes et poëtes, vous tous qui recherchez la renommée et la faveur populaire, arrachez-vous à votre cabinet de travail, descendez quelquefois du théâtre de la gloire, où votre santé et votre vie se consument ; laissez un oubli momentané se faire sur votre nom. La vue poétique des Alpes, de la Grèce, de l'Égypte, les beautés pittoresques de l'Écosse et de la Norwége, vous procureront de bonnes digestions et un sommeil tranquille, reposeront votre cerveau surexcité, tout en vous fournissant même des sujets de composition, et en vous ménageant de nouveaux succès. Aimez à vous reposer dans les magnificences de la nature dont vous êtes les sublimes interprètes, et préfé-

rez ces plaisirs si purs aux jouissances énervantes du luxe et de l'amour-propre, et aux applaudissements d'un peuple qui ne cherche qu'une occasion d'être ingrat, et de vous faire payer sa faveur inconstante, en vous dénigrant et en vous sifflant.

Il n'est pas toujours loisible à l'homme de se livrer à l'exercice dans la mesure exigée par la santé ; un état d'infirmité permanent ou temporaire peut le priver de l'usage de ses membres et l'exposer aux inconvénients et aux maladies qu'engendre le repos complet. Si l'équitation était encore possible, elle serait l'équivalent de tous les autres exercices. La voiture est une ressource précieuse pour les femmes, les convalescents et les infirmes ; il est vrai qu'elle laisse en repos le système locomoteur; mais le mouvement qu'elle imprime se communique à tous les organes, excite l'estomac, ralentit ordinairement la circulation et agit favorablement sur le cerveau comme antispasmodique. Quant aux autres exercices passifs, connus en hygiène sous le nom de gestations, tels que la chaise à porteur, l'escarpolette, la balançoire, le lit suspendu, la navigation, nous doutons qu'on puisse jamais les employer comme méthode pour conserver la santé ou guérir des maladies. Il en est tout autrement des frictions et du massage, dont les anciens faisaient un usage journalier et dont la pratique s'est maintenue chez les Turcs, les Égyptiens et les Indiens. Que les frictions soient sèches, pratiquées avec la main, une flanelle ou une brosse légère ; ou bien qu'on joigne aux frictions quelque onction huileuse ou aromatique, c'est comme calmant et tonique, c'est en équilibrant les forces qu'elles agissent.

Asclépiade de Pruse fut véritablement l'inventeur de cette pratique; il l'introduisit à Rome, et dut principale-

ment à cette méthode les succès qui lui valurent une vogue extraordinaire. Suivant Suétone, Vespasien attribuait à l'usage des frictions la conservation de sa bonne santé; du temps de Galien, on les conseillait contre les refroidissements, les rhumatismes, les fièvres intermittentes; on les conseillait en outre dans toutes les névroses, dans l'asphyxie, la paralysie, dans la perte et l'épuisement des forces après les maladies, ou dans le cours de la vieillesse. On doit à Cœlius Aurélianus la description minutieuse de la méthode d'Asclépiade et de Soranus d'Éphèse; il attribue en particulier aux frictions, pratiquées longitudinalement sur le corps et les membres, la propriété de calmer la douleur et de procurer un sommeil bienfaisant. On trouve dans les *Éphémérides des curieux de la nature* l'observation d'un malade, qui ne pouvait obtenir le sommeil que par des frictions sous les plantes des pieds pendant un quart d'heure.

On sait combien il est dangereux à toute personne, qui a contracté de longue main quelque habitude, d'y renoncer soudainement pour passer à l'extrémité opposée. Par conséquent, s'il arrive à quelqu'un de tomber d'un état de fatigue habituel dans un état d'inaction, il faut : 1° qu'il observe avec soin les règles de la sobriété; 2° qu'il recoure à l'usage des frictions. S'il ne met point ces deux conseils en pratique, il doit s'attendre à tomber dans des maux cruels par la surcharge des humeurs et à abréger sa vie. Tel est le cas des vieillards qui, après une carrière laborieuse, sentant leur activité se ralentir, veulent passer leurs dernières années dans la retraite; l'usage des frictions et de la brosse leur devient indispensable et peut les sauver. Qu'ils y recourent chaque matin, suivant le conseil de Mead; ce sera un bon supplé-

ment au défaut d'exercice, que leur santé exige et que leurs forces ne leur permettent pas de prendre. Bien plus, après une grande fatigue, les frictions et le massage délassent, excitent la perspiration, rendent aux membres la vigueur et la souplesse et procurent un grand bien-être. Il est inutile de faire remarquer combien cette pratique salutaire peut contribuer à prolonger la vie. Desault cite l'exemple d'un centenaire qui, trente ans avant sa mort, s'était entièrement délivré de ses accès de goutte par des frictions pratiquées matin et soir.

On dirait qu'en nous distribuant alternativement la lumière et les ténèbres, la nature a voulu que la vie de l'homme fût partagée entre l'exercice et le repos, la veille et le sommeil. On peut sans aucun doute vivre vite ou lentement ; et comme l'observation prouve qu'un sommeil long et tranquille se rencontre ordinairement chez les centenaires, on a pensé que le propre du sommeil était de ralentir et de diminuer la consommation vitale. Les animaux hivernants devraient à ce compte vivre plus longtemps que les autres, ce qui n'est pas ; la vie de l'ours est plus courte que celle du chameau et de l'éléphant. Quoiqu'il suspende les fonctions intellectuelles et celles des sens, le sommeil n'est point un acte passif ; nous le considérons plutôt comme l'une des fonctions les plus importantes du système nerveux. C'est pendant le sommeil que l'assimilation s'opère, que les principes excrémentitiels sont expulsés ou s'accumulent dans leurs réservoirs pour être bientôt rejetés au dehors. Suivant Sanctorius, un sommeil tranquille est si favorable à la transpiration, que les personnes saines et robustes transpirent alors jusqu'à 50 onces, le double de ce qui s'opère en état de veille. Il est vrai que les expériences de Keil et de Gorter n'accordent que 16 onces à

la transpiration nocturne, et qu'en Hollande et en Angleterre elle est moindre la nuit que le jour; mais, à part la différence des climats, il est certain que dans tout pays un sommeil profond et tranquille, non-seulement facilite la transpiration invisible, mais encore restaure les esprits et fortifie sensiblement le corps. Une nuit inquiète, un changement de lit et d'habitudes, l'insomnie, diminuent la transpiration, rendent les membres lourds, occasionnent du dégoût, communiquent une sensation continuelle de froid, enlèvent à l'esprit sa lucidité; en un mot, toutes les fonctions languissent. Agir, penser et vivre sont un malaise, une fatigue, tandis qu'après une bonne nuit, on sent le corps plus léger, l'esprit plus libre, tant parce qu'on a acquis des forces nouvelles, que parce qu'on s'est débarrassé d'un fardeau malsain en transpirant convenablement. On sent qu'on a dormi d'un sommeil réparateur, quand au réveil on se trouve l'entendement net, le corps vif et agile.

Toutes les constitutions et tous les âges n'ont pas le même besoin de sommeil, et c'est vainement que, par esprit de système, on chercherait à contrarier la nature. La vie de l'enfant qui vient de naître se partage en deux actes : se nourrir et dormir ; puis successivement il survient des alternatives de sommeil et de veille. L'adulte doit dormir de 6 à 8 heures ; et comme tout excès est contraire, au delà de certaines bornes, le sommeil affaiblit la constitution, apesantit la tête et rend l'esprit obtus. Suivant le cours de la nature, il faut veiller le jour et dormir la nuit. Les joueurs et les débauchés, qui pratiquent le contraire, sacrifient à une passion honteuse leur honneur et leur santé. Quoique l'exercice de l'esprit soit plutôt favorable que nuisible, les veilles prolongées, les nuits que l'on passe à étudier

sont une source de maladies pour les gens de lettres ; ils payent tôt ou tard leur imprudence et, vieillis avant l'âge, la vivacité de leur esprit ne se flétrit pas moins rapidement que la fraîcheur de leur jeunesse. C'est pour eux surtout qu'il est nécessaire de dormir dans une chambre grande et soigneusement aérée, où il serait prudent de ne jamais entretenir ni feu ni lampe. Pareil à notre organisme, tout corps qui brûle absorbe de l'oxygène et dégage de l'acide carbonique, c'est-à-dire altère et vicie la pureté de l'air respirable.

Remède à la fatigue, relâche à la douleur, sans le sommeil, l'existence serait un fardeau ; le cœur bourrelé n'aurait de refuge que la tombe. Nous supportons difficilement les maladies dont les accès surviennent pendant la nuit, l'odontalgie, l'asthme, l'angine de poitrine. Dans les plus grands dangers, les médecins regardent comme un favorable augure le sommeil qui répare les forces ; l'insomnie persistante, épuisant les sources de la vie, annonce l'explosion de quelque accident redoutable. Un artiste célèbre étant tombé gravement malade par suite d'excès de tout genre, les médecins l'encourageaient, fondant quelque espoir sur son âge peu avancé ; il leur dit : « N'ayez aucun égard à mes 46 ans, il faut compter double, car j'ai vécu nuit et jour. » Il mourut en effet de sa maladie. (Ribes, *Traité d'hygiène thérapeutique*, p. 137, Paris, J.-B. Baillière.)

« Si quelqu'un, dit Bacon, se sent agité de quelque passion violente, au moment de se mettre à table ou d'entrer dans son lit, qu'il diffère de prendre son repas ou de se coucher. » Qui de nous n'a éprouvé bien des fois que le sommeil succédant à une longue contention d'esprit n'est jamais calme et réparateur ! Lamartine s'était imposé de ne lire ni écrire après 6 heures de l'a-

près-midi ; il n'ouvrait pas même ses lettres, se disposant au sommeil par les charmes d'une conversation intime, et réservant l'activité de son esprit pour le réveil matinal, qui avait lieu constamment à quatre heures. Le plus illustre de nos historiens, M. Thiers, se couchant à minuit, a le don de s'endormir immédiatement d'un sommeil profond et sans rêves : à cinq heures, il est à son bureau de travail ; il peut à sa volonté dormir encore une heure dans l'après-midi ou le soir, même au milieu d'un salon animé. Napoléon pouvait s'endormir à volonté, même sur le champ de bataille ; à la veille des grands événements, des officiers entraient dans sa tente à toute heure, pour lui communiquer des renseignements ou lui demander des ordres ; il avait son esprit toujours présent, et, l'ordre donné, il pouvait se rendormir aussitôt.

Il est vrai que les passions violentes chassent le sommeil : l'avarice, l'envie, la haine, l'ambition, l'attente, sont presque toujours éveillées ; l'insomnie prépare les grands crimes. Mais si, par une libéralité de la nature, le sommeil descend dans une âme en proie à de cruelles émotions, il faut tout espérer de sa divine influence. « Il fait oublier les courroux et tristesses, dit Ambroise Paré, et corrige le jugement dépravé. » Oh ! quel autre bien terrestre est comparable à celui-là ? Combien Voltaire a été bien inspiré, en le plaçant à côté de l'espérance, et les considérant, l'un et l'autre, comme les dons les plus chers que nous tenions de la bonté de Dieu ! Si le sommeil nous prend le tiers des heures et des années qui pourraient être consacrées à l'étude, il a cet ineffable privilége de nous faire utilement employer les deux autres, et d'être chaque jour un rajeunissement de la vie. Une maladie de l'âme, une souffrance du corps éloignent-elles *cet être bienfaisant*,

la médecine a de grandes ressources, dont les maîtres prudents savent se servir avec utilité pour le rappeler. Indépendamment des remèdes, la régularité du régime, un doux exercice, des bains tempérés, la modération des passions, sont des auxiliaires que l'hygiène prescrit avec un succès constant.

L'appareil cutané étant le principal organe de la sensibilité et en même temps la plus grande voie d'élimination pour les principes devenus impropres à la vie, la propreté et les bains ne sont pas moins nécessaires que l'exercice et les frictions à l'entretien des fonctions de la peau, à la conservation de la santé, et par conséquent à la prolongation de la vie. L'abondance des matières textiles et la commodité des vêtements chez les modernes leur permettent des soins de propreté inconnus aux anciens et aux peuples barbares. Affranchi des exigences de la mode et n'ayant en vue que l'utilité, il suffit à l'hygiéniste que les vêtements permettent à la transpiration de s'échapper librement, qu'ils n'exercent point d'action irritante sur la peau, qu'ils ne compriment ni le thorax ni le bassin, qu'ils ne gênent pas les mouvements des membres, et enfin qu'ils puissent être fréquemment renouvelés. Les tissus empruntés au règne végétal, lin, chanvre, palmier, pin sylvestre et coton, sont préférables à ceux qu'on retire du règne animal. Conducteurs du calorique et de l'électricité, ils entretiennent la fraîcheur de la peau et excitent moins que les autres la transpiration et les affections cutanées. Ils sont convenables surtout pour l'âge adulte, le tempérament sanguin, la saison de l'été et les pays méridionaux. Toutefois, ils conservent longtemps la sueur et sont sujets à se refroidir, ce qui est un danger pour les personnes grasses qui transpirent beaucoup. Matière idio-électrique et isolante, la soie n'apporte aucun calorique aux corps

organisés ; mais elle retient celui qui en émane, elle se mouille vite et sèche avec lenteur. Les miasmes délétères s'attachent avec une grande facilité à la soie, aux poils et à la laine. Qui oserait cependant proposer l'abandon des riches étoffes qui sont la plus élégante parure de la femme ? Presque inconnue des anciens, la livre de soie, sous Héliogabale, valait une livre d'or. Ce fut Henri II qui, aux noces de la duchesse de Savoie, en 1559, porta les premiers bas de soie qu'on ait vus en France. Rien n'est plus préjudiciable à la santé que les fourrures, et surtout les peaux d'animaux dont se couvrent sans intermédiaire les peuplades des régions polaires. Comment pourrait-il être sans inconvénient de vivre nuit et jour dans une atmosphère sans cesse imprégnée d'émanations putréfiées ? La flanelle n'est utile que dans certains cas, déterminés par les médecins, chez les rhumatisants en particulier, ainsi que chez les habitants des tropiques. La nécessité de se garantir des variations atmosphériques en a-t-elle fait contracter l'usage dans l'enfance et dans la jeunesse, on se garantit de tout inconvénient par de grands soins de propreté. L'homme bien portant et dans la vigueur de l'âge doit contracter de bonne heure l'habitude des vêtements légers en toute saison et se rendre ainsi moins impressionnable aux vicissitudes de l'air. Toutefois, au point de civilisation et de mollesse où sont parvenus les habitants des villes, d'autres habitudes exigent d'autres soins, et la prudence leur conseille même de quitter tard les habits d'hiver et de les reprendre de bonne heure, à l'automne.

Les anciens attribuèrent aux frictions et aux onctions la propriété de fortifier les organes, de prévenir ou chasser les maladies, et de prolonger la vie jusqu'à un terme avancé. Les Hébreux se servaient des onctions huileuses dans les cérémonies du culte et le sacre des rois ; on re-

gardait comme l'oint du Seigneur l'homme consacré par ces pratiques. En Grèce, les onctions étaient en grand usage dans les gymnases et les jeux publics; on les considérait comme calmantes et fortifiantes. Il y avait, chez les Romains, des *fricatores*, *unguentarii*, *olearii*, *unctores*, *aliptes*, dont on réclamait les services à la suite et comme complément des bains. On inventait, on débitait des savons, des huiles, des pommades, des onguents, des parfums qui n'étaient pas doués de propriétés moins merveilleuses que nos cosmétiques: l'huile de Macassar, le parfum de la reine des abeilles, la fleur de riz rosée, la crème régénératrice, le savon à l'héliotrope du Japon, et cent autres produits de la mode et de l'industrie modernes. Les noms de quelques-unes de ces compositions étaient l'*œsype* d'Athénes, dont l'huile, retirée de la toison des brebis, formait la base ; l'*alcyonée*, qui était un mucilage fourni par les nids de certains oiseaux ; le *lomentum*, un composé de farine de fèves et de myrrhe de Judée, etc., recettes réputées infaillibles pour conserver la fraîcheur de la peau, enlever les taches de rousseur et empêcher les rides. Les riches se servaient du nard d'Ecbatane ; l'huile de sésame était le cosmétique privilégié des Indiens.

Considérées comme agents thérapeutiques, les onctions sont journellement employées dans les inflammations, les rhumatismes et les névralgies. Les Égyptiens regardent les onctions huileuses comme un préservatif de la peste ; Prosper Alpin, Desgenettes et Louis Frank disent en avoir constaté les avantages dans cette terrible maladie. Atteint de douleurs extrêmement aiguës, Galien ne put se procurer le sommeil que par des onctions prolongées ; Lind recommande l'huile de palmier dans les engorgements scorbutiques. En 1832, l'huile de cajeput nous fut apportée de l'Inde ; mais, en dépit des merveilles qu'on débi-

tait à son sujet, elle ne prévint ni ne guérit un seul cas de choléra épidémique. Conduit en présence d'Auguste, Pollion prétendit avoir conservé au delà d'un siècle sa vigueur d'esprit et sa bonne santé par ces deux règles de régime, *intus mulso, extus oleo*. Combien d'autres Romains ne firent-ils pas usage de vin doux et d'onctions huileuses, sans parvenir cependant à une extrême vieillesse ! Entre tous les cosmétiques et les onctions, quelques huiles fraîches, quelques corps gras légèrement parfumés, le savon, la pâte d'amandes, les eaux spiritueuses, sont sans inconvénients. Mais les oxydes de plomb et de mercure, qui entrent dans un grand nombre de cosmétiques, le nitrate d'argent, dont on se sert pour colorer les cheveux, en un mot, tous les composés métalliques, ont souvent occasionné des céphalalgies violentes, des boutons, des dartres et des rides précoces. L'eau et la propreté sont les meilleurs des cosmétiques.

On ne peut obtenir une propreté sévère, conserver la délicatesse du teint, entretenir au degré convenable la souplesse de la peau et la débarrasser des fluides excrétés dont la présence ou la résorption deviendrait nuisible à l'économie que par les lotions, les ablutions et les bains. Si l'emploi de ces moyens est nécessaire à tous les hommes, il est indispensable surtout dans les pays chauds, où l'on transpire beaucoup, pour calmer l'éréthisme nerveux, enlever la fatigue et prévenir les maladies de la peau, qui sont plus fréquentes là qu'ailleurs. Aussi, les religions orientales, le mahométisme en particulier, en ont-elles fait des pratiques de culte. La terre est couverte de thermes salutaires où se rendent chaque année de nombreux malades, et où s'opèrent quelques guérisons que tout autre traitement n'avait pas procurées. Au bénéfice des eaux thermales se joint celui d'un voyage, d'un changement

d'air, et de l'espérance, dont l'influence combinée ranime souvent une lueur de vie prête à s'éteindre.

Les lotions et les ablutions, ainsi que les douches hydrothérapiques, se pratiquent ordinairement avec l'eau froide, et pendant quelques minutes seulement ; calmantes et fortifiantes tout ensemble, elles opèrent une salutaire réaction qui s'annonce par la rougeur de la peau et la vigueur des membres. Dans l'enfance, la vieillesse et chez des sujets débilités, on ne saurait en prolonger la durée au delà de une ou deux minutes, sans déterminer un froid intolérable, l'engourdissement des membres, le serrement des mâchoires ; on prévient ces accidents par de vives frictions ou un fort exercice. On supporterait plus difficilement encore les bains d'eau froide au-dessous de quinze degrés. Si nous avons blâmé plus haut la coutume de plonger le nouveau-né dans l'eau froide, et donné la préférence aux ablutions et aux bains tièdes, nous avons indiqué cependant les avantages des procédés hydrothérapiques pour l'enfant plus âgé, vers l'âge de trois ou quatre mois. Alors la coutume du bain froid modéré, c'est-à-dire à une température de quinze à vingt degrés, raffermit les solides, facilite la transpiration, prévient les scrofules et procure une vigueur remarquable. L'enfant, après le bain, est-il pâle, engourdi, frissonnant ? Différez une nouvelle épreuve du froid, et élevez à vingt ou vingt-cinq degrés la température de l'eau qui lui sert.

« Que les personnes qui ont à cœur de couler en santé les jours de cette vie fragile, disait Agathinus, fassent fréquemment usage de bains froids. » Aucun des agents de la matière médicale n'est comparable, en effet, à l'efficacité des bains de rivière et des bains de mer pendant la saison de l'été, si on la seconde surtout par l'exercice de la natation. L'emploi du froid modéré, sous toutes les

formes, fortifie la constitution et guérit un grand nombre de maladies. L'eau froide, en boisson, est un excellent remède contre le tympanite ; elle modère la fièvre et prévient les hémorrhagies. On administre les bains froids avec succès dans le rachitis, la scrofule, la chlorose et l'anémie. Les lavements d'eau froide tiennent le premier rang dans le traitement des hémorrhoïdes. Les bains de pluie, les douches et les affusions produisent un grand bien dans les rhumatismes, les convulsions, l'insomnie, la perte d'appétit, la langueur des forces, et dans les névroses les plus graves. Il est cependant un grand nombre demaladies et certaines constitutions, pour lesquelles on doit préférer les bains tempérés, bains hygiéniques par excellence, dont la température n'est point au-dessous de 25 degrés et ne s'élève pas au-dessus de 37. Il n'en est pas d'aussi fréquemment employé en médecine ; aucun ne fournit plus de ressources à l'hygiène physique et morale. Dans le siècle dernier, Pomme s'acquit une grande réputation en prescrivant des bains de plusieurs heures pour combattre les vapeurs, c'est-à-dire les affections où domine l'élément nerveux, convulsions, hystérie, névroses de toute sorte ; Lorry, Raulin, Tissot, Whytt, n'en retirèrent pas des résultats moins signalés dans les mêmes maladies. Le bain tempéré est d'une grande utilité aux savants et aux gens de lettres ; il était considéré par Galien comme le meilleur remède dans le chagrin et la colère (*De sanit. tuenda*, lib. III). En calmant l'éréthisme nerveux et les ardeurs inquiètes, en modérant les battements de cœur et en disposant au sommeil, le bain tempéré peut rendre la paix à l'âme, et apaiser l'emportement des passions. Les bains prolongés ont guéri souvent les formes les plus graves de l'aliénation.

Suivant les indications spéciales, on peut rendre le bain

plus calmant ou plus tonique par l'addition du son, de l'amidon, du vinaigre, du savon, du sel marin ou d'une infusion de plantes aromatiques ; mais simple ou composé, il est l'auxiliaire indispensable de la propreté ; il entretient la souplesse de la peau et repose des grandes fatigues du corps et de l'esprit. On cherche, dans des formules compliquées et des artifices de régime, les moyens de retenir la jeunesse et de conserver la beauté ; l'hygiène les enseigne et les met à la portée d'un chacun, en lui conseillant de s'abstenir de tout excès dans le boire et le manger, de faire un exercice journalier, d'éviter les veilles, de prendre des bains fréquents et d'observer la modération en toutes choses.

C'est la modération dans ses désirs principalement, et la victoire sur ses passions, que l'homme doit s'efforcer d'acquérir, s'il veut parvenir à une heureuse vieillesse. « Si le corps, par ses maladies, a le droit d'affliger l'âme, dit Fontenelle, l'âme, à son tour, exerce bien le même droit sur le corps. » Toute passion violente porte un choc à la constitution la mieux trempée et abrége la vie. Fontenelle, Crébillon, Duverney, Mairan, Winslow, Ténon, Fréd. Ruysch, durent leur longue carrière à la sérénité de leur caractère, et peut-être aussi à l'étude, qui fut leur seule passion. Aucun philosophe ne surpassa Zénon par la tempérance, la sobriété et la modération ; il mourut âgé de 98 ans, qu'il avait passés heureusement et sans maladie. Certains remèdes, ou plutôt un certain régime, peut intervenir utilement pour combattre les troubles moraux ; cependant, ici, il faut que le médecin soit philosophe, ou plutôt il doit toujours l'être, s'il est à la hauteur de sa mission. Les passions violentes, les grands chagrins ne se guérissent pas par des médicaments ; mais,

un médecin prudent, un sage ami, s'inspirant d'un tendre intérêt, cherche d'abord à éloigner l'aliment qui les entretient, et à faire naître des circonstances qui opposent la distraction à la tristesse, l'assurance à la crainte, l'affection à la haine, la douceur à la colère, le calme à la joie excessive, la modération à l'ambition sans frein. L'homme est-il tombé sous le joug d'une passion honteuse, ou a-t-il contracté des habitudes de débauche, il n'est d'autre remède qu'un chaste mariage, dont l'attrait deviendra le gardien des mœurs et de la santé tout ensemble. Les soucis de la grandeur, les difficultés de la carrière, les peines cachées produisent un grand nombre de maux qui résistent à l'art du médecin ; mais en découvre-t-il la cause ? Il peut les guérir, ou du moins les soulager en procurant une heureuse diversion.

Ramazzini publia, en 1710, un traité sur la conservation de la santé des princes : le professeur de Padoue leur recommande la modération et la sobriété, au milieu des tentations que leur présente sans cesse le luxe de leur table. On peut leur adresser une recommandation plus essentielle encore : c'est de savoir observer une sage retenue dans toutes les sollicitations dont les assiégent des courtisans sans scrupules et des femmes sans pudeur. Les préceptes des hygiénistes et les conseils des sages s'adressent surtout aux hommes parvenus au déclin de la vie. Avec Welsted et Cornaro, on pourrait souhaiter que le contentement d'esprit fût le perpétuel assaisonnement de la vieillesse. Mais cette aimable sérénité, cette délicieuse satisfaction n'est l'apanage que de la vertu. « Ce n'est qu'après avoir coulé ses jours dans la pratique du bien, dit Welsted, qu'on voit le passé avec complaisance et qu'on envisage l'avenir sans crainte. » Parvenu à un âge très-

avancé, et se complaisant dans la bonne santé qu'il devait à la sobriété : « Je suis plus gai, écrivait Cornaro, que je ne le fus jamais dans ma jeunesse. A la vérité, il faudra mourir et laisser ses amis, je le sais ; mais je sais aussi qu'ils me suivront, et qu'en attendant j'en trouverai d'autres au lieu où j'irai. » Préjudiciables à tous les âges, les passions que la sagesse n'a point domptées exercent leurs plus cruels ravages dans la vieillesse. « Rien n'est plus détestable, disait Mead, et en même temps rien n'est plus funeste à la santé, que de se servir de son imagination pour s'exciter à l'intempérance. Le froid, qui glace les vieillards, ajoutait ce médecin célèbre, les avertit du reste de la décadence de leur vigueur. A ce signe, il ne leur est plus permis d'ignorer qu'en vain ils tâcheraient de rappeler des forces qu'ils n'ont plus, et de faire parade d'un feu qui les a abandonnés sans retour. Tout ce qu'ils gagneraient serait de se fatiguer inutilement et d'abréger leur vie. »

Ainsi, nous le répétons en finissant, après tous les exemples que nous avons cités, nous croyons pouvoir fixer à cent ans le terme que doit raisonnablement espérer d'atteindre celui qui est doué d'une constitution saine et qui mène constamment un genre de vie conforme aux préceptes de l'hygiène. Les conseils que nous avons donnés ont non-seulement pour but de prolonger la vie, mais encore de mettre à l'abri des douleurs et des infirmités qui en empoisonnent le cours. De toutes les personnes dont il nous a été donné de connaître la vie intime, nous ne pourrions en citer une seule qui, par sa faute, n'ait abrégé son existence de plusieurs années. Serait-il désirable que l'homme pût parvenir à une vieillesse plus reculée encore? N'a-t-il point, à cet âge, épuisé la coupe des jouissances et souvent celle du malheur? Car « une

longue vie, dit Confucius, n'est ordinairement qu'une longue chaîne de maux. » Si le fleuve rapide du temps pouvait remonter vers sa source, si de nouvelles destinées jetaient l'homme au milieu des tourmentes d'une nouvelle vie, quel bonheur plus grand en résulterait-il pour lui? Ce seraient toujours les mêmes soins, les mêmes inquiétudes, des événements analogues, et le spectacle sans cesse renaissant des mêmes merveilles du monde. L'étude seule agrandit l'existence de l'homme, en le faisant assister, à l'abri des orages et des périls, aux terribles révolutions des siècles passés. Son âme inquiète désire-t-elle davantage? L'immortalité dont il nourrit l'espérance lui apprendra la seule science, cachée à la fragilité des sens matériels, la science de l'infini. La vie présente n'est donc qu'une halte, un perfectionnement, une préparation pour de grandes destinées. La vie future est le triomphe de la vertu. En refusant l'immortalité près de Calypso, suivant Homère, Ulysse, dit un auteur inconnu, semble avoir voulu figurer qu'il ne faut pas faire cas des jours qui s'écoulent dans les voluptés, et qu'il est préférable pour l'homme d'avoir une existence courte, mais soumise au devoir. Un sophiste proposait à Thémistocle de lui enseigner la mnémotechnique : « Il vaudrait mieux, répondit le grand homme, rassasié de gloire et pressentant l'ingratitude de ses concitoyens, apprendre l'art d'oublier. » Il ne serait pas surprenant qu'une trop longue vieillesse fût considérée comme un fardeau par certaines personnes. La plus longue vie est bien courte, a-t-on dit avec raison, mais, quelque courte qu'elle soit, la vie est encore bien longue quand on la passe dans le deuil et la tristesse. Notre grand Descartes mourut dans sa cinquante-quatrième année; combien la philosophie et la science ne doivent-elles pas de progrès à son merveilleux génie!

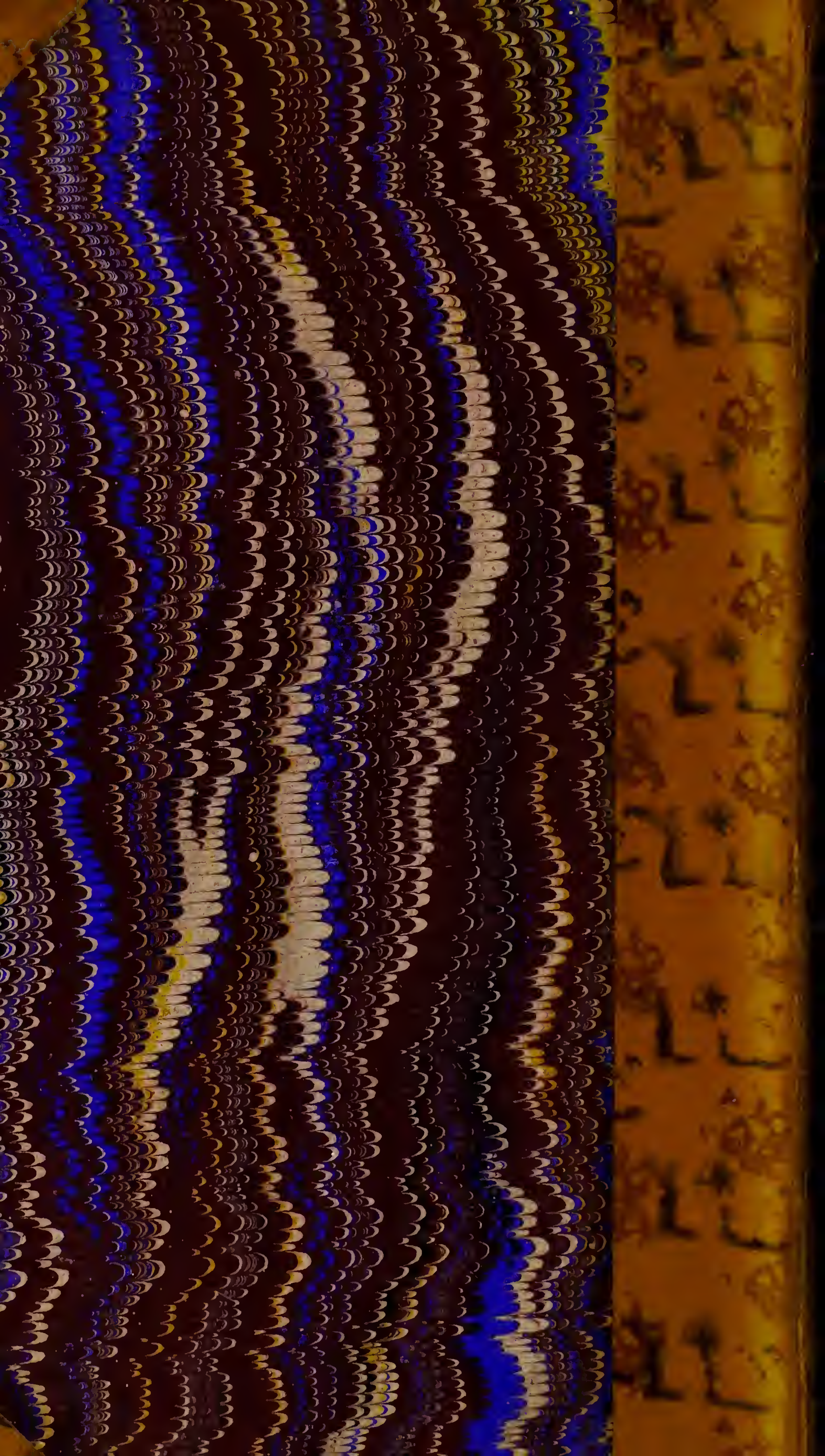
Il ne suivit pas l'exemple de Bacon, qui fit une dissertation sur l'art de prolonger ses jours. « Au lieu de trouver un moyen de conserver la vie, écrivait Descartes, j'en ai trouvé un autre bien plus sûr : c'est celui de ne pas craindre la mort. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Saint-Denis. — Imp. CH. LAMBERT.



Some
tight
gutters

